10.301/C

Wellcome

Longitudes à l'Occident de Paris

CARTE GENERALE DU SENEGAL

Corrigée, et Augmentée de plusieurs détails par M.r Adanson correspondant de l'Acad.e R.le des Sc. Dressée et executée par les soins de Philippe Buache 1756.

Lieues marines de France.

5 10 20 30 40

Lieues communes de France.

5 10 20 30 40 50

OCEAN ATLANTIQUE

Premier Meridien

Terre en Sablons sans Pierres plat

PAYS *frequenté par les Arabes que l'on apelle Maures au Senegal*

Tigen-Witt
Calalu
Françoise
Cap Blanc
Cap. St.e Anne
Isle Arguin
Montagne Ronde
Pointe basse
Grand Banc du Cap Blanc
I. Medine
I. Sarna
Tider
Cap. Mirik
R.e St. Jean
Banc du Sud
Tindel
Mottes d'Angel
Portandic
petit Portandic
Tian
Foret Lebiar
Ces trois Forets fournissent la Gomme du Senegal
Foret Alfatak
Lac Caer dont la plus grande partie asseche pendant l'hiver, et est ensemencée
Campement des Mawes
Foret Sahel
Terre en Sablons sans Pierres moitié presque
Mgot des Marigots
I. Serimpate
Podor Comp.r françois
Manguiai
Isle au Qualalde
Morfil
Donguel Guaranguel
Kaïdi
Marais Goumel autrement appelé Lac Kaïdi, qui asseche pendant l'hiver, et est ensemencé
Neguiangue demeure du Brak Roi d'Oualo
Panipeul qui asseche pendant l'hiver et est ensemencé
OUALO
PEUL
I. Bilbas
Agnam demeure du Siratik Roi des Peuls
Laide
Dolol
Royaume
Lobali
Tuabo ancien Comp.r François
Marigot Konhel
Rio Rouge
Mgot de Galam
GALAM Rme
Lanel demeure du Tonca Roi de Galam
F. S. Joseph de Galam comp.r francois
KASSON Rme
Segadou Case du Roy de Kasson
Gonguiam Comp.r francois
BONDOU
Case du Farim de Bondou
Republ.que
Kaignou
BAMBOUK Rep.
Farbana comp.r francois
Cataracte du Rocher Felou
Cataracte du rocher Gouina
Lac Nieri
Mine de Fer
Mines d'Or
Mgot de Felemé
SANLIC Rme
Sanlic
Conda
Farbana
Kekenba
TAMBOURA Rme
MAKANNA Rs
JAKA Repc de Mandingues
Communication du Niger avec le Gambie indiquée par les Navig.rs Anglois et Francois.
TANDA
OUOLLI Rs Rme
Kaonkad
Fatetenda
Comp.r Anglois
Baraconda
Rocher de Guingou ou Cataracte du Gambie
LEmpire du BANBARENA que l'on sait être fort étendu se trouve dans cette partie. On ne le connoit pas assez pour en fixer les Limites. C'est de ce pays que les Mandingues amenent à Galam et à Gambie les Esclaves Baubaras.
Kaïdi
Ferlo
Rme de KAÏOR
Makas demeure du Damel Roi de Kaïor
Lac d'Entan
Lac Ma Rs
I. Senegal Chef lieu de la Concession ou le Directeur gen.l fait sa residence
Embouchure et Barre du Fleuve Niger
EMPIRE DU BOURBA OUOLOF
Autrefois tres puissant et comprenant une étendue de pres de 100 lieues quarrées entre le Fleuve Niger et celui de Gambie. Les Provces d'Oualo, de Kayor, de Baol, de Sin et plus. autres qui en dependoient, ont formé autant de Petits Royaumes, depuis que leurs Gouverneurs se sont fait declarer Rois, ne voulant plus reconnoitre le Bourba Ouolof pour leur Souverain.
Residence du Bourba Ouolof
Royaume de GALAM
KOMBO Rme
C. Verd
Foret de Krampsane remplie de palmiers dont on tire deux especes de vins de Palme
BAOL Rme
Lambai Case du Tin Roi de Baol
Banc d'Arguin
SIN Rme
Joal Comp.r francois
SALM Rme
Kahone
Rs Boursalin
Sangomar
COLAR Rme
BADIBOU sans Rs
Badibou Rs
Port
Kiawer
Yamina
YAMINA Rs
Eropinat
BAS YANI Rme
Yani marou
Kassan
HAUT YANI Rme
Cuttejar
Samei
Comp.r Anglois
OUOLLI Rs Rme
Kaonkad
Fatetenda
Baraconda
Sappo
Bruko
Vallei
Fleuve Gambie
Cap Pele
Isle James
Abreda
Barra Rs
Maygrachonda
Tancorail
Farinconda
Kabata Emp.r
TOMANI KAEN Rs
Demeure du Roi
Serga
JEREJA Rme
JAGRA Rme
JEMAROU Rs
Fattiko
Camianaconda
Burdah
Ville Royale de Kantor
TOMANI Rme
KANTOR Royaume
KOMBO Rme
HELOUPES Rep.e
Rs Casamansa
Zekinchor
Gingin
Case du Roi des Bagnons
BAGNON Rme
Farin
C. Rouge
Rs Cachao
Cachao
PAPELS
BALANTE Rep.
GEVE Rme
Geba ou Gêve Colonie Portugaise
Vge de Buam mansate roi de Gêve mort en 1705.
I. Jatt
I. Bussi
Bissao Empire
Rio Rassez de GEVE ou le Mascaret est violent
Case du Roi des Biafares
Biguba
Kouconda
Banc et Isles des Bissagos
I. Kajegu
I. Bontam
les trois Fontaines
Rio Grande
BIAFAR Rme
Isle Kagnaw
Case du Roi des Nalous
NALOUS
Vge de Riodemun
I. Cavalle
I. Gamber
I. Mel
ILANDEMANS
Condumeni
Case Portugaise
I. Polo
Talagres
COCOLIS
VAGRES
Alcatras
Montagnes fort elevées qu'on decouvre de plus de 15 lieues
Rio de Nuz
C Verga
MALUS
Rio des Idoles
ZAPE Rme
Rs des Pierres
I. Tamara
Rs Sierra Leone
C Tagrin
Cap S.te Anne
PARTIE DE LA HAUTE GUINEE

Longitudes prises du Premier Méridien de l'Isle de Fer.

Laurent Sculpsit

HISTOIRE NATURELLE DU SÉNÉGAL.

COQUILLAGES.

Avec la Relation abrégée d'un Voyage fait en ce pays, pendant les années 1749, 50, 51, 52 & 53.

Par M. ADANSON, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences.

Ouvrage orné de Figures.

Mediis in finibus orbis,
Sol ubi:

A PARIS,
Chez CLAUDE-JEAN-BAPTISTE BAUCHE, Quai des Auguſtins, à l'image Sainte Genevieve, & à Saint Jean dans le Deſert.

M. DCC. LVII.
Avec Approbation & Privilége du Roi.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

A TRÈS-HAUT
ET
TRÈS-PUISSANT SEIGNEUR
LOUIS DE NOAILLES,
DUC D'AYEN,

Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté, Capitaine de la premiere Compagnie de ſes Gardes, Gouverneur du Rouſſillon, Capitaine & Gouverneur de Saint-Germain-en-Laye, &c.

MONSEIGNEUR,

Le goût que vous avez pour les Sciences me détermine à vous offrir cette partie de l'Hiſtoire Naturelle du Sénégal. Elle renferme un grand nombre

d'observations nouvelles & intéressantes sur les Coquillages, avec une relation des différens voyages que j'ai faits dans l'intérieur du pays. Je n'ai rien négligé pour donner tous les agrémens & la perfection convenables aux sujets que je traite dans cet ouvrage, & votre approbation peut seule m'en assurer le succès. Vous m'avez permis de le faire paroître sous vos auspices : j'ai senti toute l'importance de cette grace. Heureux si j'ai réussi à le rendre digne de vous être présenté ! Plus heureux encore si vous daignez l'honorer de votre protection.

Je suis avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble, & très-obéissant serviteur,

ADANSON.

EXTRAIT DES REGISTRES

de l'Académie Royale des Sciences.

Du 4 Décembre 1756.

MEssieurs DE REAUMUR & DE JUSSIEU le cadet, qui avoient été nommés pour examiner un Ouvrage de M. ADANSON, Correspondant de l'Académie, intitulé : *Histoire naturelle des Coquillages du Sénégal, précédée d'une courte Relation d'un Voyage fait en ce pays pendant les années* 1749, 1750, 1751, 1752, 1753, *&c.* en ayant fait leur rapport, l'Académie a jugé que les vues ingénieuses de l'Auteur, son exactitude dans les descriptions, & sa sagacité dans les observations, donnoient lieu de croire que ses travaux seroient reçus favorablement du Public, & étoient dignes de l'approbation de l'Académie. En foi de quoi j'ai signé le présent certificat. A Paris, le 4 Décembre 1756.

GRANDJEAN DE FOUCHY,
Sec. perpétuel de l'Acad. Royale des Sciences.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT : Nos amés LES MEMBRES DE L'ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES de notre bonne Ville de Paris, Nous ont fait exposer qu'ils auroient besoin de nos Lettres de Privilége pour l'impression de leurs Ouvrages. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter les Exposans, Nous leur avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer par tel Imprimeur qu'ils voudront choisir, toutes les recherches ou observations journalieres, ou relations annuelles de tout ce qui a été fait dans les assemblées de ladite Aca-

démie Royale des Sciences, les Ouvrages, Mémoires, ou Traités de chacun des Particuliers qui la compoſent, & généralement tout ce que ladite Académie voudra faire paroître, après avoir fait examiner leſdits Ouvrages, & jugé qu'ils ſont dignes de l'impreſſion, en tel volume, forme, marge, caractere, conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon leur ſemblera, & de les faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de vingt années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes; ſans toutefois qu'à l'occaſion des Ouvrages ci-deſſus ſpécifiés, ils puiſſent en imprimer d'autres qui ne ſoient pas de ladite Académie: Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance; comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire leſdits Ouvrages, ni d'en faire aucune traduction ou extrait, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit des Expoſans, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers auxdits Expoſans, ou à celui qui aura droit d'eux, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion deſdits Ouvrages ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier, & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie; qu'avant de les expoſer en vente, les manuſcrits ou imprimés qui auront ſervis de copie à l'impreſſion deſdits Ouvrages, ſeront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, le Sieur DAGUESSEAU, Commandeur de nos Ordres, Chancelier de France; & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires de chacun dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France; le tout à peine de nullité des préſentes; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons que la copie des préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin deſdits Ouvrages, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original; commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. Car tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris le dix-neuviéme du mois de Mars, l'an de grace mil ſept cent cinquante, & de notre Régne le quarante-deuxiéme. Par le Roi en ſon Conſeil.

MOL.

Regiſtré ſur le Regiſtre 12 de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 430. fol. 309. conformément au Réglement de 1723, qui fait défenſes à toutes perſonnes de quelque qualité qu'elles ſoient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, ſoit qu'ils s'en diſent les Auteurs ou autrement; & à la charge de fournir à la ſuſdite Chambre huit Exemplaires preſcrits par l'article 108 du même Reglement. A Paris le 5 Décembre 1750.

LE GRAS, Syndic.

FAUTES A CORRIGER.

Dans le Voyage.

Page 18, *ligne* 18, ſemé, *liſez* ſemée.
56, *ligne* 23, pain de finge, *liſez* pain de ſinge.
82, *ligne* 1, *en marge*, 1748, *liſez* 1749.
111, *ligne* 17, ſur les côtes, *liſez* ſur les côtés.
129, *ligne* 15, qui ne ceſſa, *liſez* qui ne ceſſerent.
135, *ligne* 3, *ouaniear*, liſez *ouaniar*.
161, *ligne* 2, oublians, *liſez* oubliant.
ligne 14, barbes, *liſez* Arabes.
163, *ligne* 25, j'entendis, *liſez* j'entendois.
166, *ligne* 26, cracrelats, *liſez* cacrelats.
170, *ligne* 31, rempli, *liſez* remplis.
177, *ligne* 31, obligé de reſter, *liſez* obligé d'y reſter.
179, *ligne* 25, à dix lieues du cap Verd, *liſez* à dix lieues des iſles du cap Verd.
181, *ligne* 9, après avoir paſſé toutes, *liſez* après avoir paſſé par toutes.
183, *ligne* 11, ſous le noms, *liſez* ſous le nom.

Dans la Préface, &c.

Page xx, *ligne* 16, auxquelles elles ſont communes, *liſ.* auxquelles ils ſont communs.
xxiv, *ligne* 11, ſes cornes une longueur, *liſez* ſes cornes ont une longueur.
lxxij, lxxiij, lxxiv, lxxv *& ſuiv.* Koman, *liſez* Kaman.

Dans l'Hiſtoire des Coquillages.

Page 3, *ligne* 23, applati en deſſus, *liſez* applati en deſſous.
6, *ligne* 9, au deſſus de la tête, *liſez* au deſſous de la tête.
ligne 17, une fois plus longue, *liſez* une fois plus longues.
11, *ligne* 36, celli-ci, *liſez* celle-ci.
23, *ligne* 29, ordinairement comme avec les yeux, *liſez* ordinairement avec les yeux.
65, *ligne* 4, Ærythræa, *liſez* Erythræa.
71, *ligne* 36, il ne s'étend, *liſez* il ne l'étend.
83, *ligne* 25, ſanguinis maculis, *liſez* ſanguineis maculis.
87, *ligne* 4, quadratæ notatæ, *liſez* quadratæ notæ.
88, *ligne* 13, roſtro purparaſcente, *liſez* roſtro purpuraſcente.
159, *ligne* 9, eſt fermé, *liſez* eſt formé.
162, *ligne* 38, comme on le voit dans, *liſez* comme dans.
174, *ligne* 18, qui partent d'une centre, *liſez* qui partent d'un centre.
177, *ligne* 14, entouré d'une ou deux, *liſez* entouré d'un ou deux.
182, *ligne* 7, ſes turbercules, *liſez* ſes tubercules.
184, *ligne* 17, de douze petits ſillons, *liſez* de pluſieurs petits ſillons.
202, *ligne* 30, auſſi obtus qui puiſſe l'être, *liſez* auſſi obtus qu'il puiſſe l'être.
208, *ligne* 35, que la demie de, *liſez* que la moitié de.
216, *ligne* 37, chamis aſpera, *liſez* chama aſpera.
227, *ligne* 35-36, quænum, *liſez* quarum.
245, *ligne* 27, par un nombre, *liſez* par un grand nombre.
264, *ligne* 12, la plus grande a un tuyau, *liſez* la plus grande eſt un tuyau.

AVERTISSEMENT.

LA Carte qu'on a mise à la tête de cet Ouvrage, a été exécutée par les soins de M. BUACHE, *dont le mérite & les talens sont assez connus par ses ouvrages. Elle n'est que le précis, & , pour ainsi dire, l'extrait d'une Carte beaucoup plus grande & très-détaillée, que l'Auteur se propose de publier dans le volume qui traitera de l'Histoire Physique du Sénégal. Il rendra compte dans ce volume, des additions & changemens que l'on pourra remarquer, & des moyens qu'il a pris pour rendre cette Carte plus parfaite que celles qui ont paru jusqu'ici.*

VOYAGE

VOYAGE
AU
SENÉGAL.

IL eſt peu de perſonnes au monde qui ne naiſſent avec une inclination qui ſe développe & ſe fortifie avec l'âge. A quelque deſtination que nous préparent la naiſſance ou l'éducation, le goût dominant prévaut toujours, & c'eſt lui qui décide ordinairement du genre d'occupations que nous devons ſuivre. Un goût particulier pour l'étude de la phyſique & de l'hiſtoire naturelle, qui ſe déclara en moi de bonne heure, me fit connoître que l'état eccléſiaſtique auquel m'avoient deſtiné mes parens, ne convenoit pas à mes inclinations; & j'abandonnai un bénéfice dont j'étois déja pourvû, pour me livrer uniquement à l'étude de la Nature.

La botanique fut la partie à laquelle je m'attachai la premiere, comme une des plus intéreſſantes, tant par ſon utilité que par l'agréable variété qu'elle offre. La facilité que je trouvai dans les leçons publiques de

Mrs de Juſſieu au Jardin du Roi, m'y attiroit ſouvent; & mon aſſiduité avec ce goût décidé pour cette ſcience, me firent bientôt connoître d'eux. C'eſt ſous ces deux grands maîtres, auxquels je ne puis trop marquer ici ma reconnoiſſance, que je commençai à entrer dans cette vaſte carriere que je cours aujourd'hui. L'eſprit d'obſervation & cette ſagacité qui eſt particuliere à M. Bernard de Juſſieu, & qu'il ſçait ſi bien inſpirer, &, pour ainſi dire, naturaliſer dans tous ceux qu'un goût ſemblable rapproche de lui, prirent facilement chez moi, & m'entraînerent inſenſiblement de l'étude des plantes à celle des minéraux, de ceux-ci aux animaux, juſqu'aux inſectes même & aux coquillages, enfin dans toutes les parties de l'hiſtoire naturelle.

Dès-lors le cabinet du Roi, celui de M. de Reaumur, & celui de Mrs de Juſſieu me furent ouverts; je puiſai là un fonds de connoiſſances qui me mettoit en état de faire utilement des obſervations de toute eſpece : un peu d'aſtronomie même ne me parut pas inutile à mon objet, & j'en appris, autant qu'il étoit néceſſaire, ſous M. le Monnier.

Ce ne fut qu'après avoir travaillé pendant plus de ſix ans ſous les yeux de ces illuſtres Académiciens, que je déclarai le deſſein que j'avois conçu depuis longtems de voyager. Leurs obſervations ſur les différentes branches de l'hiſtoire naturelle de la France, laiſſoient peu de choſes à deſirer; je penſai donc que rien ne me ſeroit plus utile que d'employer ma jeuneſſe à faire un voyage dans quelque pays éloigné, & peu fréquenté, perſuadé que j'en rapporterois beaucoup de connoiſſances nouvelles pour l'Europe. Je ſçavois

que l'Afrique équinoxiale n'avoit été visitée par aucun naturaliste, & que par conséquent j'aurois un vaste champ d'observations à moissonner.

Ce n'étoit pas peu entreprendre, sans doute, que de vouloir exécuter à moi seul un ouvrage qui exige ordinairement les travaux d'un botaniste, d'un physicien, d'un anatomiste & d'un dessinateur. Cette considération ne m'effraya pas néanmoins, & je fis connoître mes intentions à feu mon pere, qui me présenta au commencement de l'année 1748, à M. David, chevalier de l'ordre de S. Michel & directeur de la Compagnie des Indes, dont il étoit fort connu. M. David toujours attentif à ce qui peut être utile au commerce, goûta fort mon dessein, & me témoigna beaucoup de joie d'une entreprise qui pouvoit être aussi avantageuse à la physique qu'au commerce de sa célèbre Compagnie : il m'obtint une place dans les comptoirs de la Concession du Sénégal, avec mon passage sur le premier bâtiment qui partiroit aussi-tôt après la publication de la paix. Je fus ravi de trouver ainsi l'accompliſſement de mes desseins, & je partis de Paris le 20 décembre de la même année, pour me rendre au port de l'Orient où se font les embarquemens de la Compagnie.

1748. 20 Décemb. L'Auteur part de Paris.

L'hiver faisoit encore sentir ses rigueurs lorsque je m'embarquai le 3 mars de l'année 1749, sur le vaisseau le *Chevalier Marin*, commandé par M. Daprès de Mannevillette. Nous mîmes à la voile sur les dix heures du matin, & sortîmes du port accompagnés de deux petits bâtimens destinés à faire route avec nous. Les vents de N-E. nous porterent bientôt en pleine

1749. 3 Mars. Embarquement à l'Orient.

1749. Mars. Marſouins.

mer. Elle étoit belle, tranquille, & nous offroit tous les jours un ſpectacle charmant. Des milliers de marſouins qui ſe jouoient autour de notre vaiſſeau, ſembloient nous féliciter de notre heureuſe navigation: ils s'élevoient comme en ſautant au-deſſus de l'eau, de façon qu'on les voyoit en entier; puis ſe courbant en arc, ils ſe plongeoient avec une agilité ſurprenante, & reparoiſſoient enſuite, imitant aſſez par ces mouvemens les ondulations de la mer. C'étoit un plaiſir de les voir tantôt avancer de front rangés ſur une même ligne, tantôt ſe croiſer les uns les autres comme pour ſe diſputer l'approche du bâtiment; enfin on ne ſe laſſoit point d'admirer leurs différens jeux, tant ils étoient variés & divertiſſans.

Vont à la rencontre du vent.

On dit que ces poiſſons vont toujours à la rencontre du vent, & les marins augurent par leur marche, de celui qu'il doit faire. Si cela n'eſt pas vrai dans toutes les rencontres, ce le fut du moins dans celle-ci. En effet nous ne jouîmes pas long-tems de cette agréable tranquillité. Elle fut bientôt interrompue par des vents contraires, qui ſoufflèrent du S-E. avec une telle violence, que la mer devint fort groſſe en peu de tems. Les bateaux qui étoient à notre ſuite ne pouvant y tenir, furent diſperſés, & nous les perdîmes de vûe juſqu'au jour de notre arrivée au Sénégal. Cependant les vents acqueroient de nouvelles forces, & la mer s'enfloit de plus en plus. Nous fûmes obligés de mettre à la cape, & nous eſſuyâmes en cet état toute la tourmente d'une mer orageuſe. Enfin après avoir lutté pendant vingt-un jours contre les mauvais tems, nous doublâmes heureuſement le cap Finiſterre, qui nous avoit donné tant de mal.

Mauvais tems ſous le Cap Finiſterre.

A peine avions-nous atteint la latitude de 36 degrés, que nous commençâmes à trouver la mer plus belle. Un vent frais de N-N-E. nous faiſoit faire tranquillement de belles journées. Nous goûtions après un tems orageux & ſombre, la douceur d'un beau climat, lorſque nous eûmes connoiſſance de terre le 6 d'avril. C'étoit le Pic de Ténérif qui ſe préſentoit à nous ſous la forme d'une pyramide, ou, plus exactement, d'un cône ſurbaiſſé, dont les côtés étoient hériſſés de pluſieurs pointes. Quoique, ſuivant notre eſtime, nous en fuſſions éloignés de plus de quatorze lieues dans le N-E., il nous paroiſſoit élevé ſous un angle de plus de 5 degrés. A cette diſtance, il avoit plus l'air d'un nuage que d'une montagne, par ſa couleur blanche; il n'y avoit que ſa ſtabilité qui pût la faire reconnoître. On la voyoit tantôt au-deſſus, tantôt au-deſſous des nuages, ſelon que ceux-ci étoient plus ou moins éloignés de nous. Plus nous en approchions en la tenant toujours au ſud-oueſt, plus elle ſembloit ſe mettre au niveau des montagnes voiſines; de ſorte qu'à quatre lieues de diſtance il ne fut plus poſſible de la diſtinguer d'avec elles. Dans cette poſition l'iſle Ténérif ne nous offroit à la vûe qu'un amas de montagnes, ſi ſerrées & ſi rapprochées, qu'on n'en diſtinguoit que les pointes.

1749. Avril.

6 Avril. Vûe du Pic de Ténérif.

La connoiſſance que nous avions priſe de l'iſle Ténérif, ſuivant l'uſage pratiqué par les bâtimens qui voyagent ſur la côte d'Afrique, ſuffiſoit pour nous guider dans la route que nous avions à faire juſques au Sénégal; & nous l'aurions pourſuivie, ſi les circonſtances préſentes l'euſſent permis. Mais l'eau & les vi-

On ſe décide à faire une relâche.

1749. Avril. vres avoient été consommés pour la plus grande partie pendant le retardement occasionné par les contretems que nous avions essuyés sous le cap Finisterre, & le peu qui restoit ne suffisoit pas pour achever notre voyage ; il falloit nécessairement faire une relâche pour prendre de nouvelles provisions. Se trouvant si proche de terre, c'eût été une imprudence que d'en manquer l'occasion : on fit donc voile dessus jusqu'à la nuit, pendant laquelle on mit en panne.

Mouillage au port de Sainte-croix. Le lendemain on reconnut le port de Sainte-croix, qui est à l'est de l'isle, & l'on y mouilla par quarante-cinq brasses à trois encablures de terre. Ce port peu différent d'une rade foraine, parce qu'il est très-ouvert, seroit assez bon, si l'ancrage y étoit assuré : mais son fond qui est de roches très-escarpées, est sujet à laisser glisser les ancres, & à couper les cables ; d'ailleurs il est fort sain. Toute la journée fut employée à affourcher le navire, & à le bien assurer sur ses ancres. On s'amusa aussi à la pêche du maquereau. Ce poisson, presque le seul qu'on trouvât alors en cet endroit, y étoit si abondant qu'il sembloit que tous ceux de la mer voisine s'y étoient rendus. On n'avoit qu'à jetter la ligne, l'on étoit sûr d'en retirer un poisson, souvent même sans le secours de l'amorce.

Pêche à discrétion. Les gens du pays en font la pêche d'une maniere bien plus avantageuse. Dès que la nuit est venue, & par une mer tranquille, ils s'arment de flambeaux, & se disperssent avec leurs canots dans toute la rade, à une lieue à la ronde. Arrivés dans les quartiers qui leur paroissent les plus poissonneux, ils s'arrêtent tenant leur flambeau au-dessus de l'eau, de maniere qu'il

les éclaire ſans les éblouir ; & dès qu'ils voient le poiſſon ſe jouant ſur l'eau, raſſemblé autour de la lumiere, ils donnent un coup de filet, qu'ils vuident auſſi-tôt dans leur canot : ils vont ainſi toujours pêchans juſqu'à ce que leur proviſion ſoit faite. 1749. Avril.

Tant que la pêche duroit, on ne voyoit à chaque inſtant que des canots chargés, qui venoient à bord du navire pour vendre leur poiſſon ; & on l'avoit à très-bon compte. Le maquereau des Canaries n'eſt pas de même eſpèce que celui qu'on voit ſur les côtes de l'Europe ; il eſt moins large, & plus petit, quoique fort allongé : ſa peau eſt d'un bleu foncé ſur le dos, argentée ſous le ventre, & agréablement marbrée. Sa chair eſt blanche & ferme, un peu ſéche à la vérité ; mais, quoiqu'inférieure à celle du maquereau d'Europe, elle ne laiſſe pas d'être d'un bon goût.

Le jour ſuivant nous eûmes la liberté de deſcendre à terre. La mer étoit fort tranquille dans la rade ; mais c'étoit toute autre choſe ſur le rivage : elle s'y déployoit d'une maniere qui auroit intimidé les plus hardis. Comme il eſt tout couvert de galets, qui forment un bord très-eſcarpé, & que la mer entraîne & rapporte ſucceſſivement, l'attérage eſt fort difficile. On eſt obligé de profiter de la lame qui porte à terre, & d'avoir attention que le canot ne tourne point, & qu'il ne ſoit pas rapporté à la mer : c'eſt à quoi veillent pluſieurs matelots qui attendent ſur le rivage. Dès qu'ils voient arriver la lame, ils ſe mettent à la mer, ſaiſiſſent le canot, l'enlèvent avec le monde qui eſt dedans, & le portent à terre avec autant de force que d'adreſſe. Attérage difficile.

1749. Avril. Ville de Sainte-croix.

Lorſqu'on eſt à terre, on trouve à cent pas du rivage la ville de Sainte-croix, ſituée à l'eſt de l'iſle, comme le port auquel elle a donné ſon nom. Cette ville n'eſt ni fortifiée, ni fermée de murailles. Elle eſt bâtie ſur une plaine aſſez élevée au-deſſus de la mer, & qui ſe termine en une langue de terre fort baſſe, blanche & ſabloneuſe, d'environ une lieue de longueur vers le ſud. Sa longueur eſt de quatre cens toiſes, ſur une largeur moitié moindre. Ses maiſons ſont au nombre de trois cens, bâties en pierre & à trois étages. Elle peut contenir environ trois mille habitans, tous Eſpagnols, qui, par leurs mœurs & leur façon de vivre, différent peu de ceux d'Europe.

Laguna capitale.

A trois lieues à l'oueſt de cette ville, en ſuivant les gorges des montagnes, qui élèvent inſenſiblement le terrein, on trouve celle de Laguna qui eſt la capitale de l'iſle. Elle eſt aſſiſe au pied du Pic, dont j'ai déja parlé. Cette montagne, qui porte le nom de Pic de Ténérif, eſt par le 28e degré 12 min. de latitude ſeptentrionale, & par le 18e degré 52 min. de longitude, à l'occidentde Paris. Sa hauteur que nous avons trouvée de plus de deux mille toiſes, c'eſt-à-dire, de près d'une lieue perpendiculaire, doit la faire regarder comme une des plus hautes montagnes de l'Univers. On dit que ſon ſommet eſt couvert de neige pendant toute l'année, & qu'il jette quelquefois des matieres enflammées, ſans faire beaucoup de bruit. Elle tient à peu près le milieu de l'iſle, & eſt environnée d'un grand nombre de montagnes qui n'ont guères moins de demi-lieue de hauteur perpendiculaire. Au pied de ces montagnes on voit des ravines ſemblables à des

Montagnes de Ténérif.

précipices

précipices affreux, qui ont ſouvent plus de cent pieds de largeur ſur deux cens de profondeur. Ils ſont creuſés par des torrens qui s'y engouffrent pendant les orages, & qui en ſe retirant les laiſſent à ſec. 1749. Avril.

Le terrein de cette iſle eſt rougeâtre, peu profond & léger, mais d'une grande fertilité. Dans les gorges des montagnes qui ſont au nord & à l'eſt de la ville, on trouve les plus belles forêts d'orangers, de citroniers, de cedrats, & de limoniers de toutes les eſpeces. Les grenadiers & les figuiers croiſſent par-tout à plaiſir. Aux plus excellens fruits de l'Europe, les habitans de Ténérif joignent ceux de l'Afrique, comme les bananiers, les papayers & les ananas, qu'ils cultivent dans leurs jardins. Les caroubiers, les melons de toute eſpece, & ſur-tout les melons-d'eau, occupent les terres les plus ingrates. Les vallées qui forment leurs campagnes portent les plus beaux blés du monde, au milieu deſquels s'élevent par intervalles des bouquets de ſang-dragon (1), qui par leur hauteur & leur forme, imitent aſſez le port majeſtueux du latanier (2). Qualité de ſon terrein.

Les montagnes ſont miſes en vignobles, qui ont acquis une grande célébrité par les excellens vins qu'ils rapportent, & que l'on connoît ſous les noms de vin de Canarie & de vin de Malvoiſie. Le premier eſt tiré d'un gros raiſin, qui donne un vin fort & capiteux : c'eſt le vin d'ordinaire. On fait l'autre avec un petit raiſin, dont le grain eſt rond & fort doux : auſſi la liqueur qui en provient a-t-elle une ſaveur agréable & plus douce, qui lui donne une grande ſupériorité ſur Ses vignobles.

(1) Draco arbor. *Cluſii.*
(2) Eſpece de palmier dont les feuilles s'ouvrent en éventail.

1749. Avril. le premier. On attribue d'ordinaire la qualité de ces vins au climat & à la nature du terroir ; mais je crois que la culture & la façon qu'on donne aux vignes, y a pour le moins une auſſi grande part. Voici ce que j'ai vû pratiquer aux environs de Sainte-croix. On fait choix des collines qui ſont à une expoſition avantageuſe du midi, négligeant toutes les autres : on en cultive la partie la plus baſſe, juſqu'à la hauteur de deux cens pieds au plus. Sur tout le terrein deſtiné aux vignes, on élève de petits murs à hauteur d'appui, à la diſtance de quatre à cinq pieds les uns au-deſſus des autres. Ces murs ſervent à pluſieurs fins ; car premierement, en arrêtant les terres, ils empêchent les vignes d'être déchauſſées ; en ſecond lieu, ils retiennent les eaux des pluies, qui ſans cela auroient coulé ſur la terre ſans la pénétrer ; enfin, ils augmentent de beaucoup la réflexion des rayons du ſoleil, & procurent aux ſeps une plus grande chaleur. Il eſt vrai que comme ces murs ſont faits de pierres ſeches, c'eſt-à-dire, ſymmétriquement arrangées ſans mortier ni torchis, il s'en écroule quelquefois dans les groſſes pluies ; mais le mal eſt bientôt réparé : on peut même le prévenir, en faiſant régner au-deſſus du mur le plus élevé, un cordon de groſſes pierres un peu incliné, pour rompre la force des eaux & les détourner. Il me ſemble que cette pratique pourroit être ſuivie en Italie, & même en Provence, dans le Languedoc, & dans les autres provinces méridionales de la France, par des particuliers qui poſſédent des terreins montueux dont ils ne ſçavent que faire. Par ce moyen ils mettroient en culture bien des collines, que leur rapidité a fait négliger, & ils

en retireroient de grands avantages, ſur-tout ſi elles ſont dans une bonne expoſition. 1749. Avril.

Le revers de ces montagnes, le côté qui regarde le nord, eſt aride & inculte. Il ne préſente à la vûe qu'un amphithéatre de rochers nuds, d'un gris d'ardoiſe, & taillés en parallelipipèdes verticaux, de ſix à huit pieds de hauteur ſur trois à quatre de largeur, dont les angles ſont fort tranchans: on diroit autant de précipices élevés les uns au-deſſus des autres. Lorſqu'on eſt parvenu au ſommet, on eſt ravi tout d'un coup par un point de vûe qui n'eſt borné que par l'horiſon de la mer: on ſe trouve bien au-deſſus des nuages, au travers deſquels on apperçoit, à douze lieues dans le ſud, la Canarie & les iſles voiſines. On eſt auſſi étonné de ce qu'au lieu de marcher ſur de la terre, on ne trouve ſous ſes pieds que des cendres, des ponces & des pierres brûlées, dont on rencontre encore en deſcendant des morceaux diſperſés çà & là, mais dont la plus grande partie a été entraînée au pied des montagnes, & même juſques au bord de la mer. Vûe ſur le ſommet des montagnes.

Dans les endroits où la terre étoit ouverte, je voyois au-deſſous des ponces, une pierre en groſſes maſſes, de couleur d'ardoiſe, & pareille aux rochers découverts que j'avois remarqués ſur la croupe des montagnes. Cette pierre a une reſſemblance ſi parfaite avec les pierres fondues par le feu des volcans, & la comparaiſon que j'en ai faite avec les laves que Mrs de Juſſieu ont reçu non-ſeulement des volcans d'Italie, mais même de celui de l'iſle Bourbon & de pluſieurs autres, établit cette reſſemblance de maniere que je ne crois pas qu'on puiſſe ni qu'on doive lui donner un Nature des pierres.

1749. Avril. autre nom. J'ai obſervé la même choſe dans les ravines, & dans la carriere qu'on a creuſée aux environs de Sainte-croix : on y trouve la même pierre au-deſſous d'un lit fort irrégulier de pierres brûlées. On la coupe par quartiers pour l'uſage des bâtimens. L'inſpection extérieure & intérieure de ces montagnes, les laves dont elles ſont entierement formées, & toutes les pierres brûlées qui ſont répandues juſques dans le lit de la mer, ne me laiſſent aucun lieu de douter que chacune des montagnes qui compoſent l'iſle Ténérif, ne doive ſon origine à un volcan particulier, qui s'eſt éteint après l'avoir travaillée intérieurement, comme l'eſt encore aujourd'hui le Pic, cette énorme montagne dont le feu ſe manifeſte de tems en tems.

Sources d'eau. Il n'y a point de riviere dans cette iſle à cauſe de ſon peu d'étendue. Les habitans y ſuppléent par des canaux creuſés dans des troncs d'arbres, qui communiquent à des ſources ſorties à mî-côte des montagnes : de-là l'eau eſt portée dans la ville, qui en eſt diſtante d'une demi-lieue. Comme cette eau eſt aſſez dure & crue, ils ſont dans l'uſage de la filtrer au travers d'une pierre qui eſt fort commune dans leurs carrieres. C'eſt une eſpece de lave couleur de ſuye, qui tient le milieu entre la denſité de la lave griſe, & la poroſité de la ponce.

Troupeaux. L'heureuſe température de Ténérif, & la bonté des pâturages, contribuent beaucoup à l'excellence des beſtiaux qu'on y nourrit. On y voit de beaux troupeaux de bœufs, & des chevreaux d'un goût exquis : les moutons ſont moins communs. On y élève des volailles de toute eſpece ; mais le gibier, ſur-tout en

oiſeaux, y eſt fort rare. J'ai remarqué que le ſerin qui devient tout blanc en France, eſt à Ténérif d'un gris preſqu'auſſi foncé que celui de la linotte. Ce changement de couleur provient vraiſemblablement de la froidure de notre climat.

1749. Avril. Serin de couleur griſe.

La paſſion que j'avois pour herboriſer me fit regretter que la ſaiſon fût ſi peu avancée. La plûpart des plantes particulieres à ce pays, étoient encore cachées dans le ſein de la terre : néanmoins mes recherches ne furent pas tout-à-fait infructueuſes. Je trouvai encore ſur le bord de la mer deux eſpeces de glacées (1), autrement appellées ficoides ; le *jaſminoides* (2) laiſſoit pendre du haut des précipices & des ravines, ſes branches chargées de fruit en maturité ; & le glayeul de Provence (3) ornoit les vallées & les prairies de ſes fleurs. Je m'apperçus en courant les montagnes, que les plantes qui leur étoient particulieres, affectoient une certaine hauteur. Le *kleinia* (4), par exemple, & quelques plantes nouvelles, que je me propoſe de faire connoître, en occupent conſtamment la partie inférieure, celle où ſe font communément les plantations

Plantes de Ténérif.

(1) Ficoidea procumbens, portulacæ folio. *Niſſ. Mem. Acad.* 1711. *pag.* 322. *pl.* 13. *fig.* 1.
Aizoon foliis cuneiformi-ovatis, floribus ſeſſilibus. *Linn. Hort. Upſ. pag.* 127.
Ficoides noſtras, kali folio, flore albo. *Tourneſ. Mem. Acad.* 1705. *pag.* 241.
Meſembryantheumm foliis alternis, teretiuſculis obtuſis, ciliatis. *Linn. Hort. Upſ. pag.* 129.

(2) Jaſminoides Africanum, jaſmini aculeati foliis, & facie. *Niſſ. Mem. Acad.* 1711. *p.* 320. *pl.* 12. *fig.* 1.

(3) Gladiolus utrinque floridus, flore rubro. *C. B. p.* 41.

(4) Kleinia foliis lanceolatis planis, caule lævi, ventricoſo. *Linn. Hort. Cliff. p.* 395.

1749. Avril. de vignes. Dans la partie moyenne, on ne voyoit que le titimale arbriſſeau (1); enfin, leurs ſommets étoient couverts de forêts d'euphorbe (2), dont les tiges de douze à quinze pieds de hauteur, m'avoient paru d'en-bas, comme une verte pelouſe d'une herbe très-fine. L'euforbe & le titimale étoient pour lors en fleurs, & environnés de pluſieurs eſpeces de liſerons, qui ſerpentoient autour de leurs tiges. Je ne trouvai dans mes promenades qu'une eſpece de coquille terreſtre, dont on verra la deſcription & la figure dans l'Hiſtoire des Coquillages, qui ſuit cette relation (3).

Beauté du climat. Je ne me laſſois point d'admirer la beauté de ce pays. La douceur d'un climat où il ne gêle jamais, la ſituation avantageuſe de l'iſle, la variété de ſes productions, tout cela avoit pour moi des attraits infinis; & j'y euſſe reſté plus long-tems ſi les circonſtances l'euſſent permis. Mais la ſaiſon s'avançoit, nos proviſions d'eau & de vivres étoient faites, il falloit nous rendre au lieu de notre deſtination.

15. Départ de Ténérif. Nous levâmes l'ancre le 15 avril, & nous quittâmes l'iſle Ténérif après huit jours de relâche. Les vents aliſés de N-E. aſſez modérés pour ne pas trop élever la mer, nous permirent de voguer tranquillement juſques ſous les tropiques. Là les jours clairs & ſereins, & les grandes chaleurs nous firent connoître que nous avions changé pour la troiſiéme fois de climat: l'hiver, le printems, l'été & la canicule; nous avions éprouvé

(1) Tithymalus dendroides linariæ foliis ex inſulâ Canarinâ. *Pluk. Phyt. tab.* 319. *fig.* 5.

(2) Euphorbia aculeata nuda ſubquinquangularis, aculeis geminatis. *Linn. Hort. Cliff. pag.* 196.

(3) Limaçons univalves. *Genre* 5. *planc.* 1. *fig.* 2. *Pouchet.*

toutes ces saisons en moins de six semaines. La mer qui, dans ces parages, paroît comme en feu, lorsqu'elle est agitée pendant la nuit, marquoit notre route par un sillon de lumiere que le vaisseau laissoit derriere lui. Ce phénomene, dont le détail se trouvera dans un autre ouvrage, me parut assez intéressant, & je passai plusieurs nuits à le considérer, & à en rechercher la cause.

1749. Avril. Mer lumineuse.

Nous continuâmes notre route avec la même faveur du ciel jusqu'au 25 avril, où l'on se trouva à la vûe de la côte du Sénégal. C'étoit une terre basse, sabloneuse & très-blanche, qu'on avoit assez de peine à distinguer, quoique le tems fût bien clair, & qu'on n'en fût éloigné que de trois à quatre lieues : cependant on reconnut à une touffe d'arbres masquée en partie par les dunes de sables, que l'on étoit par le travers du bois de Griel, c'est-à-dire, à deux lieues au nord de l'isle du Sénégal. Peu de tems après on apperçut au-dessus du bâtiment un oiseau qui paroissoit fatigué & cherchoit à se reposer; en effet il s'arrêta sur une manœuvre, d'où on le fit descendre d'un coup de fusil. Cet oiseau étoit d'une beauté trop singuliere pour que je n'en fasse pas une légère description. C'étoit une espece de geai (1), auquel il ressembloit fort par la grosseur du corps, & par la figure du bec & des pieds; mais il en différoit à quelques autres égards. Il étoit d'un bleu pâle sous le ventre, & fauve sur le dos. Sa queue qui avoit pour ornement deux plumes de la longueur du reste de son corps, étoit relevée, aussi-bien que ses aîles, par l'éclat d'un bleu céleste le

25. Vûe de la côte du Sénégal.

Oiseau de passage.

(1) Garrulus argentoratensis. *Willug. ornith. pag.* 89. *tab.* 20.

1749. Avril. plus beau qu'on puiſſe imaginer. J'ai eu ſouvent occaſion de voir ce geai dans les terres du Sénégal ; mais comme j'ai reconnu depuis que c'étoit un oiſeau de paſſage, qui vient habiter pendant quelques mois de l'été dans les pays méridionaux de l'Europe, & qui retourne paſſer le reſte de l'année au Sénégal, je ne veux pas laiſſer ignorer qu'il a été rencontré quelquefois en mer dans le tems de ſon paſſage.

Mouillage dans la rade. Le même jour on arriva devant l'habitation du Sénégal. Après avoir fait les ſignaux ordinaires, & ſalué le fort de pluſieurs coups de canon, on alla mouiller trois lieues au-deſſus, à l'embouchure du fleuve Niger, par les neuf braſſes, ſur un fond de vaſe & de bonne tenuë. Quoique l'on fût à une demi-lieue de la barre, la mer étoit très-forte, & les vents du large y excitoient des houles furieuſes, qui cauſoient au vaiſ-

Canot verſé. ſeau un tangage inſuportable. Le canot qu'on avoit mis à la mer, fit capot ſous une lame, & nous fûmes témoin d'un malheur qui n'eſt que trop ordinaire dans la navigation. Comme il tourna ſens deſſus deſſous, les matelots qui étoient dedans, tomberent à la mer, & l'un d'eux diſparut & fut perdu ſans reſſource. Nous ne reſtâmes pas long-tems dans cette rade, un bateau envoyé de l'iſle du Sénégal, vint nous prendre pour nous faire paſſer la barre, & nous entrer dans le fleuve.

Barre, ce que c'eſt. On entend par le nom de barre l'effet que produiſent pluſieurs lames, qui en paſſant ſur un haut fond, s'enflent & s'élèvent en une nappe d'eau de dix à douze pieds de hauteur, & retombent enſuite en ſe briſant. La premiere lame n'a pas plutôt eu ſon effet, qu'elle eſt ſuivie par une ſeconde, & celle-ci par une troiſiéme.

Elles

Elles commencent à ſe faire ſentir à cent & quelquefois à cent cinquante toiſes de la côte ; & ſont autant à craindre pour les plus gros que pour les plus petits bâtimens. Un canot riſque d'y être ſubmergé, & un navire y ſeroit bientôt mis en pieces. Cette barre s'étend ſur toute la côte du Sénégal ; du moins y a-t-il fort peu d'endroits qui n'y ſoient ſujets. C'étoit un pareil écueil qu'il falloit franchir pour entrer dans le fleuve, dont l'embouchure étoit maſquée par un banc de ſable ſur lequel les lames briſoient. Heureuſement nous arrivions dans la ſaiſon où la mer eſt plus traitable, & la barre moins rude ; & nous étions conduits par des nègres, tous gens de bonne volonté, & tellement familiariſés avec la barre qu'il eſt rare d'y voir arriver des accidens. 1749. Avril.

Les bateaux de barre ſont des petits bâtimens pontés, de cinquante à ſoixante tonneaux, & quelquefois davantage. On les envoie ordinairement ſur leur leſt ; alors ils ne tirent guères plus de quatre à cinq pieds d'eau. Le ſoin en eſt totalement confié aux nègres, & il ne faut pas vouloir les contrarier ou leur donner des conſeils. Lorſqu'on eſt ſur la barre chacun garde un profond ſilence, pour ne point interrompre le commandement : les uns ſe cachent, ſoit par timidité, ſoit crainte d'être mouillés ; les autres plus aguerris, reſtent ſur le pont pour conſidérer l'effet des lames. Comme obſervateur, je ne pouvois me diſpenſer de garder ce dernier poſte, auſſi fus-je bien mouillé. Nous demeurâmes plus d'un demi-quart-d'heure ſur ce dangereux paſſage, tantôt élevés par des lames qui fléchiſſoient ſous nous, tantôt batus par d'autres qui ſe Bateaux de barre. Paſſage de la barre.

1749. Avril. briſoient contre les flancs du bâtiment, & finiſſoient en le couvrant d'une nappe d'eau. Une lame nous ſoulevoit, puis nous laiſſoit à ſec : une autre venoit nous relever, & étoit bientôt ſuivie par d'autres ſemblables. Après toutes ces alternatives, nous nous vîmes enfin hors de tous dangers. C'eſt un uſage qu'on faſſe après ce paſſage quelque génèroſité aux nègres de barre : chacun des paſſagers s'en acquitta noblement, & ils furent tous fort contens.

Largeur du Niger à ſon embouchure. Dès que nous fûmes entrés dans le fleuve, nous nous trouvâmes dans un canal fort tranquille, d'une largeur de plus de trois cens toiſes, c'eſt-à-dire, quatre ou cinq fois plus grande que celle de la Seine au Pont-Royal. Sa direction ſuit aſſez exactement le nord & le ſud, parallèlement à la côte, dans une étendue de trois lieues, depuis ſon embouchure juſqu'à l'iſle du Sénégal. Le terrein des deux côtés n'eſt qu'une plaine de ſable mouvant, d'une grande blancheur, ſemé çà & là de petites dunes que le vent éleve & déplace auſſi facilement. Le bord occidental forme une langue de terre fort baſſe, qui ſépare le fleuve de la mer, & dont la plus grande largeur n'a pas cent cinquante toiſes : c'eſt ce qu'on appelle la Pointe de Barbarie. Le bord oriental eſt plus élevé ; mais tous deux ſont également arides & ſtériles, & ne produiſent que quelques plantes aſſez baſſes. On ne commence à trouver des arbres que deux lieues au-deſſus, vers l'iſlet aux Anglois ; encore ne ſont-ce que des mangliers : c'eſt preſque le ſeul arbre qu'on rencontre juſqu'à l'iſle du Sénégal.

Pointe de Barbarie.

Débarquement à l'iſle du Sénégal. Cette iſle eſt à trois lieues de l'embouchure du fleuve, & à deux tiers de lieue de l'iſlet aux Anglois. C'eſt le

chef-lieu de la Concession du Sénégal ; & le Directeur général y fait sa résidence. Nous arrivâmes à l'entrée de la nuit au port oriental du fort, où nous débarquâmes. Aussi-tôt que j'eus mis pied à terre, je me rendis chez M. de la Brue, qui étoit directeur général. Il me fit l'accueil du monde le plus gracieux. Les lettres de recommandation que je lui remis de la part de M. David, son oncle, directeur de la compagnie des Indes, qui vouloit bien s'intéresser pour moi, eurent leur effet au-delà même de ce que j'en pouvois attendre dans un pays rempli de difficultés. Enfin il me promit de me seconder en toutes les occasions, & il le fit avec un zèle & des bontés dont les sciences lui sont redevables, si j'ai fait quelque chose pour elles.

1749. Avril.

Accueil gracieux du Directeur général.

L'exécution suivit de près les promesses : j'eus la liberté de m'étendre dans le pays, de l'examiner, d'en reconnoître les productions ; & pour m'en donner les moyens, M. de la Brue me procura un canot, des noirs, un interprête, enfin toutes les facilités que la compagnie des Indes spécifia au Conseil supérieur, dans une lettre où elle lui faisoit connoître ses intentions.

Arrivé dans un pays si différent à tous égards de celui d'où je sortois, & me trouvant, pour ainsi dire, dans un nouveau monde, tout ce que je voyois fixoit mon attention, parce que tout m'instruisoit. Ciel, climat, habitans, animaux, terres, végétaux, tout étoit nouveau pour moi ; je n'étois accoutumé à aucun des objets qui se présentoient. De quelque côté que je tournasse mes regards, je ne voyois que des plaines sabloneuses, brûlées par les ardeurs du soleil le plus

Description de l'isle du Sénégal.

1749. Avril. violent. L'iſle même ſur laquelle je me trouvois, n'étoit qu'un banc de ſable de 1150 toiſes de longueur, ſur 150 ou 200 toiſes au plus de largeur, & preſque de niveau avec les eaux du fleuve. Elle le partageoit en deux bras, dont l'un à l'orient avoit environ 300 toiſes, & l'autre à l'occident avoit près de 200 toiſes de largeur, ſur une profondeur conſidérable.

Largeur du Niger vers cette iſle.

Nègres du Sénégal. Malgré ſa ſtérilité, cette iſle étoit habitée par plus de trois mille nègres, attirés par les bienfaits des blancs au ſervice deſquels la plûpart ſont fort attachés. Ils y ont bâti leurs maiſons, ou autrement leurs caſes, qui occupent plus de la moitié du terrein. Ce ſont des eſpeces de colombiers ou de glacieres, dont les murs ſont de roſeaux bien joints les uns aux autres, & ſoutenus par des poteaux plantés en terre. Ces poteaux ou piquets s'élevent à la hauteur de cinq à ſix pieds, & ſupportent une couverture ronde de paille, de même hauteur, & terminée en pointe. Chaque caſe n'a que le rez-de-chauſſée, & porte depuis dix juſqu'à quinze pieds de diamètre. Il n'y a pour toute ouverture qu'une ſeule porte quarrée, encore eſt-elle fort baſſe, & ſouvent avec un ſeuil élevé d'un bon pied au-deſſus de terre; deſorte que pour y entrer il faut incliner le corps en levant fort haut la jambe, ce qui fait prendre une attitude auſſi ridicule que gênante. Un ou deux lits donnent ſouvent à coucher à toute une famille, y compris les domeſtiques, qui ſont pêle-mêle & côte à côte de leurs maîtres & des enfans de la maiſon. Ces lits conſiſtent en une claie poſée ſur des traverſes, ſoutenues par de petites fourches, à un pied au-deſſus de terre. Une natte qu'ils étendent deſſus, leur tient lieu

Leurs maiſons ou caſes.

Leurs lits.

de paillaſſe, de matelas, & pour l'ordinaire de draps & de couverture; pour des oreillers, ils n'en connoiſſent point. Leurs meubles ne les embarraſſent pas beaucoup : ils ſe bornent à quelques pots de terre, qu'on appelle *canaris*, à des calebaſſes, des ſébilles & autres utenſiles ſemblables.

1749. Avril.

Leurs meubles.

Toutes les caſes d'un même particulier ſont fermées d'une muraille ou paliſſade de roſeaux d'environ ſix pieds de hauteur : on donne à ces ſortes de murs le nom de tapade. Quoique les nègres gardent peu de ſymmétrie dans la poſition de leurs maiſons, les françois de l'iſle du Sénégal les ont accoutumés à obſerver une certaine régularité & une uniformité dans la grandeur des tapades, qu'ils ont reglées de maniere qu'elles forment une petite ville, percée de pluſieurs rues bien alignées & fort droites. Elles ne ſont point pavées, & heureuſement elles n'en ont pas beſoin, car on ſeroit fort embarraſſé de trouver la moindre pierre à plus de trente lieues à la ronde. Les habitans tirent même un parti plus avantageux de leur terrein ſabloneux : comme il eſt fort profond & très-meuble, il leur ſert de ſiége; c'eſt leur ſopha, leur canapé, leur lit de repos. Il a encore quelques autres bonnes qualités; c'eſt que les chûtes n'y ſont point dangereuſes, & qu'il eſt toujours d'une grande propreté, même après les plus grandes pluies, parce qu'il imbibe l'eau facilement, & qu'il ne faut qu'une heure de beau tems pour le ſécher. Au reſte, cette ville ou village, comme on voudra la nommer, eſt la plus belle, la plus grande, & la plus réguliere de toutes les villes du pays : on y compte, comme je l'ai déja dit, plus de trois

Tapade, ce que c'eſt.

Rareté des pierres.

1749. Avril. mille habitans : elle a plus d'un quart de lieue de longueur, ſur une largeur égale à celle de l'iſle, dont elle occupe le centre, aſſez également diſtribuée aux deux côtés du fort qui la commande.

Taille des hommes. On peut dire que les nègres du Sénégal ſont les plus beaux hommes de la Nigritie. Leur taille eſt pour l'ordinaire au-deſſus de la médiocre, bien priſe, & ſans défaut. Il eſt inoui qu'on en voie de boiteux, de boſſus, de noués, à moins que ce ne ſoit par accident. Ils ſont forts, robuſtes, & d'un tempérament propre à la fatigue. Leurs cheveux ſont noirs, friſés, cotoneux & d'une fineſſe extrême. Ils ont les yeux noirs & bien fendus, peu de barbe, les traits du viſage aſſez agréables, & la peau du plus beau noir. Leur habillement. habillement ordinaire conſiſte en un petit morceau de toile qui leur paſſe entre les cuiſſes, & dont les deux bouts relevés en haut & pliſſés, forment une eſpece de caleçon qui ſe ferme avec un cordon par devant : c'eſt ainſi qu'ils couvrent leur nudité. Ils ont auſſi une pagne, c'eſt-à-dire, une piece de toile de coton, de la figure d'une grande ſerviette, qu'ils paſſent négligemment ſur l'une des deux épaules, en laiſſant flotter un bout ſur leurs genoux.

Taille des femmes. Les femmes ſont à peu près de la taille des hommes, également bienfaites. Leur peau eſt d'une fineſſe & d'une douceur extrême. Elles ont les yeux noirs, bien fendus ; la bouche & les lèvres petites, & les traits du viſage bien proportionnés. Il s'en trouve pluſieurs d'une beauté parfaite. Elles ont beaucoup de vivacité, & ſur-tout un air aiſé de liberté qui fait plaiſir. Elles ſe ſervent, pour ſe couvrir, de deux

Leur habillement.

pagnes, dont l'une qui fait le tour de leur ceinture, descend jusqu'aux genoux, & tient lieu de jupon; l'autre leur couvre les deux épaules, & quelquefois la tête. Cet habillement est assez modeste pour un pays si chaud; mais elles se contentent pour l'ordinaire de la pagne qui leur couvre les reins, & quittent l'autre pour peu qu'elle les incommode. On juge bien qu'elles ne sont pas long-tems à s'habiller, ou à se deshabiller, & que leur toilette est bientôt faite. 1749. Avril.

Comme l'isle du Sénégal est de la dépendance du royaume d'Oualo, les nègres qu'on y voit, sur-tout les libres, sont de cette nation. Ils sont, généralement parlant, d'un naturel doux, sociable & obligeant. Ceux que la Compagnie entretenoit à mon service, étoient Oualofes, comme ils se disent, ou par corruption Yolofes. Caractere des nègres Oualofes.

J'employai les premiers mois de mon arrivée, non-seulement à étudier les mœurs & le caractere des habitans, mais encore à apprendre la langue oualofe, qui est la plus répandue dans le pays : car je n'ignorois pas qu'elle me seroit d'une grande utilité, & même d'une nécessité indispensable, pour les recherches que je me proposois. Dans cette vûe je les fréquentois, & me trouvois avec eux le plus souvent qu'il m'étoit possible. Enfin quand je me crus assez instruit de leurs usages, familiarisé avec leurs manieres, & en état de sçavoir comment je me comporterois dans une terre qui faisoit depuis long-tems l'objet de mes plus ardens desirs, je pensai à me répandre de côté & d'autre. L'Auteur apprend leur langue.

Les sables mouvans de l'isle du Sénégal, des chiendens, des mangliers & quelques liserons ne suffisoient Isle de Sor.

1749. Avril. pas pour occuper bien long-tems un naturaliſte. Je ne pouvois trouver de quoi m'inſtruire qu'en traverſant le fleuve pour viſiter le continent. J'y paſſois dans mon canot le plus ſouvent qu'il m'étoit poſſible, ſouvent même pluſieurs jours de ſuite. L'iſle de Sor eſt la premiere terre qui ſe préſente au bord oriental du fleuve, & qui fait face à l'iſle du Sénégal. Elle a plus d'une lieue de longueur, & eſt partagée par de petites rivieres qu'on nomme *marigots*. Ses ſables qui ne different en rien de ceux de l'iſle du Sénégal, ſont d'une fertilité inconcevable. Ils forment dans ſon milieu pluſieurs collines d'une pente fort douce, & couvertes de gommiers blancs, de gommiers rouges (1), & d'autres arbres tous épineux, & d'un accès très-difficile.

10 Mai. Promenade ſur cette iſle. Je deſcendis pour la premiere fois ſur cette iſle le 10 de mai, accompagné de mon interprête & des deux nègres qui avoient conduit mon canot. Elle eſt bordée d'un bois très-épais, au travers duquel on trouve, avec bien de la peine, un ſentier par où il faut néceſſairement paſſer pour pénétrer dans ſon intérieur. Ce ſeroit un petit mal, ſi l'on n'étoit pas continuellement arrêté par les épines qui s'accrochent aux habits, & déchirent les jambes: pour moi j'en étois quitte pour quelques morceaux de ma veſte ou de ma chemiſe, ſeuls vêtemens qu'on puiſſe ſouffrir dans un pays ſi chaud, où la chemiſe ſeule gêne encore beaucoup; mais mes nègres avec toute leur ſoupleſſe, y laiſſoient ſouvent quelques lambeaux de leur peau,

(1) Eſpeces d'acacies ſur leſquelles on recueille les deux ſortes de gommes, la blanche & la rouge, connues autrefois ſous le nom de gomme Arabique, & aujourd'hui ſous celui de gomme du Sénégal.

ſans

ſans parler des épines qui leur entroient dans les pieds ; car la plûpart ne font pas uſage des ſandales. N'eſt-il pas étonnant que depuis plus de trente ans que les habitans de cette iſle ont commerce avec ceux de l'iſle du Sénégal, ils ne ſe ſoient pas donné la peine de s'ouvrir un chemin praticable ? Y a-t-il rien qui prouve mieux la pareſſe & la négligence des nègres ? Leur grand chemin, la grande route de cette iſle, eſt un ſentier, qui même ne mérite pas ce nom, puiſque ſouvent on eſt obligé de ſe mettre ventre à terre pour y paſſer. Malgré ces difficultés je me tirai d'embarras. 1749. Mai.

Mes nègres m'apprirent qu'il y avoit du gibier dans cet endroit. J'avois mon fuſil ; ils portoient auſſi chacun le leur. J'y chaſſai quelques heures, ſans me rebuter des courbettes qu'il falloit faire à chaque inſtant ſous les épines. Des perdrix & quelques lievres que je tuai, me dédommagerent de mes fatigues. Le lievre de ce pays n'eſt pas tout-à-fait celui de France : il eſt un peu moins gros, & tient pour la couleur du lievre & du lapin. Il ſemble que ſa chair blanche le rapproche davantage du lapin ; mais il ne terre point. Sa chair eſt d'une délicateſſe & d'un goût exquis. On ne peut pas dire la même choſe de celle de la perdrix : elle eſt d'une dureté qui la fait mépriſer. Je ne ſçai même ſi on ne doit pas lui donner plutôt le nom de gelinote, car elle en a la groſſeur & à peu près les couleurs. Deux forts ergots qu'elle porte derriere les pieds, la diſtinguent ſuffiſamment des autres eſpeces de ce genre. Lievres. Perdrix.

Content de ma chaſſe, je pourſuivis juſqu'au village Village de Sor.

1749. Mai. de Sor qui donne ſon nom à cette iſle. Pour y arriver, il me fallut paſſer deux marigots : ce ſont des rivieres, dont tout le pays eſt tellement coupé, qu'on ne peut faire deux pas ſans trouver ſon chemin barré. J'avois un expédient lorſqu'elles n'étoient pas trop profondes ; c'étoit de me faire porter par mes nègres. Je m'en ſervis en cette occaſion : l'un d'eux me prêta ſes épaules, & comme ſes habits ne l'embarraſſoient pas, il fut bientôt dans l'eau juſqu'à la poitrine, & me paſſa dans un inſtant, & comme en courant, le premier marigot qui avoit plus de largeur que la Seine au Pont-Royal. Voilà quelle fut ma monture (qu'on me paſſe ce terme) : c'eſt la plus ſûre pour ces ſortes de trajets, parce que ces gens-là ſont accoutumés à cheminer dans ces plaines d'eau, comme dans celles de terre, & qu'ils en connoiſſent toutes les routes : auſſi je n'en avois point d'autre lorſqu'il s'agiſſoit de traverſer une riviere ou un étang de moyenne profondeur ; je ne le répeterai plus.

Paſſage de deux marigots.

Mes pieds, malgré mon attention, avoient trempé dans l'eau ; mais ils ne furent pas long-tems à ſe ſécher. J'avois à marcher ſur des ſables qu'on auroit tort d'appeller autrement que des ſables brûlans, puiſqu'on y éprouvoit dans les tems les plus ordinaires, une chaleur de 60 degrés & même davantage, comme je l'ai reconnu depuis, par des obſervations que j'ai ſuivies ſcrupuleuſement au thermometre de M. de Reaumur. On peut faire l'eſſai de ſe procurer une pareille chaleur aux pieds, dans un tems où celle de l'air libre ſera de 22 degrés à l'ombre, comme il étoit alors ſur l'iſle du Sénégal le 10 mai, dans un jour des plus froids de

Chaleur exceſſive des ſables.

1749. Mai.

l'hiver du pays : on jugera facilement quelle doit être la ſenſibilité d'un Européen tranſporté d'un climat tempéré, au climat le plus chaud de l'Univers. Mes ſouliers s'y racorniſſoient, ſe coupoient, puis tomboient en poudre : les pieds même de mes nègres crevaſſoient ; & la ſeule réflexion de la chaleur du ſable me faiſoit lever toute la peau du viſage, & m'y cauſoit une cuiſſon qui duroit quelquefois cinq ou ſix jours. Tels étoient les effets les plus ordinaires de la grande chaleur que j'avois à éprouver quand je me promenois dans les terres du Sénégal : effets qui augmentoient à proportion que la chaleur au lieu de 22 degrés, montoit au 34e à l'ombre, c'eſt-à-dire, dans l'air le plus froid. A ces incommodités, il faut joindre celle du ſable mouvant, qui, outre qu'il fatigue beaucoup parce qu'on y enfonce juſqu'à la cheville du pied, remplit les ſouliers d'un poids tout-à-fait gênant. Ce fut alors que je reconnus l'utilité de cette peau épaiſſe de plus d'un travers de doigt, que la nature a placée ſous les pieds des nègres, qui, en leur ſervant de défenſe contre la dureté des corps étrangers, les diſpenſe de l'uſage des ſouliers. Je m'accoutumois cependant peu à peu à ces genres de fatigues ; car il n'eſt rien dont on ne vienne à bout avec de la bonne volonté, & ce point ne me manquoit pas.

Effets de cette chaleur.

Incommodités des ſables.

Après les alternatives d'un paſſage au travers des bois d'épines, des rivieres, & des ſables ardens, j'arrivai, chaſſant & herboriſant, au village de Sor. J'y trouvai le Gouverneur que les nègres connoiſſent ſous le nom de *Borom-dek*, c'eſt-à-dire, Maître du village. C'étoit un vénérable vieillard d'environ cin-

Réception de l'Auteur chez le Gouverneur de Sor.

1749. Mai. quante ans, qui avoit la barbe blanche & les cheveux gris. Quand je dis un vieillard de cinquante ans, c'eſt qu'il eſt de fait que les nègres du Sénégal ſont réellement vieux dès l'âge de quarante-cinq ans & ſouvent plutôt : & je me ſouviens d'avoir entendu dire pluſieurs fois, à des françois anciens habitans du Sénégal, qu'ils avoient remarqué que la vie des nègres de ce pays ne paſſoit guères ſoixante ans ; remarque qui s'accorde parfaitement avec les obſervations dont j'ai tâché de m'aſſurer pendant mon ſéjour au Sénégal. Mais pour revenir au maître du village de Sor, c'étoit un grand homme, de bonne mine, qui portoit ſur ſa phyſionomie un caractere de douceur & de grande bonté : il s'appelloit *Baba-ſec*. Il étoit aſſis ſur le ſable à l'ombre d'un jujubier (1) planté devant ſa caſe, où il fumoit & converſoit avec quelques amis. Auſſi-tôt qu'il m'apperçut, il ſe leva, me préſenta trois fois la main, puis la porta tantôt à ſon front, tantôt à la poitrine, me demandant à chaque fois en ſa langue, comment je me portois. J'en fis autant de mon côté en même tems, parce que je compris bien que c'étoit la façon de ſaluer uſitée dans le pays. Il ne m'ôta point ſon bonnet, car il n'en portoit pas ; pour moi je ſuivis la coutume des françois, qui eſt de ne ſe pas découvrir devant les gens de ſa couleur. Il me fit apporter enſuite une natte ſur laquelle je m'aſſis ; & il ſe mit ſur un des coins, ſans qu'il me fût poſſible de le faire approcher du milieu. C'eſt une marque de reſpect qu'ils portent aux françois, qu'ils regardent comme des

Salut des nègres.

Leur reſpect pour les françois.

(1) Jujuba aculeata, nervoſis foliis infrà ſericeis flavis. *Burm. Thez. Zeyl. p.* 131. *tab.* 61.

grand-gents, c'eſt-à-dire, comme des ſeigneurs bien au-deſſus d'eux. En effet, ils n'ont pas tout-à-fait tort; & il faut, autant que l'on peut, les entretenir dans cette eſpece de ſoumiſſion : auſſi ne le preſſai-je pas beaucoup. Deux de ſes femmes, car la polygamie eſt établie dans ce pays, vinrent un moment après avec ſes enfans, me faire compliment, & m'apporterent quelques jattes pleines de lait, des œufs & des poules. Je bus un peu de lait & les remerciai du reſte. 1749. Mai.

Leur dîner ne devoit pas tarder, & Baba-ſec comptoit ſur moi. En attendant la curioſité me porta à viſiter le village. Les caſes n'y étoient ni ſi grandes ni ſi belles que celles que j'avois vues dans l'iſle du Sénégal. La couverture deſcendoit dans quelques-unes preſque juſqu'à terre, & étoit relevée ſur le devant de la porte de quelques piquets, pour y former une eſpece d'auvent où l'on étoit à couvert des rayons du ſoleil. Dans d'autres, les murailles étoient enduites d'un torchis de terre graſſe, pétrie avec de la bouſe de vache, qui exhaloit une aſſez mauvaiſe odeur. Dans celles-ci on avoit pratiqué deux ouvertures oppoſées, dont chacune n'étoit qu'un œil de bœuf d'un pied & demi de diametre, percé dans le mur à la hauteur de deux pieds. J'avois trouvé les portes quarrées de l'iſle du Sénégal fort gênantes, je trouvai celles-ci bien autrement ridicules, quand il fallut faire toucher mes genoux au menton pour y entrer. L'intérieur de ces caſes reſſembloit en tout à celles que j'avois vues au Sénégal. Les rues étoient auſſi peu régulieres que les caſes, & fort étroites. Malgré le peu de ſymmétrie Maiſons ou caſes de Sor.

1749. Mai.

qu'obſervent les architectes de ces maiſons, les villages ne laiſſent pas d'être agréables, parce qu'ils ſont plantés çà & là d'arbres, qui en procurant de la fraîcheur, recréent la vûe par une verdure continuelle.

Nudité des enfans.

Les enfans de l'un & de l'autre ſexe, même ceux qui avoient déja neuf ou dix ans, âge auquel commencent à ſe déclarer les ſignes de puberté, étoient réellement nuds. Les filles avoient pour ornement autour des reins quelques ceintures de verroteries, ou à leur défaut, de vertebres de requien (1), ou de quelques coquillages enfilés comme des grains de chapelets. On s'imaginera peut-être que ces enfans dans cet état de nudité, devoient ſe déconcerter à la vûe d'un étranger : point du tout; on a beau les approcher, & même leur faire des niches, on ne les voit point affecter aucun air voluptueux de liberté; & ſans paroître honteux, ils n'ont rien que d'aiſé & de naturel dans leur contenance. On ſera ſans doute également ſurpris d'entendre dire que les enfans qui avoient à peine ſix mois commençoient à marcher abandonnés à eux-mêmes. C'étoit un plaiſir de voir ces foibles créatures ſe traîner, au ſoleil ſur le ſable, à quatre pattes comme des petits ſinges, & de les entendre avec un air de contentement, marmotter déja quelques mots entre leurs dents. Les femmes avoient toutes autour du corps une demi-pagne qui leur ſervoit de jupe; du reſte elles étoient nues de la ceinture en haut. Comme elles ſont pour l'ordinaire fort bienfaites, elles ont toujours fort bon air dans ce deshabillé, ſur-tout quand

(1) Poiſſon vorace, du genre des chiens de mer. Les jeunes requiens ſont un mêts fort goûté des nègres.

on eſt fait à leur couleur : ceux qui n'y ſont pas accoutumés, doivent ſe contenter de regarder leur taille, qui eſt ce qu'elles ont de plus beau. 1749. Mai.

De quelque côté que je tournaſſe les yeux dans ce riant ſéjour, tout ce que j'y voyois me retraçoit l'image la plus parfaite de la pure nature : une agréable ſolitude qui n'étoit bornée de tous côtés que par la vûe d'un payſage charmant ; la ſituation champêtre des caſes au milieu des arbres, l'oiſiveté & la molleſſe des nègres couchés à l'ombre de leurs feuillages, la ſimplicité de leur habillement & de leurs mœurs, tout cela me rappelloit l'idée des premiers hommes, il me ſembloit voir le monde à ſa naiſſance.

Mon eſprit s'occupoit agréablement de ces penſées, lorſqu'on vint m'avertir que le Gouverneur du village m'attendoit pour dîner. Je retournai ſur mes pas, guidé par mes nègres dans ce labyrinthe de caſes, où je me ſerois perdu facilement. Je le retrouvai dans l'endroit où je l'avois laiſſé, avec ſes enfans & quelques amis. Ils étoient aſſis les jambes croiſées ſur le ſable, autour d'une grande jatte de bois pleine de couſcous : c'eſt une bouillie épaiſſe & grenue, faite de deux eſpeces de mil. Il me fit aſſeoir auprès de lui, & commença à manger en portant ſa main dans le plat, & prenant une petite poignée de couſcous, qu'il roula avec les doigts, faute de cuillier & de fourchette, dont l'uſage n'eſt pas encore venu juſques chez eux. Il m'invita enſuite à en faire autant. Je ne me fis pas prier, & je ſuivis ſon exemple ; car je ne m'écartois jamais de ce principe, que rien n'eſt plus capable de gagner la confiance & l'amitié des étrangers chez leſ- Dîner avec le Gouverneur de Sor.

1749. Mai. quels on ſe trouve, que de ſe conformer à leur maniere de vivre & à leurs uſages; & je m'en ſuis toujours bien trouvé. Le couſcous étoit au requien : ils le trouverent excellent ; & une des meilleures preuves c'eſt que le plat fut bien nettoyé: Pour moi j'en jugeai moins favorablement. Mais les goûts ſont différens, & il n'eſt pas permis d'en diſputer. Rien à mon ſens n'eſt plus inſipide que cette ſorte de mêts, & la maniere de le manger n'eſt guères moins dégoûtante. Je m'y fis pourtant, & le trouvai aſſez bon par la ſuite. Ce ſeul ſervice compoſa tout notre feſtin.

Le repas fini, une jeune eſclave, dans ſon habit de nature, nous préſenta tour à tour une jatte pleine d'eau dans laquelle chacun but, après quoi on s'y lava la main qui avoit fait l'office de cuillier. C'eſt toujours la droite : la gauche eſt deſtinée à des uſages qui ne ſont pas compatibles avec la propreté. Ces pratiques ſont, comme la polygamie, une ſuite des préceptes de la religion Mahométane qu'ils ont embraſſée, & dont ils n'admettent que les principes qui ſont les plus conformes à leurs uſages & à leur maniere aiſée de vivre.

Les femmes ne mangent point avec leurs maris.

J'avois été fort ſurpris de ne voir aucune des femmes de mon hôte manger avec lui; mais j'appris que c'étoit la coutume dans le pays, & qu'aucune femme n'avoit jamais eu cet avantage, parce qu'ils ſont perſuadés, en bons mahométans, qu'il n'y a point de paradis pour elles. Ainſi elles mangerent après nous, & de la même façon, c'eſt-à-dire, ſans table, ſans aſſiettes, ni nappe, ni cuilliers, ni fourchettes, ni couteaux, ni ſerviettes.

Pour remercier mon hôte de ſes bonnes façons, je lui

lui fis préſent de quelques pattes de fer (1), & je diſtribuai des verroteries à ſes femmes & à ſes enfans. Il voulut me retenir à un bal qui alloit commencer ; mais je le priai de remettre la partie à un autre tems, parce que le jour commençoit à baiſſer. Nous nous quittâmes ainſi fort contens l'un de l'autre. Les guiriots (2) en reconnoiſſance de la généroſité dont j'avois uſé à leur égard, m'accompagnerent juſques à plus de deux cens pas, jouans du tambour, au ſon duquel toute la jeuneſſe danſoit en cadence, pour me témoigner ſa joie. Enfin je les perdis de vûe, & me hâtai de retourner à l'iſle du Sénégal. 1749. Mai.

Je ne fus pas médiocrement ſatisfait de ma premiere réception chez le ſeigneur de Sor. Elle m'apprit qu'il y avoit beaucoup à rabattre de ce que j'avois lû partout, & de ce que j'avois entendu dire du caractere ſauvage des Africains ; & je crus que cela ne devoit point regarder ceux du Sénégal. Il n'en falloit pas davantage pour m'encourager à me répandre de plus en plus parmi eux ; & je fus ravi d'apprendre quelque tems après, qu'il devoit partir dans le courant du mois ſuivant, un bateau pour traiter des bœufs à l'eſcale des Maringoins. Un Employé de la Compagnie chargé de cette traite, m'engagea à faire le voyage avec lui. Nous nous embarquâmes le 16 juin de grand matin ſur le Niger. Nous le ſuivîmes en montant, & quand nous fûmes à la pointe de l'iſle Biſêche, nous commençâmes à perdre de vûe l'iſle du Sénégal, qui

16 Juin. Voyage à l'eſcale des Maringoins.

(1) La patte de fer eſt la douziéme partie d'une barre de neuf pieds de long : elle ſert de monnoie dans le pays.

(2) C'eſt le nom que les nègres donnent aux muſiciens & aux tambours du pays.

1749. Juin. en eſt diſtante d'environ une lieue. Nous avions l'iſle Biſêche ſur notre droite, & l'iſle au Bois ſur la gauche. Toutes deux étoient bordées de mangliers qui donnoient à notre navigation tout l'agrément d'une promenade dans une belle & large avenue d'arbres. Les mangliers (1) ont quelque choſe de trop ſingulier pour les paſſer ſous ſilence. Ces arbres, dont les plus grands n'ont communément que cinquante pieds de hauteur, ne croiſſent que dans l'eau, & ſur le bord des rivieres où l'eau de la mer remonte deux fois par jour. Ils conſervent toute l'année la fraîcheur de leurs feuilles, comme preſque tous les autres arbres de ce pays : mais ce qui les rend plus remarquables, ce ſont de longues racines qui ſortent de leurs branches les plus baſſes, & tombent de haut en bas pour s'approcher du fond de l'eau & pénétrer dans la terre. Elles reſſemblent alors à autant d'arcades de cinq à dix pieds de hauteur, qui ſervent à ſupporter le corps de l'arbre, & à l'avancer même de jour en jour dans le lit du fleuve. Ces arcades ſont ſi ſerrées & ſi entrelacées les unes dans les autres, qu'elles font commeune terraſſe naturelle & à jour, élevée ſur l'eau avec tant de ſolidité, qu'on pourroit y marcher, ſi les branches trop fournies de feuilles n'y mettoient empêchement.

Mangliers, arbres fort ſinguliers.

Nous fîmes ainſi trois lieues dans les mangliers, après quoi, depuis le marigot de Kiala, juſqu'à celui de Torkhod, à quatre lieues & demi de l'iſle du Sénégal, nous ne vîmes ſur les deux bords du fleuve que des joncs ou roſeaux de dix à quinze pieds de

(1) Mangles aquatica, foliis ſubrotundis & punctatis. *Plum. gen. pag.* 13.

hauteur (1). Torkhod eſt un village ſitué à la gauche du Niger, ſur une colline de ſable rouge, au pied de laquelle paſſe le marigot qui porte ſon nom. C'eſt le ſeul village que nous ayons pû voir dans notre route depuis l'iſle du Sénégal. Les mangliers nous avoient ôté la vûe des autres qui ſont répandus dans les terres baſſes que le Niger inonde. La ſituation avantageuſe de Torkhod, la couleur rouge de ſa colline, la beauté des arbres dont elle eſt couverte, & la prairie ſur laquelle il domine, préſentent une perſpective fort riante. Des pêcheurs de l'endroit nous apporterent des machoirans (2), des anguilles & d'autres poiſſons qu'ils avoient pêchés dans leur petite riviere. Nous en achetâmes plus de cinq douzaines, qui ne nous revinrent pas à trois deniers la piece ; puis nous continuâmes notre route, rencontrant encore quelques mangliers ſur la rive droite du fleuve, juſqu'à une lieue près d'un village appellé Maka, où ces arbres ſe terminoient.

1749. Juin.

Perſpective du village de Torkhod.

Nous arrivâmes le même jour avant la nuit à l'eſcale des Maringoins, lieu où devoit ſe faire la traite. Il en eſt de cette eſcale, qui eſt la premiere qu'on trouve en remontant le Niger, comme du tropique pour les navigateurs en mer ; les françois qui y paſſent pour la premiere fois, s'obligent à faire une gracieuſeté aux laptots (3) : je leur fis donc délivrer la grati-

Arrivée à l'eſcale des Maringoins.

(1) Gramen dactylon bicorne tomentoſum maximum, ſpicis numeroſiſſimis. *Sloan. Jam. vol.* 1. *tab.* 15.

(2) Nhamdia braſilienſibus, bagre do Rio luzitanis. *Marcgr. p.* 149. Myſtus cirrhis ſex longiſſimis, pinnâ dorſi ſecundâ triangulari. *Gronov. Muſ. Ichth. p.* 35. *n.* 84.

(3) On appelle de ce nom les nègres qui ſont au ſervice de la Compagnie.

1749. Juin.

fication ordinaire. L'eſcale des Maringoins n'eſt éloignée que de treize lieues françoiſes au nord $\frac{1}{4}$ nord-eſt de l'iſle du Sénégal. C'eſt une plaine de fort bonne terre, qui s'étend des deux côtés du fleuve juſqu'au village de Maka que nous venions de quitter, & qui dans cette longueur de plus de ſept lieues, forme des vaſtes prairies, dans leſquelles les habitans élevent beaucoup de beſtiaux. On a donné le nom de marigot des Maringoins à une petite riviere qui vient de la mer ſe joindre au Niger un peu au-deſſous de l'eſcale, parce qu'elle eſt pleine de roſeaux extrêmement hauts & fort épais, qui ſervent de retraite à une eſpece de couſins qu'on appelle *maringoins*. Il y a des tems où ces petits animaux ſortent de ces endroits inacceſſibles, en ſi grande abondance que l'air en eſt obſcurci. On a bien de la peine à s'en garantir, parce que leur aiguillon pénétre au travers des étoffes les plus ſerrées ; & leur piquûre devient inſupportable par la prodigieuſe quantité de ces petits inſectes dont on eſt aſſailli en même tems, & qui mettent en un moment le corps comme en feu. C'eſt une des plus grandes incommodités qu'on ait à ſouffrir dans tous les lieux aquatiques.

Maringoins eſpece de couſins.

Troupeaux des maures.

Les maures nous attendoient à deux cens pas du bord ſeptentrional du fleuve, où ils étoient campés. On ne voyoit dans toute la campagne que des troupeaux nombreux de bœufs, de moutons, de cabrits & de chameaux, qui paiſſoient en toute liberté. Le lendemain je deſcendis à terre, pour voir de près les bœufs qui m'avoient paru différens de ceux d'Europe: ils étoient la plûpart beaucoup plus gros, & plus

hauts sur jambes : ils se faisoient remarquer par une loupe de chair qui s'élevoit de plus d'un pied sur le garrot entre les deux épaules. Ce morceau est un manger délicieux. Les moutons, ou, pour parler plus correctement, les beliers, car on n'est point dans l'usage de les couper, sont aussi d'une espece bien distinguée. Ils n'ont du belier de France que la tête & la queue ; du reste, pour la grandeur & le poil, ils tiennent davantage du bouc, qui lui-même n'a rien de remarquable. Tous deux ont la chair extrêmement délicate, mais souvent trop parfumée. Il semble que la laine eût été incommode au mouton dans un pays déja trop chaud ; la nature l'a changée en un poil médiocrement long & assez rare. 1749. Juin.

En traversant ces vastes troupeaux, je me trouvai insensiblement approcher de l'adouar : c'est le nom qu'on donne à un amas de tentes où se logent les maures. Ces tentes sont toutes rondes en cône, & d'une grosse étoffe de poil de chevre & de chameau, assez serrée pour être impénétrable à la pluie. Elles étoient placées les unes auprès des autres en forme de cercle, soutenues chacune par une perche qui s'élevoit au milieu, & arrêtées dans leur circonférence avec des longes de peau de bœuf, attachées à des piquets environ un pied au-dessus de terre. L'intérieur étoit tapissé tout autour de plusieurs rangs de nattes, affermies d'un côté par la tente, & de l'autre par leurs meubles, qui se bornent à quelques outres où sont renfermées leurs hardes, leur lait, leur beurre, enfin leurs provisions de bouche, & à quelques moitiés de calebasses qui leur servent de pots & de vases. Leurs tentes.

1749. Juin. Pendant que les hommes gardoient les beſtiaux, les femmes, renfermées ſous leurs tentes, s'occupoient à battre le beurre, à filer, à prendre ſoin de leurs enfans, & des autres ouvrages domeſtiques. Elles ont le teint olivâtre, les traits du viſage réguliers, les yeux grands & pleins de feu, les cheveux fort longs & nattés, pendans à quelques-unes, & relevés à d'autres. Elles me parurent auſſi avoir la taille bien faite, quoique petite, & ſur-tout beaucoup plus de réſerve que les nègreſſes. Les hommes ne ſont guères moins grands que les nègres; mais ils en different par leur couleur qui eſt rouge ou rouge brun; par leurs cheveux qui ſont médiocrement longs, crêpus & plus épais; & ſur-tout par les muſcles qui marquent davantage ſous leur peau: ils ont auſſi le viſage plus maigre, plus décharné, & la peau du corps moins tendue. Leur habillement & celui de leurs femmes conſiſte en une longue chemiſe de toile noire, & une pagne dont les femmes ſe couvrent la tête & les épaules, & que les hommes roulent tantôt autour de leurs corps comme une ceinture, tantôt autour de la tête pour imiter le turban. Cette pagne n'eſt pas toujours de coton & de couleur noire; il y a beaucoup d'hommes qui la portent de laine blanche, ſouvent bordée de rouge. J'ai parlé ci-devant d'un repas que je fis avec des nègres; mais ceux des maures ne leur cédent en rien pour la frugalité. Le lait de chameau, de vache, de chevre & de brebis, avec le mil, fait leur nourriture ordinaire; & ſouvent la gomme ſeule avec le lait leur tient lieu de tout autre mêts & de boiſſon.

Portrait des maureſſes.

Portrait des maures.

Leur habillement.

Leur frugalité.

Il n'y avoit pas encore deux mois que j'étois au Sé-

négal, & j'avois déja eu occaſion de voir & de connoître par moi-même, autant qu'il m'étoit néceſſaire pour le tems préſent, de toutes les nations qui l'habitent, les deux les plus éloignées par leurs mœurs & la maniere de vivre, celle des maures & celle des nègres. J'avois remarqué dans les uns & dans les autres un fond d'humanité & un caractere ſociable qui me donnoit de grandes eſperances pour la ſûreté que je devois trouver parmi eux, & pour la réuſſite des connoiſſances que je voulois prendre de leur pays. 1749. Juin.

Le jour ſuivant je parcourus, herboriſant & chaſſant, les brillantes campagnes qui ſont ſur la rive oppoſée du fleuve. Elles étoient alors toutes couvertes de la groſſe eſpece de mil appellée *guiarnatt* (1), qui approchoit fort de ſa maturité, & dont les nègres avoient enveloppé les épis avec leurs propres feuilles, pour les mettre à l'abri des attaques des moineaux qui y font ordinairement de grands ravages. Ce n'étoit pas une petite beſogne que de marcher dans la plaine au travers de ces mils, dont les cannes fort groſſes & aſſez ſerrées, avoient huit bons pieds de hauteur. La chaleur étoit étouffante, parce que le vent ne ſe faiſoit pas ſentir dans ces grandes herbes, & que le ſoleil peu éloigné du zénith dardoit ſes rayons preſque à plomb. Mes nègres pour ſe diſtraire de la longueur de la route, & pour ſe déſaltérer, arrachoient de tems en tems des cannes entieres de ce mil, & en ſuçoient la moëlle après l'avoir dépouillée de ſon écorce. Ils m'en préſenterent quelques morceaux ainſi préparés, Champs de gros mil.

(1) Milium arundinaceum, ſubrotundo ſemine ſorgo nominatum. *C. B. Pin.* 26.

1749. Juin. que je goûtai, & que je trouvai ſi doux & d'une eau ſi ſucrée que je ſuivis bientôt leur exemple. Je ne doute nullement que ces cannes de mil, traitées comme les cannes à ſucre, ne fourniſſent également une liqueur propre à faire du ſucre.

Village appellé Depleur. Enfin, après avoir cheminé pendant une demi-heure ſans voir autre choſe que des herbes autour de moi, je me trouvai au pied d'une petite dune ſur laquelle étoit bâti un village que les nègres appellent Depleur. Je l'avois examiné étant ſur le bord du fleuve, d'où il paroiſſoit ſous un point de vûe charmant. Le pied de la colline qui étoit toute de ſable pur & rougeâtre, ne montroit par-tout que des jardins. On y voyoit alors des giromons, cette eſpece de potirons particuliers aux pays chauds, qui ne cédent point à ceux des pays froids pour la groſſeur, & dont le goût ſucré a quelque choſe de plus fin & de plus délicat. Les deux eſpeces d'oſeille de Guinée (1), la verte & la rouge, arbriſſeaux de quatre à cinq pieds de hauteur, & qui ne reſſemblent à la nôtre que par le goût, y croiſſoient à merveille. Le tabac & des haricots de toute eſpece couvroient le reſte du terrein.

Jardins des nègres.

De ces jardins je paſſai dans le village ſans vouloir m'y arrêter, parce qu'il ne me paroiſſoit pas différent des autres. Comme il eſt peu fréquenté par les françois, à cauſe de ſon éloignement du fleuve, tous les petits enfans qui n'avoient pas encore vû de blancs, effrayés en me voyant, fuyoient chacun de leur côté, cherchant un aſyle entre les jambes de leurs meres, & jettoient des cris qui m'étonnerent peu, parce que

Frayeur des enfans à la vûe d'un blanc.

(1) Ketmia Indica, goſſypii folio, acetoſæ ſapore. *Plum. Cat. p.* 2.

j'en

j'en découvris bientôt la cauſe. Cependant je m'éloignois peu à peu pour éviter le tintamarre épouvantable que ma préſence avoit occaſionné, lorſqu'une femme qui m'avoit apperçu cueillant quelques fruits dans les jardins, crut me faire plaiſir en m'en apportant d'une eſpece qui eſt fort eſtimée dans le pays. En même tems elle me conduiſit au milieu du village à l'arbre d'où elle venoit de les cueillir. Il étoit fort gros, quoique peu élevé : ſes branches ſouples & pendantes, & ſes longues épines, me le firent reconnoître pour l'agialid de Proſper Alpin (1) : chez les nègres il eſt connu ſous le nom de *ſoumpe*. M'étant arrêté pour le conſidérer, je fus bientôt environné d'une troupe d'enfans des deux ſexes attirés par la curioſité. Les uns, ſoit par reſpect, ſoit par crainte, ſe tenoient à l'écart ; les autres ſe familiariſoient aſſez pour approcher de moi, me demandant des verroteries : ce ſont, comme je l'ai dit ailleurs, les marchandiſes & les ornemens du pays. La plûpart n'avoient jamais vû de blanc de ſi près ; les uns touchoient mes habits & mon linge ; d'autres prenoient mon chapeau, & mes cheveux que je portois en bourſe, ne pouvant s'imaginer qu'ils euſſent pû croître de la longueur dont ils me les voyoient ſur les oreilles ; d'autres enfin tâtoient ma bourſe, me demandant du tabac dont ils la croyoient remplie, à cauſe de la reſſemblance qu'elle avoit avec une eſpece de petit ſac de cuir quarré, dans lequel ils ſont accoutumés de porter leur tabac ſur l'eſtomac : mais quelle fut leur ſurpriſe, lorſqu'ils me virent ôter ma bourſe, & mes cheveux me tomber juſqu'à la

1749. Juin.

Scène ſingulière arrivée à l'Auteur.

(1) Agihalid. *P. Alp. Ægyp. vol. 2. p. 20.*

1749. Juin. ceinture. La liberté que je leur laiſſai d'examiner l'un & l'autre les déſabuſa bientôt, & ſur le prétendu uſage de cette bourſe, & ſur mes cheveux, dont la longueur ne leur parut plus douteuſe dès qu'ils les virent réellement attachés à ma tête.

La ſcène ſinguliere que je venois d'eſſuyer, ſans m'y être attendu, me fit faire pluſieurs réflexions au ſortir de là. Il me revint dans l'idée que la couleur blanche ſi oppoſée à la noirceur des Africains, étoit la premiere choſe qui avoit frappé les enfans : ces pauvres petites créatures étoient alors dans le même cas que nos enfans, lorſqu'ils voient pour la premiere fois un nègre. Je me rappellai encore que la ſeconde particularité qui avoit étonné les autres, étoit la longueur & l'épaiſſeur de mes cheveux, par rapport aux leurs qui ſemblent une laine très-fine & friſée; & en dernier lieu la peſanteur & la gêne de mon habillement, qui cependant ne conſiſtoit qu'en une ſimple veſte de toile de coton fort légere. L'on ceſſera d'être ſurpris de ce que les uns me demandoient des marchandiſes, & les autres du tabac, lorſqu'on ſçaura que les nègres, de tout âge, de tout ſexe & de toute condition, ſe ſont accoutumés à demander aux blancs juſqu'aux plus petites bagatelles, lorſqu'ils ne peuvent pas les eſcamoter. On a bien raiſon de dire que ce ſont les quêteurs & les voleurs les plus adroits qu'il y ait au monde.

Plantes des environs de l'eſcale aux Maringoins. Au lieu de ſuivre le chemin que j'avois pris au travers des champs ennuyeux de mil pour me rendre à *Depleur*, je retournai par la prairie qui eſt au-deſſus. Je n'y vis pour tous arbres que quelques gommiers,

une quantité prodigieuſe de tamaris ſemblables à celui de Narbonne, le ſesban (1) arbriſſeau, & une grande eſpece de ſenſitive épineuſe, que les nègres appellent *guérackiao*, c'eſt-à-dire, bon-jour, parce que, diſent-ils, lorſqu'on la touche ou qu'on lui parle de près, elle incline auſſi-tôt ſes feuilles pour ſouhaiter un bon jour, & témoigner qu'elle eſt ſenſible à la politeſſe qu'on lui fait. Parmi les herbes dont la prairie eſt couverte, on remarque le *juſſiæa* (2), la perſicaire (3), une alſine (4), pluſieurs eſpeces de *mollugo*, beaucoup de gramens, le *coldenia* (5), & une petite ſenſitive rampante & ſans épines, qui eſt infiniment plus délicate & plus ſenſible que toutes les eſpeces que je connois. 1749. Juin.

Je ne négligeai pas de viſiter auſſi, les jours ſuivans, les villages & les campagnes voiſines, où je trouvai abondamment une eſpece d'arbriſſeau inconnu juſqu'ici aux Botaniſtes, & que les maures nomment *guerzim*. Je découvris encore un grand nombre d'autres plantes nouvelles qu'il ſeroit inutile de nommer ici, & dont je donnerai les deſcriptions & les figures dans un ouvrage particulier.

Il y a dans ces quartiers beaucoup de ſangliers, mais il ne me fut pas poſſible d'en joindre un ſeul. Je tuai pluſieurs de ces oiſeaux que les françois appellent Oiſeaux appellés gros-yeux,

(1) Sesban. *P. Alp. Ægypt. vol.* 2. *p.* 12.

(2) Juſſiæa erecta, floribus tetrapetalis octandris ſeſſilibus. *Linn. Fl. Zeyl.* 170.

(3) Perſicaria maderaſpatana, longiore folio hirſuto. *Pluk. Phytogr. tab.* 210. *fig.* 7.

(4) Alſine lotoides ſicula. *Bocc. rar. pl.* 21.

(5) Coldenia. *Linn. Fl. Zeyl.* 69.

1749. Juin.

gros-yeux. Ils les ont en effet d'une grandeur qui n'a aucune proportion avec celle de la tête. La forme de leur corps, & celle des pieds qui ſont diviſés en trois doigts, les rapprochent fort de l'outarde. Ils ont la groſſeur de la poule, & le plumage d'un gris cendré mêlé de blanc. Leur chair eſt tendre & peut ſe manger. Ma chaſſe ne pouvoit manquer d'être fort abondante dans la prairie, car le gibier de toute eſpece y eſt extrêmement commun : mais elle étoit interrompue à chaque inſtant par les cris aigus & importuns d'une eſpece d'oiſeaux appellés *uett-uett* par les nègres, & criards ou pialards par les françois, parce que dès qu'ils voient un homme, ils ſe mettent à crier à toute force & à voltiger autour de lui, comme pour avertir les autres oiſeaux, qui, dès qu'ils les entendent, prennent leur vol pour s'échapper. Ces oiſeaux ſont le fléau des chaſſeurs : ils ſont ſûrs par-tout où ils en rencontrent, de trouver la place vuide de gibier peu de tems après qu'ils y ſont arrivés. Ceux-ci me mirent dans une impatience qui leur coûta cher ; comme ils vont toujours deux à deux, j'en tuai pluſieurs paires, parmi leſquelles il s'en trouva de deux eſpeces. Toutes deux ne ſurpaſſoient guères la groſſeur du pigeon ; mais elles étoient haut montées ſur jambes, & avoient le vol aſſez long. La couleur de l'une de ces deux eſpeces, étoit un gris cendré qui ſe répandoit ſur le dos & les aîles, tout le reſte de ſon corps étoit blanc. L'autre eſpece avoit les aîles & une partie de la queue noires, & ſes épaules étoient armées d'une petite corne noire, aſſez longue, de la forme & de la dureté d'un ergot, qui lui ſervoit d'arme offenſive & défenſive pour ſe battre contre les autres oiſeaux.

Chaſſe interrompue par les criards.

Nous étions au huitiéme jour de notre voyage, lorſque la traite finit, & que nous penſâmes à retourner à l'iſle du Sénégal. Les maures qui ne s'étoient rendus à cette eſcale que pour y vendre leurs beſtiaux, ayant conſommé les fourages des environs, s'étoient diſpoſés à aller camper dans un autre endroit, & même à ſe retirer vers des montagnes fort éloignées dans le nord du fleuve, pour en éviter les inondations que les premieres pluies de juin avoient depuis peu annoncées. Leurs tentes étoient déja pliées; ils les avoient miſes avec leurs meubles & utenſiles, dans des ſacs de cuir paſſé fort proprement. Le tout étoit chargé ſur des chameaux & ſur des bœufs, qui portoient leurs maiſons, leurs meubles, leurs femmes & leurs enfans. Telle eſt la vie des maures: ils ne ſont jamais fixes dans un lieu: leurs troupeaux qui ſont toutes leurs richeſſes, les obligent de changer de quartiers, ſelon que les ſaiſons & les pâturages le demandent.

1749. Juin. 23. Retour à l'iſle du Sénégal.

Décampement des maures.

Peu de tems après mon retour à l'iſle du Sénégal, il ſe préſenta une occaſion d'aller à Podor, comptoir de la Compagnie, diſtant de ſoixante lieues ou environ de cette iſle, ſur le fleuve Niger. Le bâtiment devoit aller & revenir ſans s'arrêter: néanmoins je m'y embarquai. Mes nègres ne ſe firent pas prier pour me ſuivre, & ſe rangerent avec l'équipage. On fit voile le 30 juin, en remontant le fleuve à peu près de l'oueſt à l'eſt. Les vents furent ſi favorables, qu'on arriva en trois jours à Podor. Une navigation ſi précipitée ne me permettant pas de deſcendre à terre, j'en profitai pour relever le cours du fleuve. J'obſervois les diffé-

30. Premier voyage à Podor.

Précautions pour lever le cours du Niger.

1748. Juillet. rentes largeurs de ſon lit, celle des embouchures des rivieres qu'il reçoit, l'angle que celles-ci forment en y entrant, la rencontre des iſles, & leur longueur; je ſondois auſſi ſa profondeur; enfin je ne négligeois rien de ce qui pouvoit donner à mes obſervations une plus grande exactitude, me ſervant de la bouſſole pour marquer les changemens de direction dans ſon cours, meſurant de tems en tems ſa vîteſſe, ou celle du bâtiment; & ajoûtant quelquefois à ces deux moyens l'eſtime de la grandeur des diſtances, dont j'avois une pratique auſſi heureuſe qu'on la puiſſe deſirer. Excepté quelques platons ſemés çà & là dans le lit du Niger, & que l'on évite quand les vents ne ſont pas tout-à-fait contraires, on eſt ſûr de le trouver navigable partout. Quoiqu'il fût alors dans ſa plus grande décrûe, il avoit depuis vingt juſqu'à trente pieds & davantage de profondeur. L'eau de la mer, qui y remonte année commune juſqu'au deſſus du marigot des Maringoins, à quinze lieues environ de ſon embouchure, avoit gagné cette année juſqu'au déſert, c'eſt-à-dire, à plus de trente lieues. C'eſt à peu près le terme où s'arrêtent les eaux ſalées; mais le flux & le reflux de la mer ſe fait ſentir beaucoup plus haut; il parvient juſqu'au deſſus de Podor, où il ſe rend ſenſible par le gonflement des eaux douces du fleuve, qui éprouvent les mêmes alternatives, mais en des tems moins égaux. La plus grande hauteur du flux que j'ai meſuré ſur le bord de la mer, vis-à-vis l'iſle du Sénégal, n'eſt que de deux pieds & demi dans les grandes marées des équinoxes. Il paroît donc que le Niger depuis Podor juſqu'à la mer, c'eſt-à-dire, ſur ſoixante lieues de

Les marées ſont ſenſibles à Podor.

A plus de 60 lieues de la côte.

cours, n'a guères plus de deux pieds & demi de pente; deſorte qu'on peut croire que toute cette étendue de pays fait, à l'exception des dunes qui y ſont répandues çà & là, une plaine baſſe au-delà de l'imagination, & d'un niveau tel que s'il arrivoit que la mer ſe gonflât également par-tout de vingt à trente pieds, elle ſeroit totalement couverte de ſes eaux. 1749. Juillet.

Le fort de Podor eſt bâti ſur le bord méridional du Niger, dans un lieu autrefois couvert de bois; mais la quantité que les françois en ont coupé depuis plus de dix ans qu'ils s'y ſont établis, a reculé la forêt d'une petite demi-lieue. On y voit des tamariniers de la plus belle taille, des gommiers rouges, & pluſieurs autres eſpeces d'acacies épineuſes, dont le bois extrêmement dur, imite par la couleur & la beauté de ſes veines, ceux que nous employons dans la marqueterie. Le bois-bouton, eſpece différente de celle qui croît en Amérique, y eſt fort commun. La facilité avec laquelle ſon bois ſe laiſſe travailler, & ſa belle couleur jaune, le font préférer à tous les autres dans les ouvrages de ménuiſerie. Il eſt connu chez les nègres ſous le nom de *khoſſ*. Le terrein gras & argilleux de ce pays favoriſe beaucoup les travaux du jardinage. Auſſi les françois cultivent-ils avec un grand avantage pluſieurs variétés d'oranges, de citrons, de limons; la figue, la grenade, la goyave, & beaucoup d'autres fruits excellens, comme l'ananas, la papaye, & le pignon(1), eſpece de cachiment qui peut paſſer pour

Fort de Podor.

Bois de ce pays.

Fertilité de ſon terrein.

(1) Anona maxima, foliis latis ſplendentibus, fructu maximo viridi conoide, tuberculis ſeu ſpinulis innocentibus aſpero. *Sloan. Jam. vol. 2. tab. 225. fig. 1.*

1749. Juillet. un des meilleurs fruits des pays chauds. Tous les légumes d'Europe y réuſſiſſent en perfection. Ils recueillent ſans peine les racines de batates, qui multiplient conſidérablement dans les champs humides & marécageux où ils en ont une fois planté : cette racine leur tient lieu de châtaignes & de marons, dont les meilleurs lui cèdent en bonté & en délicateſſe. Les autres fruits par leur acidité, leur fourniſſent des ſucs plus convenables à des habitans de pays chauds.

Remarque ſur les chaleurs. Pendant le peu de jours que je reſtai à Podor, le thermometre me donna 1 degré de chaleur de plus que je n'avois eu ſur l'iſle du Sénégal avant mon départ : il marquoit depuis 30 juſqu'à 31 degrés. Le 5 juillet, il étoit encore à 30 degrés à ſept heures du ſoir, après le coucher du ſoleil, dans l'expoſition la plus froide de l'air libre au nord déclinant à l'eſt.

Force ſurprenante de l'autruche. Le même jour deux autruches qu'on élevoit depuis près de deux ans dans ce comptoir, me donnerent un ſpectacle qui eſt trop rare pour ne pas mériter d'être rapporté. Ces oiſeaux giganteſques, que je n'avois apperçus qu'en paſſant dans les campagnes brûlées & ſabloneuſes de la gauche du Niger, je les vis là tout à mon aiſe. Quoique jeunes encore, elles égaloient à très-peu près la taille des plus groſſes. Elles étoient ſi privées, que deux petits noirs monterent enſemble la plus grande des deux : celle-ci n'eut pas plutôt ſenti ce poids qu'elle ſe mit à courir de toutes ſes forces, & leur fit faire pluſieurs fois le tour du village, ſans qu'il fût poſſible de l'arrêter autrement qu'en lui barrant le paſſage. Cet exercice me plût tant, que je voulus le faire répéter ; & pour eſſayer leurs forces, je fis monter

un

un nègre de taille ſur la plus petite, & deux autres ſur la plus groſſe. Cette charge ne parut pas diſproportionnée à leur vigueur : d'abord elles trotterent un petit galop des plus ſerré ; enſuite lorſqu'on les eut un peu excité, elles étendirent leurs aîles comme pour prendre le vent, & s'abandonnerent à une telle vîteſſe qu'elles ſembloient perdre terre. Il n'eſt ſans doute perſonne qui n'ait vû courir une perdrix, & qui ne ſçache qu'il n'y a pas d'homme capable de la ſuivre à la courſe ; & on penſe bien que ſi elle avoit le pas beaucoup plus grand, ſa vîteſſe ſeroit conſidérablement augmentée. L'autruche, qui marche comme la perdrix, a ces deux avantages ; & je ſuis perſuadé que celles-ci euſſent laiſſé bien loin derriere elles les plus fiers chevaux anglois qu'on eût mis à leurs trouſſes. Il eſt vrai qu'elles ne fourniroient pas une courſe auſſi longue qu'eux ; mais, à coup ſûr, elles pourroient l'exécuter plus promptement. J'ai été témoin pluſieurs fois de ce ſpectacle, qui doit donner une idée de la force prodigieuſe de l'autruche, & faire connoître de quel uſage elle pourroit être, ſi l'on trouvoit moyen de la maîtriſer & de l'inſtruire comme on dreſſe le cheval. 1749. Juillet.

J'employai encore moins de tems à deſcendre à l'iſle du Sénégal, que je n'en avois mis à monter à Podor. Les vents de N-E., les courans du fleuve dont les eaux avoient groſſi conſidérablement par les pluies, furent ſi favorables qu'on en profita pour faire de grandes journées, ſans qu'il me fût poſſible de deſcendre à terre, ni de m'arrêter. Je ne me repentis cependant pas d'avoir fait ce premier voyage : il me fit Départ de Podor.

1749. Juillet. connoître tous les avantages que je pourrois tirer d'un ſecond & même d'un troiſiéme. J'avois compté, en relevant le plan du Niger, neuf ou dix villages ſur ſa rive ſeptentrionale, & quarante-ſept ſur la rive méridionale. Un fleuve de deux à trois cens toiſes de largeur, bordé par-tout d'arbres de différentes eſpeces, dont les feuilles ſont entretenues dans un verd toujours naiſſant; les troupeaux nombreux d'élephans que j'avois vû ſe promener ſur ſes bords, les chevaux marins, les crocodiles, une infinité d'autres animaux auſſi ſinguliers, & un plus grand nombre encore d'oiſeaux remarquables par l'éclat & la diverſité de leurs couleurs; tout cela me promettoit une matiere bien ample à des obſervations nouvelles & intéreſſantes.

Villages qui bordent le Niger.

15. Arrivée à l'iſle du Sénégal. Rendu à l'iſle du Sénégal le 15 juillet, je m'appercus de l'effet des pluies qui tomboient abondamment depuis quelques jours. L'accroiſſement du fleuve fut ſi prompt, que l'on vit le 19 le retour des eaux douces à ſon embouchure, où deux jours auparavant on avoit vû l'eau ſalée de la mer. Ce terme ſert de regle pour le partage de l'année en deux ſaiſons, qui different peu l'une de l'autre. La premiere eſt celle où il ne pleut jamais, & où les eaux du Niger ſont gâtées par celles de la mer: elle commence en décembre & finit en juin ou juillet. La ſeconde eſt celle où l'on eſt ſujet aux pluies, & où les eaux du fleuve ſont douces. Les pluies durent rarement plus de trois mois; elles commencent à la fin de juin & finiſſent avec le mois de ſeptembre.

Deux ſaiſons au Sénégal.

Je ne vois pas pourquoi nos anciens voyageurs ont appellé du nom d'été, la ſaiſon ſéche des pays de la

zone torride, & de celui d'hiver la saison pluvieuse, si le nom d'été convient à la saison la plus chaude, & celui d'hiver à la saison la plus froide : or il est certain, & je l'ai reconnu par des observations faites au thermometre pendant cinq années, que les plus grandes chaleurs arrivent constamment dans la saison pluvieuse qu'ils ont qualifiée du nom d'hiver. Les françois du Sénégal, qui se sont apperçus de l'erreur dans laquelle étoient tombés les voyageurs, ont voulu la corriger modestement, en changeant le terme d'été en celui de *basse-saison*, c'est-à-dire, celle où les eaux du Niger sont basses; & ils ont donné le nom de *haute-saison* à celle de l'hiver des anciens, parce qu'alors les eaux du Niger sont fort hautes. Sans examiner quelle a pû être la source de cette erreur, qui a été aveuglément embrassée par la plûpart des physiciens de nos jours, & qui en se répandant jusques dans les meilleurs ouvrages, influe depuis long-tems sur bien des connoissances physiques, & en particulier sur les connoissances météorologiques, aujourd'hui si embrouillées; je dois me borner à dire ici que cette fausse dénomination exige une sévere correction. J'appellerai donc, avec les françois qui habitent le Sénégal, *basse-saison* celle de la sécheresse, & *haute-saison* celle des pluies : ou encore, pour me conformer aux noms reçus dans toute l'Europe, & pour être entendu de tout le monde, je désignerai la premiere par le nom d'été, & la derniere par celui d'hiver; ensorte que l'hiver & l'été se trouveront arriver au Sénégal à peu près comme ils arrivent en France. Ces deux saisons sont, comme je l'ai dit, les seules qu'on y éprouve : on n'y

1749. Juillet.

1749. Juillet. connoît ni printems ni automne. Quand je parle d'hiver, il ne faut pas s'imaginer qu'on voie des glaces, des neiges, ou de la grêle : ce ſont de ces choſes qu'on ne connoît pas au Sénégal, & dont il n'eſt même pas poſſible de faire naître la moindre idée aux naturels du pays, de quelque comparaiſon que l'on ſe ſerve.

L'hiver du Sénégal plus chaud que l'été de la France. L'hiver du Sénégal eſt ſeulement un tems moins chaud que le reſte de l'année, quoiqu'il ſoit toujours plus chaud que les grands étés de France, dans leſquels il eſt aſſez rare qu'on voie tomber des neiges ou de la grêle.

Je reviens aux eaux du Niger dont j'ai parlé, & qui ont donné lieu à cette petite digreſſion. Elles ſont ſalées pendant la moitié de l'année vers l'iſle du Sénégal. Comme le pays eſt fort bas, qu'on n'y voit ni rochers ni aucune ſorte de pierres, mais ſeulement des ſables mouvans, il ne s'y trouve pour la même raiſon

Puits de l'iſle du Sénégal. aucune ſource d'eau : on eſt obligé de creuſer alors des puits, qui à la vérité ne donnent pas beaucoup de peine, car on trouve l'eau à trois & quatre pieds, & ſouvent à deux pieds de profondeur ; mais elle eſt toujours ſaumâtre, c'eſt-à-dire, qu'elle conſerve un petit goût de ſel communiqué aux terres par la proximité de la mer.

8 Août. Paſſage du ſoleil au zénith. Le 8 août nous étions à ce jour où le ſoleil paſſant à midi perpendiculairement ſur nos têtes, réuniſſoit l'ombre de nos corps ſous nos pieds. C'étoit pour la ſeconde fois que je voyois ce phénomene depuis mon arrivée au Sénégal : il m'avoit paru pour la premiere fois le quatriéme jour du mois de mai ; & je devois le revoir toutes les années à peu près en pareils tems. La

chaleur qu'il occaſionnoit à ſon retour du tropique du cancer vers l'équateur, étoit beaucoup plus grande que celle que ſon premier paſſage avoit excitée : car le thermometre marquoit pour les nuits du mois de mai 22 degrés, & 26 à 28 pour le jour ; au lieu que les nuits d'août donnoient 26 d. & les jours 32 d.

1749. Août. Chaleurs de cette ſaiſon.

Le 9 août & les jours ſuivans, je me promenai aux environs de l'iſle du Sénégal, & je retournai à l'iſle de Sor, dont j'ai déja parlé. L'uſage des canots européens me paroiſſant trop incommode à cauſe de leur peſanteur, pour traverſer journellement le fleuve, je jugeai à propos de me ſervir par la ſuite d'une eſpece de canot nègre, que les françois appellent *pirogue*. Ces petits bâtimens ſont faits tout d'une piece, & d'un tronc d'arbre creuſé & fort leger. Ils ont depuis dix juſqu'à trente pieds de longueur, ſur un à deux pieds de largeur & de profondeur, & ſont terminés en pointe par les deux bouts. Le mien étoit des plus grands. Lorſque j'y fus entré, mes deux nègres ſe placerent aux deux extrémités, l'un à la poupe & l'autre à la proue. Pour moi je me mis au milieu, où je n'avois d'autre ſiége qu'un barreau de traverſe, dont les deux bouts fichés dans les flancs de la pirogue, ſervoient auſſi à les tenir écartés toujours à la même diſtance. Mes nègres avoient chacun une *pagaïe* à la main : ce ſont de petites palettes de bois, faites en croiſſant, & attachées au bout d'un bâton dont ils ſe ſervent pour ramer. Celui qui étoit à la proue ſe tenoit debout, & plongeoit ſa pagaïe dans l'eau en la pouſſant derriere lui, pendant que l'autre aſſis gouvernoit avec la ſienne. Quand nous fûmes arrivés à l'autre bord du

Canots nègres.

1749. Août. fleuve, ils tirerent la pirogue à terre : c'eſt le ſeul moyen que les gens du pays aient pour mettre ces petits bâtimens en ſûreté contre les vagues qui les auroient bientôt remplies, lorſqu'ils ne peuvent pas les mouiller aſſez loin du rivage.

Cette manœuvre ne dura pas long-tems, & je portai mes pas au village de Sor. J'y fus très-bien accueilli, comme à l'ordinaire, & je demandai qu'on m'indiquât les endroits les plus propres pour la chaſſe; car dès ce jour j'avois congédié mon interprête, parce que j'avois une teinture ſuffiſante de la langue du pays, pour comprendre tout ce que les nègres me diſoient, & pour leur expliquer mes penſées. On me mena dans un quartier d'où je vis partir un troupeau de gazelles; mais je ne penſai plus à chaſſer dès que j'eus apperçu un arbre dont la groſſeur prodigieuſe attira toute mon attention. C'étoit un calebaſſier, autrement appellé pain-de-ſinge(1), que les oualofes nomment *goui* dans leur langue. Sa hauteur n'avoit rien d'extraordinaire, elle étoit de ſoixante pieds environ : mais ſon tronc étoit d'une groſſeur démeſurée; j'en fis treize fois le tour en étendant les bras autant qu'il m'étoit poſſible; & pour une plus grande exactitude, je meſurai enſuite avec une ficelle ſa circonférence, que je trouvai de ſoixante-cinq pieds : ſon diametre avoit par conſéquent près de vingt-deux pieds. Je ne crois pas qu'on ait jamais rien vû de pareil dans aucune autre partie du monde; & je ſuis perſuadé que ſi nos anciens voyageurs avoient eu connoiſſance de cet arbre, ils n'auroient pas manqué d'y ajouter bien

Arbres d'une groſſeur extraordinaire.

(1) Bahobab. *P. Alp. vol. 2. pag. 37.*

1749. Août.

du merveilleux. Il eſt auſſi fort étonnant que cet arbre ait été totalement oublié par ceux qui nous ont donné l'hiſtoire du Sénégal, d'autant mieux qu'il n'y en a guères de plus communs dans le pays. Du tronc tel que je viens de le décrire, de vingt-deux pieds de diametre, ſur huit à douze pieds de hauteur, partoient pluſieurs branches, dont quelques-unes s'étendoient horizontalement, & touchoient la terre par leurs extrémités : c'étoient les plus grandes; elles avoient depuis quarante-cinq juſqu'à cinquante-cinq pieds de longueur. Chacune de ces branches auroit fait un des arbres monſtrueux de l'Europe : enfin tout l'enſemble de ce pain-de-ſinge paroiſſoit moins former un ſeul arbre qu'une forêt. Ce ne fut pas tout : le nègre qui me ſervoit de guide me conduiſit à un ſecond qui avoit ſoixante-trois pieds de circonférence, c'eſt-à-dire, vingt-un pieds de diametre, & dont une racine, qui avoit été pour la plus grande partie découverte par les eaux d'une riviere voiſine, portoit cent & dix pieds de longueur, ſans compter la partie qui reſtoit cachée ſous les eaux de cette riviere, & que je ne pus faire découvrir. Le même nègre m'en montra un troiſiéme qui n'étoit pas fort loin de-là, & m'ajouta que ſans ſortir de cette iſle, j'en pourrois voir un grand nombre d'autres qui ne leur étoient pas beaucoup inférieurs pour la taille. Ma ſurpriſe ceſſa dès-lors, & ſatisfait d'en avoir vû trois, je me diſpoſai à chaſſer.

L'Auteur ſurpris par un grain violent.

Un vent d'eſt qui s'éleva tout à coup, avec une impétuoſité telle qu'il ſembloit devoir déraciner & enlever tous les arbres, m'empêcha d'aller plus loin. Ces coups de vent ſont les avant-coureurs ordinaires de la

1749. Août. pluie dans ces pays; & celui-ci amenoit avec lui une épaiſſe nuée qui crêva auſſi-tôt. Le village étoit loin, & l'on ne pouvoit eſpérer de le regagner. Mes nègres ne voyant aucun abri pour eux, quitterent leurs pagnes & ſe jetterent à la nage dans une petite riviere qui paſſoit auprès de cet endroit. C'eſt leur coutume, lorſqu'ils ſont ſurpris par un orage, de ſe plonger dans l'eau, plutôt que de s'expoſer à être mouillés par celle de la pluie, dont ils craignent les mauvais effets. Pour moi qui n'eus ni le tems ni la volonté de les ſuivre, je me retirai ſous le plus gros des pains-de-ſinge que je venois de voir, comptant m'y trouver à couvert comme ſous le toît d'une maiſon. Il ſembloit que le ciel fondoit en eau, tant la pluie étoit forte : chaque goutte qui tomboit s'étendoit ſur la terre de toute la largeur de la main. Je ne ſouffris rien de ſa premiere impétuoſité ; mais quelques minutes après, lorſque l'arbre eut été bien abreuvé, je fus inondé par l'eau qui ruiſſeloit de ſes branches, & leurs ſinuoſités firent comme autant de lits, d'où ſe précipitoient des torrens, qui réunis dans la vaſte ſurface du tronc, en couloient comme un fleuve. On s'imagine bien que je n'aurois pas eu beau jeu en reſtant ſous le pain-de-ſinge ; je m'en éloignai bien vîte, & me mis en pleine campagne, où je ne jouai guères plus beau rôle : j'eſſuyai là tout l'effort du grain, qui dura une bonne heure ; & je ſçus à mon retour dans l'iſle du Sénégal, qu'il y étoit tombé deux pouces trois lignes d'eau.

Les eaux du Niger parvenues à leur plus haut point d'accroiſſement, inondoient tous les environs de l'iſle du Sénégal, & les rendoient impraticables. Forcé de

renoncer

renoncer entierement à toutes ſortes de promenades, je ne voyois qu'un moyen de pouvoir employer le long intervalle de tems que devoit durer l'inondation; c'étoit de paſſer dans un pays qui en fût à l'abri. Un bâtiment partoit pour Gorée, petite iſle diſtante d'environ trente-cinq lieues marines au ſud-ſud-oueſt de l'iſle du Sénégal, & fort proche du cap Verd. Je crus ne pouvoir mieux faire que de profiter d'une commodité qui ſe préſentoit ſi à propos, & je m'y embarquai. On mit en mer le 27 août par des vents d'oueſt peu favorables; mais un grain (1) amené pendant une nuit par un vent d'eſt furieux, nous pouſſa ſi vivement qu'il nous fit faire à ſec, c'eſt-à-dire, à mâts & à cordes ſans le ſecours d'aucunes voiles, plus de chemin que nous n'en avions fait depuis ſept jours que nous étions en route. On vit pendant ce grain une lumiere que les marins connoiſſent ſous le nom de feu S. Elme: elle ſerpenta pendant près d'une minute au haut du mât, & à l'extrêmité de la girouette, où elle ſe diſſipa. Les matelots la regarderent comme un heureux préſage qui leur annonçoit la fin de la tempête, & ils ne furent pas trompés dans leurs eſpérances: le vent s'appaiſa bientôt après, & rendit à la mer ſa premiere tranquillité.

1749. Août.

27. Embarquement pour l'iſle de Gorée.

Le 4 ſeptembre au point du jour, nous nous trouvâmes par le travers du cap Verd: c'étoit un nouveau ſpectacle pour moi, qui, depuis quatre mois que j'étois arrivé au Sénégal, avois perdu l'habitude de voir des

4 Septembre. Vûe du cap Verd.

(1) On appelle de ce nom tous les coups de vents orageux qui ſont accompagnés de pluie, de tonnerre & d'éclairs; & l'on ſe ſert du terme de *grain-ſec* pour déſigner ceux qui ſont ſans pluie.

1749. Septembre.

côteaux & ſur-tout des pierres. Nous découvrîmes peu de tems après les iſles de la Magdeleine, & dans la matinée l'on mouilla dans l'anſe de Gorée. Une langue de terre baſſe, & une petite montagne très-eſcarpée, font toute cette iſle d'un ſixiéme de lieue de longueur. Malgré ſon peu d'étendue, ſa ſituation la rend aſſez agréable : du côté du ſud on y jouit d'une vûe qui n'eſt bornée que par l'horizon de la mer, & du côté du nord on découvre au loin le cap Verd, tous les autres caps & avances des terres voiſines. Quoiqu'elle ſoit dans la zone torride, on ne laiſſe pas d'y reſpirer preſque toute l'année un air frais & tempéré : cela vient de l'égalité des jours & des nuits, & de ce qu'elle eſt continuellement rafraîchie par les vents qui ſoufflent ſucceſſivement des terres & de la mer. M. de Saint-Jean, qui en eſt directeur, l'a embellie de pluſieurs beaux bâtimens : il l'a fortifiée & la fortifie encore tous les jours : entre ſes mains elle eſt devenue une place imprenable. Par ſes ſoins on y a découvert pluſieurs ſources d'eau ; les jardins ont été plantés de beaux arbres fruitiers ; on y recueille les plus excellens légumes : enfin, en lui procurant tous ces avantages, il en a fait d'une petite iſle ſéche & ſtérile, un ſéjour ſûr & charmant. Je lui avois été déja recommandé par M. de la Brue, ſon frere, directeur général de la Conceſſion, & je ne pouvois manquer de trouver auprès de lui toutes ſortes de facilités.

On mouille à l'iſle de Gorée.

Deſcription de cette iſle.

Les rochers dont l'iſle de Gorée eſt environnée, produiſent une infinité de coquillages & de poiſſons mols, qui m'occuperent pendant quelques jours, après quoi je m'embarquai le 13 du même mois, ſur un petit

13. Voyage à l'eſcale de Portudal.

bâtiment qui alloit faire une traite de bœufs & de mil à Portudal. Cette eſcale que les nègres appellent du nom de *Sali*, n'eſt éloignée que de neuf lieues au ſud de l'iſle de Gorée. La barre qui y regne, nous obligea de mouiller le bâtiment à une demi-lieue de terre, pour ne pas l'expoſer aux lames. Une pirogue m'y mena ſans aucun accident. Je me trouvai dans une terre ſabloneuſe, mais d'une fertilité inconcevable & toute couverte de bois. Le *grewia* (1), une eſpece de *polygala* à ſemence d'érable, le *rebreup* (2), & le *demboutonn* (3), faiſoient des taillis au-deſſus deſquels les monbins, appellés *ſob* dans le langage du pays, élevoient leurs têtes chargées de fruits. Les feuilles de cet arbre lui donnent aſſez l'air du freſne; mais il ſe fait bientôt reconnoître par ſes fruits qui ſont ſemblables par leur groſſeur, leur forme & leur couleur, à nos prunes de ſainte-catherine : ils étoient murs pour lors; & j'en mangeai quelques-uns, auxquels je trouvai un goût aigrelet, aromatique & fort agréable. Je vis auſſi dans ces quartiers pluſieurs fromagers épineux (5), connus par les nègres ſous le nom de *benten*, & beaucoup d'autres grands arbres. Les nègres avoient coupé ce bois en pluſieurs endroits pour y faire des champs de petit mil : il étoit alors près de ſa maturité.

1749. Septembre.

Bois du pays.

Tout ce beau pays étoit habité par des oiſeaux encore plus beaux. Le geai, dont j'ai parlé ailleurs (6), y étoit par troupes; l'éclat de ſes couleurs azurées vû

Beauté des oiſeaux.

(1. 2. 3.) Eſpeces d'arbres inconnus en Europe.

(4) Monbin arbor foliis fraxini, fructu luteo racemoſo. *Plum. gen. pag.* 44.

(5) Ceyba viticis folio, caudice aculeato. *Plum. gen. pag.* 42.

(6) *Page* 15.

1749. Septembre. à côté de la vive couleur de feu des moineaux appellés cardinaux, dont toutes les campagnes étoient alors couvertes, faiſoit un coup d'œil admirable. Ce fut dans cet endroit que je trouvai la ſeule eſpece de limaçon (1) terreſtre que j'aie obſervé dans le pays. Il étoit fort commun dans une prairie découverte, remplie de joncs, & d'ambroſie-maritime; j'en vis même pluſieurs vivans au pied des arbres voiſins, où ils étoient à l'ombre. C'eſt une choſe digne de remarque, & qui ſans doute paroîtra ſurprenante, que dans une ſi vaſte étendue de pays bien boiſé, on ne rencontre qu'une eſpece de limaçon terreſtre, pendant qu'on en voit tant d'eſpeces dans les pays tempérés.

Les françois n'ont point établi de comptoir à Portudal, & lorſqu'ils y vont en traite, ils deſcendent chez l'*Alker*, ou le Gouverneur du village, qui poſſede un grand nombre de caſes. Il m'en avoit deſtiné une dans laquelle je logeois. Une nuit que je dormois d'un profond ſommeil, je fus réveillé par un cri horrible qui mit tout le village en rumeur. Je m'informai auſſi-tôt de ce que c'étoit; & l'on me dit que l'on pleuroit la mort d'une jeune fille, qui avoit été mordue à quatre lieues de là par un ſerpent, dont le venin l'avoit fait périr en moins de deux heures; & que ſon corps venoit d'être tranſporté à ſa caſe. Le premier cri avoit été jetté, ſuivant la coutume, par une des parentes de la défunte, devant la porte de ſa caſe, qui étoit fort proche de la mienne. A ce ſignal toutes les femmes du village ſortirent en pouſſant de ſemblables

Mort d'une négreſſe.

(1) *Voyez* l'Hiſtoire naturelle des Coquillages Univalves, *genre* 5. *le limaçon, planc.* 1. *fig.* 1. Kambeul.

cris, & se rassemblerent autour du lieu d'où étoit parti le premier cri. A les voir & à les entendre, on les eût pris toutes pour des parentes de la défunte, tant elles paroissoient pénétrées de douleur, & assurément c'en eût été une démonstration des plus authentiques, si elle fût partie du fond du cœur : mais elle n'en avoit que l'apparence ; ce n'étoit qu'un pur effet de l'usage établi dans le pays. Ce tintamarre épouvantable dura quelques heures, c'est-à-dire, jusqu'au point du jour. Alors les parens entrant dans la case de la défunte, lui prirent la main, & lui firent plusieurs questions qui furent suivies de bien des offres de services : voyant qu'elle ne leur répondoit point, ils se retirerent en disant : hélas ! elle est morte. Ses amis en firent autant, puis l'on porta le corps en terre, & l'on mit à ses côtés deux pots de terre, dont l'un étoit plein d'eau & l'autre plein de couscous : c'étoit sans doute pour lui servir de nourriture, supposé qu'il lui prît encore envie de boire ou de manger. Les funérailles achevées, les cris, les hurlemens & les pleurs cesserent. Le deuil finit aussi : l'on ne pensa plus qu'à faire festin en l'honneur du mort, & l'on fit dès le soir du même jour un *folgar*, c'est-à-dire un bal, qui fut continué pendant trois nuits : voici comme il se passa.

1749. Septembre.

Cérémonie des funérailles.

Toute la jeunesse du village s'étoit rassemblée dans une grande place, au milieu de laquelle on avoit allumé un grand feu. Les spectateurs formoient un quarré long, aux deux extrêmités duquel les danseurs étoient rangés sur deux lignes opposées, les hommes d'un côté & les femmes de l'autre. Deux tambours qui se tenoient sur les côtés, pour régler la danse, n'eurent

Bal donné à cette occasion.

1749. Septembre.

pas plutôt battu la marche, que les acteurs commencerent une chanſon dont le refrain fut repeté par tous les ſpectateurs. En même tems un danſeur ſe détachant de chaque ligne, s'avança en danſant vis-à-vis de celui qu'il lui plut de l'autre ligne, à la diſtance de deux ou trois pieds, & ſe recula en cadence juſqu'à ce que le ſon du tambour les avertit de ſe rapprocher & de ſe joindre en ſe frappant les cuiſſes les unes contre les autres, c'eſt-à-dire, l'homme contre une femme, & la femme contre un homme: ils ſe retirerent enſuite, & recommencerent bientôt les mêmes ſingeries, en diverſifiant leurs danſes, autant de fois que le tambour donna le ſignal, & enfin ils retournerent à leur place. Les autres danſeurs en firent autant chacun à leur tour, mais ſans ſe repeter; puis les deux lignes s'approcherent enſemble jouant auſſi leur rôle. Ces geſtes ſont aſſez immodeſtes, comme l'on voit; mais les autres mouvemens qu'on n'apperçoit guères, ſi l'on n'y eſt pas fait, le ſont encore bien davantage. Les nègres ne font point un pas pour danſer que chaque membre de leur corps, chaque articulation, la tête même ne marquent tous en même tems un mouvement différent, & toujours en obſervant la cadence, quelque précipitée qu'elle ſoit. C'eſt dans la juſteſſe de ce nombre infini de mouvemens que conſiſte principalement l'art de la danſe des nègres: il faut être né avec une ſoupleſſe ſemblable à la leur, pour pouvoir les imiter. Cet exercice tout violent qu'il étoit, dura une bonne partie de la nuit, pendant laquelle on vuida pluſieurs pots d'une bière très-forte qu'ils font avec le mil. Ils recommencerent les deux nuits ſuivantes, & le troiſiéme jour les divertiſſemens ceſſerent. Un Européen

auroit porté le deuil pendant quelques mois ; l'Africain profite de ces accidens pour ſe réjouir : tels ſont les uſages bizarres des différentes nations ; ce qui fait naître la joie chez les unes eſt un ſujet de triſteſſe chez les autres. 1749. Septembre.

J'avois deſcendu facilement à terre en arrivant à Portudal, parce que la mer étoit traitable ; mais on fut fort embarraſſé quand il fallut s'en retourner à bord du bateau : elle étoit extrêmement groſſe, & les lames qui briſoient ſur la barre la rendoient auſſi dangereuſe que difficile. Nous nous y riſquâmes cependant dans une grande pirogue, l'Employé de traite, moi, & quelques paſſagers qui ſe diſpoſoient à jetter avec des moitiés de calebaſſes l'eau qui entreroit dedans. La pirogue étoit ainſi chargée, lorſqu'une lame qui vint à terre, l'emporta à l'aide des bras de quatre nègres, tous habiles nageurs, qui en avoient la conduite : ils la pouſſerent de toutes leurs forces, & ſauterent dedans à meſure que l'endroit où ils devoient ramer entroit dans l'eau. Nous nous trouvâmes bientôt dans les plus groſſes lames, dont quelques-unes qui s'élevoient comme de longues collines, ſe briſerent contre la pirogue, & la remplirent d'eau en nous inondant. Nous travaillâmes tous à la vuider ſans perdre courage, & nous avions aſſez d'affaires, pendant que les rameurs étoient attentifs à forcer de rames, pour éviter adroitement les lames lorſqu'elles approchoient. Tantôt la pirogue s'élevoit par une extrêmité ſur le dos d'une lame, pendant que l'autre extrêmité s'y plongeoit : tantôt elle ſe trouvoit ſupportée & comme ſuſpendue par ces mêmes extrêmités

Paſſage de la barre de Portudal en pirogue.

1749. Septembre.

ſur les pointes de deux lames différentes : quelquefois elle n'étoit ſoutenue que par ſon milieu ſur le ſommet d'une lame, de maniere que ſes deux bouts reſtoient en l'air comme en équilibre. Ce fut en cette maniere qu'expoſés à tous momens au péril évident d'être ſubmergés, nous franchîmes cette barre, avec un bonheur inoui, & que nous arrivâmes à bord du bateau, qui nous remit à l'iſle de Gorée le 24 ſeptembre à l'entrée de la nuit.

26. Promenade aux iſles de la Magdeleine.

Deux jours après, M. de Saint-Jean voulut me donner la ſatisfaction d'aller aux iſles de la Magdeleine, qui en ſont éloignées d'une bonne lieue. Il fit équiper un bateau dans lequel je m'embarquai avec lui & quelques officiers de ſon département. De ces deux iſles il n'y en a qu'une de praticable ; l'autre n'eſt qu'un rocher nud & eſcarpé, fort élevé au-deſſus des eaux, & tout blanc par les ordures que les plongeons, les goëlans, les fous & d'autres oiſeaux de mer y ont faites en s'y repoſant. L'iſle principale de la Magdeleine, quoique petite, pourroit être habitée, ſi elle avoit un port ; mais on ne peut l'aborder que par une petite anſe toute ſemée de rochers ſur leſquels la mer eſt rarement tranquille. Cette anſe fait une eſpece de cul-de-ſac ou de long canal, qui aboutit à un baſſin naturel de figure ovale, creuſé dans le roc, de douze pieds de profondeur ſur douze toiſes de longueur, & de la plus belle eau, où l'on peut ſe baigner en ſûreté. Du reſte cette iſle n'eſt qu'une montagne preſque ronde, & ſemblable à celle de Gorée : elle a auſſi deux petites ſources d'eau qui tariſſent pendant l'hiver : la vûe y eſt également belle & fort étendue, & l'air extrêmement

trêmement frais ; mais il n'y auroit aucune ſatisfaction de s'y arrêter pour ce ſeul avantage. Ses rochers ſervent de retraite à un nombre infini de pigeons ramiers naturels au pays, & qui ne différent de ceux d'Europe qu'en ce qu'ils ſont d'une délicateſſe & d'un goût plus exquis. 1749. Septembre.

J'ai dit ailleurs que les nègres ſont négligens & pareſſeux à l'excès : en voici une nouvelle preuve. M. de Saint-Jean avoit fait planter ſur cette iſle des batates, afin d'engager les nègres du voiſinage qui y viennent fréquemment, à en continuer la culture & à les multiplier, pour les vendre enſuite à la Compagnie : ils y étoient venus en effet quelques jours avant nous, & avoient enlevé les batates, ſans ſe donner la peine d'en repiquer les branches, que nous trouvâmes hors de terre & deſſéchées par les ardeurs du ſoleil. Pareſſe des nègres.

Les plantes les plus remarquables de cette iſle, étoient les mêmes que j'avois obſervées à Gorée. Dans le bas on voyoit pluſieurs eſpeces nouvelles de *ſpermacoce*, & un *helianthemoides*, que les françois appellent ſalade-de-matelots, parce qu'ils en mangent les feuilles comme le pourpier, dont elles ont le goût. Plus haut ſe trouvoient les *corchorus* (1), & pluſieurs liſerons à feuilles découpées. Le ſommet de la montagne étoit rempli d'un grand nombre d'arbriſſeaux, tels que les ricins, les *tapia* (2), & les caſſes puantes, parmi leſquels croiſſoient abondamment le *dracunculus* (3), l'*ornithogalum* à fleurs vertes, & une fort Plantes de cette iſle.

(1) Corchorus ſive melochia. *J. B.* 2. 982.

(2) Tapia arborea triphylla. *Plum. gen. pag.* 22.

(3) Arum polyphyllum ceylanicum ; caule ſcabro, viridi diluto, maculis albicantibus notato. *Comm. Hort. amſt. vol.* 1. *tab.* 52.

1749. Septembre.

jolie eſpece d'amarante (4) : enfin l'orceille couvroit les rochers les plus expoſés. Il y avoit auſſi quelques pains-de-ſinge de cinq à ſix pieds de diametre : ils portoient tous des noms d'Européens, dont les caracteres étoient gravés profondément dans leurs écorces. Nous ne voulûmes pas contrevenir à la coutume ; chacun fit ſa marque ſur ces arbres. Pour moi je me contentai de renouveller deux de ces noms qui étoient aſſez anciens pour en mériter la peine : l'un datoit du quinziéme & l'autre du ſeiziéme ſiécle. Ces caracteres avoient environ ſix pouces de longueur, mais ils n'occupoient en largeur qu'une très-petite partie de la circonférence du tronc, d'où je jugeai qu'ils n'avoient pas été gravés dans la jeuneſſe de ces arbres. Au reſte, ces inſcriptions ſuffiſent, ce me ſemble, pour déterminer à peu près à quel âge peuvent arriver les pains-de-ſinge ; car ſi l'on ſuppoſe que ceux dont il eſt queſtion ont été gravés dans leurs premiers ans, & qu'ils aient groſſi de ſix pieds dans l'eſpace de deux ſiécles, on peut calculer combien il leur faudroit de ſiécles pour parvenir à vingt-cinq pieds, qui eſt le dernier terme de leur groſſeur.

Vieilleſſe des arbres appellés pains-de-ſinge.

Après avoir reſté trois jours à herboriſer agréablement ſur l'iſle de la Magdeleine, & à obſerver les beaux coquillages qu'elle produit, nous nous rendîmes à Gorée, d'où je partis le 2 octobre pour l'iſle du Sénégal. Les vents contraires de N-E. me retinrent dix jours en mer, qui m'auroient infiniment ennuyé s'ils ne m'euſſent procuré une obſervation intéreſſante.

2 Octobre. Départ de Gorée pour l'iſle du Sénégal.

(1) Amaranthus verticillatus minor, Bengalenſis ſerpylli foliis incanis. *Pluk. Phytogr. tab.* 10. *fig.* 3.

Le 6 du même mois à six heures & demie du soir, nous étions à cinquante lieues environ de la côte, lorsque quatre hirondelles vinrent chercher gîte sur le bâtiment, & se reposerent côte à côte sur les échelons des haubans. Je les pris facilement toutes quatre, & les reconnus pour être les vraies hirondelles d'Europe. Cette heureuse rencontre me confirma dans le soupçon que j'avois formé, que ces oiseaux passoient les mers pour gagner les pays de la zone torride, dès que l'hiver approchoit : en effet j'ai remarqué depuis, qu'on ne les voit que pendant cette saison au Sénégal, avec les cailles, les bergeronettes, les écouffes & quelques autres oiseaux de passage qui toutes les années s'y rendent lorsque le froid les chasse des pays tempérés de l'Europe. Un fait qui n'est pas moins digne de remarque, c'est que les hirondelles ne nichent pas au Sénégal comme en Europe : elles couchent toutes les nuits deux à deux, ou solitairement, dans le sable sur le bord de la mer, où elles habitent plus volontiers que dans le cœur des terres.

1749. Octobre. Hirondelles de passage.

Je fus encore distrait de la longueur de cette traversée par les divertissemens que me donnoient les poissons volans. C'étoit alors leur saison : la mer en étoit, pour ainsi dire, couverte. Leur grosseur est égale à celle du goujon ou du merlan. Ils ont deux nageoires presqu'aussi longues que tout le corps, & qui leur servent d'aîles pour voler au-dessus de l'eau. Les dorades & les bonites sont d'autres poissons qui en sont très-friands : ils leur faisoient alors la chasse, & l'on voyoit à chaque instant de petites nuées de poissons volans, qui s'élevoient au-dessus de l'eau pour éviter ces cruels

Poissons volans.

1749. Octobre. ennemis, & couper en même tems leur route. Comme ils ne ſe ſoutiennent en l'air qu'autant que leurs aîles ſont humides, leur volée étoit courte, & beaucoup de ceux qui s'étoient élevés par-deſſus le navire y retomberent : nous en fîmes une capture très-abondante ſans autre artifice. J'en mangeai quelques-uns que je trouvai très-délicats & de bon goût.

12. Arrivée à l'iſle du Sénégal. Lorſque j'arrivai à l'iſle du Sénégal le 12 octobre, les arbres, les campagnes, & les prairies ſe reſſentoient également de la vigueur de la ſaiſon que les pluies avoient amenée : on ne voyoit qu'une verdure agréable qui avoit ſuccédée à une ſéchereſſe affreuſe. Les pluies avoient ceſſé : les eaux du Niger qui commençoient à décroître, devoient rendre la route de Podor plus praticable. Je ne pouvois ſaiſir un tems plus favorable à mes recherches ſur les bords du fleuve : je penſai donc à faire une ſeconde fois ce voyage. Je ſçavois bien que les vents qui ne ſont pas ordinairement bons dans cette ſaiſon, me feroient faire de petites journées. J'en augurois avantageuſement pour les travaux que je me propoſois ; & je m'embarquai le 23 du même mois. C'eſt l'ordinaire que les bâtimens qui ſe diſpoſent à faire ce voyage, ſe fourniſſent de bois vis-à-vis la pointe de l'iſle Biſêche, dans une iſle qui a retenu depuis le nom de l'iſle au Bois, à une petite lieue de celle du Sénégal. On s'y arrêta dans un fort joli quartier, où le bateau entra facilement au milieu des mangliers, & ſe trouva ſous un couvert de verdure très-agréable. Pendant que l'on fit la proviſion, je deſcendis ſur cette iſle dont le terrein inondé n'étoit qu'un marais & un bourbier continuel. Je ſen-

23. Second voyage à Podor.

tois de tous côtés une odeur gracieuſe, dont je ne devinai la cauſe que lorſqu'en pénétrant dans le bois, j'arrivai, ayant de l'eau juſqu'à mi-jambe, dans un lieu que je vis tout couvert d'une eſpece de boulette différente de celle d'Egypte. Elle étoit alors en fleurs, & répandoit une odeur extrêmement flatteuſe. 1749. Octobre.

Depuis cet endroit juſqu'au village de Maka, les deux bords du Niger ſont tellement couverts de mangliers, qu'il eſt impoſſible aux gens de pied d'y marcher. Comme les vents nous manquoient, les laptots furent obligés de haler le bâtiment à la cordelle, ayant de l'eau juſqu'à la ceinture, & quelquefois davantage. Les premieres journées furent de cinq ou ſix lieues, juſqu'à ce qu'on eût gagné l'eſcale des Maringoins, parce que le fleuve court preſque nord & ſud juſques-là, & que les vents ne furent pas tout-à-fait contraires : mais depuis cet endroit juſqu'à Podor, ſa direction change de l'oueſt à l'eſt, & l'on eut bien de la peine à faire trois lieues par jour. Tantôt c'étoit un platon (1) qui nous arrêtoit : tantôt les arbres qui bordent le fleuve empêchoient de haler à la cordelle ; & l'on paſſoit une bonne partie du jour à touer le bâtiment (2). Ces difficultés me donnoient le tems & les moyens de prendre connoiſſance du pays. Je deſcendois à terre matin & ſoir : je pénétrois les bois ; je traverſois les marais & les campagnes, herboriſant & chaſſant : jamais je ne retournois les mains vuides ; ici c'étoit une plante, un inſecte qui m'arrêtoit ; là c'étoit

Difficultés à remonter le Nigerpendant ce mois.

(1) Banc de ſable élevé ſur le fond de l'eau.

(2) C'eſt tirer le bâtiment par le moyen d'un cordage que l'on attache à un arbre, ou à un ancre qu'on laiſſe tomber au fond de l'eau.

1749. Octobre.

un quadrupède ſingulier, un oiſeau paré des plus vives couleurs : tout ce qui ſe préſentoit étoit un objet nouveau.

Nombre prodigieux de crocodiles.

Un peu au-deſſus de l'eſcale aux Maringoins, je commençai à voir des crocodiles : quand je dis que je commençai à en voir, j'entends par centaines ; car vers l'iſle du Sénégal on en trouve bien quelques-uns. Mais il ſemble que cet endroit ſoit leur rendez-vous, & même des plus gros : j'y en ai vû qui avoient depuis quinze juſqu'à dix-huit pieds de longueur, & j'ignore qu'il en exiſte de plus grands. Il y en avoit plus de deux cens qui paroiſſoient en même tems au-deſſus de l'eau, lorſque le bateau paſſa dans ces quartiers. Ils eurent peur & plongerent auſſi-tôt ; mais ils reparurent bientôt après pour reprendre haleine ; car ces animaux ne peuvent demeurer que quelques minutes ſous l'eau ſans reſpirer. Lorſqu'ils ſurnagent, il n'y a que la partie ſupérieure de leur tête & une petite partie du dos qui s'éleve au-deſſus de l'eau : ils ne reſſemblent alors à rien moins qu'à des animaux vivans : on les prendroit pour des troncs d'arbres flottans. Dans cette attitude qui leur laiſſe l'uſage des yeux, ils voient tout ce qui ſe paſſe ſur l'un & l'autre bord du fleuve, & dès qu'ils apperçoivent quelque animal qui vient pour y boire, ils plongent, vont promptement à lui en nageant entre deux eaux, l'attrapent par les jambes, & l'entraînent en pleine eau pour le dévorer après l'avoir noyé.

30. Promenade près de Gandor.

On n'avoit pas encore fait vingt-cinq lieues le 30 octobre. Je vis le matin une fort belle plaine ſur la gauche du Niger, vis-à-vis le village de Gandor ; j'y

descendis, mais j'eus bientôt lieu de m'en repentir. Après avoir marché pendant une heure, je trouvai mon chemin barré par le marigot d'Ouasoul, qui étoit alors considérable. Le fleuve fait un coude un peu au-dessus de cet endroit. Le bâtiment trouvant là le vent favorable, avoit gagné plus d'une lieue d'avance sur moi, & on ne pensoit guères à m'attendre, ignorant l'embarras où j'étois. Il falloit cependant le rejoindre. Je n'avois pris qu'un nègre Banbara qui s'étoit offert pour m'accompagner; car on ne sçauroit croire quelles peines j'avois de me faire suivre par ceux qui avoient une fois courus avec moi : ils connoissoient trop bien les dangers auxquels je m'exposois, & ils ne trouvoient pas assez de plaisir à partager les fatigues de mes promenades. 1749. Octobre.

Je fis avec mon Banbara une grande demi-lieue dans un marais formé par l'épanchement des eaux du marigot sur ces terres basses, dont je ne me tirois qu'avec peine, ayant de l'eau jusqu'aux genoux, & rencontrant à chaque pas des serpens de la grande taille, sur-tout de ceux qui ont le corps extraordinairement gros eu égard à sa longueur. Je les évitois d'aussi loin que je les appercevois; mais mon nègre me rassura en me disant qu'ils n'étoient pas malfaisans. J'en tirai un, à bout portant, qui avoit près d'un pied de diametre sur huit & demi de longueur. Il le chargea sur ses épaules comptant en faire bonne chere avec ses camarades. Serpens d'une grosseur extrême.

Lorsque j'eus avancé encore quelques pas vers le lit du marigot, j'entrai quoiqu'habillé dans l'eau jusqu'à la ceinture. Je n'eus garde d'aller plus loin : j'aurois L'Auteur arrêté par un marigot.

1749. Octobre.

trouvé quelque trou qui m'auroit fort embarraſſé. J'envoyai mon nègre ſonder le terrein, & pendant ce tems-là je montai ſur un arbre, pour m'éloigner des ſerpens & de l'eau qui commençoit à me fatiguer. Après avoir ſondé trois endroits différens, il jugea qu'il pourroit me paſſer dans celui où l'eau ne lui venoit que juſqu'aux narines en s'élevant ſur la pointe des pieds. Il étoit grand, & avoit ſix pieds & quelques lignes de hauteur. Je montai ſur ſes épaules portant mon fuſil, quelques oiſeaux, & un paquet de plantes. Il fut bientôt dans l'eau juſqu'au col, & ce ne fut pas ſans peur de ma part que je me ſentis plonger inſenſiblement juſqu'à la ceinture : je m'abandonnai alors à ſa ſage conduite, ou plutôt à ma bonne fortune, & je le laiſſai aller comme il voulut : il paſſa avec une conſtance étonnante, & ſans perdre tête, le milieu du marigot, en avalant trois fois de ſuite de l'eau qui le priva pendant quelque tems de la reſpiration. Echappé à ce pas dangereux, je vis flotter une plante d'une grande beauté : c'étoit un *cadelari* (1) à feuilles ſoyeuſes & argentées. J'oubliai tout en ce moment, & quoique mon Banbara eût encore de l'eau juſqu'au menton, je me riſquai à arracher cette belle plante. Je ſortis ainſi fort heureuſement du marigot d'Ouaſoul, qui avoit alors près de 120 toiſes de largeur, c'eſt-à-dire, environ deux fois celle de la Seine au Pont-royal, & je rejoignis mon bateau avant midi.

Il le paſſe ſur les épaules de ſon nègre, au riſque de ſa vie.

Le ſoir même, dans l'incertitude où j'étois ſi je trouverois la route praticable ſur le bord du fleuve qui m'avoit tant expoſé toute la matinée, je deſcendis ſur le

(1) Cadelari. *Hort. Mal. part.* 10. *pag.* 155. *tab.* 78.

bord

bord oppoſé, où je ne fus guères plus heureux. Je rencontrois de tems en tems des forêts de roſeaux de dix à douze pieds de hauteur, qui mettoient ma patience à l'épreuve, quand il les falloit traverſer. Il n'y avoit aucun ſentier, & ſouvent ils étoient ſi épais qu'ils ſe touchoient du haut & du bas, de maniere à me priver entierement de la vûe du ciel & de la terre.

1749. Octobre.

Forêts de roſeaux impraticables.

Les jours ſuivans ſe paſſerent plus agréablement : on arriva dans le quartier où les hippopotames, autrement appellés chevaux marins, ſont fort communs. Cet animal, le plus grand des amphibies, ne ſe trouve que dans l'eau douce des rivieres de l'Afrique ; & une choſe digne de remarque, c'eſt que l'on n'en a encore obſervé que dans cette partie du monde, à laquelle il ſemble être particulierement attaché. On lui donne communément la figure d'un bœuf : c'eſt à la vérité l'animal auquel il reſſemble davantage ; mais il a les jambes plus courtes, & la tête d'une groſſeur démeſurée. Quant à la grandeur, le cheval marin peut prendre le pas après l'éléphant & le rhinoceros. Ses mâchoires ſont armées de quatre défenſes avec leſquelles il détache les racines des arbres qui lui ſervent de nourriture. Il ne peut reſter long-tems ſous l'eau ſans reſpirer : c'eſt ce qui l'oblige de porter de tems en tems la tête au-deſſus de ſa ſurface, comme fait le crocodile. Il hennit d'une maniere peu différente du cheval, mais avec une ſi grande force qu'on l'entend diſtinctement d'un bon quart de lieue.

Hippopotames ou chevaux marins.

On voit dans ces mêmes quartiers, avec le cheval marin, une ſeconde eſpece de crocodile, qui ne cède point à l'autre pour la groſſeur. On le diſtingue par ſa

Seconde eſpece de crocodile.

1749. Octobre.

couleur noire, & par ſes mâchoires qui ſont beaucoup plus allongées. Il eſt encore plus carnaſſier : on le dit même fort avide de chair humaine.

Beauté du Niger.

Le bateau côtoyoit tantôt l'une tantôt l'autre rive du fleuve. Par-tout elles étoient bordées d'arbuſtes, communément de ſaules ou de ſesbans, couverts de liſerons ou d'apocins de pluſieurs eſpeces, qui après avoir ſerpenté autour de leurs branches, laiſſoient pendre leurs jets chargés de fleurs de différentes couleurs. Au pied de ces arbriſſeaux flottoit la perſicaire auſſi en fleur. Je navigeois ainſi dans une prairie flottante, où paiſſoit une multitude de ſauterelles, dont la couleur verte bigarrée d'un beau rouge de feu, faiſoit un effet admirable. Plus loin les palmiers élevoient leurs têtes au-deſſus des ſemeliers (1) & des acacies, dont tout le reſte du terrein étoit couvert. Enfin rien ne manquoit à la beauté de la perſpective dont mes yeux furent recréés dans un eſpace de plus de quinze lieues, depuis le déſert juſqu'au village de Bokol. Ce ſeroit la riviere du monde la plus agréable, ſi l'on n'avoit à craindre à tous momens les crocodiles, & quelquefois même les chevaux marins dont elle eſt remplie.

Rondier, eſpece de palmier.

Le palmier, dont je viens de parler, eſt celui que les nègres connoiſſent ſous le nom de *ronn* (2), qu'il a plû aux françois de changer en celui de rondier. Il porte un tronc fort gros & fort droit, ſemblable à une colomne de cinquante à ſoixante pieds de hauteur, de l'extrêmité de laquelle ſort un faiſceau de feuilles,

(1) Eſpece de *bauhinia* non décrite.
(2) Carim-pana. *Hort. Malab. vol.* 1. *pag.* 11. *tab.* 9.

qui, en s'écartant, forment une tête ronde. Chaque feuille repréſente un éventail de cinq à ſix pieds d'ouverture, porté ſur une queue de même longueur. De ces arbres les uns donnent des fleurs mâles, qui ſont ſtériles : les autres qu'on appelle femelles, ſe chargent de fruits qui ſe ſuccèdent ſans interruption pendant preſque toute l'année. On m'en apporta pluſieurs de la groſſeur d'un melon ordinaire, mais un peu plus ronds. Ils étoient enveloppés d'une peau coriace, épaiſſe comme un fort parchemin, qui recouvroit une chair jaunâtre, remplie de filamens attachés à trois gros noyaux qui en occupoient le milieu. Les nègres aiment beaucoup ce fruit : lorſqu'il a été cuit ſous les cendres, il a un peu du goût du coin : ſon odeur eſt aſſez forte, mais agréable. 1749. Octobre.

Le ſaule du Niger eſt différent de celui d'Europe. Il a les tiges & la foibleſſe de l'oſier, mais ſes feuilles ſont très-courtes & arrondies par les extrêmités. Chez les nègres il porte le nom de *kelélé*. C'eſt un arbre des plus honorés dans le pays ; ſes jeunes branches paſſent entre les mains des dames, qui en font des cure-dents. Au défaut de ceux-ci, qui laiſſent un peu d'amertume dans la bouche, on emploie les branches de quelques autres arbres de bonne odeur. Ces différentes eſpeces de cure-dents s'appellent du nom de *ſokiou*. Saule.

Les élephans, dont je voyois tous les jours un grand nombre ſe répandre ſur les bords du fleuve, ne m'étonnoient plus. Le 5 novembre comme je me promenois dans les bois qui ſont vis-à-vis le village de Dagana, j'apperçus quantité de leurs traces fort fraîches. Je les ſuivis conſtamment pendant près de deux lieues ; 5 Novembre. Promenade aux environs de Dagana.

1749. Novembre. Elephans. & enfin je découvris cinq de ces animaux, dont trois ſe vautroient couchés dans leur ſouil à la maniere des cochons, & le quatriéme étoit debout avec ſon petit, mangeant les extrêmités des branches d'une acacie qu'il venoit de rompre. Je jugeai par comparaiſon de la hauteur de l'arbre contre lequel étoit cet élephant, qu'il avoit au moins onze ou douze pieds, depuis la plante des pieds juſqu'à la croupe. Ses défenſes ſortoient de la longueur de près de trois pieds. Quoique ma préſence ne les eût pas émus, je penſai qu'il étoit à propos de me retirer. En pourſuivant ma route, je rencontrai des impreſſions bien marquées de leurs pas que je meſurai : ils avoient près d'un pied & demi de diametre. Leur fiente qui reſſembloit à celle du cheval, formoit des boules de ſept à huit pouces d'épaiſſeur.

Je viſitai le lendemain avec un plaiſir infini les belles campagnes qui ſont en deçà de Bokol. Je paſſai d'abord ſous des arbres remplis de ſinges verds, dont les gambades étoient fort divertiſſantes. Je me trouvai enſuite dans une plaine très-abondante en gibier, & où je fis une chaſſe merveilleuſe. De là j'entrai dans un petit boſquet planté auprès d'un marais qui attiroit des compagnies de pintades. Pendant que j'étois aux aguets dans cet endroit, j'apperçus un de ces énormes ſangliers particuliers à l'Afrique, & dont je ne ſçache pas qu'aucun naturaliſte ait encore parlé. Il venoit tête baiſſée ſur moi, & m'auroit infailliblement atteint ſi je ne l'euſſe, pour ainſi dire, averti de détourner ſes pas, par quelque bruit que je fis en le couchant en joue. Il étoit noir comme les ſangliers d'Europe, mais d'une taille infiniment plus haute. Il avoit quatre

Singes verds.

Sangliers.

grandes défenſes, dont les deux ſupérieures étoient recourbées en demi-cercle vers le front, où elles imitoient les cornes que portent d'autres animaux. 1749. Novembre.

Plus j'approchois de Podor, plus j'étois expoſé, parce que les bords du Niger ſont plus déſerts, ſurtout celui qui regarde le ſeptentrion. Cependant ni les dangers que je courois de la part des bêtes feroces, ni les fatigues de la chaſſe dans des bois bien défendus par leurs épines, ni les chaleurs étouffantes du vent d'eſt, qui m'obligeoient d'aller à chaque inſtant aux eaux du fleuve pour y éteindre ma ſoif ardente; tout cela ne m'effrayoit point, rien n'étoit capable d'abbattre mon courage : une ſanté merveilleuſe me ſoutenoit contre tant de peines, de périls, & de fatigues auxquelles beaucoup auroient ſuccombés. Dangers & fatigues du voyage de Podor.

Le 7 novembre il m'arriva une aventure encore plus critique & plus effrayante que celles que j'avois éprouvées juſqu'alors. Comme je me promenois alternativement tantôt ſur l'un, tantôt ſur l'autre bord du fleuve, je paſſai ce jour-là ſur le bord ſeptentrional. Je marchois en chaſſant dans une terre déſerte, qui n'avoit jamais été défrichée, toute couverte de bois auſſi anciens que le pays, & dont l'épaiſſeur ſeule, indépendamment des bêtes féroces qui s'y retirent, auroit dû m'inſpirer de la frayeur. Malgré les dangers & les incommodités inſéparables de cette chaſſe, ma curioſité me portoit à pénétrer dans les lieux les plus épais de ces bois; les animaux, les plantes & les oiſeaux que je rencontrois à chaque pas m'y invitoient. Le nègre que j'avois pris pour m'accompagner ne me ſuivoit que de fort loin. Il étoit midi; & je finiſſois à 7. Avanture critique.

1749. Novembre. Rencontre d'un tigre.

peine de recharger mon fuſil après avoir tué deux toucans, lorſque je vis un tigre à mes côtés. Il ne m'avoit pas encore apperçu : un arbre ſe trouvoit entre lui & moi ; & il marchoit fort lentement la tête panchée vers la terre. Je gliſſai promptement une balle dans mon fuſil, pour le coucher en joue derriere l'arbre, & j'armai ma main gauche d'un couteau. A ces mouvemens le tigre ſe retourna fierement de mon côté & me lança des regards terribles. Quoique je n'en fuſſe pas éloigné de douze pieds, la prudence ne vouloit pas que je lui tiraſſe mon coup, parce que j'étois ſeul, & qu'il y avoit beaucoup à riſquer pour moi, ſi je ne l'eus pas étendu mort ſur la place. Je pris le parti qui me parut le plus ſage dans une pareille rencontre : c'étoit de le tenir toujours couché en joue, un genouil plié pour plus de ſûreté, & de frapper la terre de l'autre pied ſans me déranger, afin de le déterminer à prendre ſon chemin. Il le fit à l'inſtant en débutant par un ſaut tel que je n'en ai jamais vû de ſemblable, & me délivra ainſi de l'embarras où m'avoit jetté ſa préſence importune.

Dès ce moment je quittai le bois pour me rapprocher du bord du fleuve, où mon nègre ne me rejoignit qu'une heure après. Nous attendîmes fort longtems le bateau ſans en avoir de nouvelles ; nous allâmes même quelque peu au-devant, mais toujours inutilement. Nous l'avions laiſſé plus de deux lieues derriere nous, & il n'y avoit aucune apparence qu'il dût arriver avant le coucher du ſoleil. Il étoit quatre heures du ſoir ; & depuis ſix heures du matin que je fatiguois, je n'avois rien pris que de l'eau, dont je

bûvois une grande abondance pour tempérer les chaleurs que me faiſoit eſſuyer le ſoleil le plus ardent. Preſſé par la faim auſſi-bien que mon nègre, je me déterminai à faire le dîner du ſauvage. Rien n'y manqua. J'avois tué, chemin faiſant, plus de gibier que quatre hommes affamés n'en auroient pû manger. Mon nègre ne fut pas embarraſſé pour le faire rôtir; il frotta enſemble deux bâtons qui prirent feu à l'inſtant; il fit auſſi une broche de bois, qu'il garnit avec un toucan, deux perdrix & deux pintades. Quand ce dîner, encore plus frugal & de moindre appareil que celui des nègres, fut fini; je crus ne pouvoir rien faire de plus avantageux pour moi & pour tous les françois qui viendroient par la ſuite ſe promener dans ce dangereux endroit, que d'y mettre le feu, comme le pratiquent les nègres. Pendant deux heures que je reſtai là, je le fomentai, & j'y fournis des matieres ſuffiſantes pour embrâſer pluſieurs lieues de ce vaſte déſert, qui s'étend depuis le village appellé *Ndounnmangas* juſqu'à Podor, dans une eſpace de plus de vingt lieues, & qui n'eſt fréquenté que rarement par les maures, qui y campent dans quelques endroits où ils ont mis le feu. A ſept heures du ſoir le bateau tant deſiré & ſi long-tems attendu, arriva: je m'y embarquai avec une grande ſatisfaction à la lueur du feu que j'avois allumé; & j'appris huit jours après qu'il brûloit encore, & qu'il avoit découvert pluſieurs lieues de pays.

1749. Novembre.

Dîner de l'Auteur au milieu des bois.

Il y met le feu en ſe retirant.

On arriva le 8 à Lamnaï. Cette petite iſle, qu'on peut nommer à bon droit l'iſle aux oiſeaux, eſt fort baſſe, & n'a pas deux cens toiſes de longueur. Ses ar-

Nombre prodigieux d'oiſeaux ſur l'iſle de Lamnaï.

1749. Novembre.

bres étoient couverts d'une multitude si prodigieuse de cormorans & de hérons de toutes les especes, que les laptots qui entrerent dans un ruisseau, dont elle étoit alors traversée, remplirent en moins de demi-heure un canot, tant des jeunes qui furent pris à la main ou abattus à coups de bâtons, que des vieux dont chaque coup de fusil faisoit tomber plusieurs douzaines. Ces oiseaux sentent un goût d'huile & de poisson qui ne plaît pas à tout le monde.

Stratiote, plante du Nil.

Je trouvai dans cette isle une plante que je n'avois pas encore vû : c'étoit le stratiote, connu sous le nom de stratiote d'Egypte; cette plante merveilleuse qu'on dit se promener sur les eaux du Nil, cherchant sa nourriture à la maniere des animaux. C'est assurément bien mal à propos qu'on a fait ce petit conte, ou qu'on a interprêté dans ce sens les descriptions, peut-être trop lâches, que les voyageurs en ont donné. Le stratiote du Niger est le même que celui du Nil, dont on voit la figure dans Prosper Alpin (1), & dans le Jardin de Malabar (2); & il porte des racines si bien piquées en terre, que l'on a assez de peine à l'arracher. Ce qui a sans doute induit en erreur, c'est que cette plante produit des petits bouquets de feuilles fort écartés les uns des autres, & portés sur une tige, qui, après avoir flotté sur l'eau, va se perdre insensiblement dans la terre, à-peu près comme font dans ce pays-ci les potamogetons, les *nymphoides*, & les feuilles mêmes du nenufar.

La proximité où j'étois de Podor, que l'on découvroit

(1) Hay alem el maovi, id est, stratiotes. *Prosp. Alp. Ægyp. v. 2. p. 51.*
(2) Kodda-pail. *Hort. Mal. vol. 11. pag. 32. tab. 63.*

vroit au loin par-dessus des terres fort basses, me faisoit soupirer avec d'autant plus d'ardeur après le moment où je devois y débarquer, que le bateau faisoit à peine trois ou quatre lieues par jour. Enfin cet heureux instant arriva le 10 de novembre, & mit fin le dix-neuviéme jour à ce voyage long, difficile, & d'autant plus pénible que je l'avois fait dans le mois où se font sentir les plus grandes chaleurs de l'année. Le thermometre que je ne pouvois exposer sûrement que dans la chambre du bateau, y marquoit sur le midi depuis 40 jusqu'à 45 degrés. Elle étoit si pénétrée de l'ardeur du soleil, que la nuit même elle conservoit encore 30 à 32 degrés de chaleur : c'étoit une vraie étuve, ou même une fournaise ardente, dans laquelle distilloit goute à goute le bray & le goudron, que les chaleurs liquéfioient au point de lui permettre de passer par toutes les jointures du bâtiment. Enfin les chaleurs que j'ai souffertes dans ce rude voyage, étoient telles que je ne crois pas qu'on en puisse éprouver ailleurs de plus grandes ; & je ne suis nullement surpris que la plûpart des françois qui sont près de deux mois à faire le voyage de Galam en juillet & août, y arrivent rarement sans être attaqués de quelque fievre ardente. Aussi ceux qu'une longue expérience ou une parfaite connoissance du pays ont rendu plus prudens, partent dès le mois de juin, aussi-tôt que les eaux sont assez hautes ; alors ils ont beaucoup moins à craindre & à souffrir de l'intempérie de la saison pluvieuse & des chaleurs qui augmentent continuellement depuis le mois de juin jusqu'en novembre : ils n'y résisteroient certainement point en partant en septembre & octobre.

1749. Novembre.

10. Arrivée à Podor.

Chaleur excessive dans les bateaux.

1748. Novembre. Abeilles très-incommodes.

Une autre incommodité du voyage de Podor ou de Galam, pendant le mois d'octobre, ce ſont les maringoins & les abeilles. J'ai dit ailleurs combien les premiers ſont importuns : les abeilles le ſont encore davantage. Tous les jours vers le midi, j'étois ſûr d'être accueilli par un, deux, & quelquefois pluſieurs eſſains qui venoient ſe rendre dans la chambre du bateau, attirés peut-être par l'odeur pénétrante & réſineuſe du goudron : elles m'obligeoient de quitter le bateau, & de chercher à terre la tranquillité.

La même choſe m'arriva à Podor en novembre & décembre. Il y a apparence que c'eſt pendant ces trois mois que les eſſains ſortent des vieilles ruches pour en former de nouvelles : on en trouve alors aſſez ſouvent des monceaux conſidérables. Je vis un jour un toit de caſe, dont la ſurface de ſeize pieds quarrés, étoit recouverte d'une couche de plus de quatre travers de doigt, d'abeilles qui s'y étoient ainſi entaſſées. C'eſt une preuve non équivoque de la prodigieuſe quantité qu'il y a de ces inſectes dans le pays. Ils ſe logent partout ; mais communément dans les troncs d'arbres que la vieilleſſe a creuſés. Cette année ils avoient fait trois ruches dans notre habitation de Podor : l'une entre les volets & la fenêtre d'une chambre au premier étage ; l'autre au rez de chauſſée, dans une petite armoire pleine de ferrailles dont on ouvroit tous les jours un battant, & qui étoit placée au fond d'un magaſin fort obſcur ; la troiſiéme étoit ſuſpendue au plancher d'un autre magaſin, ſur le coin même de la porte. On réuſſit difficilement à chaſſer ces petits animaux, même pendant la nuit, & par le moyen du feu : ils ſçavent

trouver dans les ténèbres ceux qui les inquiétent, & ils les puniſſent par des piquûres très-douloureuſes. 1749. Novembre.

Ces abeilles ne different de celles d'Europe que par la petiteſſe. Leur miel a cela de ſingulier, qu'il ne prend jamais de conſiſtance comme le nôtre : il eſt toujours liquide & ſemblable à un ſyrop de couleur brune. On peut dire qu'il eſt infiniment ſupérieur pour la délicateſſe & le goût au meilleur miel qu'on recueille dans les provinces méridionales de la France. Qualité de leur miel.

Le terrein de Podor me parut alors bien différent de ce que je l'avois vû dans mon premier voyage. Au lieu d'une plaine ſéche & ſtérile, je vis une campagne agréable, entrecoupée de marais dans leſquels le ris croiſſoit naturellement, & ſans avoir été ſemé. Le terrein plus élevé étoit couvert de mil : l'indigo & le coton y étaloient la plus belle verdure. Preſque toutes les plantes aquatiques des pays chauds paſſerent en revûe ſous mes yeux : j'obſervai là le meniante (1), deux eſpeces de *pontederia* (2), les *juſſiæa* (3), les *lemma*, & le *pongati* (4) du Jardin de Malabar. J'y trouvai auſſi pluſieurs eſpeces d'*aliſma*, de liſerons, de nénuphar, l'utriculaire, l'*hottonia* (5), les *adhatoda*, un grand nombre de ſouchets & d'autres plantes la plûpart inconnues. Plantes de Podor.

Je ne bornai pas ma curioſité aux campagnes voi- Eminences de terre fort ſingulieres.

(1) Nymphæa Indica minor lævis. *Rumph. Herb. Amb. vol. 6. pag.* 167. *tab.* 72. *fig.* 3.

(2) Pontederia floribus umbellatis. *Linn. Fl. Zeyl.* 129.

(3) Nouvelles eſpeces.

(4) Pongati. *Hort. Mal. vol.* 11. *pag.* 47. *tab.* 24.

(5) Hottonia flore ſolitario, ex foliorum alis proveniente. *Burm. Th. Zeyl. pag.* 121. *tab.* 55. *fig.* 1.

1749. Novembre. sines; elle s'étendit encore jusques dans les bois & les marigots qui sont répandus à deux lieues à la ronde. J'y trouvai aussi beaucoup d'arbres nouveaux, & des oiseaux d'une grande beauté. Mais parmi les choses singulieres que j'observai, rien ne me frappa plus que certaines éminences de terre, que leur hauteur & leur régularité me firent prendre de loin pour un assemblage de cases de nègres, & même pour un village considérable. Ce n'étoit cependant que les nids de certains petits insectes. Ces nids sont des pyramides rondes de huit à dix pieds de hauteur, sur à peu près autant de base, dont la surface est unie, & d'une terre grasse extrêmement dure & bien maçonnée. L'intérieur est un labyrinthe de petites galeries entrelacées les unes dans les autres : elles répondent à une petite ouverture qui donne entrée & sortie aux insectes qui l'habitent. On les appelle *vagvague* : peut-être sont-ce les mêmes que l'on nomme poux de bois & fourmis blanches en Amérique & dans les Indes orientales. Ils ont la figure des fourmis ordinaires, mais leurs membres sont moins distingués. Leur corps qui est d'un blanc sale, est aussi plus mol, plus rempli, & comme huileux. Ces animaux multiplient prodigieusement, & quand ils travaillent à se loger, ils attaquent d'abord quelque tronc d'arbre mort, qu'ils ont bientôt rongé & détruit.

Observation de la latitude de Podor. Dans mes deux voyages j'avois levé avec soin la carte du Niger depuis son embouchure jusques à Podor : il ne me restoit plus qu'à connoître la latitude de ce lieu. La différence que je trouvois entre mon plan & celui que donnent les cartes anciennes & mo-

dernes, me fit ſoupçonner que cette latitude n'avoit pas été bien déterminée, s'il étoit vrai qu'on y eût jamais travaillé. Pour m'en aſſurer, je fixai avec les précautions requiſes un gnomon de 8 pieds 1 pouce 1 ligne de hauteur, au-deſſus d'une plate-forme réduite à un niveau aſſez exact. J'y obſervai, pendant le mois de novembre & une partie de celui de décembre, différens points d'ombre du ſoleil, qui me donnerent, par le calcul, ſa hauteur; d'où je conclus la latitude de Podor de 16 d. 44 m. ½ boréale, conformément au réſultat que je communiquai pour lors à M. le Monnier, qui voulut bien en faire part à l'Académie des Sciences (1). Cette obſervation étoit de quelque importance, puiſqu'elle corrige une erreur de plus de 15 minutes dont toutes les cartes font Podor trop ſeptentrional; & qu'elle diminue de beaucoup la longueur du cours du fleuve, dont même la plûpart des directions données juſqu'à préſent étoient fauſſes. Ainſi outre l'avantage que je retirai de mon ſecond voyage de Podor, en prenant des connoiſſances de l'hiſtoire naturelle du pays; il me procura encore celui de vérifier & de corriger un point de géographie eſſentiel pour le cours du Niger, dont nous ne connoiſſons bien encore qu'une petite partie.

1749. Décembre.

En deſcendant ce fleuve, les vents d'eſt me furent auſſi favorables qu'ils m'avoient été contraires en montant. Je partis de Podor le 17 décembre, & j'arrivai le 21 à l'iſle du Sénégal; deſorte que je ne fus que cinq jours dans mon retour, au lieu que j'en avois

17. Retour de Podor à l'iſle du Sénégal.

(1) Cette obſervation a été imprimée dans le 2e volume des Mémoires préſentés à l'Académie par divers Sçavans, *p.* 605.

1749. Décembre. employé dix-neuf à monter à Podor. Les eaux en baiſſant avoient laiſſé ſur les bords du fleuve un limon dont les nègres ſçavent profiter auſſi-tôt qu'elles ſe ſont retirées. Ils avoient ſemé par-tout le gros mil, le tabac, & des haricots de pluſieurs eſpeces.

1750. 11 Janvier. Second voyage à Gorée. Je ne reſtai pas long-tems à l'iſle du Sénégal : j'en partis le 11 janvier de l'année ſuivante pour retourner une ſeconde fois à l'iſle de Gorée, où j'arrivai le 15. De-là je devois faire le voyage de Gambie avec Mrs de la Brue & de Saint-Jean, directeurs, l'un de la conceſſion du Sénégal, & l'autre de l'iſle de Gorée. Ils alloient rétablir le comptoir françois d'Albréda, ſitué ſur ce fleuve à ſix ou ſept lieues de ſon embouchure, & diſtant d'environ cinquante lieues de l'iſle de Gorée. Trois bâtimens mirent enſemble à la voile le 10 février, & entrerent le 20 dans le fleuve Gambie. Son embouchure ne commence, à proprement parler, qu'à la pointe de Bar, quoique ſon lit ſoit prolongé aſſez avant dans la mer, par des bancs de ſable ou des hauts-fonds qui ſe trouvent entre l'iſle aux Oiſeaux & le cap Sainte-marie. Ce cap eſt une terre haute qu'on laiſſe ſur la droite. Depuis la pointe de Bar juſqu'au comptoir d'Albréda le fleuve a une largeur aſſez inégale d'une lieue dans quelques endroits, & d'un peu davantage dans d'autres. Ses bords ſont aſſez élevés, & garnis des deux côtés de grands arbres qui indiquent aſſez la bonté du terrein.

10 Février. Voyage de Gambie.

On mouille vis-à-vis le comptoir d'Albréda. L'on mouilla vis-à-vis le comptoir, & l'on reſta quelques jours en rade ſans deſcendre à terre. On y fit bonne chere, en maigre ſur-tout. Les nègres nous apportoient quantité d'excellens poiſſons, des rayes, des

Poiſſons du fleuve de Gambie.

ſoles, des vieilles monſtrueuſes, & beaucoup d'huîtres d'arbres (1) qui ſont très-abondantes dans ce fleuve. Elles ont tout ce qui leur faut pour y vivre. Les mangliers dont tous ſes bords ſont bien fournis, leur prêtent leurs racines pour s'y attacher, & l'eau de la mer n'y perd jamais ſa ſalure. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que par-tout ailleurs on détache les huîtres des rochers, au lieu que là on les cueille ſur les arbres. Lorſque la mer a baiſſé, elle les laiſſe à découvert, & on les voit pendantes à leurs racines : c'eſt ce qui a fait dire à quelques voyageurs qui en ont vûs de ſemblables en Amérique, qu'elles perchoient ſur les arbres. Les nègres n'ont pas tant de peine qu'on penſeroit bien, à les cueillir : ils ne font que couper la branche où elles ſont attachées. Une ſeule en porte quelquefois plus de deux cens, & ſi elle a pluſieurs rameaux, elle fait un bouquet d'huîtres qu'un homme auroit bien de la peine à porter. La coquille de ces huîtres differe de celles d'Europe, en ce qu'elle eſt plus longue, plus étroite & moins épaiſſe; du reſte la délicateſſe & le bon goût de leur chair ne permettent pas aux connoiſſeurs d'y appercevoir aucune différence.

1750. Février.

Huîtres d'arbres.

Ce fut dans ce voyage que je commençai à connoître par moi-même les déſordres que cauſent les ſauterelles, ce fléau ſi redouté dans ces brûlans climats. Le troiſiéme jour après notre arrivée, nous étions encore en rade : il s'éleva au-deſſus de nous, vers les huit heures du matin, un nuage épais qui obſcurcit l'air en nous privant des rayons du ſoleil. Chacun fut

Nuage de ſauterelles.

(1) Voyez l'Hiſtoire naturelle des Coquillages bivalves. *Genre* 1. *l'Huître, planc.* 14. *fig.* 1.

1750. Février. étonné d'un changement ſi ſubit dans l'air, qui eſt rarement chargé de nuages dans cette ſaiſon ; mais on reconnut bientôt que la cauſe en étoit dûe à un nuage de ſauterelles. Il étoit élevé d'environ vingt ou trente toiſes au-deſſus de la terre, & couvroit un eſpace de pluſieurs lieues de pays, où il répandoit comme une pluie de ſauterelles qui y paiſſoient en ſe repoſant, puis reprenoient leur vol. Ce nuage étoit apporté par un vent d'eſt aſſez fort : il fut toute la matinée à paſſer ſur les environs, & on jugea que le même vent les précipita dans la mer. Elles porterent la déſolation par-tout où elles paſſerent : après avoir conſommé les herbages, les fruits, & les feuilles des arbres, elles attaquerent juſques à leurs bourgeons & leurs écorces : les roſeaux mêmes des couvertures des caſes, tout ſecs qu'ils étoient, ne furent point épargnés : enfin elles cauſerent tous les ravages qu'on peut attendre d'un animal auſſi vorace. J'en pris un grand nombre que l'on voit encore dans mon cabinet : elles étoient entierement brunes, de la groſſeur & longueur du doigt, & armées de deux mâchoires dentées comme une ſcie & capables d'une grande force. Elles avoient des aîles beaucoup plus longues que celles de toutes les ſauterelles que je connois : c'étoit ſans doute à leur grandeur qu'elles devoient cette facilité à voler & à ſe ſoutenir dans l'air.

Peuples qui mangent les ſauterelles. On ne ſe perſuaderoit pas facilement qu'un inſecte hideux comme l'eſt la ſauterelle, pût ſervir de nourriture à l'homme. C'eſt cependant un fait certain que pluſieurs nations de ce pays la mangent. Elles donnent même différentes façons à ce mêts ſingulier. Les unes

le

les pilent & en font une bouillie avec le lait ; les autres les font rôtir ſimplement ſur les charbons, & les trouvent excellentes. On ne peut guères diſputer ſur les goûts ; mais j'aurois laiſſé volontiers aux nègres de Gambie tous les nuages de ſauterelles pour le plus miſérable de leurs poiſſons. 1750. Février.

Une choſe qui m'a toujours étonné, c'eſt la promptitude prodigieuſe avec laquelle la ſéve des arbres répare dans ce pays-là les pertes qu'ils ont faites : & je n'ai jamais été plus ſurpris que lorſque deſcendant à terre quatre jours après ce terrible paſſage de ſauterelles, je vis les arbres couverts de nouvelles feuilles, & ils ne paroiſſoient pas avoir beaucoup ſouffert. Les herbes porterent un peu plus long-tems les marques de la déſolation ; mais peu de jours ſuffirent pour faire oublier tout le mal que les ſauterelles avoient fait. Activité de la ſéve dans les plantes.

Les peuples qui habitent le pays de Gambie ſont Mandingues ou Soſés, pour m'exprimer comme eux. Ils ne vivent & ne s'habillent pas différemment des autres noirs ; mais leurs caſes ſont mieux bâties : peut-être doivent-ils le goût de leur architecture aux Portugais qui s'y ſont établis autrefois. Leurs murailles ſont de terre graſſe bien pétrie, fort liante, & qui prend en ſéchant beaucoup de ſolidité. Le dôme qui les couvre eſt de paille, & deſcend juſques à un autre petit mur de hauteur d'appui, qui fait autour de la caſe une petite galerie où l'on eſt à couvert des rayons du ſoleil. Le feu avoit pris au village peu de tems avant mon arrivée : les murs des caſes qui avoient réſiſtés, étoient en partie d'un beau rouge, & en partie vitrifiés par la violence du feu : ils ſembloient de Nation des Mandingues. Leurs caſes.

1750. Février. loin avoir été enduits d'une couche d'émail très-luiſant.

La caſe où je logeois étoit vaſte & commode, mais auſſi ſombre qu'un ſoûterrein, même en plein midi, parce qu'elle n'avoit d'autres ouvertures que deux portes percées à ſes extrêmités. Je dois faire obſerver ici, de crainte de l'oublier, qu'un grand nombre de nos hirondelles d'Europe venoient s'y rendre tous les ſoirs, & y paſſoient la nuit perchées ſur les chevrons de la couverture : car, comme je l'ai fait remarquer ailleurs, elles ne nichent pas dans ces pays, elles n'y ſont qu'hiverner.

Hirondelles d'Europe.

Mon objet en me rendant à Gambie étant d'y faire les obſervations d'hiſtoire naturelle, il me falloit néceſſairement un endroit aſſez éclairé pour travailler ; mais toutes les caſes du village étoient trop ſombres. J'imaginai de profiter d'un tamarinier qui ſe trouvoit au milieu du jardin attenant à ma caſe, & planté de beaux orangers, de citroniers, de papayers & d'autres arbres fruitiers. Je fis faire une enceinte de paille ſous ſon épais feuillage, qui me procuroit avec une ombre & une fraîcheur agréable, le tendre ramage des oiſeaux. C'étoit un vrai cabinet de naturaliſte, & je doute qu'on en ait encore vû de ſi champêtre. Quant à moi, ſa mémoire m'eſt infiniment chere par les connoiſſances qu'il m'a procurées d'une multitude de plantes nouvelles & fort curieuſes que produit ce pays, ſans contredit un des plus beaux de l'Afrique.

Cabinet d'obſervations.

Les terres y ſont graſſes, profondes, d'une reſſource & d'une fécondité étonnante : elles produiſent d'elles-mêmes & preſque ſans culture tout ce qui eſt néceſſaire

Fertilité du pays.

à la vie, grains, fruits, légumes & racines. Dans les lieux les plus élevés & un peu ſecs, on voit l'acajou, des papayers de deux eſpeces, des goyaviers, des orangers & des citroniers d'une grande beauté : j'en ai meſuré quelques-uns qui avoient plus de vingt-cinq pieds de hauteur, & un pied & demi de diametre au tronc. Les racines de maniok, d'igname, & de batate multiplient conſidérablement dans les lieux découverts. Les terres noires & humides ſont occupées par des forêts de bananiers au pied deſquels croiſſent le poivre & le gingembre. Tout y vient en perfection & d'une excellente qualité. On y fait auſſi beaucoup de vin de palmier délicieux. 1750. Février.

Le poivre de cet endroit n'eſt pas le même que celui de l'Inde. C'eſt une baye ronde, de la groſſeur d'un grain de chenevis, qui acquiert par la maturité une couleur rouge, & une ſaveur aſſez douce. Elle contient une ſemence de la forme & groſſeur de la graine du chou, aſſez dure, & d'un goût de poivre aromatique qui pique agréablement la langue. Ce fruit naît par petites grappes ſur un arbriſſeau de trois à quatre pieds de hauteur, dont les branches ſouples & déliées ſont garnies de feuilles ovales, pointues par les extrêmités, aſſez graſſes, & ſemblables à celles du troêne. Poivre.

Le ris eſt preſque le ſeul grain qui ſoit cultivé à Gambie dans les terres inondées par les pluies de la haute-ſaiſon. Les nègres coupent toutes ces terres par de petites levées qui retiennent les eaux de maniere que leur ris eſt toujours baigné. On avoit fait la récolte bien long-tems avant mon arrivée, & les riſières ne Culture du ris.

1750. Février. faiſoient, en février, que des marais deſſéchés où croiſſoient quelques herbes ſauvages. Tous les ſoirs on y voyoit voler de tous côtés des petites mouches luiſantes, qui, par-tout où elles paſſoient, faiſoient briller une lumiere ſemblable à celle des étoiles courantes. Je m'y promenai pluſieurs fois dès l'entrée de la nuit, & je m'apperçus qu'elles ſortoient des crevaſſes formées dans cette terre marécageuſe deſſéchée, où elles avoient pratiquées leurs retraites. Je remarquai encore que celles qui étoient aîlées éclairoient auſſi-bien que celles qui ne l'étoient pas: choſe qui ne ſe voit point en France, où les premieres n'ont pas cet avantage. Enfin elles ne prenoient leur eſſor que pendant trois ou quatre heures au plus, après quoi elles rentroient dans leurs trous. J'en recueillis un grand nombre, que je conſervai quelques jours dans de petites phioles où elles donnerent de la lumiere tant qu'elles vécurent; mais elle s'affoibliſſoit à proportion que l'inſecte approchoit de ſa fin. C'eſt improprement qu'on a nommé ce petit inſecte ver-luiſant ou mouche-à-feu, puiſqu'il n'eſt ni mouche ni ver. C'eſt un ſcarabé de la petite taille, brun de ſa couleur, & dont le corps applati eſt écailleux comme dans tous les autres ſcarabés. Ses aîles ſont recouvertes de deux fourreaux auſſi écailleux, quoiqu'aſſez mols. La lumiere dont il eſt pourvû, n'eſt logée que dans les trois derniers anneaux de ſon corps; encore faut-il qu'il leur imprime quelque mouvement, pour l'obliger à ſe montrer au dehors.

Mouches luiſantes.

Bois de Gambie. En s'éloignant du fleuve on trouve une terre d'un ſablon rouge, gras, extrêmement fin, & d'une fertilité inconcevable. Cela paroît par les arbres dont elle

1750. Février.

eſt chargée. Ici ce ſont des boſquets impénétrables, non par les épines, qui y ſont aſſez rares, mais par leur épaiſſeur : j'y ai rencontré quelques plants de vigne ſauvage ſemblable à celle de l'Europe. Là ce ſont des bois de haute futaie, courbés ſous le poids des *ciſſus*(1), qu'on appelleroit lianes en Amérique, à cauſe de la maniere dont elles s'y attachent en montant puis en deſcendant, s'entrelaçant les unes dans les autres, & paroiſſant tirer en bas & aſſujettir leurs branches, comme font les manœuvres d'un vaiſſeau à l'égard de ſes vergues & de ſes mâts. Ce fut dans ces belles campagnes que je vis ces arbres prodigieux en groſſeur & en grandeur, les ceybas(2) du P. Plumier, autrement les polons ou fromagers, que les nègres du Sénégal appellent benten, comme je l'ai dit ailleurs.

Benten arbre d'une grande hauteur.

Le benten ſurpaſſe en hauteur tous les autres arbres du Sénégal, comme le pain-de-ſinge, dit calebaſſier, les ſurpaſſe par ſa groſſeur. Il y en a de cent dix & même de cent vingt pieds de hauteur, dont le tronc de huit à dix pieds au plus de diametre, & extrêmement droit, a cinquante ou ſoixante pieds & ſouvent davantage de longueur, entre les racines & les branches. Les canelures ou eſpeces d'aîlerons qui naiſſent quelquefois dans toute la longueur de ce tronc, ne diminuent rien de la beauté qu'il doit à la blancheur de ſon écorce, & à la hardieſſe avec laquelle il porte ſa tête bien pommée & arrondie. C'eſt de cet arbre que les nègres font leurs pirogues en creuſant ſon tronc,

On en fait des pirogues.

(1) Cereo affinis ſcandens planta aphylla; caule rotundo, articulato, glabro, ſucculento; ſaturatè viridi. *Sloan. Jam. vol. 2. tab. 224. fig. 3. & 4.*

(2) Ceyba viticis folio caudice glabro. *Plum. gen. pag. 42.*

1750. Février. dont le bois eſt très-mol, liant & extrêmement léger. Ceux de Gambie ayant à leur diſpoſition les plus gros bentens, font auſſi les plus grandes pirogues : ils en ont de quarante à cinquante pieds de long, ſur quatre à cinq pieds de largeur & un peu moins de profondeur.

Farobier. Le farobier eſt un autre grand arbre, auſſi commun que le benten, mais d'un uſage tout différent à cauſe de la dureté & de la peſanteur de ſon bois. Ses fruits ſont fort recherchés par les nègres. Ce ſont des gouſſes ſemblables à celles du haricot, mais de plus d'un pied de longueur, qui renferment des ſemences noires, applaties, ſemblables à de groſſes lentilles, & envelopées d'une chair jaune farineuſe. Ils mangent cette chair, qui ſouvent leur tient lieu de toute autre nourriture, ſur-tout quand ils voyagent. Elle eſt fort bonne, nourriſſante, & d'un goût de pain-d'épice ſucré & très-agréable.

Figuier extraordinaire. A l'extrêmité orientale du village d'Albreda je trouvai un figuier ſauvage d'une figure & d'une groſſeur extraordinaire. Il n'étoit pas fort haut; mais ſon tronc qui avoit environ dix pieds de diametre, étoit coupé de tant de canelures, qu'il ſembloit compoſé de pluſieurs arbres joints les uns aux autres par leurs troncs, dont la plûpart s'étendoient davantage vers les racines, où ils formoient des eſpeces d'arcboutans. Le même tronc dont la hauteur ne paſſoit pas quinze pieds, ſe diviſoit en pluſieurs branches fort groſſes & bien garnies de feuilles, qui rendoient cet arbre fort agréable, & capable de faire un très-bel ombrage. Les habitans du lieu en avoient profité pour faire un caldé, c'eſt-à-dire, une ſalle de converſation. Cette ſalle

Caldé, ce que c'eſt.

consistoit en un plancher élevé de deux à trois pieds au-dessus de terre, & composé de plusieurs fourches plantées les unes à côté des autres, sur lesquelles portoient des traverses : on avoit recouvert le tout avec des claies fort serrées, & quelques nattes par-dessus. C'étoit-là le lieu où se tenoient les assemblées ; les fainéans y alloient fumer & converser ; on y voyoit des curieux de nouvelles ; en un mot, c'étoit-là que se traitoient toutes les affaires du village. 1750. Février.

Il n'est pas étonnant, sans doute, que dans un pays humide on voie des grenouilles : cependant je devois naturellement en être surpris, n'en ayant encore trouvé dans aucun de mes voyages. Depuis Podor jusqu'à Gambie, qui en comprenant l'isle du Sénégal, celle de Gorée, Portudal & plusieurs autres lieux où j'avois été, renferment un espace de plus de cent cinquante lieues qui m'étoit assez connu, je n'avois encore vû que des crapaux. Ce fut dans un puits creusé au bout occidental du village d'Albréda que je découvris les premieres grenouilles : ses bords élevés de six pieds & coupés verticalement, les empêchoient de sortir. Je n'en vis que dans ce puits, mais elles y étoient en si grande quantité, que quand elles s'élevoient au-dessus de l'eau, elles en cachoient totalement la surface, se tenant toutes en recouvrement les unes au-dessus des autres, à peu près comme sont posées les tuiles qui couvrent nos maisons. Leur corps plus petit & plus ramassé que celui des grenouilles de France, & leur couleur verte, tigrée de plusieurs taches noires jettées agréablement, me la firent regarder comme une espece bien distinguée. Grenouilles.

1750. Février. La botanique & toutes les autres parties de l'hiſtoire naturelle avoient beaucoup profitées entre mes mains dans ce fertile pays, & je me ſerois enrichi d'un nombre d'obſervations encore plus conſidérable, s'il m'eût été permis d'y faire un plus long ſéjour; mais les circonſtances & les embarras d'un comptoir qu'il falloit établir, m'empêcherent d'y reſter. Je m'embarquai le 12 mars pour retourner à Gorée, avec le directeur de cette iſle, & celui du Sénégal qui avoient donnés tous leurs ſoins pour que rien ne me manquât pendant que j'étois à Gambie.

12 Mars. Retour de Gambie à l'iſle de Gorée.

Baleines monſtrueuſes. La traverſée fut longue, & nous eûmes tout le loiſir de conſidérer de fort près deux baleines que nous avions déja vûes dans notre premier voyage. Elles nous ſuivirent plus long-tems dans celui-ci, & nous eûmes le plaiſir de voir les jeux & la marche majeſtueuſe de ces monſtres, dont la compagnie ne nous amuſoit qu'autant qu'ils n'approchoient pas trop le vaiſſeau. J'eſtimai leur longueur d'environ cinquante-cinq ou ſoixante pieds : la partie de leur dos qui ſortoit toujours hors de l'eau, avoit bien douze pieds de longueur ſur quatre à cinq de largeur, indépendamment de la tête, qui s'élevoit quelquefois pour reſpirer ſans faire d'autre bruit que celui du cheval lorſqu'il ſouffle en bûvant. Ils ne rejettoient point l'eau par les naſeaux comme font tous les ſouffleurs, qui ſont auſſi fort communs dans les mers des tropiques : enfin je n'apperçus aucune apparence de nageoire ſur leur dos. C'eſt ſans doute à une baleine de cette eſpece qu'avoit appartenu autrefois une vertebre de quatorze pouces de diametre ſur huit de hauteur, que j'eus occaſion de

voir

voir depuis sur le rivage, avec quelques côtes de plus de dix pieds de longueur. On sera peut-être surpris de ce que je parle des baleines n'en ayant rien de plus précis à dire : cependant comme elles se trouvent dans un pays où les nègres n'ont ni l'envie ni l'habitude de leur faire la chasse, & comme il n'y a pas d'apparence qu'on y en voie jamais de plus près ni plus commodément que j'ai vû celles-ci, je devois faire part ici de mes remarques, pour faire connoître de quelle grandeur sont les baleines de la zone torride, supposé qu'elles soient distinguées de celles de la zone glaciale. 1750. Mars.

Nous avions pendant le jour les divertissemens des baleines, & ceux de la mer pendant la nuit. Dès que le soleil en se plongeant sous l'horizon, avoit ramené les ténèbres, la mer nous prêtoit aussi-tôt sa lumiere. La proue du navire, en faisant bouillonner ses eaux, sembloit les mettre en feu : nous voguions ainsi dans un cercle lumineux qui nous environnoit comme une gloire d'une grande largeur, d'où s'échappoit dans le sillage un long trait de lumiere, qui nous suivit jusqu'à l'isle de Gorée, où nous débarquâmes le 23 du même mois. Mer extrêmement lumineuse. Le 23, arrivée à l'isle de Gorée.

Au lieu de retourner aussi-tôt à l'isle du Sénégal, je voulus rester à Gorée pour y achever les observations sur les plantes, & particulierement sur les coquillages & d'autres corps marins, qui m'avoient échappés dans mes deux premiers voyages. C'étoit alors la saison des poissons, du moins des poissons de moyenne taille. La mer en paroissoit remplie : lorsqu'ils étoient poursuivis par les gros, on les voyoit par bancs s'approcher de terre, & souvent y échouer. J'ai vû de ces bancs de Bancs de poissons.

1749. Mars. plus de cinquante toiſes en quarré, où les poiſſons étoient ſi ſerrés qu'ils rouloient les uns au-deſſus des autres ſans pouvoir nager. Auſſi-tôt que les nègres ont apperçu un banc ſemblable auprès de terre, ils ſe jettent à l'eau, portans d'une main un panier pour faire la pêche, & nageans de l'autre. C'eſt une choſe des plus plaiſante que de les voir dans cette attitude gênante, pénétrer tour à tour au milieu de ces fourmillères, plonger ſimplement leur panier, puis le relever, & s'en retourner chez eux chargés de poiſſons.

Pêche extraordinaire. J'ai été témoin oculaire d'une pêche extraordinaire qui fut faite dans le même mois, ſur le rivage de Ben, à une lieue de l'iſle de Gorée, par les gens de l'équipage d'un vaiſſeau de la Compagnie, mouillé dans la rade. Ils n'avoient qu'une ſenne d'environ ſoixante braſſes (1), qu'ils jetterent à tout hazard à la mer; car ils n'eurent pas le bonheur de rencontrer un banc de poiſſons : cependant ils firent une pêche ſi abondante, que le rivage fut couvert dans toute l'étendue de la ſenne, par les poiſſons qu'elle y amena, quoique bien maltraitée. J'en comptai une partie, qui me fit juger que le nombre total étoit de plus de ſix mille, dont les moindres égaloient la groſſeur d'une belle carpe. On y voyoit des ſardes, des vieilles, des argentines, des mulets ou cabots de deux eſpeces, des lunes, des carengues, & d'autres poiſſons peu connus. Les nègres du village voiſin en prirent chacun leur charge, & les matelots du navire en remplirent leur chaloupe à couler bas, abandonnant le reſte ſur le rivage. Dans

(1) Meſure marine de cinq pieds.

toute autre pays une pêche ſemblable auroit ſans doute paſſée pour miraculeuſe. 1750. Mars.

Il y a dans l'iſle de Gorée, comme je l'ai déja dit, une terre baſſe que l'on nomme Savane. J'y logeois dans une caſe de paille, conſtruite à la maniere des nègres : elle étoit neuve quand j'y entrai ; mais en moins d'un mois elle fut toute à jour. J'en recherchai la cauſe que je découvris bientôt. Tout ce terrein étoit rempli d'une eſpece de fourmi blanche, ou de vagvague, différente de celle dont j'ai parlé ailleurs. Celle-ci au lieu d'élever des pyramides, reſte enfoncée dans la terre, & ne ſe déclare que par des petites galeries cylindriques de la groſſeur d'une plume d'oye, qu'elle éleve ſur tous les corps qu'elle veut attaquer. Ces galeries ſont toutes de terre cimentée avec une délicateſſe infinie. Les vagvagues s'en ſervent comme de chemins couverts pour travailler ſans être vues; & on peut compter que de telle nature que ſoit ce à quoi elles s'attachent, cuirs, étoffes, toiles, livres, bois, tout eſt bientôt rongé & conſommé. J'en eus été quitte à grand marché, ſi elles n'euſſent attaqué que les roſeaux de ma caſe ; mais elles me percerent une malle qui étoit élevée ſur des tretaux un pied au-deſſus de terre, & rongerent la plûpart de mes livres. Mon lit même n'étoit pas épargné, & quoique j'eus ſoin tous les ſoirs d'abattre les galeries, elles étoient ſouvent élevées au milieu de la nuit juſqu'à mon chevet, & gagnoient juſques dans mon lit, où les vagvagues après avoir découpé mes draps & mes matelas, en venoient à ma peau qu'elles mordoient cruellement. On me diſpenſera de parler ici des enflures & des vives douleurs qui

Inſecte fort incommode, appellé vag-vague.

1750. Mars. accompagnerent le poiſon de ces morſures. Ces inſectes, dont la groſſeur ne paſſe guères celle des grandes fourmis d'Europe, ſont d'une conſtitution telle que ni l'eau douce, ni l'eau ſalée de la mer, ni le vinaigre, ni les autres liqueurs fortes, dont j'ai pluſieurs fois inondé le ſol de ma chambre, n'ont pû les faire périr; & quelques moyens que j'aie tenté pour en éteindre la race, il ne m'a jamais été poſſible d'y réuſſir. Les torts infinis & les ravages que font ces animaux demanderoient qu'on cherchât quelque voie ſûre de les exterminer : on a propoſé l'arſenic comme un ſecret infaillible; mais il ne ſeroit pas prudent d'en conſeiller l'uſage, & encore moins de le pratiquer : le feu, s'il n'étoit pas ſujet à des déſaſtres plus dangereux que ceux que cauſent les vagvagues, ſeroit l'expédient le moins diſpendieux & le plus efficace; car on voit rarement ces inſectes dans les lieux où il a paſſé vivement.

Obſervations ſur la lumiere de la mer. Si j'ai beaucoup ſouffert de l'incommodité des vagvagues, il faut convenir auſſi qu'ils ont contribué à un grand nombre d'obſervations, & à me faire répéter cent fois des expériences que je n'aurois peut-être faites que rarement. Ma chambre étoit remplie de baquets pleins d'eau de mer, où j'avois continuellement des poiſſons vivans qui rendoient pendant la nuit une lumiere ſemblable à celle des phoſphores. Les bocaux remplis de coquillages, les poiſſons mêmes qui étoient étendus morts ſur ma table, en donnoient auſſi de leur côté. Toutes ces lumieres réunies enſemble, & réfléchies ſur différentes parties de ma chambre, la faiſoient paroître enflammée; & j'avouerai qu'elle me parut telle la premiere fois que j'apperçus cet étrange

phénomène, & qu'il me fit l'impreſſion qu'il eſt ordinaire à tout homme d'éprouver en pareil accident. Les vagvagues en me réveillant en ſurſaut, renouvellerent ma premiere frayeur beaucoup plus ſouvent que je ne l'aurois d'abord ſouhaité; mais ma crainte ſe diſſipa peu à peu par l'habitude, & j'eus beaucoup de plaiſir dans la ſuite à conſidérer ce ſpectacle ſingulier. 1750. Mars.

Ce qu'il avoit de plus charmant, c'eſt que chaque poiſſon rendoit ſa forme ſenſible par la lumiere qui en ſortoit : il en étoit de même des coquillages & de tous les corps marins que j'avois chez moi : les baquets eux-mêmes ſembloient des fournaiſes ardentes. Ce n'eſt pas tout : chaque jour le ſpectacle étoit nouveau, & la décoration changeoit, parce que chaque jour j'avois de nouveaux poiſſons & de nouveaux coquillages à obſerver : tantôt c'étoit une ſarde, une carengue; tantôt une pourpre, un pucelage; tantôt c'étoit un polype, un crabe ou une étoile de mer qui faiſoit voir ſes rayons lumineux au milieu des ténèbres : enfin je diſtinguois parfaitement la forme de tous ces animaux divers, par les traits de lumiere qui partoient de chacune de leurs parties; & mille poſitions différentes que je pouvois leur donner, me permettoient de varier à l'infini cette décoration lumineuſe. Poiſſons lumineux.

Lorſque les vagvagues me forçoient de quitter cette brillante demeure, & de chercher de la tranquillité au dehors, la mer courroucée me préſentoit en grand le même phénomène. Ses montagnes d'eau ſembloient ſe métamorphoſer en montagnes de feu, & offroient à mes yeux un ſpectacle merveilleux, & plus capable d'exciter l'admiration que la crainte, à ceux même qui auroient été expoſés à ſa fureur.

1750. Mars. Accident ſingulier.

Quoique la mer fût violemment agitée aux environs de l'iſle de Gorée, à cauſe de l'équinoxe du printems où nous étions alors, je ne laiſſois pas de la paſſer ſouvent dans un petit canot, pour gagner la grande terre. Un jour que j'allois au cap Bernard, il m'arriva un accident qui penſa me coûter la vie. Ce cap n'eſt éloigné de Gorée que d'un tiers de lieue: c'étoit pour la premiere fois que je me diſpoſois à y deſcendre. De loin il me paroiſſoit faire une anſe ſemblable à un petit port, & je comptois y aborder aiſément: mais à meſure que j'approchois du rivage j'y trouvois plus de difficulté; la mer briſoit par-tout avec force, & je ne voyois aucun endroit ſûr pour débarquer. Cependant les vagues entraînoient toujours mon canot vers la terre, & je me vis tout à coup enveloppé d'une lame qui l'emporta ſur un rocher où il verſa en ſe briſant. Tout le bonheur que j'eus dans ce bouleverſement, où je ne perdis point la tête, fut que le canot en tournant, s'arrêta ſur ce rocher, où il fut ſoutenu comme une voûte de deſſous laquelle mes deux nègres s'échapperent. Je n'attendis pas qu'une autre lame vînt le relever & peut-être me couvrir, comme cela ſeroit infailliblement arrivé: je profitai de la légereté de mes jambes pour gagner le haut du rivage, où j'en fus quitte pour me ſécher en me promenant au ſoleil.

Juſques-là nulle difficulté n'avoit été capable de m'arrêter; cependant cette cataſtrophe, indépendamment des douleurs que me cauſoit la mer toutes les fois que je m'y embarquois, me fit faire de ſérieuſes réflexions ſur les riſques que je courois en paſſant tous les jours de Gorée au continent dans un ſi petit vaiſſeau.

M. de Saint-Jean, directeur de cette isle, qui avoit pour moi toutes sortes d'attentions, & même plus que je n'en avois moi-même, voulant m'épargner les périls auxquels je m'exposois si évidemment, proposa au maître de Ben, petit village du continent à une lieue dans le nord de Gorée, de me recevoir chez lui, & de me procurer toutes sûretés pour les promenades que je ferois sur ses terres & par-tout où je pourrois m'étendre. Ce seigneur nègre, qui étoit extrêmement affectionné pour les françois, fut au comble de sa joie de pouvoir en posséder un chez lui pendant quelques semaines. Je trouvai le 24 avril en arrivant dans son village, une case commode qu'il avoit fait bâtir nouvellement dans sa tapade pour son usage. Elle étoit environnée de plusieurs cours & jardins, où il m'avoit encore préparé un petit cabinet bien éclairé, & dans une situation telle que je l'avois desirée pour la commodité de mes observations. Rien ne favorisoit davantage mes intentions que la position avantageuse de ce village. D'un côté la mer me fournissoit tout ce que je pouvois souhaiter en poissons & en coquillages: d'un autre côté j'avois les plaines, une forêt considérable, & à deux lieues de là les montagnes du cap Verd. Dans tous ces endroits je devois trouver de quoi me satisfaire tant en plantes qu'en animaux de toute espece.

1750. Mars.

Avril. 24. L'Auteur va demeurer dans le village de Ben, au milieu des nègres.

Ce pays est entierement sabloneux, comme les environs de l'isle du Sénégal; mais il forme une plaine beaucoup plus élevée. Il produit avec les mêmes plantes, un grand nombre d'autres qui lui sont particulieres: on y voit aussi beaucoup de bois d'épines, tels

1750. Avril.

que les acacies, & des pains-de-ſinge. En allant de Ben au cap Verd, je rencontrai ſur ma route, à peu près à moitié chemin, deux de ces derniers arbres encore plus gros que ceux que j'avois admiré aux environs de l'iſle du Sénégal. Je meſurai leurs troncs avec une ficelle, & je trouvai à l'un ſoixante & ſeize pieds, & à l'autre ſoixante & dix-ſept pieds de circonférence, c'eſt-à-dire, plus de vingt-cinq pieds de diametre. C'eſt ce que j'ai vû de plus merveilleux en ce genre; & ſi l'Afrique en montrant l'autruche & l'élephant s'eſt acquiſe la juſte réputation d'avoir enfanté les géans des animaux, on peut dire qu'elle ne s'eſt point démentie à l'égard des végétaux, en tirant de ſon ſein les pains-de-ſinge, qui ſurpaſſent infiniment tous les arbres exiſtans aujourd'hui, du moins dans les pays connus, & qui ſont vraiſemblablement les arbres les plus anciens du globe terreſtre.

Pains-de-ſinge monſtrueux.

Aux branches de ces arbres étoient ſuſpendus des nids qui n'étonnoient pas moins par leur grandeur. Ils avoient au moins trois pieds de longueur, & reſſembloient à de grands paniers ovales, ouverts par en bas, & tiſſus confuſément de branches d'arbres aſſez groſſes. Je n'eus pas la ſatisfaction de voir les oiſeaux qui les avoient conſtruits; mais les habitans du voiſinage m'aſſurerent qu'ils avoient aſſez la figure de cette eſpece d'aigle qu'ils appellent *ntann*. A juger de la grandeur de ces oiſeaux par celle de leurs nids, elle ne devoit pas être beaucoup inférieure à celle de l'autruche.

Nids d'une grandeur extraordinaire.

La vûe de la double montagne du cap Verd étoit le ſeul moyen que j'avois pour diriger mes pas dans

Terrein des environs du cap Verd.

cette

cette vaſte plaine ; car les ſables y étoient tellement agités & tranſportés d'un lieu à l'autre par les vents, qu'il n'étoit pas poſſible d'y appercevoir ni ſentier ni aucune trace marquée : les éminences même que je rencontrois quelquefois, au lieu de me guider, ne ſervoient qu'à m'égarer moi & mes nègres, à cauſe de leur grande uniformité. Elles portoient pour toute verdure des arbriſſeaux connus dans l'Inde ſous le nom de bois de renette (1). Je marchois auſſi quelquefois dans des champs très-vaſtes, ſemés naturellement d'une eſpece de baſilic particuliere au pays. Ce qui me parut digne de remarque, c'eſt que par-tout où il croiſſoit, il étoit fort épais, & qu'on y voyoit rarement d'autres plantes de telle eſpece qu'elles fuſſent, pas même dans les endroits les plus clair-ſemés, comme ſi ſa proximité leur eût été funeſte. Ce baſilic eſt ligneux & vivace : il forme un arbriſſeau de deux pieds de hauteur, dont les tiges & les feuilles ſont d'un verd rougeâtre, & répandent une odeur de citron extrêmement gracieuſe. Les ſables quoique mobiles & déplacés à chaque inſtant, produiſoient encore beaucoup d'autres petites plantes, & ſur-tout des chiendents qui en couvroient preſque toute la ſurface. 1750. Avril.

Mes promenades les plus ordinaires étoient dans la forêt de Krampſane, que j'appellois auſſi la forêt des palmiers, parce qu'en effet on y voit peu d'autres arbres. Elle commence à une petite demi-lieue du village de Ben, & s'étend juſques à deux lieues dans l'eſt vers le nord, en faiſant un demi-cercle, & paſſant à Forêt de palmiers.

(1) Dodonæa. *Linn. Hort. Cliff.* 148.
Staphylodendrum foliis lauri anguſtis. *Plum. Cat. pag.* 18.

1750. Avril. un quart de lieue d'un village ruiné, appellé *Mbao*, & ſitué ſur le rivage à une lieue & demi de Ben. Sa largeur eſt par-tout d'environ un quart de lieue. Son terrein eſt bas, & creuſé dans certains endroits comme un canal, qui paroît avoir été autrefois ſinon un baſſin inondé par les eaux de la mer, du moins un lit de riviere d'eau ſalée, qui en ſe deſſéchant a laiſſé un ſable noir & limoneux, dans lequel les eaux de la pluie prennent un goût de ſel qui les empêche d'être potables. J'oſerois même aſſurer que ce canal faiſoit autrefois partie du marigot de Kann, dont il eſt plus qu'évident que la communication a été interceptée par une jettée de ſables, que les vents ont amenés auprès de ſon embouchure.

Dattiers. Du côté de Ben juſqu'aux deux tiers de ſa longueur, cette forêt eſt toute en palmiers-dattiers, à l'entrée deſquels s'éleve un petit boſquet de palmiſtes: dans l'autre tiers on ne voit que de ces derniers. Le dattier de ce pays eſt ſauvage, & vient ſans culture. Les nègres Serères du royaume de Kaïor, qui comprend le cap Verd, l'appellent *kionkomm*; & ceux du pays d'Oualo vers l'iſle du Sénégal, lui donnent le nom de *ſor-ſor*. Il s'éleve rarement au-deſſus de vingt à trente pieds: ſon tronc eſt rond & droit, de couleur tannée, & de ſix pouces au plus de diametre. De ſon ſommet il ſort une gerbe de feuilles de huit à neuf pieds de longueur, qui s'étendent en rond comme un paraſol, & ſe courbent un peu vers la terre. Le pied de cet arbre produit un nombre infini de tiges ſemblables à celle du milieu, mais qui s'élevent rarement à la hauteur de quatre ou cinq pieds. Ces tiges groſſiſſent conſidéra-

blement cet arbre, & même au point que par-tout où il ſe ſeme naturellement en forêts, on a bien de la peine à s'ouvrir un paſſage au travers des épines qui terminent ſes feuilles. Ses fruits ſont plus courts que ceux du dattier cultivé; mais leur chair eſt plus épaiſſe. Ils ſont d'un goût ſucré, très-agréable, & infiniment au-deſſus de celui des meilleures dattes du Levant; peut-être parce qu'elles mûriſſent mieux ſur l'arbre. 1750. Avril.

Le palmiſte eſt de tous les palmiers (1) du pays, celui qui s'éleve le plus. On en voit de ſoixante à quatre-vingt pieds de tige, ſans aucune branche. Son tronc eſt noir extérieurement, également gros dans toute ſa longueur, & du diametre d'un à deux pieds. Sa tête ſe charge de feuilles à peu près comme le dattier. Il porte des fruits ronds de la groſſeur d'une petite noix, & recouverts d'une chair jaunâtre dont on fait l'huile de palme. Les nègres lui donnent le nom de *tir*. Palmiſte.

C'eſt de ces deux arbres qu'on tire le vin de palme. Cette liqueur reſſemble parfaitement au petit lait par ſa couleur. Il y a pluſieurs manieres de la tirer : voici comment les nègres pratiquent la premiere, & comme je l'ai ſouvent pratiquée, à leur exemple, à l'égard du dattier dans la forêt de Krampsàne. On coupe une tige à quelques pouces au-deſſous de la couronne, dont on ne laiſſe que quelques feuilles : on les couche par-deſſus l'inciſion, & on les y aſſujettit avec une cheville qui ſe fiche dans l'arbre. L'extrêmité de ces feuilles ſe replie enſuite dans une calebaſſe, ou dans un petit pot de terre rond, d'étroite ouverture, qui ſe trouve ainſi ſuſ- Vin de palme. Premiere maniere de le tirer.

(1) Palma altiſſima, non ſpinoſa, fructu pruniformi minore, racemoſo ſparſo. *Sloan. Jam. vol. 2. tab. 215.*

1750. Avril. pendu ſans pouvoir quitter les feuilles ni tomber. Par ce moyen la ſéve qui ſort de la tige coupée, coule le long des feuilles, & va ſe rendre dans le pot où elle s'amaſſe.

Seconde maniere. La ſeconde maniere de tirer le vin de palme ſe réduit à faire un trou rond au-deſſous de la tête de l'arbre, au lieu de la couper, & à y introduire quelques feuilles pliées, qui ſervent de goutiere ou de canal, pour conduire la liqueur dans le pot qui y eſt attaché.

Ces deux pratiques ſont faciles à exécuter à l'égard du dattier, dont on n'attaque que les tiges qui n'ont pas plus de cinq pieds de hauteur. Mais lorſqu'il s'agit de tirer le vin d'un arbre très-haut, comme du palmiſte, on a beaucoup plus de peine. Les nègres ont un expédient merveilleux pour y monter. Ils ſe ſervent d'une ſangle d'écorce de *bauhinia*, ou de feuilles de palmier amorties au ſoleil, battues & treſſées, de trois travers de doigt de largeur. L'un des bouts eſt percé d'un œillet, dans lequel entre un bâtonnet attaché en travers à l'autre bout, pour faire l'office de bouton. Cette ſangle ne doit être ni trop ſouple, ni trop roide : il lui faut un reſſort ſuffiſant pour l'empêcher de trop plier. Elle fait comme un cercle de deux pieds & demi de diametre, qui lorſqu'il eſt tendu par le corps de l'homme & celui de l'arbre, devient un ovale qui laiſſe environ un pied & demi de diſtance entre les deux. Avec cette ceinture, ils ſe lient pour ainſi dire à l'arbre, & montent en s'aidant d'abord des pieds, puis des genoux & des mains, juſqu'à ce que la partie de la ſangle qui appuie ſur l'arbre, ſe trouve au-deſſous de celle qui en ſoutenant leurs reins ou leurs

Maniere dont les nègres montent ſur les arbres.

cuisses, leur sert de siége : alors ils se rapprochent de l'arbre, pour relever en haut la partie opposée, qui bientôt après se trouve encore abaissée au-dessous de celle des reins, qui ont été élevés par le travail des pieds & des genoux. La sangle ne peut glisser, parce qu'elle est toujours bien tendue entre l'homme & le tronc, qui d'ailleurs est très-rude. De cette façon ils parviennent bientôt au sommet de l'arbre. Là ils s'asseoient sur leur sangle, & jouissans de la liberté de leurs bras, ils coupent les régimes de fruits qu'ils ont jugés mûrs, ils les attachent avec les calebasses pleines de vin, & les descendent en bas par le moyen d'une corde : car ils n'oublient jamais en montant de porter avec eux en bandoulière tout ce qui leur est nécessaire pour ce travail ; une corde, un couteau, & des calebasses vuides pour remplacer celles qu'ils ont retirées pleines de liqueur. Lorsqu'ils veulent descendre de ces arbres, ils font le contraire de ce qu'ils avoient fait pour y monter ; c'est-à-dire, qu'ils abaissent de tems en tems la sangle au lieu de la relever. Leur promptitude & leur assurance dans ce métier fatiguant, fait assez connoître quelle doit être leur souplesse, & combien ils sont adroits ; car on ne dit pas qu'il leur soit jamais arrivé d'accident, & ils n'ont à craindre que de la part de la sangle qui pourroit se rompre. 1750. Avril.

Il faut que cette espece de vendange coûte peu de peine aux nègres, puisque leur vin est à si bon marché qu'on en a sur les lieux plus de quarante pintes pour dix sols, & souvent pour la moitié de ce prix. Elle ne se fait pas toute dans le même tems, comme l'on fait celle du raisin dans les pays tempérés. Les arbres ne

1750. Avril.

fourniſſent chaque jour qu'une petite quantité de ce vin, & on eſt obligé de le conſommer preſqu'auſſi-tôt, parce qu'il s'aigrit en peu de tems. Les nègres ne le boivent que vingt-quatre heures après qu'il eſt tiré, c'eſt-à-dire, lorſqu'il a aſſez fermenté pour piquer agréablement le palais. Il eſt potable juſqu'au troiſiéme jour; mais alors il porte à la tête, & ſon ivreſſe eſt très-dangereuſe. Paſſé ce tems il ſe tourne en mauvais vinaigre, qui contracte bientôt une odeur inſupportable. Pour moi, & il en ſera de même de toutes les perſonnes qui cherchent plutôt la délicateſſe que la force dans le vin, j'ai toujours remarqué qu'il étoit délicieux dans ſa nouveauté; & que plus il étoit frais, plus il avoit de bonté: j'en ai bû cent fois dans les calebaſſes encore attachées aux arbres, jamais je ne l'ai trouvé meilleur que dans les premiers inſtans: il a alors toutes les bonnes qualités qu'on ne peut eſpérer de lui trouver douze heures après. Il a une ſaveur douce, ſucrée autant qu'il faut, ſouvent relevée d'une légere pointe de verdeur qui flatte le goût très-agréablement. Enfin le ſeul défaut qu'on doive reprocher à cette liqueur, c'eſt qu'elle ne puiſſe ſe garder pour être tranſportée dans nos climats, où l'on en feroit plus de cas que dans celui où on la recueille. J'avouerai cependant que ce vin, tout flatteur qu'il eſt, n'a pas les bonnes qualités de celui d'Europe. En tel état qu'on le boive, doux ou acide, il a toujours quelque choſe de corroſif; du moins j'ai eu lieu de le juger tel, après en avoir uſé pour unique boiſſon pendant les quinze jours que je reſtai à Ben; car dans ſon état de douceur il n'eſt pas dangereux, quelque quantité qu'on

Qualités de ce vin.

en boive : peut-être auſſi ſa qualité corroſive m'étoit-elle plus ſenſible, parce que je n'étois accoutumé à aucune ſorte de vin. 1750. Avril.

Parmi cette multitude preſqu'infinie de palmiers qui rempliſſoient la forêt de Krampsàne, je voyois par intervalles beaucoup d'arbres & de plantes rares. Deux eſpeces de *tabernæmontana* ſe faiſoient remarquer par la beauté de leur feuillage d'un verd gai & luſtré : une eſpece nouvelle de *bignonia* ſe diſtinguoit auſſi par la grandeur de ſes fleurs, & par la ſingularité de ſes fruits, qui pendoient comme de gros concombres au bout de ſes branches. Auprès du village de Mbao je trouvai le poivrier d'Ethiopie, cet arbre aromatique auquel les françois établis au Sénégal donnent le nom de *maniguette*. Vers l'extrêmité de la forêt, je vis pluſieurs eſpeces d'anones ou de coroſoliers, dont les plus grandes étoient dans les bois, les moyennes ſur les côtes, & les plus petites dans les plaines expoſées au ſoleil ; la plûpart chargées d'excellens fruits. En ſuivant la côte maritime depuis Mbao juſqu'à Rufisk, qui eſt un village conſidérable à deux lieues & demie de là, je marchois ſur des ſables tout couverts de *ſophora* (1), & de l'aloë de Guinée (2), dont les nègres des environs font de très-bons cordages qui ſe corrompent difficilement dans l'eau. Plantes de la forêt de Krampsàne.

On compte de l'iſle de Gorée à Rufisk trois lieues en ligne directe. J'avois déja fait ce voyage par mer. L'attérage y eſt fort difficile, ſur-tout dans les tems où

(1) Sophora tomentoſa foliis ſubrotundis. *Linn. Fl. Zeyl.* 163.

(2) Aloe Guineenſis, radice geniculatâ, foliis è viridi & atro undulatim variegatis. *Comm. Hort. Amſt. vol.* 2. *pag.* 39. *tab.* 20.

1750. Avril. la mer eſt agitée, parce que la côte eſt baſſe & toute ſemée de pointes de rochers. Lorſqu'on eſt mouillé vis-à-vis ce village, on jouit d'un point de vûe fort agréable : ſa ſituation ſur une colline plantée d'arbres, le petit ruiſſeau dont les eaux ſalées ſerpentent ſur la droite pour en former une preſqu'iſle, la forêt toujours verte qui s'éleve par derriere en amphithéatre, forme ſur le tout un payſage raviſſant & qu'on rencontreroit difficilement ailleurs. Les nègres de ce lieu me parurent fort laborieux. Les uns étoient alors occupés à battre les feuilles de l'aloë de Guinée, pour en ſéparer la filaſſe ; les autres la tordoient & en préparoient des lignes de pêche & des naſſes : d'autres enfin faiſoient des arcs & des fléches pour la chaſſe. Après avoir viſité toutes les maiſons de Rufisk, je fus fort ſurpris d'entrer comme dans un ſecond village : c'étoit un aſſemblage de caſes un peu moins grandes, couvertes de ſable & ſemblables à autant de mauſolées élevés ſur les corps de leurs morts qui y étoient enterrés, ſuivant l'uſage établi chez tous les peuples de la nation Serère.

4 Mai. L'Auteur eſt attaqué par un nègre Serère. Il ne m'étoit pas encore arrivé d'être attaqué par les nègres juſqu'au 4 de Mai, où côtoyant la mer pour me rendre de Rufisk à Ben, qui en eſt éloigné de plus de trois lieues, je fus pourſuivi par un nègre Serère, qui ſortant du bois voiſin, lançoit ſes fléches empoiſonnées ſur moi & ſur le nègre qui m'accompagnoit. J'avois plus de deux cens pas d'avance ſur lui, & d'ailleurs j'étois bon marcheur, & accoutumé à ces ſables fatiguans où l'on enfonce ſouvent juſqu'à mi-jambe. Je continuai donc ma route en doublant le pas, ſans perdre

perdre haleine, & ſans paroître ému des démonſtrations menaçantes par leſquelles il eſpéroit m'arrêter en m'intimidant; car j'avois encore une reſſource dans mon fuſil, ſuppoſé qu'il fût venu à la portée du coup. Mais après s'être bien fatigué tantôt à courir ſur moi, tantôt à me décocher ſes fléches, mon brave ennemi, voyant qu'il avoit perdu ſes peines, & que je m'éloignois de plus en plus de lui, jugea à propos de rentrer dans ſa forêt. C'étoit ſans doute quelqu'un de ces Serères ſauvages réunis en une petite république à dix lieues de là, qui étoit ſorti de ſon pays pour exercer le brigandage. Il n'y avoit que mon fuſil qui pût le tenter, & s'il eût été plus adroit & plus ruſé, il ne m'auroit certainement pas épargné pour s'en rendre maître. Cette maniere d'attaquer eſt aſſez ordinaire à une race de maures appellés *Azounas*, qui ne font d'autre métier que de ſe mettre en embuſcade derriere un arbre, pour tirer un coup de fuſil ou une fléche à un homme dont ils veulent avoir les armes. Un pareil accident m'étoit arrivé dans mon ſecond voyage de Podor : mais le maure que je découvris, regarda plus d'une fois avant de m'attaquer ; & il fut bien déconcerté, quand il vit que j'étois en garde, & que je le couchois en joue. 1750. Mai.

Quand je fus hors de crainte de la part du ſauvage Serère, j'eus tout le plaiſir de la promenade ſur une côte extrêmement blanche, où la mer jettoit à chaque inſtant des coquillages ſans nombre. Je vis là deux eſpeces de celui qu'on appelle conque perſique (1) : Coquillages de la côte de *Mbao*.

(1) *Voyez* l'Hiſtoire naturelle des Coquillages Univalves. *Genre* 8. L'Yet, *planc.* 3. *fig.* 1. & 2.

1750. Mai.

c'eſt la plus grande coquille de la côte. L'animal qu'elle contient peſe quelquefois cinq ou ſix livres. Les nègres le boucanent & le conſervent pour les tems de famine, où ils ont recours à ſa chair, qui eſt aſſez fade & coriace, mais cependant d'une grande reſſource dans un preſſant beſoin. Les vis (1), les tonnes (2), & un grand nombre de bivalves, en particulier celle que l'on nomme la *concha mucronata* (3), y étoient auſſi en abondance.

Plantes qu'on y trouve.

Toutes les fois que je me rendois à la forêt de Krampsàne je prenois des routes différentes & détournées. Tantôt c'étoit du côté de la mer que je portois mes pas, & je trouvois le *ſpartium* (4), & le *ketmia* à feuilles de tilleul, ſur les bords du marigot de Kann; le *ximenia* (5), le *rimbot*, le *fagara* & quelques acacies ſur les collines. Tantôt je traverſois des campagnes fertiles, remplies d'anones de la petite eſpece, & de pluſieurs lianes à citron, appellées *toll* par les nègres. Leur fruit a beaucoup de rapport avec celui du manguier de l'Inde, & il a la figure & le goût du citron. Le gibier ne manquoit pas dans ces quartiers: il y avoit beaucoup de gazelles, & de cette petite eſpece de biches (6) qui ont à peine la grandeur du lièvre. Ceux-ci partoient, pour ainſi dire, de deſſous les pieds: il arriva deux fois à un nègre de ma ſuite de lancer ſur eux

Chaſſe du lièvre à la ſaguaïe.

(1) *Voyez* l'Hiſt. nat. des Coquill. Univalves. *Gen. 9. pl. 4. fig. 5.* Faval.

(2) *Ibid.* Coquillages Operculés. *Gen. 2. planc. 7. fig. 5.* Téſan.

(3) *Ibid.* Coquillages Bivalves. *Gen. 6. planc. 18. fig. 2.* Koman.

(4) Spartium ſcandens, citri foliis, floribus albis, ad nodos confertim naſcentibus. *Plum. cat. p. 19.*

(5) Ximenia aculeata, flore villoſo, fructu luteo. *Plum. gen. pag. 6.*

(6) Cervus juvencus, perpuſillus Guineenſis. *Seba, vol. 1. p. 70. tab. 43. fig. 1. 2. & 3.*

ſa ſaguaïe, deux fois le coup porta; & il m'aſſura que jamais il ne faiſoit autrement la chaſſe à cet animal. La ſaguaïe eſt une eſpece de lance de ſept à huit pieds de longueur, terminée par un fer ſemblable à celui d'une pique. C'eſt l'arme la plus familiere aux nègres : ils la jettent à la main. Celui-ci la dardoit avec beaucoup de force & de juſteſſe : il me donna auſſi quelques leçons de cet exercice qui me plaiſoit beaucoup. 1750. Mai.

Mon travail étoit partagé entre les plantes, les animaux, les coquillages, & ceux-ci ſeuls m'occupoient autant que tout le reſte. Je profitois de l'avantage que j'avois d'être dans un pays où ils abondent. Les rochers du cap Bernard & du cap Manuel qui ſont vis-à-vis l'iſle de Gorée, m'en fournirent un grand nombre de très-beaux, tels que les rouleaux, les pourpres, les plus grandes eſpeces d'étoiles de mer; & pluſieurs poiſſons mols, comme les lièvres de mer, les ſéches & les polypes. Dans les ſables de l'anſe de Ben, je trouvois quelques vis & des holoturies. Quelquefois j'entrois dans l'eau de la mer juſqu'aux genoux, pour tirer du ſable les coquillages qui s'y cachent, comme les nérites & les cames, pendant que les nègres faiſoient plus loin la pêche aux poiſſons. Ils ſont accoutumés dans cet endroit à leur faire la chaſſe à la ſaguaïe, en entrant dans l'eau juſqu'à la ceinture, & ſouvent davantage. Lorſqu'ils apperçoivent le thon, le capitaine, le ſurmulet, ou quelque gros poiſſon ſemblable, ils lui lancent la ſaguaïe avec une adreſſe merveilleuſe, & manquent rarement leur coup. Cette baye leur fournit encore beaucoup de moyens poiſſons qu'ils pêchent au filet.

Coquillages du cap Bernard.

Chaſſe aux poiſſons avec la ſaguaïe.

1750. Mai. Ils les ouvrent en deux, & les étendent au ſoleil pour les faire ſécher, & les vendre aux maures, qui leur apportent en échange le mil qui manque chez eux.

Ces poiſſons me procurerent une obſervation qui ne ſe ſeroit peut-être pas préſentée ailleurs. Comme les nègres les mettent ſécher ſur le comble de leurs caſes & ſur les tapades, leur vûe & leur odeur attirent ſouvent dans le village les lions, les tigres & les loups qui rodent ſans ceſſe aux environs : malheur alors aux enfans, aux hommes même qui ſe trouvent dehors. Il arriva une nuit à un lion & un loup d'entrer de compagnie juſques dans la cour de la caſe où j'étois couché : ils s'élevèrent tour à tour en poſant leurs pieds de devant ſur le comble, comme il me fut facile de les entendre, & ils emporterent leur proviſion. On s'aſſura le lendemain par les impreſſions de leurs pieds bien marquées dans le ſable, qu'ils étoient venus enſemble, & on reconnut l'endroit d'où ils avoient enlevé deux poiſſons : ſans doute que chacun avoit pris le ſien. Ce vol étoit modeſte pour deux animaux auſſi carnaſſiers, mais leur choix n'étoit pas tombé ſur les plus petits. J'ignore qu'on ait encore fait cette remarque, que le loup fraye avec le lion : cependant ce fait n'eſt pas un cas extraordinaire ; on en a des preuves journalieres dans ces quartiers ; on y entend preſque tous les ſoirs le loup mugir à côté du lion. J'ai été témoin cent fois de la même choſe dans tous mes voyages ſur le Niger, & je ſçai à n'en pouvoir douter, que le loup ſe trouve ſouvent avec le lion, ſans avoir rien à craindre de ſa part. Ce n'eſt pas que la taille du loup d'Afrique, qui eſt beaucoup ſupérieure

Le lion & le loup marchent de compagnie.

à celle du loup d'Europe, faſſe quelque impreſſion ſur le lion ; c'eſt ſeulement parce que ſa chair ne le tente en aucune maniere : & ce qui me confirme dans cette opinion, c'eſt que je n'ai jamais vû que les deux lions qu'on élevoit au milieu du village du Sénégal, ayent attaqué les chiens qu'on leur expoſoit ou qu'ils rencontroient lorſqu'ils s'étoient déchaînés ; au lieu qu'ils tomboient ſur le premier cheval ou ſur le premier enfant qui ſe trouvoit dans leur chemin. 1750. Mai.

Quelques jours après cette viſite du lion avec le loup, on eut celle d'une tigreſſe qui vint dans la même caſe avec ſon petit, & enleva pareillement deux poiſſons. Je ne veux que ces deux événemens pour preuves de la pareſſe & de l'indifférence des nègres, ſur les torts que leur font ces animaux, & ſur les dangers auxquels ils ſont eux-mêmes continuellement expoſés. Quand on leur demande pourquoi ils ne ſe donnent pas la peine de leur faire la chaſſe, ou de retirer leur poiſſon, du moins pendant la nuit : ils ſe contentent de répondre, qu'il faut que tout le monde vive, & que ce ſeroit une plus grande ſujétion pour eux de renfermer tous les ſoirs ce poiſſon, que de le pêcher. Il eſt vrai que la pêche eſt dans cet endroit d'une facilité qu'on ne peut exprimer.

Hardieſſe du tigre.

Indifférence des nègres.

Leurs terres ſont en friche preſque par-tout, ſoit parce que les ſables ſont trop ingrats, ou qu'étant accoutumés au métier de pêcheurs qui leur coûte moins de peine, ils les négligent & ſe repoſent ſur les maures du ſoin de leur fournir leur néceſſaire. Ceux-ci y étoient alors, & avoient amené leurs bagages & leurs denrées, non ſur des bœufs & des chameaux, comme

1750. Mai. Anes des maures. je les avois vû au nord du Niger, mais ſeulement ſur des ânes, dont ils étoient très-bien fournis. J'eus de la peine à reconnoître cet animal, tant il étoit beau & bien vêtu en comparaiſon de ceux de l'Europe, qui je crois ſeroient de même, ſi le travail & la maniere dont on les charge ne contribuoient beaucoup à les défigurer. Leur poil étoit d'un gris de ſouris fort beau & bien luſtré, ſur lequel la bande noire qui s'étend le long de leur dos, & croiſe enſuite ſur leurs épaules, faiſoit un joli effet. Ces ânes ſont un peu plus grands que les nôtres, mais ils ont auſſi quelque choſe dans la tête qui les diſtingue du cheval, ſur-tout du cheval barbe, qui eſt comme eux naturel au pays, mais toujours plus haut de taille.

Caractere des nègres. Il m'étoit déja arrivé de demeurer quelques jours au milieu des nègres; mais je n'avois jamais reſté ſi longtems chez eux, ſeul & éloigné du commerce des gens de ma nation. Ce fut-là que j'eus lieu de connoître à fond leur caractere, leurs mœurs, leur maniere de vivre, & leurs uſages: j'y fus même témoin de la cérémonie d'un mariage; mais cela m'éloigneroit trop de mon ſujet: je me bornerai à dire ici qu'ils ſont en général très-humains & hoſpitaliers.

10 Juin. Départ de Gorée. Le 9 mai je retournai de Ben à Gorée, d'où je partis le 10 du mois ſuivant pour me rendre à l'iſle du Sénégal. J'arrivai le 16 à la barre, au pied de laquelle je fus obligé d'attendre les vents pendant quatre jours. On peut juger de quelle tranquillité j'ai dû jouir dans un petit bateau balancé en tout ſens par des lames continuelles. J'eus là tout le loiſir de conſidérer l'effet ſurprenant de ces lames de la barre, & de promener

Retardement ſur la barre.

ma vûe de toutes parts, ſans appercevoir autre choſe que des ſables éblouiſſans d'un côté, & la plaine liquide de l'autre. Il eſt vrai que quelquefois ce ſpectacle uniforme étoit varié par la vûe des pirogues des nègres pêcheurs, qui bravoient la barre pour venir à bord apporter du poiſſon. Quoique la mer ſoit très-groſſe à la côte, la rade ne laiſſe pas d'être poiſſonneuſe. Nos matelots y faiſoient une pêche abondante à la ligne, ſur-tout d'une eſpece de vieille qui y eſt fort commune. Ce poiſſon a une avidité extraordinaire pour mordre à l'hameçon; & dès qu'il eſt pris, c'eſt un plaiſir de voir les élans & les efforts qu'il fait pour ſe délivrer: cela va même au point qu'il renverſe ſon eſtomac, que l'on voit ſortir par la bouche ſous la forme d'une veſſie de carpe: ces efforts ſont encore accompagnés d'un bruit ſourd & très-fort, qu'il rend comme en grondant, & qui lui a valu le nom de *grondin*, ſous lequel on le connoît ſur cette côte.

1750. Juin.

Pêche du grondin.

Un vent d'oueſt, en me tirant de ce diſgracieux ſéjour, me fit paſſer la barre & me remit à l'iſle du Sénégal le 20 du mois de juin. J'avois grand beſoin de me repoſer des fatigues de tous mes voyages ſur la mer, qui m'avoit plus incommodé que n'auroit fait une longue maladie. Chacun ſçait que le mal de mer eſt une eſpece d'abattement ou de défaillance, qui cauſe des nauſées & des vomiſſemens plus ou moins fréquens, ſelon la diverſité des tempéramens qui ſont expoſés ſur cet élement. Il y a des gens qui n'ont jamais connu ce mal: il y en a d'autres qui n'en reſſentent les effets que pendant les premiers jours, & qui en ſont quittes pour quelques étourdiſſemens: dans d'autres

20. Arrivée à l'iſle du Sénégal.

Mal de mer, ce que c'eſt.

1750. Juin. ce mal ne paroît que lorſque la mer eſt fort agitée, & que le mouvement du vaiſſeau eſt très-violent : d'autres enfin, & j'étois de ce petit nombre, en ſont incommodés pendant tout le tems qu'ils y reſtent ; dans les plus courts voyages, même de deux heures, comme dans les plus longs ; dans les calmes, comme dans les gros tems. Les tempéramens forts & les tempéramens foibles en ſont également attaqués : il n'y a que telle ou telle conſtitution ou diſpoſition de tempérament, celle des enfans, par exemple, des perſonnes affoiblies par les maladies, & de quelques autres en ſanté qui en ſoit exempte. On ne connoît pas encore pourquoi de ces dernieres les unes ſont ſujettes à ce mal, pendant que les autres lui échappent. L'utilité générale qui réſulteroit de cette connoiſſance, qui pourroit paſſer pour une vraie découverte dans un ſiécle auſſi éclairé que celui-ci, mériteroit l'attention des Médecins (1) qui ont occaſion de voyager ſur mer, ou qui

(1) En faveur des Médecins qui voudroient s'attacher à découvrir la cauſe de ce mal, je joindrai ici quelques autres remarques que j'ai faites. 1°. Ceux qui, comme moi, furent conſtamment malades, en s'embarquant pour la premiere fois ſur un moyen vaiſſeau du port de 500 tonneaux, ne ſentirent les premiers étourdiſſemens ou le mal de tête qu'au bout de quatre heures ; le vomiſſement ne prit qu'à la ſeptiéme heure, & continua pendant les deux mois que dura le voyage. 2°. Lorſque je ne reſtois pas aſſez long-tems en mer pour donner lieu au vomiſſement, il me prenoit une ou deux heures après que j'étois deſcendu à terre, ſoit que j'euſſe mangé, ſoit que je n'euſſe pas mangé en débarquant. 3°. Il eſt très-rare que le mal de mer donne la fièvre ; il dérange ſeulement l'eſtomac, ſans ôter l'appétit. 4°. J'ai remarqué qu'il échappoit beaucoup plus de femmes que d'hommes à ce mal ; & plus de ceux qui ont la vûe baſſe & courte, que de ceux qui l'ont forte & longue. 5°. Enfin j'ai obſervé que ceux qui ont été le plus incommodés par la mer, ſe portent toujours infiniment mieux ſur terre, que ceux qui ſe ſont le mieux porté & qui ont paru les plus vigoureux en mer.

ſont

ſont à portée de faire ces expériences. La cauſe de ce mal une fois connue, on pourroit trouver quelque ſûr préſervatif, qui rendroit cet élement praticable à des gens, qui, faits pour les voyages & avec la meilleure volonté du monde, ſouvent n'en ſont détournés que par ce ſeul obſtacle. 1750. Juin.

Ce mal qu'on ne plaint pas aſſez, m'avoit ruiné & dérangé l'eſtomac au point qu'arrivé ſur l'iſle du Sénégal, je ne vis d'autre moyen de rétablir ma ſanté altérée, que de m'y fixer, renonçant à toute eſpece de voyage ſur mer, & prenant une ferme réſolution de n'y remettre le pied que pour faire mon retour en France. J'avois lieu d'être content d'ailleurs des voyages que je venois de terminer ſi avantageuſement pour l'hiſtoire naturelle dans les contrées méridionales de la Conceſſion; & les environs de l'iſle du Sénégal & du Niger, devoient me fournir beaucoup d'obſervations de phyſique & d'hiſtoire naturelle, qui m'avoient échappées. J'y reſtai donc encore quelques années, pendant leſquelles outre ces obſervations, le tems me permit de lever quelques cartes topographiques que j'avois projettées, pour me guider dans mes petits voyages. Dans la ſuite de cette relation, je ne citerai plus que ce que ces promenades des environs de l'iſle du Sénégal m'ont offert de plus remarquable.

L'Auteur renonce aux voyages par mer.

Projet d'une carte des environs de l'iſle du Sénégal.

Il y avoit long-tems que je deſirois viſiter le village de Kionk, qui eſt dans l'iſle au Bois, à une lieue au nord de l'iſle du Sénégal. Je m'y rendis le 4 ſeptembre avec une chaloupe : mais je ne fus pas heureux dans mon retour; car lorſque je fus en pleine eau, il s'éleva un vent furieux de l'eſt : c'étoit un avertiſſement de

4 Septembre. Il eſt ſurpris par un grain au milieu du fleuve.

1750. Septembre.

chercher la terre, pour éviter l'orage qui menaçoit. En effet, à peine étois-je par le travers de la pointe de l'iſle au Bois qu'il crêva. Comme je ne pouvois me rallier à la terre quelque diligence que je fiſſe, & que le danger étoit preſſant, je gagnai auſſi-tôt le platon qui joint cette pointe à l'iſle du Sénégal. L'exemple d'une pirogue, dont les nègres, ſurpris comme moi par l'orage, s'étoient mis dans l'eau juſqu'à la ceinture ſur ce même platon, pour la retenir contre le choc des lames dont elle avoit d'abord été comblée, fut ſuivi par les ſix nègres de ma chaloupe & par dix autres paſſagers hommes ou femmes, qui ſe jetterent auſſi à l'eau. Ils ſe diſtribuerent tout autour de la chaloupe, & la ſoutinrent contre l'effort du vent & des vagues. C'étoit le moyen le plus ſûr d'empêcher qu'elle ne fût ſubmergée, ou entraînée ſur le rivage où elle ſe ſeroit infailliblement briſée; deux écueils également à craindre dans cet endroit, où la largeur du Niger conſidérablement augmentée par la réunion de ſes deux bras, forme une eſpece de lac dont l'étendue donne beaucoup de priſe au vent, qui y excite ſouvent de vraies tempêtes. Cet orage en méritoit bien le nom par les éclairs & le tonnerre dont la pluie & le vent étoient accompagnés. L'attention des nègres qui ſoulevoient ma chaloupe, n'empêcha pas qu'elle ne fît un pied & demi d'eau, tant par celle qui tomboit du ciel, que par les vagues qui la couvroient quelquefois ſous la forme d'une nappe, dont j'étois auſſi enveloppé. Je fus encore plus lavé & comme leſſivé par l'eau de la pluie, à cauſe de la violence avec laquelle le vent la lançoit. Sa continuité m'ôtoit la liberté de

la reſpiration, quoique je me fuſſe mis à couvert ſous le manteau du patron. Ses redoublemens entraînoient quelquefois mes nègres avec la chaloupe au point que j'avois tout à craindre pour eux & pour moi. Ils ne lâcherent cependant pas pied, leur courage les ſoutint pendant plus de deux heures, & nous ſauva. 1750. Septembre.

Ce grain qui avoit commencé à trois heures du ſoir, ne devint intéreſſant pour moi que ſur la fin. Le vent en ceſſant vers les cinq heures, me permit de faire porter ſur la pointe ſeptentrionale de l'iſle du Sénégal. C'étoit la terre la plus proche, & je m'empreſſois d'y débarquer pour me tirer au plus vîte de l'eau dont la chaloupe étoit encore demi-pleine, malgré les ſoins que ſe donnoient les dix paſſagers pour la vuider de celle que les lames y apportoient à chaque inſtant. Pendant que nous avancions à force de rames, il parut un phénomene que je n'avois pas encore vû de ſi près, & dont j'ignore que perſonne ait jamais parlé. C'étoit une eſpece de trombe ſemblable à une colomne de fumée qui tournoit ſur elle-même. Cette colomne avoit dix à douze pieds de largeur, ſur environ deux cens cinquante de hauteur: elle étoit appuyée ſur l'eau par ſa baſe, & le vent d'eſt la portoit vers nous. Auſſitôt que les nègres l'eurent apperçue, ils forcerent de rames pour l'éviter. Ils connoiſſoient mieux que moi le danger auquel nous aurions tous été expoſés, ſi ce tourbillon eût paſſé ſur nous; car ils ſçavoient que ſon effet le plus ordinaire eſt d'étouffer par ſa chaleur ceux qui en ſont enveloppés, & quelquefois d'enflammer leurs maiſons de paille, & ils avoient pluſieurs exemples de gens à qui un ſemblable accident avoit coûté Trombe de fumée très-dangereux.

1750. Septembre. la vie. Ils furent assez heureux pour la laisser à plus de dix-huit toises derriere la chaloupe, & se féliciterent d'avoir échappé si à propos à ce torrent de feu, que la lumiere du jour ne laissoit voir que comme une épaisse fumée. Sa chaleur à cette distance de plus de cent pieds étoit très-vive, & telle qu'elle tira de la fumée de mes habits tout mouillés, quoiqu'elle n'eût pas le tems de les sécher. L'air libre avoit alors 25 degrés de chaleur, & je pense que la colomne de fumée devoit en avoir au moins 50 pour rendre sensible l'humidité qu'elle attiroit. Elle nous laissa aussi une odeur très-forte, plus nitreuse que sulfureuse, qui nous infecta long-tems, & dont la premiere impression se fit sentir par un léger picotement dans le nez. Cette impression occasionna dans quelques-uns l'éternûment, & en moi une pesanteur & une difficulté dans la respiration.

1751. 8 Mars. Promenade autour de l'isle de Sor. Ce fut dans le mois de mars de l'année 1751 que je commençai à lever le plan des environs de l'isle du Sénégal. Le 8 je partis dans ma pirogue, avec mes deux cubalots (c'est le nom qu'on donne aux nègres pêcheurs) dans le dessein de faire par eau le tour de l'isle de Sor, dont je connoissois assez l'intérieur. Je remontai le Niger en rangeant toute la terre de cette isle jusqu'à sa pointe boréale, pour entrer dans le marigot de Kantaï qui en baigne le bord oriental, & pour en tracer le cours. Quand j'y fus entré, je crus me trouver plutôt dans un vivier que dans une riviere de quinze à vingt toises de large, tant elle étoit poissonneuse. C'étoit un charme de naviger sur cette riviere, dont l'eau claire & unie comme une glace, étoit bordée de mangliers fort hauts, qui procurent une ver-

Marigot de Kantaï très-poissonneux.

dure & une fraîcheur raviſſante dans l'eſpace de plus d'une lieue. Les poiſſons y ſautoient de tous côtés; mais ce qu'il y avoit de plus ſingulier, c'eſt que partout où nous paſſions, il en entroit continuellement dans la pirogue. Les plus gros, comme les meilleurs ſauteurs, paſſoient par-deſſus; mais preſque tous les moyens y retomboient. Les mouvemens qu'ils faiſoient en pirouettant, ne me paroiſſant pas naturels ni faits à plaiſir, je les examinai pour en découvrir la cauſe : ils avoient reçu la plûpart quelques coups de dents, qui me firent connoître qu'ils avoient été pourſuivis par les plus gros, qui leur faiſoient la chaſſe. Pendant deux heures que je fus à parcourir ce marigot, je comptai deux cens trente poiſſons appellés carpets (1), qui ſe trouverent pris ſans autre artifice. C'étoit une pêche honnête pour mes nègres. Comme ils étoient cubalots, c'eſt-à-dire, pêcheurs de leur métier, ils n'en furent pas fort ſurpris; & me dirent que quand ils faiſoient la pêche aux gros poiſſons avec la ligne ou la varre, ils laiſſoient aller leur pirogue au courant de ces petites rivieres, & comptoient ſouvent davantage ſur les petits poiſſons qui ſe prenoient d'eux-mêmes, que ſur le hazard des gros. 1751. Mars.

Jamais les cormorans, les plongeons, les faucons-pêcheurs n'avoient eu plus beau jeu : auſſi les mangliers de cette riviere en étoient tout couverts. Le faucon-pêcheur, que les oualofes appellent du nom de *nguiarkol*, & les françois de celui de *nanette*, eſt un oiſeau de la grandeur d'une oye, & dont le plumage eſt brun, à l'exception de la tête, du col, de la poitrine & de la

Oiſeau appellé faucon-pêcheur.

(1) Eſpece de vieille ſemblable à la carpe, mais plus courte.

1751. Mars. queue qui ſont d'un très-beau blanc. Il a le bec très-fort & crochu comme celui de l'aigle, & des ſerres aigues, courbées en demi-cercle, dont il ſe ſert admirablement bien pour la pêche. Il ſe tient ordinairement ſur les arbres au-deſſus de l'eau, & quand il voit un poiſſon approcher de ſa ſurface, il fond deſſus, & l'enleve avec ſes ſerres. J'en tuai un qui me fit regarder d'un fort mauvais œil par mes nègres, parce que cet oiſeau eſt craint & reſpecté chez eux : ils portent même la ſuperſtition au point de le mettre au nombre de leurs marabous, c'eſt-à-dire, de leurs prêtres, qu'ils regardent comme des gens ſacrés & divins. Ils s'appaiſerent cependant dès qu'ils virent que je leur avois procuré un poiſſon de plus de quatre livres, que ce prétendu marabou avoit porté ſur le rivage pour en faire curée.

22 Avril. Scène ſinguliere au ſujet d'une vipere. Une aventure à peu près ſemblable m'arriva le 22 d'avril au village de Sor. J'étois aſſis ſur une natte au milieu d'une cour, avec le gouverneur du village & toute ſa famille. Une vipere de l'eſpece malfaiſante, après avoir fait le tour de la compagnie, s'approcha de moi. Cette familiarité ne me plaiſoit guère ; & pour éviter les accidens, je m'aviſai de la tuer d'un coup de baguette que je tenois à la main. Toute la compagnie ſe leva auſſi-tôt, en jettant les hauts cris, comme ſi j'eus fait un meurtre : chacun s'éloigna de moi, & prit la fuite : l'endroit fut bientôt déſert. Comme la choſe devenoit ſérieuſe, & que le bruit s'en répandoit dans tout le village ; je profitai de cet inſtant où j'étois ſeul, pour mettre la vipere dans mon mouchoir, & la cacher dans la poche de ma veſte. C'étoit le moyen de m'aſſurer

cet animal, qu'il étoit ſi difficile de ſe procurer dans ce pays ; & en même tems de calmer tous les eſprits en le leur ôtant de la vûe. Je n'étois pas trop en ſûreté dans ce lieu, & l'on m'y auroit fait un mauvais parti ; mais le maître du village, homme de bon ſens, chez qui tout cela s'étoit paſſé, réfléchit qu'il étoit de ſon honneur & de ſon intérêt de faire ceſſer le tumulte & d'étouffer le bruit : l'autorité que lui donnoit ſa place, ſon caractere de marabou, & la maniere dont il s'y prit, lui en aſſurerent la réuſſite. Voilà un trait qui fait voir combien les nègres ſont zélés obſervateurs de leur religion & des ſuperſtitions qui y ſont attachées. Ils ne regardent pas les ſerpens comme leurs fetiches ou leurs divinités, ils les reſpectent cependant aſſez pour ne les pas tuer : ils les laiſſent croître & multiplier dans leurs caſes, quoique ſouvent ces animaux mangent leurs poulets, & oſent coucher, pour ainſi dire, avec eux. Il eſt vrai qu'il eſt rare qu'ils faſſent du mal à perſonne ; il faut qu'ils ſoient attaqués ou bleſſés ; ou qu'on leur marche ſur le corps, pour les obliger à donner un coup de dent.

1751. Avril.

Les nègres ſont fort ſuperſtitieux.

Le 7 de mai je deſcendis le Niger pour viſiter le marigot de Del, qui n'eſt pas fort éloigné de ſon embouchure. Le vent étoit favorable ; & mes nègres pour s'éviter la peine de pagayer ou de ramer, mirent à la voile. On peut croire que celle d'une petite pirogue de trente pieds de long, ne doit pas être bien grande : auſſi ne furent-ils pas beaucoup embarraſſés pour la trouver. L'un d'eux planta une perche de dix pieds ſur l'avant, & la croiſant en haut avec un petit bâton, y étendit la pagne dont il étoit vêtu. Ces pagnes ſont

7 Mai. Promenade dans le marigot de Del.

1751. Mai. d'un uſage merveilleux : leur forme eſt telle que l'on peut dans l'occaſion en faire une voile, un drap, une couverture, un manteau, une jupe ou une ceinture. Je ne puis mieux comparer la figure qu'avoit cette voile, qu'à celle d'une baniere, dont les deux bouts d'en-bas furent attachés aux côtés de la pirogue. Le nègre qui étoit derriere à la poupe, gouvernoit avec ſa pagaïe, pendant que l'autre dirigeoit la voile & la tournoit au vent. Avec ce foible ſecours, je fis près de deux lieues en moins d'une heure de tems, & j'arrivai à l'entrée du marigot de Del. A l'endroit où il ſe débouche dans le Niger, il eſt fermé par une barre de ſable ſur laquelle les vagues du fleuve briſent quelquefois aſſez dans les vents de nord-oueſt, pour en empêcher l'entrée aux grandes pirogues. Mes gens prirent ſi bien leur tems, qu'ils franchirent la difficulté, & après m'avoir fait parcourir le marigot dans tous ſes détours, ils me conduiſirent au village de Del, qui étoit bâti ſur l'extrêmité d'un banc de coquilles. Ce banc s'étendoit de près d'une lieue dans le nord ; & il me parut remarquable en ce qu'il étoit entierement découvert à fleur de terre, & que toutes les coquilles étoient d'une même eſpece d'huîtres, qui avoient vécu autrefois ſur les mangliers des marigots voiſins, de la même maniere que celles que j'avois obſervées dans le fleuve Gambie.

Son entrée eſt fermée par une barre.

Banc de coquilles.

La mer avoit amené dans le Niger une quantité prodigieuſe de poumons marins & de vélettes, que j'eus tout le loiſir à mon retour de voir flotter ſur ſes eaux. Les premiers de ces animaux ſe connoiſſent dans le pays ſous le nom de bonnets-flamans, & les derniers

derniers ſous celui de galères (1). Rien ne reſſemble davantage à une veſſie remplie d'air, & peinte d'un beau rouge, que le corps de la galère. On a peine à y diſtinguer autre choſe qu'une frange ſur le dos, & huit filets ſous le ventre, qui deſcendent en bas comme pour ſervir de leſt à la veſſie, qui ſe ſoutient toute hors de l'eau, & eſt portée au gré des vents. Cet animal tout informe qu'il eſt, & preſque ſans aucun mouvement ſenſible, eſt cauſtique au point que lorſqu'on le touche, il cauſe une douleur ſemblable à celle d'une brûlure. J'en pris un dans la main pour en faire l'épreuve, & je le retins juſqu'à ce que ſon effet commençât à ſe faire ſentir : il ſe déclara à l'extérieur par une petite rougeur, ſuivie d'un picotement & d'une inflammation qui ne ceſſa qu'au bout de quatre heures. La douleur ſe communiquoit à toutes les parties délicates du corps, comme à celles du viſage, & ſur-tout aux paupieres, par un attouchement même très-léger de la main enflammée.

1751. Mai. Galère, eſpece de ver marin.

Les obſervations que je ſuivois depuis quelques années ſur les chaleurs du pays, avec une attention & des vues particulieres, me paroiſſoient aſſez importantes pour que je les étendiſſe de maniere à les rendre ſuſceptibles de comparaiſon. J'imaginai d'obſerver dans les jours les plus chauds de l'année, les degrés que marquoit le thermometre de M. de Réaumur étant expoſé à l'air libre, & ceux qu'un ſecond inſtrument ſemblable marqueroit pendant le même tems dans le ſable de la campagne expoſé au ſoleil. M. An-

Précautions pour obſerver les chaleurs.

(1) Urtica marina ſoluta purpurea, oblonga, cirrhis longiſſimis. *Sloan. Jam. vol.* 1. *pag.* 7. *tab.* 4. *fig.* 5.

1751. Mai. driot qui, aux connoiſſances de la phyſique dans leſquelles il eſt fort verſé, joint l'eſprit d'obſervations qu'il exécute avec beaucoup de préciſion, m'a été d'un grand ſecours dans celles-ci; & il a bien voulu partager mes peines dans toutes les autres, où j'avois beſoin de quelqu'un qui fît dans un endroit des expériences correſpondantes à celles que je faiſois dans un autre. C'étoit un tribut réciproque que nous rendions à l'amitié qui nous uniſſoit ſi intimement l'un à l'autre depuis notre jeuneſſe.

4 Juillet. Chaleur étonnante du ſable. Je choiſis le quatriéme jour de juillet pour faire une de ces obſervations intéreſſantes ſur l'iſle du Sénégal. Le ſoleil n'étoit alors éloigné de notre zénith que de 7 degrés vers le nord, enſorte qu'il pouvoit être regardé comme vertical vers le milieu du jour. La Savane qui s'étend à l'oueſt du fort Saint-Louis, comme une grande plaine au niveau de la mer voiſine, & expoſée aux vents de tous les côtés, ſur-tout à celui de l'oueſt qui ſouffloit ce jour-là, me fournit la place la plus convenable que je pouvois deſirer, parce qu'elle eſt ſans abri. Un monticule de ſable élevé de quatre pieds, qui ſe trouvoit fort à propos au milieu de cette plaine, me ſervit pour y préſenter au ſoleil un thermometre très-exact, dont j'enfonçai ſeulement la boule dans le ſable. Je le poſai dans cet endroit vers les dix heures du matin, & il y reſta juſqu'à trois heures du ſoir. Pendant tout ce tems j'obſervois les degrés d'aſcenſion de la liqueur du thermometre de cinq en cinq minutes. M. Andriot en tenoit regiſtre, placé ſous un petit angard de paille où je me retirois de tems en tems à couvert des rayons du ſoleil, qui me cauſoit quel-

quefois des étourdiſſemens très-marqués. Il reſtoit dans cet endroit pour veiller à cet inſtrument, & y obſerver, pendant que j'allois au fort conſulter un autre thermometre que je tenois continuellement ſuſpendu à l'air libre à l'ombre, & à dix-huit pieds au-deſſus de la terre, pour éviter les réflets de chaleur qu'elle eſt ſujette à renvoyer. Celui-ci marquoit pour la chaleur de l'air libre, dans l'expoſition la plus froide de l'iſle, 30 degrés, pendant que l'autre donnoit pour la chaleur du ſable 60 d. $\frac{1}{3}$. Trois œufs de poule que j'y avois enfoncé & laiſſé pendant trois heures, dans le deſſein de m'aſſurer de l'effet que cette chaleur pouvoit produire ſur eux, ne furent pas durcis, mais le blanc avoit pris légerement autour de la coque, & ils étoient aſſez cuits pour être mangés: ils furent de notre dîner, & nous les trouvâmes fort bons. Il y a tout lieu de croire que ſi la longueur du tube de ce thermometre eût donné plus de champ à la liqueur, elle eût monté beaucoup plus haut que 60 d. $\frac{1}{3}$; comme je m'en ſuis apperçu depuis en répétant ces obſervations avec d'autres thermometres d'une graduation portée juſqu'à l'eau bouillante. Je ne m'étendrai pas davantage ici ſur ces ſortes d'expériences; il me ſuffira pour le préſent de les avoir indiquées, me réſervant d'entrer dans un plus grand détail dans le Traité de mes Obſervations phyſiques.

1751. Juillet.

Les œufs de poule y ſont cuits.

Pendant la nuit du 9 ſeptembre il s'éleva un vent furieux de l'eſt, qui amena une pluie très-forte, accompagnée d'éclairs ſi prompts & ſi vifs que leur lumiere ne paroiſſoit pas interrompue. Deux tonnerres tomberent en même tems dans deux endroits différens

9 Septembre. Orage violent.

Effets du tonnerre.

1751. Septembre. de l'iſle du Sénégal, l'un ſur un mât de bateau, & l'autre ſur le bâtiment de l'hôpital, à deux cens toiſes de diſtance l'un de l'autre ſur le même bord du Niger. Celui qui tomba ſur l'hôpital ne fit autre choſe que chiffonner & briſer deux girouettes poſées ſur un même pavillon, lever quelques ardoiſes de la couverture, fendre pluſieurs chevrons de la charpente, & caſſer trois carreaux du plancher, ſur la chaux duquel il s'amortit, ſans bleſſer aucun des malades qui ſe trouvoient à côté. Il ſe paſſa quelque choſe de plus remarquable à l'égard du mât de bateau qui avoit environ quarante pieds de haut. Il étoit goudronné aſſez exactement par-tout. Le tonnerre le ſillona à deux pouces de profondeur, mais inégalement, dans toute ſa longueur, ſans toucher aux ferremens, aux manœuvres, aux cordages, ni aux pommes de racage goudronnées dont il étoit environné, & il termina ſon effet au collet, où un large prélat de toile épaiſſe & bien goudronnée l'entouroit, ſur le pont du bateau. Il ſemble que la réſine ait rompu là tous ſes efforts, & l'ait obligé de s'écarter. On ſçait que ces bâtimens ſont goudronnés par-tout les dehors, enſorte qu'on peut regarder leur ſurface extérieure comme une couche continue de réſine. Un nègre à qui on en avoit confié la garde pendant cette nuit là, étant couché dans la chambre de l'arriere, reçut une commotion ſubite, dont il reſſentoit encore des impreſſions très-fortes le lendemain dans toutes les parties de ſon corps. Je laiſſe actuellement aux phyſiciens curieux de ces ſortes de phénomènes, à juger ſi l'on peut trouver une plus grande analogie entre les effet ordinaires que l'on re-

Effets ſemblables à ceux de l'électricité.

connoît dans l'électricité, & ceux que préſenta le tonnerre dans cette occaſion. 1751. Septembre.

Les eaux furent ſi abondantes pendant ce grain, & ſe précipiterent avec une telle force, qu'elles détacherent, à quatre ou cinq lieues de là, une petite langue de terre qui flotta comme une iſle au gré des eaux. On la vit le matin, ſemblable à une autre Délos, entraînée par le courant du Niger, prendre ſa route vers l'Océan. Son agréable verdure, & la diſpoſition avantageuſe des arbres dont elle étoit couverte, lui donnoient l'air d'une iſle enchantée, qui en fit deſirer la poſſeſſion à l'iſle du Sénégal. Un canot fut envoyé auſſi-tôt : il rejoignit cette iſle, fit paſſer pluſieurs cordes dans ſon bois, & la força, malgré ſa réſiſtance, à ſe joindre aux ſables de celle du Sénégal. Tout le village fut attiré par la nouveauté de ce ſpectacle : jamais on n'avoit vû une iſle ſi riante : chacun s'empreſſoit d'y entrer ; mais on ſe défioit de ſes racines, que l'on prenoit pour autant de ſerpens. Je la meſurai & ne lui trouvai que quatre toiſes de diametre : elle étoit ronde, & ne portoit qu'une eſpece d'arbriſſeau épineux de dix pieds de haut, que les nègres appellent du nom de *billeur* (1). Ses racines extrêmement ſerrées & entrelaſſées les unes dans les autres, ne retenoient que peu de terre graſſe que l'eau n'avoit pû délayer. C'eſt du bois de cette plante, infiniment plus léger que le liége, que ſe ſervent les habitans du pays pour leurs pêches ou quand ils veulent s'aider à traverſer à la nage le fleuve, dans les endroits où il a trop de largeur. Iſle flottante ſur le Niger.

(1) Eſpece nouvelle de ſesban.

1751. Septembre. Les nègres sont d'excellens nageurs.

Ils sont tous excellens nageurs : on en a journellement des marques ; mais il n'est rien qui le prouve davantage que la hardiesse avec laquelle ils s'exposent aux lames de la barre. J'étois le 25 du même mois sur le bord de la mer, occupé à observer la hauteur des marées de l'équinoxe, lorsqu'un navire françois arriva vis-à-vis le fort du Sénégal. Son canot s'approcha jusqu'aux premieres lames, où la barre commence à se faire sentir : là il attendit que l'on vînt prendre langue & chercher les nouvelles qu'il apportoit. Le nègre qui avoit coutume de faire ce métier, se mit à l'eau pour les aller prendre au travers des lames qui brisoient alors plus qu'à l'ordinaire, parce que les marées étoient plus fortes. A voir l'état effrayant des lames qui s'élevoient de plus de dix pieds de hauteur, & retomboient comme autant de nappes d'eau, avec un bruit & une pesanteur énorme, on n'auroit jamais cru qu'il eût pu les vaincre : cependant il les passa toutes en se faisant porter sur le dos des unes, plongeant sous les autres dans lesquelles il paroissoit enséveli, & regagna fort heureusement la terre avec les paquets dont on l'avoit chargé. Ce n'est pas toujours la mer qu'on a le plus à craindre dans ce passage : il court sur cette barre des requiens si forts & si terribles, qu'ils emportent quelquefois le plongeur. Ce fut sans doute un accident pareil qui fit disparoître dans ce même mois un nègre, dont on n'entendit jamais parler depuis.

Poisson tremblleur.

Le lendemain on pêcha dans les eaux douces du fleuve un poisson qui a peu de rapport avec ceux qu'on connoît jusqu'à présent. Son corps est rond, sans écailles & glissant comme celui de l'anguille, mais beau-

coup plus épais par rapport à ſa longueur. Il a auſſi quelques barbillons à la bouche. Les nègres le nomment *ouaniear*, & les françois *trembleur*, à cauſe de la propriété qu'il a de cauſer, non un engourdiſſement comme la torpille, mais un tremblement très-douloureux dans les membres de ceux qui le touchent. Son effet qui ne m'a pas paru différer ſenſiblement de la commotion électrique de l'expérience de Leyde, que j'avois déja éprouvée pluſieurs fois, ſe communique de même par le ſimple attouchement, avec un bâton ou une verge de fer de cinq ou ſix pieds de long, de maniere qu'on laiſſe tomber dans le moment tout ce qu'on tenoit à la main. J'ai fait pluſieurs fois cette expérience, & celle de manger de la chair de ce poiſſon, qui quoique d'un aſſez bon goût, n'étoit pas d'un uſage également ſain pour tout le monde. 1751. Septembre.

L'iſle du Sénégal n'eſt, comme je l'ai dit pluſieurs fois, qu'une eſpece de banc de ſable à découvert, qui ne produit que peu d'herbes inſuffiſantes & peu propres à fournir à la nourriture des troupeaux de la Compagnie. C'eſt ce qui a obligé de choiſir un lieu où ces troupeaux puſſent trouver & les pâturages & la ſûreté contre les pillages des maures & des nègres. On a rencontré une partie de ces avantages ſur une iſle aſſez grande, qu'on appelle l'iſle de Griel, & qui eſt à deux lieues dans le nord de celle du Sénégal. La facilité qu'on a de s'y tranſporter par une petite riviere de même nom, & tout le bien que j'avois entendu dire de cet endroit, m'engagerent à y faire un voyage de quelques jours. Je partis pour m'y rendre le 2 d'octobre, par ce même canal qui eſt parallèle au bras prin- 2 Octobre. Voyage à l'iſle de Griel.

1751. Octobre. cipal du Niger, & qui n'eſt ſéparé de la mer dans toute ſa longueur que par une langue de ſable de cent toiſes au plus de largeur. Il étoit tout couvert de pélicans ou grands-goſiers, qui ſe promenoient gravement comme des cignes ſur ſes eaux. Ce ſont ſans contredit, après l'autruche, les plus grands oiſeaux du pays. J'en tuai un dont les aîles meſurées d'une extrêmité à l'autre avoient plus de dix pieds d'ouverture. La longueur de ſon bec étoit de plus d'un pied & demi, & le ſac qui y eſt attaché en deſſous contenoit près de vingt-deux pintes d'eau. L'uſage de ce ſac n'eſt uniquement que pour la pêche : c'eſt comme une eſpece d'épervier que la nature a donné à cet oiſeau, pour lui faciliter les moyens de pourvoir à ſes grands beſoins. Elle ne pouvoit le placer dans un animal qui ſçût mieux s'en ſervir, & on peut dire qu'il entend la pêche dans la perfection. Ces oiſeaux nagent ordinairement par compagnie ſur les hauts fonds, & forment un grand cercle qu'ils reſſerrent en ſe rapprochant peu à peu pour ramener le poiſſon, que le mouvement de leurs pieds contient dans ce petit eſpace : quand ils le voient aſſez raſſemblé, ils plongent dans l'eau leur bec ouvert, & le referment avec une vîteſſe comparable à celle d'un pêcheur qui jette & retire auſſi-tôt ſon épervier. Pour verſer l'eau dont leur ſac eſt rempli, ils ne font que pancher leur bec de côté en l'entrouvrant légerement, elle s'échappe auſſi-tôt & laiſſe à ſec les poiſſons, qu'ils vont manger paiſiblement à terre.

Pélicans.

Leur maniere de pêcher.

Quand on eſt à un quart de lieue de l'iſle de Griel, on croit voir une belle avenue d'arbres qui ſe préſente ſur le côté ; leur ſymmétrie feroit même penſer qu'ils ont

Point de vue du bois de Griel.

ont été plantés à deſſein pour former à cet endroit un point de vûe charmant : ce ne ſont cependant que des pains-de-ſinge ſemés par les mains de la nature, & ils ſe font reconnoître facilement par leur forme & leur groſſeur. Excepté ces arbres qui ſont en grande quantité ſur cette pointe, & un bouquet de mangliers, on n'en voit guères d'autres ſur cette iſle. La prairie ſe trouve de ce même côté, ſur un ſable rouge un peu élevé, où ſont ſemés çà & là quelques arbriſſeaux, & ſur-tout des titimales, dont la blancheur ſort agréablement par le vif coloris des fleurs de la ſuperbe (1) qui les couronne. Le reſte du terrein eſt une plaine baſſe & unie, dont la plus grande partie eſt cachée ſous les eaux pendant la ſaiſon pluvieuſe : elle ſe découvre en hiver en les raſſemblant dans un petit ruiſſeau qui ſemble en former une petite iſle dans la grande iſle de Griel. Cette partie balance les bonnes qualités de l'autre, car elle ne produit que deux ſortes de plantes (2) dont il ne paroît pas que les beſtiaux ſoient fort friands. 1751. Octobre.

Après avoir paſſé le ruiſſeau qui ſépare la petite iſle de la grande iſle de Griel, on trouve vers le nord le village de Dounn ſur un ſable rougeâtre un peu plus élevé, & d'une fertilité étonnante. En avançant plus loin, toujours vers le nord, on arrive au village de Nguiàgo, d'où on apperçoit ſur la droite à une lieue de diſtance celui de Torkrod, qui en eſt ſéparé par un marais de toute cette étendue. Comme ce marais eſt Village de Dounn. De Nguiàgo.

(1) Nouvelle eſpece de *methonica*.

(2) La criſte marine ou ſalicor ; & la creſſa de Linnæus. *Spec. Plant. pag.* 223.

1751. Octobre.

rempli d'eau & de joncs, on y trouve beaucoup d'oiſeaux aquatiques, tels que les courlis, les bécaſſes, les ſarcelles & les canettes. Ces dernieres ſur-tout, qui ſont une petite eſpece de canard peu différente de la ſarcelle d'Europe, s'y rendent quelquefois en ſi grande quantité qu'elles couvrent de grands eſpaces de terrein : on ne les voit alors que par milliers ; & on les tue, pour ainſi dire, de même. Il n'eſt pas rare d'en voir coucher une trentaine d'un coup de fuſil, & ſouvent même le double. Il eſt vrai que c'eſt aux nègres que ſont réſervés ces beaux coups. Outre qu'ils ſont bons tireurs, qu'ils ne ſe ſervent que de ces gros & grands fuſils appellés boucaniers, & qu'ils ne couchent ces oiſeaux qu'au raz de terre & dans de vaſtes plaines, ils ont encore un autre avantage ſur les Européens : ils peuvent approcher le gibier à la faveur de la couleur de leur corps, qui étant noir depuis la tête juſqu'aux pieds, ſe confond avec la verdure de la campagne ; au lieu que la blancheur du viſage d'un Européen, le moindre bout de manchette ou de col blanc ſont apperçus de fort loin par le gibier ; le plus petit mouvement l'épouvante & le fait partir avant même qu'on ſoit à ſa portée.

Nombre prodigieux d'oiſeaux aquatiques.

Les nègres de ce quartier ſont obligés de coucher dehors ſur des lits aſſez hauts, pour être à l'abri des mouſtiques & des maringoins qui y ſont très-communs, ſur-tout dans ce mois. Ces lits ont communément cinq à ſix pieds en quarré : ils conſiſtent en une double claie fort épaiſſe, portée ſur quatre poteaux élevés de huit à neuf pieds au-deſſus de terre. On monte à cette eſpece de plateforme par des échelons liés à deux des poteaux

Lits des nègres de Griel.

à plomb les uns au-dessus des autres. Cette situation n'est guères avantageuse, & on a bien de la peine à gagner le haut, parce que la plûpart des échelons se sont dérangés à force de monter, & l'on glisse souvent du côté où ils penchent; les nègres y montent cependant avec assez de facilité. L'heure du coucher du soleil qui est le signal de la sortie des maringoins, l'est aussi pour les nègres qui se rendent sur la plateforme. Ils y soupent, ils y fument en faisant la conversation qui dure une bonne partie de la nuit, après quoi ils dorment jusqu'au jour ainsi exposés au bel air. Je n'avois pas pris la précaution d'apporter un pavillon avec moi, ensorte que je couchai avec eux & comme eux, c'est-à-dire, presque nud, la grande chaleur ne permettant pas de souffrir aucun vêtement. Les cousins étoient à la vérité moins incommodes dans cet endroit que dans les lieux couverts; mais ils succoient encore beaucoup de mon sang, & j'avois tous les matins le visage couvert de boutons. Cela ne m'empêcha pas néanmoins d'y passer des nuits fort agréables. 1751. Octobre.

Indépendamment des fables, des dialogues, & des contes amusans & pleins de saillies que les nègres faisoient tour à tour, suivant la coutume établie chez eux; j'étois enchanté de l'aspect éclatant d'un ciel toujours serein, où les étoiles brilloient avec une grande vivacité. Elevé sur cette plateforme, comme sur un petit observatoire à découvert de tous côtés, il m'étoit facile de les suivre dans leur commune révolution d'orient en occident. Souvent je ne perdois de vûe le bord supérieur du disque du soleil & les grandes étoiles, que lorsqu'elles se plongeoient sous l'horison de la Beauté du ciel du Sénégal,

1751. Octobre.

mer; & il n'étoit pas rare d'y ſuivre quelques étoiles bien au-deſſous de la moyenne grandeur, quoique l'on l'on ne pût les appercevoir que vers le 3e ou 4e degré de leur hauteur ſur l'horiſon après leur lever, à cauſe des vapeurs qui ſont plus abondantes ſur les terres.

Connoiſſance des nègres ſur les aſtres.

Les nègres me nommoient auſſi un grand nombre d'étoiles qui compoſent les principales conſtellations, comme celles du Lion, du Scorpion, de l'Aigle, de Pegaſe, d'Orion, Sirius, Procyon, l'épi de la Vierge, Canopus, avec la plûpart des planétes qu'ils connoiſſoient aſſez bien. Ils diſtinguoient même juſqu'à la ſcintillation des étoiles qui commençoit alors à devenir ſenſible. Pour des gens dont les connoiſſances ſont très-bornées, il eſt étonnant qu'ils raiſonnent auſſi pertinemment ſur les aſtres; & il n'eſt pas douteux qu'avec des inſtrumens & de la volonté, ils deviendroient d'excellens aſtronomes, habitans un climat où l'air eſt extrêmement ſerein preſque toute l'année, & où vivant dehors, ils ont toutes les commodités poſſibles pour examiner à chaque inſtant ce qui ſe paſſe dans le ciel.

Incendies ordinaires dans les caſes des nègres.

Quelques jours après que je fus de retour à l'iſle du Sénégal, le feu prit au quartier du nord du village. Je laiſſe à penſer quels progrès il devoit faire dans des caſes de paille extrêmement proches les unes des autres & deſſéchées par les ardeurs du ſoleil, étant animé par un vent aſſez fort de nord-eſt. Les marabous eurent beau monter ſur le ſommet des caſes enflammées, cracher ſur le feu en marmottant leurs prieres, y jettant même leurs gris-gris, & faiſant mille momeries auſſi ridicules, aucune des caſes où ils avoient monté ne

fut épargnée; & le feu n'arrêta ſa fureur que lorſque les habitans, ſentans l'inutilité de ces enchantemens ſuperſtitieux, eurent mis tous leurs ſoins à jetter de l'eau & des ſables pour l'éteindre. Dès le lendemain on travailla à réparer ſes ravages : on rebâtit de nouvelles caſes ſur le même terrein, & au bout de quelques jours on oublia tous les torts qu'il avoit faits. Les accidens du feu ſont ſi ordinaires dans ce pays, que j'ai vû des années où il ne ſe paſſoit pas un mois, & quelquefois huit ou quinze jours, ſans qu'il prît dans quelque caſe : ils ſont même ſi terribles que dans l'eſpace de cinq ans, deux fois la moitié du village du Sénégal fut incendiée & conſumée en moins de vingt-quatre heures dans une étendue de près de quatre cens toiſes. On ignore ſouvent la cauſe de ces incendies, parce qu'ils prennent communément dans le jour & pendant les plus grandes ardeurs du ſoleil; & les nègres y ſont ſi accoutumés, qu'ils y perdent peu de monde & peu d'effets, s'y attendant continuellement ſans trop les craindre. 1751. Octobre.

L'iſle de Sor eſt partagée en deux parties inégales par un petit marigot dont l'embouchure eſt vis-à-vis le fort de l'iſle du Sénégal. J'y entrai pour la premiere fois dans ma pirogue le 8 décembre. Ce marigot eſt ſi étroit que les branches des mangliers qui ſont des deux côtés ſe croiſent à leurs cimes, & ſont comme un berceau ou une allée couverte de près d'un quart de lieue de longueur. Je payai un peu chérement le ſervice que ces arbres me rendoient en me défendant des ardeurs du ſoleil; car je fus en un moment aſſailli par une multitude prodigieuſe de maringoins & de groſſes 8 Décembre. Promenade dans le marigot des crocodiles. Fort incommode par les maringoins.

1751. Décembre.

mouches (1), dont les piquûres ſe font ſentir auſſi vivement que celles des mouches à miel. Mes nègres qui étoient nuds, furent bien autrement incommodés que moi : leur corps en étoit tellement couvert que ces inſectes ſe touchoient & faiſoient pluſieurs rangs les uns ſur les autres. Je crois qu'on n'a jamais rien vû de pareil, & que toutes ces piquûres leur tirerent autant de ſang qu'auroit pû faire une ſaignée copieuſe. Il falloit que ce canal fût comme le grand chemin où les maringoins ſe rendent du fond du bois, qui ſemble être le magaſin général du pays, pour ſortir enſemble par nuées, & ſe répandre enſuite dans les villages & par tous les lieux habités par les hommes ou les animaux.

A cette incommodité près ce ſeroit la plus jolie promenade du monde que ce marigot, qui n'a que deux à quatre toiſes de large, ſur autant & quelquefois davantage de profondeur. Il eſt fréquenté par un grand nombre d'oiſeaux tous plus beaux les uns que les autres, & ſur-tout par pluſieurs eſpeces de martins-pêcheurs, dont le plumage eſt peint agréablement des couleurs les plus variées & les plus vives. On y entend auſſi un ramage continuel répété par les échos ſonores qui ſe redoublent pluſieurs fois, à cauſe de la multiplicité des troncs d'arbres dont il eſt bordé. Ses deux extrémités ſont barrées par un platon ou banc de ſable qui n'en permet l'entrée qu'aux pirogues : cependant en prenant l'heure des marées, on pourroit y faire paſſer par le marigot de Kantaï des chaloupes, qui feroient des abatis conſidérables de bois de mangliers,

Fréquenté par des oiſeaux d'une grande beauté.

Mangliers conſidérables.

(1) *Tabanus.* Le taon.

dont la plûpart ont douze à quinze pouces de diametre, & ſeroient d'un uſage merveilleux pour la charpente des maiſons. Celui de ces platons qui ſe trouve au bout oriental du marigot, eſt d'un ſable vaſeux qui découvre à mer baſſe. Quand j'y paſſai, une demi-douzaine de crocodiles y étoient étendus au ſoleil, immobiles & ſemblables à autant de pieces de bois couchées par terre. Toutes les fois que les nègres approchent de cet endroit, ils ſont ſûrs d'y trouver de ces animaux; & c'eſt de-là qu'ils ont donné à ce ruiſſeau le nom de marigot des *Diaſiks*, qui en leur langue ſignifie marigot des Crocodiles. 1751. Décembre.

Je débouchai par la droite de ce platon dans le marigot de Kantaï, où les nègres étoient alors beaucoup occupés à la pêche du lamantin. Ce poiſſon dont tous les voyageurs n'ont pas manqué de parler, qu'ils ont même décrit ſans le bien connoître, & qui probablement a donné lieu à la fable des ſirènes, mérite un aſſez long détail pour que je ſois diſpenſé d'en dire davantage dans cette courte relation. Il ne ſe paſſe pas d'année que les nègres habitans de ces quartiers, & qui s'en réſervent la pêche excluſivement à tous les autres, n'en prennent une demi-douzaine, dont ils vendent la plus grande partie au fort du Sénégal. Cette pêche ne ſe fait qu'en décembre & janvier qui ſont les mois les plus favorables. La chair du lamantin eſt un manger excellent: elle eſt blanche comme celle du veau ou du cochon, & ſa ſaveur tient de toutes les deux; mais rarement eſt-elle auſſi tendre. Pêche du lamantin.

En remontant le Niger au ſortir des marigots de Kantaï & de Guiara, je vis le long de la côte de Bar- La mer ſe déploie dans le Niger.

1751. Décembre. barie toutes les ravines que la mer avoit creuſées la veille en ſe déployant vivement ſur ſes ſables. Elle étoit encore aſſez groſſe alors pour épancher ſes eaux dans le fleuve. Ce qu'il y a de remarquable dans cet effet des groſſes mers, c'eſt qu'il s'eſt déclaré pluſieurs années de ſuite pendant le ſolſtice d'hiver, & non dans les équinoxes, comme ſi les marées euſſent été plus fortes dans ces tems-là que dans ceux-ci.

Crépuſcules forts courts. Quelque diligence que je fis, je ne pus rejoindre la pointe de l'iſle du Sénégal qu'à ſix heures du ſoir, & quand j'arrivai au fort il étoit déja nuit : car dans ces pays où les nuits ſont preſque toujours égales aux jours, le crépuſcule eſt très-court, & il ne ſe paſſe pas un quart-d'heure entre le coucher du ſoleil & les ténebres ; enſorte que dès qu'il eſt à 10 ou 15 degrés ſous l'horiſon, elles ſe répandent auſſi-tôt ſur la ſurface de la terre, & il y fait auſſi noir qu'à minuit.

Satisfait de ce que m'avoit appris une navigation non interrompue pendant pluſieurs mois de ſuite dans toutes les petites rivieres des environs de l'iſle de Sor, je ne voulus pas manquer l'occaſion de voir le travail des labours qui devoient ſe faire au commencement du mois de juin de l'année ſuivante dans cette iſle.

1752. 8 Juin. Labours des terres ſur l'iſle de Sor. Tous les habitans du village s'étoient rendus le 8 de grand matin à la campagne, à la ſuite du Seigneur, en chantant & danſant comme dans un jour de fête : les uns portoient leurs tambours & leurs flutes ; les autres n'avoient pour tout inſtrument qu'une petite bêche faite en croiſſant, emmanchée avec un bâton courbé par le milieu & aſſez long pour qu'ils ne fuſſent pas obligés de ſe baiſſer en travaillant. Après avoir danſé

quelques

quelques momens sur le lieu même, ceux-ci sans interrompre la cadence, se mirent à labourer la terre avec leur bêche, pour arracher les mauvaises herbes. Pendant ce travail ils imitoient si bien par leurs mouvemens & leurs chants le son & la mesure des instrumens, que l'on eût dit que tous ces laboureurs n'étoient que des chanteurs & des danseurs. C'étoit un plaisir de voir comment ces gens se démenoient, & toutes les contorsions qu'ils se donnoient avec un air de contentement, selon que le son des tambours étoit plus ou moins vif & précipité, & que les guiriots donnoient plus de feu à leurs chansons. Ils ne devoient quitter le travail qu'à la nuit; & deux jours après ils devoient faire un second labour, qui consiste à creuser avec la même bêche quelques trous, dans lesquels ils jettent une petite pincée de mil, qu'ils recouvrent aussi-tôt de terre en la ramenant par-dessus avec le gros doigt du pied. Cette façon faite, ils se reposent de tout le reste sur les pluies, & ils sont dispensés de tout travail jusqu'à la récolte. Leurs lougans, c'est ainsi qu'on appelle les campagnes labourées, sont ordinairement fermées par une haie vive d'épines, ou d'une espece de titimale qui ne vient jamais ni fort grand ni fort gros. Son écorce est d'une blancheur qui le fait remarquer sur tous les autres arbres. Il croît fort vîte, comme tous les bois mols; & lorsqu'on le coupe il répand une grande quantité de liqueur blanche & épaisse comme du lait, qui coule par ruisseaux.

1752. Juin.

Semailles.

Titimale.

Quand ces laboureurs furent bien en train de travailler, je les quittai pour faire un tour en chassant jusqu'au village de Sor-nguiànn, qui est à une petite

Oiseaux de l'isle de Sor.

1752. Juin. demi-lieue de Sor ou de Sor-baba. Je tuai des colibris, des piverds, des perdrix, des alouettes & quelques oyes. Il eſt ordinaire à ces trois derniers oiſeaux de percher ſur les arbres; choſe qui ne leur arrive guères en France. L'oye de ce pays, que les nègres appellent *hitt*, n'a rien qui flatte dans la couleur de ſon plumage; mais on remarque ſur ſa tête une boſſe aſſez groſſe, couronnée de pluſieurs caroncules qui lui ſervent d'ornement. Ses épaules à l'endroit où ſe fait l'inflexion de l'aîle, ſont auſſi armées d'une corne ſemblable à une épine, de près d'un pouce de longueur. Elle s'en ſert fort adroitement contre les oiſeaux de proye qui voudroient l'attaquer.

Oye.

Ma chaſſe fut augmentée de beaucoup par une découverte que je fis en côtoyant le marigot voiſin de Sor-baba. Des traces fraîchement imprimées ſur le ſable, & que je reconnus facilement pour être du crocodile, piquerent ma curioſité: je voulois, en les ſuivant, aller à la rencontre de cet animal; mais après l'avoir cherché vainement, j'arrivai à un endroit diſtant de cent cinquante pas du marigot, où le ſable paroiſſoit avoir été gratté. Mes nègres jugerent que ce pourroit être le lieu où ce crocodile venoit de faire ſa ponte, & ils ne ſe tromperent pas; après avoir creuſé environ un demi-pied, ils trouverent une trentaine d'œufs, qu'ils emporterent comptant en faire grand-chere. Ils n'étoient guères plus gros que des œufs d'oye, & répandoient une petite odeur de muſc qui auroit ſans doute beaucoup plû aux perſonnes qui aiment cette odeur.

Ponte du crocodile.

Il y avoit plus de trois ans que j'étois dans le pays

ſans avoir encore pû contenter l'envie que j'avois de voir le quartier de la Chaux. C'eſt un lieu auquel on a donné ce nom à cauſe de la chaux qu'on y fait avec des coquilles qui y ſont en grande abondance. Comme il eſt ſur le bord d'une petite riviere qui communique avec le Niger, on y va facilement par eau en partant de l'iſle du Sénégal. Je m'y rendis le 20 du mois d'août ſur un bateau qui alloit prendre de la chaux. Il y a dans ce canton, comme dans les plus beaux pays du monde, de grandes plaines, d'agréables vallées, d'excellens pâturages en tout tems pour le gros & le menu bétail, & des petites rivieres dont les bords ſont couverts de mangliers & d'autres arbres toujours verds. La principale de ces rivieres porte le nom de marigot de la Chaux. Elle eſt grande & fort poiſſonneuſe: elle abonde ſur-tout en groſſes anguilles, en carpets & en machoirans. Ce dernier poiſſon eſt fort bon & extrêmement gras : mais il faut s'en méfier lorſqu'il eſt encore en vie; car il eſt armé ſur les deux nageoires des côtés, & ſur celle du dos, d'un dard extrêmement pointu avec lequel il porte des coups dangereux à ceux qui ſe mettent en devoir de le prendre. Les bleſſures en ſont venimeuſes & ſe guériſſent difficilement.

1752. Juin.

20 Août. Voyage au marigot de la Chaux.

Poiſſon appellé machoiran.

En mettant pied à terre ſur le bord méridional de ce marigot, je me trouvai ſur un banc de coquilles, dans lequel on avoit creuſé un grand nombre de fours à chaux aſſez près du rivage. Quoique dépourvu de terre, ce banc étoit couvert d'un bois très-épais : on y voyoit même quelques pains-de-ſinge de plus de trois pieds de diametre. Je le ſuivis en marchant toujours ſur les coquilles juſqu'au village appellé Montel, qui

Banc de coquilles.

1752. Aout. est à plus de demi-lieue de là vers le midi, & je retournai par un autre chemin afin d'en reconnoître la largeur. Entre plusieurs choses qui me firent plaisir dans cette promenade, celle qui m'en procura davantage, fut de voir la maniere dont un de mes nègres tua un crocodile de sept pieds de long. Il l'avoit apperçu endormi dans les broussailles au pied d'un arbre, sur le bord d'une riviere. Il s'en approcha assez doucement pour ne le pas éveiller, & lui porta fort adroitement un coup de couteau dans le côté du col, au défaut des os de la tête & des écailles, & le perça, à peu de chose près, de part en part. L'animal blessé à mort, se repliant sur lui-même quoiqu'avec peine, frappa les jambes du nègre d'un coup de sa queue, qui fut si violent qu'il le renversa par terre. Celui-ci sans lâcher prise, se releva dans l'instant, & afin de n'avoir rien à craindre de la gueule meurtriere du crocodile, il l'enveloppa d'une pagne, pendant que son camarade lui retenoit la queue : je lui montai aussi sur le corps pour l'assujétir. Alors le nègre retira son couteau, & lui coupa la tête qu'il sépara du tronc. Cette expédition fut terminée en fort peu de tems. Ils firent tout leur possible pour traîner le corps du crocodile jusqu'au bateau; car il étoit trop pesant pour être porté : mais voyant leurs efforts inutiles, ils l'embarquerent dans un canot pour le remettre à bord. Cette action de bravoure mérita à mon nègre les éloges de tous les laptots du bateau, & des habitans du voisinage, qui connoissoient depuis long-tems son adresse dans la chasse du crocodile. On fit honneur à son gibier, dont on mangea dès le soir même plusieurs tronçons. Sa

Chasse au crocodile.

Sa chair se mange.

chair dont je goûtai auſſi quelques morceaux, ne me parut pas avoir une odeur de muſc auſſi forte que l'on dit qu'elle a d'ordinaire, & je la trouvai fort mangeable. 1752. Août.

Le jour ſuivant je me promenai de l'autre côté du marigot de la Chaux, & je ne fus pas peu ſurpris d'y trouver un grand nombre de collines de ſable rouge de plus de trente pieds de hauteur. Les *néous* (1), les *déthars* (2) & pluſieurs autres arbres fruitiers donnoient des marques aſſurées de la fertilité de ce terrein. Je voyois à chaque pas ſur les arbriſſeaux des caméléons, qui, lorſqu'on les touchoit, changeoient en noir leur couleur verte. Ils avoient alors beau jeu à faire la chaſſe aux ſauterelles dont la terre étoit, pour ainſi dire, couverte; & ce ſeroit une erreur de croire que cet animal ne mange point; ſa maigreur ne doit pas nous en impoſer. Tous ceux que je trouvai avoient l'eſtomac rempli de papillons & ſur-tout de ſauterelles, qui témoignoient qu'ils n'avoient pas obſervé un jeûne auſſi rigoureux que le penſoit autrefois le vulgaire: mais ce n'eſt pas la ſeule erreur dont il ait beſoin d'être déſabuſé. Caméléons.

Pour revenir au banc de coquilles d'huîtres qui couvrent les campagnes de la Chaux dans une étendue de plus de demi-lieue, les nègres ont auſſi leurs préjugés. Les uns racontent que ce banc eſt l'ouvrage des ſinges du tems paſſé; & que ces animaux plus fréquens alors dans ces quartiers qu'ils n'y ſont aujourd'hui, mangerent ces huîtres: les autres veulent que ce ſoient les dépouilles de celles que leurs peres ont boucanées, Sentimens des nègres ſur la formation des bancs de coquilles.

(1) (2) Nouvelles eſpeces d'arbres non décrits.

1752. Août. c'eſt-à-dire, ſéchées à la fumée, comme ils faiſoient encore eux-mêmes il n'y a pas longues années, lorſque les mangliers de cette riviere leur en fourniſſoient, comme font aujourd'hui ceux du fleuve Gambie. Les françois qui ont examiné ces bancs, & qui ont entendu raiſonner les nègres ſur leur formation, ſont auſſi de ce dernier ſentiment. Mais quand on leur accorderoit ces deux points, ils ſeront toujours embarraſſés d'expliquer comment ces coquilles ont pû s'arranger auſſi régulierement qu'on les trouve, & ſans aucun mêlange. D'ailleurs la quantité d'huîtres qu'on peut boucaner & écailler en un jour eſt ſi petite en comparaiſon de l'amas immenſe des coquilles en queſtion, & ſuppoſeroit pour la formation de ce banc un ſi grand nombre de ſiécles, que la choſe perd par la ſupputation toute vraiſemblance. Sans avoir recours à des preuves auſſi douteuſes, pour expliquer comment ſe ſont formés ces amas & quelques autres ſemblables, il ſuffit de conſidérer ce qui ſe paſſe dans le fleuve de Gambie, où les huîtres qui y multiplient conſidérablement ſur les racines des mangliers, ont formées par leurs dépôts, dans pluſieurs endroits de ſon lit, des bancs de coquilles fort élevés : & l'on ſera bien fondé à croire que ces endroits ont été autrefois des lits de rivieres où les huîtres vivoient auſſi ſur les mangliers; que ces lits ont changé ſucceſſivement de place, & que la mer en baiſſant a laiſſé ces bancs à découverts & aſſez de niveau à huit ou dix pieds au-deſſus de ſa ſurface.

Retour à l'iſle du Sénégal. Le 23 je retournai à l'iſle du Sénégal dans ma pirogue. Quoiqu'elle fût volage, & peu ferme ſur ſon aſſiette, j'aimai mieux m'en ſervir que d'attendre la

commodité du bateau qui m'avoit amené. Mes nègres nagerent à l'envi l'un de l'autre, & me firent paſſer en moins de deux heures les deux lieues & demi qu'il y a de la Chaux à l'iſle du Sénégal. Malgré les groſſes vagues & un grain de vent que nous eûmes à la bande de l'eſt en ſortant du marigot, nous ne reçûmes aucun coup de lame, & nous ne prîmes pas une ſeule goute d'eau, parce que nous étions à l'abri ſous les mangliers. Le vent s'étoit calmé tout-à-fait, & il n'y avoit plus que quelques vagues encore aſſez groſſes, lorſqu'une pirogue ſe mit à l'eau pour traverſer le fleuve. Elle étoit petite, & portoit trois hommes, dont deux pagayoient : dans cet exercice ils faiſoient une eſpece de muſique avec un refrain que j'entendois d'aſſez loin, & qui n'étoit pas déſagréable. Le nègre qui gouvernoit avec ſa pagaye pour éviter les lames, ſe trouva apparemment en défaut ; ou bien celui qui étoit occupé vers le milieu à vuider l'eau qui entroit dedans, pencha trop d'un côté & fit perdre ſon équilibre à la pirogue ; elle verſa & eux avec elle. Quoiqu'ils fuſſent fort habiles, ils eurent toutes les peines du monde à la remettre ſur l'eau ; à la fin cependant à force de la pouſſer & de ſe la renvoyer les uns aux autres par les extrémités, en reſtant toujours à la nage, ils la vuiderent & remonterent dedans les uns après les autres. Dans toute autre circonſtance on ſe ſeroit diverti à voir leurs manœuvres, la force & l'adreſſe qu'ils mirent en uſage pour ſe tirer de ce danger, & l'on peut dire qu'ils réuſſirent parfaitement bien. Cet accident n'eſt pas rare ; mais comme ils ſont tous excellens nageurs, il eſt inoui qu'ils y périſſent.

1752. Août.

Pirogue verſée.

1752. Août. Serpent géant.

Vers le milieu du mois ſuivant on me fit préſent d'un jeune ſerpent de l'eſpece du ſerpent géant. Ce préſent me fit plaiſir, parce que c'étoit le premier de cette eſpece que j'euſſe vû : j'en conſerve encore aujourd'hui la dépouille en entier dans mon cabinet. Il venoit d'être pris dans le marigot même de l'iſle du Sénégal, & il étoit très-vivant. Il avoit trois pieds & un peu plus de longueur. Le fond de ſa couleur étoit un jaune livide, coupé par une large bande noirâtre qui regnoit tout le long du dos, & ſur laquelle étoient ſemées quelques taches jaunâtres aſſez irrégulieres. Un luſtre répandu ſur tout ſon corps, le faiſoit briller comme s'il eût été verniſſé. Sa tête n'étoit ni platte ni triangulaire, comme celle de la vipere, mais arrondie & un peu allongée. Ce ſerpent tout petit qu'il étoit, ſuffiſoit pour me le faire diſtinguer de toutes les autres eſpeces ; mais ce n'étoit qu'une foible image des gros dont jamais je ne me ſerois formé une idée juſte, ſi peu de tems après on ne m'en eût apporté en différentes fois deux médiocres, dont le plus grand avoit vingt-deux pieds & quelques pouces de long ſur huit pouces de large. Un cendré noir lavé de quelques lignes jaunes peu apparentes, étoit la couleur dominante de ſa peau, qui étant étendue avoit vingt-cinq à vingt-ſix pouces de largeur : elle me fut laiſſée toute entiere avec un tronçon de chair, dont le reſte devoit faire le repas du chaſſeur & de tout ſon village pendant pluſieurs jours. La tête qui y tenoit encore, égaloit en grandeur celle d'un crocodile de cinq à ſix pieds : ſes dents étoient longues de plus d'un demi-pouce, fortes & aigues ; & l'ouverture de ſa gueule

auroit

auroit été plus que ſuffiſante pour avaler en entier un lievre & même un chien aſſez gros, ſans avoir beſoin de le mâcher. 1752. Septembre.

La vûe de ces deux ſerpens, qui de l'aveu de mes nègres & de tous ceux qui en avoient beaucoup vû, n'étoient que des médiocres, ne me permirent plus de douter de la vérité de ce que j'en avois entendu dire mille fois dans le pays, & que j'avois mis au nombre des fables. Les nègres mêmes auxquels j'étois redevable de ceux-ci, m'aſſurerent que je n'avois rien vû de ſingulier en ce genre, & qu'il n'étoit pas rare d'en trouver, à quelques lieues dans l'eſt de l'iſle du Sénégal, dont la grandeur égaloit celle d'un mât ordinaire de bateau. Des gens du Biſſao diſent en avoir vû dans leur pays qui auroient ſurpaſſé de beaucoup ces pieces de bois. Il ne fut pas difficile de juger par la comparaiſon de leurs récits avec les ſerpens que j'avois ſous les yeux, que la taille des plus grands de cette eſpece appréciée à ſa juſte valeur, devoit être de quarante à cinquante pieds pour la longueur, & d'un pied à un pied & demi pour la largeur. Taille des plus grands.

La maniere dont cet animal fait la chaſſe n'eſt pas moins ſinguliere que ſon énorme groſſeur. Il ſe tient dans les lieux humides & proche des eaux. Sa queue eſt repliée ſur elle-même en deux ou trois tours de cercle, qui renferment un eſpace rond de cinq à ſix pieds de diametre, au-deſſus duquel s'éleve ſa tête avec une partie de ſon corps. Dans cette attitude & comme immobile, il porte ſes regards tout autour de lui, & quand il apperçoit un animal à ſa portée, il s'élance ſur lui par le moyen des circonvolutions de ſa queue Maniere dont ils chaſſent.

1752. Septembre. qui font l'effet d'un puiſſant reſſort. Si l'animal qu'il a atteint à belles dents eſt trop gros pour pouvoir être avalé en ſon entier, comme ſeroit un bœuf, une gazelle ou le grand belier d'Afrique, après lui avoir donné quelques coups de ſes dents meurtrieres, il l'écraſe & lui briſe les os, ſoit en le ſerrant de quelques nœuds, ſoit en le preſſant ſimplement du poids de tout ſon corps qu'il fait gliſſer peſamment deſſus : il le retourne enſuite dans ſa gueule pour le couvrir d'une bave écumeuſe, qui lui facilite le moyen de l'avaler ſans le mâcher. Il a celà de commun avec bien d'autres ſerpens & des lézards qui ne mâchent jamais ce qu'ils mangent, mais l'avalent en entier.

Leur utilité. Ce monſtre tout terrible qu'il eſt par ſa grandeur & ſa force, ne fait pas tant de ravages que l'on pourroit l'imaginer. Sa groſſeur qui le décele facilement partout où il eſt, fait la ſûreté des animaux moins forts que lui. Son corps roulé en ſpirale ſur lui-même, paroît de fort loin comme la mardelle d'un puits ; & c'eſt un indice ſuffiſant aux voyageurs & aux beſtiaux mêmes pour détourner leur route. On n'entend pas dire qu'il attaque les hommes, du moins les exemples de ceux qui ſe ſont laiſſés prendre ſont aſſez rares. D'ailleurs la chaſſe aux grands animaux, tels que le cheval, le bœuf, le cerf, & autres quadrupedes ſemblables qui trouvent leur ſalut dans leurs jambes, ne le flatte pas beaucoup, ſoit parce qu'elle lui donne trop de peine, qu'elle n'eſt pas ſi aſſurée, ou qu'elle n'eſt pas tout-à-fait de ſon goût. Il mange plus volontiers d'autres ſerpens plus petits que lui, des lézards, des crapauds ſur-tout & des ſauterelles, qui ne ſem-

blent naître par nuages dans ce pays que pour assouvir sa faim insatiable. On peut dire enfin à l'avantage de ces animaux, qu'ils font plus de bien que de mal, puisqu'ils purgent les terres où ils se trouvent d'une multitude innombrable d'insectes & de reptiles très-incommodes, qui feroient déserter les habitans des pays les plus fertiles où ils se sont établis; & que les nègres ont intérêt de les laisser vivre en paix. 1752. Septembre.

Mais je reprends le fil de ma narration. La nécessité où je me trouvois de retourner dix fois dans les mêmes endroits & en différentes saisons, me donna occasion le 12 du mois d'octobre de découvrir une chose que j'étois bien éloigné de penser. En traversant au moins pour la vingtiéme fois l'isle au Bois pour gagner le village de Kionk, j'apperçus plusieurs petits poissons dans des marais formés par l'eau des pluies. Ils étoient tous d'une même espece, & le rouge vif dont ils étoient colorés me les fit reconnoître pour des rougets de la petite espece. Les pluies avoient cessé, & l'eau qui commençoit à tarir dans ces bassins, ne leur promettoit pas une longue vie. Ils devoient mourir bientôt, comme je le vis deux jours après que le terrein fut desséché. L'espece devoit, ce semble, être perdue sans ressource pour ces endroits: point du tout, l'année suivante il en reparut de semblables à ceux-ci, & à ceux des années précédentes. Voilà un fait qui est d'autant plus digne de remarque, qu'on ne voit pas par quel moyen ces poissons ont pû être amenés dans ces endroits: car d'un côté ces bassins, quoiqu'enfoncés, n'ont aucune communication avec les eaux du Niger qui en est éloigné d'environ trois cens toises; 12 Octobre. Promenade à l'isle au Bois. Rougets.

1752. Octobre. d'ailleurs l'espece de ces poissons est étrangere à ce même fleuve, ensorte qu'on ne peut pas croire que les oiseaux aquatiques en ayent apporté les œufs. On ne dira pas, sans doute, que les rougets déposent tous les ans leurs œufs dans le fond de ces bassins où ils se conservent pendant neuf mois de sécheresse jusqu'au retour des pluies, puisque la même difficulté subsisteroit toujours à l'égard de l'origine des premiers. Il seroit pour le moins aussi absurde d'imaginer que leurs semences ont été enlevées dans d'autres lieux avec des vapeurs, qui, en retombant, les ont dispersées çà & là dans différens bassins.

Arrivé au village de Kionk. Je ne m'arrêtai dans ces marais que le tems qu'il falloit pour les traverser, parce qu'il étoit fort tard. Je passai ensuite dans une belle campagne où au milieu d'une quantité prodigieuse de plantes peu connues, le narcisse en cloche (1) se distinguoit autant par son odeur gracieuse que par la blancheur de ses fleurs. J'arrivai à Kionk à l'entrée de la nuit, que les maringoins me firent passer fort désagréablement. Malgré toutes les précautions que le gouverneur du village avoit pris pour me garantir de leurs poursuites, en me logeant dans une de ses cases, nouvellement recrépie d'un torchis de bouse de vache, & où il faisoit entretenir une épaisse fumée, il en entroit encore assez pour me désespérer. Ces insectes incommodes, & encore plus la mauvaise odeur du crépi, & la fumée insupportable à tout autre qu'à des nègres, me forcerent de déloger. Je courus tout le village de case en case cher-

Incommodité des maringoins.

(1) Narcissus Ceylanicus, flore albo hexagono odorato. *Comm. Hort. Amst. vol.* 1. *pag.* 75. *tab.* 39.

chant un meilleur gîte. Par-tout où j'entrois je voyois les lits bien remplis : peres, meres, enfans, hommes, femmes, filles & garçons, tous étoient pêle-mêle couchés côte à côte, quelquefois cinq ou ſix & même juſqu'à huit ſur un même lit, vêtus comme quand ils ſortirent du ventre de leur mere. Mais ce qui me frappoit le plus, c'étoit la tranquillité avec laquelle ils dormoient au milieu d'une fumée ſi épaiſſe qu'elle ſembloit devoir les ſuffoquer. Enfin après bien des tours, il ne me reſta plus qu'un parti, qui fut de me coucher dehors ſur un couple de nattes étendues entre deux feux, où les maringoins me firent encore acheter bien cher quelques momens de repos.

1752. Octobre.

Les nègres couchent pêle-mêle.

Dès que le jour, que j'attendois avec impatience, commença à paroître, le maître du village voulut me donner le plaiſir de la promenade ; il me conduiſit dans ſes jardins. Tous les environs en étoient fort agréables : ce qui n'étoit pas en labours, formoit de vaſtes prairies, ſemées çà & là de bouquets de mangliers & de pains-de-ſinge, qui faiſoient un payſage charmant. Le petit mil dont les nègres ſe nourriſſent, & qu'ils nomment en leur langue *dougoup-nioul* (1), montroit alors ſes épis dorés. Ils étoient proches de leur maturité, & attiroient une multitude infinie d'oiſeaux qui y faiſoient des ravages conſidérables. Pour les épouvanter les habitans avoient croiſés leurs lougans d'un grand nombre de fils auxquels étoient ſuſpendus des coquillages, des os & d'autres corps ſemblables capables de faire du bruit en ſe choquant les uns contre les autres. Quatre cordes qui devoient faire

Champ de petit mil.

Induſtrie des nègres pour écarter les oiſeaux.

(1) Panicum Indicum, ſpicâ longiſſimâ. *C. B. Pin. pag.* 27.

1752. Octobre.

jouer le tout, répondoient aux quatre coins du champ, où autant de femmes ou d'enfans perchés sur des angards ou plateformes couvertes, de sept à huit pieds de hauteur, faisoient la garde, & mettoient le tout en mouvement en tirant chacun leur corde, aussi-tôt qu'ils voyoient approcher les oiseaux. Ils joignoient encore à ce bruit celui de leurs voix & le claquement de leurs mains. Cet exercice devoit continuer jusqu'à ce que le mil fût en état d'être coupé : cependant malgré tous leurs soins, il se faisoit toujours du pillage, & leur vigilance étoit souvent trompée. Les petits bengalis, les moineaux noirs & rouges, & d'autres oiseaux fort jolis qui changent de couleur une fois l'année, & que nous nommons sénégalis, s'y rendoient tous les matins par troupes : mais le fléau le plus terrible étoit une grosse espece de moineaux jaunes & noirs ; ils venoient par nuages fondre comme une grêle sur les moissons, & quand ils avoient porté la désolation dans un quartier, ils passoient dans un autre. Pour peu qu'ils y demeurassent, & souvent même avant que les nègres eussent eu le tems de faire jouer leurs épouvantails, ces moineaux avoient déja causé des désordres irréparables. J'ai lû je ne sçai dans quelle relation, que les Egyptiens n'ont pas recours à d'autre artifice ; mais il faut ou qu'ils sement davantage de grains, ou que les moineaux destructeurs soient en moindre grande quantité chez eux, puisqu'on n'entend pas dire qu'ils y occasionnent des famines aussi fréquemment que chez nos nègres.

Nuées de moineaux.

Champs d'indigo, de tabac, &c.

Auprès de ces champs de mil il y avoit des lougans de coton, d'indigo, de tabac, de melons-d'eau, d'ha-

ricots & d'autres légumes. Chacun d'eux étoit fermé d'une haie d'épines, ſur laquelle ſerpentoit une eſpece de concombre ſauvage, connue dans le pays ſous le nom de *moï-moï* (1). Cette plante étoit chargée de petits fruits d'un beau rouge de corail, dans leur parfaite maturité, & dont quelques-uns même avoient été attaqués par les ſerpens, les lézards & les oiſeaux. Mes gens qui les apperçurent, en cueillirent pluſieurs qu'ils me préſenterent après en avoir goûté. Ce fruit m'étoit fort connu depuis long-tems : j'en avois vû ſouvent uſer aux gens du pays, & moi-même j'en avois mangé pluſieurs fois ſans conſéquence juſqu'à une douzaine, pour me déſaltérer dans les grandes chaleurs ; jamais je n'en avois été incommodé. Je m'aviſai ce jour-là d'en manger une plus grande quantité : je dînai vers le midi d'un grand appétit, & je ſoupai de même ſans avoir aucun preſſentiment de ce qui devoit m'arriver. Ce ne fut que vers les neuf heures du ſoir que ce fruit commença à faire ſon effet : je fus ſurpris ſubitement d'un ſuffoquement, & enſuite tourmenté auſſi violemment que par l'émétique le plus puiſſant que j'euſſe encore éprouvé ; ce qui dura pendant près de huit heures. Un de mes nègres âgé de vingt ans, & qui avoit mangé de ce fruit beaucoup plus que moi, fut attaqué de même vers le minuit ; mais il n'en fut pas quitte à ſi bon marché. Cet émétique agit ſur lui pendant plus de vingt-quatre heures, avec une force qui ne lui permit pas de ſe reconnoître pendant tout ce tems, & penſa lui coûter la vie. Quand on auroit fait

1752. Octobre.

Moï-moï eſpece de concombre ſauvage.

Effets terribles de cette plante.

(1) Bryonia folio anguloſo acuto glabro. *Burm. Theſ. Zeyl. pag.* 48. *tab.* 19. *fig.* 1.

1752. Octobre, une ſemblable expérience à deſſein, je ne crois pas qu'on eût pû en eſpérer un ſuccès plus favorable : & ce qu'il y eut de plus remarquable dans celle-ci, c'eſt que chacun fut incommodé à proportion de la quantité qu'il avoit mangé de ce fruit ; qu'il n'agit en aucune maniere ſur celui qui s'en étoit tenu à une douzaine, & que le plus incommodé ſe trouva deux jours après auſſi bien portant que s'il n'eût jamais été tourmenté de cet émétique.

Fête du Tabaské. Il m'ennuyoit de tant ſouffrir à Kionk : je retournai à l'iſle du Sénégal, où j'arrivai aſſez à tems pour aſſiſter à la fête du Tabaské. Les mahométans de la ſecte de Sina-Ali ont inſtitué cette fête en mémoire de la naiſſance de ce Prophète ; & elle tombe tous les ans vers le milieu de la lune d'octobre : cette année on la célébra le 18. Tout ce jour ſe paſſa dans les feſtins & les réjouiſſances, où l'on ne penſa à rien moins qu'au Saint dont on honoroit la fête, & il finit par un bal général dans la ſavane qui fait face au fort, où ſe rendirent des gens de tout ſexe & de tout âge. Le bal fut ouvert à quatre heures du ſoir par des danſes au ſon des tambours, des flutes, & des voix des muſiciennes. La jeuneſſe dans ſes plus beaux atours, montra tout ce qu'elle ſçavoit faire en ce genre. Quand on eut bien fatigué pendant deux heures à danſer ſuivant le goût du pays, c'eſt-à-dire, dans les poſtures & les mouvemens les plus indécens & les plus oppoſés à l'idée que nous nous ſommes formée de la modeſtie & de la pudeur, la ſcène changea. On fit place aux gens de diſtinction & aux ſeigneurs : on ouvrit un grand cercle, où ils entrerent montés ſur leurs chevaux parés magnifique-

Bal général.

ment,

ment. Rien n'étoit plus divertiſſant que de voir ces ſuperbes courſiers, oublians pour ce moment leur ardeur, ſe conformer au deſſein de la fête : ils levoient leurs pieds, & en frappoient la terre légerement & en cadence : tous les mouvemens de leur corps s'accordoient avec une juſteſſe admirable au ſon des inſtrumens ; enfin rien ne reſſembloit davantage à une danſe bien conduite & bien meſurée que leurs geſtes. Il ſembloit que la fête étoit pour eux, tant ils paroiſſoient y prendre de part, & tant ils étoient ſenſibles aux applaudiſſemens. Je ne crois pas qu'on puiſſe donner un ſpectacle plus brillant que celui d'un cheval dreſſé dans cet exercice, & ſur-tout d'un cheval de la beauté & de la fineſſe de nos barbes du Sénégal. Les cavaliers eux-mêmes n'ajoutoient pas peu d'agrément à tous ces jeux : ils guidoient leurs chevaux & leur faiſoient imiter tout ce qu'ils vouloient repréſenter, en feignant par leurs geſtes & leurs attitudes, tantôt un combat, tantôt une lutte, une chaſſe ou une danſe. Les ſpectateurs épris d'une merveilleuſe admiration, ne virent approcher la nuit qu'à regret : elle vint trop tôt pour eux, & mit fin à ces divers amuſemens qui ne reſpiroient que la joie, le badinage & le plaiſir.

1752. Octobre. Où danſent les chevaux.

Un voyage par terre de l'iſle du Sénégal à la Chaux devoit me donner de nouvelles connoiſſances d'un canton qui m'avoit paru ſi beau. Je l'entrepris le 4 de novembre : ma pirogue me fit faire cinq quarts de lieue par eau juſqu'au port de Galel, où je pris terre pour me rendre au village du même nom, à cinq cens toiſes environ du rivage. On y arrive au travers des ſables découverts, ſur leſquels ſouffloit ce jour-là un vent

4 Novembre. Voyage par terre à la Chaux.

1752. Novembre. Vent d'eſt brûlant.

d'eſt des plus chauds qu'on eût encore ſenti dans la ſaiſon : mais les chaleurs que je ſouffris en les traverſant n'étoient rien en comparaiſon de celles qui m'attendoient ſur le chemin de la Chaux.

Difficulté de voyager pendant ces vents.

J'avois une bonne lieue à faire pour m'y rendre. Je fis route d'abord dans une plaine ſabloneuſe & difficile, où entr'autres arbres épineux & qui ſe plaiſent dans les terres les plus arides, je rencontrai celui que les oualofes appellent *niotoutt* : il porte beaucoup de cette gomme réſine connue ſous le nom de *bdellium*, & ſes branches ſervent de ſokiou, c'eſt-à-dire, de curedent aux femmes du pays. Quoique le ſoleil ne fût pas encore au milieu de ſa carriere, il avoit déja mis les ſables en feu : mes ſouliers furent bientôt fendus & brûlés par leur ardeur. Dans tout autre tems j'aurois arroſé ces ſables brûlans de mes ſueurs ; mais le vent d'eſt étoit de ſa nature ſi ſec, que malgré la grande chaleur de l'air & du ſoleil, la peau étoit deſſéchée avant que la ſueur eût le tems de ſe déclarer au dehors. Des picotemens cuiſans ſe répandoient ſur tout le corps ; & ſouvent le ſang s'ouvroit, au travers des pores de la peau, un paſſage que la ſueur n'avoit pû y trouver. La couleur noire de mes nègres s'étoit changée en un rouge cuivré : une ſoif ardente, compagne inſéparable de la grande ſéchereſſe, leur faiſoit montrer la langue pour reſpirer plus facilement : elle me preſſoit bien autant qu'eux ; & je puis dire que ce n'eſt pas le moindre tourment dans des plaines arides où l'on ne trouve pas une ſeule goute d'eau. C'eût été, ſans doute, une grande conſolation pour nous, altérés comme nous l'étions, & preſque rôtis par le ſoleil : mais

1752. Novembre.

les habitans de ce pays n'ont pas l'uſage, comme dans bien d'autres pays beaucoup moins chauds, d'entretenir des réſervoirs d'eau ſur toutes les routes pour le ſoulagement des voyageurs.

Après une heure de marche dans ces ſables au ſoleil le plus ardent, j'entrai dans une prairie auſſi ſéche, & toute remplie de joncs épais, de trois à quatre pieds de hauteur, qui mettoient ma patience à l'épreuve. Le peu d'eau que j'y trouvai étoit ſaumâtre, croupie & gâtée par les crabes. Jamais je n'avois tant vû de ces animaux, que j'en découvris dans ce quartier-là. Les uns étoient rouges, d'autres étoient cendrés tirans ſur le noir, avec des mordans ſi prodigieux, qu'ils auroient pû facilement m'embraſſer la jambe ſans la ſerrer. Enfin cette forêt de joncs continuels, car ce fut uniquement ce que je trouvai dans l'eſpace d'une demi-lieue, me conduiſit juſqu'au banc de la Chaux.

Crabes dont les mordans ſont monſtrueux.

J'étois aſſez fatigué pour me repoſer : je m'y arrêtai quelque tems, & je dînai ſous les arbres, avec quelques proviſions & un melon-d'eau que j'avois pris à Galel. L'uſage de ce fruit eſt extrêmement ſain, ſurtout après le repas, & j'en ai mangé ſouvent pour mon deſſert plus de cinq à ſix livres ſans en être incommodé ni ſurchargé, quoique j'euſſe déja bien dîné. Etant aſſis ſous ces arbres, j'entendis les perruches & les perroquets ſur ma tête, & je voyois tomber à mes pieds les graines d'acacies & de gommiers qu'ils épluchoient en mangeant. Cependant mes nègres que les chaleurs du ſoleil & du ſable avoient beaucoup incommodés, ſe frotterent le front avec des crapaux vivans, dont ils trouverent encore quelques-uns ſous les brouſſailles :

Dîner ſous les arbres.

Les crapaux ſont un remede pour la migraine.

1752. Novembre.

c'eſt aſſez leur coutume lorſqu'ils ſont travaillés de la migraine, & ils en furent ſoulagés. Je n'en ſouffrois guères moins qu'eux, & j'aurois ſuivi volontiers leur exemple; mais le défaut d'habitude & une certaine répugnance preſqu'invincible, que je crois naturelle à toutes les perſonnes qui ne ſont pas accoutumées à manier ces ſortes d'animaux, m'empêcherent d'avoir recours à ce remede tout innocent & ſalutaire qu'il eſt.

Oiſeaux de la prairie de la Chaux.

La route que j'avois tenue en allant à la Chaux fut auſſi celle que je pris à mon retour, car il n'y en avoit point d'autre. Je tuai dans la prairie un flamant (1) & une outarde d'une autre eſpece que celle d'Europe. Elle en differe par la couleur du plumage, qui eſt généralement d'un gris-cendré : ſon col eſt auſſi beaucoup plus long; & elle porte, comme l'alouette, une eſpece de houpe ſur le derriere de la tête. Les françois du pays lui ont donné le nom d'autruche volante. Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner ſi ce nom lui convient; mais on peut dire que cet oiſeau reſſemble à l'autruche à bien des égards.

Les nègres brûlent leurs terres.

Il étoit fort tard quand je paſſai à la vûe de Galel; & les nègres avoient mis le feu aux herbes & aux brouſſailles de la campagne, autant pour la rendre praticable, que pour la mettre en état d'être enſemencée l'année ſuivante. Ainſi la chaleur du feu ſuccéda cette nuit à celle du ſoleil : je marchai à ſa lueur juſqu'au port où je m'embarquai pour l'iſle du Sénégal. J'y arrivai ſi las & ſi fatigué, auſſi-bien que mes nègres, que je ne crois pas avoir jamais eu plus beſoin de repos.

Dans ce voyage & dans tous ceux que je faiſois

(1) Phœnicopterus Bahamenſis. *Cateſbi, vol.* 1. *tab.* 73 & 74.

depuis le mois de juin, j'avois pour objet principal de prendre connoiſſance des plantations d'indigo. J'étois curieux de ſçavoir la quantité & la qualité de celui que les nègres cultivent aux environs de l'iſle du Sénégal, parce que mon deſſein étoit de réitérer quelques épreuves dont j'avois fait part dans ſon tems à Mrs de la compagnie des Indes. Les nègres ne font pas beaucoup de façons pour tirer la teinture de cette plante. Ils ſe contentent d'en cueillir les feuilles en tel tems de l'année que ce ſoit, de les piler dans un mortier pour les réduire en pâte, & d'en faire des pains qu'ils conſervent au ſec. Quand ils veulent s'en ſervir, ils les font diſſoudre dans une eſpece de leſſive faite avec les cendres d'une plante graſſe qui croît dans leurs prairies, & qu'ils nomment *rhémè* (1). Cette diſſolution prend une teinte d'indigo, dans laquelle ils trempent leurs toiles à froid, autant de fois qu'ils jugent la choſe néceſſaire pour leur donner une couleur plus ou moins foncée.

1752. Novembre.

Maniere dont ils préparent l'indigo.

Je ne ſçai quelle ſympathie ont les cacrelats avec l'indigo, mais toutes les fois qu'il m'arrivoit de laiſſer pendant la nuit quelque botte de cette plante dans ma chambre, j'étois ſûr d'en trouver le lendemain pluſieurs centaines qui s'y étoient logés : il ſembloit même que tous s'y étoient raſſemblés. Ces inſectes ſont auſſi incommodes qu'ils ſont communs ſur l'iſle du Sénégal. Quoiqu'ils aient à peine la groſſeur du doigt, ils font des ravages incroyables. Ils rongent les linges, les draps, les bois, les papiers, les livres, enfin tout ce qui ſe trouve expoſé à leurs dents : ils attaquent même

Cacrelats.

Incommodité de ces inſectes.

(1) Portulaca marina latifolia, flore ſuave rubenti. *Plum. Cat. pag. 6.*

1752. Novembre. l'aloë dont l'amertume écarte tous les autres insectes. Ils sont encore fort désagréables par l'odeur infecte qui sort de leur corps, & ce sont les ennemis les plus terribles de ceux chez qui ils se sont logés ; car ils ne sortent que la nuit, & voltigent de tous côtés dans les chambres où ils font un bruit pareil à celui que l'on entendroit dans une voliere bien garnie d'oiseaux. Enfin le cacrelat multiplie si prodigieusement, que ce seroit un animal pernicieux, dangereux même, s'il n'avoit un grand nombre d'ennemis.

Ceux qu'il a le plus à craindre sont l'araignée & le sourd : c'est une espece de lézard que l'on dit venimeux ; il en est aussi friand que l'araignée. Tous deux se logent comme lui dans les chambres, pour lui faire une guerre continuelle qui assure la tranquillité des habitans chez lesquels ils se sont une fois établis. Le hérisson lui fait aussi la chasse. Celui du Sénégal ne differe de celui d'Europe que par la grosseur. Il passe, comme lui, quelque tems de la basse-saison, c'est-à-dire, de la saison froide & séche, dans une espece de sommeil léthargique, pendant lequel il s'abstient de nourriture, & sort rarement pour la prendre : mais aussi sçait-il pendant les nuits d'été réparer le tems perdu. J'en ai élevé un pendant plus de trois ans dans ma chambre, où il me rendoit de grands services en me délivrant des araignées, des cracrelats, des sourds, des fourmis & autres animaux dont elle étoit infectée. Le hérisson est un manger très-délicat & d'un grand goût, sur-tout lorsqu'on le prend vers le tems où il commence à entrer dans son sommeil léthargique.

Puces du sable. Une autre incommodité sur-tout pendant l'hiver

ou la baſſe-ſaiſon, ce ſont les puces du ſable. On les appelle ainſi, parce qu'elles ſe logent dans les ſables des caſes habitées. Ils en ſont ſi remplis, que dès qu'on y a mis le pied, il en eſt auſſi-tôt couvert; & leur petiteſſe eſt telle que ce n'eſt que par leur grand nombre qu'on peut les appercevoir. Leurs piquûres ne ſont pas bien vives : cependant lorſqu'elles ſont aſſez multipliées, elles font l'effet d'un picotement ou d'une démangeaiſon qui n'eſt guères ſupportable. Ce que cet inſecte a de plus ſingulier, c'eſt qu'il ne ſaute & ne monte jamais plus haut que trois à quatre pouces, enſorte que toutes les fois que l'on a l'attention de ſe tenir un demi-pied au-deſſus de terre, on eſt ſûr de n'avoir rien à craindre de ſa part. 1752. Novembre.

Je crois que c'eſt ici le lieu, puiſque je ſuis ſur l'article du Sénégal, de parler auſſi de quelques-uns de ſes avantages. Quoique les chaleurs de ſon climat ſoient exceſſives, & même telles que l'hiver y eſt beaucoup plus chaud que l'été de la France, elles ſont cependant ſupportables. On s'y accoutume peu à peu, parce que l'air eſt rafraîchi tous les jours par des vents qui viennent ſucceſſivement de la mer & des terres. On peut auſſi ſe procurer de la fraîcheur, ou en s'expoſant au vent, ou en ſe mettant à l'ombre dans les maiſons lorſqu'elles ſont bien percées & que les fenêtres ſont garnies de chaſſis de toile bien claire. Avantages de l'iſle du Sénégal. Les chaleurs ſont ſupportables.

C'eſt à ces chaleurs qu'on eſt en partie redevable de la fertilité des terres. Les ſables de cette iſle ſont aujourd'hui des jardins d'un grand rapport. Indépendamment des légumes & des fruits du pays, tels que l'oſeille de Guinée, la batate, l'ananas, l'orange, la Ses ſables ſont très-fertiles.

1752. Novembre. goyave & quelques autres, on y cultive pendant l'hiver la plûpart des herbages & des légumes de l'Europe. Le figuier, le grenadier & la vigne ſe chargent tous les ans d'excellens fruits. Avec un peu de travail & de ſoins, il n'y a guères de fruits ni de graines qu'on n'y recueillît en très-grande abondance, on en retireroit tout ce qu'on voudroit, & généralement tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. Enfin le terrein de l'iſle du Sénégal, tout ſabloneux qu'il eſt, produit avec tant de facilité, que beaucoup de plantes portent pluſieurs fois l'année. C'eſt ce que j'ai éprouvé par moi-même dans un jardin que je deſtinois à ces expériences; & choſe qui paroîtra ſans doute ſurprenante, c'eſt que j'ai ſemé tels & tels légumes dont j'ai fait plus de douze récoltes dans la même année; mais j'en renvoie le détail curieux à un autre ouvrage.

Abondance des volailles. Il n'y a peut-être pas de pays au monde où les volailles ſoient plus communes. On y éleve des coqs-d'inde, des pintades, des oyes, des canards & une prodigieuſe quantité de poules. Les pigeons y ſont d'une délicateſſe achevée. Les cochons y multiplient beaucoup.

Du poiſſon. La pêche n'y eſt pas moins abondante, & le Niger eſt ſi poiſſonneux que j'ai vû des tems où l'on prenoit les carpets à la main. Ce fleuve fournit avec le lamantin, des capitaines, des mulets ou cabots, des ſurmulets, des ſoles, des raies, des racaos & d'autres poiſſons excellens: on y prend auſſi beaucoup de crevettes, d'hommars & de crabes d'une grande bonté. La plûpart de ces poiſſons viennent de la mer, & l'on prétend que pris dans ce fleuve ils ſont meilleurs, parce que le mêlange de l'eau douce avec celle de la mer

leur

leur donne plus de délicateſſe. A tous ces agrémens on peut ajouter encore le plaiſir de la chaſſe : on trouve ſur cette iſle des petites poules-d'eau, des bécaſſes de pluſieurs eſpeces, des alouettes, des grives, des perdrix de mer, & des lavandieres jaunes, ou pour dire quelque choſe de mieux, les ortolans du pays : ce ſont des petits pelotons de graiſſe d'un goût excellent. 1752.

La ſeule choſe qui manque à l'iſle du Sénégal, ce ſont les promenades : elle eſt, dit-on, trop bornée, & trop à découvert. On pourra, ſans doute, y faire des avenues, des allées couvertes & s'y procurer de l'ombre, quand on voudra y planter des pains-de-ſinge & d'autres arbres qui ſe plaiſent dans les ſables noyés : mais à quoi bon prêter ainſi une retraite aux maringoins, voiſins encore plus incommodes que les chaleurs ? De quelle utilité ſeroient ces avenues dans un pays où la promenade n'eſt de ſaiſon qu'après le coucher du ſoleil ? Doit-on les regretter quand on a des jardins où une verdure toujours naiſſante & non interrompue préſente chaque jour de nouvelles décorations, où un grand nombre de fleurs auſſi agréables par leur odeur que par la variété de leurs couleurs, croiſſent preſque ſans ſoins & ſans culture ? On y voit des baſilics de toutes les grandeurs & de toutes les couleurs, les tubéreuſes, les narciſſes à cloche, les lis-aſphodeles, parmi leſquels la belle-de-nuit, l'œillet-d'inde, les amarantes & le grenadier en fleur font un très-bel effet. Les lézards bleus & dorés, les papillons & d'autres inſectes tous également beaux, ſe plaiſent à y venir mêlanger leurs différentes couleurs, & diverſifient agréablement l'uniformité qui eſt ordinaire à la plûpart des jardins.

Agrémens des jardins.

1752. Carte des environs de l'isle du Sénégal exécutée.

J'avois levé les plans de l'isle au Bois, de celle de Griel, de la Chaux, de l'isle de Sor, de Bokos & de plusieurs autres; & il ne me restoit plus qu'à y joindre celui de la pointe de Barbarie & des salines, pour avoir une carte complette des environs de l'isle du Sénégal, depuis le village de Mouitt à l'embouchure du Niger, jusqu'à celui de Torkhod à sept lieues de distance dans le nord. L'envie que j'avois que rien ne manquât à cet ouvrage déja si avancé, & qui m'avoit tant coûté de peines & de voyages dans des sables brûlans, me fit encore entreprendre celui des salines. Je m'embarquai le 15 de juin 1753, dans un bateau qui alloit y faire la traite du sel. Comme il étoit bien équipé & que le vent fut favorable, on eut bientôt passé l'isle aux Anglois, qui n'est qu'un morceau de terre noyée, de cent toises de diametre, couverte de roseaux & de mangliers presqu'impénétrables. On passa aussi promptement l'isle de Bokos, & quand on fut par le travers de la pointe méridionale du marigot de Del, je mis pied à terre pour toiser les environs, pendant que le bateau continuoit sa route pour se rendre au lieu du mouillage.

1753. 15 Juin. Voyage aux salines.

Petits serpens extrêmement communs.

En marchant dans les sables de cette pointe, je rencontrois si souvent des serpens, qu'ils sembloient naître sous mes pas: heureusement ils n'étoient ni grands ni venimeux; à peine avoient-ils la grosseur du petit doigt, enforte que leurs morsures ne pouvoient être dangereuses. Ces sables me conduisirent aux salines que je trouvai à deux tiers de lieue du marigot. Ce sont des especes de marais de deux à trois cens toises de longueur sur un tiers de largeur, rempli d'une

Bassins des salines.

eau ſalée & extrêmement âcre. Cette eau eſt ſi chargée de ſel qu'elle en rend le tiers de ſon volume & même davantage; & en ſe criſtalliſant elle couvre leur fond d'une croûte épaiſſe & fort dure. Les nègres entrent juſqu'aux genoux & ſouvent davantage dans cette eau, que les ardeurs du ſoleil rendent comme bouillante. Ils ſont armés de pieux d'un bois fort dur, avec leſquels ils caſſent le ſel, qu'ils portent enſuite ſur le bord du fleuve, où les françois le traitent avec eux. Ce ſel eſt communément d'une blancheur éblouiſſante; il y en a auſſi d'incarnat: mais de telle couleur qu'il ſoit, il a toujours une âcreté & une amertume déſagréable: c'eſt cette qualité corroſive qui le rend peu propre aux ſalaiſons des viandes & du poiſſon. 1753. Juin.

On pourroit croire que ces marais ſalans ont quelque communication avec la mer : je l'avois ſoupçonné de même avant de m'être tranſporté ſur les lieux ; mais j'en ai reconnu ce jour-là l'impoſſibilité. Ils ſont ſéparés du Niger par une terre de plus de cinq cens toiſes, où il s'éleve une chaîne de dunes, au pied deſquelles ſes eaux, & celles de la mer même la plus courroucée, n'arrivent jamais. Le nivellement que j'ai tiré le même jour de tout ce terrein, m'a auſſi fait connoître que le fond de ces marais eſt au-deſſus de la ſurface des eaux du fleuve; d'où je conclus qu'il faut chercher ailleurs que dans la communication actuelle des eaux de la mer, la cauſe & l'origine du ſel qu'on retire tous les ans en ſi grande abondance de ces ſalines.

N'ont aucune communication avec la mer.

L'Auteur s'en aſſure par un nivellement.

Lorſque j'eus examiné les ſalines & fini tous mes nivellemens, je me rendis à l'eſcale, dite l'eſcale du Piquet, où devoit ſe faire la traite, & vis-à-vis laquelle

1753. Juin. le bateau étoit mouillé. L'employé de traite avoit déja fait élever une tente ſur le rivage, & conſtruire les cabanes de feuillées ſous leſquelles nous devions coucher. Le ſeigneur nègre, maître des ſalines, appellé autrement *Korôm-aſſou* ou *Kram-aſſou*, averti de ſon arrivée, vint lui rendre viſite. C'étoit un homme qui paroiſſoit avoir environ quarante ans : il étoit grand & bien fait. Sa couleur n'étoit pas d'un noir bien foncé, mais teinte d'un peu de rouge. Il avoit l'air noble quoiqu'il ne fût pas beau, l'eſprit vif, les manieres aiſées, le ton de voix doux & agréable : il s'expliquoit bien & parloit gravement. Après une demi-heure de converſation, quand ce ſeigneur fut convenu de tout avec l'employé pour la traite, il nous conduiſit à un quart de lieue de là au village de Guébenn dont il étoit gouverneur. Il nous y reçut fort civilement, & même avec une politeſſe que l'on n'auroit pas cru devoir rencontrer dans un homme de ſa couleur. Une collation de lait doux, de vin de palme, des prunes d'icaque, appellées *ouraï*, & d'autres fruits du pays nous attendoit. Il avoit fait raſſembler toute la jeuneſſe du village pour nous donner un bal ; & elle nous accompagna en danſant au ſon des voix & des inſtrumens juſqu'à l'eſcale, où l'on continua la danſe & les jeux juſqu'à la nuit. La danſe eſt la paſſion favorite des nègres, & l'on voit au milieu de ces bals juſqu'aux enfans qui peuvent à peine ſe ſoutenir ; on diroit qu'ils ſont nés en danſant, à voir la juſteſſe avec laquelle ils marquent la meſure dans tous leurs mouvemens. Les mêmes amuſemens recommencerent tous les ſoirs des jours ſuivans : enfin ce galant homme fit tout ſon poſ-

Portrait du ſeigneur des ſalines.

Maniere dont il reçoit l'Auteur.

sible pour nous procurer quelques divertissemens ; & ce n'étoit pas une petite consolation pour nous dans un quartier si désert & si dépeuplé. 1753. Juin.

Le lendemain j'allai reconnoître les environs de Mouitt, qui est à deux tiers de lieue dans le sud de l'escale du Piquet. C'est un village assez grand & fort commerçant, situé avantageusement sur une colline bien plantée de pains-de-singe & de figuiers sauvages d'une grande hauteur : ces derniers arbres ont beaucoup de rapport avec le sycomore des anciens. En chemin faisant je passai par un grand nombre de petites salines remplies d'un sel fort rouge & infiniment plus âcre & plus corrosif que celui des grandes salines de Guébenn. Je rencontrai aussi des renards, des gazelles, & les vestiges des sangliers & des loups fraîchement imprimés sur le sable : mais la chasse de ces animaux qui m'étoient assez connus, ne me tenta pas tant que celle de certains oiseaux noirs que j'apperçus à l'orient du village. Ils étoient si semblables aux coqs-d'inde pour la grosseur & le plumage, qu'on s'y seroit facilement trompé. J'en tuai deux d'un même coup, l'un mâle, & l'autre femelle. Tous deux portoient sur la tête une espece de casque noir & creux, de même grandeur & de même figure que celui du casoar : ils avoient sur le col une longue plaque semblable à un vélin très-luisant, qui étoit rouge dans le mâle & bleu dans la femelle. Cet oiseau pourroit bien être la gallinache des portugais, ou celui que les françois des isles de l'Amérique appellent marchan ; il se nomme *guinar* chez les nègres. Les habitans de ce quartier le regardent comme un marabou, c'est-à-dire, comme un animal

Village de Mouitt.

Oiseaux sacrés.

1753. Juin. sacré, peut-être parce qu'il vit communément des petits serpens qui sont si communs dans le voisinage, & pour lesquels tous les nègres ont une vénération superstitieuse. Ils ne pouvoient souffrir que je sacrifiasse aussi hardiment leurs marabous à mes plaisirs; & ils me regardoient comme un sorcier lorsque je les tuois du premier coup; car ils s'imaginoient que ces oiseaux étoient invulnerables. Leur superstition alla même au point que chacun d'eux me prédit que je mourrois infailliblement dans la journée, pour avoir commis un si grand crime.

Cette action ne m'avoit pas mis en bonne réputation dans l'esprit des habitans de Mouitt : j'en fus quitte cependant pour me promener plus loin. Je dirigeai mes pas vers le village de Guioel & de Guében, où je trouvai quelques-uns de ces arbrisseaux que l'on nomme *foudenn* dans le pays : c'est une espece d'*alkanna* (1) dont les feuilles servent aux maureſſes & aux nègreſſes pour procurer sans douleur à leurs ongles un beau coloris rouge, qui se soutient jusqu'à leur entiere réproduction. De là je continuai ma route jusqu'au village de Del ; puis je revins à l'escale. Les bords du Niger étoient alors couverts dans cet endroit d'une espece de petits poissons à peine aussi gros que la moitié d'un tuyau de plume d'oye : ils étoient d'une blancheur & d'une transparence semblable à celle d'un cristal : une ligne argentée, fort étroite, s'étendoit sur chacun de leurs côtés.

Foudenn arbrisseau usité pour teindre les ongles.

Relevement de la côte de Barbarie. Après avoir passé trois jours aux salines de Guébenn,

(1) Ligustrum Ægyptium, el-hanne vel tamar-endi. *P. Alp. Ægyp. pag.* 23.

j'en partis le 18 au soir. Je retournai à l'isle du Sénégal en faisant route sur la pointe de Barbarie, afin de pouvoir la placer sur ma carte. Je fis près de trois lieues à pied, en côtoyant ses sables dans tous leurs détours, depuis la barre sur la rive occidentale du Niger jusqu'au village de Gueutt, qui répond au milieu de l'isle du Sénégal. Ma pirogue me suivoit terre à terre, & la rangeoit le plus près qu'il étoit possible, afin d'être prête à me prendre quand mon chemin se trouvoit barré par un ruisseau, ou par quelques-uns de ces bouquets épais de tamaris & de sanar qui croissent çà & là sur le rivage. Dans toute cette route je ne vis autre chose que des crabes jaunes, dont la terre étoit si couverte, que je parcourois quelquefois des plaines de plus de cinquante toises sans en pouvoir découvrir l'espace d'un pied. Le liseron maritime (1) étaloit sur ces sables, avec son agréable verdure, la pourpre de ses fleurs, qui sortoit admirablement bien sur leur blancheur, & faisoit une broderie merveilleuse. On n'y voyoit pour tous arbrisseaux que quelques tamaris, le *beidel-ossar* (2), le paretuvier (3), le sanar (4), le *spartium* (5), le *conocarpus* (6); mais beaucoup de *lobelia* (7) & d'*icaque* (8). Ce dernier donne retraite à une espece de fourmis rouges qui se logent dans ses bran-

1753. Juin.

Plantes qui s'y trouvent.

Fourmis rouges.

(1) Convolvulus marinus catharticus, folio rotundo, flore purpureo. *Plum. Plant. de l'Ameriq. pag.* 89. *planc.* 104.

(2) Beidel-ossar. *P. Alp. Ægyp. pag.* 85.

(3) (4) Arbres qui n'ont pas encore été décrits.

(5) Spartium scandens, citrei foliis, floribus albis, ad nodos confertim nascentibus. *Plum. cat. pag.* 19.

(6) Conocarpus *Linn. Hort. Cliff. pag.* 485.

(7) Lobelia fruteſcens portulacæ folio. *Plum. gen. pag.* 21.

(8) Icaco fructu ex albo rubescente. *Plum. gen. pag.* 43.

1753. Juin.

ches : elles y forment, avec ſes feuilles, une eſpece de nid, d'où elles ſe jettent ſur les perſonnes qui ont l'imprudence d'approcher pour en cueillir les fruits, & les mordent cruellement. Je ne pouvois manquer d'être attaqué par ces inſectes, ayant à traverſer beaucoup de ces bois. Leur piquûre avoit quelque choſe de ſi venimeux, que mon viſage & mes mains furent couverts d'ampoules ſemblables à des brûlures, dont la douleur ne put être appaiſée que par une groſſe pluie que j'eſſuyai à l'entrée de la nuit. Elle fut accompagnée de tonnerre & d'éclairs, à la lueur deſquels je traverſai le fleuve pour me rendre à l'iſle du Sénégal.

L'Auteur ſonge à ſon retour en France.

Dès que j'y fus arrivé, je ne ſongeai plus qu'à retourner en France. Il y avoit plus de quatre ans que j'en étois abſent, & pendant ce tems j'avois eu occaſion de faire une ſuite d'obſervations auſſi nombreuſe que l'on pouvoit raiſonnablement eſpérer dans la conceſſion du Sénégal : du moins s'il en reſtoit encore quelques-unes à faire, c'étoit tout au plus celles qui ne ſont ſimplement que curieuſes, qui échappent pour l'ordinaire aux yeux les plus clairvoyans, ou qui demandent un trop long ſéjour pour être terminées. Ces conſidérations ſuffirent pour me déterminer : il devoit arriver pluſieurs bâtimens dans le courant du mois; je me diſpoſai à en profiter.

Quoique j'euſſe envoyé tous les ans en France un grand nombre d'animaux, des oiſeaux, des poiſſons, des inſectes, des herbiers, des graines de plantes & d'autres productions du pays, à Mrs de Réaumur & de Juſſieu, à meſure que ces choſes s'étoient préſentées; je ſçavois qu'il manquoit encore bien des choſes, ſurtout

tout beaucoup d'arbres & arbriſſeaux qui n'avoient jamais paru en Europe, pas même dans les jardins du Roi. Inſtruit de la protection ſinguliere dont Sa Majeſté daigne favoriſer la botanique ; excité de plus par les ordres de Mgr le duc d'Ayen, qui me parvenoient par les lettres de M. B. de Juſſieu, je crus qu'il étoit de mon honneur, en qualité de naturaliſte & de botaniſte, de ne pas retourner en France ſans apporter avec moi les plantes les plus remarquables que produit le climat brûlant du Sénégal, pour les joindre à celles que Sa Majeſté a fait raſſembler des deux hémiſpheres, & qu'elle entretient avec autant de magnificence que de goût dans ſes ſuperbes ſerres de Trianon, de Choiſi & de Paris. 1753. Juin.

A cet effet je réſolus d'aller encore une fois à Podor. Je partis le 10 de juillet avec des vents favorables. Depuis que j'étois dans le pays je n'avois vû que deux plantes de l'Europe, ſçavoir le tamaris & le pourpier ; & ce voyage que je faiſois pour la troiſiéme fois, me donna lieu de remarquer que de tous les arbres qui couvrent preſque ſans interruption les bords du Niger, il n'y en a pas un huitiéme qui ne ſoient des bois épineux très-durs, & ſur-tout des acacies, d'autant plus grands & moins épais qu'ils ſont plus éloignés de la côte maritime. Mais ce qui me frappa davantage dans ma route, ce fut une chaſſe aux ſinges, que je fis à ſix lieues en deçà de Podor, ſur les terres qui ſont au ſud de Donaï, autrement appellée l'iſle du Coq, & qui fut d'autant plus ſinguliere, que je ne crois pas qu'on en ait fait de plus abondante. Le bateau ayant été obligé de reſter une matinée, je mis pied à terre pou 10 Juillet. Troiſiéme voyage à Podor. Chaſſe aux ſinges verds.

1753. Juillet. chaſſer. Ce lieu étoit fort boiſé, & rempli de ſinges verds, que je n'apperçus que par les branches qu'ils caſſoient au haut des arbres, d'où elles tomboient ſur moi; car ils étoient d'ailleurs fort ſilentieux, & ſi légers dans leurs gambades qu'il eût été difficile de les entendre. Je n'allai pas plus loin, & j'en tuai d'abord un, deux & même trois, ſans que les autres paruſſent bien effrayés; cependant lorſque la plûpart ſe ſentirent bleſſés, ils commencerent à ſe mettre à l'abri, les uns en ſe cachant derriere les groſſes branches, les autres en deſcendant à terre; d'autres enfin, & c'étoit le plus grand nombre, s'élançoient de la pointe d'un arbre ſur la cime d'un autre. Rien n'étoit plus divertiſſant, lorſqu'ils ſautoient pluſieurs enſemble ſur la même branche, que de la voir plier, & laiſſer tomber les derniers tandis que les premiers gagnoient pays, & que les autres reſtoient encore ſuſpendus en l'air. Pendant ce petit manége je continuois toujours à tirer deſſus, & j'en tuai juſqu'au nombre de vingt-trois en moins d'une heure, & dans un eſpace de vingt toiſes, ſans qu'aucun d'eux eût jetté un ſeul cri, quoiqu'ils ſe fuſſent pluſieurs fois raſſemblés par compagnies, en ſourcillant, grinçant des dents, & faiſant mine de vouloir m'attaquer.

Mes premiers ſoins en arrivant à Podor avoient été de raſſembler le plus de plantes qu'il étoit poſſible, pour le jardin du Roi; & je fus fort heureux d'avoir recueilli & mis dans deux grandes caiſſes trois cens pieds d'arbres différens avant de quitter ce comptoir: car pendant les dernieres courſes que je fis à mon retour le 2 du mois d'août, aux environs de Bokol, je

2 Août. L'Auteur eſt frappé d'un coup de ſoleil.

fus frappé d'un coup de ſoleil, accompagné d'une fiévre ardente, de l'eſpece de celles qui enlevent la plûpart des Européens en moins de deux jours. Ce fut ainſi que ce voyage me fut plus funeſte que quatre années de fatigues, pendant leſquelles je n'avois pas eſſuyé la moindre maladie. Quoique j'euſſe reſté les trois premiers jours ſans aucun ſecours, avant d'arriver à l'iſle du Sénégal, je ſoutins la force de la maladie pendant un mois; & après une rechûte qui m'avoit mis à deux doigts de ma perte, je me trouvai enfin hors d'affaire. Ma jeuneſſe, jointe à une conſtitution qui n'avoit été altérée par aucune débauche, & encore plus les ſoins généreux du plus tendre des amis (1), me ſauverent la vie. 1753. Juillet.

De tous les vaiſſeaux venus à la côte, il n'en reſtoit plus qu'un, par lequel je devois retourner en France. Je m'y embarquai convaleſcent, après avoir paſſé la barre pour la ſixiéme fois, & je partis de la rade du Sénégal le 6 de ſeptembre. Les vents contraires qui regnent dans cette ſaiſon, ne nous promettoient pas une courte navigation: comme ils ſouffloient du nord & du nord-eſt, ils ne nous permirent pas de nous élever vers le nord: nous fûmes obligés de porter toujours à l'oueſt. En faiſant cette route nous trouvâmes, à dix lieues du cap Verd, une mer fort blanche: nous filâmes cent braſſes & davantage de ſonde ſans trouver le fond; après quoi la mer reprenant ſa couleur ordinaire, nous crûmes avoir paſſé ſur un haut-fond de ſable blanc, que les cartes hollandoiſes font de quatre-vingt braſſes. 6 Septembre. Il s'embarque pour retourner en France.

(1) M. Andriot que j'ai déja cité à la page 129-130.

1753. Septembre. Il eſt pris par les calmes.

Lorſque nous nous trouvâmes à deux cens lieues des côtes, entre le 17e & le 18e degré de latitude, nous eûmes le commencement d'un calme qui dura près de quinze jours, avec des chaleurs étouffantes. Il fut ſi profond que le bâtiment ne parut pas avoir changé de place, quoique les courans l'euſſent porté beaucoup dans le ſud. C'étoit le lieu du monde le plus favorable pour trouver l'eau de la mer dans toute ſa ſalure, puiſqu'on étoit aſſez éloigné des terres pour ne pas craindre que l'eau douce des fleuves s'y fût communiquée: j'en remplis donc une bouteille, que je ſcellai hermétiquement dans le deſſein d'en faire l'analyſe à mon retour en France.

Rien de plus ennuyeux que la tranquillité d'un vaiſſeau ſurpris par les calmes; & rien de plus déſeſpérant que de ſe trouver en pleine mer, ſur-tout lorſque les vivres commencent à manquer. On profita de ce contre-tems pour prendre du poiſſon; & l'on n'avoit pas tout-à-fait tort: les modiques proviſions qu'on avoit embarquées au Sénégal étoient conſommées; nous étions déja réduits à la viande ſalée, & nous avions tout l'air de reſter encore long-tems en mer.

Pêche de la haute mer.

Les requiens, les bonites, les grandes-oreilles & les dorades étoient alors en abondance. Ces trois derniers poiſſons ne vivent que de poiſſons-volans: ils en ſont même avides à un tel point, que ſi l'on en contrefait un en couvrant l'hameçon d'un peu de linge, accompagné de deux plumes blanches, & qu'on le faſſe traîner au bout d'une vergue ou à l'arriere du navire, ils s'y laiſſent tromper & le ſaiſiſſent ſans balancer. Nous n'employâmes pas d'autre moyen: il réuſſit ſi bien

qu'on en prit une quantité prodigieuſe, dont on ſala une partie pour le beſoin. La bonite & la grande-oreille ſont des thons de la moyenne eſpece; ils en ont tout le goût. La dorade leur cède quelque choſe à cet égard; mais elle l'emporte de beaucoup pour la beauté : c'eſt ſans contredit le plus beau poiſſon de la mer. La couleur dominante de ſon corps n'eſt qu'un bleu noir, qui lorſqu'il eſt dans l'eau, paroît comme un azur éclatant, qui, après avoir paſſé toutes les nuances du verd & du violet, vient ſe perdre dans le brillant de l'or répandu ſur ſes côtés, pour lui faire la plus riche parure que l'on puiſſe imaginer. 1753. Septembre.

A ce premier calme ſuccéderent pluſieurs autres, dont les moindres furent de trois à huit jours : ils ne nous quitterent que lorſque nous eûmes paſſé le 30e degré de latitude. Là ils furent remplacés par des vents de ſud-oueſt, à la faveur deſquels nous cherchâmes les iſles des Aſores les plus voiſines. C'étoit le parti le plus ſage, dans la poſition où nous nous trouvions, manquant de biſcuit & d'eau, & ayant la plus grande partie de l'équipage hors de ſervice. Calmes ſucceſſifs.

Peu de jours après on découvrit une terre fort haute & embrumée, qu'on reconnut pour l'iſle du Pic, & à côté celle de Fayal. On porta ſur celle-ci à toutes voiles, & l'on entra le 20 d'octobre dans ſon port de l'eſt. On y mouilla d'abord par quinze braſſes, & enſuite par neuf braſſes, ſur un fond de ſable noir attirable par l'aimant, & de peu de tenue. Ce port eſt le ſeul qu'il y ait dans l'iſle de Fayal; & quoiqu'il ſemble à l'abri de deux grandes montagnes, il eſt expoſé aux vents de nord-eſt & de ſud-eſt qui y rendent la mer très-rude, 20 Octobre. Relâche à l'iſle de Fayal.

1753. Octobre.

ſur-tout en automne, & font chaſſer les navires lorſqu'ils ne ſont pas bien afourchés ſur trois & même quatre ancres. Il eſt à couvert des vents d'oueſt par l'iſle même, dans laquelle il eſt creuſé comme en un demi-cercle de quatre cens toiſes d'ouverture ſur trois cens d'enfoncement. L'iſle du Pic qui eſt à deux petites lieues à l'oppoſite, le défend auſſi des vents généraux de l'eſt ; mais elle lui en procure de bien plus dangereux : elle refléchit & rabat ſur lui les vents de ſud-oueſt & de nord-oueſt qui viennent la rencontrer : elle arrête auſſi les nuages, qui y cauſent des vents très-variables. C'eſt une remarque que j'ai faite pendant mon ſéjour, & dont les habitans de Fayal m'ont aſſuré avoir une longue expérience, que toutes les fois que le Pic eſt obſcurci par quelque brouillard, il occaſionne du vent ; auſſi le regardent-ils comme leur plus fidéle anémoſcope (1). Il y a apparence que cette montagne fait l'effet d'un corps non électriſé qui attire les nuages ; d'où il arrive que l'air qui l'environne étant preſſé inégalement de tous côtés, eſt forcé de prendre un cours irrégulier.

Vents cauſés par le Pic de Fayal.

Iſle du Pic.

Le Pic des Aſores n'a guères plus de demi-lieue de hauteur perpendiculaire : regardé du côté de Fayal, il a la forme d'un cône tronqué, ſurmonté par un mammelon pointu, qui ſe trouve par le 38e d. 35 m. de latitude ſeptentrionale, & par le 3^{e} $\frac{1}{2}$ d. de longitude occidentale. C'eſt la ſeule montagne qu'il y ait dans l'iſle de même nom, que l'on peut regarder comme le vignoble de celle de Fayal. Elle en dépend, & tous les habitans de ce lieu y ont leurs maiſons de cam-

(1) Inſtrument qui ſert à faire connoître de quel côté les vents ſoufflent.

pagne, leurs fermes & leurs vignes, qu'ils s'appliquent à faire valoir. Ils y vont tous les ans faire leurs vendanges, & deux eſpeces de vins blancs ſemblables à ceux des Canaries, mais d'une qualité inférieure. Leur malvoiſie eſt moins liquoreuſe; & le vin ſec, ou le vin de table, eſt d'une force qui tient de l'eau-de-vie, & qui porte bientôt à la tête. Auſſi-tôt que leurs vins ſont faits, ils les font paſſer en ſeptembre & octobre dans leurs caves de Fayal, d'où on les porte enſuite au Bréſil & dans quelques autres parties du monde, ſous le noms de vins de Fayal, quoique cette iſle n'en produiſe point, & que tous viennent du crû de l'iſle du Pic. 1753. Octobre.

Si le port de Fayal n'étoit pas expoſé à des bouraſques de vent auſſi fréquentes, ce ſeroit un des plus jolis ports du monde, par le point de vûe charmant ſous lequel cette iſle ſe préſente. Le ſéjour que nous y fîmes avant de deſcendre à terre, me donna tout le loiſir de la conſidérer. Elle paroît comme une montagne creuſée en demi-cercle, & partagée en quatre ou cinq ſommets couverts d'arbres, & qui deſcendent juſques à la mer par une pente aſſez douce. Au pied de cette montagne eſt la ville, qui fait le tour du port: elle eſt environnée d'un grand nombre de jardins, diſpoſés les uns au-deſſus des autres en une eſpece d'amphithéatre, dont l'irrégularité même offre aux yeux la perſpective la plus riante. L'attérage eſt ſemblable à celui de Sainte-croix de l'iſle Ténérif, avec cette différence que le rivage eſt moins eſcarpé, & couvert d'un ſable ou gravier noirâtre aſſez fin, ſur lequel on deſcend plus tranquillement. Perſpective de Fayal.

1753. Octobre. Ville de Fayal.

Il y a une eſpece de fort preſqu'au milieu du fond du port, dont les murs ſont baignés par les eaux de la mer. La ville vient après, & fait la même figure que le port. Elle eſt gouvernée par un Capitan mor (1), & très-peuplée. Ses habitans ſont au nombre de cinq mille, tous portugais, la plûpart eccléſiaſtiques, religieux ou religieuſes : jamais on n'a tant vû de couvens dans une ſeule ville. Les égliſes y ſont fort belles & bien entretenues. On y voit auſſi beaucoup de beaux bâtimens, entr'autres la maiſon des Jéſuites, qui ſont les ſeigneurs temporels de l'iſle. Les maiſons bourgeoiſes ſont fort propres, toutes boiſées & parquetées, d'où l'on peut juger que le bois n'y manque pas.

Température de l'air.

L'iſle de Fayal eſt ſous un beau ciel : l'air y eſt bon, & conſerve pendant l'hiver une température ſuffiſante pour qu'on n'ait pas beſoin de feu : auſſi l'on ne s'y chauffe point, & l'on ne voit aucune cheminée dans les maiſons. Pendant l'été elle eſt rafraîchie continuellement par les vents, parce qu'étant au milieu de la mer, elle peut en jouir de quelque côté qu'ils viennent ; & ils rendent la chaleur du jour ſupportable.

Qualités du terrein.

Le terrein n'y eſt pas moins admirable que la température de l'air. Comme il eſt rouge & pierreux, & par-là ſemblable à celui de l'iſle du Pic, il ſeroit auſſi fort propre à produire de bons vins ; mais il eſt trop borné, & l'on ſe contente d'y cultiver les choſes les plus néceſſaires. L'humidité de ſes montagnes entre-

(1) Voici les titres du Gouverneur, tels qu'il me les donna par écrit : *Sᵍⁿᵒʳ. Jeronimo de Brum da Silveira Porras Fidalgo da Caſa de ſua Magᵍᵉ e Cavaleiro Porfeſſo na Ordem de Xyſtᵒ Capitaõ. Maior da Capitania das Ilhas dos Aſſores Fayal e Pico.*

tient

tient sa fertilité. Leurs crêtes sont couvertes de très-beaux arbres, de noyers, de châtaigniers, de peupliers blancs, & sur-tout d'arbousiers qui ne quittent jamais leur verdure. C'est la prodigieuse quantité que l'on trouve de ces derniers dans cette isle, qui lui a fait donner le nom de *Fayal*, nom sous lequel les portugais connoissent l'arbousier. La séve de cette terre est merveilleuse & travaille continuellement : elle ne se repose jamais, & produit toutes sortes de biens. Sur les collines ombragées on cultive plusieurs racines, comme la batate & la colocase, qui servent de nourriture aux domestiques. Les campagnes ressemblent à autant de jardins séparés les uns des autres par des murailles de pierre séche de hauteur d'appui : elles sont destinées aux bleds ; mais celui qu'on y recueille suffit à peine pour la nourriture des habitans ; on y supplée par le maïs, le lupin, la gesse & quelques autres légumes qui réussissent mieux sur les côteaux. 1753. Octobre.

On a encore de grandes ressources dans les jardins, où l'on cultive un grand nombre de fruits, les orangers & les citroniers de toutes les especes, des poiriers, des pommiers, le figuier, le grenadier, la vigne & l'olivier, avec beaucoup d'herbages. Les pasteques, les melons, les giromons, les calebasses sucrées (1) & plusieurs autres fruits de terre y sont comme naturels. Il ne dépendroit que des habitans de donner plus d'ordre à leurs jardins, & de les orner un peu mieux ; car les fleurs ne leur manquent pas. Ils ont, pour les bordures, beaucoup d'oignons à fleur, le thim, la lavande, Jardins.

(1) Cucurbita oblonga, flore albo, folio molli. *C. B. Pin. Morif. hift. sect.* 2. *cat.* 5. *fig.* 3.

1753. Octobre. la ſauge, le romarin, le baſilic & les plantes aromatiques. L'œillet, la giroflée, la balſamine, le jaſmin, le baliſier (1), les lis-aſphodèles (2), les narciſſes & la tubéreuſe étoient en fleur au commencement du mois de novembre. Dans le même tems les lupins (1), dont on avoit ſemé les collines, étoient ſortis de terre; & ils devoient vraiſemblablement fleurir au mois de janvier ſuivant.

Troupeaux. On ne peut guères trouver ailleurs une plus grande abondance de troupeaux. Il y a des bœufs excellens, des moutons, des cabrits & des cochons: on y nourrit des volailles de toute eſpece. Le poiſſon n'y eſt pas fort commun, & l'on eſt borné à celui de la mer: on y pêchoit alors beaucoup de petites ſoles & de carlets que l'on prenoit facilement à la ligne. J'ai remarqué une certaine conformité entre cette iſle & celle de Ténérif, en ce qu'elle a peu de gibier & peu d'oiſeaux. Dans pluſieurs promenades que j'y ai faites à deux lieues à la ronde, je n'ai rencontré que peu de lièvres, & quelques cailles répandues dans les campagnes. Il eſt vrai qu'il ne manquoit pas de merles ſur le ſommet des montagnes: j'en vis même un grand nombre dont le plumage noir étoit agréablement taché de blanc: ils étoient par compagnies ſur les arbouſiers, dont ils mangeoient les fruits en jaſant continuellement.

Eau de ſource. Quoique l'automne ſoit une ſaiſon très-agréable dans les iſles Aſores, néanmoins le ciel commençoit à ſe brouiller & à menacer des pluies. L'iſle de Fayal eſt

(1) Cannacorus ampliſſimo folio, flore rutilo. *Inſt. pag.* 367.
(2) Lilio-aſphodelus puniceus. *Cluſ. hiſt.* 1. *pag.* 137.
(3) Lupinus albus. *Park. Moriſ. Hiſt. ſect.* 2. *tab.* 7. *fig.* 3.

encore plus pluvieuſe que les autres, ſans doute à cauſe du Pic & de ſes propres montagnes qui déterminent les nuages à s'y arrêter. De-là naiſſent un grand nombre de ſources, qui ſe déclarent par-tout, même dans pluſieurs quartiers de la ville, où on les ramaſſe dans des citernes bien pavées. L'eau de ces ſources, quoique d'une grande pureté, eſt peſante & extrêmement cruë : elle m'a même paru minérale & ferrugineuſe. 1753. Octobre.

La montagne la plus élevée de cette iſle, ſe trouve à peu près vers ſon centre à deux lieues & demie de la ville. Elle vomiſſoit autrefois des flammes avec des matieres embraſées, & cauſoit des tremblemens de terre aſſez fréquens. L'éruption qui ſe déclara en 1672 fut la derniere : elle laiſſa à la bouche du volcan un grand baſſin, qui, au rapport des habitans, a la figure d'un parallelogramme, ceint d'un mur très-élevé, & ſi régulier qu'on le prendroit pour un travail de l'art, ſi l'on ne ſçavoit parfaitement qu'il doit ſon origine aux feux ſoûterrains. Les eaux des pluies ont depuis rempli ce baſſin, & en ont formé une eſpece de lac, ou pour mieux dire, un réſervoir de la plus belle eau, qui fait aujourd'hui l'étonnement & l'admiration des inſulaires. C'eſt, ſans doute, par le moyen de ce volcan ou de pluſieurs enſemble, que s'eſt élevé tout le terrein de cette iſle, qui n'a pour toutes pierres que différentes eſpeces de laves, avec leſquelles on trouve des pierres brûlées & des ponces. Le grain de ces laves eſt beaucoup plus gros que celui des pierres de l'iſle de Ténérif, dont j'ai parlé au commencement de cette relation (1). L'iſle de Fayal eſt l'ouvrage des volcans.

(1) Voyez la page 12.

1753. Octobre. Cette relâche, quoiqu'un peu longue, me fit beaucoup de plaiſir. Outre les connoiſſances qu'elle me donna d'un pays que je voyois pour la premiere fois, elle me repoſa des fatigues du voyage, & me mit en état de ſupporter celui que j'allois faire de-là en France. La lenteur ordinaire aux portugais, & les difficultés que nous eûmes de la part de la mer à embarquer l'eau, le bois, le biſcuit, les farines, les bœufs, les volailles & autres proviſions, ne nous permirent de ſortir du port de Fayal que le 8 de novembre. Nous eûmes des vents de ſud-oueſt qui nous firent bientôt perdre de vûe les Aſores. Je profitai de leur tranquillité pour prendre une ſeconde bouteille d'eau de mer à trois cens lieues des côtes de France : c'étoit tout ce qu'il m'en falloit pour en faire la comparaiſon avec celle dont j'avois eu ſoin de me pourvoir dans les mers du Sénégal.

8 Novembre. On leve l'ancre.

Notre navigation du Sénégal à Fayal avoit été fort ennuyeuſe, mais ſa fin fut des plus périlleuſe. A peine avions-nous fait cinquante lieues en quittant les Aſores, qu'un vent furieux de ſud-eſt s'empara de la mer, & nous fit éprouver le commencement d'une tempête qui dura deux mois. Nous fûmes obligés de mettre à la cape, & d'eſſuyer en cet état tous ſes caprices. On conçoit aſſez ce que c'eſt que la poſition d'un fragile bâtiment expoſé à être le jouet d'une mer courroucée; tantôt élevé ſur une montagne d'eau, & tantôt plongé dans les abyſmes; battu en flanc par une lame, appeſanti par l'autre, qui en tombant deſſus, ſemble devoir le briſer en mille morceaux. On peut encore ſe figurer l'inquiétude du voyageur qui ſoupire après un repos qu'il ne peut trouver; l'embarras d'un pilote dont l'art

Tempête de deux mois.

devient inutile, & qui cherche vainement ſa route dans le ciel au milieu des brouillards & des flots qui ſemblent conjurés contre lui; enfin l'état du matelot le plus aguerri, qui voit diſparoître un vaiſſeau à ſes côtés : Quel ſujet de méfiance pour eux ! 1753. Décembre.

Telle fut notre poſition pendant les deux mois les plus courts de l'année. Ce fut en cet état que nous errâmes tant dans l'Océan que dans la Manche où les courans nous porterent, & où nous étions obligés chaque jour de fuir la terre que nous cherchions ſur une côte remplie d'écueils ; lorſqu'une bonace, dont nous ſçûmes profiter, nous permit de ſortir de ce canal & de chercher un aſyle dans le port de Breſt : car la force de la tempête avoit mis nos voiles en pieces, briſé nos manœuvres, le corps même du vaiſſeau étoit bien maltraité, les vivres manquoient, & l'on ne pouvoit ſe rendre en cet état au port de l'Orient, qui étoit le lieu de la deſtination, quand même on auroit eu les vents les plus favorables. Fauſſe route dans la Manche.

Quand nous fûmes par le travers de l'iſle d'Oueſſant, nous embarquâmes un pilote côtier, qui nous fit entrer dans le port de Breſt le 4 de janvier 1754. On peut juger de l'état où je me trouvois en arrivant dans cette ville après quatre mois du voyage le plus rude, & que j'avois enrrepris convaleſcent d'une maladie, dont le ſouvenir me devint encore plus amer lorſque je vis la plûpart des plantes qui en avoient été la cauſe, perdues par les rigueurs de la ſaiſon. Pendant que notre vaiſſeau ſe radouboit & ſe ragréoit pour ſe rendre au port de l'Orient, je paſſai un mois à Breſt pour rétablir ma ſanté chancelante, & me diſpoſer au voyage de 1754. 4 Janvier. Relâche au port de Breſt.

1754. Janvier. Paris, que je fis dans les neiges & les grandes gêlées de février, qui, comme l'on ſçait, furent très-violentes, ſur-tout dans la Bretagne. Les plantes qui me reſtoient périrent par les grands froids, qui me furent utiles en cela ſeul, qu'ils me firent connoître que l'eau de mer, même la plus ſalée comme celle du Sénégal, eſt ſuſceptible de gêlée. Les deux bouteilles que j'en emportois bien enveloppées dans du foin, furent caſſées par la glace qui s'y forma, & qui fut trouvée douce, comme je l'obſervai avec M^rs de Juſſieu, à mon arrivée à Paris le 18 de février, après plus de cinq années d'abſence.

Eau de mer ſuſceptible de gêlée.

18 Février. Arrivée à Paris.

FIN.

HISTOIRE
DES
COQUILLAGES.

COQUILLAGES

HISTOIRE
DES
COQUILLAGES.

PRÉFACE.

LORSQU'A mon retour du Sénégal je travaillai à donner un certain ordre aux obſervations que j'avois faites pendant mon voyage, je ne comptois pas devoir commencer par l'hiſtoire des Coquillages, & mon projet étoit de donner en un corps d'ouvrage complet tout ce qui regarde les autres parties de l'hiſtoire naturelle de ce pays; j'avois même déja entamé l'hiſtoire phyſique: mais comme le nombre conſidérable des matériaux que j'ai recueillis, & qui renferme des détails très-intéreſſans & acquis par des recherches fort pénibles, ſe ſeroit trouvé reſſerré dans des bornes trop étroites; j'ai crû qu'il ſeroit à propos de donner à cet ouvrage un peu plus d'extenſion, de le diſtribuer en pluſieurs parties, & de commencer par une de celles qui ſont d'un goût plus général: mon choix eſt donc tombé ſur les Coquillages. Une autre raiſon m'a fait donner la préférence à cette partie; c'eſt qu'elle manquoit à l'hiſtoire naturelle, n'ayant point encore été travaillée par l'examen des animaux, & j'oſe dire que la plûpart des ſujets qui y ſont traités ſeront exactement neufs pour mes lecteurs; ils pourront, ſi l'on veut, paſſer pour autant de nouvelles découvertes.

Le ſiècle dans lequel nous vivons, en a produit

lui ſeul, en hiſtoire naturelle, plus que tous ceux qui l'ont précédé : on a vû naître la théorie des plantes & celle des inſectes, on a vû des corps pierreux autrefois mis au nombre des végétaux, ſe métamorphoſer en animaux, & des animaux ſe reproduire par une ſimple diviſion des parties de leur corps ; enfin on a vû ſous le microſcope des molécules auparavant inanimées, ſe développer, prendre du mouvement, la vie même, & paſſer ſucceſſivement par ces trois manieres d'exiſtence : on n'a été témoin de ces découvertes que depuis que Mrs de Tournefort, de Reaumur, de Juſſieu, Trembley, de Buffon & Needham ont paru. Les autres parties de l'hiſtoire naturelle ont été travaillées par beaucoup d'autres perſonnages illuſtres ; mais il ſemble qu'on ait entierement perdu de vûe les Coquillages : d'où vient cette eſpece de préférence ?

Les découvertes en hiſtoire naturelle, comme dans les autres ſciences, n'ont été faites que pas à pas. Les premiers obſervateurs n'ont d'abord apperçu que ce qu'il y avoit de plus frappant dans les parties extérieures des corps ſoumis à leurs recherches ; ceux qui les ont ſuivis ont remarqués quelques particularités de plus ; d'autres enfin, venus après ceux-ci, ont ajouté à l'examen des parties extérieures, ce qu'il y avoit de plus ſecret & de plus caché dans l'intérieur de ces mêmes corps. Tel a été le progrès de nos connoiſſances en hiſtoire naturelle. Mais il s'en faut bien que toutes ſes parties ayent marché d'un pas égal à leur perfection. Celles qui montroient quelque apparence d'utilité ont été cultivées les premieres ; on s'eſt enſuite attaché à celles qui offroient quelques ſingu-

larités, ou qui flattoient agréablement les ſens : c'eſt ainſi que les coquillages ont fixé à leur tour l'attention des naturaliſtes, par la beauté & l'agréable variété de leurs couleurs.

Mais cette même beauté qui a fait jetter les yeux ſur les coquillages, eſt devenue un puiſſant obſtacle aux progrès de cette ſcience. La coquille ſeule dépoſitaire de cette riche parure, a fait mépriſer l'animal auquel elle ſervoit de couverture, & eſt devenue ſeule l'objet de l'admiration de quelques naturaliſtes. Epris, comme les curieux, de la beauté frappante de ſes couleurs, ils n'ont pas jugé que l'habitant fût digne de leurs recherches, & la difficulté de ſe le procurer à chaque inſtant, n'a pas peu contribué à augmenter leur dédain. Ils ſe ſont donc bornés à l'examen des coquilles, ils n'en ont conſidéré que la forme, celle de ſon ouverture, ou le nombre de ſes pieces ; c'eſt d'elle ſeule qu'ils ont voulu tirer leurs caracteres primitifs & diſtinctifs : de-là cette foule de ſyſtêmes auſſi peu ſatisfaiſans les uns que les autres. D'autres naturaliſtes ont à la vérité décrit quelques animaux ; il y en a même qui ont indiqué en gros & d'une maniere aſſez vague la méthode qu'il falloit ſuivre dans l'examen des coquillages ; mais aucun ne s'eſt propoſé de former une hiſtoire ſuivie & complette de ceux qui habitent les terres & les côtes maritimes de l'Europe, & perſonne depuis eux n'a tenté de l'exécuter. Enfin, on peut dire en général que juſqu'aujourd'hui l'on n'a conſidéré les coquillages que par leur habillement, leur enveloppe extérieure, la coquille, & non par les animaux qui les habitent.

Le voyage que je viens de faire en Afrique, entr'autres obſervations nouvelles qu'il m'a procuré, m'a fourni nombre de remarques curieuſes ſur les coquillages. On verra par la ſuite que je préſente, que la mer du Sénégal eſt auſſi fertile qu'aucune autre mer des pays chauds; qu'elle produit comme celle des Indes, les belles Cames, les Pourpres, les Rouleaux, & ſurtout les rares variétés qui portent les noms d'Amiraux, Vice-Amiraux, &c. ſi eſtimées des curieux, avec pluſieurs autres eſpeces, qui, quoique moins apparentes par la vivacité & la diſtribution de leurs couleurs, ſeront ſans doute regardées à cauſe de la ſingularité de leur forme, & à cauſe de leur nouveauté: cependant comme un ſeul pays ne peut avoir l'avantage de produire tous les coquillages, on ne ſera pas plus étonné de voir que cet ouvrage ne parle point de certaines eſpeces qui ſe trouvent dans les cabinets, que d'y en voir d'autres qui ne ſe rencontrent nulle part. J'aurois deſiré, pour le rendre plus complet, pouvoir y joindre les coquillages qui naiſſent ſur les côtes maritimes de la France, tant dans l'Océan que dans la Méditerranée; mais ni le tems ni les circonſtances ne me l'ont encore permis. Un ouvrage qui donneroit une hiſtoire générale & détaillée des corps marins, & qui préſenteroit par ordre & ſous un point de vûe raiſonné ces différens objets, mériteroit ſans doute l'attention du public. Il ſeroit à ſouhaiter que quelqu'un au fait de ces ſortes d'obſervations, & protégé, fût envoyé ſur ces côtes, pour nous en faire connoître les coquillages par des deſſeins exacts & par des deſcriptions faites ſuivant les principes que j'établis; hé!

combien d'obſervations n'y a-t-il pas à faire ſur cette matiere encore neuve, ſeule capable d'occuper un homme pendant pluſieurs années, & digne autant qu'aucune autre des recherches des naturaliſtes. Si le projet que je propoſe étoit mis en exécution, on verroit cette partie juſqu'ici négligée, avancer en peu de tems beaucoup plus que les autres, & il reſteroit peu de choſes à faire pour rendre ce traité auſſi complet qu'on peut le deſirer.

Je ne dirai pas avec quelques Auteurs modernes, que je n'ai employé à cet ouvrage que des momens perdus; ils n'ont traité cette matiere que comme un jeu, parce qu'ils l'ont travaillée ſans ſoin & ſans peine: en effet ils n'ont examiné que les coquilles, qui ne leur fourniſſoient aucun caractere certain; de-là ils ont conclu que cette étude ne devoit être qu'une eſpece de divertiſſement ſemblable à celui que prenoient autrefois Scipion & Lælius, tous deux Romains, l'un grand général & l'autre homme fort éloquent, lorſqu'ils ramaſſoient des coquilles pour ſe délaſſer de leurs occupations ſérieuſes. Je conviendrai avec eux qu'une heure d'examen ſur les coquilles de leur cabinet, a ſuffi pour les ranger ſuivant l'ordre qu'ils nous ont donné; mais ſont-ils parvenus au but qu'ils ſe propoſoient, celui de nous faire connoître les coquilles qui ont le plus de rapports & de reſſemblances? Non ſans doute, & il me ſera facile de faire voir qu'au contraire ils n'ont fait qu'augmenter le deſordre & la confuſion qui regnoient déja dans cette partie, & que s'ils nous ont ouvert un chemin, c'étoit celui qui devoit nous égarer: car ſi nous jettons les yeux ſur leurs

arrangemens ou leurs méthodes, nous y verrons partout les genres confondus, des coquilles terreſtres mêlées indiſtinctement avec des coquilles marines, & réciproquement celles-ci avec des terreſtres, des operculées avec des coquilles ſimples, & ſouvent même des portions de bivalves avec des univalves; nous y verrons des variétés ſans nombre, des variétés d'âge & de ſexe, ſe métamorphoſer & prendre le nom d'eſpeces. Tels ſont les défauts communs à preſque tous les Auteurs : c'eſt ainſi que la plûpart ont placé les Limaçons terreſtres, coquillages ſans opercule, avec des Sabots, coquillages marins operculés; les Rubans, autres coquillages terreſtres, avec les Vis, & ſouvent des Foſſiles marins avec des coquillages d'eau douce. Ces exemples que l'on multiplieroit trop, ſi l'on vouloit les citer tous, & dont l'erreur ſaute aux yeux des connoiſſeurs, prouvent aſſez le peu de ſolidité & l'inſuffiſance des méthodes tirées des coquilles.

En effet tant que l'on ne conſidérera que la forme des coquilles, ce vuide ſquelette, cette ſéche dépouille, ſeul objet que nous préſentent les cabinets, quand on ne les regardera que par un côté, que par une partie, l'ouverture par exemple, on ſera toujours ſujet à marier enſemble des coquilles fort différentes, comme ſont celles qui n'ont point d'opercule, avec celles qui en ſont pourvues. Ce défaut naît de la difficulté qu'il y a de trouver les coquilles avec cet opercule lorſqu'on ne les pêche pas immédiatement dans la mer, & de ce qu'on le rencontre rarement dans les collections des cabinets, choſe cependant d'une plus grande importance qu'on ne ſe l'eſt imaginé juſqu'ici,

pour

pour la distinction des coquillages. Une autre difficulté qui empêche que l'on puisse ranger les coquilles par leur figure seulement, & sur-tout par le contour de leur bouche ou de leur ouverture, c'est qu'il y en a qui ont une forme particuliere dans leur jeunesse, & une autre dans leur vieillesse; telles sont la plûpart des Pourpres, dont la bouche ou l'ouverture a la lèvre tranchante, mince & sans dent pendant leur jeunesse, au lieu que dans leur vieillesse elle est épaisse, dentée, & bordée d'un large bourrelet; souvent cette même lèvre s'épaissit de maniere qu'elle ferme presqu'entierement l'ouverture, ne lui laissant qu'une espece de fente assez étroite; les différens sexes éprouvent aussi des variétés à peu près semblables. Qu'arrivera-t-il donc de là ? C'est que de deux coquilles de même espece, dont l'une sera jeune sans bourrelet, & l'autre vieille avec un large bourrelet, on mettra la premiere dans le genre des Buccins, & l'autre dans celui des Pourpres; il en sera de même à l'égard des différences occasionnées par la différence du sexe; méprises dans lesquelles sont tombés tous ceux qui n'ont consulté dans les Coquillages que leurs coquilles, & non les animaux qu'elles renferment : enfin, excepté la division générale & ancienne des coquilles en Univalves, Bivalves & Multivalves, ils ont mis cette science dans une confusion, dont il ne seroit pas possible de la tirer, sans la connoissance des animaux auxquels elles appartiennent.

Il y avoit donc dans les Coquillages quelque chose de plus à considérer que leurs coquilles; l'animal qui les habite devoit nous guider dans nos arrangemens

méthodiques, lui ſeul devoit nous ſervir de regle, puiſqu'il en eſt la principale partie, celle qui donne à cette eſpece de ſquelette extérieur, la forme, la grandeur, la dureté, les couleurs, enfin tous les accidens que nous y admirons. Si nous examinons attentivement ce peuple nouveau & entierement oublié, ſi nous conſidérons en particulier chacun des êtres qui le compoſent, nous découvrirons dans leurs mœurs, dans leurs actions, dans leurs mouvemens & dans leur maniere de vivre, une infinité de choſes très-curieuſes, des faits intéreſſans & capables de fixer l'attention d'un obſervateur avide & intelligent; nous appercevrons dans la ſtructure de leur corps un grand nombre de parties auſſi ſingulieres par leur forme que par leurs uſages: en entrant enſuite dans les détails, nous conviendrons que cette matiere demandoit à être traitée ſérieuſement & non comme un jeu, étant auſſi remplie d'épines & de difficultés qu'aucune autre partie de l'hiſtoire naturelle.

C'eſt d'après cet examen & ces réflexions, que j'ai cru devoir travailler cet ouvrage ſur un plan tout différent de celui qu'ont ſuivi les anciens & les modernes. J'ai déja dit que leurs méthodes, bien loin de donner aucune lumiere ſur la connoiſſance des Coquillages, tendoient au contraire à nous écarter de la vraie route qu'il faut ſuivre pour l'acquerir; & l'on verra par l'expoſé que je vais faire de mon plan, que je ne dois rien aux uns & aux autres, puiſque je n'ai pas emprunté la moindre de leurs idées.

D'abord je me déclare aſſez ennemi des ſyſtêmes, & je connois trop leurs défauts pour en admettre

aucun ; même dans cette partie où, ouvrant une carriere nouvelle aux amateurs de l'hiſtoire naturelle, il me ſeroit auſſi libre que facile d'en établir. C'eſt un principe duquel je ne m'écarterai point dans les autres parties de l'hiſtoire naturelle du Sénégal que j'aurai à traiter après celle-ci. Je me contenterai de rapprocher les objets ſuivant le plus grand nombre des degrés de leurs rapports & de leurs reſſemblances : les deſcriptions qui ſerviront à établir cette reſſemblance, feront auſſi les preuves les plus ſolides ſur leſquelles ſeront appuyées les raiſons que j'aurai eu de les rapprocher. Ces objets ainſi réunis, formeront pluſieurs petites familles que je réunirai encore enſemble, afin d'en faire un tout dont les parties ſoient unies & liées intimement. Je ne promets cependant pas que l'on trouvera par-tout cette liaiſon ; c'eſt un avantage qu'on ne peut raiſonnablement eſpérer que dans ces ouvrages univerſels qui raſſemblent tous les objets connus, & non dans ceux qui, comme celui-ci, n'offrent que les objets particuliers à un pays : je conviens, au contraire, que tous ceux dont je traiterai ne formeront pas une ſuite complette, & ce n'étoit point mon but ; mais du moins ne ſerons-nous point obligés d'admettre des liaiſons forcées, auxquelles la nature ne ſe prête point, telles que celles que l'on voit dans tous les ſyſtêmes : les corps que nous aurons réunis, ne pourront être ſéparés ou mariés d'une maniere auſſi bizarre, que par ignorance, ou dans des méthodes auſſi mal concertées. Si juſqu'à préſent l'on avoit travaillé à découvrir dans les corps leurs rapports, à en faire de petites familles bien caractériſées, ce que quel-

ques-uns appellent des familles naturelles, l'hiſtoire de la nature ſeroit aujourd'hui moins embrouillée, beaucoup plus avancée, & l'on ſeroit moins embarraſſé ſur la place que doivent occuper tant d'êtres iſolés que l'on ne ſçait où rapporter, faute d'en avoir fait des deſcriptions entieres & d'exactes comparaiſons.

Cet ouvrage ſera donc moins une méthode ou un ſyſtême, qu'une nouvelle maniere de conſidérer les Coquillages : il n'y ſera plus queſtion de l'ancienne diviſion en Univalves, Bivalves & Multivalves. J'ai apperçu quelque choſe de plus dans les Coquillages : j'ai reconnu que les animaux de ceux que l'on a appellés juſqu'ici Univalves, avoient un grand nombre de rapports généraux, une reſſemblance générale ; mais j'ai trouvé dans leurs coquilles mêmes de quoi diviſer cette famille en deux : quelques-unes d'elles ont une petite piece qui ſert à les boucher comme un couvercle, que j'appelle à cauſe de cela l'*opercule*, & qui caractériſe la famille des *Operculées* que j'établis, celle qui ſuivra immédiatement la famille des Univalves proprement dites. J'ai été obligé d'en agir de même à l'égard du terme de Bivalves, ne pouvant l'adopter dans le même ſens que l'ont pris les modernes, parce que dans la famille des Bivalves dont les animaux ont les mêmes rapports généraux, il y en a dont les coquilles ont plus de deux pieces, c'eſt-à-dire, ne peuvent plus être appellées correctement Bivalves : j'ai diviſé cette famille en deux, laiſſant à la premiere, à celle dont la coquille n'a que deux pieces, le nom de Bivalve, & donnant à l'autre qui porte pluſieurs pieces, celui de Multivalve. Après avoir employé le

terme de Bivalves, dont les modernes ſe ſervoient pour déſigner indifféremment ces deux familles, les Bivalves & les Multivalves, il m'a fallu faire un terme qui revînt à celui de *Concha* d'Ariſtote, de Pline & des anciens : j'ai cru que celui de *Conque* pourroit rendre ce terme, en lui conſervant toute ſa force & ſon étendue, c'eſt-à-dire, en lui laiſſant comprendre les Multivalves avec les Bivalves : par-là j'ai évité toutes les idées & les dénominations fauſſes qu'occaſionnoient le terme de Bivalve lorſqu'il tomboit ſur un coquillage de plus de deux pieces, comme ſur une Pholade, & celui de Multivalve qui pouvoit s'appliquer également à certaines eſpeces de vers à pinceaux, tels que les Glands-de-mer, les Conques Anatiferes, &c. qui ſont exclus de cette famille par le terme *Concha* des anciens.

Nos Coquillages ſeront donc diſtingués en Limaçons & en Conques. Les Limaçons ſeront diviſés en Univalves & en Operculés, & les Conques en Bivalves & en Multivalves. Voilà nos quatre familles générales, qui ſeront encore elles-mêmes ſous-diviſées en pluſieurs autres familles ſubalternes. Paſſons actuellement à la maniere dont chacune de ces parties ſera traitée.

Les caracteres dont je me ſervirai pour diſtinguer les familles ſubalternes, ſeront pris de la poſition des yeux dans les Limaçons, & de la figure des trachées dans les Conques ; les autres parties ſeront employées pour caractériſer les genres, & la coquille me guidera pour l'ordinaire dans la diſtinction des eſpeces & des variétés. J'avertis ici que j'aurois pû prendre les ca-

racteres des familles ſubalternes de toute autre partie que de la ſituation des yeux : j'ai préféré celle-ci, parce que, quoique ſujette à varier, elle eſt encore plus conſtante que les autres, qu'elle eſt facile à appercevoir, & qu'elle s'oppoſe moins à la réunion des Coquillages qui ont entr'eux le plus d'analogie.

Dans un art nouveau, & il en eſt de même d'une ſcience tirée du ſein de l'oubli, combien ne rencontre-t-on pas de difficultés quand il s'agit de ſe faire entendre ? combien de termes ne faut-il pas inventer ? J'ai ſenti ces difficultés ſur-tout quand il a été queſtion de trouver des termes pour déſigner des parties qui n'ont pas été beaucoup obſervées, & elles ſe ſont préſentées d'autant plus ſouvent, que notre langue a été abandonnée, ſur cette matiere, par les langues anciennes, qui n'en ont que peu ou point du tout traité. Je donnerai ci-après dans un article ſéparé, les définitions avec l'explication & l'uſage de ces parties, afin de n'être pas obligé de les répeter à chaque deſcription, & je rendrai raiſon, par-tout où il ſera néceſſaire, des noms dont j'aurai été obligé de me ſervir.

A l'égard des noms que j'aſſignerai aux eſpeces de Coquillages inconnues ou anonymes, voici la règle que je me ſuis preſcrite : je donnerai d'abord un nom ſimple & unique à un genre, ou, ce qui revient au même, à la premiere eſpece d'un genre ; & lorſqu'il y aura pluſieurs eſpeces, j'ajouterai à ce nom générique, un nom ſpécifique, particulier & propre à chacune des eſpeces ſuivantes. En cela je ne dérogerai point à la coutume reçue chez preſque toutes les nations Européennes, de donner aux peres de famille

un nom que leurs enfans prennent auſſi, pour faire connoître qu'ils deſcendent de telle ou telle famille; mais en ajoutant à ce nom de famille un nom de terre ou de poſſeſſion, ou tout autre nom arbitraire, pour diſtinguer les enfans les uns des autres: c'eſt ainſi que Martin, par exemple, ayant quatre enfans, appelle l'un Martin du moulin, l'autre Martin du foſſé, le troiſiéme Martin de l'étang, & le quatriéme Martin de la ſauſſaie; & il auroit trouvé deux cens noms pareils, s'il eût eu deux cens enfans. Je me conformerai à cet uſage d'autant plus volontiers qu'il s'accorde avec le génie de toutes les langues connues, & qu'il ne peut cauſer aucun embarras lorſqu'on veut réunir ou diviſer deux ou pluſieurs genres différens. Prenons pour exemple quelque genre de plante connue, comme l'oranger. Un Auteur qui, à l'exemple de M. Linnæus, rangera ſous le même genre l'oranger, le citronier, le limonier, &c. nommera la premiere eſpece Oranger ſimplement, la ſeconde Oranger-citronier, & la troiſiéme Oranger-limonier; un autre Botaniſte qui regardera ces trois eſpeces comme trois genres différens, appellera l'un Oranger, l'autre Limonier, le troiſiéme Citronier, & ainſi de ſuite: par-là on évitera toute confuſion, & chacun aura la liberté de réunir ou diviſer les genres & les eſpeces ſuivant ſes idées, ſans être obligé de forger à chaque inſtant de nouveaux noms auxquels ne peuvent ſuppléer les phraſes des nomenclateurs, ou de changer les noms réels & primitifs de chaque choſe.

Rien de plus préjudiciable à nos connoiſſances que ces changemens de noms: nous devons conſerver les

anciens, ſur-tout ceux qui paroiſſent fort bons, & qui ont été adoptés par les maîtres de l'art. Ceux qui étudient la Botanique & qui ont fait quelques progrès dans cette ſcience, ne ſçavent que trop quel embarras cauſent aujourd'hui ces termes nouveaux qu'on a voulu ſubſtituer aux anciens, peut-être autant pour faire oublier leurs auteurs reſpectables, que pour réduire cette ſcience à une nomenclature dont tous les termes exprimaſſent quelque caractere de chaque plante. Ce projet, beau dans la ſpéculation, nuiſible dans la pratique, impoſſible dans l'exécution, opérera ſans doute un jour un avantage, en ce qu'il nous fera ſentir la néceſſité de recourir aux termes des anciens ; il nous fera lire leurs ouvrages, & nous y verrons avec étonnement quel abus quelques modernes en ont fait, en employant, ſans choix & ſans réſerve, des noms conſacrés pour exprimer des choſes fort connues, que les nouveaux noms rendent aujourd'hui comme étrangeres aux gens même les plus conſommés dans cette ſcience. L'expérience nous apprend que la plûpart des noms ſignificatifs qu'on a voulu donner à différens objets d'hiſtoire naturelle, ſont devenus faux à meſure qu'on a découvert des qualités, des propriétés nouvelles ou contraires à celles qui avoient fait donner ces noms ; il faut donc, pour ſe mettre à l'abri des contradictions, éviter les termes figurés, & même faire enſorte qu'on ne puiſſe les rapporter à quelque étymologie, afin que ceux qui ont la fureur des étymologies ne ſoient pas tentés de leur attribuer une idée fauſſe.

Il en doit être des noms comme des coups des jeux de

de hazard, qui n'ont, pour l'ordinaire, aucune liaiſon entr'eux : ils ſeront d'autant meilleurs qu'ils ſeront moins ſignificatifs, moins relatifs à d'autres noms, ou à des choſes connues ; parce que l'idée ne ſe fixant qu'à un ſeul objet, le ſaiſit beaucoup plus nettement que lorſqu'elle ſe lie avec d'autres objets qui y ont du rapport. Ils doivent être courts & dans le goût de la langue dans laquelle on écrit. C'eſt auſſi la méthode que j'ai ſuivie : j'ai tâché de n'en prendre que de doux, & ſur-tout de les faire les plus courts qu'il a été poſſible, en ſuivant les règles des terminaiſons françoiſes & le génie de notre langue. Il n'eſt pas douteux que la plûpart de ces noms nouveaux paroîtront d'abord mal ſonans, durs & ſouvent inintelligibles ; que ceux même qui ſeront goûtés par tels & tels connoiſſeurs, ſeront rejettés par d'autres perſonnes auſſi judicieuſes. Tel eſt le ſort des nouveaux termes, & je m'attends que ceux-ci l'éprouveront : cependant ces noms deviendront par l'uſage auſſi familiers & auſſi ſignificatifs que les anciens, & je ſuis perſuadé que ſi l'on fait attention aux avantages qui en doivent réſulter, on me paſſera facilement ceux même qui pourroient paroître négligés.

Le dernier abus que l'on doit éviter dans les noms, c'eſt leur double emploi ; & l'on ne ſçauroit trop blâmer ceux qui tranſportent à des choſes inconnues des noms déja donnés à d'autres objets, défaut qui ſe rencontre dans tous les ouvrages faits avec précipitation, ſans ſoin, & ſur-tout dans ceux des jeunes Auteurs qui ont négligé la lecture des anciens. Cet article, un des plus importans dans l'hiſtoire naturelle, mérite

qu'on y faſſe attention ſi l'on veut avoir quelque certitude dans cette ſcience ; & il ſeroit à ſouhaiter que les naturaliſtes qui nous ont précédés, n'euſſent pas empruntés tant de termes d'arts & de ſciences pour nommer les objets qu'ils ont décrits : un coup d'œil jetté ſur les Dictionnaires les eût empêché d'en faire uſage, en leur apprenant qu'ils avoient déja été employés avant eux pour déſigner des choſes d'une nature fort différente : c'eſt le moyen dont je me ſuis ſervi, & que je puis indiquer comme le plus ſûr pour éviter cet abus qui n'eſt aujourd'hui que trop multiplié. Je ſupprimerai donc, en nommant les Coquillages, tous les termes qui ont double emploi, parce qu'ils mettent par-tout de la confuſion : tels ſont les noms de guerre qui ſont propres à des animaux très-connus, comme le tigre, la taupe, la bécaſſe, la perdrix, la tortue, la chenille, &c. tels ſont ceux qui ne conviennent qu'aux végétaux, comme la figue, la poire, la chicorée, la laitue, le radis, la pelure d'oignon, &c. tels ſont encore les termes d'arts & de ſciences, comme le treillis, le rateau, le téleſcope, la géographie & tant d'autres. J'agirai de même à l'égard des noms adjectifs, tels que la tuilée, la chambrée, la tanée, &c. je leur ſubſtituerai un terme neuf, qui n'aura eu juſqu'ici aucune ſignification.

On ſent aſſez de quelle utilité il ſeroit que les principes que je propoſe ſur l'uſage & l'impoſition des noms, fuſſent mis en exécution de concert par tous les naturaliſtes, tant pour abréger la nomenclature, que pour ſoulager la mémoire. Quelles obligations n'aurions-nous pas aux anciens s'ils avoient entamé

ce travail ? que de peines épargnées à nous & à nos deſcendans, s'ils avoient enrichi l'hiſtoire naturelle de tant de noms dont la poſtérité ſera redevable à notre ſiécle, & auxquels nous regrettons avec raiſon que nos prédéceſſeurs n'ayent pas travaillé ? Ces noms appropriés à chaque objet, le déſigneroient ſans doute plus promptement & plus ſûrement qu'aucune deſcription, comme nous ſçavons par expérience que le nom d'une perſonne connue nous la remet mieux dans la mémoire que tous les ſignalemens & les deſcriptions que l'art ou l'éloquence du diſcours pourroient nous en faire.

J'ai ſuivi l'ordre qui m'a paru le plus naturel pour les deſcriptions, je veux dire qu'au lieu de faire une hiſtoire de mes obſervations ſur chaque Coquillage, j'ai diviſé ma deſcription en deux parties, dont la premiere regarde la coquille, & la ſeconde l'animal, en les diſtinguant par un titre que j'ai porté en marge: j'ai diſtingué pareillement les autres articles que j'ai eu à traiter, tels que la tête, la bouche, les yeux, &c. deſorte qu'en regardant à la marge on voit par les titres particuliers ce dont il eſt queſtion dans chaque article. Cette diſtribution m'a paru d'autant plus commode, qu'elle donne beaucoup plus d'ordre aux matieres, qu'elle épargne bien des répétitions inutiles & ennuyeuſes au lecteur impatient de s'inſtruire, & qu'elle le diſpenſe de lire une deſcription entiere pour un ſeul objet qu'il lui importe de connoître. Elle a encore un avantage, en ce qu'elle permet de voir d'un coup d'œil les différences ou les reſſemblances de pluſieurs objets, & de faire la comparaiſon de certaines parties

d'un Coquillage avec les parties ſemblables d'un autre Coquillage ; moyen, comme l'on ſçait, le plus propre pour donner de la netteté & de la préciſion à nos connoiſſances.

Je n'aſſigne point de caractere particulier à chaque genre que j'établis, parce que ces caracteres particuliers qui ſont arbitraires, varient quelquefois & deviennent ſouvent faux ou équivoques lorſqu'on vient à trouver de nouvelles eſpeces : j'y ſupplée par une exacte & entiere deſcription ; elle tient lieu des meilleures caracteres, puiſqu'elle les raſſemble tous, ceux qui ſont arbitraires auſſi-bien que ceux qui ſont réels. Les caracteres qui ſont décrits dans une premiere eſpece ou dans une diviſion de genre, ne ſont point répétés dans les ſuivantes auxquelles elles ſont communes ; je me contente, pour éviter les répétitions, de faire remarquer les choſes qui leur ſont particulieres, & qui peuvent en même tems les caractériſer & les diſtinguer des autres eſpeces. J'ajoute encore à la fin de chaque ſection quelques remarques dans leſquelles je fais une récapitulation, où j'explique ce que les Coquillages qu'elle renferme ont de commun, en quoi ils différent de ceux des autres familles, & par-tout où cela ſe peut faire, j'emploie les comparaiſons & les rapports prochains par leſquels deux familles peuvent ſe rapprocher, pour lier plus intimement, comme je l'ai déja dit, toutes les parties de cet ouvrage.

Une autre attention à laquelle j'ai crû ne devoir pas manquer, c'eſt de donner à mes deſcriptions toute l'extenſion dont elles étoient ſuſceptibles, afin de ne

rien laiſſer deſirer de ce qui peut intéreſſer. Elles ſeront même aſſez détaillées pour que l'on puiſſe comparer enſemble toutes les parties de nos Coquillages, juger de celles qui embraſſent le plus grand nombre de rapports, pour enſuite, ſans autre examen, en faire différens arrangemens ou des ſyſtêmes; & il me ſemble déja voir tous ces gens dont la ſcience conſiſte dans les combinaiſons des méthodes, tous ces retourneurs de ſyſtêmes (qu'on me paſſe ce terme), travailler à donner une autre forme à ma diſtribution, l'adapter à leurs idées, & la préſenter enſuite comme quelque choſe de neuf, en y ajoutant un petit nombre d'obſervations. Mais pour leur éviter cette peine, je joindrai à ce traité une table de ces principales combinaiſons, par laquelle ils verront combien il eſt facile d'imaginer des arrangemens méthodiques, des ſyſtêmes, quand on poſſede bien ſa matiere & quand on eſt bon obſervateur; ils verront encore par cette table que les ſyſtêmes en hiſtoire naturelle ſe prêtent à tout, qu'ils ſont inépuiſables, & que les Coquillages ſeuls fourniroient par la combinaiſon de dix parties différentes, plus de cent ſyſtêmes ſemblables à ceux que l'on fait tous les jours, tant ſur les plantes que ſur les animaux & les autres parties de l'hiſtoire naturelle.

Rien de ſi fréquent aujourd'hui que ces ſortes de productions ſur des ſujets rebattus, & rien de ſi rare que d'en trouver quelqu'une dont l'Auteur puiſſe ſe glorifier d'avoir appris quelque choſe au public. J'en donne pour exemple la plûpart des ouvrages ſyſtêmatiques de Botanique qui ont paru depuis M. de Tour-

nefort; que nous ont-ils appris de plus que ceux de ce grand homme? Le voici; c'eſt que l'on peut imaginer tous les jours de nouveaux ſyſtêmes ſans perfectionner davantage une ſcience. Ce que je dis de la Botanique doit s'appliquer également aux autres parties de l'hiſtoire naturelle. Plus nous voudrons imaginer ou combiner de ſyſtêmes, plus nous répandrons de ténèbres & d'obſcurité dans nos connoiſſances. Fuyons donc ces froides & vaines répétitions qui n'offrent au public que ce qu'il a déja vû ſous mille formes: multiplions les obſervations, & non les ſyſtêmes & les livres, qui, à la confuſion de l'hiſtoire naturelle, ne font aujourd'hui qu'embrouiller la matiere au lieu d'inſtruire.

La table dont je viens de parler, eſt celle que j'ai fait précéder immédiatement l'hiſtoire des Coquillages: c'eſt comme un extrait des obſervations les plus eſſentielles qui ſont répandues dans le corps des deſcriptions. Je l'appelle table des rapports, parce qu'en effet elle raſſemble dans autant de colonnes diſtinguées, toutes les parties ſemblables des Coquillages qui ont le même rapport ou la même particularité, la même reſſemblance qui eſt indiquée à la tête de chacune de ces colonnes. Elle nous tiendra lieu des ſyſtêmes & des méthodes des Auteurs, que j'aurois rapporté par ordre, ſi elles en euſſent valu la peine: mais elles ſont ſi mal concertées, & fabriquées d'après des parties de coquilles & des coquilles ſi peu obſervées, ſi légerement examinées, que, pour peu que l'on ait de connoiſſance dans cette matiere, on eſt tenté de croire que leurs Auteurs en ont voulu faire un badinage. On trouvera dans cette table, des obſervations

ſur les coquilles, rectifiées & redreſſées par l'examen des animaux qui les habitent; on y verra une ſuite de combinaiſons ou de rapports, qui mettra les lecteurs au fait d'une maniere plus ſûre & plus inſtructive que tous les ſyſtêmes, & qui ne les forcera point à des arrangemens bizarres, parce que ces combinaiſons ne ſont point faites contre nature ni au hazard, mais ſeulement par la réunion des Coquillages qui ſe rapprochent naturellement; on y verra comment les Coquillages d'une famille ſe joignent à ceux d'une autre famille, comment ils ſe rapprochent & s'uniſſent par certaines parties pendant qu'ils s'éloignent par d'autres : cet ouvrage qui m'a coûté beaucoup de peine, en épargnera beaucoup à ceux qui travailleront après moi ſur la même matiere.

Il n'eſt pas néceſſaire de donner des exemples de l'utilité que retireront de cette table les perſonnes qui, ſans avoir acquis une connoiſſance ſuffiſante des animaux des Coquillages, voudront ranger les coquilles de leur cabinet; elle eſt déterminée par ſa clarté, ſa ſimplicité, & par la liberté que chacun aura de choiſir dans les rapports celui qui lui plaira le plus pour ſes arrangemens : mais je dois faire part d'une remarque que j'ai ſouvent eu occaſion de faire, c'eſt que de tous les rapports que l'on obſerve dans les coquilles, il n'y en a point de plus général, de plus conſtant & de moins fautif, que celui qui ſe tire de l'échancrure ou du canal ſupérieur de leur ouverture, dans celles qui ont ce canal; & de la figure de l'ouverture même, dans celles qui n'ont ni canal ni échancrure.

La mesure dont je me sers dans les dimensions des Coquillages est le pied de roi de Paris. Je ne donne en pieds, pouces & lignes que les grandeurs absolues & réelles des coquilles & des animaux en entier ; car pour ce qui est des proportions de chacune de leurs parties, je crois qu'il est plus sûr de décrire leur grandeur relative, je veux dire, la grandeur relative d'une partie proportionnellement à la grandeur d'une autre partie : ainsi au lieu de dire la tête de tel Coquillage a un pouce de longueur, ses cornes ont un pouce de longueur, je dis que ses cornes une longueur égale à celle de la tête ; & je suis cette règle d'autant plus volontiers, que les grandeurs absolues des parties molles ou dures des Coquillages changent avec l'âge dans leur accroissement, au lieu que les grandeurs relatives sont assez constantes.

J'aurois desiré pouvoir supprimer les citations des phrases latines que je mets à la tête de chaque description, & m'en tenir aux numeros des Auteurs qui ont donné des figures ; mais comme ces phrases tiennent souvent lieu de tout autre synonyme & de figure, & que d'ailleurs les naturalistes paroissent les demander, je les rapporte avec les synonymes, suivant la date de leur ancienneté, dans le même ordre que celui que j'ai suivi dans la table chronologique des Auteurs que je cite dans le cours de l'ouvrage, c'est-à-dire, en commençant par les plus anciens & finissant par les plus modernes.

Il n'est presque personne qui ne convienne de l'utilité des figures, du moins des bonnes figures : ce sont des tableaux fidéles qui nous présentent à chaque instant

inſtant des objets que ſouvent l'on ne peut eſpérer de voir en nature : elles ſont d'une néceſſité indiſpenſable, ſur-tout lorſqu'il eſt queſtion de faire connoître des animaux qui ne ſont pas encore connus, ou des objets qui ont peu de rapport avec ceux que nous connoiſſons ; c'eſt pour cela que j'ai accompagné mes deſcriptions des figures de toutes les eſpeces de Coquillages que j'ai obſervés au Sénégal. Il s'en trouve à la vérité beaucoup qui ont été déja gravées dans quelques ouvrages modernes ; mais comme le plan de mon ouvrage differe du leur en cela qu'il préſente les animaux qui habitent chaque coquille, je n'ai pû me diſpenſer de figurer toutes celles qui appartiennent à chaque animal d'un même genre ; d'ailleurs elles ſont travaillées avec une exactitude qu'on aura peine à trouver dans les anciennes. Mlle Reboul qui les a deſſiné & gravé, mérite bien que je lui rende cette juſtice ; mais ce coup d'eſſai qui n'eſt pas indigne d'une main de maître, parle aſſez en ſa faveur : les dix-neuf planches qui accompagnent cet ouvrage mettront les connoiſſeurs à portée de juger de la perfection que l'on doit attendre d'une main ſi habile.

Pour donner plus de netteté à ces figures, j'ai ſupprimé les ombres qui auroient pû faire perdre de vûe certaines parties des animaux qui ſont plus importantes à mon objet : en cela j'ai voulu beaucoup moins accorder à la ſévérité des règles ordinaires du deſſein, qu'à l'uſage des naturaliſtes qui ſuppoſent que leurs objets ſont détachés de tous les corps voiſins, & ſi proches de l'œil ou éclairés ſi également de tous côtés, qu'ils ne peuvent jetter aucune ombre. J'ai fixé une

grandeur raiſonnable à ces mêmes figures, diminuant les plus grandes, donnant les moyennes telles qu'elles ſont, & groſſiſſant les plus petites après les avoir repréſenté dans leur grandeur naturelle. J'ai ſoin d'avertir dans les deſcriptions de celles qui ſont dans ce cas.

J'ai évité ſcrupuleuſement ces ſituations contre nature, que quelques Auteurs ont donné à leurs coquilles, en les figurant la pointe en haut, ſituations auſſi bizarres que celles qui repréſenteroient les hommes la tête en bas & les pieds en haut. On en ſentira tout le ridicule quand on verra les animaux traîner leurs coquilles : auſſi ai-je eu ſoin de les préſenter dans la poſition qu'ils affectent, ſoit en marchant, ſoit en ſe fixant, l'ouverture de la coquille toujours placée dans ſon vrai ſens, & non dans le ſens contraire, défaut auquel on remédie facilement aujourd'hui en gravant au miroir. Un autre défaut que j'ai évité, c'eſt de donner des figures de coquilles imparfaites, roulées, ou uſées ſur la meule, à la lime, &c. On ne ſçauroit trop exhorter ceux qui en feront figurer par la ſuite, de ſe diſpenſer de repréſenter celles qui auront été limées : elles prennent par-là des figures qui n'exiſtent point dans la nature, & qui deviennent peu intéreſſantes & encore moins inſtructives.

Comme une ſeule ſituation de la coquille ne ſuffit pas pour en préſenter toutes les faces, j'ai été obligé de figurer deux fois la même, du moins dans les Limaçons, afin d'en faire paroître en même tems le dos & le devant ou l'ouverture ; & dans la premiere eſpece de chaque genre où j'ai auſſi figuré l'animal, je l'ai

donné ſous trois aſpects différens pour mettre en évidence toutes les parties de l'un & de l'autre.

Il ſeroit fort inutile de faire repréſenter, comme l'ont quelquefois demandé certaines perſonnes peu au fait de la maniere d'obſerver & encore moins de l'anatomie des Coquillages, l'animal tiré entierement de ſa coquille : cette opération qui lui coûteroit toujours la vie à cauſe de ſa molleſſe & de la difficulté qu'il y a de le détacher ſans le mettre en pieces, ſe borneroit à nous faire voir une maſſe de chair tournée en ſpirale, ou de toute autre forme, dont la coquille nous donne un modele bien plus parfait. Il n'en eſt pas de même des autres parties qu'il nous importe de connoître; leur figure n'eſt point empreinte ſur la coquille, on ne peut les bien voir que quand l'animal les fait ſortir, que quand il ſe croit dans une ſécurité qui lui permet de les développer, de les étendre, & de les expoſer au dehors; c'eſt dans cet état que je les ai fait repréſenter dans tous les détails que m'a permis un examen attentif & répété pluſieurs fois.

J'ai borné le nombre de mes Coquillages à 185 eſpeces, qui étant doubles & ſouvent triples, comme on vient de le faire obſerver, font plus de 400 figures: les deſcriptions ſuppléent aux variétés; car on ne finiroit jamais ſi l'on vouloit repréſenter toutes celles qu'éprouvent leurs coquilles, tant dans la forme à différens âges, que dans les couleurs : on en verra la preuve dans les citations que je fais des Pucelages, des Rouleaux, &c. Ces 185 eſpeces ſont numerotées par genres, & comme la premiere eſpece de chaque genre exige des détails tant ſur la forme des coquilles que

ſur celle de leurs animaux, je me ſuis ſervi des lettres de l'alphabet pour déſigner des parties ſemblables : c'eſt ainſi que le T déſigne toujours la tête des Limaçons, B la bouche, C les cornes, & ainſi des autres parties.

Tel eſt l'ordre dans lequel ſeront traitées toutes les matieres de cet ouvrage, qui ſera ſuivi d'une table alphabétique des noms françois, latins, grecs & étrangers qui y ſont répandus.

Je ne dois pas laiſſer ignorer les facilités que m'ont procurées pour l'exécution de cet ouvrage, les perſonnes diſtinguées qui ont bien voulu faire la dépenſe des planches qui l'accompagnent. Le public leur doit beaucoup pour l'intérêt qu'elles prennent à l'avancement des ſciences. Pour moi pénétré des obligations que je leur ai, je ne puis que me plaindre de la loi qui m'eſt impoſée de taire des noms auſſi illuſtres que chers à la Littérature.

DÉFINITIONS DES PARTIES DES COQUILLAGES,

Et explication de quelques termes dont on s'eſt ſervi dans le cours de cet Ouvrage.

J'Entends par le mot de Coquillage, un animal dont le corps eſt mol, ſans aucune articulation ſenſible; & recouvert, en tout ou en partie, d'une croûte pierreuſe appellée Coquille, à laquelle il eſt attaché étroitement par un ou pluſieurs muſcles. Coquillage.

Quoique tous les Coquillages ayent une reſſemblance générale, il y a cependant de grandes différences, tant dans la figure, que dans le nombre des parties qui compoſent l'Animal ou ſa Coquille. Je vais en faire le détail en les rapportant à ces deux chefs: je ferai remarquer en même tems ce que les obſervations m'ont appris ſur leurs uſages; & comme la Coquille eſt la premiere choſe qui ſe préſente à la vûe lorſqu'on rencontre un Coquillage, c'eſt par elle que je vais commencer.

PARTIES DE LA COQUILLE.

La Coquille eſt cette croûte pierreuſe qui recouvre le corps de l'animal en tout ou en partie. On peut la regarder comme le vrai os des Coquillages, puiſqu'elle en fait les fonctions en ſervant de baſe ou d'appui aux muſcles qui y ſont attachés. Cet os differe des os des animaux Quadrupedes, Oiſeaux, Poiſſons, Reptiles, &c. en ce qu'au lieu d'être recouvert par les chairs, il leur ſert d'enveloppe: il differe encore des os des Cruſtacés & des Inſectes, parce qu'au lieu d'avoir, comme eux, une grande quantité Coquille.

de muſcles répandus ſur toute leur ſurface interne, il n'en a qu'un très-petit nombre.

Sa ſubſtance eſt pierreuſe, d'une nature ſemblable à celle de la craie : il fait efferveſcence & ſe diſſout, comme elle, en touchant les eſprits acides.

Je diſtingue quatre ſortes de coquilles, ſçavoir :

Univalve. 1°. Celles qui conſiſtent en une ſeule piece, & que l'on nomme *Univalves* : telles ſont celles des planches 1, 2, 3, 4 & 5.

Operculée. 2°. Celles qui ſont compoſées de deux pieces inégales en grandeur, fort diſſemblables, & le plus ſouvent de nature différente ; dont l'une eſt plate & ſert d'opercule ou de couvercle à l'autre piece, qui eſt toujours tournée en ſpirale : je les appelle, à cauſe de cela, Coquilles *Operculées* ; celles de la planche 6e juſqu'à la 13e ſont de ce nombre.

Bivalve. 3°. Celles dont les deux pieces, que l'on nomme Battans, ſont toujours de même nature, à peu près égales, du moins en grandeur, & ſans aucun replis ſenſibles ou diſtingués que l'on puiſſe regarder comme des ſpires : on appelle ces Coquilles *Bivalves* ; on les voit de ſuite depuis la planche 14e juſqu'à la 18e.

Multivalve. 4°. Enfin celles qui ſont formées par l'aſſemblage de pluſieurs pieces ordinairement inégales, & que l'on nomme par cette raiſon Coquilles *Multivalves* : la planche 19e en donne pluſieurs de cette eſpece.

Les Coquillages dont la coquille conſiſte en une ſeule piece de telle figure qu'elle ſoit, ou en deux pieces dont l'une eſt tournée en ſpirale, s'appellent du nom commun & général de *Limaçons* : ceux au contraire dont la coquille a deux pieces ou davantage, mais qui ne ſont pas ſenſiblement tournées en ſpirale, s'appellent du nom général de *Conques*. Ainſi l'on voit qu'en conſidérant les Coquillages ſuivant la diſtinction que je viens de faire de leurs quatre différentes ſortes de coquilles, il doit y avoir néceſſairement,

Limaçons.

Conques.

1°. Des Limaçons Univalves & Operculés.

2°. Des Conques Bivalves & Multivalves.

Les parties principales qui ont rapport à ces quatre sortes de Coquilles sont au nombre de dix, sçavoir :

1°. Les Spires.	6°. Les attaches des Muscles.
2°. Le Sommet.	7°. La Charniere.
3°. L'Ouverture.	8°. Le Ligament.
4°. L'Opercule.	9°. Le Périoste.
5°. Les Battans.	10°. La Nacre.

1°. SPIRE.

J'appelle du nom de *Spire* les tours & les circonvolutions que fait une coquille en se repliant sur elle-même. Ces spires sont de figure plus ou moins conique, & communes à tous les *Limaçons* excepté au Sormet (1. *gen.* 1. *pl.* 1.) & aux Lépas (1-11. *gen.* 7. *pl.* 2.). Mais leur disposition n'est pas la même dans tous : elle varie suivant les différens plans sur lesquels elles tournent, & elles peuvent tourner sur quatre plans différens, qui sont ; 1°. le plan horizontal ; 2°. le plan cylindrique ou étendu sur un cylindre ; 3°. le plan conique ; 4°. enfin le plan ovoïde. De ces quatre dispositions des *Spires* naissent quatre figures différentes de Coquilles.

Coquille discoïde.

1°. Lorsque les spires tournent autour d'un point supposé infiniment petit, & sur un plan horizontal en s'appliquant immédiatement les unes sur les autres, elles doivent nécessairement former une figure plane & semblable à un disque ; on peut appeller ces coquilles *Discoïdes* : & comme les spires sont coniques, c'est-à-dire, qu'elles vont en grossissant du centre à l'extrêmité sur un des points de la circonférence, il doit arriver que le centre de ce disque soit ou enfoncé d'un côté & applati de l'autre, ou enfoncé des deux côtés, soit inégalement, soit également. La coquille du Coret (*gen.* 3. *pl.* 1.) est dans ce dernier cas, & c'est la seule de celles que j'ai observées au Sénégal, qui ait la figure discoïde.

Coquille cylindrique.

2°. Si les spires tournent autour d'un cylindre, soit qu'elles soient écartées, soit qu'elles soient rapprochées de maniere à se toucher, elles formeront une coquille cylindrique, en supposant que le corps des spires soit lui-même cylindrique, ou qu'étant conique, l'extrêmité amincie s'écarte du cylindre d'une quantité pareille à celle de son amincissement. Car si les spires étoient coniques & fort renflées, il

en réſulteroit une coquille conique, mais tronquée au lieu d'être pointue à l'une de ſes extrêmités, c'eſt-à-dire, dont la figure tiendroit le milieu entre le cône & le cylindre. Je ne connois encore qu'une coquille dont on puiſſe dire qu'elle prend la figure cylindrique, c'eſt celle du Vermet (1. *pl.* 11.); mais ſes ſpires ſont ordinairement évidées ou fort écartées les unes des autres, & toujours collées contre différens corps qui les empêchent de prendre une certaine régularité.

Coquille turbinée.

3°. Si les ſpires ſe courbent en montant de bas en haut ou en deſcendant de haut en bas autour d'un cône, elles donneront une coquille *conique*, que l'on appellera autrement *turbinée* (1); & elles montreront au centre de leurs révolutions un creux ou un ombilic, comme dans les eſpeces 3, 4, 5 & 6, du genre du Sabot (*pl.* 12.), dans les quatre eſpeces de Natice (*pl.* 13.), & dans quelques autres.

La même forme de coquille proviendra de la révolution d'une ſpire conique autour d'un axe cylindrique ſuppoſé aſſez fin pour ne pas empêcher que les ſpires ſe touchent; alors elles ne laiſſeront appercevoir entr'elles aucun creux,

(1) Il ne faut pas confondre ici les coquilles *turbinées* avec les coquilles que Rondelet appelle *Turbo*, quoiqu'elles ne ſoient pas réellement turbinées, mais ovoïdes, comme il en avertit lui-même en parlant d'une eſpece de Pourpre. » *Nunc dicemus* » *non de* στρομβώδεσι, *ſed de* στρομβοῖς *ipſis, id eſt, non de turbinatis, ſed de turbinibus,* » *qui in longiorem & acutiorem verticem deficiunt quàm turbinata & cochleæ.* » *Lib.* 2. *Teſtac. cap.* 16. *pag.* 88. *edit. lat.*

» *Eſt igitur turbo qui ex amplo & lato paulatim in mucronem deſinit, ut de Buc-* » *cinâ ſcripſit Ovidius.*

Cava Buccina ſumitur illi
Tortilis in latum quæ turbine creſcit ab imo.

» *Hujus figuræ eſt turbo luſorius,*

Quem pueri magno in gyro vacua atria circum
Intenti ludo exercent, » *Ut ait Virgilius.*

» *Ab hujus figuræ ſimilitudine, dicuntur turbinata oſtracodermorum genera..... Alia* » *teſtâ continuâ incluſa quidem, nec ullâ ex parte conſpecta, dempto capite, ut Buc-* » *cina, Purpuræ, Cochleæ, denique turbinata omnia, quæ capitis operculum habent.* *Ibid. cap.* 1. *pag.* 62 & 63.

Il ſemble par ce dernier paſſage que l'Auteur entre en contradiction avec lui-même, en rappellant aux turbinées la Pourpre & le Buccin, tandis que dans le premier paſſage que j'ai cité, il les en exclut manifeſtement en n'y admettant que les *Limaçons operculés*, qu'il appelle *Cochleæ*. Mais il s'explique plus clairement quatre lignes plus bas, en diſant: » *Quæ* (*turbinata*) *teſtam habent unicam totam continuam, atque in* » *anfractus contortam, dempto capite, quod operculo tegitur. Atque hoc quidem tur-* » *binatis proprium eſt, quo à reliquis ſecernantur.* » D'où l'on voit qu'il donne le nom de turbinées aux coquilles dont la tête ou la baſe eſt applatie ou tronquée, & qui ont un opercule, *cochleæ dempto capite, quod operculo tegitur*, caracteres communs aux genres du Sabot, de la Toupie, de la Natice & de la Nérite,

aucune

aucune eſpece d'ombilic. Cette figure eſt la plus ordinaire aux *turbinées* : on en voit des exemples dans le genre de la Toupie (*eſpeces* 1, 2, 3, 4, *pl.* 12.), dans celui du Sabot (*eſpeces* 1, 2, 4, 5, 9, 10.), dans celui de la Nérite (*eſpeces* 1-5. *pl.* 13.), & dans beaucoup d'autres.

4°. Enfin lorſque les ſpires tourneront ſur un axe ovoïde, ou, ce qui revient au même, ſi les ſpires étant coniques, fort renflées, & arrondies à l'extrêmité la plus groſſe, tournent autour d'un axe cylindrique ſuppoſé extrêmement fin, elles formeront une coquille *ovoïde*, qui dans le premier cas ſera percée d'un ombilic, comme dans l'eſpece de Pourpre que j'appelle Labarin (2. *pl.* 7.) : dans le ſecond cas cette coquille ovoïde n'aura aucune apparence d'ombilic, comme dans le Bulin (*gen.* 2. *pl.* 1.), ou dans le Kambeul (*gen.* 5. 1. *pl.* 1.). Cette derniere forme eſt la plus commune dans les *Limaçons*, ſoit *Univalves*, ſoit *Operculés*. Coquille ovoïde.

Aucune de ces quatre eſpeces de ſpires n'a lieu dans les *Conques*.

Dans l'explication que je viens de donner des différentes formes que prennent les coquilles ſuivant la figure & la diſpoſition de leurs ſpires, je me ſuis borné à ces quatre principales qui ſont les plus ordinaires, parce qu'on y peut rapporter facilement toutes celles qui ſont intermédiaires, & qui ſont, pour ainſi dire, les nuances par leſquelles elles ſe lient & s'uniſſent les unes aux autres. C'eſt ainſi, par exemple, que la coquille du Pouchet (1. *gen.* 5. *pl.* 1.) tient d'un côté aux coquilles *diſcoïdes*, comme à celle du Coret (*gen.* 3. *pl.* 1.), par ſa forme applatie, & de l'autre aux *turbinées* ou aux *ovoïdes* ſans ombilic, par ſon ſommet renflé & éminent ſur l'une de ſes faces. Il en ſera de même des autres coquilles douteuſes, on les rapportera aux deux figures principales, dont elles paroîtront participer davantage. 1e. Remarque.

Il faut obſerver que le nom ſubſtantif de *ſpire*, que j'emploie comme terme générique, pour exprimer indifféremment les quatre ſortes de circonvolutions qu'une coquille peut faire ſur elle-même, a été employé quelquefois ſous le nom de *volute* ou de *ſpirale* comme ſubſtantif, ou même de celui d'*hélice*, ſur-tout lorſqu'il étoit queſtion de celles qui tournent ſur un cylindre. Mais ces trois derniers termes ſont 2e. Remarque.

ſi peu d'uſage dans les ouvrages qui traitent des Coquillages, que j'ai crû devoir conſerver celui de *ſpire* qui a été reçu le plus anciennement chez les Latins, pour exprimer toutes ſortes d'enroulemens en ligne ſpirale.

Nombre des ſpires.

Je compte le nombre des ſpires en partant du haut de la coquille & deſcendant vers le ſommet, de ſorte que la premiere eſt celle qui forme ſon ouverture; c'eſt ordinairement la plus grande de toutes: la derniere termine l'extrêmité oppoſée ou le ſommet; elle eſt toujours la plus petite. C'eſt ainſi que la coquille du Kambeul (1. *gen.* 5. *pl.* 1.) a dix ſpires, depuis ſon extrêmité ſupérieure ou depuis ſon ouverture G, juſqu'à la pointe du ſommet S: il en eſt de même de toutes les autres coquilles.

Varie avec l'âge.

Le nombre des ſpires & leur figure varie dans la même eſpece, par l'âge & par le ſexe. Les jeunes coquilles en ont ordinairement moins que les vieilles: la raiſon en eſt toute ſimple. L'accroiſſement de la coquille ſe fait par l'ouverture qui s'étend de jour en jour, & ſe colle ſur les anciennes ſpires en tournant avec elles: il doit donc arriver que celles-ci, qui ſont les plus baſſes, ſubſiſtant toujours, augmentent en nombre à meſure que l'animal, croiſſant en âge, en forme de nouvelles. Il y a des coquilles qui, quoique de même âge, n'ont pas toujours un pareil nombre de ſpires. Cette différence provient quelquefois de maladie, ou de la mauvaiſe conſtitution de l'animal; mais c'eſt pour l'ordinaire un effet du ſexe dans les Coquillages où il eſt diſtingué. C'eſt ainſi que dans le genre des Pourpres, dans celui du Buccin, & dans quelques autres, il eſt ordinaire aux mâles d'avoir les ſpires plus nombreuſes, plus allongées, moins renflées, & la coquille plus petite que celle des femelles. Cette obſervation que je n'ai pas négligée par-tout où j'ai trouvé occaſion de la faire, n'eſt pas de petite conſéquence pour déterminer & fixer bien des variétés qu'on regarde ſouvent comme de vraies eſpeces, quoiqu'elles ne different entr'elles que par l'âge ou par le ſexe.

Peut ſervir à déterminer le ſexe.

Leurs dimenſions.

La largeur des ſpires ſe prend dans le ſens où elles tournent, en les conſidérant comme ne faiſant enſemble qu'un corps continu qui détermine la largeur de la coquille; & leur longueur ou leur hauteur ſe prend ſelon celui où elles

s'appliquent par les côtés les unes ſur les auttes. Ainſi dans la coquille du Kambeul (1. *gen.* 5. *pl.* 1.) 3. 3. marque la largeur de la troiſiéme ſpire, & V Z. marque ſa longueur.

Droite & gauche d'une Coquille.

Il eſt ordinaire aux ſpires des Limaçons de tourner de droite à gauche en deſcendant de l'ouverture au ſommet; cependant il y en a quelques-uns dont les ſpires vont au contraire de gauche à droite: c'eſt ce que quelques modernes appellent mal-à-propos des coquilles uniques. On les déſigneroit plus exactement par le nom de Coquilles tournées ou roulées de gauche à droite; & même pour abréger, on pourroit les appeller *Coquilles gauches* & les autres *Coquilles dextres*. Elles ſont fort rares, & je n'en ai obſervé que deux au Sénégal, qui ſont le Bulin & le Coret (*gen.* 2. & 3. *pl.* 1.).

Comment on les peut déterminer.

Quand je dis que les ſpires d'une coquille ſont tournées de droite à gauche ou au contraire, je veux dire de la droite de l'animal à ſa gauche; non pas en le regardant en face, comme l'entendent quelques perſonnes, mais en ſe ſuppoſant à ſa place dans ſa coquille, comme nous nous ſuppoſons à la place d'une perſonne, lorſque la regardant en face nous jugeons que ſa main droite n'eſt pas ſa gauche, quoique dans ſa ſituation reſpective elle ſoit réellement oppoſée à notre gauche.

2°. Sommet.

Le *Sommet* eſt cette partie qui fait ordinairement la pointe & toujours le fond même de la coquille. Il ne ſe trouve pas dans tous les *Limaçons*, par exemple dans le Sormet (1. *gen* 1. *pl.* 1.), & dans l'eſpece de Lépas que j'appelle Kaliſon (11. *pl.* 2.); & il n'a pas toujours la même forme dans toutes les coquilles où il ſe rencontre. Dans les unes il rentre entierement en dedans, & laiſſe à ſa place un creux ſemblable à un ombilic, comme dans le Goſſon (2. *gen.* 1. *pl.* 1. S.). Dans les autres, il rentre en partie au dedans, & forme une cavité au milieu de laquelle paroît ſon extrêmité arrondie comme un bouton: c'eſt ce qui arrive à la coquille du Yet (1. *pl.* 3. S.). Dans d'autres il eſt applati ou ſi peu enfoncé, qu'il paroît former une ſurface plane & ſans bouton, comme dans le Coret (*gen.* 3. *pl.* 1. v.), le Bobi & le Duchon eſpeces de Porcelaine (4 & 5. *gen.* 10. *pl.* 4.), & dans la plûpart des eſpeces de Pucelage (*gen.* 11.

Des Limaçons.

pl. 5.). Dans d'autres enfin il fait une éminence plus ou moins élevée, quelquefois percée (Dasan, Gival. 6 & 7. *gen* 7. *pl.* 2.), quelquefois semblable à un bouton sans spires (Libot, Liri, &c. 1. 2. 3. 4. 5. 8. 9. & 10. *gen.* 7. *pl.* 2.), mais le plus souvent tourné en spirale: ces dernieres l'ont ordinairement assez considérable, parce qu'il est composé de la réunion de toutes les spires, excepté de la premiere qui fait l'ouverture.

Son Bouton. L'extrêmité du sommet peut s'appeller le bouton ou la pointe du sommet; & l'extrêmité opposée, celle où se trouve l'ouverture, se nommera, si l'on veut, le haut ou la base de la coquille. Celle-ci se porte ordinairement en haut, ou au moins en avant, lorsque l'animal marche.

Ses dimensions. La longueur du sommet se compte depuis l'extrêmité inférieure de la premiere spire, ou de l'ouverture, jusqu'à son bouton, parallélement à la longueur de la coquille: ainsi 1. S. est la longueur du sommet de la coquille du Kambeul (1. *gen.* 5. *pl.* 1.). Sa largeur se prend de même sur le point 1. à son origine, mais en traversant la coquille. C'est sur ces deux sens que je détermine la longueur & la largeur des coquilles de toutes les especes de Limaçons.

Je compare ordinairement la longueur du sommet respectivement à sa largeur, & à la longueur de la premiere spire; ou, ce qui revient au même, à celle de l'ouverture qu'elle forme, parce qu'elles déterminent ensemble les proportions des autres parties de la coquille; par-là j'évite beaucoup de détails.

Sommet des Conques. Dans les *Conques* le sommet fait, comme dans les *Limaçons*, le fond de la coquille.

Il est quelquefois peu apparent, comme effacé ou rentré dans la coquille, comme dans l'Huître (*G.* 1. *pl.* 14. S.), la Pholade & le Taret (*pl.* 19. *G.* 1 & 2. S.): mais pour l'ordinaire il forme au dehors deux éminences, fort petites dans les unes (Telline, *pl.* 18. *gen.* 5. S.), médiocres dans d'autres (Came, *pl.* 16. *gen.* 4. S.), & fort considérables dans quelques autres (Fagan & Mussole, *pl.* 18. *gen.* 6. *esp.* 5 & 9.). Ces éminences paroissent même quelquefois tournées en spirale, mais les spires ne sont ni distinguées parfaitement au dehors, ni marquées profondément au dedans comme dans les *Limaçons*.

Dans les coquilles où le ſommet n'eſt pas apparent au dehors, c'eſt le lieu de la charniere qui détermine le point où il devoit ſe trouver naturellement; ſouvent même il eſt remplacé par un repli que les bords font en dedans de la coquille au-deſſus de la charniere, ou au-deſſous du ligament.

Je prends la longueur de la coquille des *Conques* en partant du ſommet à l'extrêmité oppoſée: leur largeur ſe prend ſur une ligne qui coupe la premiere en angle droit : c'eſt ainſi que dans la coquille de la Telline (*pl.* 18. *gen.* 5.) s m. détermine ſa longueur, & t g. montre ſa largeur; d'où l'on voit que cette coquille & la plûpart de celles des Conques ont beaucoup plus de largeur que de longueur. La ſituation naturelle à ces coquilles pendant que l'animal marche, ou qu'il ſe tient en repos, c'eſt d'avoir un des bouts de leur largeur élevé en haut, à peu près dans la poſition où je les ai fait repréſenter depuis la planche 14 juſqu'à la 19e.

3°. Ouverture.

Au lieu du terme de bouche qu'on emploie ordinairement pour déſigner l'ouverture par laquelle l'animal ſort de ſa coquille, je me ſers de celui d'*ouverture*, afin d'éviter la confuſion que pourroit occaſionner le terme de bouche qui conviendroit également & à la coquille & à la bouche de l'animal.

L'ouverture des coquilles des *Limaçons* eſt toujours formée par la largeur de l'extrêmité de la premiere ſpire ; elle en eſt comme la coupe, dont elle imite parfaitement la figure. Elle ſe trouve tantôt à leur droite, tantôt à leur gauche, ſelon que les ſpires tournent de l'un ou de l'autre ſens. Ainſi comme les ſpires tournent plus communément de droite à gauche que du ſens contraire, il y aura beaucoup plus d'ouvertures à droite qu'à gauche. Ces dernieres ſont appellées ouvertures uniques, comme j'ai dit plus haut qu'on appelloit leurs coquilles; mais on feroit mieux de les nommer *ouvertures gauches*, & d'appeller les autres *ouvertures droites*. Dans ce ſens la coquille du Bulin & celle du Coret (*gen.* 2. & 3. *pl.* 1.) nous montrent deux ouvertures gauches; & toutes les autres coquilles des *Limaçons*, ſi l'on en excepte celles du Sormet & des Lépas qui n'ont pas de ſpires, ont l'ouverture droite.

Gauche.

Droite.

Je dis que l'ouverture eſt *parallèle* à la longueur de la

Parallèle.

coquille, lorſque ſon plan, ou la coupe de l'extrêmité de la premiere ſpire qui la forme, ſuit la même direction que le grand axe ou la ligne qui paſſeroit par le centre de la coquille d'une extrêmité à l'autre, comme dans le Goſſon (2. *gen.* 1. *pl.* 1.), le Giroi (6. *gen.* 10. *pl.* 4.), toutes les eſpeces de Pucelage (*gen.* 11. *pl.* 5.) & quelques eſpeces de Rouleau (*gen.* 1. *pl.* 6.). Elle eſt au contraire *oblique*, lorſqu'elle eſt inclinée ſur un plan qui s'écarte de la direction de ce même axe de la coquille : telle eſt celle de la plûpart des Pourpres (*gen.* 2. *pl.* 7. 8. & 9.), des genres de la Toupie, du Sabot (*gen.* 6. & 8. *pl.* 12.), de la Natice, de la Nérite (*gen.* 7. 8. & 9. *pl.* 13.) & de beaucoup d'autres.

Oblique.

Sa figure.

Toutes les figures dont l'ouverture de la coquille des *Limaçons* eſt ſuſceptible, ſe réduiſent à quatre principales auxquelles on peut rapporter facilement les figures intermédiaires qui tiennent un peu des unes & des autres. Elle eſt *ronde* ou orbiculaire dans les unes, comme dans les genres du Bulin (2. *pl.* 1.), du Cerite (*gen.* 4. *pl.* 10.), du Vermet (*gen.* 5. *pl.* 11.), & du Sabot (*gen.* 8. *pl.* 12.); *demi-ronde* ou taillée en demi-lune dans d'autres, comme dans la Natice & la Nérite (*gen.* 7. & 9. *pl.* 13.). Dans d'autres elle eſt *ovale* ou elliptique, comme dans quelques Lépas (*gen.* 7. *pl.* 2. 1. Libot, 6. Daſan, 7. Gival, &c.), & quelques Pourpres (*gen.* 2. *pl.* 7. 3. Pakel, 21. Jatou, *pl.* 9. &c.): & ſouvent cette ellipſe eſt retrécie vers ſon milieu de maniere qu'elle repréſente un trou de ſerrure, ou, plus exactement, cette figure que les géometres appellent *caſſinoïde*, comme on en voit un exemple dans le Goſſon (2. *gen.* 1. *pl.* 1.) Enfin elle reſſemble dans d'autres à une longue fente ou à une ellipſe allongée & reſſerrée, comme dans toutes les eſpeces de Pucelage (*gen.* 11. *pl.* 5.), quelques Porcelaines (4. Bobi, 5. Duchon. *gen.* 10. *pl.* 4.), la plûpart des Rouleaux (*gen.* 1. *pl.* 6.), & quelques Pourpres (29 Staron, 34. Farois, 35. Genot. *pl.* 9.).

Ronde.

Demi-ronde.

Ovale & allongée.

Ses deux lèvres.

Les bords de l'ouverture ſe diviſent naturellement en deux parties, ſouvent égales, quelquefois inégales, dont l'une qui eſt à droite (D. Goſſon 2. *gen.* 1. *pl.* 1.) s'appelle *lèvre droite*, & l'autre qui eſt à gauche G. ſe nomme *lèvre gauche*. Le genre du Lépas (*pl.* 2.), & celui du Vermet (*pl.* 11.), ſont les ſeuls des *Limaçons* dans leſquels on ne peut faire cette

distinction, parce que les bords de leur ouverture sont circulaires, de même figure & de même épaisseur dans leur contour. Dans les autres genres les deux lèvres sont toujours dissemblables à plusieurs égards.

La *lèvre droite* ne change jamais de figure dans bien des especes, elle est toujours mince & tranchante (Kambeul 1. *gen.* 5. Yet, *gen.* 8. *pl.* 3, &c.), ou épaisse (Piétin, *gen.* 4. *pl.* 1.); dans d'autres, elle se replie à un certain âge & suivant certaines circonstances (Pouchet 2. *gen.* 5. *pl.* 1.), ou bien elle prend un bourrelet au dehors (Vojet 12, Jabik 13. *pl.* 8.), ou des dents au dedans (Barnet 1. *gen.* 3. *pl.* 10.). Lorsque la coquille vient à augmenter le nombre de ses spires, après que la lèvre droite a pris un bourrelet extérieur, ce bourrelet reste dans l'endroit où il s'est formé: c'est pour cette raison que l'on voit tant de coquilles qui ont souvent un bourrelet (Saburon 8. *pl.* 7.), & quelquefois plusieurs (Vojet 12, Jabik 13. *pl.* 8.) répandus sans ordre sur leurs spires. Je ferai remarquer que je n'ai encore apperçu cette espece de bourrelet que dans les *Limaçons operculés*, & il differe trop des futures élevées sur certaines coquilles cassées, comme celle que l'on voit sur le dos de la coquille du Salar (8. *pl.* 6.) ou du Tésan (5. *pl.* 7.), pour qu'on puisse les confondre. Lèvre droite.

La *lèvre gauche* differe essentiellement de la lèvre droite en ce que, dans les coquilles à ouverture droite, elle est toujours fermée en tout ou en partie par la convexité d'une portion de la premiere ou de la seconde spire. Lorsque les spires sont tournées horizontalement, ou roulées de maniere qu'elles s'enveloppent & se recouvrent entierement ou presqu'en entier les unes & les autres, c'est le côté de la premiere spire qui fait toute la lèvre gauche; il est pour lors arrondi, & formé par une ligne droite (Rouleau, *gen.* 1. *pl.* 6.), ou convexe (Gosson 2, *gen.* 1. *pl.* 1.), Pucelage (*gen.* 11. *pl.* 5.). Quand les spires ne se recouvrent que de moitié ou environ, c'est la seconde spire qui forme la moitié inférieure de la lèvre gauche; celle-ci est alors arrondie & convexe dans cette partie (Kambeul 1. *gen.* 5. *pl.* 1.), & droite ou creuse dans l'autre (Minjac 6. *pl.* 7.). Lorsque les spires ne s'appliquent que par le côté de maniere qu'elles ne se coupent en aucune façon ni les unes ni les autres, comme dans le Ver- Lèvre gauche.

met (*pl.* 11.), il n'y a aucune distinction entre la lèvre gauche & la lèvre droite ; parce que, comme je l'ai dit ci-dessus, les bords sont parfaitement semblables dans leur contour.

Ce n'est qu'à côté de cette lèvre qu'on apperçoit l'ombilic dont j'ai parlé plus haut (*pag.* xxxiij.) : il semble qu'il en dépend du moins en quelque chose, puisqu'il ne se trouve que dans les coquilles dont la lèvre gauche est fort petite ou formée par une très-petite portion de la seconde spire, & qu'il est d'autant plus grand que la lèvre gauche est plus petite, comme il est facile de le voir dans le genre du Sabot (*pl.* 12.), & dans celui de la Natice (*pl.* 13.).

Ce que je viens de dire de la lèvre droite des *Limaçons* qui ont l'ouverture à droite, doit s'appliquer à la lèvre gauche de ceux dont l'ouverture est à gauche, comme à celle du Bulin, & à celle du Coret (*gen.* 2. & 3. *pl.* 1.).

Son canal. La plûpart des *Limaçons*, sur-tout ceux dont l'animal est analogue aux Pourpres, ont une espece de goutiere ou de *canal* (D. Yet. *gen.* 8. *pl.* 3.) creusé dans l'extrêmité supérieure de l'ouverture : quelquefois ils en ont un semblable pratiqué dans l'extrêmité opposée (E. Yet. *gen.* 8. *pl.* 3.). Je nomme le premier *canal supérieur*, & le dernier *canal inférieur*. Il s'en trouve aussi quelques-uns qui ont à côté du canal supérieur un autre canal creusé au haut de la lèvre droite, comme l'on en voit un en F dans la coquille de l'espece de Pourpre que j'appelle Kalan (30. *pl.* 9.). C'est la seule des coquilles du Sénégal où j'aie observé cette particularité, & je sçai qu'elle est commune à plusieurs autres especes de Pourpres à peu près semblables, qui se trouvent dans la Méditerranée.

Supérieur. Le *canal supérieur* est ou fort court (D. Sakem 1. *pl.* 7.), ou fort allongé (C. Bolin 20. *pl.* 8.) ; quelquefois évasé (Nivar 31. *pl.* 9.), retréci (Cofar 22. *pl.* 9), ou fermé comme un tuyau (Jatou 21. *pl.* 9.) ; quelquefois sans échancrure (Vojet 12. *pl.* 8.), & quelquefois profondément échancré (Fasin 7. *pl.* 7.).

Inférieur. Le *canal inférieur* est toujours fort court & plus petit que le canal supérieur ; quelquefois échancré, mais ordinairement sans échancrure.

Il n'y a rien de particulier dans l'ouverture de la coquille des *Conques* : ce n'eſt qu'une longue fente (A. M. F. T. B. Huître. *pl.* 14.) formée par l'éloignement des battans, & d'autant plus grande qu'ils s'écartent en s'ouvrant davantage. Il y en a cependant quelques-unes dont les battans étant fermés, ont quelques autres ouvertures naturelles. La Muſſole (*pl.* 18.) en a une ſur le devant de ſa coquille à l'oppoſé du ſommet; les Solens, la Pholade & le Taret (*pl.* 19.) en ont deux, dont chacune eſt placée aux extrêmités de leur largeur. Ouverture des Conques.

L'*Opercule* ne ſe trouve, comme je l'ai dit ci-devant, que dans les *Limaçons* que j'appelle *Operculés*. C'eſt une petite piece cartilagineuſe ou pierreuſe, de figure variable, mais toujours plate, & fort petite eu égard au corps des ſpires de la coquille. 4°. Opercule.

Il eſt toujours attaché en deſſus du pied de l'animal. Dans les uns, on le voit à ſon extrêmité poſtérieure, de ſorte qu'il s'éloigne conſidérablement de la coquille quand l'animal l'étend pour marcher (Jamar, *pl.* 6. O.) : dans d'autres il eſt placé vers le milieu de la longueur du pied (Sakem, *pl.* 7. O.): dans d'autres enfin il eſt fixé à ſa racine, de maniere qu'il joue par une eſpece de charniere ſur le bord de la lèvre gauche de l'ouverture, comme dans le genre de la Nérite (*pl.* 13.). Il imite parfaitement en cela le ſecond battant des Coquillages Bivalves. Son attache.

Il y a une particularité remarquable dans les opercules qui ne ſont pas attachés immédiatement à la racine du pied, comme on les voit dans les Nérites; c'eſt que lorſque le pied de l'animal, celui de la Pourpre par exemple, vient à ſortir de ſa coquille, l'opercule demi-rond qui ſe trouvoit préſenter ſa pointe ſupérieure à l'extrêmité ſupérieure de l'ouverture lorſqu'il la bouchoit, la préſente au contraire à ſon extrêmité inférieure, ce qui ne s'opere que par un retournement entier de cette partie. On obſerve ce retournement de l'opercule d'une maniere aſſez ſenſible non-ſeulement dans la Pourpre, mais même dans le Rouleau, dans le Buccin & dans pluſieurs autres *Limaçons operculés*, lorſqu'on voit attentivement l'animal ſortir de ſa coquille, ou y rentrer pluſieurs fois de ſuite.

Sa ſubſtance. Je n'ai obſervé d'opercule pierreux que dans le genre de la Nérite (*pl.* 13.) & dans la 4e eſpece de Natice que j'appelle Gochet (*pl.* 13.). Dans tous les autres Coquillages operculés il eſt cartilagineux, épais dans les uns (Sakem *pl.* 7. Bolin *pl.* 8. &c.), & fort mince dans les autres (Buccin, Cerite, *pl.* 10.). Sa ſurface extérieure eſt toujours ſillonée de pluſieurs lignes concentriques & paralleles à ſes bords.

Sa figure. Quant à ſa figure elle eſt ronde ou orbiculaire dans quelques Limaçons (Cerite, *pl.* 10. Vermet, *pl.* 11.), demi-ronde (Pourpre, *pl.* 7. Natice, Nerite, *pl.* 13.), ovale ou elliptique dans d'autres (Rouleau, *pl.* 6.). On croit communément qu'il ſert toujours à fermer exactement la coquille, & même à ſervir de couverture & de défenſe à l'animal contre l'attaque des corps étrangers: cela eſt vrai dans celles où il prend la forme de l'ouverture, comme dans les ouvertures rondes, demi-rondes ou ovales de la Cérite (*pl.* 10.), de la Nérite (*pl.* 13.), & du Jatou (*pl.* 9.). Mais à l'égard des coquilles dont l'ouverture eſt fort allongée, & de figure différente de cet opercule, je ne vois pas de quel uſage il peut être aux animaux qu'elles renferment, car il ne bouche ſouvent pas la cinquiéme partie de l'ouverture. C'eſt ce que j'ai obſervé dans les Rouleaux & dans quelques eſpeces de Pourpre.

Son uſage.

Il differe de l'opercule des Limaçons terreſtres. L'opercule des Limaçons *operculés* differe de celui des Limaçons *univalves* & terreſtres, en ce que l'animal le prend dès ſa naiſſance, & en même tems que ſa coquille, comme le remarque fort bien Ariſtote (1), & après lui le Docteur Rondelet (2); au lieu que celui des Limaçons terreſtres ſe forme tous les ans une ou pluſieurs fois, & cela dans les tems où ces animaux veulent ſe mettre à l'abri de la ſéchereſſe occaſionnée par les chaleurs ou les froids exceſſifs. Il conſiſte en une bave viſqueuſe, ſortie du corps de l'animal, & durcie en une croûte blanche aſſez épaiſſe, mais peu ſo-

(1) *Hiſt. anim. lib.* 4. *cap.* 4 & 15.

(2) Operculum utrique huic generi (*Purpuræ & Buccino*) adhæret nativum, & cæteris omnibus turbinatis.... Operculum etiam jam inde ab ortu omnia gerunt (*de Turbinatis loquitur*). Statim ab ipſâ procreatione turbinatis operculum ineſſe dicit, ad diſcrimen Cochlearum, quæ ipſæ ſibi ex glutinoſo humore, ſive ex muco ſuo operculum conficiunt, *Rondel. Teſtac. lib.* 2. *cap.* 3. *pag.* 70.

lide, plutôt coriace que cartilagineuſe, de ſubſtance crétacée qui fait efferveſcence avec les eſprits acides. Cette croûte ne tient jamais au corps de l'animal, & elle differe encore des vrais opercules en ce que ſa ſurface extérieure ne montre aucuns ſillons concentriques.

Tous les opercules pierreux ſont de nature crétacée & ſe diſſolvent avec efferveſcence, comme les coquilles, dans les eſprits acides : mais les opercules cartilagineux réſiſtent à leur action. Ceux-ci portent avec eux une eſpece d'onctuoſité ou de graiſſe, qui, lorſqu'on les brûle ſur des charbons, répand une odeur forte, quelquefois aſſez gracieuſe, mais pour l'ordinaire inſupportable. On diſoit autrefois que leur fumée étoit un remede ſouverain pour les vapeurs & l'épilepſie : telle eſt la vertu qu'on attribuoit ſur-tout à celui d'une eſpece de Pourpre que j'appelle Kalan (*pl.* 3.), & que Rondelet (1) croit être le *Conchylium* des anciens ; mais on en fait peu d'uſage aujourd'hui. Remarque.

Le terme de *Battans* a été conſacré pour déſigner les deux pieces des Conques *Bivalves*, ſans doute parce qu'elles ſont à peu près égales entr'elles, ou de forme aſſez ſemblable, comme ſont ordinairement les battans d'une porte. On peut dire qu'elles different des deux pieces des Limaçons Operculés, ordinairement par leur nature, & toujours par leur forme : car dans celles même dont l'opercule eſt pierreux, cet opercule a toujours une forme applatie, du moins n'en a-t-on pas encore vû qui fût turbiné, c'eſt-à-dire, tourné en pluſieurs ſpires creuſées en dedans ; & toutes ont toujours le corps de leur coquille compoſé de pluſieurs volutes d'une grandeur démeſurée eu égard à celle de cet opercule. Les Bivalves au contraire ont, comme je viens de le dire, deux pieces à peu près de même forme, de même grandeur, & conſtamment de même nature. D. G. *fig.* 1. *pl.* 16. montrent les deux battans de la coquille d'une Came. 5°. Battans.

On voit dans la ſurface interne de ces battans, pluſieurs taches enfoncées qui font connoître le lieu où les muſcles du corps de l'animal leur étoient unis : c'eſt ce que j'appelle les *attaches*. Elles prennent la même forme que les muſcles 6°. Attaches des Muscles.

(1) *Teſtac. lib.* 2. *cap.* 15. *pag.* 86 & 87.

dont je parlerai ci-près (1); & c'eſt pour cette raiſon que dans mes deſcriptions je ne diſtingue point cet article de celui des muſcles, pour éviter les répétitions.

7°. CHARNIERE.

Il n'eſt pas ordinaire de trouver une charniere dans la coquille des *Limaçons operculés*, on en voit cependant une apparence dans celle de la Nérite : il y a quelquefois à ſon opercule O. (*pl.* 13. Dunar.) deux dents *q. r.* qui s'engraînent avec deux dents pareilles de la lèvre inférieure de la coquille.

Des Limaçons.

Des Conques.

La charniere des *Conques* ſe trouve toujours placée proche des ſommets & même au-deſſous d'eux. Les dents qui la forment ſont quelquefois en petit nombre, comme dans les Tellines (*pl.* 18. C.); quelquefois elles ſont nombreuſes, comme dans le Fagan, la Muſſole, &c. (*pl.* 18.). Elles ſervent à affermir les battans, & à les contenir toujours dans la même place.

8°. LIGAMENT.

Toutes les coquilles des *Conques* ont un Ligament qui les unit enſemble proche des ſommets & de la charniere. Ce ligament les affermit, & les fait ouvrir par ſon reſſort qui a quelque choſe de ſpongieux.

Sa ſituation.

Il eſt différent dans diverſes eſpeces de Coquillages. Ceux dont la charniere n'eſt point dentée l'ont en dedans, ou dans l'épaiſſeur du talon ou des bords de la coquille, comme dans l'Huître, le Jambonneau, &c. (*pl.* 14. & 15. L.); il eſt au contraire placé au dehors des coquilles dont la charniere eſt dentée, parce que s'il étoit placé en dedans il couvriroit les dents de la charniere, & rendroit leur uſage inutile : les Cames & les Pétoncles (*pl.* 16. & 18.) ſont dans ce cas. Ces derniers ſont ordinairement ſecs & caſſans lorſqu'ils paſſent quelque tems hors de l'eau ; mais dans l'eau ils s'amolliſſent comme un cuir fort, de ſorte qu'ils ſe courbent & ſe redreſſent ſans ſe caſſer dans le tems de l'accourciſſement & du relâchement des muſcles qui attachent intérieurement l'animal à ſa coquille.

9°. PÉRIOSTE.

Si l'on regarde les coquilles comme les os des Coquillages, on doit regarder la membrane qui enveloppe la plûpart comme leur périoſte. En effet elle en fait l'office, puiſqu'elle contribue à leur conſervation & à leur accroiſſement. Ce

(1) *Page* lv. & lvj.

périoſte ne recouvre jamais leur ſurface interne, mais ſeulement l'externe, tant dans les *Limaçons* que dans les *Conques*, quoique quelquefois il ſe replie un peu ſur leurs bords, comme il arrive au Jambonneau (*pl.* 15. R.). Dans les unes il eſt fort mince, comme dans les Vis (*pl.* 4.) & les Pholades (*pl.* 19.); dans d'autres il eſt fort épais, comme dans le Nivar (*pl.* 9.) & la Muſſole (*pl.* 18.); dans d'autres enfin il eſt ſi délié qu'il paroît ne pas exiſter, ou même il n'exiſte pas, comme dans les Porcelaines & les Tellines (*pl.* 4. & 19.).

10°. LA NACRE.

Je ne diſtingue la Nacre comme partie de la coquille que pour faire connoître par ce titre quelles ſont celles qui en portent, celles qui n'en portent pas, & enfin celles dont la ſubſtance tient le milieu entre la nacre & la nature ordinaire des coquilles.

PARTIES DE L'ANIMAL.

MON deſſein n'eſt point de parler ici des parties intérieures qui regardent l'anatomie des Coquillages. Ce ſujet a été traité aſſez amplement par pluſieurs Auteurs célebres, tels que Harder (1), Heyde (2), Liſter (3), Swammerdam (4), Mrs. Mery (5), de Tournefort (6) & Duverney (7); d'ailleurs la ſtructure de ces parties, leurs fonctions, leurs uſages, &c. ſont pour la plûpart ſi difficiles à déterminer, ſur-tout dans les Bivalves, que les Auteurs que je viens de citer ne ſe ſont preſque jamais accordés dans les noms & les uſages qu'ils leur ont attribué; le petit nombre même qu'ils en ont déterminé ſouffre encore des difficultés, & laiſſe bien des choſes à deſirer.

Je me borne donc aux ſeules parties extérieures, à celles

(1) *Examen Anatomicum Cochleæ terreſtris demiportæ.*
(2) *Anatome Mytuli.*
(3) *Exercitatio Anatomica, prima de Cochleis terreſtribus & Limacibus. Exercitatio Anatomica altera de Buccinis fluviatilibus & marinis.*
(4) *Biblia Naturæ.*
(5) Moule d'Etang. *Mém. de l'Académie, année* 1710.
(6) (7) Leurs manuſcrits ſont dans les regiſtres de l'Académie. On ſçait que M. Duverney avoit travaillé avec un ſoin particulier l'anatomie des Coquillages : il ſeroit à ſouhaiter que ſes ouvrages ſur cette matiere fuſſent rendus publics, nous y trouverions ſans doute beaucoup d'éclairciſſemens & d'obſervations neuves qui feroient également honneur à la nation & à la mémoire de ce célebre Anatomiſte.

que la vûe & le toucher font appercevoir & reconnoître facilement ſans le ſecours du *ſcalpel* anatomique : j'en diſtingue vingt, qui ſont :

1°. La Tête.
2°. Les Cornes.
3°. Les Yeux.
4°. La Bouche.
5°. Les Mâchoires.
6°. Les Dents.
7°. La Trompe.
8°. Le Col.
9°. Le Corps.
10°. Le Pied.
11°. Le Manteau.
12°. Les Trachées.
13°. Les Ouïes.
14°. L'Anus.
15°. Le Cœur.
16°. Les Muſcles.
17°. Le Sexe & les Parties de la génération.
18°. Les Œufs.
19°. Les Filets.
20°. Les Fils.

1°. TÊTE. La *Tête* eſt une eſpece d'éminence ronde & charnue, qui ſe préſente à la partie antérieure & ſupérieure du corps des *Limaçons* (T. Coret, *planc.* 1.). Swammerdam y a ſçu trouver un cerveau, qu'il dit être mobile & capable de ſe porter de devant en arriere : il eſt compoſé de deux parties globuleuſes, ſéparées l'une de l'autre, à peu près comme dans le cerveau humain.

Dans les *Conques* telles que l'Huître (*pl.* 14.), la Came (*pl.* 16.), &c. je n'ai encore rien apperçu, non plus que les obſervateurs, que l'on puiſſe regarder comme la tête, à moins qu'on ne veuille donner ce nom à une petite éminence ronde qui eſt au-deſſous de la bouche ; en ce cas on ſeroit en droit de dire que les *Conques* ont la tête dans la partie inférieure de leur corps, au contraire des *Limaçons*.

2°. CORNES. Les *Cornes* ne ſe trouvent que dans les *Limaçons*, encore quelques-uns d'eux en ſont-ils dépourvus, comme le Sormet (*pl.* 1.), & le Mouret (*pl.* 2.). Ceux qui en portent n'en ont jamais moins de deux, & jamais plus de quatre. Elles ſont toujours placées ſur les côtés de la tête ou à ſon origine (Coret, *pl.* 1.), ou à ſon extrêmité (Porcelaine, *pl.* 4.).

Leur nombre.

Leur ſituation.

Leur ſtructure. Elles varient auſſi par leur ſtructure interne. Dans le genre du Limaçon terreſtre, comme dans le Kambeul (*pl.* 1.),

ce ſont des eſpeces de tuyaux creux C C. D D. qui ont la faculté de ſe replier & de rentrer en eux-mêmes, par le moyen d'un muſcle qui en tire l'extrêmité juſques dans l'intérieur de la tête. Ce muſcle eſt le nerf optique lui-même, ſuivant Swammerdam.

Dans tous les autres Limaçons elles paroiſſent compoſées de fibres longitudinales, tantôt à un, tantôt à deux plans internes & externes, entrecoupées de quelques anneaux ou muſcles annulaires, tels qu'on les voit aſſez bien exprimés dans le Foſſar (*pl.* 13.). C'eſt par le jeu de ces fibres que les cornes s'allongent ou ſe raccourciſſent au gré de l'animal : mais elles ne rentrent jamais ni au dedans d'elles-mêmes, ni dans la tête, elles reſtent au dehors conſervant la plus grande partie de leur longueur.

Leur uſage.

Tous les Auteurs modernes, ſi l'on en excepte Swammerdam (1), ont penſé, ſur la parole de Pline (2), que les Limaçons ſe ſervoient de leurs cornes comme de guides pour ſonder & tâter le terrein où ils avoient à marcher; mais on ne voit rien dans leur mouvement qui prouve une pareille attention dans ces animaux. Il ſemble même qu'elles leur ſont auſſi inutiles que les cornes ſuperflues ou embarraſſantes de certains Inſectes; du moins leur uſage n'eſt-il pas apparent. On ſçait ſeulement qu'elles ont le ſentiment très-fin, & plus délicat que les autres parties de leur corps.

3°. YEUX.

On n'apperçoit des *Yeux* que dans les *Limaçons*; mais tous n'en ont pas, comme l'on peut voir dans le Sormet (*pl.* 1.), & dans le Mouret (*pl.* 2.) Leur ſituation n'eſt pas non plus la même dans tous : quelques-uns les portent à leur ſommet (Kambeul, Ormier, *pl.* 1. & 2. Y Y.), d'autres vers leur milieu (Sakem *pl.* 7. Y Y.), & d'autres à leur origine (Libot, *pl.* 2. Y Y.) Ils ſont conſtamment au nombre de deux.

Leur ſituation.

Leur nombre.

Swammerdam qui a examiné ceux du Limaçon terreſtre, dit qu'ils ont la figure d'un bulbe, d'un oignon arrondi dans ſa partie ſupérieure, & applati du côté oppoſé. Il n'y a ap-

Leur ſtructure.

(1) Perperam autem ſomniarunt quidam, quod Cochlea ſuis corniculis, ut cæcus baculo ſuo utatur, ad viam nimirum quam reptare debent inveſtigandam, aut ad explorandum tactuque dignoſcendum, an dura ſint objecta vel mollia. *Bibl. nat. vol.* 2. *pag.* 158.

(2) Cochleis oculorum vicem cornicula bina prætentatu replent. *Hiſt. Mund. lib.* 11. *cap.* 37.

perçu qu'une ſeule tunique qu'il appelle l'*uvée*; elle en recouvre la ſurface interne. Il a encore diſtingué dans ſon intérieur les trois humeurs, l'aqueuſe, la cryſtalline & la vîtrée. Malgré ce grand appareil, cet animal & tous les Limaçons, excepté le Pucelage, ont le ſens de la vûe ſi obtus, qu'il ne paroît pas qu'ils faſſent de leurs yeux le même uſage qu'en font les autres animaux.

J'ai remarqué qu'en général ils étoient recouverts par la peau commune qui enveloppe les cornes & la tête; & c'eſt vraiſemblablement ſon épaiſſeur & ſon opacité qui les émouſſe & les rend inutiles.

4°. BOUCHE des Limaçons. La *Bouche* eſt fort petite dans les Limaçons, & placée au-deſſous de la tête (Coret, *pl.* 1. B.) ou à ſon extrêmité antérieure (Libot, *planc.* 2. B.). Elle paroît comme un petit ſillon dont la forme varie ſuivant les eſpeces : dans les unes il eſt longitudinal ou parallele à la longueur de la tête (Popel, *pl.* 10. B.); dans les autres il eſt en partie longitudinal, en partie tranſverſal (Bulin, *pl.* 1. B.). On peut appeller du nom de lèvres les bords de la bouche qui forment ce ſillon : elles ſont ordinairement fort petites.

Ses Lèvres.

Bouche des Conques. La bouche des *Conques* eſt incomparablement plus grande que celle des *Limaçons*. Elle ſe trouve placée dans la partie la plus baſſe de la coquille vers le côté gauche de ſa charniere. Tout ce que l'on y peut diſtinguer, ce ſont quatre eſpeces de lèvres ſemblables à autant de feuillets charnus, extrêmement minces, qui bordent une ouverture qui aboutit à l'eſtomac par un éſophage fort court. Ces lèvres ſont diviſées par le haut, & réunies quelquefois par en bas : elles s'agitent continuellement lorſque l'animal ouvre ſa coquille, & obligent par ce mouvement l'eau de paſſer dans l'ouverture qui lui ſert de bouche. Leur tiſſu paroît conſiſter en un nombre infini de fibres tranſverſales extrêmement ſerrées.

5°. MACHOIRES. On ne trouve point de *Mâchoires* dans les *Conques*. La plûpart des *Limaçons* en ont deux verticales, c'eſt-à-dire, poſées l'une au-deſſus de l'autre, à la maniere des Quadrupèdes : tel eſt le Limaçon terreſtre que j'appelle Kambeul (*pl.* 1.). Les autres n'en ont aucune, comme la Gondole (*pl.* 1.); ou bien ils ont en leur place une trompe qui ſort au dehors, comme l'Yet (*pl.* 3.).

La

La *mâchoire ſupérieure* eſt communément d'une ſubſtance cartilagineuſe, mais ferme, analogue à celle de la corne, & de couleur d'écaille, c'eſt-à-dire, brune tirant ſur le rouge. Sa forme varie ſuivant les eſpeces : dans les unes elle repréſente un croiſſant ou un fer à cheval (Kambeul, *gen.* 5. *pl.* 5. J.) ; dans d'autres elle reſſemble à un oſſelet triangulaire ou conique dont la pointe regarde en bas (Libot, *gen.* 7. *pl.* 2. R.). Cette mâchoire ne paroît pas avoir de mouvement. Supérieure.

La *mâchoire inférieure* conſiſte en une eſpece de membrane cartilagineuſe, fort ſimple, qui tapiſſe le palais inférieur de la bouche. Cette membrane eſt ſuſceptible de deux mouvemens, dont l'un tend à la gonfler & à l'avancer ſur les bords de la bouche ſous la figure d'une boule coupée en deſſus d'un petit ſillon, comme j'ai fait repréſenter celle du Limaçon en *n* (*pl.* 1.) ; par l'autre mouvement elle rentre au dedans en formant des replis ſemblables à ceux d'une bourſe qui ſe ferme. Au milieu du ſillon & des plis, on apperçoit un petit trou qui répond immédiatement à l'éſophage : c'eſt par ce trou que les alimens doivent paſſer pour ſe rendre dans l'eſtomac. Inférieure.

Je n'ai encore apperçu des *Dents* que dans la bouche des Limaçons, & tous les obſervateurs en ont cherché inutilement, ainſi que des mâchoires, dans celle des Conques. 6°. Dents.

Dans les Limaçons qui ont la mâchoire ſupérieure, c'eſt la mâchoire même, qui, quoiqu'immobile, fait la fonction de dent ; ſoit qu'elle ſoit ſimple & ſans aucune diviſion comme celle du Lépas (*gen.* 7. *pl.* 2. R.), ſoit qu'elle ſoit relevée comme celle du Limaçon terreſtre (*gen* 5. *pl.* 1. J.) de cinq à ſix canelures qui débordent comme autant de dents. De la mâchoire ſupérieure.

Les dents de la mâchoire inférieure ſont infiniment petites, preſqu'imperceptibles à la vûe, quoique le toucher les faſſe quelquefois ſentir. Regardées au microſcope, elles reſſemblent à autant de petits oſſelets cartilagineux, très-durs, dont la pointe ſe recourbe vers l'eſtomac, comme ceux de la langue du Lion ou du Chat. Elles ſont ordinairement fort nombreuſes & diſtribuées en pluſieurs rangs ſur la mâchoire, dont elles recouvrent entierement la ſurface antérieure. De la mâchoire inférieure.

Vers le tiers de la longueur de cette mâchoire, on découvre à ſa partie poſtérieure, & à l'entrée de l'éſophage, une Langue.

petite caroncule blanche, conique, & noire à ſon extrêmité qui pend en bas : c'eſt la langue de l'animal.

Quant à la maniere dont il ſe ſert de ſes mâchoires, de ſes dents & de ſa langue, voici ce que j'ai obſervé. Lorſqu'il veut manger quelque corps ſolide, comme ſont les feuilles d'une plante, il préſente ſa mâchoire inférieure ſur les bords de la bouche ſous la forme d'une boule coupée en deſſus d'un petit ſillon, comme l'on voit celle du Limaçon (*n. pl.* 1.) ou celle du Lépas (*v. pl.* 2.); il élargit enſuite ce ſillon en avançant encore la mâchoire & lui faiſant faire le cuilleron, puis il la referme en pinçant & attirant à lui une portion de la feuille qu'il briſe en la preſſant contre la mâchoire ſupérieure (J. *pl.* 2.), ce qui ſe fait avec un bruit aſſez ſenſible, & fort ſemblable à celui qu'on entend lorſque le ver à ſoie mange. Le morceau ainſi détaché de la feuille & finement broyé, entre par l'ouverture de la mâchoire inférieure dans l'éſophage, & va de là ſe porter dans l'eſtomac pour ſervir de nourriture à l'animal. La caroncule que j'ai dit ſe trouver à l'entrée de l'éſophage, & qui reſſemble à une petite langue pendante en bas, ſert ſans doute à empêcher le retour des alimens, & à les précipiter dans l'eſtomac.

Telle eſt la méchanique du mouvement des mâchoires dans les Limaçons qui en ſont pourvus. Elle eſt à peu près la même dans tous, & ne differe pas ſenſiblement dans les différentes eſpeces.

7°. TROMPE. Dans les *Limaçons* dont la bouche eſt dépourvue de mâchoires, on voit à leur place une eſpece de *Trompe* ou de tuyau cylindrique, qui eſt d'une grande longueur dans certaines eſpeces, & beaucoup moindre dans d'autres. Cette trompe eſt charnue, d'une ſubſtance muſculeuſe, peu épaiſſe & fort ſouple. On peut la regarder comme un éſophage allongé, qui a la faculté de ſortir du corps & d'y rentrer comme dans un fourreau. Son extrêmité eſt percée d'un trou rond, bordé tout autour d'une membrane cartilagineuſe, aſſez mince, ſemblable aux mâchoires inférieures dont j'ai parlé ci-deſſus, & dentée de même.

Il n'y a que les Limaçons carnaciers qui ſoient pourvus de ces ſortes de trompes : ils s'en ſervent comme de tarriere pour percer les coquilles des autres Coquillages dont ils

ſuccent la chair. Les alimens n'ont pas d'autre entrée dans le corps de l'animal que l'ouverture de l'extrêmité de cette trompe. On en voit différentes formes à la lettre L. des planches 3, 4 & 10.

Tous les *Limaçons* ont une eſpece de *Col* plus ou moins long, qui ſupporte la tête & l'éloigne du reſte du corps, comme l'on voit dans le Coret & le Limaçon (*pl.* 1.). 8°. Col.

Il n'y a rien de ſemblable dans les *Conques*.

Le *Corps* ou le tronc des Coquillages prend la forme de la coquille dont il remplit toute la capacité, de ſorte que quand elle eſt ſpirale, comme ſont la plûpart des *Limaçons*, il eſt pareillement tourné en ſpirale; lorſque la coquille n'a point de ſpires ou de volutes ſenſibles, le corps n'eſt point contourné: tel eſt celui de quelques Lépas & de toutes les *Conques*. 9°. Corps.

Rien ne reſſemble mieux à un Pied que ce gros muſcle qui s'étend ſous le col & une partie de la poitrine des *Limaçons*. Il eſt applati en deſſous, & formé par l'aſſemblage d'un grand nombre de forts muſcles, qui ſont placés en long dans quelques-uns & en travers dans d'autres. Sa figure n'eſt pas conſtante: elle dépend des différens mouvemens que ſe donne l'animal auquel il tient lieu de *Pied*. 10°. Pied. Des Limaçons.

Quand il veut marcher, il donne à ce pied un mouvement d'ondulation ſemblable à celui des flots de la mer, & qui le tranſporte en le faiſant, pour ainſi dire, gliſſer d'un lieu à l'autre: c'eſt le mouvement progreſſif ordinaire à la plûpart des Limaçons dont le pied eſt uni dans ſa ſurface inférieure. Ceux qui, comme le Piétin (*gen.* 4. *pl.* 1. P. K.), l'ont diviſé en deux parties à peu près égales, s'en ſervent d'une maniere toute différente: lorſqu'ils veulent avancer, ils appuient fortement ſur le bord antérieur de ce pied; c'eſt le point fixe vers lequel tout le reſte du pied, qui eſt dans le relâchement, eſt amené: au contraire lorſqu'ils veulent reculer, ils ſe cramponnent ſur ſon bord poſtérieur, & alors le devant qui eſt dans l'inaction eſt obligé de ſe rapprocher vers cette partie où le point d'appui ſe trouve dans ce tems-là.

Le Pied n'a ni la même forme ni le même uſage dans les *Conques*, du moins ne peut-il ramper. Il eſt quelquefois cylindrique, comme dans la Pholade, le Solen (*pl.* 19.), &c. Des Conques.

& communément applati ſur les côtés & fort tranchant (Came, *pl.* 16 & 17. Telline & Pétoncle, *pl.* 18.) ; il ſert aux unes de point d'appui pour ſe pouſſer & s'avancer, & aux autres de reſſort pour ſauter avec force, comme il arrive aux Tellines. Il y a auſſi quelques genres dans leſquels il manque abſolument : telle eſt l'Huître (*pl.* 14.)

11°. MANTEAU. J'appelle du nom de *Manteau* cette membrane muſculeuſe, ordinairement aſſez mince, qui recouvre & tapiſſe les parois intérieures de la coquille. Sa figure n'eſt pas la même dans tous les Coquillages, & dans le même animal elle varie d'un inſtant à l'autre, ſelon la différence des mouvemens qu'il ſe donne.

Des Limaçons. Dans quelques *Limaçons*, comme dans le Kambeul (*gen.* 5. *planc.* 1. M.), cette membrane forme le collier en environnant le col de l'animal : dans d'autres, tels que la Porcelaine (*pl.* 4. M. N.), le Pucelage (*pl.* 5. M.), le Mantelet (*pl.* 5. M. N.), elle forme le manteau en enveloppant & recouvrant non-ſeulement le dedans, mais même le dehors de la coquille.

Des Conques. Dans les *Conques* cette membrane ſort rarement hors de la coquille, mais elle enveloppe tout le corps de l'animal, ſoit en ſe diviſant en deux, comme dans l'Huître (*pl.* 14. B. T. F. M. A.), ſoit en faiſant une eſpece de ſac ouvert par les deux bouts, comme dans le Solen (*pl.* 19. M. N.), la Pholade (*pl.* 19. M.), &c.

C'eſt à cauſe de l'inconſtance & de l'irrégularité que j'ai remarqué dans la forme que prend cette membrane dans divers Coquillages, que j'ai crû devoir changer ſon nom de Collier en celui de Manteau. Ce terme ne déſignant qu'une enveloppe en général, pourra convenir à tous les Coquillages qui ont une enveloppe ſemblable, quelque figure qu'elle puiſſe prendre.

Son uſage. Le principal uſage du manteau dans les Coquillages, eſt d'empêcher que l'eau n'entre dans la coquille contre la volonté de l'animal, ou de la retenir à ſon gré. Dans les Conques, par exemple, où il n'eſt pas d'une piece, mais diviſé en deux lobes, lorſque la coquille s'ouvre, les deux lobes s'appliquent exactement l'un contre l'autre de maniere que l'eau du dehors ne peut y entrer, ni celle du dedans en ſortir ſans la participation de l'animal.

Le manteau porte une ou deux ouvertures qu'on peut appeller *Trachées*, à cauſe de leur uſage, & dont la ſituation varie ſuivant les différens Coquillages. 12°. TRACHÉES.

Dans les *Limaçons* il n'y a qu'une trachée dont l'ouverture ſe trouve ſur les bords du manteau, comme dans le Limaçon (*pl.* 1. A.); ou bien elle forme un long canal ou tuyau qui ſort de la coquille, comme dans les Pourpres (*pl.* 7. K.). Des Limaçons.

Elle eſt placée à droite, vers le dos de l'animal, dans tous les Limaçons, excepté dans ceux qui ont leur coquille tournée à gauche, comme le Bulin & le Coret (*pl.* 1.): ceux-là l'ont à gauche.

On apperçoit encore aſſez ſouvent une ſeconde ouverture un peu plus petite que la trachée, & placée ordinairement un peu au-deſſous ou par derriere elle; c'eſt celle où ſe trouve l'anus : elles ſont ſéparées l'une de l'autre par une cloiſon médiocrement épaiſſe qui leur ôte toute communication.

Dans les *Conques* le manteau fait quelquefois deux ouvertures pareilles, comme dans le Jataron (*pl.* 15. T. A.), & quelquefois il laiſſe ſortir hors de la coquille deux tuyaux inégaux (Pétoncle, *pl.* 18. T. A.), dont le plus grand eſt ordinairement le plus proche du ventre de l'animal, & le plus petit eſt placé derriere ou vers le dos de ſa coquille. Ces deux tuyaux communiquent ordinairement enſemble & font par conſéquent deux trachées : je nommerai celle qui eſt la plus proche du ventre de l'animal la Trachée antérieure ou ſupérieure, & celle du dos la Trachée poſtérieute ou inférieure. Des Conques.

L'uſage de ces trachées n'eſt pas équivoque lorſqu'on les obſerve pendant quelques heures. On voit que celle des *Limaçons* aſpire l'air ou l'eau, qui eſt enſuite rejettée dehors (1). La trachée antérieure des *Conques* attire pareillement l'eau, & la trachée poſtérieure la renvoie : il leur arrive cependant quelquefois de la rendre par la même trachée qui l'a reçue. Leur uſage.

(1) In hoc labio ſive limbo bini ad dextram hiatus conſpiciuntur, alter excernendis fœcibus dicatus; alter attrahendo & emittendo aëri inſerviens. *Swammerd.* (de Cochleâ Vinearum, ſive operculari.) *Bibl. nat. vol.* 2. *pag.* 99.

Hujus igitur cartilaginis uſus eſt, ad aquam aëremve aquatum recipiendam, ejiciendamque ad branchiarum officium..... Hic itaque tubulus tracheæ ſive foraminis branchialis..... uſum præſtat. *Liſter.* (de Purpurâ, Buccino marino craſſo, rufescente, ſtriato & undato.) *Exercit. anat. alt. pag.* 74.

L'eau ainſi attirée va ſe rendre aux ouïes (1), & ſert ſeulement, dans les *Limaçons*, à procurer à l'animal l'air qui lui eſt néceſſaire : mais dans les *Conques* elle a un uſage de plus ; elle ſert encore de véhicule au limon qui doit faire leur nourriture, & qu'elles ne peuvent prendre que par la trachée antérieure, n'ayant, comme je l'ai déja dit, ni col, ni tête, ni bouche allongée qu'elles puiſſent porter au dehors comme font tous les *Limaçons*.

13°. Ouïes. Des Limaçons.

On apperçoit ſur le dos des *Limaçons*, au-deſſous du manteau vers l'origine de la trachée, quatre petites *Ouïes* noirâtres, deſtinées à ſéparer l'air qui eſt contenu dans l'eau, & à le tranſmettre à l'aorte qui vient ſe joindre à elles preſque à ſa ſortie du cœur (2).

Des Conques.

Ces Ouïes ſont beaucoup plus grandes & placées différemment dans les *Conques*. Elles enveloppent & recouvrent entierement le pied ou le ventre de l'animal, ſur les côtés duquel elles ſont attachées deux à deux vers le dos de la coquille, dont elles égalent à peu près la longueur. Par leur ſubſtance elles reſſemblent à quatre feuillets membraneux extrêmement minces, taillés en demi-lune, & formés par un tiſſu de petits tuyaux tranſverſaux, diſpoſés comme des tuyaux d'orgues, fort ſerrés & unis étroitement les uns aux autres. On voit ſur le dos de chacun de ces feuillets un rang de petits trous ovales, par leſquels l'eau entre dans les tuyaux & les fait gonfler. J'ai remarqué qu'en les ſoufflant par ces trous, on les fait gonfler facilement. Ces tuyaux ſont quelquefois coupés par d'autres tuyaux longitudinaux un peu plus gros & aſſez écartés, qui paroiſſent autant de fibres deſtinées à affermir leur aſſemblage.

Je n'ai point fait figurer ces parties, parce qu'il eſt rare qu'elles ſe préſentent aux obſervateurs qui ne cherchent point l'anatomie des Coquillages, quoiqu'il ſoit toujours facile de les découvrir ſans le ſecours du ſcalpel.

(1) At hæc (Trachea).... non branchiarum vicem explet, ut voluit Columna, ſed ad ipſas branchias aquam ducit reducitque. *Ejuſd. ibid. pag.* 75.

(2) Etenim ad fundum hujus ductûs extemporanei (Tracheæ ſcilicet), intrà cavitatem dorſalem binæ branchiæ nigricantes poſitæ ſunt, ad has verò (quod in cocto animali clarè videre poteris) rectà fertur arteria aorta, è corde exiens.

Præter branchias autem illas exiguas nigricantes, aliæ ampliſſimæ branchiæ & minùs nigricantes ſecundùm membranam dorſalem protenduntur, illaſque parvas quaſi amplectuntur. *Ibid.*

Pour trouver l'*Anus* dans les *Limaçons* il ne faut que chercher l'ouverture qui touche immédiatement la trachée. On apperçoit un peu au-deſſous de ſes bords, l'extrêmité de l'inteſtin qui vient s'y décharger. C'eſt l'anus (Limaçon, *pl.* 1. A.) qui eſt, comme la trachée, aſſez éloigné de la bouche par laquelle les *Limaçons* prennent leurs alimens. 14°. ANUS. Des Limaçons.

Dans les *Conques* l'Anus ſe trouve pareillement dans la trachée poſtérieure (Jambonneau, *pl.* 15. *a.*) qui eſt analogue à l'ouverture des *Limaçons*, dont je viens de parler. Il reſſemble à l'anus des *Limaçons* en ce qu'il touche preſque la trachée antérieure: mais il en differe en même tems en ce qu'il eſt auſſi proche qu'il puiſſe l'être de l'ouverture par laquelle l'animal reçoit la nourriture qui doit être portée à ſa bouche; de ſorte que comme la trachée poſtérieure pompe quelquefois l'eau, & par conſéquent les alimens, on pourroit dire avec aſſez de fondement que ces animaux prennent leur nourriture & rendent leurs excrémens par le même canal. Des Conques.

Les Excrémens ſont différens dans les différens Coquillages; parmi les *Limaçons* on en voit de vermiculés ou de contournés comme des petits tourillons de corde ou de fil: tels ſont ceux du Bulin, du Coret & du Kambeul (*pl.* 1): les autres les rendent en petits grains, comme on l'obſerve dans la Toupie (*pl.* 12.) & la plûpart des *Conques*. Excrémens.

Quoique le *Cœur* ſoit réputé comme une partie interne, je crois cependant qu'il eſt à propos de faire remarquer qu'il eſt toujours placé vers la ſurface du corps des *Limaçons*, dans le fond de la cavité que forme le manteau. On le trouve à droite dans le Bulin & le Coret (*pl.* 1.), par une ſuite néceſſaire du contour de leur corps de gauche à droite, au contraire des autres *Limaçons* qui l'ont à gauche. Il a un mouvement très-ſenſible, par lequel il monte & deſcend alternativement. 15°. COEUR. Des Limaçons.

Il n'eſt pas auſſi facile d'appercevoir le cœur des *Conques*; il eſt caché dans l'intérieur de leur corps ſous le ventricule. Willis aſſure avoir apperçu dans celui de l'Huître le mouvement de ſyſtole & celui de diaſtole. Des Conques.

Les *Limaçons* dont la coquille n'a qu'une ſeule piece, comme ſont les *Univalves* des planches 1, 2, 3, 4 & 5, 16°. MUSCLES.

Des Limaçons Univalves. n'ont qu'un ſeul *Muſcle* qui attache leur corps à la coquille, par une petite partie du dos & à peu près vers le milieu de ſa longueur. Ce muſcle forme un large tendon, ſemblable à un ruban fort mince, qui ſe diviſe un peu au-deſſus de ſon inſertion en deux ou trois rubans principaux. Chacun de ces rubans ſe ſubdiviſe en pluſieurs autres rubans plus petits, qui ſe diſperſent & ſe diſtribuent dans toutes les parties du corps.

Des Limaçons Operculés. Les *Limaçons Operculés* qui ont deux pieces à la coquille, ont deux muſcles diſtingués, dont le premier qui les unit à la coquille reſſemble à celui des *Univalves*: l'autre qui tient à l'opercule eſt ordinairement rond & fort large, mais peu épais. Les Coquillages que j'ai fait repréſenter depuis la 6e juſqu'à la 13e planche ſont de ce nombre.

Des Conques. Parmi les *Conques* il y en a qui, comme l'Huître, n'ont qu'un muſcle qui leur traverſe préciſément le milieu du corps, pour s'attacher au milieu des battans de la coquille; on voit les impreſſions de ces attaches en EE. planche 14.

D'autres en ont deux, telles que les Cames (*pl.* 16 E*e.*), les Tellines (*pl.* 18. E*e.*) & pluſieurs autres. Ils traverſent ordinairement les deux extrêmités de leur corps pour l'attacher aux extrêmités de la coquille.

Il y en a qui en ont trois ou quatre, ou même davantage, comme les Jambonneaux (*pl.* 15. E. *e. j. i.*).

Ces muſcles ſont tantôt ronds, comme dans le Solen, (*pl.* 19.), tantôt ovales (E*e*), ou de toute autre figure, ordinairement très-épais, & d'autant plus longs que les coquilles qu'ils attachent ont plus de concavité ou de profondeur. Ils ſont compoſés de fibres droites & verticales, comme il paroît quand on les fait bouillir: dans l'endroit où ils s'uniſſent à la coquille, ils acquierent ſouvent une dureté ſemblable à celle de la pierre.

Leur uſage. Leur uſage eſt d'écarter les battans, ou de les rapprocher, pour ouvrir ou fermer la coquille, au gré & ſuivant les beſoins de l'animal. Après ſa mort, ces muſcles ſe relâchent de maniere que les battans reſtent continuellement ouverts ou écartés l'un de l'autre.

17°. SEXE. Il n'y a peut-être pas d'endroit par où les Coquillages ſoient plus bizarres & en même tems plus admirables que par

par le *Sexe :* dans les uns il eſt diſtingué ; on voit des individus mâles & des individus femelles, comme dans l'Yet (*pl.* 3.), la Pourpre (*pl.* 7.), la Toupie (*pl.* 12.), &c. Dans les autres le ſexe eſt réuni : ceux-ci ſont appellés hermaphrodites.

Hermaphrodiſme de trois eſpeces.

On peut diſtinguer trois ſortes d'hermaphrodiſme dans les Coquillages : 1°. Celui auquel on n'apperçoit aucune des parties de la génération, ſoit mâles, ſoit femelles ; & qui ſans aucune eſpece d'accouplement, engendre ſon ſemblable : il eſt particulier aux *Conques.*

2°. Celui qui réuniſſant en lui les deux eſpeces de parties ſexuelles, ne peut ſe ſuffire à lui-même, mais a beſoin du concours de deux individus qui ſe fécondent réciproquement & en même tems, l'un ſervant de mâle à l'autre, pendant qu'il fait à ſon égard les fonctions de femelle. Cet hermaphrodiſme ſe voit dans le Limaçon (*pl.* 1.) & dans quelques autres, dont l'accouplement ſe fait en élevant leur col en face l'un de l'autre, & l'approchant réciproquement par le côté.

3°. Celui qui poſſédant les deux eſpeces de parties génitales a beſoin de la jonction de deux individus, mais qui ne peuvent ſe féconder en même tems à cauſe de l'éloignement de leurs organes. Cette ſituation déſavantageuſe les oblige de monter les uns ſur les autres pendant l'accouplement. Tel eſt l'hermaphrodiſme du Bulin & du Coret (*pl.* 1.) : ſi un individu fait à l'égard de l'autre la fonction de mâle, ce mâle ne peut être fécondé en même tems par ſa femelle, quoiqu'hermaphrodite ; il ne le peut être que par un troiſiéme individu qui ſe met ſur lui vers le côté en qualité de mâle. C'eſt pour cette raiſon que l'on voit ſouvent un grand nombre de ces animaux accouplés en chapelet les uns à la queue des autres. Le ſeul avantage que cette eſpece d'hermaphrodites ait ſur les Limaçons dont le ſexe eſt partagé, c'eſt de pouvoir féconder comme mâles un ſecond individu, & être fécondés en même tems comme femelles par un troiſiéme individu.

Il ne manqueroit plus aux Coquillages, pour réunir toutes les eſpeces d'hermaphrodiſmes, que de pouvoir s'accoupler à eux-mêmes, & être en même tems le pere & la mere du même animal. La choſe n'eſt pas impoſſible, puiſque pluſieurs ſont

pourvûs des deux organes néceſſaires ; & peut-être quelque obſervateur y découvrira-t-il un jour cette ſorte de génération, qui ne doit pas nous paroître plus étrange que celle des Conques, des Polypes & de tant d'autres animaux ſemblables qui ſe reproduiſent ſans accouplement ſenſible, & ſans aucun des organes requis dans les autres animaux pour opérer la génération.

Situation des parties de la génération.

Dans les *Limaçons* dont le ſexe eſt partagé, l'ouverture de l'organe eſt placée ſur la droite de l'animal.

Les parties maſculines & les parties féminines ſont unies enſemble, & ont beaucoup de choſes communes entr'elles, dans les hermaphrodites de la ſeconde eſpece : elles n'ont qu'une ouverture commune qui ſe trouve ſur le côté droit à l'origine des cornes.

Dans les hermaphrodites de la troiſiéme eſpece, chaque organe a ſon ouverture diſtinguée, l'une à l'origine des cornes, & l'autre beaucoup au-deſſous ; toutes deux du côté gauche dans les *Limaçons* dont le corps tourne en deſcendant de gauche à droite comme le Bulin & le Coret (*pl.* 1.), & au contraire du côté droit dans ceux où il tourne de droite à gauche, comme je l'ai obſervé dans quelques Coquillages d'eau douce (1) qui ſe trouvent aux environs de Paris dans la petite riviere des Gobelins.

18°. ŒUFS.

Les Coquillages different encore beaucoup dans la maniere de faire leurs petits : les uns ſont Vivipares, comme la plûpart des *Conques*, & quelques *Limaçons* tels que l'Yet (*pl.* 3.) : les autres ſont Ovipares.

Parmi les Ovipares, il y en a dont les œufs ſont recouverts d'une croûte à la maniere des œufs des Oiſeaux & des Reptiles : tel eſt le genre du Limaçon terreſtre (*pl.* 1. Kambeul. O.). Il y en a d'autres dont les œufs ſont environnés d'une eſpece de gêlée qui les unit les uns avec les autres à peu près comme les œufs des grenouilles ou de certains poiſſons : tels ſont ceux du Bulin & du Coret (*pl.* 1.). Dans d'autres, comme dans les Pourpres (*pl.* 7.), les œufs ſont des eſpe-

(1) Buccinum ſubflavum, pellucidum, ſex orbium, claviculâ admodum tenui, productiore Anglicum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 123. *fig.* 21. *& tab.* 124. *fig.* 24. Buccinum ſubflavum, pellucidum quatuor orbium, ore ampliſſimo, mucrone acuto. *Ejuſd. tab.* 123. *fig.* 22.

ces de ſacs membraneux, ovoïdes ou ſphériques, quelquefois ſolitaires, & ordinairement réunis en une maſſe que l'on appelle en latin *Favago* (1), parce que leur aſſemblage imite en quelque ſorte celui des cellules d'une ruche à miel. Chacun de ces ſacs contient pluſieurs petits qui en ſortent dans leur maturité, quoiqu'Ariſtote (2), Rondelet & leurs ſectateurs ayent dit le contraire, dans la perſuaſion où ils étoient que tous les Coquillages devoient leur origine uniquement au limon & à la pourriture.

Nombre des petits.

Le nombre des petits eſt très-conſidérable dans les *Conques*; il va juſqu'à pluſieurs milliers: il eſt beaucoup moindre dans les *Limaçons Operculés*, & encore moindre dans la plûpart des *Univalves*.

Les petits des Coquillages Vivipares ſont revêtus de leur coquille en ſortant, & même bien avant de ſortir du ventre de la mere. On voit pareillement la coquille déja formée à ceux des Ovipares avant qu'ils ſe ſoient débarraſſés de la gêlée qui les enveloppoit.

Dans les Coquillages qui ſont deſtinés à changer de place, la coquille eſt fort nette au dehors; au lieu que dans ceux qui, comme les Huîtres, doivent reſter fixés pendant toute leur vie, elle eſt d'abord couverte d'une matiere mucilagineuſe capable de la coller aux différens corps auxquels ils peuvent toucher. C'eſt par ce moyen que ſe fait la premiere adhéſion; elle ſe fortifie enſuite par les ſucs pierreux qui ſervent à l'accroiſſement de la coquille.

19°. Filets.

Indépendamment des parties dont je viens de parler, & qui ont des uſages aſſez connus, il s'en trouve quelques autres auxquelles on ne peut aſſigner aucun uſage, & qui paroiſſent n'être qu'un ornement: tels ſont les Filets que l'on voit au pied de l'Ormier & du Lépas (*planc.* 2. F. G.), du Sabot (*pl.* 12. F.), & ceux qui bordent le manteau de l'Huître (*pl.* 14. FF.), ou du Jambonneau (*pl.* 15. T. t.).

(1) Purpuræ verno tempore eumdem in locum ſeſe colligentes, condunt quam favaginem (μελίκηραν) nominant, quæ veluti favus eſt apum, verùm non ità elegans, ſed quaſi ex putaminibus cicerorum alborum multa inter ſe compoſita, ſtruem unam ſuâ cohœſione coagmentatam. *Ariſt. hiſt. anim. lib.* 5. *cap.* 15.

(2) Nullum iis (Ovis) patet foramen, neque ex iis naſcuntur Purpuræ. Sed cum Purpuræ, tum etiam reliqua teſtis incluſa à limo ferè & materiâ putreſcente oriuntur. *Ejuſd. ibid.*

Ils ſont à peu près de même nature que les cornes de la plûpart des *Limaçons*, c'eſt-à-dire, qu'ils ſont peu ſuſceptibles de contraction ou de dilatation, & formés de pluſieurs rangs de fibres longitudinales & de fibres tranſverſales. Il y en a quelques-uns, par exemple ceux de l'Huître, qui étant coupés s'agitent pendant fort long-tems : ils n'ont aucun mouvement progreſſif, mais ils remuent ſi conſtamment dans la même place, que la vûe en eſt fatiguée (1).

20°. FILS.

Les Conques ſont quelquefois aſſujetties au fond des eaux par différens Fils, qui ſont ou diſtingués, comme dans le Jambonneau (*gen.* 3. *pl.* 15. F.), ou réunis en un nerf, comme dans la Muſſole (*planc.* 18.). Ces fils partent de l'origine du pied de l'animal. Ils ſont d'une nature analogue à celle des cheveux, ou des fibres nerveuſes des Quadrupèdes. Les Coquillages qui ont de ces fils, reſtent toujours fixés dans le même lieu ; & lorſqu'on coupe leurs fils, ils ne tardent pas à en poſer d'autres avec leur pied qui leur ſert de conducteur. C'eſt par ſon moyen qu'ils ſe fixent de nouveau aux corps immobiles qu'ils rencontrent, comme je l'ai obſervé dans le Lulat, eſpece de Jambonneau dont je parlerai ci-après dans l'Hiſtoire des Coquillages (2).

(1) Cette remarque paroît avoir été faite par Leuvenhoek.
(2) *Voyez la page* 210.

TABLE
DES RAPPORTS
OU
DES COMBINAISONS,

Autrement appellées ſyſtêmes, ou arrangemens méthodiques, que l'on peut faire ſur les Coquillages.

AUTANT il y a de manière de conſiderer les Coquillages, autant on peut faire de méthodes ou de ſyſtêmes ſur cette partie de l'Hiſtoire Naturelle. On peut, comme je l'ai fait, d'abord les diviſer en deux familles principales; ſavoir, les LIMAÇONS & les CONQUES; & enſuite les regarder ſous deux points de vue généraux, quant à l'Animal & quant à ſa Coquille. Entrons dans le détail.

RAPPORTS PAR LA COQUILLE.

LIMAÇONS.

Dans la Coquille des Limaçons, je diſtingue 6 parties principales, qui ſont,

1°. Les Spires.
2°. Le Sommet.
3°. L'Ouverture.
4°. L'Opercule.
5°. La Nacre.
6°. Le Périoſte.

C'eſt de ces 6 parties que je vais tirer les arrangemens ſuivans

1°. SPIRES. Les ſpires peuvent être conſiderées, 1°. par leur nombre, 2°. par leur figure, 3°. par leur ſituation.

1°.	2°.		
Limaçons qui n'ont pas de ſpires.	*Limaçons dont les ſpires forment un ombilic au haut, c'eſt-à-dire, à la baſe de la Coquille.*	*Limaçons dont les ſpires forment un ombilic au ſommet de la Coquille.*	*Limaçons dont les ſpires ne forment pas d'ombilic, ni au ſommet, ni à la baſe de la Coquille.*
UNIVALVES. Sormet. *pl.* 1. Libot. *pl.* 2. Liri. Soron. Gadin. Mouret. Daſan. Gival. Sulin. Garnot. Jenac. Kaliſon.	UNIVALVES. 0.	UNIVALVES. Goſſon. *pl.* 1.	UNIVALVES. Bulin. *pl.* 1. Coret. Pietin. Kambeul. Pouchet. Ormier. *pl.* 2. Sigaret. Yet. *pl.* 3. Philin. Miran. *pl.* 4. Rafel. Nifat. Arvan. Faval. Porcelaine. Narel. Egouen. Bobi. Duchon. Girol. Agaron. Majet. *pl.* 5. Lupon. Bitou. Potan. Falier. Simeri. Stipon.
OPERCULÉS. 0.	OPERCULÉS. Labarin. *pl.* 7. Téſan. Cofar. *pl.* 9. Boſon. *pl.* 12. Vaſſet. Fujet. Lonier. Livon. Dalat. Foſſar. *pl.* 13. Natice. Fabel. Gochet.	OPERCULÉS. 0.	OPERCULÉS. Jamar. *pl.* 6. Melar. Tilin. Maſan. Coupet. Chotin. Loman. Salar. Sakem. *pl.* 7. Pakel. Sadot. Minjac. Faſin. Saburon. Covet *pl.* 8. Miga. Totombo Vojet. Jabik. Samier. Solat. Bivet. Giton. Lipin. Sirat. Bolin. Jatou. *pl.* 9. Loſet. Suga. Taſon. Gouſol. Bigni. Siger. Staron. Kalan. Nivar. Blatin. Silus. Farois. Genot. Barnet. *pl.* 10. Jol. Niſot. Rac. Funon. Soni. Dip. Popel. Cerite. Goumier. Chadet. Degon. Ligar. Meſal. Vermet. *pl.* 11. Liſpe. Doſan. Datin. Maſier. Jelin. Marnat. *pl.* 12. Daki. Rifet. Oſilin. Retan. Sari. Kachin. Gor. Dunar. *pl.* 13. Tadin. Lagar. Selot. Kiſet.

3°.

Limaçons dont les ſpires tournent en deſcendant

De gauche à droite, ou au contraire, en montant de droite à gauche.

On les appelle *Bouches à gauche.*

De droite à gauche, ou au contraire, en montant de gauche à droite.

On les appelle *Bouches à droite.*

UNIVALVES. OPERCULÉS.

Bulin. *pl.* 1. o.
Coret.

UNIVALVES.

Goſſon. *pl.* 1.
Pietin.
Limaçon.
Coret.
Ormier. *pl.* 2.
Sigaret.
Yet. *pl.* 3.
Philin.
Miran. *pl.* 4.
Rafel.
Niſat.
Arvan.
Faval.
Porcelaine.
Narel.
Egouen.
Bobi.
Girol.
Agaron.
Majet. *pl.* 5.
Lupon.
Bitou.
Potan.
Falier.
Simeri.

OPERCULÉS.

Jamar. *pl.* 6.
Melar.
Tilin.
Maſan.
Coupet.
Chotin.
Loman.
Salar.
Sakem. *pl.* 7.
Pakel.
Sadot.
Minjac.
Téſan
Faſin.
Saburon.
Covet. *pl.* 8.
Miga.
Totombo.
Vojet.
Jabik.
Samier.
Solat.
Bivet.
Giton.
Lipin.
Sirat.
Bolin.

Jaton. *pl.* 9.
Cofar.
Loſet.
Suga.
Tafon.
Gouſol.
Bigni.
Siger.
Staron.
Kalan.
Nivar.
Blatin.
Silus.
Farois.
Genot.
Barnet. *pl.* 10.
Jol.
Niſot
Rac.
Funon.
Soni.
Dip.
Popel.
Cerite.
Goumier.
Chadet.
Degon.
Ligar.
Meſal.

Vermet. *pl.* 12.
Liſpe.
Doſan.
Datin.
Maſier.
Jelin.
Marnat *pl.* 12.
Boſon.
Daki.
Rifet.
Oſilin.
Retan.
Vaſſet.
Fujet.
Sari.
Lonier.
Livon.
Dalat.
Kachin.
Gor.
Foſſar. *pl.* 13.
Natice.
Fanel.
Gochet.
Dunar.
Tadin.
Lagar.
Selot.
Kiſet.

2. SOMMET. Je conſidere le ſommet quant à ſa grandeur comparée à celle de l'ouverture de la Coquille. 1°. Il peut manquer ou n'être pas ſenſible. 2°. Il peut être plus court que l'ouverture. 3°. Il peut être égal à elle. 4°. Enfin il peut la ſurpaſſer en longueur.

1°.

Limaçons dans leſquels le ſommet n'eſt pas ſenſible.

UNIVALVES.

Sormet. *pl.* 1.
Goſſon.
Coret.
Bobi. *pl.* 4.
Duchon.
Majet. *pl.* 5.
Lupon.
Bitou.

OPERCULÉS.

0.

2°.

Limaçons dont le ſommet eſt plus court que l'ouverture.

UNIVALVES.

Bulin. *pl.* 1.
Pietin.
Pouchet.
Libot. *pl.* 2.
Liri.
Soron.
Gadin.
Mouret.
Daſan.
Gival.
Sulin.
Garnot.
Jenac.
Kaliſon.
Ormier.
Sigaret.
Yet. *pl.* 3.
Philin.
Narel. *pl.* 4.
Porcelaine.
Egouen.
Bobi.
Duchon.
Girol.
Agaron.
Potan. *pl.* 5.
Falier.
Simeri.
Stipon.

OPERCULÉS.

Jamar. *pl.* 6.
Melar.
Tilin.
Maſan.
Coupet.
Chotin.
Loman.
Salar.
Sakem. *pl.* 7.
Labarin.
Pakel.
Sadot.
Téſan.
Minjac.
Faſin.
Saburon.
Vojet. *pl.* 8.
Jabik.
Samier.
Solat.
Bivet.
Lipin.
Sirat.
Bolin.
Jatou. *pl.* 9.
Coſar.
Taſon.
Gouſol.
Bigni.
Siger.
Staron.
Kalan.
Nivar.
Genot.
Marnat. *pl.* 12.
Oſilin.
Retan.
Dalat.
Foſſar. *pl.* 13.
Natice.
Fanel.
Gochet.
Dunar.
Tadin.
Lagar.
Selot.
Kiſet.

3°.

Limaçons dans leſquels le ſommet eſt égal à l'ouverture.

UNIVALVES.

0.

OPERCULÉS.

Covet *pl.* 8.
Livon.
Kachin.

4°.

Limaçons dont le ſommet eſt plus long que l'ouverture.

UNIVALVES.

Kambeul. *pl.* 1.
Miran. *pl.* 4.
Rafel.
Nifat.
Arvan.
Faval.

OPERCULÉS.

Miga. *pl.* 8.
Totombo.
Giton.
Loſet. *pl.* 9.
Suga.
Silus.
Farois.
Barnet. *pl.* 10.
Jol.
Niſot.
Rac.
Funon.
Soni.
Dip.
Popel.
Cerite.
Goumier.
Chadet.
Degon.
Ligar.
Vermet. *pl.* 11.
Liſpe.
Dofan.
Datin.
Maſier.
Jelin.
Boſon. *pl.* 12.
Daki.
Rifet.
Vaſſet.
Fujet.
Sari.
Lonier.
Gor.

On

On peut obſerver trois choſes dans l'ouverture; 1°. ſa forme; 2°. ſon canal; 3°. ſes lèvres ou ſes bords. 3°. OUVERTURE.

1°. Figure de l'ouverture.

Limaçons dont l'ouverture eſt exactement ronde.

UNIVALVES.

0.

OPERCULÉS.

Popel. *pl.* 10.
Cerite.
Goumier.
Chadet.
Degon.
Ligar.
Meſal.
Vermet *pl.* 11.
Liſpe.
Doſan.
Datin.
Maſier.
Jelin.
Boſon. *pl.* 12.
Daki.
Rifet.
Oſilin.
Retan.
Vaſſet.
Fujet.
Sari.
Lonier.
Livon.
Dalat.
Kachin.
Gor.

Limaçons dont l'ouverture eſt en demi-lune.

UNIVALVES.

Coret. *pl.* 1.
Pouchet.

OPERCULÉS.

Foſſar. *pl.* 13.
Natice.
Fanel.
Gochet.
Dunat.
Tadin.
Lagar.
Selot.
Kiſet.

Limaçons à ouverture elliptique ou ovale.

UNIVALVES.

Sormet. *pl.* 1.
Bulin.
Kambeul.
Libot *pl.* 2.
Liri.
Soron.
Gadin.
Mouret.
Daſan.
Gival.
Sulin.
Garnot.
Jenac.
Kaliſon.
Ormier.
Sigaret.
Yet. *pl.* 3.
Philin.
Miran. *pl.* 4.
Rafel.
Nifat.
Arvan.
Faval.

OPERCULÉS.

Sakem. *pl.* 7.
Labarin.
Pakel.
Sadot.
Teſan.
Minjac.
Faſin.
Saburon.
Covet. *pl.* 8.
Miga.
Totombo.
Vojet.
Jabik.
Solat.
Bivet.
Giton.
Lipin.
Sirat.
Bolin.
Jatou. *pl.* 9.
Cofar.
Loſet.
Suga.
Taſon.
Bigni.
Silus.
Barnet. *pl.* 10.
Jol.
Niſot.
Rac.
Funon.
Soni.
Dip.
Marnat. *pl.* 12.

Limaçons à ouverture allongée.

UNIVALVES.

Goſſon. *pl.* 1.
Pietin.
Narel. *pl.* 4.
Porcelaine.
Egouen.
Bobi.
Duchon.
Girol.
Agaron.
Majet. *pl.* 5.
Lupon.
Bitou.
Potan.
Falier.
Simeri.
Stîpon.
Jamar. *pl.* 6.
Melar.
Tilin.
Mafan.
Coupet.
Chotin.
Loman.
Salar.

OPERCULÉS.

Samier. *pl.* 8.
Gouſol. *pl.* 9.
Siger.
Staron.
Kalan.
Nivar.
Blatin.
Farois.
Genot.

20. Canal de l'ouverture.

Limaçons dont l'ouverture n'a point de canal ni en haut ni en bas.

Univalves.	Operculés.
Sormet. *pl.* 1.	Ligar. *pl.* 10.
Goſſon.	Meſal.
Bulin.	Vermet. *pl.* 11.
Coret.	Liſpe.
Pietin.	Dofan.
Kambeul.	Maſier.
Pouchet.	Jelin.
Libot. *pl.* 2.	Marnat. *pl.* 12.
Liri.	Boſon.
Soron.	Daki.
Gadin.	Rifet.
Mouret.	Oſilin.
Daſan.	Retan.
Gival.	Vaſſet.
Sulin.	Fujet.
Garnot.	Sari.
Jenac.	Lonier.
Kaliſon.	Livon.
Ormier.	Dalat.
Sigaret.	Kachin.
	Gor.
	Foſſar. *pl.* 13.
	Natice.
	Fabel.
	Gochet.
	Dunar.
	Tadin.
	Selot.
	Lagar.
	Kiſet.

Limaçons dont l'ouverture a un canal, ou une échancrure en forme de canal, au haut ſeulement.

Univalves.	Operculés.
Miran. *pl.* 4.	Sadot. *pl.* 7.
Rafel.	Faſin.
Nifat.	Saburon.
Arvan.	Covet. *pl.* 8.
Faval.	Solat.
Porcelaine.	Bivet.
Narel.	Giton.
Egouen.	Jatou. *pl.* 9.
Girol.	Loſet.
Agaron.	Suga.
Potan. *pl.* 5.	Gouſol.
Falier.	Bigni.
Simeri.	Siger.
Stipon.	Staron.
	Kalan.
	Nivar.
	Blatin.
	Silus.
	Niſot. *pl.* 10.
	Soni.
	Dip.

Limaçons dont l'ouverture a un canal aſſez grand en haut, & un plus petit en bas.

Univalves.	Operculés.
Yet. *pl.* 3.	Jamar. *pl.* 6.
Philin.	Melan.
Bobi. *pl.* 4.	Tilin,
Duchon.	Maſan.
Majet. *pl.* 5.	Coupet.
Lupon.	Chotin.
Bitou.	Loman.
	Salar.
	Sakem. *pl.* 7.
	Labarin.
	Pakel.
	Teſan.
	Minjac.
	Miga. *pl.* 8.
	Totombo.
	Vojet.
	Jabik.
	Samier.
	Lipin.
	Sirat.
	Bolin.
	Cofar. *pl.* 9.
	Tafon.
	Farois.
	Genot.
	Barnet. *pl.* 10.
	Jol.
	Rifet.
	Rac.
	Funon.
	Popel.
	Cerite.
	Goumier.
	Chadet.
	Degon.

3°. Lèvres ou bords de l'ouverture.

Limaçons dont l'ouverture a les bords aigus ou tranchans, ſans bourrelet.

UNIVALVES.

Sormet. *pl.* 1.
Goſſon.
Bulin.
Coret.
Pietin.
Kambeul.
Libot. *pl.* 2.
Liri.
Soron.
Gadin.
Mouret.
Daſan.
Gival.
Sulin.
Garnot.
Jenac.
Kaliſon.
Ormier.
Sigaret.
Yet. *pl.* 3.
Philin.
Miran. *pl.* 4.
Rafel.
Niſat.
Arvan.
Faval.
Potan. *pl.* 5.
Falier.

OPERCULÉS.

Jamar. *pl.* 6.
Melar.
Tilin.
Mafan.
Coupet.
Chotin.
Loman.
Salar.
Sakem. *pl.* 7.
Labarin.
Pakel.
Sadot.
Téſan.
Minjac.
Solat. *pl.* 8.
Bivet.
Giton.
Lipin.
Cofar. *pl.* 9.
Loſet.
Suga.
Tafon.
Gouſol.
Bigni.
Nivar.
Blatin.
Silus.
Farois.
Nivar.
Popel. *pl.* 10.
Cerite.
Goumier.
Chadet.
Degon.
Ligar.
Méſal.
Vermet. *pl.* 11.
Liſpe.
Dofan.
Datin.
Maſier.
Jelin.
Marnat. *pl.* 12.
Boſon.
Daki.
Rifet.
Oſilin.
Retan.
Vaſſet.
Fujet.
Sari.
Lonier.
Dalat.
Kachin.
Gor.
Foſſar. *pl.* 13.
Natice.
Fabel.
Gochet.
Dunar.
Tadin.
Selot.
Lagar.
Kiſet.

Limaçons dont l'ouverture a les bords arrondis ou obtus, ſans bourrelet au dehors.

UNIVALVES.

Majet. *pl.* 4.
Lupon.
Bitou.
Simeri. *pl.* 5.
Stipon.

OPERCULÉS.

Siger. *pl.* 9.
Staron.
Kalan.
Barnet. *pl.* 10.
Jol.
Niſot
Rac.
Funon.
Soni.
Dip.

Limaçons dont l'ouverture a ordinairement un bourrelet au dehors de la lèvre droite; du moins dans leur vieilleſſe.

UNIVALVES.

Pouchet. *pl.* 1.
Porcelaine. *pl.* 4.
Narel.
Egouen.
Bobi.
Duchon.
Girol.
Agaron.

OPERCULÉS.

Faſin. *pl.* 7.
Saburon.
Covet. *pl.* 8.
Miga.
Totombo.
Vojet.
Jabik.
Samier.
Sirat.
Bolin.
Jatou. *pl.* 9.

4°. OPERCULE. L'opercule peut être considéré quant à sa substance & quant à sa figure.

Limaçons qui n'ont pas d'opercule.	1°. Substance de l'opercule.			*Limaçons dont l'opercule est pierreux.*
	Limaçons qui ont un opercule de corne.			
Sormet. *pl.* 1.	Jamar. *pl.* 6.	Jatou. *pl.* 9.	Vermet. *pl.* 11.	Gochet. *pl.* 13.
Goſſon.	Melar.	Cofar.	Liſpe.	Dunar.
Bulin.	Tilin.	Loſet.	Dofan.	Tadin.
Coret.	Mafan.	Suga.	Datin.	Selot.
Pietin.	Coupet.	Tafon.	Maſier.	Lagar.
Kambeul.	Chotin.	Gouſol.	Jelin.	Kiſet.
Pouchet.	Loman.	Bigni.	Marnat *pl.* 12.	
Libot. *pl.* 2.	Salar.	Siger.	Boſon.	
Liri.	Sakem. *pl.* 7.	Staron.	Daki.	
Soron.	Labarin.	Kalan.	Rifet.	
Gadin.	Pakel.	Nivar.	Oſilin.	
Mouret.	Sadot.	Blatin.	Retan.	
Daſan.	Téſan	Silus.	Vaſſet.	
Gival.	Minjac.	Farois.	Fujet.	
Sulin.	Faſin.	Genot.	Sari.	
Garnot.	Saburon.	Barnet. *pl.* 10.	Lonier.	
Jenac.	Covet *pl.* 8.	Jol.	Livon.	
Kaliſon.	Miga.	Niſot.	Dalat.	
Ormier.	Totombo	Rac.	Kachin.	
Sigaret.	Vojet.	Funon.	Gor.	
Yet. *pl.* 3.	Jabik.	Soni.	Foſſar. *pl.* 13.	
Philin.	Samier.	Dip.	Natice.	
	Solat.	Popel.	Fanel.	
	Bivet.	Cerite.		
	Giton.	Goumier.		
	Lipin.	Chadet.		
	Sirat.	Degon.		
	Bolin.			
Miran. *pl.* 4.				
Rafel.				
Nifat.				
Arvan.				
Faval.				
Porcelaine.				
Narel.				
Egouen.				
Bobi.				
Girol.				
Agaron.				
Majet. *pl.* 5.				
Lupon.				
Bitou.				
Potan.				
Falier.				
Simeri.				
Stipon.				

2°. Figure de l'opercule.

Limaçons dont l'opercule eſt exactement rond.

Popel. *pl.* 10.
Cerite.
Goumier.
Chadet.
Degon.
Ligar.
Meſal.
Vermet. *pl.* 11.
Liſpe.
Dofan.
Datin.
Maſier.
Jelin.
Oſilin. *pl.* 12.
Retan.
Vaſſet.
Fujet.
Sari.
Lonier.
Livon.
Dalat.
Kachin.
Gor.

Limaçons dont l'opercule eſt en demi-lune.

Sakem. *pl.* 7.
Labarin.
Pakel.
Dip. *pl.* 10.
Marnat. *pl.* 12.
Boſon.
Daki.
Rifet.
Foſſar. *pl.* 13.
Natice.
Fabel.
Gochet.
Dunar.
Tadin.
Selot.
Lagar.
Kiſet.

Limaçons dont l'opercule eſt elliptique ou oval.

Sadot. *pl.* 7.
Téſan.
Minjac.
Faſin.
Saburon.
Covet *pl.* 8.
Miga.
Totombo.
Vojet.
Jabik.
Solat.
Bivet.
Giton.
Lipin.
Sirat.
Bolin.
Jatou. *pl.* 9.
Coſar.
Loſet.
Suga.
Taſon.
Gouſol.
Bigni.
Siger.
Staron.
Nivar.
Blatin.
Silus.
Barnet. *pl.* 10.
Jol.
Niſot.
Rac.
Funon.
Soni.

Limaçons dont l'opercule eſt fort alongé.

Jamar. *pl.* 6.
Melar.
Tilin.
Mafan.
Coupet.
Chotin.
Loman.
Salar.
Samier. *pl.* 8.
Kalan. *pl.* 9.
Farois.
Genot.

5°. NACRE. Parmi les Coquilles des Limaçons il y en a qui ſont nacrées, & d'autres qui ne le ſont pas.

Limaçons dont la Coquille

1°. *Eſt nacrée au dedans.*

UNIVALVES.	OPERCULÉS.
Ormier. *pl.* 2.	Oſilin. *pl.* 12.
	Retan.
	Vaſſet.
	Fujet.
	Sari.
	Lonier.
	Livon.
	Dalat.
	Kachin.
	Gor.

2°. *N'eſt nacrée, ni au dedans ni au dehors.*

UNIVALVES.	OPERCULÉS.		
Sormet. *pl.* 1.	Jamar. *pl.* 6.	Jaton. *pl.* 9.	Vermet. *pl.* 11.
Goſſon.	Melar.	Cofar.	Liſpe.
Bulin.	Tilin.	Loſet.	Dofan.
Coret.	Mafan.	Suga.	Datin.
Piétin.	Coupet.	Tafon.	Mafier.
Kambeul.	Chotin.	Gouſol.	Jelin.
Pouchet.	Loman.	Bigni.	Marnat. *pl.* 12.
Libot. *pl.* 2.	Salar.	Siger.	Boſon.
Liri.	Sakem. *pl.* 7.	Staron.	Daki.
Soron.	Labarin.	Kalan.	Rifet.
Gadin.	Pakel.	Nivar.	Foſſar. *pl.* 13.
Mouret.	Sadot.	Blatin.	Natice.
Daſan.	Téſan.	Silus.	Fabel.
Gival.	Minjac.	Farois.	Gochet.
Sulin.	Faſin.	Genot.	Dunar.
Garnot.	Saburon.	Barnet. *pl.* 10.	Tadin.
Jenac.	Coret. *pl.* 8.	Jol.	Selot.
Kaliſon.	Miga.	Niſot.	Lagan.
Sigaret.	Totombo.	Rac.	Kiſet.
Yet. *pl.* 3.	Vojet.	Funon.	
Philin.	Jabik.	Soni.	
Miran. *pl.* 4.	Samier.	Dip.	
Rafel.	Solat.	Popel.	
Niſat.	Bivet.	Cerite.	
Arvan.	Giton.	Goumier.	
Faval.	Lipin.	Chadet.	
Porcelaine.	Sirat.	Degon.	
Narel.	Bolin.	Ligar.	
Egouen.		Meſal.	
Bobi.			
Duchon.			
Girol.			
Agaron.			
Majet. *pl.* 5.			
Lupon.			
Bitou.			
Potan.			
Falier.			
Simeri.			
Stipon.			

Le Périoſte recouvre la coquille de certains Limaçons; il y en a d'autres qui n'en ont point. On peut le conſidérer par ſon épaiſſeur. 6°. PÉRIOSTE.

Limaçons dont la Coquille

1°. *N'a point de périoſte ſenſible*

UNIVALVES.

Sormet. *pl.* 1.
Goſſon.
Pietin.
Libot. *pl.* 2.
Soron.
Gadin.
Mouret.
Daſan.
Gival.
Sulin.
Kaliſon.
Ormier.
Sigaret.
Yet. *pl.* 3.
Philin.
Porcelaine. *pl.* 4.
Narel.
Egouen.
Bobi.
Duchon.
Girol.
Agaron.
Majet. *pl.* 5.
Lupon.
Bitou.
Potan.
Falier.
Simeri.
Stipon.

OPERCULÉS.

Téſan. *pl.* 7.
Minjac.
Solat. *pl.* 8.
Bivet.
Giton.
Lipin.
Sirat.
Bolin.
Jatou. *pl.* 9.
Cofar.
Loſet.
Suga.
Blatin.
Silus.
Farois.
Genot.
Niſot. *pl.* 10.
Rac.
Funon.
Soni.
Dip.
Ligar.
Meſal.
Vermet. *pl.* 11.
Liſpe.
Doſan.
Datin.
Maſier.
Jelin.
Oſilin. *pl.* 12.
Retan.
Vaſſet.
Fujet.
Sari.
Lonier.
Livon.
Dalat.
Kachin.
Gor.
Foſſar. *pl.* 13

2°. *Eſt recouverte d'un périoſte aſſez fin.*

UNIVALVES.

Bulin. *pl.* 1.
Coret.
Kambeul.
Pouchet.
Liri. *pl.* 2
Garnot.
Jenac.
Miran. *pl.* 4.
Rafel.
Niſat.
Arvan.
Faval.

OPERCULÉS.

Sakem.
Labarin.
Pakel.
Sadot.
Faſin.
Saburon.
Coret. *pl.* 8.
Miga.
Totombo.
Tafon. *pl.* 9.
Gouſol.
Bigni.
Siger.
Staron.
Kalan.
Barnet. *pl.* 10.
Jol.
Popel.
Cérite.
Goumier.
Chadet.
Degon.
Marnat. *pl.* 12.
Boſon.
Daki.
Rifet.
Natice. *pl.* 13
Fanel.
Gochet.
Dunar.
Selot.
Logar.
Kiſet.

3°. *Eſt recouverte d'un périoſte épais.*

OPERCULÉS.

Jamar. *pl.* 6.
Melar.
Tilin.
Maſan.
Coupet.
Chotin.
Loman.
Salar.
Vojet. *pl.* 8.
Jabik.
Samier.
Nivar. *pl.* 9.

CONQUES.

La Coquille des CONQUES eſt compoſée de 7 parties principales, ſçavoir,

1°. Les Battans.
2°. Les Sommets.
3°. La Charniere.
4°. Le Ligament.
5°. Les Attaches.
6°. La Nacre.
7°. Le Périoſte.

Ces 7 parties fourniſſent les arrangemens ſuivans.

1°. BATTANS. Les Battans peuvent être conſidérés en eux-mêmes, quant à leur figure; ou relativement les uns aux autres, par rapport à leur grandeur.

1°. *Conques dont les battans ſont parfaitement égaux*				2°. *Dont les battans ſont inégaux*	
Et ferment exactement.		*Et laiſſent quelques ouvertures.*		*Et ferment exactement.*	*Et laiſſent quelques ouvertures.*
BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	BIVALVES.
Lulat. *pl.* 15.	Ropan. *pl.* 19.	Liſor. *pl.* 17.	Julan. *pl.* 19.	Gaſar. *pl.* 14.	Chanon. *pl.* 15.
Aber.		Fatan.	Tugon.	Garin.	Eſſan.
Dotel.		Calcinelle.	Taret.	Vetan.	
Fonet.		Vagan.		Bajet.	
Apan.		Gatan.		Rojel.	
Jéſon.		Moſat. *pl.* 18.		Guron.	
Cloniſſe. *pl.* 16.		Koman.		Satal.	
Ajar.		Movin.		Jataron. *pl.* 15.	
Codok.		Fagan.			
Cotan.		Robet.		MULTIVALVES.	MULTIVALVES.
Doſin.		Anadara.		0.	0.
Gordet.		Tagal. *pl.* 19.			
Pitar.		Golar.			
Felan.		Molan.			
Poron. *pl.* 17.					
Pirel.					
Lunot.					
Pegon.					
Sunet.					
Toſar.					
Jouret.					
Mutel.					
Pamet. *pl.* 18.					
Gaſet.					
Nuſar.					
Tivel.					
Matadoa.					
Jagon.					
Jabet.					
Vovan.					

On

On peut considérer les sommets par rapport à leur grandeur, & à la situation qu'ils ont sur un des côtés des battans. 2°. SOMMETS.

1°. *Conques dont les sommets ne sont pas sensibles.*		2°. *Conques dont les sommets sont*			
		A l'une des extrémités des battans.	*Au-dessous du milieu des battans.*	*Au milieu des battans.*	*Au-dessus du milieu des battans.*
BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	BIVALVES.	BIVALVES.	BIVALVES.
0.	Julan. *pl.* 19. Tugon. Taret. Ropan.	Gasar. *pl.* 14. Garin. Vetan. Bajet. Rojel. Garon. Satal. Jataron. *pl.* 15. Lulat. Aber. Dotel. Fonet. Apan. Jéson.	Chanon. *pl.* 15. Cloniſſe. *pl.* 16. Ajar. Codok. Gordet. Pitar. Pirel. *pl.* 17. Lunot. Pegon. Sunet. Tosar. Jouret. Lisor. Fatan. Calcinelle. Vagal. Gatan. Mutel. Pamet. *pl.* 18. Gafet. Nusar. Matadoa. Fagan. Robet. Anadara. Jabet. Mussole.	Essan. *pl.* 15. Cotan. *pl.* 16. Dosin. Felan. Poron. *pl.* 17. Tivel. *pl.* 18. Mofat. Koman. Jagon. Movin. Vovan.	Tagal. *pl.* 19. Golar. Molan.
		MULTIVALVES. 0.	MULTIVALVES. 0.	MULTIVALVES. 0.	MULTIVALVES. 0.

3°. CHARNIERE. Comme la charniere ſe trouve placée, pour l'ordinaire, de la même maniere que les ſommets, étant diſtribuée également ſur leurs côtés, nous ne parlerons point de ſa ſituation, mais ſeulement du nombre & de la figure de ſes dents & de ſes cavités.

Conques dont la charniere

1°. *Eſt preſqu'inſenſible, ou ſans dents, & quelquefois avec une cavité.*	2°. *A une, deux, ou trois dents arrondies, aſſez égales, & autant de cavités dans chaque battant.*	3°. *A depuis deux juſqu'à ſix dents inégales, dans chaque battant, & qui ſont les unes comme de longs filets, les autres arrondies, avec autant de cavités ſemblables placées entr'elles.*		4°. *A plus de dix dents parfaitement ſemblables, dans chaque battant, & autant de cavités propres à les recevoir.*	5°. *A une ou deux dents, fort rapprochées, en forme de languettes aſſez longues, ou en cuilleron, & ſans cavités entr'elles.*
BIVALVES.	BIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	BIVALVES.
Gaſar. *pl.* 14.	Guron. *pl.* 14.	Chanon. *pl.* 15.	0.	Fagan. *pl.* 15.	0.
Garin.	Satal.	Jéſon.		Robet.	
Vetan.	Jataron. *pl.* 15.	Moſat.		Anadara.	MULTIVALVES.
Bajet.	Cloniſſe. *pl.* 16.	Koman.		Jabet.	Tagal. *pl.* 19.
Rojel.	Ajar.	Jagon.		Muſſole.	Golar.
Lulat. *pl.* 15.	Codok.	Movin.		Vovan.	Molan.
Aber.	Cotan.				Julan.
Dotel.	Doſin.			MULTIVALVES.	Tugon.
Fonet.	Gordet.			0.	Taret.
Apan.	Pitar.				
Eſſan.	Felan.				
Mutel. *pl.* 17.	Poron. *pl.* 17.				
	Pirel.				
MULTIVALVES.	Lunot.				
Ropan. *pl.* 19.	Pégon.				
	Sunet.				
	Toſar.				
	Jouret.				
	Liſor.				
	Fatan.				
	Calcinelle.				
	Vagal.				
	Gatan.				
	Pamet. *pl.* 18.				
	Gafet.				
	Nuſar.				
	Tivel.				
	Matadoa.				
	MULTIVALVES.				
	0.				

Le ligament differe dans les Conques, autant par ſa forme que par ſa ſituation : dans les unes il eſt à peu près rond, & placé en dedans ou en dehors de la coquille, au-deſſus ou au-deſſous des ſommets : dans les autres il eſt allongé & placé de l'une de ces quatre manieres à l'égard des ſommets. 4°. LIGAMENT.

Conques dont le ligament

1°. *Eſt arrondi, & placé autour ou au milieu des ſommets, en dedans.*		2°. *Eſt allongé, & placé au-deſſus des ſommets, en dehors.*		3°. *Eſt placé entre les ſommets, & autour des ſommets, en dehors.*	
BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALES.	BIVALVES.	MULTIVALVES
Gaſar. *pl.* 14.	0.	Lulat. *pl.* 15.	0.	Fagan. *pl.* 18.	Julan. *pl.* 19.
Garin.		Aber.		Robet.	Tugon.
Vetan.		Dotel.		Anadara.	Taret.
Bajet.		Fonet.		Jubet.	Ropan.
Rojel.		Apan.		Muſſole.	
Guron.		Chanon.		Vovan.	
Satal.		Jéſon.			
Jataron. *pl.* 15.		Cloniſſe. *pl.* 16.			
Eſſan.		Ajar.			
Liſor. *pl.* 17.		Codok.			
Fatan.		Cotan.			
Calcinelle.		Doſin.			
Pamet. *pl.* 18.		Pitar.			
Gaſet.		Felan.			
Nuſar.		Poron. *pl.* 17.			
Tivel.		Pirel.			
Matadoa.		Lunot.			
		Pegon.			
		Sunet.			
		Toſar.			
		Jouret.			
		Vagal.			
		Gatan.			
		Mutel.			
		Moſat. *pl.* 18.			
		Koman.			
		Jagon.			
		Movin.			
		Tagal. *pl.* 19.			
		Golar.			
		Molan.			

5°. ATTACHES. Autant il y a de muſcles qui attachent le corps des Conques à leur coquille, autant il y a, dans les battans, de taches qui déſignent le lieu où ils étoient fixés. Ces muſcles, & par conſéquent leurs attaches, varient par la figure, la grandeur & le nombre. Nous ne les examinerons ici que par le nombre.

Conques qui portent dans chaque battant

1°. *Une attache.*

BIVALVES.

Caſar. *pl.* 14.
Garin.
Vetan.
Bajet.
Rojel.
Guron.
Catal.
Thanon. *pl.* 15.
Eſſan.

MULTIVALVES.

Julan. *pl.* 19.
Tugon.
Taret.
Ropan.

2°. *Deux attaches.*

BIVALVES.

Jataron. *pl.* 15.
Jéſon.
Cloniſſe. *pl.* 16.
Ajar.
Codok.
Cotan.
Doſin.
Gordet.
Pitar.
Felan.
Poron. *pl.* 17.
Pirel.
Lunot.
Pegon.
Sunet.
Toſar.
Jouret.
Liſor.
Fatan.
Calcinelle.
Vagal.
Gatan.
Mutel.
Pamet. *pl.* 18.
Gafet.
Nuſar.
Tivel.
Matadoa.
Moſat.
Koman.
Jagon.
Movin.
Fagan.
Robet.
Anadara.
Jabet.
Muſſole.
Vovan.
Tagal. *pl.* 19.
Golar.
Molan.

MULTIVALVES.

0.

3°. *Quatre attaches.*

BIVALVES.

Lulat. *pl.* 15.
Aber.
Dotel.
Fonet.
Apan.

MULTIVALVES.

0.

Dans les coquilles des Conques, comme dans celles des Limaçons, il y en a qui ſont nacrées, d'autres qui ne le ſont pas, & d'autres dont la ſubſtance tient le milieu entre la nacre & la nature ordinaire aux coquilles. 6°. NACRE.

Conques dont la coquille.

1°. *Eſt nacrée au moins en dedans.*	2°. *Tire un peu ſur la nacre en dedans.*		3°. *N'eſt nacrée ni au dedans ni au dehors.*	
BIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.
Lulat. *pl.* 15.	Gaſar. *pl.* 14.	0.	Jataron. *pl.* 15.	Pamet. *pl.* 18.	Julan. *pl.* 19.
Aber.	Garin.		Jéſon.	Gafet.	Tugon.
Dotel.	Vetan.		Cloniſſe. *pl.* 16.	Nuſar.	Taret.
Fonet.	Bajet.		Ajar.	Tivel.	Ropan.
Apan.	Rojel.		Codok.	Matadoa.	
Chanon.	Guron.		Cotan.	Mofat.	
Mutel. *pl.* 17.	Satal.		Doſin.	Koman.	
	Eſſan. *pl.* 15.		Gordet.	Jagon.	
MULTIVALVES.			Pitar.	Movin.	
0.			Felan.	Fagan.	
			Poron. *pl.* 17.	Robet.	
			Pirel.	Anadara.	
			Lunot.	Jabet.	
			Pégon.	Muſſole.	
			Sunet.	Vovan.	
			Toſar.	Tagal. *pl.* 19.	
			Jouret.	Golar.	
			Liſor.	Molan.	
			Fatan.		
			Calcinelle.		
			Vagal.		
			Gatan.		

7°. PÉRIOSTE. Le périoſte peut être conſidéré dans les Conques, comme dans les Limaçons, par rapport à ſon épaiſſeur.

Conques dont la c. quil'e

1°. *N'a point de périoſte ſenſible.*		2°. *Eſt enveloppée d'un périoſte aſſez fin.*		3°. *Eſt recouverte d'un périoſte épais.*	
BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.
Jataron. *pl.* 15.	Taret. *pl.* 19.	Gaſar. *pl.* 14.	Julan. *pl.* 19.	Lulat. *pl.* 15.	0.
Cloniſſe. *pl.* 16.	Ropan.	Garin.	Tugon.	Aber.	
Ajar.		Vetan.		Dotel.	
Codok.		Bajet.		Fonet.	
Cotan.		Rojel.		Apan.	
Doſin.		Guron.		Anadara. *pl.* 18.	
Gordet.		Satal.		Jabet.	
Pegon. *pl.* 17.		Chanon. *pl.* 15.		Muſſole.	
Sunet.		Eſſan.		Tagal. *pl.* 19.	
Toſar.		Jéſon.		Golar.	
Jouret.		Pitar. *pl.* 16.			
Liſor.		Felan.			
Fatan.		Poron. *pl.* 17.			
Calcinelle.		Pirel.			
Vagal.		Lunot.			
Gatan.		Fagan. *pl.* 18.			
Mutel.		Robet.			
Pamet. *pl.* 18.		Molan. *pl.* 19.			
Gaſet.					
Nuſar.					
Tivel.					
Matadoa.					
Moſat. *pl.* 19.					
Koman.					
Jagon.					
Movin.					

RAPPORTS PAR L'ANIMAL.

LIMAÇONS.

On peut considérer l'Animal des LIMAÇONS par 5 de ses parties principales, qui sont,

1°. Les Cornes.
2°. Les Yeux.
3°. La Bouche.
4°. La Trachée.
5°. Le Pied.

De ces parties naissent les arrangemens suivans.

Les Cornes peuvent être considérées, 1°. par leur nombre, 2°. par leur figure, 3°. par leur situation sur la tête de l'animal. 1°. CORNES.

1°. Nombre des cornes.

Limaçons qui n'ont point de cornes.

UNIVALVES.

Sormet. *pl.* 1.
Gosson.
Mouret. *pl.* 2.
Kalison.

OPERCULÉS.

0.

Limaçons qui ont deux cornes.

UNIVALVES.

Bulin. *pl.* 1.
Coret.
Piétin.
Libor. *pl.* 2.
Liri.
Soron.
Gadin.
Mouret.
Dasan.
Gival.
Sulin.
Garnot.
Jenac.
Kalison.
Yet. *pl.* 3.
Philin.
Miran. *pl.* 4.
Rafel.
Nifar.
Arvan.
Faval.
Porcelaine.
Narel.
Egouen.
Bobi.
Duchon.
Girol.
Agaron.
Majet. *pl.* 5.
Lupon.
Bitou.
Potan.
Falier.
Simeti.
Stipon.

OPERCULÉS.

Jamar. *pl.* 6.
Melar.
Tilin.
Mafan.
Coupet.
Chotin.
Loman.
Salar.
Sakem. *pl.* 7.
Labarin.
Pakel.
Sadot.
Téfan
Minjac.
Fasin.
Saburon.
Covet *pl.* 8.
Miga.
Totombo
Vojet.
Jabik.
Samier.
Solat.
Bivet.
Giton.
Lipin.
Sirat.
Bolin.
Jatou. *pl.* 9.
Cofar.
Lofet.
Suga.
Tafon.
Gousol.
Bigni.
Siger.
Staron.
Kalan.
Nivar.
Blatin.
Silus.
Farois.
Genot.
Barnet. *pl.* 10.
Jol.
Nifot.
Rac.
Funon.
Soni.
Dip.
Popel.
Cerite.
Goumier.
Chadet.
Degon.
Ligar.
Mesal.
Vermet. *pl.* 11.
Lispe.
Dofan.
Datin.
Masier.
Jelin.
Marnat *pl.* 12.
Boson.
Daki.
Rifet.
Fossar. *pl.* 13.
Natice.
Fabel.
Gochet.

Limaçons qui ont quatre cornes.

UNIVALVES.

Kambeul. *pl.* 1.
Pouchet.
Ormier. *pl.* 2.

OPERCULÉS.

Osilin. *pl.* 12.
Retan.
Vasset.
Fujet.
Sari.
Lonier.
Livon.
Dalat.
Kachin.
Gor.
Dunar. *pl.* 13.
Tadin.
Selot.
Lagar.
Kiset.

2°. Figure des cornes.

Limaçons dont les cornes ſont coniques ou cylindriques,

Sans renflement à leur origine.

Univalves.		Operculés.	
Bulin.	*pl.* 1.	Vermet *pl.* 11.	Foſſar. *pl.* 13.
Coret.		Liſpe.	Natice.
Pietin.		Doſan.	Fanel.
Kambeul.		Datin.	Gochet.
Pouchet.		Maſier.	Dunar.
Libot.	*pl.* 2.	Jelin.	Tadin.
Liri.		Marnat. *pl.* 12.	Selot.
Soron.		Boſon.	Lagar.
Gadin.		Daki.	Kiſet.
Mouret.		Rifet.	
Daſan.		Oſilin.	
Gival.		Retan.	
Sulin.		Vaſſet.	
Garnot.		Fujet.	
Jenac.		Sari.	
Kaliſon.		Lonier.	
Yet.	*pl.* 3.	Livon.	
Philin.		Dalat.	
Miran.	*pl.* 4.	Kachin.	
Rafel.		Gor.	
Niſat.			
Arvan.			
Faval.			

Avec un renflement à leur origine.

Univalves.		Operculés.	
Porcelaine.	*pl.* 4.	Jamar.	*pl.* 6. Jatou. *pl.* 9.
Narel.		Melar.	Cofar.
Egouen.		Tilin.	Loſet.
Bobi.		Maſan.	Suga.
Duchon.		Coupet.	Taſon.
Girol.		Chotin.	Gouſol.
Agaron.		Loman.	Bigni.
Majet.	*pl.* 5.	Salar.	Siger.
Lupon.		Sakem.	*pl.* 7. Staron.
Bitou.		Labarin.	Kalan.
Potan.		Pakel.	Nivar.
Falier.		Sadot.	Blatin.
Simeri.		Teſan.	Silus.
Stipon.		Minjac.	Farois.
		Faſin.	Genot.
		Saburon.	Barnet. *pl.* 10.
		Covet.	*pl.* 8. Jol.
		Miga.	Niſot.
		Totombo.	Rac.
		Vojet.	Funon.
		Jabik.	Soni.
		Samier.	Dip.
		Solat.	Popel.
		Bivet.	Cerite.
		Giton.	Goumier.
		Lipin.	Chadet.
		Sirat.	Degon.
		Bolin.	Ligar.
			Meſal.

3°. Situation des cornes.

Limaçons dont les cornes ſont placées

A la racine de la tête.

UNIVALVES.

Bulin. *pl.* 1.
Coret.
Pietin.
Libot. *pl.* 2.
Liri.
Soron.
Gadin.
Mouret.
Daſan.
Gival.
Sulin.
Garnot.
Jenac.
Kaliſon.
Ormier.
Yet. *pl.* 3.
Philin.

OPERCULÉS.

Jamar. *pl.* 6.
Melar.
Tilin.
Maſan.
Coupet.
Chotin.
Loman.
Salar.
Popel. *pl.* 10.
Cerite.
Goumier.
Chadet.
Degon.
Vermet *pl.* 11.
Liſpe.
Doſan.
Datin.
Maſier.
Jelin.
Marnat. *pl.* 12.
Boſon.
Daki.
Rifet.
Oſilin.
Retan.
Vaſſet.
Fujet.
Sari.
Lonier.
Livon.
Dalat.
Kachin.
Gor.
Foſſar. *pl.* 13.
Natice.
Fanel.
Gochet.
Dunar.
Tadin.
Selot.
Lagar.
Kiſet.

A l'extrêmité de la tête.

UNIVALVES.

Kambeul. *pl.* 1.
Pouchet.
Miran. *pl.* 4.
Rafel.
Nifat.
Arvan.
Faval.
Porcelaine.
Narel.
Egouen.
Bobi.
Duchon.
Girol.
Agaron.
Majet. *pl.* 5.
Lupon.
Bitou.
Potan.
Falier.
Simeri.
Stipon.

OPERCULÉS.

Sakem. *pl.* 7.
Labarin.
Pakel.
Sadot.
Teſan.
Minjac.
Faſin.
Saburon.
Covet. *pl.* 8.
Miga.
Totombo.
Vojet.
Jabik.
Samier.
Solat.
Bivet.
Giton.
Lipin.
Sirat.
Bolin.
Jatou. *pl.* 9.
Cofar.
Loſet.
Suga.
Taſon.
Gouſol.
Bigni.
Siger.
Staron.
Kalan.
Nivar.
Blatin.
Silus.
Farois.
Genot.
Barnet. *pl.* 10.
Jol.
Niſot.
Rac.
Funon.
Soni.
Dip.

2°. YEUX. Je considere les yeux des Limaçons par rapport à leur situation à l'égard de la tête & des cornes.

1°. *Limaçons qui n'ont point d'yeux.*

UNIVALVES.
Sormet. *pl.* 1.
Gosson.
Mouret. *pl.* 2.
Kalison.

OPERCULÉS.
0.

2°. *Limaçons qui ont deux yeux placés sur la tête à la racine des cornes, sur leur côté interne.*

UNIVALVES.
Bulin. *pl.* 1.
Coret.
Pietin.

OPERCULÉS.
0.

3°. *Limaçons qui ont deux yeux placés sur la tête, derriere les cornes, vers leur côté externe.*

UNIVALVES.
Yet. *pl.* 3.
Philin.

OPERCULÉS.
0.

4°. *Limaçons qui ont deux yeux placés sur la tête, à l'origine des cornes, sur leur côté externe.*

UNIVALVES.
Libot. *pl.* 2.
Liri.
Soron.
Gadin.
Mouret.
Dasan.
Gival.
Sulin.
Garnot.
Jenac.
Kalison.
Miran. *pl.* 4.
Rafel.
Nifat.
Arvan.
Faval.

OPERCULÉS.
Barnet. *pl.* 10.
Jol.
Nisot.
Rac.
Funon.
Soni.
Dip.
Vermet. *pl.* 11.
Lispe.
Dosan.
Datin.
Mafier.
Jelin.
Marnat *pl.* 12
Boson.
Daki.
Rifet.
Fossar. *pl.* 13
Natice.
Fanel.
Gochet.

5°. *Limaçons qui ont deux yeux placés un peu au-dessus de la racine des cornes, sur leur côté externe*

UNIVALVES.
Porcelaine. *pl.* 4.
Narel.
Egouen.
Bobi.
Duchon.
Girol.
Agaron.
Majet. *pl.* 5.
Lupon.
Bitou.
Potan.
Falier.
Simeri.
Stipon.

OPERCULÉS.
Barnet. *pl.* 10.
Jol.
Nisot.
Rac.
Funon.
Soni.
Dip.

6°. *Limaçons qui ont deux yeux placés vers le milieu des cornes, sur leur côté externe.*

UNIVALVES.
0.

OPERCULÉS.
Jamar. *pl.* 6.
Melar.
Tilin.
Masan.
Coupet.
Chotin.
Loman.
Salar.
Sakem. *pl.* 7.
Labarin.
Pakel.
Sadot.
Tesan.
Minjac.
Fasin.
Saburon.
Covet. *pl.* 8.
Miga.
Totombo.
Vojet.
Jabik.
Samier.
Solat.
Bivet.
Giton.
Lipin.
Sirat.
Bolin.
Jatou. *pl.* 9.
Cosar.
Loset.
Suga.
Tason.
Gousol.
Bigni.
Siger.
Staron.
Kalan.
Nivar.
Blatin.
Silus.
Farois.
Genot.
Popel. *pl.* 10.
Cerite.
Goumier.
Chadet.
Degon.

7°. *Limaçons qui ont deux yeux placés au sommet des cornes.*

UNIVALVES.
Kambeul. *pl.* 1.
Pouchet.
Ormier. *pl.* 2.

OPERCULÉS.
Osilin. *pl.* 12.
Retan.
Vasset.
Fujet.
Sari.
Lonier.
Livon.
Dalat.
Kachin.
Gor.
Dunar. *pl.* 13.
Tadin.
Selot.
Lagar.
Kiset.

La bouche des Limaçons eſt garnie de deux mâchoires ſans trompe, ou bien elle a une trompe ſans mâchoires. 3°. BOUCHE.

Limaçons dont la bouche a

1°. *deux mâchoires ſans trompe.*

UNIVALVES.

Sormet. *pl.* 1.
Goſſon.
Bulin.
Coret.
Piétin.
Kambeul.
Pouchet.
Libot. *pl.* 2.
Liri.
Soron.
Gadin.
Mouret.
Daſan.
Gival.
Sulin.
Garnot.
Jenac.
Kaliſon.

OPERCULÉS.

Marnat. *pl.* 12.
Boſon.
Daki.
Rifet.
Tilin.
Retan.
Vaſſet.
Fujet.
Sari.
Lonier.
Livon.
Dalat.
Kachin.
Gor.
Foſſar. *pl.* 13.
Natice.
Fabel.
Gochet.
Dunar.
Tadin.
Selot.
Lagan.
Kiſet.

2°. *une trompe ſans mâchoires.*

UNIVALVES.

Yet. *pl.* 3.
Philin.
Miran. *pl.* 4.
Rafel.
Nifat.
Arvan.
Faval.
Porcelaine.
Narel.
Egouen.
Bobi.
Duchon.
Girol.
Agaron.
Majet. *pl.* 5.
Lupon.
Bitou.
Potan.
Falier.
Simeri.
Stipon.

OPERCULÉS.

Jamar. *pl.* 6.
Melar.
Tilin.
Maſan.
Coupet.
Chotin.
Loman.
Salar.
Sakem. *pl.* 7.
Labarin.
Pakel.
Sadot.
Téſan.
Minjac.
Faſin.
Saburon.
Vojet. *pl.* 8.
Jabik.
Samier.
Solat.
Bivet.
Lipin.
Sirat.
Bolin.
Jatou. *pl.* 9.
Cofar.
Loſet.
Suga.
Taſon.
Gouſol.
Bigni.
Siger.
Staron.
Nivar.
Blatin.
Silus.
Farois.
Genot.
Barnet. *pl.* 10.
Jol.
Niſot.
Rac.
Funon.
Soni.
Dip.
Popel.
Cerite.
Goumier.
Chadet.
Degon.
Vermet. *pl.* 11.
Liſpe.
Doſan.
Datin.
Maſier.
Jelin.

4°. TRACHÉE. Je ne considere dans la trachée des Limaçons que sa figure. Elle est caractérisée dans les différens genres : elle ressemble à un trou rond dans les uns, & à un long tuyau dans d'autres.

Limaçons dont la trachée forme

1°. *Un trou simple qui se trouve sur l'un des côtés de l'animal.*

UNIVALVES.	OPERCULÉS.	
Sormet. *pl.* 1.	Vermet. *pl.* 11.	Fossar. *pl.* 13.
Gosson.	Lispe.	Natice.
Bulin.	Dosan.	Fabel.
Coret.	Datin.	Gochet.
Pietin.	Masier.	Dunar.
Kambeul.	Jelin.	Tadin.
Pouchet.	Marnat. *pl.* 12.	Selot.
Libot. *pl.* 2.	Boson.	Lagar.
Liri.	Daki.	Kiset.
Soron.	Rifet.	
Gadin.	Osilin.	
Mouret.	Retan.	
Dasan.	Vasset.	
Gival.	Fujet.	
Sulin.	Sari.	
Garnot.	Lonier.	
Jenac.	Livon.	
Kalison.	Dalat.	
Ormier.	Kachin.	
	Gor.	

2°. *Un long tuyau, qui sort vers le dos de l'animal.*

UNIVALVES.	OPERCULÉS.	
Yet. *pl.* 3.	Jamar. *pl.* 6.	Jatou. *pl.* 9
Philin.	Melan.	Cofar.
Miran. *pl.* 4.	Tilin.	Loset.
Rasel.	Mafan.	Suga.
Nifat.	Coupet.	Tafon.
Arvan.	Chotin.	Gousol.
Faval.	Loman.	Bigni.
Porcelaine.	Salar.	Siger.
Narel.	Sakem. *pl.* 7.	Staron.
Egouen.	Labarin.	Kalan.
Bobi.	Pakel.	Nivar.
Duchon.	Tesan.	Blatin.
Girol.	Minjac.	Silus.
Agaron.	Fasin.	Farois.
Majet. *pl.* 5.	Saburon.	Genot.
Lupon.	Coret. *pl.* 8.	Barnet. *pl.* 10.
Bitou.	Miga.	Jol.
Potan.	Totombo.	Rifet.
Falier.	Vojet.	Rac.
Simeri.	Jabik.	Funon.
Stipon.	Samier.	Soni.
	Solat.	Dip.
	Bivet.	Popel.
	Giton.	Cérite.
	Lipin.	Goumier.
	Sirat.	Chadet.
	Bolin.	Degon.

Les Limaçons ont ordinairement le pied coupé de quelques sillons. Les uns en ont plusieurs répandus sur toute sa surface supérieure & inférieure; les autres n'en ont qu'un qui parcourt le milieu de sa longueur en dessus; d'autres enfin en ont un qui le traverse à sa partie antérieure: je ne parlerai ici que de ce dernier. 5°. PIED.

1°.
Limaçons qui n'ont point de sillon transversal à la partie antérieure du pied.

UNIVALVES.

Sormet. *pl.* 1
Goslon.
Coret.
Pietin.
Kambeul.
Pouchet.
Libot. *pl.* 2.
Liri.
Soron.
Gadin.
Mouret.
Dasan.
Gival.
Sulin.
Garnot.
Jenac.
Kalison.
Ormier.
Sigaret.
Yet. *pl.* 3.
Philin.

OPERCULÉS.

Vermet. *pl.* 11.
Lispe.
Dofan.
Datin.
Masier.
Osilin. *pl.* 12.
Retan.
Vasset.
Fujet.
Sari.
Lonier.
Livon.
Dalat.
Kachin.
Gor.
Fossar. *pl.* 13.
Natice.
Fanel.
Gochet.
Dunar.
Tadin.
Lagar.
Selot.
Kiset.

2°.
Limaçons qui ont un sillon transversal à la partie antérieure de leur pied.

UNIVALVES.

Miran. *pl.* 4.
Rafel.
Nifat.
Arvan.
Faval.
Porcelaine.
Narel.
Egouen.
Bobi.
Duchon.
Majet. *pl.* 5.
Lupon.
Bitou.
Potan.
Falier.
Simeri.
Stipon.

OPERCULÉS.

Jamar. *pl.* 6.
Melar.
Tilin.
Mafan.
Coupet.
Chotin.
Loman.
Salar.
Sakem. *pl.* 7.
Labarin.
Pakel.
Sadot.
Téfan
Minjac.
Fasin.
Saburon.
Covet *pl.* 8.
Miga.
Totombo
Vojet.
Jabik.
Samier.
Solat.
Bivet.
Giton.
Lipin.
Sirat.
Bolin.
Jatou. *pl.* 9.
Cofar.
Loset.
Suga.
Tafon.
Gousol.
Bigni.
Siger.
Staron.
Kalan.
Nivar.
Blatin.
Silus.
Farois.
Genot.
Barnet. *pl.* 10.
Jol.
Nisot.
Rac.
Funon.
Soni.
Dip.
Popel.
Cerite.
Goumier.
Chadet.
Degon.
Marnat. *pl.* 12.
Boson.
Daki.
Rifet.

CONQUES.

Les principales parties de l'Animal des CONQUES ſont au nombre de quatre, ſçavoir :

1°. Le Manteau. 3°. Le Pied.
2°. Les Trachées. 4°. Les Fils.

1°. MANTEAU. Le manteau peut être conſidéré quant à ſa figure.

Conques dont le manteau

1°. *Eſt diviſé tout autour en deux lobes.*

BIVALVES.	MULTIVALVES.
Gaſar. *pl.* 14. Garin. Vetan. Bajet. Rojel.	0.

2°. *Eſt diviſé d'un côté ſeulement en deux lobes.*

BIVALVES.	
Lulat. *pl.* 15.	Pamet. *pl.* 18.
Aber.	Gafet.
Dotel.	Nuſar.
Fonet.	Matadoa.
Apan.	Mofat.
Cloniſſe. *pl.* 16.	Koman.
Ajar.	Jagon.
Codok.	Movin.
Cotan.	
Doſin.	
Gordet.	
Pitar.	
Felan.	
Poron. *pl.* 17.	
Pirel.	
Lunot.	
Pegon.	
Sunet.	
Toſar.	
Jouret.	
Liſor.	
Fatan.	
Calcinelle.	
Vagal.	
Gatan.	

MULTIVALVES. 0.

3°. *Forme un ſac ouvert ſeulement dans les deux extrêmités oppoſées.*

BIVALVES.	MULTIVALVES.
Jataron. *pl.* 15.	Julan. *pl.* 19.
Tagal. *pl.* 19.	Tugon.
Golar.	Taret.
Molan.	Ropan.

On peut conſidérer les Trachées par leur nombre & leur figure. 1°. TRACHÉES.

1°. *Conques qui n'ont qu'une trachée qui paroît comme une ouverture.*	2°. *Conques qui ont deux trachées en maniere d'ouverture.*	3°. *Conques qui ont deux trachées en forme de tuyaux ſéparés & diſtingués.*		4°. *Conques qui ont deux trachées en forme de tuyaux réunis.*	
BIVALVES.	BIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.
Gaſar. *pl.* 14. Garin. Vetan. Bajet. Rojel.	Jataron. *pl.* 15. Lulat. Aber. Dotel. Fonet. Apan.	Cloniſſe. *pl.* 16. Ajar. Codok. Cotan. Doſin. Gordet. Pitar. Felan.	Taret. *pl.* 19. Ropan.	Tagal. *pl.* 19. Golar. Molan.	Julan. *pl.* 19. Tugon.
MULTIVALVES.	MULTIVALVES.	Poron. *pl.* 17. Pirel. Lunot. Pegon. Sunet. Toſar. Jouret. Liſor. Fatan. Calcinelle. Vagal. Gatan.			
0.	0.	Pamet. *pl.* 18. Gafet. Nuſar. Tivel. Matadoa. Moſat. Koman. Jagon. Movin.			

3°. PIED. Il y a des Conques qui n'ont pas de pied, il y en a d'autres qui en ſont pourvues. Parmi les dernieres, les unes le laiſſent appercevoir de tems en tems au dehors, & les autres le tiennent toujours caché.

1°. *Conques qui n'ont pas de pied.*	2°. *Conques dont le pied ne paroît pas au dehors.*		3°. *Conques dont le pied paroît au dehors.*		
BIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.		
Gaſar. *pl.* 14.	Tagal. *pl.* 19.	Julan. *pl.* 19.	Jataron. *pl.* 15.	Poron. *pl.* 17.	Pamet. *pl.* 18.
Garin.	Golar.	Tugon.	Lulat.	Pirel.	Gafet.
Vetan.	Molan.	Taret.	Aber.	Lunot.	Nuſar.
Bajet.		Ropan.	Dotel.	Pegon.	Tivel.
Rojel.			Fonet.	Sunet.	Matadoa.
			Apan.	Toſar.	Mofat.
MULTIVALVES 0.			Cloniſſe. *pl.* 16.	Jouret.	Koman.
			Ajar.	Liſor.	Jagon.
			Codok.	Fatan.	Movin.
			Cotan.	Calcinelle.	
			Doſin.	Vagal.	
			Gordet.	Gatan.	
			Pitar.		
			Felan.		
			MULTIVALVES. 0.		

4°. FILS. Les Fils (1) dont il eſt ici queſtion, ſont ceux par leſquels certaines Conques s'attachent à différens corps fixés au fond des eaux.

1°. *Conques qui s'attachent par des fils.*		2°. *Conques qui n'ont point de fils pour ſe fixer.*			
BIVALVES.	MULTIVALVES. 0.	BIVALVES.			MULTIVALVES.
Lulat. *pl.* 15.		Gaſar. *pl.* 14.	Poron. *pl.* 17.	Pamet. *pl.* 18.	Julan. *pl.* 19.
Aber.		Garin.	Pirel.	Gafet.	Tugon.
Dotel.		Vetan.	Lunot.	Nuſar.	Taret.
Fonet.		Bajet.	Pégon.	Tivel.	Ropan.
Apan.		Rojel.	Sunet.	Matadoa.	
Chanon.		Guron.	Toſar.	Mofat.	
Eſſan.		Satal.	Jouret.	Koman.	
Jéſon.		Jataron.	Liſor.	Jagon.	
Muſſole. *pl.* 18.		Cloniſſe. *pl.* 16.	Fatan.	Movin.	
		Ajar.	Calcinelle.	Tagal. *pl.* 19.	
		Codok.	Vagal.	Golar.	
		Cotan.	Gatan.	Molan.	
		Doſin.			
		Gordet.			
		Pitar.			
		Felan.			

(1) Voyez ce que j'entends par ce terme, dans mes Définitions, page lx.

Fin de la Table des Rapports.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES AUTEURS

Dont il eſt fait mention dans cet Ouvrage.

Ariſtot. hiſt. Anim. Ariſtotelis opera omnia quæ extant græcè & latinè, &c. Authore Guillelmo Duval, &c. Lutetiæ Pariſiorum, 1619. in-fol. 2 vol.

Plin. hiſt. Mund. C. Plinii ſecundi hiſtoriæ Mundi, libri 37. à Sigiſmundo Gelenio Caſtigati, &c. cùm notis Pintiani, Scaligeri, &c. Lugduni, 1582. in-fol.

1553 *Belon. Aquat.* Petri Bellonii Cenomani de Aquatilibus, libri duo, &c. Pariſiis, 1553. in-12. formâ oblongâ, cùm fig. ligneis averſo aſpectu, raris bonis.

— 54 *Rondel. Piſc. pars 2. edit. lat.* Guillelmi Rondeletii Doctoris Medici, &c. pars ſecunda de Piſcibus, &c. Lugduni, 1554. in-fol. chartâ parvâ, fig. lign. averſo aſpectu, raris bonis.

— 58 *Rondel. Poiſſ. part. 2. édit. franç.* La ſeconde partie de l'hiſtoire entiere des Poiſſons, compoſée premierement en latin par Maître Guillaume Rondelet, &c. maintenant traduite en françois, &c. à Lyon, 1558. in fol. petit pap. fig. en bois, peu fidéles, & à contre-ſens.

—— *Boſſuet. Aquat. pars alt.* Franciſci Boſſueti Surregiani Doctoris Medici, de Naturâ aquatilium Carmen, in alteram partem univerſæ Guillelmi Rondeletii, &c. hiſtoriæ quam de Aquatilibus ſcripſit, &c. Lugduni, 1558. in-4°. chartâ parvâ. fig. lign. averſo aſpectu, raris bonis.

—— *Geſn. Aquat.* Conradi Geſneri, Medici Tigurini, hiſtoriæ Animalium liber IV. qui eſt de Piſcium & Aquatilium Animantium naturâ. Tiguri, 1558. in-fol. cum fig. ligneis, raris bonis, & averſo aſpectu.

— 65 *Math.* Petri Andreæ Mathioli, Senenſis Medici, Commentarii in ſex libros Pedacii Dioſcoridis. Venetiis ex officinâ Valgriſianâ, 1565. in-fol. fig. ligneis, nonnullis bonis, & averſo aſpectu.

— 99 *Imper.* Hiſtoria Naturale di Ferrante Imperato Neapolitano. Neapoli, 1599. Venetiis, 1672. in-fol. Coloniæ, 1695. in-4°. fig. ligneis, raris bonis.

1616 *Colum. Aquat.* Aquatilium & terreſtrium aliquot Animalium, aliarum-

que Naturalium rerum obſervationes, Fabio Columnâ Autore. Romæ, 1616. in-4°. chartâ parvâ, cùm figuris æneis optimis, recto aſpectu.

1616 *Colum. Purp.* Fabii Columnæ Lyncei Purpura. Romæ, 1616. fig. æneis optimis, recto aſpectu.

— 42 *Aldrov. Exang.* Ulyſſis Aldrovandi, Patrici Bononienſis, de Exanguibus libri 4, &c. Bononiæ, 1642. in-fol. fig. lign. averſo aſpectu, raris bonis.

— 49 *Jonſt. Exang.* Hiſtoriæ Naturalis de Exanguibus, libri 4, cùm æneis figuris, à Joanne Jonſtono Medicinæ Doctore. Francofurti, 1649. Amſtelædami, 1667 & 1716. in-fol. figuris æneis, averſo aſpectu peſſimis.

— 67 *Du Tert. hiſt. des Antill.* Hiſtoire générale des Antilles, &c. Tom. 2. contenant l'Hiſtoire Naturelle, &c. Par le R. P. du Tertre, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, &c. A Paris, 1667. in-4°. figures en cuivre, la plûpart aſſez bonnes.

— 78 *Liſt. Anim. Angl.* Martini Liſter, &c. Hiſtoriæ Animalium Angliæ, tres Tractatus, unus de Araneis, alter de Cochleis tùm terreſtribus, tùm fluviatilibus, tertius de Cochleis marinis, &c. Londini, 1678. in-4°. chartâ parvâ, fig. æneis bonis.

— 79 *Harder. Exam.* Joh. Jacobi Harderi, Baſil. M. D. &c. Examen Anatomicum Cochleæ terreſtris domiportæ. Baſileæ, 1679. in-12. broch. cùm fig. æneis bonis.

— 81 *Bonan. Recr.* Recreatio mentis & oculi in obſervatione Animalium Teſtaceorum, &c. à PP. Philippo Bonanni, Soc. Jeſu. Romæ, 1681. in-4°. Italicè; cùm fig. æneis, averſo aſpectu, cæterà bonis.
Eadem Latinè. Romæ, 1684. in-4°.

— 84 *Heyde Anat.* Anatome Mytuli, Belgicè *Moſſel*, &c. Autore Antonio de Heyde, M. D. Amſtelodami, 1684. in-12. chartâ parvâ, fig. æneis, ſub bonis.

— 85 *Liſt. Hiſt. Conchyl.* Martini Liſter Hiſtoria, ſivè Synopſis methodica Conchyliorum, &c. Londini, 1685. in-fol. fig. æneis optimis.

— 94 *Liſter. Exerc. I^a.* Martini Liſter Exercitatio Anatomica, in quâ de Cochleis maximè Terreſtribus & Limacibus agitur, &c. Londini, 1694. in-8. fig. æneis bonis.

— 95 *Liſter. Exerc. alt.* Martini Liſter Exercitatio Anatomica altera, in quâ maximè agitur de Buccinis fluviatilibus, & marinis, &c. Londini, 1695. in-8. fig. æneis bonis.

1700 — 1712 *Mém. de l'Acad.* Mém. de l'Académie Royale des Sciences. A Paris, in-4°. fig. en cuivre aſſez bonnes.

1705 *Rumph. Muſ.* D'Amboinſche Rariteit Kamer, &c. Georgius Everhardus Rumphius. T'Amſterdam, 1705. in-fol. fig. æneis bonis pleriſque.

— 09 *Muſ. Kirk.* Muſæum Kirkerianum, ſivè Muſæum à P. Athanaſio Kirkero, in Collegio Romano, Soc. Jeſu, jam pridem incœptum, nuper reſtitutum, auctum, deſcriptum & iconibus illuſtratum; à Philippo Bo-

nanni, Soc. Jesu. Romæ, 1709. in-fol. fig. æneis, aversò aspectu, cæterùm bonis.

1709 *Petiv. Gazoph.* Gazophylacium Naturæ & Artis, à Jacobo Petiv. Pars 1ª. Londini, 1709. Pars 2ª. 1711. in-fol. chartâ parvâ, fig. æneis, plerisque bonis.

— 14 *Barrel. Icon.* Plantæ per Galliam, Hispaniam & Italiam observatæ, &c. à R. P. Jacobo Barreliero; quibus accessit Specimen Insectorum quorumdam marinorum : curâ Antonii de Jussieu, Med. & Bot. Profess. Parisiis, 1714. in-fol. chartâ parvâ, fig. æneis bonis.

— 15 *Vallisn. Raccolt.* Raccolta di varj Trattati del Signor Vallisnieri, &c. In Venezia, 1715. in-4°. fig. æneis, sub bonis.

— 17 *Tonrnef. Voyag.* Relation d'un Voyage du Levant, fait par ordre du Roi, &c. par M. Pitton de Tournefort, &c. A Paris, 1717. 2 vol. in-4°. fig. en cuivre, parfaites.

— 22 *Lang. Meth.* Caroli Langii Methodus nova & facilis Testacea marina, in suas debitas classes, genera & species distribuendi. Lucernæ, 1722. in-4o. chartâ parvâ.

— 25 *Sloan. Jam.* A Voyage to the Islands Madera, Barbadoes, Nieves, S. Christophers, and Jamaica; With the Natural Histori, &c. Bi Sir Hims Sloane, Bart. London, 1725. in-fol. 2 vol. chartâ parvâ. fig. æneis, rarò fidelibus.

— 33 *Sell. Tered.* Godofredi Sellii Historia Naturalis Teredinis seu Xylophagi marini. Trajecti ad Rhenum, 1733. in-4°. fig. æneis, vix bonis.

—— *Rousset Obs.* Observations sur l'origine, la constitution & la nature des Vers de mer, qui percent les vaisseaux, les piliers, les jettées, & les estacades. Par M. Rousset, Membre de la Société Royale des Sciences de Berlin. A la Haye, 1733. in-8°. broch. 31 pages, avec fig. peu exactes.

— 34 *Seb. Thes.* Locupletissimi rerum Naturalium Thesauri accurata descriptio, & iconibus artificiosissimi, expressio, &c. Ex toto terrarum orbe collegit, digessit, descripsit & depingendum curavit, Albertus Seba, &c. Amstelædami, 1734. in-fol. 2 vol. chartâ magnâ, cùm fig. æneis bonis.

— 37 *Swammerd. Bibl.* Joannis Swammerdamii Amstelædamensis, Biblia Naturæ; sivè historia Insectorum, in classes certas redacta, &c. Leydæ, 1737. in-fol. 2 vol. fig. æneis, plerisque bonis.

— 39 *Planc. Conch.* Jani Planci Ariminensis, de Conchis minùs notis liber, &c. Venetiis, 1739. in-4°. fig. æneis, plerisque bonis.

— 42 *Hist. Conchyl.* L'histoire Naturelle éclaircie dans deux de ses parties principales, la Lithologie & la Conchyliologie, &c. Par M***. A Paris, 1742. in-fol. pet. pap. fig. en cuivre, parfaites.

—— *Gualt. Ind.* Gualtieri Nicolai Index testarum Conchyliorum, &c. Florentiæ, 1742. in-fol. chartâ imperiali; fig. æneis, vulgò bonis.

— 46 *Linn. Faun. Suec.* Caroli Linnæi, Med. & Bot. Prof. Upsal. &c. Fauna Suecica, sistens Animalia Sueciæ regni : Quadrupedia, Aves, Am-

phibia, Piſces, Inſecta, Vermes; diſtributa per claſſes & ordines, genera & ſpecies, &c. Stockolmiæ, 1746. in-8°. fig. nonnullis æneis, vix bonis.

1748 *Linn. Syſt. Nat. edit. 6.* Caroli Linnæi Archiatr. Reg. Med. & Bot. Prof. Upſal. Syſtema naturæ, ſiſtens regna tria naturæ, in claſſes & ordines, genera & ſpecies redacta, tabuliſque æneis illuſtrata. Editio ſexta. Stockolmiæ, fig. æneis nonnullis, peſſimis.

— 53 *Klein. Tent.* Jacobi Theodori Klein, Tentamen methodi Oſtracologicæ, ſivè Diſpoſitio naturalis Cochlidum & Concharum, &c. Lugduni-Batavorum, 1753. in-4°. fig. æneis, vulgò peſſimis.

Mém. préſentés à l'Acad. Mémoires de Mathématique & de Phyſique, préſentés à l'Académie Royale des Sciences par divers Sçavans, &c. A Paris, in-4°. fig. en cuivre, fort bonnes.

DIVISION GÉNÉRALE
DE CET OUVRAGE.

FAMILLE I.
LIMAÇONS.

SECTION I.
LIMAÇONS UNIVALVES.

GENRE I.

LA GONDOLE. *Cymbium.* (pl. 1.)
Esp. 1. Sormet.
2. Gossson.

GENRE II.

LE BULIN. *Bulinus.*

GENRE III.

LE CORET. *Coretus.*

GENRE IV.

LE PIETIN. *Pedipes.*

GENRE V.

LE LIMAÇON. *Cochlea.*
1. Kambeul.
2. Pouchet.

GENRE VI.

LE LEPAS. *Lepas.* (pl. 2.)
Esp. 1. Libot. (*pl.* 2.)
2. Liri.
3. Soron.
4. Gadin.
5. Mouret.
6. Dasan.
7. Gival.
8. Sulin.
9. Garnot.
10. Jenac.
11. Kalison.

GENRE VII.

L'ORMIER. *Haliotis.*
1. Ormier.
2. Sigaret.

GENRE VIII.

L'YET. *Yetus.* (*pl.* 3.)
1. Yet.
2. Philin.

GENRE IX.

La Vis. *Terebra.* (pl. 4.)
Esp. 1. Miran.
2. Rafel.
3. Nifat.
4. Arvan.
5. Faval.

GENRE X.

La Porcelaine. *Porcellana.*
1. Porcelaine.
2. Narel.
3. Egouen.
4. Bobi.
5. Duchon.
Esp. 6. Girol.
7. Agaron.

GENRE XI.

Le Pucelage. *Cypræa.* (pl. 5.)
1. Majet.
2. Lupon.
3. Bitou.

GENRE XII.

Le Mantelet. *Peribolus.*
1. Potan.
2. Falier.
3. Simeri.
4. Stipon.

SECTION II.

LIMAÇONS OPERCULÉS.

GENRE I.

Le Rouleau. *Strombus.* (pl. 6.)
Esp. 1. Jamar.
2. Melar.
3. Tilin.
4. Mafan.
5. Coupet.
6. Chotin.
7. Loman.
8. Salar.

GENRE II.

La Pourpre. *Purpura.* (pl. 7.)
1. Sakem.
2. Labarin.
3. Pakel.
4. Sadot.
5. Téfan.
6. Minjac.
7. Fafin.
8. Saburon.
9. Covet. (pl. 8.)
10. Miga.
11. Totombo.
Esp. 12. Vojet.
13. Jabik.
14. Samier.
15. Solat.
16. Bivet.
17. Giton.
18. Lipin.
19. Sirat.
20. Bolin.
21. Jatou. (pl. 9.)
22. Cofar.
23. Lofet.
24. Suga.
25. Tafon.
26. Goufol.
27. Bigni.
28. Siger.
29. Staron.
30. Kalan.
31. Nivar.
32. Blatin.
33. Silus.
34. Farois.
35. Genot.

GENRE III.

Le Buccin. *Buccinum.* (pl. 10.)
Esp. 1. Barnet.
2. Jol.
3. Nisot.
4. Rac.
5. Funon.
6. Soni.
7. Dip.

GENRE IV.

Le Cerite. *Cerithium.*
1. Popel.
2. Cerite.
3. Goumier.
4. Chader.
5. Degon.
6. Ligar.
7. Mesal.

GENRE V.

Le Vermet. *Vermetus.* (pl. 11.)
1. Vermet.
2. Lispe.
3. Dosan.
4. Datin.
5. Masier.
6. Jelin.

GENRE VI.

La Toupie. *Trochus.* (pl. 12.)
1. Marnat.
Esp. 2. Boson.
3. Daki.
4. Rifet.

GENRE VII.

Le Sabot. *Turbo.*
1. Osilin.
2. Retan.
3. Vasset.
4. Fujet.
5. Sari.
6. Lonier.
7. Livon.
8. Dalat.
9. Kachin.
10. Gor.

GENRE VIII.

La Natice. *Natica.* (pl. 13.)
1. Fossar.
2. Natice.
3. Fanel.
4. Gochet.

GENRE IX.

La Nerite. *Nerita.*
1. Dunar.
2. Tadin.
3. Lagar.
4. Selot.
5. Kiset.

FAMILLE II.

CONQUES.

SECTION I.

CONQUES BIVALVES.

GENRE I.

L'Huître. *Ostreum.* (pl. 14.)
Esp. 1. Gasar.
2. Garin.
3. Vétan.
4. Bajet.
5. Rojel.
6. Guron.
7. Satal.

GENRE II.

LE JATARON. *Jataronus.* (pl. 15.)

GENRE III.

LE JAMBONNEAU. *Perna.*

Esp. 1. Lulat.
2. Aber.
3. Dotel.
4. Fonet.
5. Apan.
6. Chanon.
7. Essan.
8. Jeson.

GENRE IV.

LA CAME. *Chama.* (pl. 16.)

1. Cloniſſe.
2. Ajar.
3. Codok.
4. Cotan.
5. Doſin.
6. Gordet.
7. Pitar.
8. Felan.
9. Poron. (pl. 17.)
10. Pirel.
11. Lunot.
12. Pégon.
13. Sunet.
14. Toſar.
15. Jouret.
16. Liſor.

Esp. 17. Fatan.
18. Calcinelle.
19. Vagal.
20. Gatan.
21. Mutel.

GENRE V.

LA TELLINE. *Tellina.* (pl. 18.)

1. Pamet.
2. Gafet.
3. Nuſar.
4. Tivel.
5. Matadoa.

GENRE VI.

LE PETONCLE. *Pectunculus.*

1. Moſat.
2. Kaman.
3. Jagon.
4. Movin.
5. Fagan.
6. Robet.
7. Anadara.
8. Jabet.
9. Muſſole.
10. Vovan.

GENRE VII.

LE SOLEN. *Solen.* (pl. 19.)

1. Tagal.
2. Golar.
3. Molan.

SECTION II.

CONQUES MULTIVALVES.

GENRE I.

LA PHOLADE. *Pholas.* (pl. 19.)

Esp. 1. Julan.
2. Tugon.

GENRE II.

LE TARET. *Teredo.* (pl. 19.)

Esp. 1. Taret.
2. Ropan.

COQUILLAGES.

FAMILLE PREMIERE.

DES LIMAÇONS.

JUSQU'ICI l'on a connu ſous le nom de Limaçons, les coquillages dont l'animal a une coquille tantôt d'une, tantôt de deux pieces, une tête, une bouche, un corps, un anus, un pied; & le plus ſouvent des cornes, des yeux & un manteau. Ceux dont il eſt queſtion dans cette famille ont le plus grand nombre de ces parties; & c'eſt pour cela que nous leur avons conſervé le nom de Limaçons.

Cette famille ſera diviſée en deux ſections : la premiere contiendra les Limaçons dont la coquille eſt d'une piece, & que l'on appelle Univalves : la ſeconde renfermera ceux dont la coquille eſt de deux pieces, & que je nomme Operculés.

SECTION PREMIERE.

DES LIMAÇONS UNIVALVES.

LEs Limaçons Univalves dont je vais traiter dans cette premiere ſection, forment douze genres, qui, conſidérés à raiſon de la poſition de leurs yeux, pourroient être réunis en cinq petites familles ſubalternes, ſçavoir:

1°. Ceux qui n'ont ni yeux ni cornes.	La Gondole.	*Genre* 1.
2°. Ceux qui ont deux cornes, & les yeux placés à leur racine & ſur leur côté interne.	Le Bulin.	*Genre* 2.
	Le Coret. - - -	3.
	Le Pietin. - - -	4.
3°. Ceux qui ont quatre cornes, dont les deux extérieures portent les yeux ſur leur ſommet.	Le Limaçon. - -	5.
	L'Ormier. - - -	6.
4°. Ceux qui ont deux cornes, & les yeux placés à leur racine & ſur leur côté externe, ou par derriere.	Le Lepas. - - -	7.
	L'Yet. - - - -	8.
	La Vis. - - - -	9.
5°. Ceux qui ont deux cornes, & les yeux poſés un peu au-deſſus de leur racine, & ſur leur côté externe.	La Porcelaine. - -	10.
	Le Pucelage. - -	11.
	Le Mantelet. - -	12.

GENRE I.

LA GONDOLE. *Cymbium.*

L'Ordre que je me ſuis propoſé de ſuivre en parlant des coquillages, exige que je commence d'abord par ceux qui ſont le moins compoſés, tant dans la forme de l'animal que dans celle de ſa coquille. Si l'on examine le coquillage qu'on appelle Gondole, on ne fera aucune difficulté de lui donner la premiere place, & de le faire marcher à la tête des Univalves,

à cauſe de la ſimplicité de ſa ſtructure. On n'en connoît que deux eſpeces ſur la côte du Sénégal.

1. LE SORMET. *Pl.* 1.

Rien ne reſſemble davantage à un ongle que la coquille du Sormet repréſentée aux lettres K. C. D. Elle eſt ovale, extrêmement mince, & fort petite eu égard au corps de l'animal, dont elle recouvre à peine la moitié, étant attachée ſur ſa partie poſtérieure en D. Au dehors D. K. elle eſt convexe, polie & luiſante; mais lorſqu'on l'a détachée, & qu'on la regarde en dedans, on voit qu'elle eſt concave & aſſez tranſparente. Ses bords C. C. ſont repliés en dedans, & forment une eſpece de bourrelet qui regne tout autour, excepté dans ſon extrêmité antérieure: celle-ci eſt arrondie & un peu plus large que l'extrêmité poſtérieure, qui paroît comme coupée & formée par une ligne droite. Sa longueur d'une extrêmité à l'autre eſt d'environ cinq lignes, & ſa largeur de trois. Coquille.

On ne diſtingue dans l'animal de cette premiere eſpece, aucune partie qui ait rapport à ce que l'on appelle tête, cornes, yeux, manteau, dans les autres limaçons. Tout ſon corps T. E. D. n'eſt, à proprement parler, qu'un morceau de chair muſculeux, aſſez ferme, & coupé en un demi-cylindre arrondi à ſes deux extrêmités. Il eſt convexe en deſſus E, applati en deſſus P, & creuſé ſur les côtés par deux ſillons très-profonds, qui s'étendent dans toute ſa longueur qui ne paſſe guères dix lignes. Sa largeur eſt égale par-tout, d'environ trois lignes. Animal. Corps.

A l'extrêmité antérieure du corps on apperçoit un grand trou rond B, percé dans le milieu de ſon épaiſſeur. C'eſt la bouche de l'animal; mais il n'eſt pas poſſible d'y trouver aucune mâchoire, ni les dents. Bouche.

On voit encore ſur le côté droit du corps, fort proche de ſon extrêmité poſtérieure, une ouverture ronde A qui donne une entrée libre à la reſpiration, & laiſſe une ſortie aux excrémens: c'eſt l'anus. Anus.

Depuis cette ouverture latérale juſqu'à l'extrêmité où eſt placée la bouche, le deſſous du corps de l'animal P lui ſert de pied pour ſe traîner. Ce pied n'eſt diſtingué du reſte du corps que par les deux ſillons latéraux dont j'ai parlé ci-deſſus. Pied.

Couleur. La couleur de l'animal eſt d'un blanc ſale; & ſa coquille tire un peu ſur la couleur de corne.

Je ne connois aucun Auteur qui ait parlé de cette eſpece de Gondole. Je l'ai trouvée pendant le mois de juin ſur les bords du Niger près de ſon embouchure: elle vit dans l'eau de la mer, enfoncée d'un à deux pouces dans les ſables.

2. LE GOSSON. *Pl.* 1.

Concha utroque latere ſe colligens. *Colum. Aquat. pag.* 67 & 69.
Cochlea Siracuſana, intùs livida, extrà calthea. *Bon. recr. p.* 112. *claſſ.* 3. *num.* 3.
Concha utroque latere ſe colligens, Fabii Columnæ, umbilicata, ex fuſco maculata, labro ſinuoſo. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 714. *fig.* 72.
Cochlea Siracuſana, intùs livida extrà calthea. *Muſ. Kirk. pag.* 450. *n.* 3.
Veneroides Barbadenſis minor, marmorata. *Petiv. Gazoph. Cat. vol.* 1. 585. *tab.* 50. *fig.* 13. & *D.*
Perſica minor. *Barrel. Ic. p.* 133. *tab.* 1322. *fig.* 37.
Nux marina lævis, umbilicata, ex albo & fuſco lucidè variegata. *Guaft. Ind. pag. & tab.* 12. *litt. J.*
Bulla umbilico ſimplici; profundo: ex fuſco maculata; utroque latere ſe colligens; Fabii Columnæ. *Klein. tent. pag.* 82. *ſpec.* 1. *n.* 5.

Coquille. La coquille du Goſſon a la forme d'un ovoïde arrondi aux extrêmités, & de dix lignes de longueur ſur une largeur une fois moindre. Elle eſt médiocrement épaiſſe, & compoſée de
Spires. quelques tours de ſpirale qui vont de droite à gauche, & dont on ne peut diſtinguer le nombre, parce que le ſommet au lieu de ſortir dehors, rentre en dedans, pour former un petit ombilic à l'endroit S qu'il devroit occuper.

Ouverture. L'ouverture qui ſe trouve placée à droite des ſpires, eſt une ellipſe fort irréguliere, plus large en haut qu'en bas, retrécie dans ſon milieu, & d'une longueur égale à celle de la coquille. Sa lèvre droite D eſt épaiſſe & tranchante ſur les bords: la lèvre gauche ſe replie comme une lame aſſez mince ſur la convexité de la premiere ſpirale.

Couleur. Sa couleur eſt griſe ou cendrée, & quelquefois fauve ou rougeâtre, ordinairement marquée de petites ondes, & ſouvent traverſée par deux bandes plus foncées.

Animal. Corps. Le corps de l'animal eſt beaucoup moins allongé que dans la premiere eſpece: il eſt recouvert preſqu'en entier par la coquille.

Son pied eſt extrêmement épais & ſi renflé qu'il bouche, comme un gros muſcle, l'ouverture de la coquille, ne pouvant entrer dedans. Pied.

Cette eſpece eſt plus commune que la premiere ; on la voit pendant toute l'année dans les mêmes endroits.

Le coquillage que M. Plancus a figuré avec ſon animal, dans ſon Traité des Coquillages peu connus du port de Rimini (1), approche beaucoup de cette eſpece.

GENRE II.

LE BULIN. *Bulinus.* Pl. 1.

JE donne le nom de Bulin à un petit coquillage d'eau douce, qui vit communément ſur la lentille de marais, & ſur le lemma, dans les marais & les étangs de Podor. Cette dénomination m'a paru lui convenir, parce que l'animal pendant ſa vie nage preſque continuellement à fleur d'eau, & qu'après ſa mort ſa coquille flotte comme une petite bulle d'air tranſparente. Je n'ai obſervé qu'une eſpece de ce genre, & elle n'eſt figurée ni décrite nulle part.

Sa coquille eſt une des plus petites que je connoiſſe, ayant à peine une ligne & un tiers de longueur, ſur une largeur preſqu'une fois moindre, c'eſt-à-dire, d'environ trois quarts de ligne. La lettre E la repréſente dans ſa grandeur naturelle ; & elle eſt groſſie au microſcope aux lettres J. L. Q. Elle eſt ovoïde, arrondie dans ſon contour, obtuſe à ſa baſe, pointue au ſommet, & tournée en quatre ou cinq ſpirales qui vont en deſcendant fort obliquement de gauche à droite. Les ſpires ſont ſi renflées, qu'aux endroits de leur jonction elles paroiſſent laiſſer un profond ſillon entr'elles. Un grand nombre de rides très-fines & fort ſerrées, s'étendent de longueur ſur toute la ſurface de cette coquille, qui eſt luiſante, extrêmement mince & tranſparente. Coquille. Spires.

Son ouverture O ſe trouve à gauche, comme dans les coquilles qu'on appelle uniques ou à bouches retournées. Elle repréſente une ellipſe verticale, obtuſe dans ſa partie ſupérieure, & aiguë dans l'inférieure. Son grand diametre ſurpaſſe une fois le petit diametre, & égale la longueur du ſommet. Ses bords Ouverture.

(1) Nux marina, Lepus marinus & Amygdala marina dicta. *Planci de Conchis minus notis. pag.* 22. *tab.* 5. *fig.* 9 & 10.

ſont ſimples, tranchans, & interrompus à la rencontre de la premiere ſpire qui forme la partie inférieure de l'ouverture.

Couleur. Cette coquille eſt de couleur fauve, quelquefois pointillée de noir vers l'ouverture.

ANIMAL. Tête. On voit à la lettre T la tête de l'animal : elle eſt demi-cylindrique, convexe en deſſus, applatie en deſſous, & bordée tout autour d'une large membrane, qui eſt légerement échancrée à ſon extrêmité.

Bouche. Au-deſſus de la tête, vers ſon extrêmité antérieure, eſt placée l'ouverture de la bouche B, qui par la réunion des lèvres, repréſente un marteau à deux têtes.

Mâchoires. Le fond de la bouche eſt rempli par deux mâchoires, qui ne différent pas ſenſiblement de celle du Limaçon, (*Pl.* 1. i. n. J. N.) dont la grandeur m'a permis de faire un détail plus circonſtancié.

Cornes. Au milieu de la tête ſont placées deux cornes CC. une fois plus longue qu'elle. Elles ſont aſſez exactement cylindriques, capables de peu de contraction, & portent à leur origine & par derriere, un appendice membraneux G, en forme de croiſſant, dont la convexité eſt tournée vers la coquille.

Yeux. Les deux petits points noirs qui ſont les yeux YY, ſont placés dans l'angle intérieur que forment les cornes en ſortant de la tête.

Pied. Le pied P eſt de figure elliptique, obtus à ſon extrêmité antérieure, & pointu à l'extrêmité oppoſée. Son grand diametre eſt triple du petit diametre, & preſqu'égal à la longueur de la coquille : dans ſa plus grande largeur il eſt un peu plus étroit que la tête.

Manteau. Le manteau eſt une membrane aſſez fine qui tapiſſe tout l'intérieur de la coquille, ſans ſortir au-delà des bords de ſon ouverture. Là elle ſe replie ſur la gauche de l'animal pour former un petit trou rond auquel répond l'anus. Les excrémens ſont ronds & vermiculés.

Couleur. Tout le corps de l'animal eſt d'un gris cendré.

Obſervation. Cet animal a cela de ſingulier, qu'il nage preſque continuellement à fleur d'eau, le pied retourné en deſſus, & la coquille pendante en bas. Pour prendre cette attitude, il monte ſur la premiere herbe qu'il rencontre, & quand il eſt

arrivé à la hauteur de l'eau, il gliſſe ſon pied au-deſſus de ſa ſurface en retournant en même tems ſon corps. Alors ſa coquille qui pend en bas lui ſert de leſt, & ſon pied qui fait au-deſſus comme une goute de cire ſur laquelle l'eau n'a point de priſe, ſert à le faire avancer par ſes ondulations, & à le promener par-tout en nageant ſur le dos. On le trouve rarement dans une autre poſition, & c'eſt pour cela que la ſurface de l'eau en paroît ſouvent toute couverte. J'ai vû exécuter la même manœuvre, mais moins fréquemment, au petit coquillage de même genre qui ſe trouve aux environs de Paris, & que l'on nomme communément la Membraneuſe (1).

Ce petit coquillage ne ſe voit que depuis le mois de ſeptembre juſqu'à celui de janvier, dans les marécages formés par l'eau des pluies qui tombent en juin, juillet, août & ſeptembre. Ces marais ſont deſſéchés pendant cinq à ſix mois, & pour ainſi dire, brûlés par le ſoleil le plus cuiſant: les coquillages diſparoiſſent alors; on ne trouve ſur la terre que des coquilles abandonnées par leurs animaux que la ſéchereſſe a fait périr. Cependant on en voit reparoître de ſemblables tous les ans pendant la ſaiſon pluvieuſe: j'ai même remarqué que plus l'année étoit chaude, plus ils étoient abondans; & à un tel point qu'un coup de main en enlevoit pluſieurs milliers. Comment expliquer cette merveilleuſe réproduction? Comment des œufs auſſi délicats & auſſi petits que ceux que doivent produire ces petits animaux, peuvent-ils reſter dans un terrein auſſi aride ſans ſe deſſécher entierement? Comment ces animaux eux-mêmes, s'il eſt vrai qu'ils ſe cachent dans le ſein de la terre, peuvent-ils réſiſter pendant cinq à ſix mois aux ardeurs du ſoleil?

GENRE III.

LE CORET. *Coretus*, Pl. 1.

LE Coret eſt un coquillage d'eau douce, qui ſe trouve auſſi fréquemment que le Bulin dans les lieux marécageux de Podor: on pourroit même le regarder comme une eſpece de Bulin, en ne conſidérant que certaines parties qui leur ſont com-

(1) Buccinum fluviatile, à dextrâ ſiniſtrorsùm tortile, triumque orbium ſivè neritodes. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 134. *fig.* 34.

munes ; cependant l'animal examiné en détail fera voir des différences notables, qui jointes à la forme ſinguliere de ſa coquille, m'ont déterminé à en faire un genre diſtingué.

J'en ai rencontré un grand nombre d'eſpeces dans les petites rivieres des environs de Paris ; mais celle que je vais décrire eſt différente & particuliere aux pays ſitués entre les tropiques. Il n'en eſt fait mention ni dans les auteurs ni dans les livres des voyageurs ; elle eſt auſſi peu connuë dans les cabinets : ſa petiteſſe l'a fait ſans doute négliger comme la précédente.

Coquille. On peut regarder ſa coquille comme un diſque également applati ſur chacune de ſes faces, & d'une ligne & demie au plus de diametre. La lettre E. la donne dans ſa grandeur naturelle, & elle eſt conſidérablement groſſie aux lettres R.V. X. Malgré ſa petiteſſe on diſtingue facilement les quatre tours Spires. de ſpirale dont elle eſt formée. Les ſpires ſont arrondies, renflées dans leur contour, & laiſſent entr'elles un ſillon circulaire également creuſé ſur les deux faces de la coquille : mais la maniere dont elles ſont tournées verticalement ſur elles-mêmes empêche que l'on voie clairement l'extrêmité V, qui devroit Sommet. faire le ſommet. Cette extrêmité eſt engagée au centre de leurs révolutions, & ne s'éleve pas plus ſur une face que ſur l'autre, de ſorte qu'il paroît aſſez douteux de quel côté eſt l'ouverture, à gauche ou à droite de la coquille : il n'y a que l'obliquité de cette même ouverture qui puiſſe faire connoître quel eſt le deſſus de la coquille, & quel eſt ſon deſſous.

Ouverture. L'obliquité de l'ouverture O qui eſt coupée de droite à gauche en deſcendant, ayant déterminé la face la plus large de la coquille pour ſon deſſus, on s'apperçoit que les ſpires tournent de droite à gauche, en regardant le plan de la coquille comme horizontal, & conſéquemment l'ouverture eſt à ſa gauche, ce qui la range avec les Uniques, comme le Bulin. Cette ouverture eſt ronde à peu de choſe près, & ſes bords ſont ſimples & fort tranchans ; ils ſont interrompus ſur la droite par la rondeur de la premiere ſpire, qui vient ſe confondre avec eux.

Couleur. La délicateſſe de cette coquille & ſon peu d'épaiſſeur la rendent un peu tranſparente. Au dehors elle eſt polie, luiſante, & de couleur fauve.

La

ANIMAL.

La tête T t. de l'animal eſt cylindrique, très-étroite dans ſa partie ſupérieure ; mais fort étendue ſur les côtés, & prolongée en une membrane qui lui fait un large empattement. Cet empattement prend ſucceſſivement différentes formes, qui rendent quelquefois la tête obtuſe & arrondie T, & quelquefois échancrée t. à ſon extrêmité. Comme il eſt placé aux côtés de la tête, & qu'il eſt plus ſuſceptible de relâchement, lorſqu'il ſe porte en avant il fait une échancrure à ſon milieu ; & cette échancrure diſparoît lorſque ce même empattement ſe contracte & eſt tiré en arriere. Tête.

La bouche B eſt placée au-deſſous de la tête à peu près dans ſon milieu. Les lèvres, lorſqu'elle eſt fermée, lui font prendre la figure d'un T dont la tête ſeroit courbée en arc. En s'ouvrant elle laiſſe appercevoir par intervalles les mâchoires qu'elle renferme. Bouche.

La mâchoire ſupérieure eſt faite en croiſſant, & ſa convexité qui eſt liſſe, regarde en bas : elle paroît immobile. L'inférieure au contraire reſſemble à un tuyau cylindrique ou à une trompe dont l'extrêmité eſt percée, arrondie & armée de pluſieurs rangs de dents, que je ne puis mieux comparer qu'à celles d'une *étrille* : elle ſe porte facilement juſqu'au bord des lèvres. Mâchoires.

Les cornes C. C. ſortent au nombre de deux, de la baſe de la tête aux côtés de laquelle elles ſont attachées, & la ſurpaſſent une fois en longueur. Elles ſont fines, déliées, ſemblables à des aiguilles fort pointues, & ont une grande facilité à ſe courber & à ſe mouvoir en tous ſens. Cornes.

Les yeux Y. Y. ſemblables à deux petits points noirs, ſont comme enchaſſés à la racine des cornes, ſur leur côté intérieur. Yeux.

Le pied P a une longueur preſqu'égale au diametre de la coquille. Il repréſente une ellipſe allongée & un peu moins large que la tête, au-devant de laquelle il s'étend de maniere à la cacher entierement lorſqu'il marche. Ses deux extrêmités ſont également obtuſes, & ſon grand diametre ſurpaſſe ſouvent près de deux fois le petit. Pied.

Pendant que l'animal marche, une grande partie de ſon corps paroît hors de la coquille, ſous la forme d'un long col, à peu près cylindrique, dont la longueur, y compriſe celle de la tête, excéde deux fois ſa largeur. Col.

Au travers de ce col qui eſt aſſez tranſparent, on apperçoit facilement le cœur, & l'on en diſtingue très-bien les battemens. Il eſt placé à ſa droite; particularité qui mérite d'autant plus d'être remarquée, que cette partie affecte toujours la gauche dans le plus grand nombre des Limaçons.

Manteau. Dans cette même ſituation de l'animal, on voit le manteau comme une légere membrane qui tapiſſe les parois intérieures de la coquille juſqu'aux bords de ſon ouverture, dont il lui arrive rarement de s'écarter pour s'étendre au dehors. Il forme du côté gauche, en rapprochant de tems en tems ſes bords, une double ouverture, dont la plus élevée donne paſſage à l'air, & l'autre aux excrémens. Ceux-ci ſont vermiculés, & tournés en demi-cercle.

Sexe. Cet animal eſt, comme le précédent, hermaphrodite de l'eſpece de ceux qui demandent la jonction de deux individus, mais qui ne ſe fécondent pas réciproquement ni en même tems. Il ne jouit pas plus de ce privilége que ceux dans leſquels le ſexe eſt partagé: il eſt vrai qu'il a un avantage de plus qu'eux, c'eſt qu'il peut féconder un individu tandis qu'il eſt fécondé par un troiſiéme, & celui-ci par un quatriéme, & ainſi de ſuite; de ſorte qu'on les voit ſouvent réunis pluſieurs enſemble comme des grains de chapelet.

Il jette un fray ſemblable à un gâteau rond, infiniment petit & gelatineux, qui contient environ cent œufs ronds & applatis, de même ſubſtance, à l'extrêmité deſquels on apperçoit le germe, comme un petit point opaque. Cette gêlée & les œufs ſont de couleur de ſuye ou d'un brun rougeâtre, & tranſparens.

Dans quelques-uns j'ai vû ſortir du côté gauche, entre le col & le manteau, une eſpece d'oreillette triangulaire & charnue qui ſe montroit quelquefois au dehors; dans d'autres il ne ſe manifeſtoit rien de ſemblable. Peut-être l'analogie me fera-t-elle connoître un jour l'uſage de cette partie vûe dans un animal de même genre & plus grand que celui-ci.

Couleur. Ce petit animal eſt tout noir ou du moins d'un brun noir. Sa coquille qui eſt tranſparente & fauve lorſqu'elle eſt vuide, paroît noire quand il la remplit.

GENRE IV.

LE PIETIN. *Pedipes.* Pl. 1.

ON appellera, ſi l'on veut, avec moi du nom de Piétin un nouveau genre de coquillage marin, que j'ai trouvé en grande quantité autour de l'iſle de Gorée. Je le nomme ainſi à cauſe de la maniere ſinguliere dont il marche avec les deux talons dont ſon pied ſemble être formé, comme on le verra ci-après dans la deſcription de cette partie. Pour découvrir ce petit coquillage, il faut le chercher dans les cavités des rochers que l'on nomme mâchefer dans le pays. C'eſt là, & ſur-tout dans ceux qui ſont expoſés aux grands coups de mer, qu'il ſe tient caché.

Sa coquille n'eſt figurée nulle part (1): elle ſe rencontre dans peu de cabinets, & je ne l'ai vûe que dans ceux où je l'ai envoyée. Elle eſt fort dure & épaiſſe, comme la plûpart des coquilles marines. Sa forme repréſente un ovoïde arrondi dans ſon contour, obtus à ſa baſe, & pointu au ſommet. Elle n'a que trois lignes de longueur, & deux lignes un quart de largeur, c'eſt-à-dire, que ſa longueur excède ſa largeur à peine d'une moitié. La figure E la repréſente dans ſa grandeur naturelle, qui eſt groſſie de beaucoup dans les figures G S N. COQUILLE.

On y compte ſix tours de ſpirale qui deſcendent de droite à gauche, au contraire de celles du Bulin & du Coret; & je ſuis bien-aiſe d'avertir que tous les coquillages qui ſuivent celui-ci ont leurs ſpires tournées de même. Elles ſont peu renflées, & par conſéquent peu diſtinctes ou fort étroitement liées les unes aux autres. La premiere ſpire, celle où eſt l'ouverture, a une telle diſproportion avec les autres, qu'elle les efface toutes: celles-ci ſont à ſon égard, ce qu'eſt un mammelon pointu ſur un tetton bien rond. Spires.

Vingt-cinq ſillons aſſez légers, ſont diſtribués aſſez également ſur toute la ſurface extérieure de la premiere ſpire; ils la ſuivent dans ſa longueur, & par-là coupent la coquille tranſverſalement, mais dans une direction oblique. Ces vingt-cinq ſillons ſe réduiſent à huit dans la ſeconde ſpire, à trois dans

(1) Je ne ſçai ſi l'on pourroit y rapporter celli-ci de Liſter:
Cochlea compreſſa fuſca faſciata, brevior, ſinu longo ad roſtrum notabili. *Liſter. Hiſt. Conchyl. tab.* 577. *fig.* 32.

la troiſiéme, & diminuent ainſi inſenſiblement juſqu'à la pointe du ſommet où elles diſparoiſſent.

Ouverture. L'ouverture eſt des plus ſingulieres. On peut la regarder comme une ellipſe dont le contour eſt très-irrégulier. Son grand diametre eſt double du petit : il eſt parallele au grand diametre de la coquille, & un peu plus long que le ſommet. L'irrégularité qu'on obſerve dans ſon contour vient des dents qui en bouchent une bonne partie : on en diſtingue deux médiocres à ſa droite & autant à ſa gauche, vers le milieu de ſa longueur, & une cinquiéme infiniment plus groſſe que les autres : celle-ci eſt placée à l'extrêmité inférieure de l'ouverture, & s'éleve juſqu'au tiers de ſa longueur comme une languette qui la diviſe obliquement en deux parties inégales. Toutes ces dents ſont dans l'intérieur de l'ouverture : je parlerai de leur uſage ci-après.

La lèvre droite de l'ouverture eſt ſimple & fort tranchante : la gauche au contraire eſt arrondie, & recouverte d'une large bande, luiſante & d'un beau poli.

Couleur. Quelques-unes de ces coquilles ſont d'un fauve clair, & d'autres ſont d'un blanc ſale. La lèvre gauche de l'ouverture eſt communément aſſez blanche.

Animal. L'animal qui habite cette coquille eſt fort petit en comparaiſon d'elle.

Tête. Sa tête T forme un croiſſant qui a une fois plus de largeur que de longueur. Elle eſt arrondie à ſon extrêmité qui eſt échancrée.

Bouche. Au milieu de ſa longueur & en deſſous eſt placée la bouche B, dont l'ouverture eſt formée par deux lignes horizontales jointes par une ligne verticale. Sa ſituation lui donne la figure d'une H couchée ſur le côté.

Le jeu des lèvres qui forment cette bouche, ne conſiſte que dans un mouvement latéral qui les éloigne & les rapproche alternativement de la ligne verticale. Les dents ſont ſemblables à celles du Coret (1).

Cornes. Les cornes C. C. ſont aſſez épaiſſes & cylindriques, c'eſt-à-dire, égales en groſſeur depuis leur racine juſqu'à leur extrêmité. Elles ont moitié plus de longueur que la tête, du milieu de laquelle elles ſortent. Dans leur ſituation naturelle elles

(1) Voyez la page 9.

ſe portent verticalement en haut, au contraire de ce que l'on voit dans la plûpart des coquillages qui les portent ou en devant ou ſur les côtés.

Ses yeux ſont petits, ovales Y Y, une fois plus longs que larges, & placés entre les cornes & la tête, de maniere que leur grand diametre eſt parallele à ſa longueur. Yeux.

Le pied P. J. K. de cet animal eſt ce qu'il a de plus ſingulier. Sa forme eſt elliptique, arrondie aux extrêmités. Il a deux fois plus de longueur que de largeur, & il eſt preſqu'une fois plus court que la coquille. Mais ce qui le rend remarquable, c'eſt qu'il paroît compoſé de deux talons ſemblables P. K. poſés à chacune de ſes extrêmités. Ces talons laiſſent entr'eux un eſpace vuide & creuſé profondément J, qui donne à ce pied la forme d'un pié-bot, auquel on peut très-bien le comparer. Pied.

Quant à la maniere dont il fait agir ce pied, voici ce que j'ai obſervé pluſieurs fois. Lorſqu'il veut marcher, il s'affermit ſur le talon poſtérieur K, & porte le talon antérieur P en avant & auſſi loin que le peut permettre la partie creuſe J, qui eſt ſuſceptible d'un relâchement conſidérable : il rapproche enſuite le talon poſtérieur K de maniere qu'il touche l'antérieur P, & fait avancer tout ſon corps d'un eſpace égal à celui qui les tenoit ſéparés. Ce premier pas fait, il en recommence un ſecond, en prenant pour point d'appui le talon poſtérieur pendant que l'antérieur avance, & faiſant réciproquement ſervir celui-ci de point d'appui au talon poſtérieur pour le ramener à lui. On peut croire que ce mouvement exécuté avec une certaine vîteſſe doit accélerer conſidérablement ſa marche; auſſi y a-t-il peu de grands coquillages, que celui-ci, tout petit qu'il eſt, ne devance de beaucoup, quand il veut ſe donner la peine de marcher. C'eſt de la ſingularité de cette démarche que j'ai emprunté le nom de Piétin que je donne à ce coquillage.

On ne voit pas d'abord quel peut être l'uſage de la grande dent qui eſt en bas de l'ouverture de la coquille, & l'on ne s'imagineroit guères qu'elle ſert à tenir écartés les deux talons dont je viens de parler. Cependant c'eſt un fait qui devient hors de doute lorſqu'on obſerve l'animal entrer & ſortir pluſieurs fois de ſa coquille : alors on voit ſes deux talons ſe re-

tourner de côté, & paſſer l'un à droite & l'autre à gauche de la dent, qui étant prolongée juſques dans l'intérieur de la coquille, comme je m'en ſuis aſſuré en la coupant en deux, les tient toujours éloignés l'un de l'autre, à quelque profondeur qu'ils la pénétrent.

Manteau. Le manteau eſt une membrane épaiſſe qui ſe répand dans l'intérieur de la coquille, juſques aux bords de ſon ouverture, & laiſſe à droite un petit trou rond auquel répond l'anus.

Couleur. Le corps du Piétin eſt d'un blanc ſale; mais ſes yeux & ſes cornes tirent ſur le noir.

GENRE V.

LE LIMAÇON. *Cochlea.*

ON connoît parfaitement le Limaçon, & il y en a de tant d'eſpeces dans tous les jardins & dans les campagnes, qu'il n'eſt preſque perſonne qui n'en ait vû l'animal vivant. Il n'y en a qu'une eſpece au Sénégal; mais elle eſt beaucoup plus grande que toutes celles que nous connoiſſons en Europe, & elle ſurpaſſe plus d'une fois celle que nous appellons à Paris le Vigneron, en latin *Pomatia.* Je ne l'ai trouvée que dans un ſeul endroit, où elle étoit à la vérité fort commune, ſurtout pendant le mois de ſeptembre. C'étoit dans une prairie aſſez aride, éloignée d'une petite demi-lieue de la mer, derriere le village de Portudal, que les nègres appellent autrement *Sáli*, à neuf lieues environ dans le ſud de l'iſle de Gorée.

1. LE KAMBEUL. *Pl.* 1.

Buccinum exoticum variegatum lævius πυρίτωδης. *Colum. Aquat. pag.* 16 & 18.

Buccinum majus ſeptem ſpirarum ex rufo radiatum. *Liſter. hiſt. Conchyl. tab.* 9. *fig.* 4.

Buccinum idem minus radiatum. *Ejuſd. ibid. tab.* 10. *fig.* 5.

Buccinum radiatum, medio primo orbe leviter acuto. *Ejuſd. ibid. tab.* 11. *fig.* 6.

Cochlea ſtrictior, latis faſciis rufeſcentibus per longum ductis diſtincta, columellâ albâ. *Ejuſd. ibid. tab.* 578. *fig.* 33.

Cochlea oblonga, exotica, lævis. *Petiv. Gazoph. vol.* 1. *cat.* 145. *tab.* 44. *fig.* 7.

Buccin d'une fort belle couleur d'agathe bariolée de rouge & de couleur

fauve, avec une bouche fort évasée & toute unie. *Hist. Conch. p.* 270. *planc.* 13. *fig. E.*

Buccinum fluviatile majus, læve, labio interno repando, ex carneo, fulvo, albido, & purpurascente colore fasciatum, aliquando lineis intersectis punctatum, nebulatum, & marmoris instar lucidè & eleganter variegatum. *Gualt. Ind. pag. & tab. 6. fig. C.*

Buccinum fluviatile, idem minus, candidum, & in primâ & in secundâ spirâ lineâ subrubrâ circumdatum. *Ejusd. ibid. fig. D.*

Tuba phonurgica torosa : ex rufo radiata, Listeri. *Klein. tent. pag.* 34. *spec.* 1. *n.* 5.

Tuba phonurgica spiris planis : fasciata : perlonga, lata, ex rubro fasciata, columelle albâ, Listeri. *Ejusd. ibid. spec.* 2, *n.* 1. *e.*

COQUILLE. La coquille du Kambeul parvenu à son dernier période d'accroissement, a trois pouces & demi de longueur & un pouce & demi de largeur, c'est-à-dire, que sa longueur surpasse une fois, & même davantage, sa largeur. C'est une espece d'ovoïde obtus & arrondi à son extrêmité supérieure, & pointu au sommet. Elle est mince, légere, fragile, & composée de dix spires, lisses, unies, peu renflées, bien distinguées les unes des autres, & qui tournent en descendant de droite à gauche.

Spires.

Ouverture. Son ouverture G qui est à droite, forme une ellipse arrondie en haut, pointuë par en bas, & près de moitié plus courte que le sommet. La lèvre droite est mince, aiguë, tranchante sur les bords, & se replie un peu à son extrêmité supérieure sur la lèvre gauche qui est arrondie & fermée presqu'entierement par la seconde spire.

Périoste. Sa surface extérieure est recouverte d'un périoste membraneux & extrêmement mince, qui n'empêche pas de voir ses couleurs. Les jeunes sont d'un fond blanc ou agathe, marbré de plusieurs bandes longitudinales, ondées, d'un brun très-foncé, qui devient fauve dans les moyennes, & qui disparoît entierement dans les vieilles; celles-ci sont d'un blanc sale qui tire sur l'agathe vers le sommet.

Couleur.

Variétés. Je connois deux variétés de cette coquille; l'une une fois plus petite que l'autre, & beaucoup plus allongée proportionnellement à sa largeur : les bandes qui la colorent sont aussi moins serrées, mais plus foncées. La coquille que Lister a figurée à la planche 10, *fig.* 5, de son Histoire Conchyliologique, est une jeune de cette variété; celle qu'il a donnée à

la planche 9, *fig.* 4, en eſt une grande, ainſi que celles de la planche 6, *fig.* C & D. de Gualtieri.

L'autre variété eſt celle que j'ai décrite, & dont je me ſuis contenté de figurer une moyenne. La figure 7 de la planche 44 de Petiver, & la *fig.* 6 de la *pl.* 11 de Liſter, donnent une jeune coquille de cette variété; Columna, pag. 16; l'Hiſtoire de la Conchyoliologie, pl. 13, fig. E; & Liſter, *pl.* 578, *fig.* 33, en repréſentent une de moyenne grandeur.

Malgré les variétés auxquelles ſont ſujettes ces coquilles, tant dans leur grandeur que dans les proportions de leurs parties, elles n'ont toutes qu'un même nombre de ſpires, qui augmente avec l'âge depuis trois juſqu'à dix.

ANIMAL. Tête. La tête T de l'animal que renferme cette coquille, a la forme d'une demie ſphere, convexe en deſſus, applatie en deſſous, & arrondie à ſon extrêmité. Elle a une fois plus de largeur que de longueur, & ne paroît pas diſtinguée du col qui ſort d'une longueur égale à celle de la moitié de la coquille. Tous deux ſont ridés comme le reſte du corps, & relevés de petits grains ſemblables à autant de petites veruës, qui en rendent la ſurface rude & âpre au toucher.

Cornes. De l'extrêmité de la tête ſortent quatre cornes, dont deux plus grandes C. C. ſont placées en deſſus & ſur ſes côtés, & les deux autres plus petites D. D. ſont entre celles-ci fort proches de la bouche. Toutes ſont cylindriques, terminées par un bouton; & elles ont cela de particulier qu'elles ſont creuſes en dedans, & ſemblables à un tuyau dans lequel paſſe un nerf qui vient s'attacher à leur extrêmité. Ce nerf ſert à les replier au-dedans d'elles-mêmes comme dans un fourreau, & à les rentrer entierement dans la tête, au gré de l'animal: particularité que je n'ai encore remarquée que dans le genre du Limaçon. Les deux grandes cornes C. C. ſont environ deux fois plus longues que les petites D. D.

Yeux. Les yeux ſont deux petits points noirs peu ſaillans, placés au ſommet des deux grandes cornes en Y Y.

Bouche. La bouche B eſt marquée par un petit ſillon en forme d'Y grec, aſſez difficile à diſtinguer au milieu de la tête qu'elle fait paroître comme échancrée.

Mâchoires. Lorſqu'on preſſe la tête, ou que l'animal veut manger, on voit ſortir deux mâchoires, dont la ſupérieure J. i. repréſente

ſente un croiſſant ou un fer à cheval cartilagineux, élevé de cinq à ſix groſſes canelures qui débordent en bas & font l'office d'autant de dents.

La mâchoire inférieure ne conſiſte que dans le palais inférieur de la bouche, qui eſt tapiſſé d'une membrane coriace, mais extrêmement mince, blanche & tranſparente, ſur laquelle ſont diſtribuées longitudinalement ſur deux cens rangs environ vingt mille dents, ſemblables à autant de crochets courbés en arriere. Ces crochets ſont ſi petits qu'on a peine à les ſentir au toucher ; on ne les diſtingue parfaitement qu'au microſcope. On a figuré en *n.* cette membrane telle qu'elle ſe préſente ſur les bords de la bouche, quand l'animal ſe diſpoſe à manger ; & elle eſt développée à la lettre N. pour faire voir le nombre & la diſpoſition de ſes dents.

Manteau. Le manteau eſt une membrane charnue & épaiſſe M, attachée comme une eſpece de collier à la racine du col de l'animal. Elle tapiſſe les parois intérieures de ſa coquille, au bord deſquelles elle forme un bourrelet arrondi, qui ne ſort point au dehors. Elle eſt percée ſur la droite de l'animal d'un trou ordinairement rond A, qui donne paſſage à l'air & aux excrémens. Ceux-ci ſont cordés en petits tourillons.

Pied. Le pied P a la forme d'une ellipſe fort alongée, dont la longueur eſt triple de ſa largeur, & égale à la longueur de la coquille. Il eſt convexe & fort ridé en deſſus, applati en deſſous, pointu à ſon extrêmité poſtérieure, & obtus à l'extrêmité antérieure, qui cache ordinairement le deſſous de la tête en s'avançant juſques ſur la bouche.

Sexe. On ſçait que le Limaçon eſt hermaphrodite, & que chaque individu réunit en lui les deux ſexes. Il peut en faire uſage en même tems ; mais il ne peut ſe paſſer du concours d'un autre individu pour opérer la fécondation.

L'ouverture tant de la partie mâle que de la partie femelle, ne ſe trouve que difficilement : il faut la chercher entre les deux cornes qui ſont ſur la droite de l'animal.

Ceux que je trouvai en ſeptembre à Portudal ayant été gardés quelques jours, mirent bas pluſieurs œufs de trois lignes de long, ſur deux lignes & davantage de largeur. Ces œufs étoient couverts d'une croute aſſez dure & jaunâtre. On en voit un de grandeur naturelle à la lettre O.

Couleur. La couleur de l'animal eſt cendrée en deſſus, & blanchâtre en deſſous.

Obſervation. Cette eſpece de Limaçon eſt appellée par les nègres du nom de *Kambeul*, que je lui ai conſervé. Il y a apparence qu'elle paſſe l'hiver ou la ſaiſon ſéche dans un profond aſſoupiſſement, comme font les Limaçons de l'Europe : car j'en trouvai pluſieurs qui s'étoient à demi enterrés, dès le mois de ſeptembre, au pied des arbres & dans les brouſſailles les plus épaiſſes. Quelques-uns avoient même déja fermés très-exactement l'ouverture de leur coquille avec un couvercle de matiere blanchâtre & plâtreuſe, pour ſe garantir contre les longues ſéchereſſes qui devoient continuer depuis le mois d'octobre juſqu'à celui de juin de l'année ſuivante. Ce couvercle fermente, comme la coquille, avec l'eau-forte.

2. LE POUCHET. *Pl.* 1.

Je donne le nom de Pouchet à une ſeconde eſpece de Limaçon terreſtre, que j'ai trouvée abondamment ſur le ſommet des montagnes de l'iſle Ténérif, l'une des Canaries, à plus de cinq cens toiſes de hauteur.

Turbo variegatus. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 74. *fig.* 74.
Serpentulus ore labiato acutangulo, edentulo : ſerpentulus varius ; qui turbo variegatus ; Liſteri. *Klein. tent. p.* 9. *ſpec.* 1. *n.* 6. *tab.* 1. *fig.* 18.

Coquille. Sa coquille eſt médiocrement épaiſſe, & ſi applatie, que ſa largeur, qui eſt communément de neuf lignes, eſt double
Spires. de ſa longueur. Elle n'a que cinq ſpires peu renflées, mais bien diſtinguées, & coupées tranſverſalement par un grand nombre de canelures fort ſerrées & courbées en arc. Son ſommet eſt convexe & fort obtus.

Ouverture. L'ouverture eſt preſque ronde, une fois moindre que la largeur de la coquille, applatie comme elle, & tournée entierement ſur la face oppoſée au ſommet. La lèvre droite qui en environne les trois quarts, eſt fort large, tranchante, & repliée horizontalement au dehors. Lorſque le plis de cette lèvre eſt enlevé par accident, de deſſus le milieu de la coquille vers l'angle de la lèvre gauche, on découvre en cet endroit un ombilic très-profond qu'elle cachoit entierement à la vûe.

Sa couleur eſt olivâtre ou cendrée pendant que l'animal vit ; mais lorſqu'elle a reſté quelque tems à l'air après la mort de l'animal, elle rougit, & blanchit peu après. Couleur.

GENRE VI.

L'ORMIER. *Haliotis.*

1. L'ORMIER. *Pl. 2.*

Λεπὰς ἀγρία, ζαλάττιον οὖς quibuſdam. *Ariſtot. hiſt. Anim. lib. 4. cap. 4.*
Patella altera major. *Belon. Aquat. lib. 2. pag. 395.*
Auris marina. *Rondel. Piſc. pars 2ª. edit. lat. pag. 5.*
L'Oreille marine. *Rondel. Poiſſ. part. 2. édit. franç. pag. 3.*
Auris marina. *Boſſuet. Aquat. pars alt. pag. 6.*
Patella major Bellonii. *Geſn. Aquat. pag. 808.*
Auris marina ſeu Patella fera Rondeletii. *Ejuſd. pag. 807.*
—— *Aldrov. Exang. pag. 550 & 551. fig. 1. ad 9.*
Otion ſivè Auricula alia. *Ejuſd. pag. 551.*
Patellæ feræ ſivè Aures marinæ. *Jonſt. Exang. tab. 17. fig. 4 & 5.*
Auris marina, Bellonio Patella major. *Bon. recr. p. 91. claſſ. 1. n. 10 & 11.*
Auris marina quibuſdam. *Liſt. hiſt. Anim. pag. 167. tab. 3. fig. 16.*
Auris marina major, latior, plurimis foraminibus, eorumve veſtigiis ad 40 circiter conſpicua, claviculâ elatâ, ex Angliâ. *Ejuſd. hiſt. Conchyl. tab. 611. fig. 2.*
Auris marina minor, densè ſtriata, ex margine internâ ; ex Africâ. *Ejuſd. ibid. tab. 612. fig. 3.*
Auris marina aſpera, claviculâ latâ, compreſſâ, item limbo valdè lato inſignita. *Ejuſd. ibid. fig. 4.*
Auris marina ingens, profunda, ſulcata. *Ejuſd. ibid. tab. 613. fig. 5.*
Auris marina lævis, è flavo virideſcens, columellâ planâ, & paulatim cavatâ. *Ejuſd. ibid. tab. 614. fig. 6.*
Auris marina. *Rumph. Muſ. pag. 121. tab. 40. fig. G. H.*
Auris marina, Bellonio patella major. *Muſ. Kirk. pag. 436. n. 10 & 11.*
Auris marina ſtriata & rugoſa. *Lang. meth. pag. 55.*
Auris marina margaritifera, ſeptem foraminibus. *Hiſt. Conchyl. p. 242. planc. 7. fig. A.*
Oreille de mer, percée de trous, nacrée en dedans, ayant pluſieurs ſemences de perles dans ſon milieu, entr'autres une perle ronde & belle qui ſe diſtingue des autres. *Ejuſd. ibid. p. 245.*
Auris marina ſex foraminibus. *Ejuſd. ibid. pag. 242. fig. B.*
Oreille de mer plus petite de moitié, plus belle, & remarquable par la beauté de ſon orient, la rondeur & l'uni de ſes bords, & la belle marbrure verte & blanche de ſa robe ; elle eſt percée de ſix trous à l'ordinaire. *Ejuſd. ibid. pag. 245.*

Oreille bigarrée de taches rouges, ſur un fond blanc; ſes rides ſont très-ſaillantes, ainſi que ſon œil, avec des bords inégaux & déchiquetés. *Ejuſd. ibid. fig. D.*

Oreille qui n'eſt différente de la premiere marquée A, que parce qu'elle n'a point de perles, qu'elle n'a que ſix trous, & que ſon épiderme ôté, elle montre une robe bariolée de verd & de grandes taches brunes. *Ejuſd. ibid. fig. F.*

Auris marina leviter ſtriata, ex flavo viridiſcens rondeletii. *Gualt. Ind. pag. & tab. 69. fig. A.*

Auris marina maximâ profondè ſulcata, intùs & extrà argenteo cæruleo colore nitens Bonanni. *Ejuſd. ibid. fig. B.*

Auris marina leviter ſtriata, lucidè albidâ, pluſquàm ſexdecim foraminibus diſtincta. *Ejuſd. ibid. fig. C.*

Auris marina, ſtriis flexuoſis & ſulcatis, fuſca, intùs ex cæruleo argentea, Bonanni. *Ejuſd. ibid. fig. E. L. M.*

Haliotis ſtriata rugoſa. *Linn. Faun. Suec. pag. 379. n. 1326.*

Auris marina. *Ejuſd. Syſt. nat. ed. 6. pag. 74. n. 232.*

Auris lævis: latior; cretata; granulata; Rumphii. *Klein. tent. p. 19. ſpec. 1. n. 2. tab. 7. fig. 113.*

Auris ſtriata: tenuis; lata; leviter ſtriata; Rumphii. *Ejuſd. ibid. ſpec. 2. n. 1.*

Les François l'appellent, Ormier, Oreille marine, *ou* Oreille de mer.

Les Anglois, Mother of Pearl. *Lang.*

Les Allemands, Meer Chreen. *Lang.*

Les Malais, Telinga maloli *ou* Bia ſacatsjo. *Rumph.*

Les Amboinois, Hovileij. *Rumph.*

COQUILLE. La figure de la coquille de l'Ormier lui a fait donner le nom d'Oreille, parce qu'en effet elle repréſente aſſez bien l'oreille de l'homme. Si on la conſidere au dehors dans la ſituation naturelle de l'animal lorſqu'il marche, elle paroît comme un baſſin oval renverſé, c'eſt-à-dire, dont la convex té eſt tournée en deſſus. Alors on apperçoit vers ſon extrêmité

Spires. poſtérieure & un peu ſur la droite, trois tours de ſpirale aſſez élevés pour former en cet endroit une eſpece de mammelon à trois étages. On voit encore un rang de trous ronds, diſpoſés ſur une ligne courbe, parallele à la longueur de la coquille, & à une diſtance à peu près égale de ſon bord droit & du milieu de ſa largeur. Cette rangée de trous, qui ſont au nombre de ſept, ſe termine au milieu de ſa longueur; mais elle eſt continuée par un grand nombre de tubercules ou de mammelons qui ſuivent ſes bords & ne finiſſent qu'avec

le premier tour de ſpirale. Ces mammelons ſont comme les veſtiges des trous : j'en ai compté près de cinquante.

Le reſte de la ſurface extérieure de la coquille eſt coupé par un nombre infini de ſillons creuſés légerement & fort proches les uns des autres. Ils ont tous leur origine au ſommet, & vont en prenant la courbure d'un demi-cercle, ſe répandre ſur toutes les parties du bord droit de la coquille, où ils ſe perdent.

Quant à ſa ſurface intérieure, elle eſt d'une nacre du poli le plus beau & le plus luiſant. Les trois tours de ſpirale qui ſont en relief au dehors de la coquille, paroiſſent ici en creux. Le bord des trous n'eſt pas non plus tranchant en dedans comme il l'eſt au dehors.

Cette coquille eſt aſſez épaiſſe, & l'on en trouve de différentes grandeurs. Les plus grandes que j'aie vû avoient quatre pouces & davantage de longueur, deux pouces un quart de largeur, & environ un pouce de profondeur.

Ouverture. L'ouverture eſt ovale ou elliptique, à peu près de la forme & de la grandeur de la coquille. Sa lèvre droite eſt courbée en arc, mince dans les jeunes, épaiſſe dans les vieilles, & tranchante ſur les bords: la lèvre gauche au contraire eſt épaiſſe, repliée comme un large bourrelet au dedans de la coquille, & nacrée comme elle. Si l'on met cette coquille au nombre de celles qui ſont tournées en ſpirale, comme on ne peut s'en diſpenſer, ſon ouverture ſe trouvera placée à la droite de tout le corps des ſpires; & les ſpires elles-mêmes priſes du bord droit de l'ouverture, tourneront par derriere l'animal en deſcendant de ſa droite vers ſa gauche.

Couleur. Le fond de la couleur de la coquille eſt rouge de chair au dehors, quelquefois ſans mêlange, & ſouvent marbré de blanc. L'eſpace que les trous laiſſent entr'eux eſt rempli par une petite bande blanche qui va ſe perdre dans le bord voiſin. Au dedans elle eſt recouverte d'une nacre éclatante, dont la couleur paſſe alternativement du blanc au verd, & du verd au violet, ſuivant les différens aſpects ſous leſquels elle ſe préſente.

Variétés. On remarque une ſi grande variété dans la forme & la couleur de la coquille de l'Ormier, qu'il n'eſt pas étonnant que les Auteurs en ayent fait trois ou quatre eſpeces diffé-

rentes. Il y en a d'ovales alongées, & de courtes. Les jeunes ſont plus applaties & ont moins de trous & de ſillons que les vieilles. Dans celles-ci on compte ſept trous & cent cinquante ſillons; les jeunes, au contraire, n'ont que trois ou quatre trous & cinquante ou ſoixante ſillons. Ce n'eſt que dans les jeunes qu'on peut juger de leur couleur; car il eſt rare que les vieilles ne ſoient couvertes d'un limon gras & verdâtre, ou enveloppées d'une croute pierreuſe qui les défigure: il faut les en dépouiller pour découvrir leur couleur naturelle, qui eſt, comme je l'ai dit, un fond rouge marbré de blanc.

Il y a encore quelques différences dans l'intérieur des unes & des autres. Dans les vieilles la nacre forme des ondes aſſez inégales, qui vont aboutir au creux du ſommet ou de la volute; on y trouve auſſi fort ſouvent de petites perles: au lieu que ſa ſurface eſt égale & unie dans les jeunes.

Obſervation. Il n'eſt pas facile d'expliquer comment ſe forment les trous de la coquille de l'Ormier; mais on remarque très-bien qu'à meſure que la coquille s'agrandit, il ſe fait ſur ſes bords un nouveau trou, dont le commencement n'eſt d'abord qu'une échancrure. Cette échancrure augmente peu après, & devient un trou rond, qui eſt porté inſenſiblement vers le milieu de la coquille par les additions continuelles qui ſe font à ſes bords, & ſe ferme enſuite à ſon tour, comme ceux qui l'ont précédés.

ANIMAL. La tête T de l'Ormier eſt groſſe, cylindrique, d'une largeur égale à ſa longueur, applatie à ſon extrêmité, & comme tranchée obliquement en deſſous.

Tête.

Bouche. On y voit l'ouverture de la bouche B, ſemblable à un petit ſillon qui ſe trouve vertical lorſque la tête s'étend, & qui devient parallele à ſa longueur lorſqu'elle ſe courbe en deſſous.

Cornes. Quatre cornes de figure & de longueur différentes prennent naiſſance de l'origine de la tête. Les deux plus grandes C. C. ſont de figure conique, un peu applaties, quatre à cinq fois plus longues que larges, & un peu plus longues que la tête.

Les deux autres D. D. ſont une fois plus courtes, taillées en priſme à trois angles, dont la longueur eſt double de la largeur. Par leur ſituation elles ſe trouvent du côté extérieur des plus longues cornes C. C. à une fort petite diſtance d'elles. Elles ſont libres & dégagées de tous côtés, excepté à leur

baſe, où une membrane N. aſſez légere, fort ample, & comme déchirée ſur ſes bords, vient les joindre avec la tête.

Les yeux Y. Y. ne ſemblent être que deux petits points noirs. Ils ſont portés comme ceux du Limaçon, ſur le ſommet des cornes extérieures & priſmatiques D. D. Yeux.

Le manteau n'eſt pas une partie bien apparente dans cet animal. Ce n'eſt qu'une membrane aſſez mince M M, qui s'étend ſur toute la ſurface intérieure de la coquille, & paroît rarement hors de ſes bords. On ne la ſoupçonneroit pas en ne regardant que le dos de l'animal, ſi les deux extrêmités antérieures, celle de la droite & celle de la gauche qui ſe terminent en pointe vers l'origine du col, ne ſe montroient ſous la forme de deux languettes triangulaires, tantôt par le ſecond, tantôt par le troiſiéme trou le plus proche du bord de la coquille par où on les voit ſortir L. Manteau.

Je ne connois pas de coquillage dont le pied ſoit mieux orné que celui de l'Ormier. Il eſt extrêmement gros, comme dans la plûpart de ceux dont la coquille eſt fort évaſée; & il déborde conſidérablement la ſienne quand il marche. Vû en deſſous P. il repréſente une ellipſe dont l'extrêmité antérieure ou la plus proche de la tête, eſt coupée au milieu de ſa largeur par une crenelure triangulaire aſſez profonde. En deſſus il eſt convexe, & orné, à quelques lignes de ſes bords, de deux franges, ou, pour mieux dire, de deux fraiſes F. G. qui en font le tour. Ces deux fraiſes ſont bien diſtinguées l'une de l'autre dans leur partie poſtérieure & ſur les côtés, juſqu'à la racine de la tête, où elles ſe réuniſſent en une membrane N. déchirée & frangée ſur les bords, qui la recouvre ordinairement comme avec les yeux & les cornes, de maniere qu'il eſt rare qu'elle paroiſſe auſſi clairement que j'ai été obligé de la repréſenter dans la figure, pour mettre au jour ces différentes parties dont la ſingularité méritoit quelques détails. Pied.

Chaque fraiſe eſt formée d'une membrane aſſez épaiſſe, qui prend naiſſance de la ſubſtance même du pied. Ses bords ſont découpés profondément d'environ quarante canelures figurées en croiſſant. Du fond de chaque croiſſant il ſort un filet ſemblable à une ſoye très-déliée, qui a le double de leur longueur. Leurs cornes ſont auſſi terminées par un filet; mais il eſt rameux & ſubdiviſé en pluſieurs branches. La diſpoſition

de ces deux fraiſes en falbalas, & la quantité prodigieuſe de filets dont elles ſont bordées, font un très-bel effet & ſont une riche parure ſur le pied de cette eſpece d'Ormier.

Couleur. Il y a peu de coquillages dont l'animal ſoit auſſi varié pour la couleur. Sa tête eſt d'un cendré-noir, traverſé par un grand nombre de petites raies blanches. Les colomnes ou les priſmes qui portent les yeux, & la membrane ou la coëffe qui recouvre la tête, ſont d'un verd-pâle. Le blanc fait la couleur du dos de l'animal, & du deſſous de ſon pied. Son manteau eſt auſſi blanc, avec un bordé de verd. La partie ſupérieure du pied & ſes deux franges en falbalas, ſont bigarrées de taches blanches, mêlées avec de petites raies noirâtres.

Obſervation. Tous les rochers de la côte du Sénégal nourriſſent une quantité prodigieuſe de ce coquillage. Je l'ai comparé à ceux qui naiſſent ſur les côtes de la France, & je n'ai trouvé aucune différence ni dans les coquilles, ni dans l'animal qu'elles renferment. Le goût eſt auſſi le même, & les nègres qui habitent les bords de la mer, le mangent comme font les françois de nos côtes. Voilà des coquillages ſemblables qui habitent des climats bien différens pour la température. Je les ai obſervés aux iſles Canaries & aux Aſores : on les a vûs dans la Suède : ils ſe trouvent donc ſur toutes les côtes depuis la ligne juſqu'au ſoixante-neuviéme degré de latitude, & peut-être au-delà. Cela ne doit-il pas faire ſoupçonner qu'il regne une température à peu près égale dans les mers les plus oppoſées? Cette température pourroit peut-être ſe trouver à une certaine profondeur qu'il ſeroit à propos que ceux qui habitent les côtes vouluſſent ſe donner la peine d'obſerver.

2. LE SIGARET. *Pl.* 2.

La coquille que j'ai fait repréſenter à la figure 2. appartient vraiſemblablement à un animal bien différent de celui de l'Ormier : mais comme je ne l'ai point vû, je ne puis rien en dire. Je rapproche ſeulement ſa coquille de la ſienne, comme ont fait pluſieurs Auteurs modernes ; & je les ſuis d'autant plus volontiers, que je n'en ai obſervé aucune à laquelle elle reſſemble davantage, quoiqu'elle en differe encore à bien des égards.

Cochlea

Cochlea depreſſa, ore admodum expanſo, leviter ſtriata. *Liſt. hiſt. Conch. tab.* 570. *fig.* 21.
Patella octava. *Rumph. Muſ. pag.* 123. *tab.* 40. *fig. R.*
—— *Muſ. Kirk. pag.* 475. *num.* 404.
Auris Bahamica non perforata. *Petiv. Gazoph. vol.* 1. *cat.* 587. *tab.* 12. *fig.* 4.
Oreille de mer qui n'a point de trous & qui n'eſt point nacrée, avec une volute en dedans détachée de ſon bord. *Hiſt. Conchyl. pag.* 242. *pl.* 7. *fig. C.*
Auris marina foraminibus carens, ſpirâ internâ admodùm à circuitu diſtinctâ, & nullo modo intùs ſplendida. *Ejuſd. ibid.*
Auris marina magis depreſſa, ore magis expanſo, minutiſſimè ſtriata, ſed nullis foraminibus diſtincta, candidiſſima. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 69. *litt. F.*
Catinus lactis. *Klein. Tent. pag.* 19. *tab.* 7. *fig.* 114.
Cidaris ore admodum expanſo; depreſſa; leviter ſtriata Liſteri. *Ejuſd. pag.* 21. *ſpec.* 1.

Coquille. Sa coquille n'eſt ni nacrée ni percée comme celle de l'Ormier; mais ſon ouverture eſt preſqu'auſſi évaſée, quoique moins allongée. Sa lèvre gauche a un bord beaucoup plus large & moins épais, & l'on apperçoit quelquefois à ſon origine un petit ombilic.

Ouverture.

Spires. Elle eſt formée de quatre tours de ſpirale mieux marqués. Ces ſpires ſont entourées d'un grand nombre de canelures très-fines & fort ſerrées, que d'autres canelures preſqu'inſenſibles coupent à angles droits.

Couleur. Sa couleur eſt quelquefois blanche, & quelquefois fauve tant en dehors qu'en dedans. Lorſqu'elle eſt fauve, elle eſt traverſée par cinq ou ſix bandes moins foncées.

J'ai trouvé cette eſpece aſſez fréquemment dans les ſables de l'embouchure du Niger.

GENRE VII.

LE LEPAS. *Lepas.*

LEpas, en grec, ſignifie une Ecaille. Ariſtote & les Grecs de ſon tems ont donné ce nom au coquillage dont il eſt queſtion, autant à cauſe de ſa forme, que parce que les rochers ſur leſquels il s'attache en grande quantité, paroiſſent écailleux ou couverts d'écailles. Ce nom eſt aujourd'hui ſi en uſage

en France, que je ne crois pas qu'on veuille lui ſubſtituer celui de *Patella*. Ce ſynonyme inconnu dans l'ancienne latinité, & imaginé par les traducteurs modernes d'Ariſtote, ne répond aucunement au terme de Lépas. Il préſente même une idée qui ne lui convient point; car *Patella* traduit en françois, ſignifie un petit plat: or il y a peu de Lépas dont la coquille ait cette figure: la plûpart s'en éloignent même aſſez, les unes étant percées, les autres écailleuſes, ou faites en bateau, &c.; & il n'eſt pas naturel à un plat d'être percé, d'être écailleux ou chambré comme un bateau. Ces raiſons, indépendamment de l'autorité d'Ariſtote, ſont je crois ſuffiſantes pour juſtifier le choix que j'ai fait du nom donné par cet auteur, le plus ancien que nous connoiſſions parmi les naturaliſtes.

Le genre du Lépas renferme des animaux ſi bizarres & ſi peu conſtans, tant dans leur figure que dans leur coquille, que l'on ne pourroit jamais le fixer, ſi l'on n'avoit égard à l'enſemble de leurs rapports; & ſi je le rapproche de l'Ormier, c'eſt moins parce qu'il lui reſſemble à certains égards, que parce qu'il n'y a point de coquillage avec lequel il convienne davantage. L'animal du Lépas a tantôt deux yeux & deux cornes, & tantôt il en manque; tantôt ſes yeux ſont placés au côté intérieur des cornes, tantôt ils ſe trouvent par derriere elles. Sa coquille eſt ſouvent entiere, ſouvent percée, chambrée ou écailleuſe.

Ces quatre différences tirées de la forme des coquilles, me ſerviront pour diviſer ce genre en quatre ſections qui renfermeront,

La premiere, les Lépas à coquille ſimple & entiere, tels que ſont les eſpeces 1, 2, 3, 4 & 5.

La ſeconde, les Lépas à coquille percée en deſſus, tels que les eſpeces 6 & 7.

La troiſiéme, les Lépas à coquille chambrée, comme les eſpeces 8, 9 & 10.

La quatriéme, les Lépas à coquille écailleuſe ou formée de pluſieurs écailles, comme l'eſpece 11.

10. *LÉPAS A COQUILLE SIMPLE ET ENTIERE.*

1. LE LIBOT. *Pl. 2.*

Lepas ſivè Patella quarta. *Aldrov. Exang. pag.* 545 & 546.
Patella Aldrovandi. *Jonſt. Exang. tab.* 16.
Patella alba, paucis & valdè eminentibus ſtriis ſtellata Barbadenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 532. *fig.* 11.
Patella ſubfuſca, exiguis tuberculis ſecundùm ſtrias exaſperata. *Ejuſd. ibid. tab.* 536. *fig.* 15.
Patella nigra, magna, tenuiter admodùm ſtriata, Africana. *Ejuſd. ibid. tab.* 537. *fig.* 16.
Patella miniata, oblonga, densè ſtriata. *Ejuſd. ibid. tab.* 538. *fig.* 21.
Patella nigra, magna, tenuiter admodùm ſtriata. *Muſ. Kirk. p.* 437. *n.* 25.
Patella capenſis, verruculis radiata. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 417. *tab.* 85. *fig.* 11.
Patella major, tenuis, compreſſa, ſtriata, cinerea maculis crebris è rubro fuſcis variegata, vertice albo. *Sloan. Jam. v.* 2. *tab.* 240. *fig.* 16 & 17.
Patella limbo integro, vertice acuto, margine inæquali, ſtriis radiata, cinerea; lineâ citrinâ circumdata, intùs candida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 8. *litt. J.*
Patella integra, ſtriata: papillaris, ſeu Patella ſubfuſca, exiguis tuberculis ſecundùm ſtrias rugoſas aſpera; Liſteri. *Klein. Tent. pag.* 115. *ſpec.* 1. *num.* 13.
Patella integra, ſtriata: nigra, magna, tenuiter admodùm & rugosè ſtriata, vertice acuto integro, Liſteri. *Ejuſd. ibid. n.* 14.
Patella integra, ſtriata: oblonga, miniata, irregulariter & rugosè ſtriata. *Ejuſd. ibid. n.* 18.

La coquille du Libot repréſente une eſpece de baſſin à peu près conique, dont la cavité, dans la ſituation naturelle à l'animal, eſt tournée en bas vers la terre. COQUILLE.

Les bords de cette cavité peuvent être regardés comme la ſection ou la baſe de ce cône, dont le contour eſt une ellipſe beaucoup moins ouverte du côté où eſt la tête de l'animal que de celui qui lui eſt oppoſé. Cette ellipſe détermine la figure & la grandeur de l'ouverture, qui eſt égale à la baſe de la coquille: elle a environ un tiers plus de longueur que de largeur. Ouverture.

Le ſommet du cône n'eſt pas exactement placé dans ſon milieu, mais à peu près au tiers de ſa longueur en approchant de la tête de l'animal. Il eſt arrondi, & ſe trouve dans la Sommet.

partie la plus élevée de la coquille, dont la hauteur varie ſelon les différens âges: dans les plus grandes, cette hauteur eſt communément une fois moindre que leur longueur.

La ſurface extérieure de la coquille eſt ornée de diverſes canelures qui partent du ſommet, & vont ſe rendre aux bords qui ſont aſſez inégalement dentelés. J'ai compté cent de ces canelures, dont cinquante ſont alternativement moins ſaillantes: on voit encore quelquefois ſur les côtés de celles-ci deux autres canelures ſemblables à deux petits filets peu ſenſibles.

Couleur. La ſurface intérieure eſt unie, luiſante, & d'une nacre de couleur bleue tirant ſur le noir. Le cendré noir eſt la couleur qui s'étend ſur le reſte de la coquille.

Variétés. On remarque une ſi grande variété dans les différentes coquilles de cette premiere eſpece de Lépas, qu'il eſt rare d'en rencontrer deux pareilles; & l'on ſeroit tenté d'en faire autant d'eſpeces diſtinguées, ſi l'animal qu'elles renferment n'étoit parfaitement ſemblable dans toutes. Elles différent par la couleur, par la forme, par les canelures & par les dents du contour. Les unes ſont blanches, les autres ſont griſes, d'autres ſont cendrées ou noirâtres: dans quelques-unes on voit quelques canelures fauves ou rougeâtres: dans d'autres il n'y a que le ſommet de blanc; c'eſt l'ordinaire des vieilles coquilles que le frottement a uſées dans cet endroit. La forme conoïde des unes eſt extrêmement applatie; elle eſt au contraire aſſez relevée dans d'autres. Les canelures ſont beaucoup plus marquées dans les premieres, & ordinairement en plus petit nombre: il y a telles coquilles qui n'en ont que cinquante, la plûpart hériſſées de petites pointes; j'en ai vû qui n'en avoient que vingt-cinq. Les mêmes ont auſſi les dents du contour plus grandes, & l'on en trouve pluſieurs dans leſquelles elles ſont aſſez profondes pour leur donner la forme d'une étoile tantôt à cinq, tantôt à ſept rayons: celles qui ont cette ſingularité ſont appellées *Aſtrolepas*.

Après avoir obſervé un grand nombre de ces coquilles, j'ai reconnu que ces variétés provenoient non-ſeulement de leur âge, mais encore de la différence des lieux où elles ſe trouvoient. J'ai remarqué qu'en général les jeunes étoient plus applaties & moins épaiſſes, qu'elles avoient beaucoup

moins de canelures, que ces canelures étoient âpres & rudes au toucher, que leurs bords étoient dentelés ou crenelés plus profondément, & que ſouvent ces dentelures devoient leur naiſſance aux irrégularités des rochers ſur leſquels l'animal avoit long-tems reſté attaché. Dans les vieilles au contraire, comme dans celle que j'ai décrite, les coquilles ſont plus élevées & plus épaiſſes, les canelures ſont aſſez liſſes & plus nombreuſes, & leurs bords ne laiſſent voir aucune de ces canelures que le frottement avec le tems ont effacées. Mais dans toutes ces coquilles, ſoit jeunes, ſoit vieilles, j'ai reconnu un caractere aſſez conſtant; c'eſt dans le ſommet, qui eſt toujours aſſez obtus, & placé à peu près au tiers de leur longueur du côté de la tête de l'animal.

ANIMAL. Quoique l'animal ne ſorte pas autant hors de la coquille qu'il paroît dans la figure, j'ai crû devoir le préſenter de cette façon, afin de mettre en vûe les parties les plus remarquables.

Tête. Sa tête T eſt cylindrique, de moitié moins large que longue, & tronquée obliquement en deſſous à ſon extrêmité.

Bouche. C'eſt là que ſe trouve la bouche B, qui, lorſqu'elle eſt fermée, imite aſſez bien par le plis de ſes lèvres la figure d'un T, dont la tête ſeroit formée par une ligne courbe. Lorſque ces lèvres viennent à s'écarter, l'ouverture de la bouche paroît comme un trou oval, au fond duquel on voit le jeu des mâchoires & des dents. J'ai fait repréſenter toutes ces parties ſéparément & un peu plus grandes que le naturel, ſur le coin de la planche. La lettre O montre la bouche ouverte & vûe en face avec les deux mâchoires; on voit ces deux mâchoires de côté à la lettre J, & les lettres R. L. les font voir détachées l'une de l'autre.

Mâchoires. La mâchoire ſupérieure R. eſt un oſſelet triangulaire, de la nature de la corne, noir & pointu à ſon extrêmité qui pend en bas. Cet oſſelet eſt fixé au palais ſupérieur de la bouche, de maniere qu'on ne lui apperçoit aucun mouvement.

La mâchoire inférieure, au contraire, eſt une eſpece de trompe ou de tuyau cylindrique L. dont le bout eſt armé d'une plaque cartilagineuſe fort ſouple, & toute hériſſée de petites dents diſpoſées ſur une dixaine de rangs, & recourbées en arriere comme celles du Kambeul. Le microſcope m'en a fait découvrir plus de deux cens. On voit cette mâchoire en face

en *v*. étendue de côté en L d. & se rencontrant avec la mâchoire supérieure en J.

Cornes. Des côtés de la tête & de son origine partent deux cornes coniques C. C. qui lorsqu'elles sont bien étendues, la surpassent de moitié. Elles sortent rarement hors de la coquille.

Yeux. A la racine des cornes on distingue deux yeux Y. Y. placés sur leur côté extérieur. Ils paroissent comme deux petits points noirs, qui ne saillent point au dehors, & qui sont recouverts de la peau qui enveloppe les cornes.

Manteau. Après la tête & les parties que je viens de décrire, celle qui se fait le plus remarquer dans cet animal, c'est le manteau qui déborde la coquille tout autour. Il est armé de trois rangs de filets F. F. charnus, en forme de soyes, mais un peu applatis: ceux qui sont placés sur le bord sont un peu plus longs que les autres. J'en ai compté près de deux cens sur chaque rang, de sorte que le total monte à six cens ou environ. Leur nombre & leur disposition font une frange fort agréable & d'une grande délicatesse.

A deux ou trois lignes au-dessus de cette frange, on apperçoit encore, sur le même manteau, une espece de couronne ou de cordon qui règne tout autour G. G. Cette couronne est formée par un rang de petites languettes quarrées, applaties, & inégalement dentelées sur leurs bords: elle ne sort presque jamais de dessous la coquille, & ressemble à une légere dentelle.

Pied. Le pied est encore une des parties extérieures du Lépas. Il n'est jamais exposé à la vûe pendant que l'animal marche ou qu'il est appliqué aux rochers; mais lorsqu'on le détache, il paroît comme un gros plastron P. coupé en dessous en un oval, qui couvre presque tout le corps, & dont le grand diametre surpasse presqu'une fois le petit diametre. Comme il est susceptible de contraction & de dilatation en tout sens, sa surface est assez inégale & creusée d'un grand nombre de sillons dont la situation & la forme varient comme ses mouvemens. Lorsqu'il est bien tendu, on y remarque facilement certains points qui tantôt s'élevent comme de petits globules, tantôt s'abaissent ou se creusent en demi-sphere pour former autant de ventouses ou de suçoirs qui servent à le fixer. Ses bords sont tranchans, légerement ondés, & creusés en dessus par un petit sillon qui en fait le tour.

C'eſt par le moyen de ce pied que l'animal marche en ſe traînant, & gliſſant, pour ainſi dire, d'un lieu à un autre. Son mouvement progreſſif eſt extrêmement lent, & il change rarement de place. Lorſqu'il eſt fixé dans un endroit, tout ſon mouvement ſe réduit à élever ſa coquille à deux ou trois lignes de diſtance de la pierre à laquelle ſon pied eſt appliqué, & il la rabaiſſe avec une grande vîteſſe auſſi-tôt que quelque corps étranger vient à le toucher. Dans cet état il tient extrêmement à la pierre, non-ſeulement par la viſcoſité de ſon pied, mais encore par le nombre infini de ventouſes dont il eſt couvert, de maniere qu'il faut employer une grande force pour l'en détacher.

Cœur.

Lorſqu'on releve le manteau de cet animal on apperçoit le cœur, dont les battemens ſont très-ſenſibles. Il ſe trouve ſur la gauche, fort proche du col, dans le ſinus que fait le manteau à ſa jonction avec le deſſus du pied.

Anus.

On découvre encore par le même artifice, du côté droit, deux ouvertures rondes ou deux conduits en forme de tuyaux, dont le plus grand & le moins élevé eſt l'anus. L'autre qui eſt placé un peu plus haut & en devant, laiſſe ſortir les parties de la génération. La partie mâle, dans ceux où j'ai eu occaſion de la voir, étoit d'un rouge pâle. Dans le ſinus du manteau avec la partie ſupérieure du pied, on voit encore à l'œil nud douze petits trous ſemblables à autant de points diſpoſés tout autour du corps à des diſtances à peu près égales. S'il y avoit quelqu'analogie entre les inſectes & les coquillages, on pourroit dire que ces douze points ſont autant de ſtigmates qui ſervent au Lépas pour la reſpiration : mais c'eſt ce que l'obſervation ne m'a pas encore appris, & qui ne paroît pas vraiſemblable, ce coquillage étant pourvu comme les autres, d'une ouverture pratiquée dans le manteau, ouverture qui ſert en même tems de paſſage à la reſpiration & aux excrémens.

Parties de la génération.

Couleur.

La couleur de cet animal n'eſt pas bien conſtante. Elle eſt blanc ſale dans quelques-uns, les jeunes ſur-tout. Les vieux n'ont cette couleur que vers le deſſous du pied, du reſte ils ſont d'un bleu qui tire ſur le noir. Les moyens ſont d'un gris cendré.

Ce coquillage eſt fort commun ſur les rochers du cap Verd, de l'iſle de Gorée, & de celles de la Magdelaine. Les

naturels du pays le mangent. Les plus grands que j'y ai observés avoient près de quatre pouces de longueur à leur coquille, sur trois de largeur : j'en conserve une semblable dans mon cabinet.

2. LE LIRI. *Pl.* 2.

On trouve dans les mêmes lieux, mais plus rarement, une seconde espece de Lépas, qui n'a été figurée nulle part que je sçache.

Coquille. Sa coquille est de même forme que la précédente, mais d'une nature en quelque sorte différente : car au lieu d'être, comme elle, d'une matiere pierreuse, elle n'est guères plus que cartilagineuse, mais sans aucune flexibilité. Elle est extrêmement mince, transparente, & recouverte d'un périoste membraneux, au-dessous duquel on n'apperçoit aucune apparence de canelures. Ses bords sont entiers. Elle n'a que quatre lignes de longueur sur trois de largeur.

Périoste.

Sommet. Son sommet est placé, comme dans la premiere espece, vers le tiers de sa longueur, mais dans un sens contraire, c'est-à-dire, proche de la queue ou de la partie postérieure de l'animal. Ce sommet fait une espece de crochet recourbé en arriere.

Couleur. Cette coquille emprunte sa couleur de rouille du périoste qui l'enveloppe.

Animal. Sa tête & ses cornes sont plus longues que dans la premiere espece.

Tête.

Pied. Son pied est aussi fort long & déborde tant soit peu le derriere de la coquille lorsque l'animal marche.

Manteau. On ne voit aucun cordon autour de son manteau, mais seulement un rang de trente filets fourchus qui en composent la frange.

Couleur. Tout son corps est d'un jaune sale : du reste il ressemble assez au précédent.

3. LE SORON. *Pl.* 2.

Patella alba, compressa, lævis. *List. hist. Conchyl. tab.* 545. *fig.* 37.
Calyptra quæ Patella alba compressa lævis; Listeri. *Klein. Tent. pag.* 118. *spec.* 5. *tab.* 8. *fig.* 8.

Coquille. La coquille du Soron est fort épaisse, & moins allongée que les précédentes : celle que j'ai observé n'a guères que quatre

quatre lignes de diametre. Sa baſe ou la ſection du cône dont elle a la figure, eſt ronde ou formée par une ligne circulaire. Sa ſurface intérieure & extérieure ſont très-polies, ce qui leur donne un œil luiſant: celle-ci eſt creuſée de ſept à huit ſillons circulaires, qui ont pour centre le ſommet dont ils ſont aſſez éloignés.

Le ſommet eſt émouſſé, arrondi, & placé fort proche du bord poſtérieur de la coquille: il eſt une fois moins élevé qu'elle n'eſt large. Sommet.

Sa couleur eſt d'un blanc de neige. Couleur.

La tête de l'animal eſt fort courte & conſidérablement applatie: elle a un peu plus de largeur que de longueur, & une légere membrane à ſon extrêmité que les cornes atteignent à peine. ANIMAL. Tête.

Les yeux ſont placés ſur la partie poſtérieure des cornes, dont la tranſparence qui les laiſſe voir par devant, les fait paroître comme placés ſur leur côté intérieur, de maniere qu'on s'y tromperoit facilement ſi on ne les regardoit de pluſieurs ſens différens. Yeux.

Son pied eſt aſſez exactement rond, je veux dire qu'il a autant de largeur que de longueur. Pied.

Le manteau qui recouvre tout ſon corps, eſt ſi court qu'on en voit à peine les bords. Au lieu d'une frange de filets ils montrent une rangée de petits points élevés, qu'on ne diſtingue facilement qu'avec le ſecours du verre lenticulaire. Manteau.

Sa couleur eſt d'un blanc ſale. Couleur.

Ce coquillage eſt extrêmement rare ſur la côte du Sénégal.

4. LE GADIN. *Pl.* 2.

Patella limbo integro, ſtriis majoribus & faſciis alternatim & gradatim ſignata, conica, ſubviridi colore depicta. *Gualt. Ind. pag. & tab. 9. litt. C?*

Toute la différence que j'ai obſervée entre cette quatriéme eſpece & celle que je viens de décrire, conſiſte dans la forme de la coquille, qui eſt auſſi fort épaiſſe, mais plus régulierement conique. COQUILLE.

Son ſommet eſt plus relevé, & placé très-exactement, du moins dans le plus grand nombre, au centre d'où partent Sommet.

environ cent rayons à peu près égaux. Ces rayons ſont ſemblables à de petites côtes peu élevées & arrondies, qui vont aboutir aux bords de la coquille, dont le contour eſt circulaire indépendamment des enfoncemens & autres irrégularités auxquelles ils ſont ſujets.

Couleur. Cette coquille, fraîchement tirée de la mer, eſt terreuſe & comme rouillée; mais lorſqu'on l'a un peu lavée elle devient extrêmement blanche.

J'ai trouvé ſur les rochers de l'iſle de Gorée & du cap Manuel une grande quantité de ce coquillage, dont les plus grands avoient dix lignes de diametre & moitié moins de profondeur du ſommet à la baſe. Ils étoient fort abondans ſur-tout depuis le mois de janvier juſqu'au mois de mai.

5. LE MOURET. *Pl.* 2.

Patella nigricans minor, capillaceis ſtriis inſignita; Africana. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 537. *fig.* 17.

Patella ſtriis nigris donata, ipſo vertice albo, nigrâque fere lineâ cincto. *Ejuſd. ibid. tab.* 539. *fig.* 22.

Patella integra ſtriata: minor capillaceis ſtriis pectinata, ex Africâ; Liſteri. *Klein. Tent. pag.* 115. *ſpec.* 1. *n.* 15. *tab.* 8. *fig.* 1.

Coquille. Ouverture. L'ouverture de la coquille du Mouret eſt elliptique, comme dans la premiere eſpece. Ses bords ſont entiers. Elle a environ un pouce de longueur: ſa largeur eſt un tiers moindre, & un peu plus grande que ſa profondeur.

Sommet. Le ſommet eſt élevé & placé vers ſon centre, en s'approchant cependant un peu de ſa partie poſtérieure. Deux cens canelures extrêmement fines & fort ſerrées partent de ce ſommet, & ſe répandent comme autant de rayons ſur toute la ſurface extérieure de la coquille.

Couleur. Sa couleur eſt ordinairement griſe au dehors, ou cendrée tirant un peu ſur le verd. Lorſqu'elle a été roulée ſur le rivage ſon ſommet devient blanchâtre, & ſes canelures ſont brunes, ſur un fond quelquefois blanchâtre & quelquefois vineux, ſouvent coupé par trois ou quatre bandes brunes, circulaires & concentriques au ſommet. Au dedans elle eſt d'un poli très-brillant, brune ſur ſes bords, & blanchâtre dans le fond.

Animal. Je ne connois point d'eſpece de Lépas dont la figure du

corps s'éloigne davantage de ſes congénères que ne fait celle-ci. Ses yeux & ſes cornes ſont ſi petits, que l'on peut dire qu'elle n'a ni les uns ni les autres. Cornes.

Sa tête eſt faite en demi-lune, & coupée vers le milieu par une large crénelure qui ſemble la diviſer en deux parties égales. Tête.

Le cordon que j'ai remarqué ſur le manteau de la premiere eſpece, manque dans celle-ci; & ſes bords au lieu d'être frangés, ſont légerement crénelés. Dans le ſinus qu'il fait avec le deſſus du pied, on ne trouve point les douze ſtigmates dont j'ai parlé; on voit ſeulement ſur la droite une petite membrane quarrée qui eſt dans une agitation continuelle: c'eſt le tuyau de la reſpiration. Manteau.

Son pied n'a point non plus ce ſillon circulaire de la premiere eſpece. Pied.

Le fond de la couleur de tout ſon corps eſt un gris-cendré, ſur lequel ſont répandues un grand nombre de petites taches d'un aſſez beau jaune. Couleur.

Cette eſpece eſt fort commune ſur les rochers de l'iſle de Gorée.

2°. *LÉPAS A COQUILLE PERCÉE EN DESSUS.*

6. LE DASAN. *Pl.* 2.

Lepas Agria, ſivè Patella Sylveſtris. *Colum. Aquat. pag.* 11 & 12.
Patella Cypria dicta. *Bonan. recr. pag.* 90. *claſſ.* 1. *n.* 3.
Patella leviter ſtriata, intùs viridis, extrà ex fuſco rufeſcens; Africana. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 528. *fig.* 4. & 529.
Patella Cypria dicta. *Muſ. Kirk. pag.* 435. *n.* 3.
Patella capenſis, compreſſa, orificiò magno. *Pet. Gazoph. vol.* 1. *cat.* 484. *tab.* 3. *fig.* 11.
Patella capenſis foraminoſa. *Ejuſd. vol.* 2. *cat.* 416. *tab.* 85. *fig.* 8.
Lepas oblonga, vertice perforato. *Tourneſ. Voyag. vol.* 1. *pag.* 249.
Lépas tout uni, quoique rayé de lignes brunes; il eſt percé dans ſon ſommet. *Hiſt. Conchyl. pag.* 240. *pl.* 6. *fig. C.*
Patella vertifice perforato, oblonga, ſtriata, nonnullis aliis lineis in girum gradatim diſpoſitis circumdata, baſi intùs dentata, ſubalbida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 9. *litt. N.*
Patella vertice perforato, ſtriata, aliquando rugoſa, vel ex plumbeo vel ſubnigro radiata, unâ lineâ aliquando duabus circumdata. *Ejuſd. ibid. litt. P. Q. R. S. T.*

Patella integra, ſtriata : Cypria, ſtriis craſſis, ſtrigibus profundis, baſi elliptica; extùs lutea, intùs alba; Bonanni. *Klein. Tent. pag.* 114. *ſpec.* 1. *n.* 2.

Coquille. Il y a peu d'eſpéces plus communes que celle-ci, ſur-tout vers la partie méridionale de l'iſle de Gorée.

Sa cõquille eſt conique à baſe elliptique. Elle a environ un tiers de pouce de longueur, un quart moins de largeur, & une fois moins de profondeur. Elle eſt fort épaiſſe, & percée au

Sommet. ſommet d'un trou elliptique qui a à peu près la cinquiéme partie de ſa longueur. Ce trou ne ſe trouve pas tout-à-fait à ſon milieu, mais un peu plus proche de la tête. Ses deux extrêmités ſont arrondies & un peu plus larges que ſon milieu, ce qui lui donne aſſez l'air d'un trou de ſerrure.

A l'extérieur elle eſt preſque toujours recouverte d'une croute marneuſe, blanchâtre, au-deſſous de laquelle on voit cinquante canelures aſſez foibles, dont vingt-cinq ſont alternativement moins ſaillantes. Ces canelures partent du ſommet, & vont ſe terminer aux bords de la coquille, qui ſont preſqu'entiers ou dentelés très-légerement.

Couleur. Le fond de ſa couleur eſt d'un blanc verdâtre au dedans. Au dehors il eſt tantôt blanc, tantôt gris, tantôt rouge, ſur-tout dans les jeunes. Mais comme les vieilles ſont ordinairement enveloppées d'une croute blanchâtre, elles paroiſſent toujours blanches, & il eſt rare qu'on leur trouve une autre couleur lorſqu'on les dépouille : on voit cependant un peu de rouge autour du ſommet de quelques-unes.

Animal. Pied. Le pied de l'animal a une particularité que je n'ai pas obſervée dans les autres eſpeces de ce genre. Ses bords & ceux du ſillon qui regne tout autour, ſont ornés d'un rang de filets fort petits & très-ſerrés.

Manteau. La frange qui borde le manteau n'eſt formée que par un rang de filets rameux qui ont depuis trois juſqu'à cinq pointes. Le cordon ſe trouve auſſi au-deſſus de la frange ; mais il reſſemble à un bourrelet ſans dentelle.

Les deux extrêmités antérieures du manteau paſſent par-deſſus le col de l'animal pour border l'ouverture qui eſt percée au ſommet de la coquille. Ils y forment, ſans ſortir au dehors, une eſpece de tuyau par lequel on voit quelquefois l'eau ſortir avec les excrémens.

Au milieu de la longueur du corps, dans le ſinus que fait le manteau avec le pied, on apperçoit deux ſtigmates qui ſont percés l'un à droite & l'autre à gauche. Au-devant de chacune de ces ouvertures on voit ſortir un petit corps charnu, fait en languette triangulaire, dont le limbe extérieur eſt ſoutenu par un oſſelet blanc, ſemblable à une aiguille applatie. Cette languette, qui repréſente aſſez bien un petit étendart dont l'oſſelet fait le bâton, eſt traverſée par un grand nombre de fibres qui en rendent le tiſſu fort agréable. Je ne connois pas parfaitement l'uſage de ces deux parties dont la ſtructure eſt aſſez ſinguliere.

A l'égard de la couleur de cet animal, elle ne differe en rien de celle de la premiere eſpece, non plus que la figure de ſes autres parties. Couleur.

7. LE GIVAL. *Pl.* 2.

On donne ordinairement le nom de Treillis à la coquille de cette eſpece, à cauſe du réſeau que forment ſes canelures. Mais comme cette particularité lui eſt commune avec beaucoup d'autres coquilles, pour éviter toute confuſion, j'ai mieux aimé lui donner le nom de Gival, qui par lui-même n'a aucune ſignification.

Patella reticulata, quaſi retis foramina oſtendens conſtanti proportione à circumferentiâ ad centrum diminuta, luteo colore, aut cinereo. *Bon. recr. pag.* 90. *claſſ.* 1. *n.* 6.

Patella cancellata; Jamaicenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 527. *fig.* 1.

Patella cancellata, densè admodùm ſtriata; Barbadenſis. *Ejuſd. tab.* 527. *fig.* 2.

Patella reticulata, quaſi retis foramina oſtendens, conſtanti proportione à circumferentiâ ad centrum diminuta, luteo colore, aut cinereo. *Muſ. Kirk. pag.* 435. *n.* 6.

Patella Barbadenſis cancellata. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 580. *tab.* 80. *fig.* 11.

Patella ſtriata, vertice mucronato perforato. *Lang. meth. pag.* 3.

Lépas à ſtries partant de ſon œil, traverſées par d'autres ſtries, ce qui forme un réſeau; ſa couleur eſt commune & ſon œil troué. *Hiſt. Conchyl. pag.* 240. *pl.* 6. *fig. J.*

Patella integra, reticulata ſeu clathrata, lutea vel cinerea; Bonanni. *Klein. Tent. pag.* 116. *ſpec.* 2. *n.* 1.

Patella integra, reticulata ſeu clathrata; clathri denſioris eadem cum præcedenti; Liſteri. *Ejuſd. ibid. n.* 2. *tab.* 8. *fig.* 3.

Coquille. La coquille du Gival eſt de même forme que la précédente, mais moins épaiſſe, & crénelée un peu plus ſenſiblement ſur les bords. Elle eſt percée au ſommet d'un trou oval beaucoup plus petit, & qui a à peine la huitiéme partie de ſa longueur.

Sommet.

De ce ſommet partent quarante canelures rondes & aſſez groſſes, qui vont ſe rendre ſur les bords de la coquille. Quinze à vingt autres canelures un peu moins élevées, traverſent celles-ci en décrivant autant d'ellipſes dont le ſommet eſt le centre. Le croiſement de ces canelures laiſſe un grand nombre de petits eſpaces quarrés qui forment un réſeau admirable, & dont les mailles augmentent à meſure qu'elles approchent des bords de la coquille.

Les plus grandes coquilles que j'ai obſervées ont un pouce & demi de longueur, & une fois moins de hauteur: leur largeur eſt de moitié moindre.

Couleur. Leur couleur ſouffre de grandes variétés: il y en a de blanchâtres, de griſes & de brunes; j'en ai même une petite qui eſt bleuâtre. Les brunes ſont communément tigrées de blanc. Les blanches ont quelquefois des taches rouges répandues çà & là ſans ordre; mais il eſt plus ordinaire de leur voir ſept larges bandes d'un gris-cendré, qui s'étendent comme autant de rayons du ſommet aux bords de la coquille, où elles ont plus de largeur qu'à leur origine.

Animal. Manteau. Le manteau de l'animal n'eſt point frangé, mais ſeulement bordé d'un rang de trente petits tubercules, qui ont l'apparence d'autant de points blancs.

Pied. La même uniformité règne encore dans ſon pied, qui a un pareil nombre de points élevés ſur ſon limbe: du reſte l'animal reſſemble en tout à celui de la premiere eſpece.

Couleur. La couleur de tout ſon corps eſt d'un blanc pâle.

Cette eſpece eſt aſſez rare: je l'ai trouvée en mai à l'iſle de Gorée.

3°. *LÉPAS A COQUILLE CHAMBRÉE.*

8. LE SULIN. *Pl.* 2.

Patella lævis, densè maculata, admodùm compreſſa. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 545. *fig.* 34.

—— *Rumph. Muſ. pag.* 123. *art.* 6. *tab.* 40. *fig. O.*

Patella Indica lingualis, roſtro internè ad dextrum. *Petiv. Gazov. vol.* 2. *cat.* 270. *tab.* 53. *fig.* 8.

Petit Lépas de forme longue, tout brun & raboteux; il n'a de ſingulier que d'être chambré & d'avoir l'œil fait en bec, placé à l'une de ſes extrêmités. *Hiſt. Conchyl. pag.* 241. *pl.* 6. *fig. N.* (Coquille fruſte.)

Patella ſtructurâ peculiari donata, ſatis depreſſa, cavitatem oblongam efformans & in angulum acutum deſinens, ubi ſuperinducta lamina uſque ad medium ejuſdem cavitatis ſinum quemdam depreſſum conſtituit, lævis fragilis, pellucida, candidiſſima, Petro Michelio *Crepidula* dicta, ex Inſulâ Ilvæ. *Gualt. Ind. pag.* 9. *tab.* 69. *fig. H.*

Cochlearia pennata, ſeu pennarum gallinacearum more picta, Rumphii. *Klein. Tent. pag.* 118. *ſpec.* 1.

Cochlearia, Patella lævis, densè maculata, admodùm compreſſa; Liſteri. *Ejuſd. pag.* 119. *ſpec.* 4.

La coquille du Sulin eſt une eſpece de baſſin elliptique, renverſé & fort applati. Elle a un pouce un tiers de longueur, un quart moins de largeur, & preſque trois fois moins de profondeur. Son épaiſſeur eſt aſſez conſidérable; & elle eſt polie & unie au dedans & au dehors. COQUILLE.

Son ſommet ne ſe trouve pas placé ſur ſa ſurface, mais ſur ſon bord poſtérieur, où il ſe termine en un bec légérement recourbé vers le côté droit. Sommet.

Sa baſe eſt elliptique & ondée aſſez irrégulierement ſur ſes bords qui ſont fort tranchans. Intérieurement elle eſt chambrée ou diviſée par une cloiſon qui s'étend parallèlement à ſa baſe. Cette cloiſon n'occupe & ne couvre que la moitié poſtérieure de la coquille, & ſon bord antérieur eſt terminé par une ligne tantôt droite, & tantôt courbe ou creuſée en portion de cercle: elle eſt extrêmement dure, quoiqu'aſſez mince, & ne prend pas naiſſance immédiatement aux bords de la coquille, mais un peu au-deſſus, de maniere que le pied de l'animal la recouvre entierement pendant qu'il marche. Cloiſon.

Sa couleur eſt aſſez variable: elle eſt tantôt brune & tantôt rouſſe, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Quelquefois elle eſt verte avec des petits points bruns. Le plus grand nombre eſt à fond blanc au dehors, parſemé de longues taches d'un brun rougeâtre; au dedans ce fond eſt blanc ou couleur de chair, ſans aucun mêlange. Couleur.

La tête & les cornes de l'animal ſont parfaitement ſemblables à celles de la premiere eſpece; mais ſes yeux au lieu ANIMAL. Yeux.

d'être placés à la racine des cornes, ſe trouvent un peu au-deſſus.

Manteau. Son manteau eſt bordé de vingt-cinq crénelures découpées en maniere de croiſſant, du milieu deſquelles on voit s'élever un petit point blanc.

On trouve ſur la droite de l'animal, dans le ſinus que fait le manteau à ſa jonction avec le pied, un petit corps blanc, ſemblable à une languette triangulaire qui eſt ordinairement recourbée en bas.

Pied. Son pied eſt elliptique; mais ſa partie ſupérieure ſe termine en deux oreillettes triangulaires, qui s'étendent ſur les côtés pendant qu'il marche. En deſſous, ce pied eſt traverſé par pluſieurs ſillons qui le font paroître ridé.

La plus grande partie du corps de l'animal eſt logée dans la cloiſon de la coquille.

Couleur. Il a les cornes jaunes & les yeux noirs. Son pied eſt d'un blanc ſale en deſſous, & marqueté d'un grand nombre de petits points noirs. Le reſte de ſon corps eſt d'un cendré qui tire ſur le noir.

Les rochers de l'iſle de Gorée fourniſſent beaucoup de ce coquillage. Il ſemble qu'il ſe plaît davantage dans les lieux où la mer vient battre avec plus de violence; & je ne connois pas d'eſpece qui ſoit plus difficile à détacher des pierres. Il y adhere avec tant de force, qu'on en enleve ſouvent des éclats avec l'animal.

9. LE GARNOT. *Pl.* 1.

Si je ne conſultois que la figure de la coquille de cette eſpece, je l'appellerois la *Nacelle*, qu'elle repréſente parfaitement bien; mais comme l'on peut trouver par la ſuite d'autres coquilles de même figure & auxquelles ce nom conviendra également, j'ai préféré de lui donner le nom de Garnot.

Coquille. Sa coquille a beaucoup de rapport avec la précédente; elle en differe cependant a bien des égards. Elle eſt ſi mince qu'on voit le jour au travers. Sa longueur paſſe rarement dix lignes; & ſa largeur eſt un quart moindre, & égale à ſa profondeur. Il ſemble que la figure de cette coquille a été forcée par une compreſſion faite ſur ſes côtés. Lorſqu'on la retourne ſur le dos elle a la forme d'une nacelle ou d'un petit canot, dont

la

la cloiſon, qui s'étend à peine juſqu'à ſon milieu & qui eſt très-enfoncée, fait comme une eſpece de banc ou de cabane ménagée à ſon extrêmité. Cloiſon.

A l'extérieur elle eſt ordinairement recouverte d'un périoſte brun, membraneux & très-fin, qui s'enleve facilement. Périoſte.

Lorſqu'on a dépouillé la coquille de cette enveloppe, on voit que ſa couleur eſt brune dans les unes, & blanche dans d'autres, avec deux rayes brunes, qui prenant leur origine au ſommet, en parcourent la longueur pour ſe terminer au bord oppoſé. Couleur.

L'animal ne differe du précédent qu'en ce que ſes parties ſont beaucoup plus ramaſſées & moins étendues. Animal.

Les crénelures du manteau ſont découpées moins profondément. Manteau.

Les oreillettes latérales du pied deviennent peu ſenſibles & comme obliterées. Pied.

J'ai trouvé cette eſpece avec la précédente, mais plus rarement. Elle ſe plaît davantage dans les ſables, où elle s'attache aux coquillages qui y reſtent cachés.

10. LE JENAC. *Pl.* 2.

La coquille du Jenac eſt chambrée comme les deux précédentes, & elle differe de la premiere, appellée Sulin, en ce qu'elle eſt ronde & infiniment plus applatie. Son diametre n'excède pas cinq à ſix lignes, & ſurpaſſe quatre à cinq fois ſa profondeur. Elle eſt fort mince, & cachée au dehors ſous un périoſte compoſé de pluſieurs lames en recouvrement les unes ſur les autres, qui la rendent aſſez rude au toucher. Par tous ces endroits elle reſſemble fort à une coquille que j'ai trouvée dans le corps d'une eſpece de lièvre-de-mer commune au Sénégal. Coquille. Périoſte.

La cloiſon qui partage ſon intérieur ne s'étend pas juſqu'au tiers de ſa longueur. Cloiſon.

Cette coquille eſt fort blanche, ſur-tout dans ſa ſurface intérieure qui eſt du plus beau poli. Couleur.

Les cornes de l'animal ſont ornées vers leur extrêmité, d'un petit nombre de tubercules blancs qui les font paroître chagrinées. Animal. Cornes.

Pied. Son pied eſt exactement arrondi, & l'on n'y voit aucune apparence d'oreillettes : il eſt chagriné en deſſus.

Manteau. Le manteau eſt auſſi chagriné, & bordé ſeulement à ſa gauche, vers le derriere de la tête, de huit filets cylindriques aſſez longs.

Couleur. La couleur de tout ſon corps eſt d'un blanc de neige ; il n'y a que les yeux de noirs.

Cette eſpece n'eſt figurée nulle part, non plus que la précédente, & elle eſt extrêmement rare : je l'ai trouvée ſur les rochers expoſés de l'iſle de Gorée.

4°. *LÉPAS A COQUILLE ÉCAILLEUSE.*

11. LE KALISON. *Pl.* 2.

Je n'ai obſervé qu'une eſpece des Lépas qui ont pluſieurs écailles à leur coquille. Elle ſe trouve fréquemment ſur les rochers de la pointe méridionale de l'iſle de Gorée.

Inſetti marini analoghi alle Patelle, o cimici delli Agrumi. *Walliſn. raccolt. pag.* 247. *tab.* 16. *fig.* 2.

Coquille. Sa coquille a la forme d'un demi-ovoïde convexe par-deſſus, plat en deſſous & obtus à ſes extrêmités. Elle a trois lignes de longueur, & une fois moins de largeur.

Ecailles. Les huit écailles dont elle eſt compoſée ſont fort courtes, environ deux fois plus larges que longues, & poſées en recouvrement les unes ſur les autres de devant en arriere. Elles ſont toutes relevées dans le milieu d'une petite côte aſſez aiguë, & chagrinées fort délicatement ſur toute leur ſurface.

Couleur. La couleur de cette coquille eſt rougeâtre pendant que l'animal eſt vivant : après ſa mort, elle devient griſe ou cendrée.

Animal. L'animal du Kaliſon ne differe pas moins que ſa coquille de toutes les autres eſpeces de Lépas que j'ai décrites.

Tête. Sa tête a la figure d'un croiſſant ou d'une demi-lune : elle eſt arrondie à ſon extrêmité, & étroitement unie à la coquille, dont elle ne peut guères s'écarter pour ſe montrer au dehors.

Cornes. On ne voit pas la moindre apparence des cornes ni des yeux.

Son pied eſt elliptique, obtus aux extrêmités, une fois plus long que large, & étroitement attaché à la coquille qu'il ne déborde jamais. Pied.

Le manteau reſſemble à une peau charnue, aſſez épaiſſe, appliquée & comme collée ſur toute la ſurface interne de la coquille. Il la déborde un peu au dehors pour l'environner d'un bourrelet qui affermit ſes huit écailles. Manteau.

Lorſqu'on examine ce bourrelet avec le verre lenticulaire, on découvre ſur ſes bords dix-huit petits boutons chargés d'un faiſceau de poil. Ces faiſceaux ſont placés au défaut des écailles, dans l'endroit où elles s'uniſſent avec le bourrelet; de maniere qu'il y en a neuf ſur la droite & autant ſur la gauche. J'ai compté environ vingt poils ſur chacun. L'uſage de ces faiſceaux m'eſt entierement inconnu.

Le corps de l'animal eſt d'une couleur de chair très-agréable. Couleur.

La ſtructure aſſez curieuſe de cet animal auroit exigé quelques détails dans les figures; mais comme ſa petiteſſe ne m'a pas permis de l'examiner à fond, je me ſuis contenté de le repréſenter de grandeur naturelle, avec ſes huit écailles ſéparées l'une de l'autre, & de faire remarquer ce que les obſervations m'ont appris, en attendant que je puiſſe examiner ceux des côtes de France ou de l'Amérique, dont la grandeur eſt beaucoup plus avantageuſe. Remarque.

Valliſnieri, dans l'endroit où je l'ai cité, appelle ce coquillage Punaiſe de mer, en le comparant à la Gallinſecte des orangers, *Coccus*, qu'il appelle la Punaiſe des orangers: mais on voit aſſez combien eſt grande la diſtance qui ſe trouve entre ces deux animaux.

Petiver donne le nom d'Oſcabrion à une eſpece beaucoup plus grande qu'il avoit reçu de la Caroline:

Oſcabrion Carolinum perelegans. *Gazoph. vol* 1. *cat.* 528. *tab.* 1. *fig.* 3.

GENRE VIII.

L'YET. *Yetus.*

LEs anciens ont connu ſous le nom latin de *Concha Perſica*, un coquillage qu'ils recevoient fréquemment du golfe Perſique. Quelques modernes lui ont conſervé ce nom, que

les françois ont rendu dans leur langue par celui de Conque Perſique. Mais il nous vient tant de coquilles & tant d'autres raretés de ce golfe, que ce ſeroit embrouiller nos idées que de leur donner à chacune en particulier ce ſeul nom de Perſique ou Perſienne, qui leur convient également à toutes. C'eſt pour ne pas tomber dans ce défaut que j'ai conſervé à la premiere eſpece de ce genre le nom d'Yet, ſous lequel il eſt connu chez les nègres voiſins du cap Verd.

Ce coquillage a beaucoup embarraſſé les modernes dans leurs combinaiſons méthodiques, & ils n'ont pû juſqu'à préſent ranger ſa coquille, faute d'en avoir vû l'animal. La côte du Sénégal m'a fourni les moyens de l'examiner : elle en nourrit une prodigieuſe quantité, ſur-tout dans la partie ſablonneuſe qui s'étend depuis le village de Rufisk juſqu'à celui de Ben. Là tous les ans les groſſes mers du mois d'avril en rejettent un ſi grand nombre que le rivage en paroît quelquefois tout couvert : on y en trouve de deux eſpeces, de toutes les grandeurs.

1. L'YET. *Pl. 3.*

Concha maxima exotica νηρίτωδης candida. *Colum. Aquat. pag. 68. & 69.*
Concha νηρίτωδης altera lutea minor. *Ejuſd. ibid.*
Concha natatilis νηρίτωδης minima Perſicæ dictæ recentiorum congener. *Ejuſd. Purp. pag. 28 & 30.*
Concha Perſica major. *Aldrov. exang. p. 560.*
Concha Perſica minor. *Ejuſd. ibid.*
Concha Perſica major & minor. *Jonſt. exang. lib. 4. tab. 17.*
Cochlea è littore Iberico, colore varia. *Bonan. recr. pag. 113. claſſ. 3. n. 6.*
Buccinum Perſicum majus, claviculâ pulvinata papillatum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab. 794. fig. 1.*
Buccinum Perſicum parvum, ex rufo nebulatum claviculâ obtusâ. *Ejuſd. tab. 595. fig. 2.*
Buccinum Perſicum ex rufo nebulatum, claviculâ profundè ſulcatâ, ejuſque margine acuta. *Ejuſd. tab. 796. fig. 3.*
Buccinum Perſicum ſubrufum, maximè ventricoſum claviculâ clavatâ. *Ejuſd. tab. 802. fig. 8.*
Cochlea è littore Iberico, colore varia. *Muſ. Kirk. pag. 450. n. 6.*
Cochlea longa pyriformis major, intorta, cylindroidea, umbonata lævis, ore ampliore. *Lang. meth. pag. 21.*
La Tonne ou petite Conque ſphérique. *Hiſt. Conchyl. pag. 304. pl. 20. fig. G.*
Cochlea longa pyriformis intorta integra, maxima, umbonata, lævis,

insigniter ventricosa, subalbida, nonnullis *Cochlea Latina* dicta. *Gualt. Ind. pag. & tab. 27. litt. A. A.*

Cochlea longa, pyriformis, intorta, cylindroidea, umbonata, umbone sinuoso, lævis, fusca, maculis, nigricantibus aliquandò donata. *Ejusd. pag. & tab. 29. litt. A.*

Cymbium mamillare: pro turbine mamillam exserens: Ibericum, coloris modò albidi, modò lividi, modò carnei vel figulini, maculis nigris; Bonanni. *Klein. Tent. pag. 81. spec. 2. n. 2. tab. 5. fig. 97.*

Cymbium auritum, labio concavo, instar auris in duas extremitates acutas terminante, altero latere voluto; turbine infrà basim; quod Buccinum Persicum ex rufo nebulatum, claviculâ profundè sulcatâ, ejusque margine acutâ; Listeri. *Ejusd. ibid. spec. 3. n. 2.*

Cymbium auritum, aliud parvum; claviculâ obtusa, labio crassiore; Listeri. *Ejusd. ibid. spec. 3. n. 3.*

COQUILLE. La coquille de l'Yet est une des plus grandes que j'ai observées sur la côte du Sénégal. Elle a neuf à dix pouces de longueur, sur sept à huit de largeur, & une fois moins de profondeur de dessus en dessous. On peut la regarder comme une portion d'ovoïde obtus D. S. coupé par la moitié dans son grand diametre, & dont la longueur surpasse la largeur d'environ une quatriéme partie. Ses extrêmités sont arrondies ou fort obtuses, & son épaisseur n'est pas fort considérable.

Spires. Elle est lisse au dehors, & formée de trois spires qui tournent de droite à gauche & horizontalement sur elles-mêmes. La premiere de ces spires compose elle seule presque toute la coquille.

Sommet. Les deux autres spires forment un sommet arrondi S. & caché dans la cavité que forme en bas la premiere spire. Les bords de cette cavité sont extrêmement aigus & rentrent en dedans par une surface très-oblique qui se termine à la racine du sommet.

Ouverture. L'ouverture de cette coquille est des plus évasées que l'on connoisse. C'est une ellipse obtuse à ses extrêmités, qui sont terminées par une échancrure considérable creusée dans la coquille. L'échancrure d'en haut D. ressemble à une créneluré en demi-lune, plus large que profonde : & celle d'en bas E. forme un canal plus long ou plus profond qu'il n'est large. La longueur de cette ouverture est double de sa largeur: elle est égale & presque parallele à celle de la coquille.

Sa largeur eſt auſſi preſqu'égale à la ſienne dans ſa moitié ſupérieure.

La lèvre droite eſt très-ample, mince & tranchante, ſans bordure. La gauche au contraire eſt renflée & arrondie dans le bas, ſimple dans le haut, quoiqu'épaiſſe & obtuſe : elle eſt ornée un peu au-deſſus de ſon milieu de quatre dents qui tournent en ſpirale, & dont la ſupérieure eſt trop rentrée en dedans de la coquille pour être facilement apperçue : elle laiſſe voir encore au dehors une large trace ridée, qui s'étend depuis ces dents juſqu'à l'échancrure ſupérieure, qu'elle va gagner en ſerpentant ſur le dos de la coquille.

Couleur. La ſurface intérieure de cette coquille eſt blanche, & du poli le plus brillant : à l'extérieur elle eſt fauve, quelquefois marbrée de taches blanches.

Variétés. Les variétés qu'on obſerve dans les différens individus de cette coquille, dépendent de leur âge. Les jeunes ſont ordinairement un peu plus longues : leur largeur eſt de moitié moindre que leur longueur : leur ſommet eſt applati. Celui des moyennes eſt arrondi ; mais l'intervalle qui les ſépare depuis le tranchant de la premiere ſpire eſt creuſé obliquement : telle eſt celle que j'ai figurée aux lettres D. E. S. Dans les vieilles, au contraire, le ſommet eſt applati ou bien il rentre un peu en dedans, & l'eſpace qui ſépare les ſpires eſt applati ou horizontal. On ne voit communément que trois ou quatre dents à la lèvre gauche de l'ouverture ; j'ai cependant une moyenne de ces coquilles qui fait exception à cette regle ; elle en a cinq très-bien diſtinguées, & que l'on voit facilement au dehors.

Animal. Tête. La tête de l'animal eſt extrêmement grande, faite en demi-lune T. & de moitié auſſi large que ſa coquille. Elle eſt plane en deſſous, convexe par deſſus, & tranchante ſur ſes bords.

Cornes. Ses cornes C. C. ont la forme de deux languettes triangulaires, applaties, trois fois plus longues que larges, & trois fois plus courtes que la tête. Elles y ſont attachées en deſſus à une diſtance aſſez grande & à peu près égale de ſon extrêmité & de ſes côtés.

Yeux. Les yeux Y. Y. ſont placés à peu près au milieu de la longueur de la tête, vers le côté extérieur des cornes ; mais ils ſont éloignés derriere elles d'une diſtance égale à leur largeur.

Ils ſont médiocrement grands, noirs, arrondis, & légerement élevés.

On reconnoît facilement la bouche B. par un long tuyau ou trompe L. qui en ſort très-ſouvent. Cette trompe eſt cylindrique, d'une longueur égale à celle de la tête. Son extrêmité eſt percée, & garnie de petites dents en forme de crochets. Elle ſert à cet animal pour percer les autres coquillages & en ſucer la chair qui lui ſert de nourriture. Bouche.

Son manteau recouvre les parois intérieures de la coquille ſans ſortir au dehors. A ſon extrêmité antérieure il ſe replie pour former un tuyau K. K. de la longueur de la tête, ſur laquelle il paſſe entre les cornes. Ce tuyau eſt cylindrique, fort épais, & coupé par devant dans toute ſa longueur. Il porte à ſes côtés une membrane épaiſſe, charnuë, & quarrée N. N. qui s'étend ſur toute ſa longueur. Dans la ſeconde figure on a repréſenté ce tuyau couché ſur la gauche, pour le faire paroître avec ſes deux lobes ou membranes. Ce tuyau donne paſſage à l'air & aux excrémens. Manteau.

Le pied P. du Yèt eſt la partie la plus conſidérable de ſon corps. Il eſt ſi monſtrueux que la coquille en couvre à peine la quatriéme partie quand il veut y rentrer. Alors il ſe replie en deux dans toute ſa longueur & forme un long canal G. G. dans ſon milieu. Lorſqu'il eſt étendu pour marcher, il prend la figure d'une ellipſe, obtuſe aux extrêmités, & qui s'avance aſſez pour cacher toute la tête en deſſous, comme on le voit dans la premiere figure. Il a alors une fois plus de largeur & moitié plus de longueur que la coquille. Son grand diametre ſurpaſſe auſſi d'un tiers le petit. Pied.

Son épaiſſeur eſt conſidérable, ſur-tout dans la partie poſtérieure qui déborde la coquille. Il eſt relevé en cet endroit d'une vive-arrête qui eſt ſillonée & comme coupée de rides très-profondes. Dans les nouveaux nés ce pied ſe loge en entier dans la coquille.

Tout le corps de cet animal eſt d'un brun tirant ſur le noir. Ses yeux ſont noirs; & l'on voit un cercle blanc à l'extrêmité du tuyau que forme le manteau. Couleur.

Quoiqu'il ne me ſoit pas arrivé de ſurprendre l'Yèt en accouplement, on peut préſumer qu'il eſt hermaphrodite, parce que j'ai trouvé des petits vivans dans le corps de la plûpart, Obſervation.

ſur-tout pendant les mois d'avril & de mai. L'analogie qui eſt entre ce coquillage & quelques autres qui ſont des hermaphrodites de cette eſpece, pourroit encore confirmer mon opinion. Mais ce que je puis affirmer avec plus de certitude, c'eſt qu'il eſt vivipare, & que ſes petits en naiſſant portent des coquilles qui ont déja un pouce de longueur, & de même grandeur que celle qui eſt figurée à la lettre A. Je n'en ai trouvé que quatre ou cinq dans chaque animal; & peut-être les ſévre-t-il pendant les premiers mois. Ce qui me donne lieu de le penſer, c'eſt que j'en ai vû pluſieurs qui portoient leurs cinq petits dans le plis de leur pied; cependant ceux-ci avoient déja un pouce & demi de longueur à la coquille.

Voilà des enfans d'une taille prodigieuſe pour un coquillage, & on peut croire que les peres & meres qui leur ont donné naiſſance doivent être d'une groſſeur conſidérable: auſſi en voit-on qui peſent ſept à huit livres. Leur chair, ſur-tout celle du pied, eſt coriace & d'une grande dureté: elle eſt néanmoins d'une grande reſſource aux habitans de la côte, qui, dans les tems de famine, les boucanent ou les font ſécher au ſoleil pour s'en nourrir & ſuppléer à la diſette, ou pour les aller vendre avec leur poiſſon aux gens qui demeurent dans l'intérieur des terres. Ceux-ci le font cuire avec de l'eau de ris ou de mil pour l'amollir, & le mangent avec plaiſir.

2. LE PHILIN. *Pl. 3.*

Cette ſeconde eſpece d'Yèt que j'appelle Philin, eſt plus rare que la premiere, & ſe voit plus volontiers vers l'embouchure du Niger que ſur les côtes du cap verd: je l'ai obſervée pendant le mois de février.

Concha natatilis πρώτη altera. *Colum. Aquat. pag.* 28 & 30.
Concha natatilis πρώτη altera magna. *Ejuſd. ibid.*
Cochlea Indiæ orientalis ex inſulis Philippinis, trecenis libris ponderans. *Bonan. recr. pag.* 112. *claſſ.* 3. *n.* 2.
Buccinum Perſicum, ſubfuſcum, maximum, anguſtum, claviculâ excavatâ, cujuſque margo admodum acuta eſt, ex inſulis Philippinis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 800. *fig.* 7.
Cochlea Indiæ orientalis ex inſulis Philippinis, trecenis libris ponderans. *Muſ. Kirk. pag.* 449. *n.* 2.
Cochlea longa pyriformis major, intorta, cylindroidea, umbonata lævis. *Lang. meth. pag.* 21.

Cochlea

Cochlea longa pyriformis, intorta, cylindroidea, ſtriata ſtriis aliquantulum undatis, umbonata; in baſi margine acuto donata, ſubalbida, lineis & maculis rufis raris undatim depicta. *Gualt. Ind. pag. & tab. 29. litt. B.*

Cymbium umbilicatum; Concha nautiloides altera magna, Fabii Columnæ. *Klein. tent. pag. 80. ſpec. 1. n. 1.*

Cymbium mamillare: prò turbine mamillam exſerens; Philippinum; ab inſulis Philippinis, Bonanni. *Ejuſd. ibid. ſpec. 2. n. 1.*

La coquille du Philin eſt mince, beaucoup moins épaiſſe & plus longue que celle de l'Yèt. J'en ai vû dont la longueur étoit d'un pied & davantage, & ſurpaſſoit une fois la largeur. COQUILLE.

Son ouverture eſt plus étroite & moins évaſée; elle a deux fois plus de longueur que de largeur. Son échancrure ſupérieure & l'inférieure ſont plus profondes. Ouverture.

Les variétés que l'âge produit dans cette coquille, ſuivent tout le contraire de ce que j'ai fait obſerver dans la premiere eſpece. Les petites ſont à proportion plus courtes que les grandes; car leur longueur n'eſt pas double de leur largeur: elles n'ont que deux dents à la lèvre gauche; leur ſommet eſt arrondi & élevé, quoique peu ſaillant au-delà de l'extrêmité de la coquille; & l'intervalle qui ſépare les ſpires eſt applati & peu creuſé. Dans les vieilles on voit trois ou quatre dents extrêmement grandes ſur la lèvre gauche; & l'intervalle des ſpires eſt creuſé fort obliquement. Variétés.

La couleur des jeunes eſt brune au dedans, agathe-clair au dehors. Les grandes ſont par-tout de couleur de chair. Couleur.

L'animal eſt moins grand que celui de la premiere eſpece. ANIMAL.

Son pied n'eſt guères plus long ni plus large que la coquille. Pied.

Sa couleur eſt blanchâtre. Couleur.

La chair de cette eſpece n'eſt d'aucun uſage. Les mauresſe ſervent de ſa coquille pour puiſer de l'eau.

GENRE IX.

LA VIS. *Terebra.*

QUoique parmi les coquillages qui portent le nom de Vis, il s'en trouve pluſieurs eſpeces dont la coquille s'éloigne de la forme de la Vis, étant beaucoup moins allongée; nous

leur conſerverons néanmoins ce nom à cauſe de la parfaite reſſemblance des animaux que renferment les unes & les autres.

1. LE MIRAN. *Pl.* 4.

Buccinum brevi roſtrum, ex toto læve, claviculatum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 977. *fig.* 33.

Pſeudo-ſtrombus nodoſus inter ſpiras; Liſteri. *Klein. tent. p.* 35. *ſpec.* 2. *tab.* 7. *fig.* 121.

Coquille. La coquille du Miran eſt ovoïde, arrondie & obtuſe dans ſon extrêmité ſupérieure, & terminée en une pointe très-fine à ſon ſommet. Sa longueur eſt d'environ treize lignes, & ſurpaſſe une fois & un tiers ſa largeur, qui n'eſt que de cinq lignes & demie.

Spires. Elle eſt médiocrement épaiſſe, & formée de dix ſpires qui tournent en deſcendant peu obliquement de droite à gauche, & dont la largeur diminue à meſure qu'elles approchent du ſommet, où elles ſe terminent par un point preſqu'imperceptible. Ces ſpires ſont un peu renflées & bien diſtinguées par un léger ſillon qui les ſépare. Les deux premieres, ou les plus proches de l'ouverture, ſont liſſes & unies; mais les huit autres juſqu'au ſommet, ſont relevées chacune de pluſieurs petites côtes paralleles à la longueur de la coquille.

Périoſte. Au reſte elle eſt d'un poli & d'un luſtre qui n'eſt point terni par le périoſte ſubtil qui la recouvre.

Ouverture. Son ouverture eſt une ellipſe irréguliere, pointue par le bas, & arrondie par le haut, où elle ſe termine en un canal profondément échancré dans la coquille. La longueur de cette ouverture eſt double de ſa largeur. Elle eſt une fois & un quart plus courte que le ſommet de la coquille, & à peu près parallele à ſa longueur.

La lèvre droite de l'ouverture eſt ſimple, courbée en portion de cercle, tranchante & ſans bordure. La lèvre gauche eſt auſſi courbée en deux ſens différens, mais arrondie, & garnie par le haut de deux plis aſſez gros, dont l'inférieur fait le tour de l'échancrure de l'ouverture.

Variétés. La ſeule variété que l'on obſerve dans cette coquille, conſiſte dans la proportion de ſes parties, dont la largeur comparée à leur longueur eſt plus grande dans les jeunes que dans les vieilles.

Leur couleur, dans tous les âges, eſt ou blanche ou agathe, ſans aucun mêlange. Couleur.

La tête de l'animal que contient cette coquille, a la forme d'un croiſſant, dont la convexité T. eſt bordée d'une membrane très-fine. Elle eſt arrondie & convexe en deſſus, & plate en deſſous : ſa largeur eſt double de ſa longueur. ANIMAL. Tête.

Deux cornes C. C. cylindriques, & terminées en pointe, prennent leur origine de ſon ſommet & ſur ſes côtés qui les tiennent fort éloignées l'une de l'autre. Leur longueur eſt double de celle de la tête. Leur ſurface eſt polie & luiſante. Cornes.

Les yeux ſont deux petits points noirs Y. Y. peu apparens, & placés ſur le côté extérieur des cornes à leur origine. Yeux.

La bouche B. eſt une fente aſſez longue, parallele à la longueur de la tête, & ſituée au-deſſous d'elle dans ſon milieu. Lorſqu'elle s'ouvre on apperçoit le mouvement de la mâchoire inférieure qui porte de bas en haut. Bouche.

Quoique je n'aie point vû ſortir de langue à cet animal, l'analogie me fait penſer qu'il doit en avoir une ſemblable à celle de l'Yèt (1), & du genre de la Porcelaine qui ſuit celui-ci (2).

Le pied P. P. forme une ellipſe très-ouverte ou obtuſe à ſes extrêmités. Sa longueur eſt preſque double de ſa largeur, & un tiers plus courte que la coquille. A ſon extrêmité antérieure il eſt traverſé par un profond ſillon S. & prolongé ſur ſes côtés en deux oreillettes triangulaires D. D. qui n'ont que la ſixiéme partie de ſa longueur. Pied.

Le manteau eſt une membrane épaiſſe qui tapiſſe l'intérieur de la coquille ſans déborder au dehors. Elle ſe pliſſe ſeulement en un tuyau cylindrique K. K. qui a le quart de la longueur de la coquille. Ce tuyau ſort par le canal ou l'échancrure de l'ouverture de la coquille, & ſe rejette ſur le côté gauche de l'animal. Manteau.

Le deſſous de ſon corps eſt d'un blanc pâle ; & le deſſus eſt d'un blanc-d'eau marqueté de petits points ou de lignes noirâtres. Couleur.

Ce coquillage ne vit que dans les ſables. Je l'ai trouvé fréquemment ſur la côte maritime de Ben, pendant le mois de mars.

(1) Voyez la page 47. (2) Pag. 58.

2. LE RAFEL. *Pl.* 4.

Buccinum brevi roſtrum claviculâ tenui & productâ læve, laciniâ quâdam ad imum quemque orbem eleganter ſtriatâ diſtinctum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 977. *fig.* 34.

Turbo apertus canaliculatus oblique incurvatus ſtriatus. *Lang. meth. pag.* 46. ?

Pſeudo-ſtrombus carminatus ad imum quemque ordinem, ibidemque eleganter ſtriatus; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 35. *ſpec.* 1.

COQUILLE. La coquille du Rafel a la même forme & la même couleur que celle de la premiere eſpece; mais elle eſt plus épaiſſe & plus allongée. Elle a un pouce & demi de longueur, & une fois & demi moins de largeur.

Spires. Ses ſpires ſont au nombre de onze, preſque applaties, renflées ſeulement dans leur partie inférieure, dans l'endroit où elles ſe joignent les unes aux autres. Elles ſont toutes coupées par ſept ou huit petits ſillons qui en font le tour parallèlement à leur longueur. Ces ſillons ſont croiſés par d'autres ſillons plus petits, qui les coupent à angles droits en ſuivant la longueur de la coquille. Les deux premieres ſpires d'en haut ſont ordinairement liſſes, unies, & ſans aucun de ces ſillons dans les vieilles coquilles.

Ouverture. L'ouverture eſt une fois & demi plus courte que le ſommet. Sa lèvre gauche eſt relevée de quatre ou cinq plis, dont le plus élevé eſt le plus conſidérable.

ANIMAL. L'animal eſt parfaitement ſemblable à celui de la premiere eſpece.

On trouve ce coquillage dans les mêmes endroits, mais moins fréquemment.

3. LE NIFAT. *Pl.* 4.

Buccinum roſtratum, interſectis lineis faſciatum. *Liſter. hiſt. Conchyl. tab.* 914. *fig.* 7.

ANIMAL. L'animal du Nifat reſſemble à celui des deux eſpeces précédentes, à cela près que ſon pied eſt auſſi long & un peu plus large que la coquille, & que le tuyau de ſon manteau ſort beaucoup moins au dehors.

COQUILLE. Sa coquille eſt auſſi ovoïde, mais pointue à ſes deux extrêmités. Elle a près de deux pouces de longueur, & une fois & deux tiers moins de largeur.

On y compte onze ſpires applaties comme dans la ſeconde eſpece, mais liſſes, unies, & renflées plus ſenſiblement par le bas. Spires.

L'ouverture eſt une ellipſe pointue par les deux extrêmités, dont la ſupérieure forme, par le prolongement de la coquille, un canal aſſez long. La longueur de cette ouverture eſt preſque triple de ſa largeur : elle égale la longueur du ſommet. Un ou deux plis aſſez gros & arrondis, s'élevent dans la partie ſupérieure de la lèvre gauche. Ouverture.

La couleur de cette coquille eſt un fond blanc, tigré d'un grand nombre de taches quarrées, qui ſont jaunes dans les vieilles & brunes dans les jeunes. Ces taches ſont diſpoſées régulierement ſur pluſieurs lignes qui s'étendent d'un bout à l'autre de la coquille en ſuivant le contour de ſes ſpires. Couleur.

Cette eſpece ſe trouve avec les deux premieres, mais plus rarement.

4. L'ARVAN. *Pl.* 4.

Buccinum dentatum, claviculâ longiſſimâ, ſtriis densè radiatum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 837. *fig.* 64.

Strombus decimus chalybæus. *Rumph. muſ. pag.* 100. *art.* 10. *tab.* 30. *fig. J.*

Unicornu Indicum minus, orbibus ſtriatis. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 261. *tab.* 75. *fig.* 6.

Turbo apertus, canaliculatus, rectiroſtrus ſtriatus. *Lang. meth. pag.* 45.

Strombus acularis; aſper : chalybea; ſpiris ſulcatis, ex cæruleo chalybæis, aliquandò albis nigredine aſperſa; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 27. *ſpec.* 1. *B. n.* 1. *b.*

Strombus acularis; aſper : ſiphunculus, ſuper ſpiris convexis perpendiculariter densè ſtriatus; Liſteri. *Ejuſd. pag.* 28. *ibid. B. n.* 6.

Il n'y a pas de coquillage plus commun ſur la côte ſablonneuſe du cap Verd que cette quatriéme eſpece de Vis.

Sa coquille a plus exactement la forme de vis que les précédentes. On peut la regarder comme un cône arrondi à ſa baſe, & qui s'allonge & diminue également juſqu'au ſommet, où il ſe termine en une pointe très-fine. La longueur des plus grandes ne paſſe pas treize lignes : elle eſt quadruple de leur largeur qui n'a que trois lignes un quart. Coquille.

Elle eſt compoſée de douze ou treize ſpires exactement plates ou ſans renflement, de maniere qu'elles ne paroiſſent diſtinguées que par un petit ſillon qui les ſépare les unes des Spires.

autres. Ces ſpires ſont toutes coupées par un grand nombre de ſillons fort légers, qui ſuivent la longueur de la coquille: ce ſont autant de termes ou de marques de ſon accroiſſement.

Ouverture. L'ouverture eſt à peu près ſemblable à celle de la premiere eſpece, mais deux fois & demi plus courte que le ſommet. L'échancrure ſupérieure eſt large & peu profonde. Sa lèvre gauche n'a qu'un pli fort léger.

Couleur. Le fond de la couleur de cette coquille eſt un blanc ſale, qui devient agathe dans la moitié ſupérieure de chaque ſpire.

5. LE FAVAL. *Pl.* 4.

La côte du cap Verd fournit encore une cinquiéme eſpece de Vis, plus grande que la précédente & de même forme, que j'appelle du nom de Faval.

Turbo nitidus, & eburneus, in quo ſpirarum commiſſuræ vix dignoſcuntur, maculis rufis notatus. *Bon. recr. pag.* 126. *claſſ.* 3. *n.* 107.

Buccinum dentatum claviculâ longiſſimâ, ſtriatum & latis maculis ex rufo nigricantibus radiatum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 841. *fig.* 69.

Buccinum dentatum, claviculâ longiſſimâ lævе, binis faſciis ex maculis quadratis magnis, fuſco rufeſcentibus depictum. *Ejuſd. tab.* 842. *fig.* 70.

Buccinum dentatum, læve, claviculâ longiſſimâ, ex flavo nebulatum. *Ejuſd. tab.* 843. *fig.* 71.

—— *Ejuſdem, tab.* 845. *fig.* 73.

Buccinum brevi roſtrum, claviculatum, ſtriatum, maculatum, orbibus quaſi duplicatis diſtinctum. *Ejuſd. tab.* 979. *fig.* 36.

Strombus ſecundus. *Rumph. muſ. pag.* 100. *art.* 2. *tab.* 30. *litt. B.*

Turbo nitidus, & eburneus, in quo ſpirarum commiſſuræ vix dignoſcuntur, maculis rufis notatus. *Muſ. Kirk. pag.* 455. *n.* 107.

Turbo apertus latus lævis. *Lang. meth. pag.* 45.

Turbo apertus canaliculatus, obliquè incurvatus lævis. *Ejuſd. pag.* 46.

Vis. *Hiſt. Conchyl. pag.* 276. *planc.* 14. *lett. S. & X.*

Turbo apertus latus, candidus, maculis rufis densè depictus, viginti ſpiris finitus; Rumphii. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 56. *litt. B.*

Turbo apertus, ſulcatus, faſciâ elatâ ſpiras ambiente circumdatus, ex candido & ſubroſeo colore undatim variegatus; Bonanni. *Ejuſd. pag. & tab.* 57. *litt. M.*

Turbo apertus, ſulcatus, minutiſſimè per longitudinem ſtriatus, aliquando cancellatus, livido vel plumbeo colore obſcuratus, in ſpirarum commiſſuris faſciâ candidâ, aliquando parvis punctis; rufis ſeriatim diſpoſitis notata circumdatus; Rumphii. *Ejuſd. ibid. litt. N. & O.*

Strombus aculatis; lævis, ſeu ſubula; toroceras, ſulcatus, maculis latis ex

rufo nigricantibus radioſis; Liſteri. *Klein. tent. p.* 27. *ſpec.* 1. *A. n.* 4.
Strombus acularis; lævis, ſeu ſubula; marmoratus; nitidus longus; acutus; juncturis ſpirarum, vix dignoſcendis, maculis Rufis; Bonanni. *Ejuſd. ibid. n.* 6.
Strombus acularis; lævis, ſeu ſubula; duplicatus in orbibus maculatis per longum ſtriatus; Liſteri. *Ejuſd. pag.* 28. *n.* 7.
Strombus acularis; lævis, ſeu ſubula; alternas ſpiras latiores & ſtrictiores ex flavo nebulatas exhibens; Liſteri. *Ejuſd. ibid. n.* 8.

La coquille du Faval a trois pouces & demi de longueur & cinq fois moins de largeur. Coquille.

On y compte dix-huit à vingt ſpires applaties, & qui ne ſont diſtinguées les unes des autres que par un léger renflement que l'on voit dans leur partie inférieure. Outre les ſillons longitudinaux, chaque ſpire eſt comme partagée en deux portions inégales ou en deux ſpires, par un ſillon aſſez profond qui la ſuit en tournant comme elle. La portion ſupérieure de la ſpire diviſée par ce ſillon, eſt ordinairement du double plus petite que l'autre. Spires.

Dans quelques coquilles ce ſillon eſt preſqu'inſenſible, comme dans la figure 70 de la planche 842 de Liſter.

L'ouverture eſt à peine deux fois plus courte que le ſommet dans les jeunes, & trois fois plus courte dans les vieilles. L'échancrure ſupérieure eſt étroite & profonde. La lèvre gauche eſt relevée de deux plis remarquables. Ouverture.

La couleur de cette coquille lui donne une grande ſupériorité ſur les autres Vis. Elle eſt quelquefois blanche & quelquefois agathe, agréablement mouchetée de taches brunes ou rougeâtres, ordinairement quarrées, & diſpoſées ſur deux ou trois lignes qui tournent avec les ſpires. Couleur.

GENRE X.

LA PORCELAINE. *Porcellana.*

ON a donné anciennement le nom de Porcelaine à pluſieurs eſpeces de coquillages dont la forme approchoit beaucoup de celle des Pucelages. Une reſſemblance même trop grande qu'on a crû trouver entre les uns & les autres, les a fait confondre par quelques modernes ſous le nom commun de Por-

celaines. Cependant comme la comparaiſon ſeule des coquilles ne ſuffit pas pour déterminer ces rapports, & que l'examen des animaux qu'elles renferment nous fait voir des différences qui les diſtinguent aſſez les uns des autres, j'ai crû devoir conſerver à ces deux genres le privilége qu'ils avoient autrefois de porter chacun leur nom. Je laiſſe au premier le nom de Pucelage qui ne convient qu'à lui, & je rends à celui-ci celui de Porcelaine qu'il s'eſt acquis, ſoit par la beauté du poli de ſa coquille, ſuivant Belon (1), ſoit par ſa forme ſinguliere, ſuivant le rapport de Columna (2).

1. LA PORCELAINE. *Pl.* 4.

La Porcelaine. *Du Tert. hiſt. des Antill. pag.* 240.
Turbo braſilienſis teſtâ valdè lævi, caſtanei coloris. *Bonan. recr. p.* 160. *num.* 326.
Buccinum muſicum ſubrufum, maculis albis diſtinctum; Barbadenſe. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 818. *fig.* 29.
Buccinum muſicum ſublividum, densè radiatum ſivè ex fuſco undatum. *Ejuſd. ibid. fig.* 30.
Buccinum muſicum undatum & maculatum. *Ejuſd. ibid. fig.* 31 & 32.
Cochlea longa, pyriformis intorta, & ſulcata, utroque labio dentata, aut rugoſo fimbriata, lævis, carneo colore ſplendens. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 28. *litt. L.*
Conus baſeos lævis, braſilienſis lævis; labio paululùm exſerto, coloris caſtanei; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 70. *ſpec.* 1. *n.* 39.
Cucumis undulatus & maculatus; Liſteri. *Ejuſd. pag.* 78. *ſpec.* 1. *tab.* 5. *fig.* 92.
Cucumis ſubrufus, maculis albis; Liſteri. *Ejuſd. ibid. ſpec.* 2. 6.
Cucumis obſcurè nebulatus; Liſteri. *Ejuſd. ibid. ſpec.* 5.
Semicaſſis lævis: ex fuſco undata; Liſteri. *Ejuſd. pag.* 95. *ſpec.* 2. *n.* 12.

COQUILLE. La coquille de la Porcelaine eſt médiocrement épaiſſe, du plus beau poli, & d'un luiſant que rien ne peut ſurpaſſer. C'eſt une eſpece d'ovoïde arrondi, dont l'extrêmité ſupé-

(1) Purpurarum teſtas Itali *Porcellanas* vocant, quo etiam nomine Conchylii genus omne intelligunt: undè nos quoque detortâ ad vaſa appellatione Porcellanica vaſa nuncupamus. Vocem quoque hanc agnoſcimus in globulis, quibus noſtræ mulierculæ ſuas preces nuncupare ſolent: *Patenoſtres de Porcelaine* vocant, qui ex teſtis majorum Purpurarum aut Muricum conficiuntur. *Belon. Aquat. pag.* 420.

(2) Hujus generis (dè Cypræis ſeu Conchis Venereis intelligit) aliæ candidiores atque minores, nec denticulato hiatu, ſed alterâ parte tantùm paucis ſtriis aſpero, quæ aliàs teſtæ foramen fuerunt, & linguæ canalis; has Porcellanas appellant, quia in ſe porcellii modo conglobantur. *Colum. Aquat. pag.* 67.

rieure

rieure eſt obtuſe, & le ſommet forme une pointe aſſez mouſſe. Sa longueur eſt d'environ ſeize lignes, & ſa largeur de neuf lignes, enſorte que ſon grand diametre eſt preſque double du petit.

Elle eſt compoſée de ſix tours de ſpirales qui vont en deſcendant peu obliquement de droite à gauche. La premiere ſpire, celle qui fait l'ouverture, eſt arrondie & très-grande. Sa longueur eſt triple de celle des cinq autres tours pris enſemble, qui ſont le ſommet. Ceux-ci ſont peu renflés & peu diſtingués les uns des autres : ils ſe terminent en une pointe aſſez large & arrondie. Spires. Sommet.

L'ouverture a la figure d'une ellipſe irréguliere, aiguë dans ſes deux extrêmités, & dont la longueur eſt quadruple de ſa largeur. Elle ſe termine dans ſa partie ſupérieure en un canal aſſez large, formé par l'enfoncement de la lèvre droite, qui n'eſt nullement échancrée. Son grand diametre eſt incliné obliquement ſur celui de la coquille, & preſque trois fois auſſi long que le ſommet. Ouverture.

La lèvre droite de l'ouverture eſt fort épaiſſe, & bordée d'un cordon qui s'éleve au dehors comme un ourlet. Ce cordon, ce bourrelet fait tout le tour du canal ſupérieur de l'ouverture, & il vient, en ſe repliant ſur la lèvre gauche, y former une longue dent qui rentre dans l'intérieur de la coquille. C'eſt par ce bourrelet de la lèvre droite qu'on diſtingue les coquilles des Porcelaines d'avec celles des Pucelages qui n'en ont pas la moindre apparence. Au reſte le bord intérieur de cette même lèvre a de plus une douzaine de petites dents diſtribuées dans toute ſa longueur: ces dents ſont ſi petites dans quelques-unes, qu'on a de la peine à les diſtinguer.

La lèvre gauche eſt renflée, arrondie, & garnie de quatre grandes dents depuis ſa partie ſupérieure juſqu'à ſon milieu.

Cette coquille n'eſt ſujette à varier que dans la couleur, qui eſt rouſsâtre dans les unes, châtain dans d'autres, ou d'un agathe-clair, tigré de petites taches blanches répandues çà & là ſans ordre, & traverſé par trois larges bandes fauves ou d'un brun rougeâtre. Elle eſt toujours d'un beau poli, parce qu'elle n'a point de périoſte ni intérieurement ni extérieurement. Couleur. Périoſte.

La tête T de l'animal de la Porcelaine eſt cylindrique, lé- ANIMAL. Tête.

gerement applatie, de longueur & de largeur à peu près égales. Son extrêmité forme une échancrure assez étroite, des deux
Cornes. côtés de laquelle partent deux cornes C. C. coniques, fort minces, & d'une longueur qui surpasse peu la sienne. Ces cornes sont peu éloignées l'une de l'autre, parce que la tête a peu de largeur. Un peu au-dessus de leur origine vers la quatriéme partie de leur longueur, on voit un renflement semblable à une petite colomne cylindrique qui seroit adossée sur leur côté extérieur.

Yeux. C'est sur l'extrêmité supérieure de ces renflemens ou de ces deux colomnes que sont portés les yeux Y. Y. Ils sont assez gros, arrondis, & s'élevent comme deux petits points noirs.

Bouche. La bouche est placée au-dessous de la tête, vers le milieu de sa longueur. Elle y fait une légere éminence, percée d'un trou rond B, d'où sort une langue ou trompe L. une fois plus longue que la tête. Cette trompe est blanche, dentée & percée à son extrêmité de même que celle de l'Yèt, & elle lui sert aux mêmes usages.

Manteau. Le manteau est une membrane fort mince, luisante, extrêmement unie, & entiere sans découpures. Dans les coquillages que nous avons examinés jusqu'ici, cette membrane ne tapisse que les parois intérieures de la coquille, sans sortir au dehors : mais dans la Porcelaine elle s'étend à droite & à gauche sur le dos de la coquille, de maniere qu'elle y forme deux pans M. N. qui recouvrent près de la moitié de sa surface extérieure. Ces deux pans ne sont pas égaux : celui de la gauche N. est plus ample & s'étend davantage que celui M. de la droite.

La membrane du manteau se replie encore à son extrêmité antérieure & sur le col de l'animal, pour y former un tuyau K. cylindrique, un peu plus long que la tête, & qui sort par le canal de la coquille. Il se place quelquefois entre les cornes, & quelquefois il se rejette sur le côté gauche, comme on le voit dans la figure.

Pied. Le pied P. forme une ellipse arrondie à ses extrêmités, & une fois plus longue que large. Il est grand & surpasse de près d'une troisiéme partie la longueur & la largeur de la coquille. Ses bords sont entiers, quoique légerement ondés. En dessous il est coupé par deux profonds sillons, dont l'un S. est plus

grand & le traverſe à ſon extrêmité antérieure: l'autre ſillon V. eſt plus petit, mais plus profond, & creuſé un peu devant ſon milieu & parallèlement à ſa longueur.

Le fond de la couleur de l'animal eſt couleur de chair, bigaré de quelques petits points blancs. Couleur.

On trouve ce coquillage aſſez abondamment ſur les rochers de l'iſle de Gorée ; mais particulierement pendant le mois d'avril, & dans les lieux où la mer bat avec une grande violence.

2. LE NAREL. *Pl.* 4.

La ſeconde eſpece de Porcelaine que j'appelle du nom de Narel, ne differe de la premiere que par ſa coquille.

Elle a à peine un pouce de longueur, & une fois moins de largeur. Sa ſurface extérieure eſt relevée de quinze canelures ou petites côtes paralleles à ſa longueur, & qui ne paroiſſent que dans la partie inférieure des ſpires, dans l'endroit où leur renflement eſt plus conſidérable. Coquille.

Son ouverture eſt beaucoup moins évaſée que dans la précédente : elle a une longueur quintuple de ſa largeur. Ouverture.

Sa couleur eſt quelquefois blanche ſans mêlange, quelquefois veinée d'un grand nombre de lignes griſes, ondées en zigzag parallèlement à ſa longueur. Couleur.

Elle ſe trouve avec la précédente, quoique plus rarement.

3. L'EGOUEN. *Pl.* 4.

Cochlea longa pyriformis vulgaris, lævis, labio interno dentato, fimbriata, candida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 25. *litt. B.*

La coquille de l'Egouen n'a que neuf lignes de longueur. Sa largeur eſt de moitié moindre. Coquille.

Son ſommet eſt cinq fois plus court que l'ouverture, & compoſé de ſix ſpires applaties & beaucoup moins diſtinctes que les précédentes. Il differe encore du leur en ce qu'il eſt fort pointu. Sommet.

L'ouverture reſſemble à celle du Narel; mais elle eſt plus droite, & parallele à la longueur de la coquille. Ouverture.

Sa lèvre droite n'eſt point dentée ; & les dents de la lèvre gauche ſe rapprochent un peu plus de ſon extrêmité ſupérieure, & ſont plus ſerrées que dans les deux eſpeces qui précèdent.

Couleur. Le fond de ſa couleur eſt ordinairement blanc ou agathe-clair, & quelquefois d'une très-belle couleur de chair.

Elle eſt fort commune autour de l'iſle de Gorée.

4. LE BOBI. *Pl.* 4.

Venerea alba faſciculis tranſverſis aureis vittata. *Bonan. recr. pag.* 144. *claſſ.* 3. *n.* 238.

Buccinum Perſicum parvum, faſciis rufis denſè depictum. *Liſt. hiſt. Conch. tab.* 803. *fig.* 9.

Buccinum Perſicum parvum, maculis rufis denſè depictum. *Ejuſd. ibid. fig.* 10.

Venerea alba faſciculis tranſverſis aureis vittata. *Muſ. Kirk. p.* 463. *n.* 238.

Perſicula lineis croceis circumdata. *Petiv. Gazoph. vol.* 1. *cat.* 308. *tab.* 8. *fig.* 10.

Perſicula guttulis croceis lineata. *Ejuſd. ibid. cat.* 309. *tab.* 8. *fig.* 2.

Porcellana Erythræam referens major. *Barrel. Icon. pag.* 133. *tab.* 1322. *fig.* 33.

Cochlea longa, pyriformis, intorta & ſulcata, umbone quaſi complanato, labio externo leviter fimbriato, candida, aliquando carneo colore nebulata, lineis croceis denſè circumdata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 28. *litt. B.*

Cochlea longa, pyriformis, intorta, & ſulcata, ſublivida, punctis croceis, vel rufis denſè conſperſa. *Ejuſd. ibid. litt. C. D. E.*

Animal. Manteau. L'animal de cette quatriéme eſpece de Porcelaine a le manteau un peu plus ample que les précédentes; il recouvre les trois quarts de la coquille.

Son tuyau en ſort auſſi très-peu & eſt plus court que la tête.

Coquille. Sa coquille eſt un ovoïde obtus aux deux extrêmités. Son grand diametre a un pouce au plus de longueur, & ſurpaſſe de moitié le petit diametre.

Spires. Elle n'a que quatre tours de ſpirale, dont le premier fait toute la coquille. Les trois autres ſont peu apparens, & forment un ſommet ordinairement applati, & quelquefois creuſé comme un petit nombril.

Sommet.

Ouverture. L'ouverture eſt courbée en forme de croiſſant égal à la longueur de la coquille, à laquelle elle eſt parallele. Elle reſſemble à une longue fente qui a cinq fois plus de longueur que de largeur. Sa partie ſupérieure forme un canal étroit & profondément échancré. On voit encore dans ſa partie inférieure

une eſpece de canal, mais infiniment plus petit & ſemblable à un léger ſillon.

La lèvre droite eſt bordée au dedans & dans toute ſa longueur de douze à quinze dents fort petites & peu ſenſibles dans la plûpart.

Huit dents un peu plus grandes s'étendent depuis la partie ſupérieure de la lèvre gauche, juſques un peu au-deſſous du milieu de ſa longueur.

La couleur varie beaucoup dans les coquilles de cette eſpece. Les unes ſont blanches, les autres ſont tigrées de petites taches rouges. D'autres ſont rayées de quinze à vingt lignes très-étroites, qui les traverſent circulairement : ces lignes ſont jaunes dans les unes & rouges dans les autres. Couleur.

Elle ſe voit fréquemment ſur les côtes du cap Verd, & dans les rochers de l'iſle de Gorée.

5. LE DUCHON. *Pl.* 4.

Cette eſpece ſe rencontre auſſi dans les rochers de l'iſle de Gorée, mais beaucoup plus rarement. L'animal reſſemble au précédent.

Sa coquille n'a que ſix lignes de longueur, & moitié moins de largeur. Coquille.

Le ſommet eſt applati comme dans l'eſpece qui précede. Sommet.

L'ouverture eſt preſque droite, & ſi étroite qu'elle a ſix fois plus de longueur que de largeur. Ouverture.

La lèvre droite, au lieu d'être arrondie au dehors comme dans les précédentes, forme deux eſpeces de bourrelets applatis & diſtingués par deux ſillons aſſez profonds. Elle eſt bordée intérieurement de vingt petites dents répandues ſur toute ſa longueur. Dix dents un peu plus grandes garniſſent la moitié ſupérieure de la lèvre gauche.

La couleur de cette coquille eſt un fond blanc, coupé tranſverſalement par un nombre infini de petites rayes gris-de-lin. Couleur.

6. LE GIROL. *Pl.* 4.

Je rapporte au genre de la Porcelaine cette ſixiéme eſpece & la ſuivante, auxquelles on a donné le nom d'Olives à cauſe de la figure de leur coquille. J'en ai vû les animaux, mais le tems ne m'a point permis de les examiner : je ſçai ſeu-

lement qu'ils ne différent pas ſenſiblement de ceux des eſpeces de Porcelaines que je viens de décrire; & c'eſt ce qui m'a déterminé à les mettre à leur ſuite.

Rhombus ex toto albidus ſeu leucophæus, unicâ ſtriâ acutâ circumdatus. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 717. *fig.* 1.

Rhombus parvus, majuſculis maculis diſtinctus, & labro & columellâ ex violâ purpuraſcentibus. *Ejuſd. tab.* 721. *fig.* 6.

Rhombus parvus anguſtior, densè maculatus, labro tantum interno leviter purpuraſcente. *Ejuſd. ibid. fig.* 7.

Rhombus nebulatus & faſciatus columellâ ſubcroceâ, claviculâ ſulcatâ. *Ejuſd. tab.* 728. *fig.* 16.

Rhombus undatus, fiſſurâ intimâ violaceâ, claviculâ compreſsâ. *Ejuſd. tab.* 731. *fig.* 20.

Rhombus craſſioribus undis exaratus, claviculâ obtusâ ſulcatâ. *Ejuſd. tab.* 734. *fig.* 23.

Rhombus denſis undis depictus, claviculâ obtusâ ſulcatâ. *Ejuſd. ibid. fig.* 24.

Cylinder nonus. *Rumph. Muſ. pag.* 120. *art.* 9. *tab.* 39. *fig.* 7.

Olive blanche & agréablement marbrée de taches brunes. *Hiſt. Conchyl. pag.* 286. *planc.* 16. *fig.* Q.

Olive blanche avec deux bandes dans ſes extrêmités, formées par des lettres brunes, où l'on lit diſtinctement deux B & un D; appellée *Litterata. Ejuſd. ibid. fig.* R.

Cochlea cylindroidea, lævis, vel ſubrufa, vel leucophæa, vel albida, maculis ſubpurpureis diſtincta. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 23. *litt.* C. D.

Cochlea cylindroidea, lineis fuſcis, luteis, & ſubcæruleis undatim exarata, labro interno rugoſo, & roſeo. *Ejuſd. ibid. litt.* G.

Cochlea cylindroidea, albida, obſcurè ex luteo punctata. *Ejuſd. ibid. litt.* H. J. L.

Cochlea cylindroidea, candida, lineis fuſcis, & lividis undatim depicta. *Ejuſd. ibid. litt.* M. N. OO. PP.

Cochlea cylindroidea, albida, ex fuſco undatim lineata, & faſciata, nonnullis maculis nigricantibus rarò notata. *Ejuſd. pag. & tab.* 24. *litt.* B.

Cochlea cylindroidea, ex luteo, livido, & ſubcæruleo variegata & faſciata. *Ejuſd. ibid. litt.* F.

Cochlea cylindroidea, ex luteo virideſcens, tribus faſciis fuſcis nigricantibus cincta. *Ejuſd. ibid. litt.* L.

Cochlea cylindroidea, ex fuſco viridi, albo, & ſubluteo undatim picta, ex nigro faſciata, intùs candida; Rumphii. *Ejuſd. ibid. litt.* N.

COQUILLE. La coquille du Girol eſt extrêmement épaiſſe, cylindrique, arrondie par le haut, & pointue à ſon extrêmité inférieure,

c'eſt-à-dire, au ſommet. Elle a près d'un pouce de longueur & moitié moins de largeur.

Les ſept tours de ſpirale qui la compoſent, ſont applaties & fort ſerrées, mais diſtinguées les unes des autres par un ſillon profond qui fait paroître leurs bords aigus & tranchans. Spires.

L'ouverture eſt trois fois plus longue que le ſommet. Sa longueur eſt quintuple de ſa largeur, & preſque parallele à la longueur de la coquille. Elle eſt très-aiguë en bas, ſans canal, & plus large en haut où elle eſt coupée d'une large créneluré. Ouverture.

La lèvre droite eſt aiguë quoique fort épaiſſe. Elle paroît d'abord ſans bordure, mais lorſqu'on la regarde au dehors, on apperçoit comme une lame de plus d'une ligne de largeur, qui s'éleve ſur ſa ſurface extérieure où elle forme une eſpece de pli.

La lèvre gauche eſt arrondie, & laiſſe voir vers le haut quatre à cinq lames peu élevées, dont les bords forment autant de replis ou de petites côtes ſaillantes & un peu écartées, au-deſſous deſquelles on voit huit à ſeize dents aſſez longues & fort étroites, qui vont juſqu'en bas de l'ouverture.

La couleur de cette coquille eſt peu conſtante. J'en ai de blanches, de jaunes, de jaunes-livides, de jaunes-verd, & même de verdâtres ſans aucun mêlange. J'en ai auſſi qui, ſur ces différens fonds, ſont tachées, tigrées, marbrées ou couvertes de zigzags qui s'étendent tantôt ſur leur longueur, tantôt ſur leur largeur. Ces taches, ces points, ces bandes & ces lignes ſont cendrés, noirs ou bleuâtres dans les unes; bruns, rougeâtres ou pourpres dans les autres: enfin leur mêlange eſt ſi varié, que ce ſeroit perdre ſon tems que de faire l'énumeration de toutes celles qui ont été décrites ou figurées par les auteurs. Je me ſuis contenté de citer une vingtaine des principales variétés, auxquelles on peut rapporter toutes les autres, dont plus de deux cens ſont parvenues à ma connoiſſance. Leur intérieur eſt auſſi blanc, jaune, violet, ou pourpre foncé. Couleur. Variétés.

Je n'ai vû ce coquillage que dans les ſables de l'embouchure du Niger: il y eſt fort commun, & toujours enfoncé à quelques pouces de profondeur.

7. L'ARAGON. *Pl.* 4.

Turbo braſilienſis, lævi & nitidâ ſuperficie, acutus binis zonis muſtelinis tranſverſim ductis ſuprà colorem cinereum cum albo mixtum. *Bon. recr. pag.* 165. *claſſ.* 3. *n.* 369.

Rhombus parvus, tenuis, rictu patente, ipsâ columella fuſcâ, claviculâ productiore acutâ. *Liſt. hiſt. Conchyl. pag.* 729. *fig.* 17.

Turbo braſilienſis, lævi & nitidâ ſuperficie, acutus binis zonis muſtelinis tranſverſim ductis ſuprà colorem cinereum cum albo mixtum. *Muſ. Kirk. pag.* 470. *n.* 363.

Cylindrus braſilienſis albus faſciatus. *Petiv. Gazoph. vol.* 2, *cat.* 578, *tab.* 59. *fig.* 8.

Cylindrus Maderaſpatanus, minor albus, ore patulo. *Ejuſd. ibid. cat.* 242. *tab.* 69. *fig.* 3.

Strombus labro exteriore craſſo & veluti pulvinato. *Barrel. Ic, pag.* 132. *tab.* 1322. *fig.* 17.

Cochlea cylindroidea, mucronata, lævis. *Lang. meth. pag.* 17.

Terebellum faſciatum zonis muſtelinis ſuper albo; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 38. *ſpec.* 7.

Dactylus teſſellatus; Liſteri. *Ejuſd. pag.* 77. *ſpec.* 10.

Dactylus jaſpidiſans. *Ejuſd. pag.* 78. *ſpec.* 18.

Cette eſpece ſe trouve, moins fréquemment, avec la précédente, à laquelle elle reſſemble aſſez.

COQUILLE. Sa coquille eſt beaucoup moins épaiſſe; elle a environ quinze lignes de longueur, & une fois & demi moins de largeur.

Ouverture. L'ouverture eſt auſſi plus évaſée, à peine deux fois plus longue que le ſommet. Sa longueur eſt ſeulement triple de ſa largeur.

La lèvre droite eſt un peu plus aiguë & beaucoup plus mince que dans la précédente. La lèvre gauche eſt unie & ſans dents; & les quatre ou cinq plis de ſa partie ſupérieure ſont fort rapprochés, & forment un cordon aſſez relevé.

Couleur. Cette coquille varie beaucoup dans ſes couleurs. Son fond eſt blanc ou gris, quelquefois ſans mêlange, & quelquefois coupé par une ou deux bandes jaunes ou de couleur agathe, marbrées de brun. Son intérieur eſt ordinairement brun, comme les plis de la lèvre gauche; & quelquefois ce brun tire ſur le violet.

GENRE

GENRE XI.

LE PUCELAGE. *Cypræa.*

CE coquillage a été appellé par les Anciens des noms de *Concha Venerea* & d'*Ærythræa*, que les François ont rendu par ceux de Conque de Vénus ou Pucelage. Ce dernier a prévalu autant à cauſe de ſa briéveté, que parce qu'il exprime aſſez bien la figure de ſa coquille (1). C'eſt pour les mêmes raiſons que je lui ai conſervé ce nom, ſans le confondre avec celui de la Porcelaine, comme j'en ai averti ci-deſſus (2).

Je n'en connois que trois eſpeces ſur les côtes du Sénégal.

1. LE MAJET. *Pl.* 5.

Concha lævigatoria πλατυγαστηρ dicta. *Colum. Aquat. pag.* 67 & 69.

Concha Veneris magna gibboſior, latior, multò majoribus maculis nigricantibus donata è Madagaſcar. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 682. *fig.* 29.

Concha Veneris ex viridi fuſceſcens, lata, valdè gibboſa, maculis fuſcis latis depicta; Jamaicenſis. *Ejuſd. tab.* 687. *fig.* 34.

Concha Veneris magna craſſa, lata, ventre & ipsâ rimâ nigricante, dorſo magnis maculis reticulatim depicto; ex inſulâ Mauritii. *Ejuſd. tab.* 703. *fig.* 52.

Veneris concha Indica media, alba polita, nigro maculata. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 273. *tab.* 96. *fig.* 7.

Veneris concha Indica media, maculata, coſtis & ventre latis nigricantibus. *Ejuſd. ibid. cat.* 274. *tab.* 96. *fig.* 8.

Erythræa lituris punctuliſque maculoſa, lineâ anguſtiore dorſum percurrente. *Barrel. Ic. pag.* 133. *tab.* 1321. *fig.* 23.

Erythræa maculoſa, major, lineâ anguſtâ ſuprà dorſum ſerpente. *Ejuſd. ibid. tab.* 1322. *fig.* 24.

Porcellana fimbriata, baſi lata, in dorſo magnis maculis ex fuſco fulvidis, & nigricantibus nebulata; lateribus colore livido lucido, veluti in Achate eleganter diſtinctis. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 15. *litt. S. T.*

Sa coquille A. repréſente une portion d'ovoïde qui ſeroit coupé par la moitié dans ſa longueur. On juge bien par-là COQUILLE.

(1) Concha Venerea ſic dicta, ἢ ἀφὸ τὸ μοριὸν γυναικείῳ πως ἐοικέναι. τῇ τε μεταξὺ τῶν χειλῶν χαινεί: καὶ τῇ ἐνδοτέρω κοιλότητι, τῇ μήτρᾳ, quia partem fœmineam quodam modo repræſentat: externè quidem per labiorum fiſſuram, internè verò propter cavitatem uterum mentientem....., Sunto igitur dictæ Porcellanæ (id eſt Venereæ) ἀφό τινα πρὸς τὸ γυναικεῖον αἰδοῖον ὁμοιότητα, ob aliquam cùm pudendo muliebri ſimilitudinem *Aldrov. Exang. pag.* 552.

(2) Voyez la page 56.

qu'elle a deux faces; l'une plane, qui eſt le devant ou le deſſous; & l'autre convexe, qui eſt le dos. Son épaiſſeur eſt aſſez conſidérable.

Spires. Quoiqu'elle ne paroiſſe pas tournée en ſpirale, elle eſt cependant compoſée de cinq tours qui vont horizontalement de droite à gauche. Le premier tour eſt preſque le ſeul qui ſoit ſenſible à cauſe de ſon volume: il forme, pour ainſi dire, lui ſeul toute la coquille, & efface les quatre autres, qui

Sommet. ſont un bouton ou un ſommet, à peine apparent, à ſon extrêmité inférieure.

Ouverture. L'ouverture eſt une fente égale à la longueur de la coquille, & placée à peu près dans ſon milieu, cependant un peu plus proche du côté droit que du côté gauche. Elle n'eſt pas tout-à-fait droite, mais elle ſe courbe un peu vers ſes extrêmités, en conſervant un parallélíſme aſſez exact avec l'axe de la coquille. Dans l'endroit où elle eſt plus large, elle a à peine la dixiéme partie de ſa longueur. Ses deux extrêmités forment un canal profondément échancré dans la premiere ſpire.

La lèvre droite eſt de moitié moins large que la gauche, & quoiqu'elle paroiſſe tournée comme elle en ſpirale, elle ne l'eſt pas néanmoins: elle eſt ſeulement repliée ou ramenée en dedans, où elle forme une grande cavité. Ses bords ſont obtus, très-épais, ſans bourrelet, & relevés d'un bout à l'autre de trente-trois dents tranſverſales aſſez longues & à peu près égales.

La lèvre gauche eſt convexe & renflée au dedans de la coquille, où elle tourne en ſpirale. Elle fait une cavité notable dans ſa partie ſupérieure. Ses bords ne portent que trente-une dents un peu plus longues & moins épaiſſes que celles de la lèvre gauche.

Le plan formé par la largeur de ces deux lèvres n'eſt pas exactement horizontal: il rentre tant ſoit peu en dedans de la coquille.

Couleur. Les plus grandes que j'ai obſervées avoient environ trois pouces un quart de longueur, & une fois moins de profondeur. Leur largeur étoit moindre d'un tiers. Leur couleur étoit agathe dans quelques-unes, brûlée dans d'autres, mais beaucoup plus claire en deſſous, & marquée ſur le dos de

grandes taches brunes. Ces taches étoient quelquefois séparées dans les dernieres par une ligne qui s'étendoit d'un bout à l'autre de la coquille vers son milieu. Les dents de l'ouverture étoient ordinairement blanchâtres, & la fente étoit quelquefois noire, mais plus souvent d'un brun-clair. Toute leur surface étoit d'un beau poli.

Il y a peu de coquilles dont les variétés soient mieux caractérisées dans la même espece. J'en fait figurer, dans leur grandeur naturelle, six des plus remarquables, dont je vais décrire les différences en rapportant à chacune les citations des Auteurs qui les ont figurées. Variétés.

Celle que représente la lettre D. a une fois plus de longueur que de largeur. La lèvre droite de l'ouverture est une fois plus étroite que la lèvre gauche, & garnie de vingt-trois dents, tandis que celle-ci n'en a que vingt-une. Le plan formé par ces deux lèvres est arrondi ou convexe. D.

Elle est blanchâtre en dessous, & gris-de-souris sur le dos, qui est souvent traversé par deux bandes étroites moins foncées. Ses extrêmités sont rougeâtres & marquées de deux points noirs.

Venerea in mari Siculo, & Tarentino frequens, ubi vulgò vocatur Porceletta. *Bon. recr. pag.* 145. *class.* 3. *n.* 251.

Concha Venerea lævis, ex fusco rufescens, bifasciatia ad claviculam tribus aut pluribus maculis nigricantibus depicta, item ad cervicem binis tantùm. *List. hist. Conchyl. tab.* 671. *fig.* 17.

Concha Veneris crassa, fusca, & claviculâ & linguæ canali croceis, item utrinque binis maculis nigricantibus notata; insulæ Ascensionis. *Ejusd. tab.* 673. *fig.* 19.

Porcelaine appellée la Souris, dont la couleur tire sur le gris, avec des points noirs à chaque extrêmité, imitant les yeux de cet animal. *Hist. Conchyl. pag.* 310. *pl.* 21. *litt. C.*

Porcellana vulgaris, lævis, lucida, duabus maculis nigris in utroque capite insigniter notata, ventre albido, aliquando croceo. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 13. *litt. E.*

Porcellana vulgaris, lævis, fusca, lucida, duabus fasciis albidis in dorso, & duabus maculis nigris in capite donata. *Ejusd. ibid. litt. J.*

On voit à la lettre E. une autre variété fort mince & légere: elle a moitié plus de longueur que de largeur. La lèvre droite de l'ouverture est deux fois plus étroite que la gauche & bordée de dix-sept dents fort courtes & arrondies. La lèvre E.

gauche n'en a que treize ſemblables, dont on ne voit bien que celles des extrêmités ; celles du milieu ſont à peine ſenſibles. Le plan de ces deux lèvres eſt convexe. Les ſpires du ſommet ſont aſſez apparentes.

Elle eſt griſe, avec trois bandes brunes, qui manquent dans quelques-unes.

Concha Venerea exigua, ferè plumbei coloris, aut leviter purpuraſcens; ex inſulâ Mauritii. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab. 656. fig.* 1.

Concha Veneris ſubflava ipsâ rimâ purpuraſcente, tribus faſciis circumdata, leviore teſtâ, è Madagaſcar. *Ejuſd. ibid. tab. 665. fig.* 9.

Concha Veneris fuſca, valdè levis, duabus faſciis albidis exornata; Barbadenſis. *Ejuſd. tab. 667. fig.* 11.

Concha Veneris parva ſubcinerea, ventre candido, unicâ faſciâ fuſcâ, latâque circumdata, dorſo paululum gibboſo, admodùm levis. *Ejuſd. tab. 668. fig.* 13.

F. La variété de la lettre F. reſſemble à la précédente. Elle eſt ſeulement un peu plus épaiſſe & un peu plus grande. Son ſommet ne paroît pas au dehors. La lèvre droite de l'ouverture eſt une fois plus étroite que la gauche : elle a ſeize dents courtes, mais groſſes. La gauche en a un pareil nombre.

Elle eſt blanchâtre en deſſous, & brune en deſſus, avec des taches blanches, coupées par une ligne de même couleur qui la parcourt dans ſa longueur.

Concha Veneris parva purpuraſcens, exiguis maculis albis densè depicta. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab. 694. fig.* 41.

Concha Veneris parva tenuis rimâ candidâ, dorſo fuſco maculis albis reticulatim depicto. *Ejuſd. tab.* 701. *fig.* 49.

Concha Veneris tenuis, lateribus nigricantibus, dorſo maculis albis diſtincto ; ex inſulâ Mauritii. *Ejuſd. ibid. tab.* 704. *fig.* 53.

Porcellana Variolæ dicta. *Rumph. Muſ. pag.* 115. *art.* 13. *tab.* 38. *fig. O.*

Concha Veneris minor maculata & oculata. *Petiv. Gazoph. vol.* 1. *cat.* 300. *tab.* 9. *fig.* 7.

Concha Veneris Indica minor. *Ejuſd. vol.* 2. *cat.* 275. *tab.* 96. *fig.* 9.

G. La quatriéme variété figurée à la lettre G. eſt infiniment plus épaiſſe & plus peſante que toutes celles dont j'ai parlé juſqu'ici. Elle eſt auſſi moins allongée & plus applatie. Sa longueur ſurpaſſe à peine d'un tiers ſa largeur. La lèvre droite eſt preſqu'auſſi large que la gauche. Elles ont chacune quinze dents fort longues & ſemblables à celles de la lettre A. &

leur plan eſt preſqu'applati. Le ſommet ne ſe voit pas au dehors.

Sa couleur eſt blanche en deſſous, & brune ſur le dos, dont le milieu eſt picoté d'un grand nombre de petites taches blanches qui y font une eſpece de réſeau. Ses extrêmités ſont marquées d'une grande tache blanche.

Venerea teſtudinis inſtar gibboſa, dorſo rufo albis ſtellulis notabili. *Bon. recr. pag.* 147. *claſſ.* 3. *n.* 258.

Concha Veneris craſſa ventre lato, rimâ albidâ, lateribus nigricantibus, dorſo ſummo albis maculis depicto; ex inſulâ Mauritii. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 702. *fig.* 50.

Porcellanæ ſpecies 6ª. *Rumph. Muſ. pag.* 114. *tab.* 38. *fig. F.*

Porcellana fimbriata, lævis, dorſo ſubflavo, candidis punctis minimis ſignato; lateribus fuſco colore latè obſcuratis; rimâ albidâ, capitibus aliquantulum tuberoſis. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 15. *litt. J. O.*

Porcellana in utroque latere fimbriata, craſſa, ventre lato, rimâ albidâ, lateribus nigricantibus; dorſo ſummo albis maculis picto, vel etiam faſcia flavidâ diſtincto; Liſteri & Rumphii. *Klein. tent. pag.* 89. *ſpec.* 4. *n.* 2.

La lettre H. montre une cinquiéme variété fort petite, & de même forme que celle de la lettre D. Elle a une fois plus de longueur que de largeur. L'ouverture eſt preſque droite, & garnie de dix-neuf dents à ſa lèvre droite, & de ſeize ſeulement à ſa gauche. Ces dents ſont aſſez longues. Le ſommet eſt caché au dedans. H.

Le fond de ſa couleur eſt blanc, traverſé ſur le dos de trois bandes brunes, qui lui ont fait donner improprement le nom de *petit Aſne.*

Venerea lactea tribus faſciolis oſtrinis ſegmentata, quas aureæ laciniæ exornant. *Bonan. recr. pag.* 144. *claſſ.* 3. *n.* 236.

Concha Veneris parva, candida, tribus latis faſciis nigricantibus depicta; ex inſulis Maldivis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 666. *fig.* 10.

Porcellana Aſelli. *Rumph. Muſ. pag.* 118. *art.* 12. *tab.* 39. *fig. M.*

Venerea lactea tribus faſciolis oſtrinis ſegmentata, quas aureæ laciniæ exornant. *Muſ. Kirk. pag.* 464. *n.* 235.

Veneris concha Indica minor trifaſciata. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 290. *tab.* 97. *fig.* 11.

Erythræa minor variegata & faſciata. *Barrel. Ic. p.* 133. *tab.* 1326. *fig.* 27.

Porcelaine appellée le petit Aſne, à cauſe de trois barres noires qui ſe voient ſur ſa robe blanche. *Hiſt. Conchyl. pag.* 311. *pl.* 21. *fig. T.*

Porcellana fimbriata, lævis, minor, candida, tribus latis faſciis nigrican-

tibus, vel ex fuſco rufeſcentibus cincta. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 15. *litt. M.*

Porcellana brevis ſivè elatior vel gibba, Aſelli; triplici zonâ nigrâ tranſverſali perdorſum album; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 86. *ſpec.* 2. *n.* 10.

J. On voit encore une ſixiéme variété à la lettre J. Elle a un certain rapport avec celle de la lettre F; on n'y voit aucune apparence de ſommet; mais les dents de l'ouverture ſont très-longues & des plus ſaillantes. Ces dents ſont au nombre de ſeize ſur la lèvre droite, & l'on n'en compte que treize ſur la lèvre gauche.

Sa couleur eſt un fauve foncé dans quelques-unes & clair dans d'autres, au milieu duquel un nombre infini de petits points blancs forment un eſpace blanc, agréablement bigaré de pluſieurs taches fauves & rondes de médiocre grandeur. Dans quelques-unes les taches blanches ſont moins ſenſibles, & l'on ne voit que les points fauves qui ſe répandent avec aſſez d'ordre ſur tout le dos de la coquille.

Venerea ſtellata ſpecioſiſſima, moneta inſularum Philippinarum, dorſo partim violaceo partim livido, intus ſtellulis lacteis & aureis decorato. *Bon. recr. pag.* 144. *claſſ.* 3. *n.* 247.

Concha Veneris parva ventre & lateribus flaveſcentibus, ipſo linguæ canali leviter purpuraſcente, dorſo maculato flavis & innumeris puncturis candidis; ex Maldivis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 692. *fig.* 38.

Venerea ſtellata ſpecioſiſſima, moneta inſularum Philippinarum, dorſo partim violaceo, partim livido, intùs ſtellulis lacteis & aureis decorato. *Muſ. Kirk. pag.* 464. *n.* 246.

Veneris concha Indica minor, maculata, rimâ croceâ. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 281. *tab.* 97. *fig.* 17.

Porcellana fimbriata, lævis, ſubfulva, albis maculis depicta, rimâ ſubcroceâ; ventre & lateribus albidis, purpuraſcentibus maculis ſignata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 15. *litt. G.*

Porcellana in utroque latere fimbriata: ſtellata, thoracica; ſtellulis rubiginoſis in dorſo albido diſtincta, lateribus ex fuſco caſtaneis; Rumphii & Bonanni. *Klein. tent. pag.* 89. *ſpec.* 4. *n.* 4.

Porcellana in utroque latere fimbriata: ſalita; ventre & lateribus flaveſcentibus; Liſteri. *Ejuſd. ibid. pag.* 90. *n.* 13. *C.*

Je pourrois citer un plus grand nombre de variétés auſſi remarquables que celles que je viens de décrire, & que j'ai toutes examinées avec ſoin: mais ce petit nombre ſuffit pour faire connoître de quelles ſortes de changemens cette eſpece de coquille eſt ſuſceptible, tant pour la forme, que pour le

nombre des dents & les couleurs, dont la ſeule énumération groſſiroit inutilement ce volume.

L'animal qui habite cette coquille eſt le même dans toutes les variétés qui me ſont tombées ſous les mains. ANIMAL.

Sa tête T. eſt cylindrique, d'une longueur égale à ſa largeur, & échancrée à ſon extrêmité, au-deſſous de laquelle on voit une petite éminence arrondie & coupée par un petit ſillon B. tracé dans toute ſa longueur. Ce ſillon eſt l'ouverture de la bouche. Tête. Bouche.

De l'extrêmité de la tête ſortent deux cornes C. C. qui étant poſées ſur ſes côtés, laiſſent entr'elles une échancrure creuſée en demi-cercle. Elles ſont de figure conique, très-allongées, déliées, & terminées par une pointe très-fine. Leur longueur eſt égale à la troiſiéme partie de la longueur de la coquille. Cornes.

Un peu au-deſſus de leur baſe & à peu près à la cinquiéme partie de leur longueur, on voit un renflement aſſez conſidérable ſur leur côté extérieur. C'eſt préciſément au haut de ce renflement que ſe trouvent les yeux Y. Y. Ils ſont un peu ſaillans. Avec le ſecours du verre lenticulaire, on y diſtingue une petite prunelle ronde & blanche, autour de laquelle s'étend l'iris d'un diametre ſix fois plus grand & de couleur noire. C'eſt preſque le ſeul coquillage auquel j'aie pû appercevoir auſſi clairement l'iris diſtingué de la prunelle : c'eſt auſſi preſque le ſeul dont on puiſſe dire qu'il fait uſage de cet organe, & il en a le ſentiment aſſez fin. Yeux.

Le manteau du Pucelage eſt encore plus remarquable que ſes yeux. Il reſſemble à celui de la Porcelaine (1) en ce qu'il ſort au dehors de ſa coquille; mais il en differe en ce qu'il l'enveloppe en entier de maniere qu'elle diſparoît entierement à la vûe. On peut dire qu'il forme alors un vrai manteau, dont le pan M. de la gauche eſt plus ample que celui de la droite, & le recouvre en partie. Lorſque l'animal rentre dans ſa coquille, ce manteau rentre très-promptement avec lui : mais il n'en eſt pas de même lorſqu'il veut le faire ſortir; il ne s'étend que fort lentement & comme en tâtonnant; il lui faut un tems raiſonnable pour s'en envelopper entierement. Dans cet état on prendroit le Pucelage plutôt pour un animal Manteau.

(1) Voyez la page 58.

entierement mol & charnu tel que les lièvres-de-mer, que pour un animal à coquille.

Son manteau a encore une particularité moins ſenſible. Sa partie antérieure, celle qui eſt placée ſur ſon col, eſt repliée pour former un tuyau K. qui ſe loge dans l'échancrure ſupérieure de la coquille. Ce tuyau ne ſort point de la coquille ; il ne paſſe pas ſes bords.

Pied. Le pied P. reſſemble à une langue triangulaire aſſez mince, obtuſe à ſa partie antérieure, & terminée en pointe à l'extrêmité oppoſée. Il égale la coquille en longueur & en largeur. Un large & profond ſillon S. le traverſe dans ſon extrêmité la plus proche de la tête. On apperçoit auſſi ſur ſa ſurface inférieure un grand nombre de petits ſillons inégaux, creuſés légerement ſuivant ſa longueur.

Couleur. Tout le corps de l'animal eſt d'une ſeule couleur : c'eſt un cendré noir, qui eſt un peu plus foncé dans les cornes.

Ce coquillage eſt fort commun ſur la côte maritime du Sénégal, & ſur-tout dans les rochers de l'iſle de Gorée. Je l'ai obſervé auſſi, mais moins fréquemment, aux iſles Canaries & aux Aſores.

Remarque. On voit, en comparant le genre du Pucelage avec celui de la Porcelaine, qu'il y a un rapport infini entre l'un & l'autre. On voit que la coquille de la Porcelaine a d'abord un ſommet aſſez conſidérable & l'ouverture fort évaſée dans les trois premieres eſpeces, & que cette ouverture & le ſommet diminuent peu à peu, & ſe retréciſſent inſenſiblement dans les eſpeces 4 & 5, pour ſe rapprocher de la forme du Pucelage, auquel elle ſe réunit par la cinquiéme variété H. de la premiere eſpece.

En examinant la figure de l'animal, on remarque que le manteau ne couvre qu'une partie de la coquille de la Porcelaine dans les premieres eſpeces ; qu'il augmente peu à peu dans les autres, de maniere qu'il vient à égaler celui du Pucelage. Les cornes, la tête, les yeux, le pied, &c. différent auſſi fort peu ; & quoique je n'aie point apperçu de langue ou de trompe dans cette premiere eſpece de Pucelage, où je ne l'ai point figurée, celle que j'ai obſervée dans les autres ne me laiſſe aucun lieu de douter qu'elle n'en ſoit pourvue auſſi-bien qu'elles. Ces deux genres rentrent donc l'un dans l'autre

par

par des degrés preſqu'inſenſibles. Il n'y a de différence conſtante entr'eux que celle que j'ai remarquée dans le tuyau du manteau, qui ne déborde jamais la coquille dans le Pucelage, au lieu qu'il paroît toujours au dehors dans la Porcelaine. C'eſt ſur ce caractere que je me ſuis fondé pour en faire deux genres diſtingués.

2. LE LUPON. *Pl.* 5.

Porcellana vulgaris oblonga, candida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 13. *litt. C.*

La ſeconde eſpece de Pucelage, à laquelle je donne le nom de Lupon, reſſemble entierement à la premiere quant à l'animal, à l'exception de ſa couleur qui eſt fort blanche.

Sa coquille eſt médiocrement épaiſſe, longue de ſix lignes au plus, & de moitié moins large. Elle repréſente un ovoïde aſſez exactement arrondi, de maniere que ſa profondeur eſt à peu près égale à ſa largeur. COQUILLE.

On compte trois tours de ſpirales à ſon ſommet, qui eſt fort applati & peu apparent. Sommet.

L'ouverture differe de celle de la premiere eſpece, en ce qu'elle eſt preſque droite & ſans détours. Ouverture.

La lèvre droite eſt de moitié plus étroite que la gauche, & bordée de vingt-neuf dents fort courtes & petites. On diſtingue à peine les traces de cinq à ſix dents ſemblables vers le milieu de la lèvre gauche. Ces deux lèvres forment une ſurface très-convexe & arrondie.

La couleur de cette coquille eſt d'un blanc ſale. Couleur.

Elle eſt fort rare aux environs du cap Bernard proche de l'iſle de Gorée.

3. LE BITOU. *Pl.* 5.

Cette eſpece que les nègres nomment *Bitou*, differe ſi peu de celle qu'on appelle Pou-de-mer ſur les côtes de France, que je ſerois tenté de la regarder comme variété de la même eſpece. Car quoique celle du Sénégal ſoit d'une blancheur comparable à celle du lait ou de la neige, elle a la forme & le nombre des canelures de celle d'Europe ; & je ne crois pas que la couleur gris-de-lin & les taches brunes qu'on remarque ſouvent ſur le Pou-de-mer, ni que ſa taille qui eſt preſqu'une

fois plus grande, ſoient ſeules ſuffiſantes pour le diſtinguer du Bitou du Sénégal.

Concha Veneris ſtriata, cui ſummo dorſo ſinuato fuſcæ maculæ; Jamaicenſis & Barbadenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 706. *fig.* 56.

Concha Veneris exigua, ſtriata, leviter admodùm rufeſcens, cui ſummo dorſo integro maculæ rufeſcentes; Anglica. *Ejuſd. ibid. tab.* 707. *fig.* 57.

Porcellana Pediculus. *Rumph. Muſ. pag.* 118. *art.* 15. *tab.* 39. *fig. P.*

Erythræa omnium minima rugoſa & ſtriata. *Barrel. Ic. pag.* 133. *tab.* 1326. *fig.* 28.

Porcelaine appellée le Pou-de-mer, rayée & tachetée. *Hiſt. Conch. p.* 310. *pl.* 21. *fig. L.*

Porcellana vulgaris, ſtriis æqualibus circumdata, dorſo paululum ſinuato & lineato, baſi plana, candida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 14. *litt. O.*

Porcellana vulgaris, parva, globoſa, ſtriata, candida, dorſo ſinuato. *Ejuſd. ibid. litt. P.*

Porcellana fimbriata, ſtriata, parva purpuraſcens, dorſo ſinuato, ex fuſco maculato. *Ejuſd. pag. & tab.* 15. *litt. P.*

Porcellana fimbriata, minor, amethyſtino colore ſignata, & tribus fuſcis maculis in medio dorſi infecta. *Ejuſd. ibid. litt. R.*

Coquille. La coquille du Bitou n'a guères plus de quatre lignes de longueur ſur trois de largeur, & à peu près autant de profondeur : elle eſt arrondie comme un petit œuf.

Sommet. Il n'y paroît point de ſommet : on ne découvre à l'extérieur d'autre tour de ſpirale que celui qui forme toute la coquille, & qui renferme les deux autres & les cache dans ſon intérieur.

Ouverture. Son ouverture eſt preſque droite & beaucoup plus large que dans les deux eſpeces qui précèdent. Elle a environ ſix fois plus de longueur que de largeur dans l'endroit où elle eſt plus évaſée.

La lèvre droite eſt une fois moins large que la gauche. Elles ſont relevées toutes deux de pluſieurs canelures dont le nombre varie depuis quinze juſqu'à trente. Ces canelures ſont à peu près égales & font le tour de la coquille en s'étendant tranſverſalement. Un léger ſillon les coupe toutes en deux parties égales en paſſant par le milieu du dos. Le plan formé par les deux lèvres eſt fort convexe.

Couleur. Sa couleur eſt ordinairement d'un beau blanc de neige, & quelquefois couleur de chair extrêmement pâle. Celle

d'Europe eſt communément gris-de-lin, & marquée ſur le dos de trois taches brunes, qui ſouvent ſont diviſées par la moitié.

Quelques-unes, tant de celles que j'ai obſervées au Sénégal que de celles qui vivent ſur nos côtes de l'Océan, n'ont point de ſillon ou d'enfoncement au milieu du dos; & l'on voit quelquefois dans les unes & les autres, ſur le bord extérieur de la lèvre droite de leur ouverture, un léger renflement qui imite le bourrelet. Variétés.

Le petit animal qui habite cette coquille eſt peu différent des précédens. Ses cornes & ſon pied ſont proportionnellement beaucoup plus longs. Celui-ci ſurpaſſe de moitié la longueur de la coquille. Animal.

Le manteau eſt d'un blanc preſqu'auſſi clair que celui de la coquille qu'il recouvre en entier. Comme il eſt fort mince, & qu'il s'applique exactement ſur ſes canelures, elles le font paroître couvert de petites éminences ou de tubercules, quoiqu'il ſoit parfaitement liſſe. Manteau.

On trouve ce petit coquillage aſſez fréquemment ſur les rochers de l'iſle de Gorée & du cap Manuel.

GENRE XII.

LE MANTELET. *Peribolus.*

LE genre de coquillage auquel je donne le nom de Mantelet à cauſe de la figure de ſon manteau, eſt le dernier des Univalves que j'ai obſervés au Sénégal; & il a beaucoup de rapport avec le Pucelage & la Porcelaine, comme on le verra par ſa deſcription.

1. LE POTAN. *Pl.* 5.

Rhombus tenuis ex fuſco faſciatus, ore interno ex violâ purpuraſcente. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 741. *fig.* 37.

Rhombus proximè ſuperiori ſimilis, at prætereà vermiculatim depictus. *Ejuſd. ibid. pag.* 742. *fig.* 38.

Rhombus tenuis ex rufo maculatus. *Ejuſd. ibid. tab.* 748. *fig.* 42.

Rhombus tenuis ex fuſco nebulatus faſciatuſque. *Ejuſd. ibid. fig.* 43.

Rhombus parvus tenuis, ſubpurpureus, maculis fuſcis faſciatim depictus. *Ejuſd. ibid. tab.* 749. *fig.* 44.

Rhombus parvus tenuis, ſubfuſcus, bifaſciatus. *Ejuſd. ibid. fig.* 45.

Ficus parva, vel ſubpurpurea maculis fuſcis; vel ſubfuſca, biſaſciata per ſtrias; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 79. *ſpec.* 7.

Coquille. La coquille du Potan eſt ſans contredit la plus mince & la plus fragile de toutes celles qui ſe trouvent dans les mers. Elle a la forme d'un cylindre obtus à ſes deux extrêmités, dont l'inférieure porte un petit ſommet qui y fait une pointe très-courte. Les plus grandes ont communément un pouce & demi de longueur, & moitié moins de largeur.

Spires. Elles ſont formées de ſept tours de ſpirale qui tournent preſqu'horizontalement de droite à gauche. Le premier de ces tours efface preſque tous les autres, qui ſont très-diſtincts quoique peu renflés, & qui forment enſemble un ſommet quatorze ou quinze fois plus court que lui.

Ouverture. Son ouverture repréſente une ellipſe irréguliere, aiguë par le bas, obtuſe & fort large par le haut, où, ſans être ſenſiblement échancrée, elle forme un canal creuſé en portion de cylindre. Son grand diametre eſt triple du petit, & preſqu'égal à la longueur de toute la coquille, à laquelle il eſt exactement parallele.

La lèvre droite de cette ouverture eſt extrêmement mince, aiguë & ſans bordure, & auſſi ſimple qu'on puiſſe l'imaginer. La lèvre gauche eſt renflée, arrondie, & relevée un peu au-deſſus de ſon milieu d'une eſpece de veine aſſez groſſe, ridée, & qui va ſe terminer en montant obliquement à l'extrêmité du canal de l'ouverture.

Périoſte. Cette coquille dans ſon état naturel n'eſt jamais couverte d'aucun épiderme ou périoſte; elle eſt toujours du poli le plus beau & le plus luiſant, mais ſans tranſparence. Elle

Variétés. varie peu pour la forme; j'en ai cependant une dont l'ouverture s'étend juſqu'au bout inférieur de la coquille, où les ſept tours de ſpirale ſe réduiſent à cinq, & forment un ſommet applati & même tant ſoit peu enfoncé. Les jeunes ſont un peu plus courtes que les vieilles proportionnellement à leur largeur.

Couleur. Sa couleur eſt moins conſtante que ſa forme: dans les plus petites c'eſt un violet, ſemblable à la fleur des prunes noires, qui s'étend au dedans comme au dehors. Cette couleur devient, dans les moyennes, un gris-de-lin fort ſale, & coupé tranſverſalement par deux bandes agathes. Enfin les plus

grandes ſont à fond blanc, avec quatre à cinq rangs tranſverſes de petits points fauves; ou bien elles ſont d'un brun clair, marbré de quelques taches blanches, ſouvent diſtribuées ſur trois ou quatre bandes qui les traverſent dans leur largeur.

La tête T. de l'animal qui habite cette coquille, eſt cylindrique, & un peu applatie. Sa longueur eſt à peu près égale à ſa largeur. ANIMAL. Tête.

Elle porte à ſon extrêmité, qui eſt un peu échancrée, & ſur ſes côtés, deux cornes C. C. fort longues & très-déliées, qui la ſurpaſſent une fois en longueur. Elles ſont peu éloignées l'une de l'autre à leur origine, & deux fois plus courtes que la coquille. Cornes.

Les yeux ſont placés un peu au-deſſus de la racine des cornes, & ſur leur côté extérieur Y. Y. mais moins haut que dans le Pucelage & la Porcelaine. Ce ſont deux petits points noirs qui ont peu de ſaillie au dehors. Yeux.

Au-deſſous de la tête, vers le milieu de ſa longueur, la bouche paroît comme une petite ouverture ovale B. Je n'y ai point apperçu de mâchoires, & il y a apparence qu'elle renferme une trompe, comme la Porcelaine. Bouche.

Le manteau M. N. de cet animal, quoique plus petit que celui de la Porcelaine & du Pucelage, puiſqu'il recouvre à peine la quatriéme partie de la ſurface extérieure de ſa coquille, n'eſt pas moins admirable. Il eſt tout parſemé au dehors d'un grand nombre de petits filets charnus, cylindriques, obtus à leur extrêmité, & qui ont deux fois plus de longueur que de largeur. Ces filets ſont mobiles & s'élevent pendant que l'animal eſt ſous l'eau; mais quand l'eau vient à les quitter, ils s'affaiſſent & reſſemblent à autant de petites verrues arrondies. C'eſt à cauſe de cet ornement que j'ai donné à ce genre de coquillage le nom de Mantelet. Manteau.

L'extrêmité antérieure du manteau forme de plus un tuyau K. cylindrique, auſſi orné de filets; mais il eſt ſi court qu'il déborde à peine le canal de la coquille.

Le pied eſt extrêmement grand. Il repréſente une langue triangulaire P. P. obtuſe à ſon extrêmité antérieure, où elle eſt traverſée par un profond ſillon S. L'extrêmité oppoſée ſe termine en pointe plus ou moins aiguë, ſuivant la volonté Pied.

de l'animal. Sa longueur eſt triple de ſa largeur, & ſurpaſſe de moitié celle de la coquille, dont il égale la largeur.

Couleur. Son corps eſt d'un violet obſcur & foncé, qui ſe rapproche beaucoup du noir.

Ce coquillage n'eſt pas bien commun ſur cette côte. Il vit ſur les rochers de la partie méridionale de l'iſle de Gorée; mais il eſt rare qu'on trouve ſa coquille parfaitement entiere, même ſur l'animal vivant.

2. LE FALIER. *Pl.* 5.

Porcellana vulgaris. *Barrel. Ic. pag.* 133. *pag.* 1322. *fig.* 30.

J'ai trouvé dans le même endroit cette ſeconde eſpece de Mantelet que j'appelle Falier.

Coquille. Sa coquille n'a que cinq lignes de longueur, & ſix tours
Spires. de ſpirale, dont les cinq dernieres ſont renflées, mais ſi étroitement unies qu'on a de la peine à les diſtinguer les unes des autres. Elles forment un ſommet arrondi, quatre à huit fois plus court que la premiere ſpire.

Ouverture. La lèvre gauche de l'ouverture a vers ſon extrêmité ſupérieure quatre longues dents ſemblables à autant de plis qui rentrent dans l'intérieur de la coquille. Du reſte celle-ci reſſemble parfaitement à la précédente, à cela près qu'elle eſt tranſparente.

Couleur. Sa couleur eſt blanche, agathe ou jaune, ſans mêlange, dans quelques individus; & dans d'autres elle eſt marquée de deux bandes fauves ou brunes qui ſuivent le contour de la premiere ſpire. Le ſommet eſt quelquefois environné d'une pareille bande.

Animal. Le manteau de l'animal eſt auſſi couvert de filets, mais ils
Manteau. ſont coniques & ſeulement de moitié plus longs que larges: il a auſſi un tuyau qui differe de celui de la premiere eſpece en ce qu'il eſt dépourvu de filets, & qu'il ſort de la coquille, comme dans la Porcelaine, & d'une longueur égale à celle des cornes.

Pied. Son pied eſt de moitié plus large que la coquille.

Couleur. Le corps des plus jeunes eſt blanc pâle, taché de petits points jaunes & rouges, qui dans les adultes deviennent fauves ou bruns. Comme leur coquille eſt fort mince & tranſ-

parente, ces taches paroiſſent lui appartenir auſſi-bien qu'à l'animal; mais lorſque celui-ci en eſt détaché & ſéparé, elle n'a d'autre couleur que celle que j'ai fait obſerver dans ma deſcription.

3. LE SIMÉRI. *Pl.* 5.

Concha Veneris exigua alba, verè cylindracea. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 714. *fig.* 70. 1ª.

Cette troiſiéme eſpece ne différe de la ſeconde que par la forme & la couleur de ſa coquille. Elle eſt plus étroite ſur une largeur pareille. Elle eſt auſſi plus épaiſſe, moins fragile & ſans tranſparence. COQUILLE.

L'ouverture a cinq à ſix fois plus de longueur que de largueur. Sa lèvre droite, ſans être bordée, a une épaiſſeur qui la rend obtuſe. Elle ſe fait remarquer par une légere courbure qui ſemble la plier dans ſon milieu & la rentrer un peu en dedans. Ouverture.

Le fond de ſa couleur eſt ordinairement blanc, & quelquefois agathe, ou brun, traverſé par deux bandes fauves, comme dans la ſeconde eſpece. Couleur.

C'eſt de cette eſpece de coquille que les nègres ſe font des bracelets, des colliers & d'autres ornemens ſemblables, en les enfilant dans leur longueur, comme les Européens enfilent des grains de verroteries. Elle ſe trouve abondamment ſur toutes les côtes du Sénégal qui ſont bordées de rochers.

4. LE STIPON. *Pl.* 5.

On trouve encore cette eſpece autour de l'iſle de Gorée. Sa coquille n'a jamais plus de deux lignes & demie de longueur : ſa largeur eſt moindre de moitié. COQUILLE.

Son ouverture eſt ſemblable à celle de la troiſiéme eſpece; mais la lèvre droite eſt bordée de quinze à dix-huit dents peu ſenſibles. La lèvre gauche a huit ou dix dents répandues dans toute ſa longueur, dont les deux ou trois premieres d'en haut ſont plus grandes que les autres. Ouverture.

Sa couleur eſt ordinairement d'un blanc de lait ſans mêlange : quelquefois elle eſt coupée par une large bande fauve qui tourne avec la premiere ſpire. Couleur.

Cette eſpece paroît ſe rapprocher des eſpeces trois & quatre (1) du genre de la Porcelaine.

REMARQUES

SUR LES LIMAÇONS UNIVALVES.

J'Ai tâché de faire voir dans cette premiere ſection les rapports qui ſe trouvent entre les Coquillages qui y ſont traités, en rapprochant ceux qui ont entr'eux le plus de reſſemblance, & en les réuniſſant en cinq petites familles; mais on peut les conſidérer encore ſous pluſieurs autres points de vûe: on peut les regarder comme formant deux familles diſtinguées, dont la premiere raſſemble les ſept premiers genres, ceux qui ſont les plus ſimples, tant dans la figure de la coquille que dans celle de l'animal, tels que la Gondole, le Bulin, le Coret, le Piétin, le Limaçon, l'Ormier & le Lépas.

I. Gondole. Bulin. Coret. Piétin. Limaçon. Ormier. Lépas.

On a vû 1°. que ſoit que leur coquille fût faite en baſſin, ou roulée en ſpirale, ſoit que les ſpires fuſſent tournées à droite ou à gauche, leur ouverture n'a point de canal à aucune de ſes extrêmités.

2°. Que leur animal n'a point de langue qui ſorte hors de la bouche; mais ſeulement deux mâchoires.

3°. Que l'ouverture de l'anus & de la reſpiration ne ſe trouve que ſur les côtés de l'animal, ſoit à ſa droite, ſoit à ſa gauche, excepté dans la premiere eſpece d'Ormier, & dans les eſpeces ſix & ſept du Lépas, qui l'ont vers le milieu du dos.

4°. Enfin, que ces animaux ſe nourriſſent plus volontiers de végétaux que de la chair des animaux.

Malgré cette reſſemblance générale que l'on trouve entre ces ſept premiers Genres, on ne voit pas beaucoup de liaiſon entr'eux par les rapports particuliers des autres parties; & ſi l'on en excepte celui du Coret & celui du Bulin qui rentrent l'un dans l'autre, les autres ſont très-diſtingués & ſéparés par des intervalles qui laiſſent deſirer encore beaucoup de Genres qui vraiſemblablement ſe rencontreront dans d'autres pays.

(1) Voyez la page 59.

On

On apperçoit une plus grande liaiſon entre les cinq genres qui ſuivent, ſçavoir, l'Yet, la Vis, la Porcelaine, le Pucelage & le Mantelet. Ils ſemblent même ſe rapprocher inſenſiblement de la ſeconde ſection des Coquillages Operculés, comme on le verra en comparant les généralités ſuivantes avec celles qui ſont communes aux Operculés.

II.
Yet.
Vis.
Porcelaine.
Pucelage.
Mantelet.

1°. Leur coquille a toujours au moins un canal à ſon ouverture.

2°. L'animal a dans tous une trompe qui ſort ordinairement de la bouche.

3°. L'ouverture de l'anus, & celle de la reſpiration ou la trachée, n'eſt jamais ſur le côté; elle ſe montre par un tuyau qui paſſe par-deſſus le col, derriere la tête de l'animal.

4°. Leur pied eſt toujours traverſé à l'extrêmité antérieure par un profond ſillon.

5°. Enfin, ils ſont communément carnaciers, & vivent plus volontiers des ſubſtances animales que des ſubſtances végétales. Ce ſont eux qui percent les autres coquilles, & ſouvent celles de leurs ſemblables, pour ſe nourrir de la chair des animaux qu'elles contiennent.

SECTION II.

DES LIMAÇONS OPERCULÉS.

EN considérant les Limaçons Operculés, comme nous avons considérés les Limaçons Univalves de la premiere section, par la situation de leurs yeux, on peut réunir les neuf genres que contient celle-ci, en trois petites familles, sçavoir :

1°. Ceux qui ont deux cornes, avec un renflement, & qui portent les yeux ordinairement au-dessus de leur racine, & à leur côté externe.	LE ROULEAU.	*Genre* 1.
	LA POURPRE. - -	2.
	LE BUCCIN. - - -	3.
	LE CERITE. - - -	4.
2°. Ceux qui ont deux cornes, sans renflement, & les yeux placés à leur racine & sur leur côté externe.	LE VERMET. - - -	5.
	LA TOUPIE. - - -	6.
	LA NATICE. - - -	7.
3°. Ceux qui ont quatre cornes, dont les deux extérieures portent les yeux sur leur sommet.	LE SABOT. - - -	8.
	LA NERITE. - - -	9.

GENRE I.

LE ROULEAU. *Strombus.*

CE coquillage a été des mieux partagé pour les noms ; & il auroit été à souhaiter que ceux qui se sont empressés de lui en donner, en eussent fait un choix plus heureux. S'ils avoient moins consulté la figure variable de sa coquille, ils n'auroient peut-être pas qualifié du nom de genre, un grand nombre d'especes qu'ils ont désignées par les noms de Volutes, Lozanges, Cornets, Cylindres, Pyramides, &c. suivant les différentes formes sous lesquelles elles se présentoient. L'ancien nom de Rouleau, qui convient assez à ce genre, exprime fort

bien cette particularité qui eſt commune à toutes ſes eſpeces d'avoir les ſpires plates & comme roulées les unes ſur les autres; & c'eſt par ce même nom que je le déſignerai.

1. LE JAMAR. *Pl. 6.*

Cylindrus lividus, binis faſciis albis cinctus, notulis cruentatis & in girum diſpoſitis teſſellatus, baſi albâ & ſanguineis maculis æqualiter diſtributis notatâ. *Bon. recr. pag.* 165. *claſſ.* 3. *n.* 361.

Cylindrus candidus ut nix tranſverſas ſtrigulas habens, notaſque aureas ſinè ullo ordine diſpoſitas oſtentans. *Ejuſd. ibid. n.* 364.

Rhombus cylindro pyramidalis, magnus, lineis interſectis, ex rufo alboque circùm pictus, claviculâ planâ. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 762. *fig.* 11. & 766. fig. 15.

Rhombus cylindro pyramidalis ſubrufus, lineis & albo nigroque pulchrè interſectis, claviculâ acutâ. *Ejuſd. ibid. tab.* 767. *fig.* 16. & 776. fig. 22.

Rhombus ſubluteus cylindro pyramidalis, lineis quibuſdam punctatis & faſciis undatis depictus. *Ejuſd. ibid. tab.* 780. *fig.* 27.

Rhombus major cylindro pyramidalis, undatim ſecundùm longitudinem depictus, claviculâ compreſsâ; Jamaicenſis. *Ejuſd. ibid. tab.* 781. *fig.* 28.

Voluta faſciata. *Rumph. Muſ. pag.* 106. *art.* 17. *tab.* 33. *fig. X.*

—— *Ejuſd. pag.* 107. *art.* 24. *pag.* 33. *fig. G. G.*

—— *Ejuſd. pag.* 108. *tab.* 34. *fig. E. G.*

Cylindrus lividus, binis faſciis albis cinctus, notulis cruentatis & in girum diſpoſitis teſſellatus, baſi albâ & ſanguinis maculis æqualiter diſtributis notatâ. *Muſ. Kirk pag.* 471. *n.* 361.

Cylindrus candidus ut nix, tranſverſas ſtrigulas habens, notaſque aureas ſinè ullo ordine diſpoſitas oſtentans. *Ejuſd. ibid. n.* 364.

Petit Cornet ponctué de brun ſur un fond blanc, avec deux faſcies d'un jaune pâle. *Hiſt. Conchyl. pag.* 281. *pl.* 15. *fig. J.*

Autre Cornet plus gros, entouré d'une ſeule zone blanche bariolée de brun, ainſi que le haut de la tête, qui eſt toute marbrée; le fond de la robe eſt ponctué, & d'un jaune tirant ſur le verd. *Ejuſd. ibid. fig. K.*

Cochlea conoidea, umbonata, nonnihil ſtriata, colore luteo obſcuro ſecundum longitudinem undatim depicta, ſeu radiata, ex albo faſciata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 20. *litt. M.*

Cochlea conoidea, umbonata, albida, ex fuſco faſciata, roſtro latè nigricante, & ſtriato. *Ejuſd. ibid. litt. N.*

Cochlea conoidea, umbonata, lævis, ex albido viridiſcens, faſciata faſciis candidis, ipſiſque punctis rufis maculatis. *Ejuſd. ibid. litt. Q.*

Cochlea conoidea, aliquantulum mucronata, lævis candida, maculis rubiginoſis densè notata, punctata & faſciata. *Ejuſd. pag. & tab.* 21. *litt. D.*

Cochlea conoidea, maxima, umbonata, in acumen obtusum striatum desinens, rubiginoso colore diversimodè notata, in medio fasciâ candidâ circumdata, umbone ex albido & fusco radiatim maculato. *Ejusd. ibid. litt. E.*

Cochlea conoidea, basi leviter umbonata, candida, fulvis maculis & punctis veluti fasciis diversimodè variegata. *Ejusd. ibid. litt. F.*

Cochlea conoidea leviter umbonata, candida, parvis subrotundis maculis helvaceis, nullo servato ordine punctata. *Ejusd. ibid. litt. G.*

Cochlea conoidea, leviter umbonata, lævis, candidissima, lineis latis croceis intersectis circumscripta, ipso rostro purpurascente. *Ejusd. ibid. litt. H.*

Cochlea conoidea, umbonata, lævis, albida, colore fusco vel rubiginoso densè obscurata. *Ejusd. ibid. litt. N.*

Cochlea conoidea, lævis, candida, ex piceo atro sanguineo colore nebulata, & maculata. *Ejusd. ibid. litt. P.*

Cochlea conoidea, umbonata, candidissima, maculis nigricantibus raris circumscripta, & duabus fasciis vix conspicuis croceis circumdata. *Ejusd. pag. & tab. 22. litt. F.*

Cochlea conoidea, leviter umbonata, densè maculata, sublutea, vel ex luteo viridiscens, vel ex fusco lutescens, fasciâ subalbidâ cincta, lineis, numeris, vel characteribus quibusdam ignotis descripta, & signata. *Ejusd. ibid. litt. M.*

COQUILLE. La coquille de cette premiere espece de Rouleau que j'appelle Jamar, est fort épaisse & de figure à peu près conique. Sa longueur dans les plus grandes est de six à sept pouces, & surpasse sa largeur des deux tiers.

Spires. Elle est formée de douze spires qui se roulent horizontalement les unes sur les autres, en tournant de droite à gauche. La premiere de ces spires fait elle seule presque tout le volume de la coquille, & se replie en angle droit vers sa partie inférieure, pour former un plan presqu'horizontal & creusé légerement dans son milieu. Ce retour ou ce repli de la premiere spire en dessous, se joint aux onze autres spires qui sont aussi applaties, presqu'horizontales & un peu enfoncées dans leur milieu : il figure avec elles une espece de

Sommet. sommet conique, mais fort applati, environ quatre fois plus large que long, & terminé à son centre par une pointe très-fine. Ce sommet est comme la base du cône que forme la partie supérieure de la coquille ; il n'a que la huitiéme partie de sa longueur.

Ouverture. L'ouverture ressemble à une fente longue & droite, de moitié plus large dans sa partie supérieure que dans l'infé-

rieure. Sa longueur eſt déterminée par celle de la premiere ſpire, enſorte qu'elle eſt ſept fois plus longue que le ſommet. Elle eſt oblique à l'axe de la coquille, & a ſix fois moins de largeur que de longueur. Son extrêmité ſupérieure fait par ſon enfoncement un canal demi-cylindrique ſans échancrure; mais l'extrêmité inférieure eſt profondément échancrée.

La lèvre droite eſt aiguë & fort tranchante ſur les bords: la gauche eſt renflée, arrondie & très-ſimple.

Un périoſte membraneux, épais & rouſsâtre enveloppe toute la ſurface extérieure de cette coquille, & la rend brute: mais lorſqu'il eſt enlevé, on y découvre un poli & une variété de couleurs admirables. Périoſte.

C'eſt dans les coquilles de ce genre qu'on trouve les plus belles couleurs; & ſi cette eſpece ne fournit pas les plus riches, elle donne du moins le plus grand nombre de variétés. Le fond de ſa couleur eſt blanc, ou jaune, ou rouge, ou brun. Chacun de ces fonds eſt ou taché de points ſans ordre, ou marbré, ou entouré de bandes ou de lignes ponctuées. De-là ce nombre infini de variétés ſi recherchées par les curieux, qui leur ont donnés différens noms. Couleur. Variétés.

Lorſque le fond de ces coquilles eſt ſimplement taché ſans ordre, on leur donne le nom de *Tigre*. 1. Le Tigre.

Cylindrus Indicus, & rarò repertus, colore conchyliato, qui candidis notis paſſim cælatur aureâ lineolâ circumdatis, in baſi perfectè complanatus. *Bonan. recr. pag.* 128. *claſſ.* 3. *n.* 123.

Cylindroides jaſpidem Siculum repræſentans multiplici colorum miſturâ. *Ejuſd. ibid. pag.* 129. *n.* 133.

Voluta Marmorata. *Rumph. Muſ. pag.* 104. *tab.* 32. *n.* 1.

Cylindrus Indicus, & rarò repertus, colore conchyliato, qui candidis notis paſſim cælatur aureâ lineolâ circumdatis, in baſi perfectè complanatus. *Muſ. Kirk. pag.* 157. *n.* 123.

Cylindroides jaſpidem Siculum repræſentans multiplici colorum miſturâ. *Ejuſd. ibid. n.* 133.

Cornet rare, appellé le Tigre jaune, par rapport à ſes taches blanches ſur un fond jaune. *Hiſt. Conchyl. pag.* 281. *pl.* 15. *fig. M.*

Cornet vrai Tigre dont le fond eſt rouge tacheté de blanc, celui des Tigres ordinaires eſt brun. *Ejuſd. ibid. fig. O.*

Cochlea conoidea, umbonata, tenuiter ſtriata baſi aliquantulum nodosâ, candida, colore ex piceo nigro, vel ex pullo luteo reticulata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 22. *litt. D.*

2. Ces taches viennent-elles à se réunir pour former plusieurs
LES SPECTRES. lignes de petits points divisés trois par trois, par deux ou trois larges bandes irrégulieres; on nomme alors ces coquilles *les Spectres*, suivant le témoignage de l'Auteur de la Conchyliologie françoise; car le *Concha Spectrorum* de Rumphe, pl. 32, lettre S, est une espece très-différente de la variété dont il s'agit.

Cylindrus satis elegans colore albo, cyaneo, diluto, tyrio, & castaneo coloratus. *Bonan. recr. pag.* 128. *class.* 3. *n.* 130.

Rhombus cylindro pyramidalis ex rufo nebulatus, & hic & illic aliquot lineis interpunctatis descriptus. *List. hist. Conchyl. tab.* 772. *fig.* 18. & 771. *fig.* 17.

—— *Rumph. Mus. pag.* 107. *tab.* 34. *fig. M.*

Cylindrus satis elegans colore albo, cyaneo, diluto, tyrio & castaneo coloratus. *Mus. Kirk. pag.* 157. *n.* 130.

Cornet peu commun, appellé les *Spectres*, à cause de quelques figures bizarres dont il est chargé; ces figures sont rougeâtres sur un fond blanc, & forment deux grandes fascies, avec trois rangs de points entre chacune d'elles. *Hist. Conchyl. pag.* 280. *pl.* 15. *fig. C.*

Conus baseos lævis; nebulata, ex rufo passim lineatim punctata; Listeri. *Klein. tent. pag.* 68. *spec.* 1. *n.* 20.

3. Si les bandes qui divisent les lignes ponctuées prennent une
LE PARD. forme réguliere, on leur donne alors le nom de *Pard*.

Cylinder antonomasticè Pardus vocatus ob maculas, tessellulis sanguineis ejusdem ferè magnitudinis, omnibus spatio æquali inter se distantibus ornatus, suprà lacteum colorem, quem prætereà tres aureæ zonæ circumsepiunt. *Bonan. recr. pag.* 165. *class.* 3. *n.* 363.

4. Si ces mêmes bandes sont marquées de taches faites en
L'AÎLE DE PAPILLON. croissant, ou ponctuées dans leur milieu, représentant un œil avec sa prunelle, on leur donne le nom d'*Aîle de Papillon*.

Cornet très-rare, appellé l'*Aîle de Papillon*; certains yeux & des taches faites en croissant que l'on remarque dans les trois rangs de bandelettes qui l'entourent, ressemblent assez à celles des aîles de papillon; le fond du Cornet est fauve, & il n'y a de blanc que les espaces entre les taches brunes des cercles & des fascies. *Hist. Conchyl. pag.* 282. *pl.* 15. *fig. V.*

5. Lorsque les lignes ponctuées sont séparées solitairement
LA GUINÉE. ou deux à deux, par d'autres lignes formées par de grandes

taches quarrées & rapprochées pareillement deux à deux, on nomme alors ces coquilles *Guinée* ou *Spéculation*.

Trochus niloticus maculosus. *Aldrov. exang. pag.* 352.
Cylindrus veste quasi byssinâ tectus; in quâ quadratæ notatæ sanguineæ, puncta crocea, & lineolæ rufæ, vel fulvæ opus quasi acu pictum efformant. *Bonan. recr. pag.* 129. *n.* 132.
Cornet de la grande taille, tout entouré de lignes ponctuées & de petites fascies chargées de différentes taches brunes & violettes, sur un fond blanc; il approche assez de celui qu'on appelle la *Guinée* ou la *Spéculation*. *Hist. Conchyl. pag.* 281. *pl.* 15. *fig. Q.*
Cochlea conoidea, maxima, basi planâ, candidissima, lineis interruptis signata, maculis & notulis fuscis punctata, fasciata & notata; aliquando sublivido colore leviter nebulata, intùs albida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 22. *litt. B.*
Cochlea conoidea, aliquantulum umbonata, candida, ex rufo nebulata & fasciata, & hinc, & illinc lineis interruptis, & notulis signata, & distincta. *Ejusd. ibid. litt. C.*
Cochlea conoidea candidissima, notulis rufis, interdùm nigris aspersa. *Ejusd. ibid. litt. E.*
Conus baseos lævis; byssina; in quâ quadratæ notæ sanguineæ; puncta crocea; & lineolæ rufæ, vel fulvæ; opus quasi acu pictum efformant; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 67. *spec.* 1. *n.* 10. *l.*

6. La Tinne de Beurre.

Lorsque les lignes à grandes taches quarrées, & celles à petits points se succédent alternativement les unes aux autres, on appelle ces coquilles *Tinnes de Beurre*: telle est celle que j'ai figurée à la planche 6, n°. 1.

Cochlea marina altera. *Belon. aquat. pag.* 429.
Cochlea cylindroides. *Rondel. pisc. pars.* 2. *edit. lat. pag.* 99.
Coquille de Limaçon faite en pyramide. *Rondel. poiss. part.* 2. *édit. franç. pag.* 65.
Cochlea cylindroides. *Bossuet. aquat. pars. alt. pag.* 51.
Cochlea cylindroides; Rondeletii. *Gesn. aquat. pag.* 286.
Cochlea cylindroides; Prior. *Aldrov. exang. pag.* 399.
Cochlea cylindroides; Prior. *Jonst. exang. pag.* 36. *tab.* 12.
Rhombus cylindro-pyramidalis; lineis punctatis velut quibusdam caracteribus ignotis conspiciendus. *List. hist. Conchyl. tab.* 773. *fig.* 19.
Voluta Meta Butyri. *Rumph. Mus. pag.* 102. *art.* 2. *tab.* 31. *fig. C.*
Voluta Meta Butyri. *Hist. Conchyl. pag.* 278.
Cornet Tinne de Beurre. *Ejusd. ibid.*
Cochlea conoidea, ex subrufo pallida, lineis ex albo, nigroque interruptis signata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 22. *litt. G.*
Cochlea conoidea, subrufa, lineis ex rubro obscuro, alboque interruptis circumdata, & punctata. *Ejusd. ibid. litt. H.*

Cochlea conoidea, leviter umbonata, candidiſſima, aliquando ſublivida, punctis, & lineis rufis diſtincta. *Ejuſd. ibid. litt. L.*

Conus baſeos lævis; meta Butyri; ſpiris in baſi diviſis, planis, ex nigro flammeis, medio mucrone brevi, acuto; ventre butyraceo, per ſeries micarum nigricantium inæqualium quaſi faſciatus; Rumphii. *Klein. tent. pag. 64. ſpec. 1. n. 1.*

7. LA MUSIQUE. Lorſque les points quarrés ſont égaux, & qu'ils forment des lignes égales qui imitent les notes du plein-chant ou de la muſique, on les appelle *Muſique.*

Cylindrus nitidus, & perfectè lævigatus, notis aureis & rufis auctus, ordine artificioſo diſtributis. *Bon. recr. pag. 128. claſſ. 3. n. 131.*

Rhombus cylindro pyramidalis albus, lineis latis croceis interſectis circumſcriptus, ipſo roſtro purparaſcente. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab. 767. fig. 17. & tab. 770.*

Rhombus maximus cylindro pyramidalis albus, quadratis maculis nigricantibus circumſcriptus, in medio tamen duæ plagulæ luteæ conſpiciuntur. *Ejuſd. ibid. tab. 774. fig. 20.*

Voluta Muſicalis. *Rumph. Muſ. pag. 102. art. 3. tab. 31. fig. D.*

Cylindrus nitidus & perfectè lævigatus, notis aureis & rufis auctus, ordine artificioſo diſtributis. *Muſ. Kirk. pag. 157. n. 131.*

Cochlea conoidea, umbone ſatis complanato, apice tranſverſim ſtriato, magna, ponderoſa ſubalbida, notulis helvaceis, vel rufis per ſeriem diſpoſitis, densè circumſcripta. *Gualt. Ind. pag. & tab. 21. litt. B.*

Cochlea conoidea baſi complanata, lævis, candida, quadratis maculis nigricantibus, aliquando rubeſcentibus, ceu lineis interſectis per ſeriem elegantiſſimè circumſcripta. *Ejuſd. ibid. litt. O.*

Quelquefois ces coquilles ſont naturellement blanches; ſouvent elles le deviennent lorſqu'en roulant ſur le rivage de la mer, leurs couleurs, qui ne ſont que ſuperficielles, ont été enlevées. On en voit beaucoup dans les cabinets, qui n'ont acquis cette blancheur qu'après avoir été uſées ſur la meule, & polies enſuite.

Trochus niloticus albus. *Aldrov. exang. pag. 352.*

Rhombus cylindro-pyramidalis, lævis, albidus, claviculâ acutâ. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab. 753. fig. 1.*

Rhombus cylindro-pyramidalis, leucophæus, ipſo roſtro violaceo. *Ejuſd. ibid. tab. 754. fig. 2.*

Cochlea conoidea, mucronata, lævis, albida, apice aliquantùm ſtriato. *Gualt. Ind. pag. & tab. 20. litt. B.*

Remarque. Je ferai obſerver en finiſſant l'énumeration des variétés de

de cette coquille, qu'elle eſt défigurée dans pluſieurs Auteurs, qui en ont repréſenté les unes avec le ſommet uſé, & les autres avec la lèvre droite de l'ouverture pareillement uſée. Ces deux défauts, ſur-tout le dernier, ſont ordinaires à Gualtieri; & peut-être le retrouverions-nous dans les autres Auteurs, s'ils avoient mis, comme lui, en vûe cette partie de l'ouverture des coquilles dont nous venons de parler. Ainſi l'on ne ſera point ſurpris que dans mes citations j'aie rapporté à la même eſpece deux ſortes de coquilles, dont l'une a la lèvre droite aiguë & le ſommet pointu, & dont l'autre a le ſommet plat & uſé, & la même lèvre épaiſſe.

ANIMAL. Tête. La tête de l'animal renfermé dans cette coquille eſt petite, cylindrique, de longueur & de largeur égales, & tronquée obliquement en deſſous à ſon extrêmité T. Elle fait corps avec le col, qui ſort quelquefois du double de ſa longueur hors de la coquille.

Cornes. Des deux côtés de la tête & de ſon origine partent deux cornes cylindriques, terminées par une pointe très-courte C. C. Elles ont quatre fois plus de longueur que de largeur, & ſurpaſſent une fois la longueur de la tête.

Yeux. Les yeux ſont deux petits points noirs Y. Y. placés au côté extérieur des cornes, fort proche de leur extrêmité, vers la ſixiéme partie de leur longueur. Ils ne ſaillent point au dehors, & ſemblent ſurmontés par la pointe des cornes, qui forme un petit cône obtus, de longueur & de largeur égales.

Bouche. La bouche eſt un petit trou rond, ouvert au milieu d'une large foſſette B. creuſée ſous l'extrêmité de la tête. Cette foſſette fait, comme dans la Sangſuë, l'office d'une ventouſe ou d'un ſuçoir par lequel la tête s'attache facilement aux corps qu'elle touche. L'animal a beſoin de ce ſecours pour faciliter ſa progreſſion & le tranſport de ſa coquille, qui eſt d'une peſanteur & d'un volume peu proportionnés à la petiteſſe de ſon corps.

Manteau. Son manteau tapiſſe ſeulement les parois intérieures de la coquille, & ſort par-deſſus ſon col ſous la forme d'un tuyau cylindrique K, dont la longueur égale la cinquiéme partie de la coquille & ſurpaſſe un peu celle des cornes. Ce tuyau eſt fendu par devant dans toute ſa longueur: il ſe rejette communément ſur la gauche de l'animal.

Pied. Le pied P. eſt elliptique, obtus & arrondi à ſes extrêmités. Sa longueur eſt triple de ſa largeur, & égale aux deux tiers de la coquille. Il eſt une fois plus étroit qu'elle. Un profond ſillon S. le traverſe à ſon extrêmité antérieure, & le reſte de ſa ſurface eſt ridé & comme ſilloné dans toute ſa longueur par un grand nombre de petites raies fort inégales.

Opercule. A l'extrêmité poſtérieure du pied, on apperçoit un petit opercule O. qui lui eſt attaché en deſſus par la moitié d'en-bas ſeulement; l'autre moitié reſtant libre & détachée. C'eſt une lame de corne fort mince, de figure elliptique, deux fois plus longue que large, & cinq fois plus courte que l'ouverture de la coquille. Sa ſurface extérieure eſt coupée par huit petits ſillons courbés en arcs, dont les cornes regardent le ſommet de la coquille.

L'uſage ordinaire des opercules eſt de couvrir l'animal lorſqu'il eſt entré dans ſa coquille, & de la boucher exactement; mais il faut croire que la nature a eu d'autres vûes en en donnant à celui-ci un ſi petit qu'il peut à peine couvrir la cinquiéme partie de l'ouverture de la ſienne: il s'applique toujours dans l'angle inférieur de cette même ouverture.

Couleur. Le pied de cet animal eſt couleur de chair, mais un peu ſale. Sa tête & le tuyau du manteau ſont noirâtres en deſſus & blanc-ſale en deſſous. L'opercule eſt brun.

Ce coquillage eſt fort commun ſur la côte du Sénégal, ſurtout les variétés appellées les Spectres, la Guinée, & la Tinne de Beurre. On en voit quelques-unes ſur la pointe méridionale de l'iſle de Gorée; mais elles ſont communes au-delà de l'expreſſion dans cette traînée de roches que fait le cap Bernard en avançant dans l'anſe de Ben, à une lieue de l'iſle de Gorée.

2. LE MÉLAR. *Pl. 6.*

Rhombus cylindro pyramidalis, ſtriis capillaceis punctatiſque circumſcriptus, claviculâ integrâ. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 755. *fig.* 7.

Rhombus cylindro pyramidalis, ex rufo nebulatus, ſtriis capillaceis donatus, claviculâ ſulcatâ. *Ejuſd. ibid. tab.* 760. *fig.* 6.

Voluta Tigerina. *Rumph. Muſ. pag.* 103. *art.* 5. *tab.* 31. *fig. F.*

Cylindrus Moluccenſis, craſſus, carneus, faſciis capillaceis fuſcis. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 245. *tab.* 98. *fig.* 9.

Rhombus deſpoliatus leviter. *Hiſt. Conchyl. pag.* 283. *tab.* 16. *fig. C.*

Rouleau qui par ſon fond couleur de chair, approche de la couleur d'une

Ecorchée dont il a pris le nom. Ce fond eſt traverſé de grandes taches brunes, & rayé par-tout légerement. *Ejuſd. ibid. pag.* 285.

Cochlea longa pyriformis intorta, integra, baſi ſulcata, ſtriis minimis donata, ex albido purpuraſcens; colore helvaceo, ſeu rufo nebulata. *Gualt. Ind. pag. & tab. 26. litt. D.*

Conus Voluta Tygerina; baſeos muricatæ anguſtioris; ſpiris ſulcatis; ventre longo, ſubtiliter ſtriato, nubeculis caſtaneis, ſæpè nigricantibus, ſuper albo & rubenti; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 71. *ſpec.* 2. *n.* 2.

Cette ſeconde eſpece de Rouleau que j'appelle Mélar, ſe plaît auſſi ſur les rochers du cap Bernard.

ANIMAL. L'animal ne differe du précédent qu'en ce que ſon pied eſt auſſi long que ſa coquille.

COQUILLE. Sa coquille a une fois plus de longueur que de largeur, & ſon grand diametre eſt de deux pouces & demi.

Spires. Elle n'a que dix ſpires parfaitement ſemblables à celles de la premiere eſpece; mais elles ſont traverſées par un grand nombre de petits filets très-ſerrés. On compte depuis quatre-vingt juſqu'à cent de ces filets dans la premiere ſpire. Le

Sommet. ſommet a deux fois plus de largeur que de longueur.

Ouverture. La longueur de ſon ouverture eſt ſeptuple de ſa plus grande largeur.

Couleur. Cette coquille eſt quelquefois d'un beau blanc, & ſouvent couleur de chair, marbrée de grandes taches brunes non interrompues dans quelques-unes, & diviſées en trois bandes dans d'autres. C'eſt de-là qu'elle a pris ſon nom d'Ecorchée, nom ſous lequel elle eſt connue dans la plûpart des cabinets.

3. LE TILIN. *Pl. 6.*

Cylindroides colore fulvo dilucido tinctus, & ſquamis ſanguineis decoratus. *Bonan. recr. pag.* 128. *claſſ.* 3. *n.* 136.

Cylindrus alius lacteo colore circum tectus, ſuperficie prope baſim in pinnulas deſinente candidâ, intus autem violaceâ. *Ejuſd. ibid. p.* 165. *n.* 365.

Rhombus cylindro pyramidali ſimilis paulò coloratior, rictuque ferè toto violaceo; ex inſulâ Mauritii. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 758. *fig.* 3.

Rhombus parvus cylindro pyramidalis, ex rufo minutiſſimis maculis reticulatus & faſciatus. *Ejuſd. ibid. tab.* 788. *fig.* 41.

Cylindroides colore fulvo dilucido tinctus & ſquamis ſanguineis decoratus. *Muſ. Kirk. pag.* 457. *n.* 136.

Cylindrus alius lacteo colore circum tectus, ſuperficie prope baſim in pinnulas deſinente candida, intùs autem violaceâ. *Ejuſd. p.* 471. *n.* 365.

Voluta duabus zonis reticulatis variegata. *Hiſt. Conchyl. pag.* 278. *tab.* 15. *fig. P.*

Joli Cornet blanc, avec deux zones formant des réſeaux jaunes. *Ejuſd. ibid. pag.* 281.

Conus baſeos lævis; ſpiris baſeos toroidibus, ore extremo violaceo; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 65. *ſpec.* 1. *n.* 4. *b.*

Conus faſciata pennata; coloris fulvi dilucidi, ſuper faſciis; maculis cruentis, velut ſquamis decorata; Bonanni. *Ejuſd. pag.* 67. *ſpec.* 1. *n.* 10.

Conus ſubrufa faſciata, zonis anguſtis ex albo & nigro teſſellatis. *Ejuſd. pag.* 69. *ſpec.* 30.

COQUILLE. La coquille du Tilin a deux pouces de longueur, & une largeur preſqu'une fois moindre.

Spires. Ses dix ſpires ſont un peu renflées & arrondies. Les neuf d'en bas portent ſur leur convexité pluſieurs petits filets qui

Sommet. tournent avec elles. Par leur réunion elles forment un ſommet un peu convexe, aſſez élevé, une fois plus large que long, & trois fois plus court que la premiere ſpire. Celle-ci eſt liſſe, unie, & s'arrondit un peu en ſe repliant en bas ſur le ſommet.

Ouverture. L'ouverture n'a que cinq fois plus de longueur que de largeur : elle eſt aſſez étroite & aiguë dans ſon extrêmité inférieure.

Couleur. Le fond de la couleur de cette coquille eſt brun, jaune ou blanc. Celles qui ſont brunes ſouffrent rarement le mêlange des autres couleurs. Les jaunes ou les blanches ſont entourées de deux bandes formées par un réſeau dont les filets ſont bruns, ou rouges, ou noirâtres, les mailles reſtant jaunes ou blanches, comme le fond ſur lequel ce réſeau eſt étendu. Ces deux bandes ne ſe voient jamais ſur le ſommet, mais ſeulement ſur la premiere ſpire; la plus large en occupe la partie inférieure, & la plus étroite tourne vers ſon milieu.

J'ai remarqué que le fond blanc ou jaune des jeunes brunit en vieilliſſant, & qu'il eſt plus ordinaire aux jeunes qu'aux vieilles d'être violettes dans l'intérieur.

ANIMAL. Le pied de l'animal eſt ſemblable à celui de la premiere

Pied. eſpece; mais il eſt près de deux fois plus étroit que ſa coquille, & coupé en deſſous par douze ſillons qui s'étendent ſur toute ſa longueur.

Opercule. Son opercule eſt trois fois plus long que large, & trois fois plus court que l'ouverture de la coquille.

Sa tête & ſon pied ſont noirâtres en deſſus & en deſſous, & tachés d'un grand nombre de petites lignes cendrées d'inégales grandeur : ſon pied eſt encore bordé au-devant d'une bande couleur de roſe. Ses cornes & ſon tuyau ſont couleur de chair pâle, & traverſés par de petites raies brunes. Couleur.

On trouve ce coquillage très-abondamment au cap Bernard, au cap Manuel & aux Iſles de la Magdelaine.

4. LE MAFAN. *Pl. 6.*

J'ai rencontré, mais plus rarement, dans les mêmes endroits cette quatriéme eſpece, à laquelle j'aurois conſervé ſon nom d'Amiral, ſi ce nom n'eût appartenu depuis longtems à une eſpece de Papillon dont la chenille vit ſur l'ortie (1).

Rhombus Indicus albus, faſciis flavis & mæandris. *Petiv. Gazoph. vol.* 1. *cat.* 312. *tab.* 27. *fig.* 11.

Voluta Archithalaſſus ſecundus. *Hiſt. Conchyl. pag.* 279. *tab.* 15. *fig. H.*

Cornet Vice-Amiral, dont les faſcies marbrées de taches blanches ſur un fond jaune, forment un très-beau compartiment; ces faſcies imitent les banderolles des vaiſſeaux; ſa tête eſt très-bien marbrée & fort élevée pour un Cornet. *Ejuſd. ibid. pag.* 281.

Voluta Archithalaſſus primus. *Ejuſd. ibid. pag.* 279. *fig. N.*

Cornet Grand-Amiral, qui ne differe du Vice-Amiral que par une ligne ponctuée, qui ſe trouve au milieu de la grande faſcie jaune. Le compartiment de la robe & de la tête de l'Amiral eſt infiniment au-deſſus de celui du Vice-Amiral; c'eſt une coquille des plus rares. *Ejuſd. ibid. pag.* 281.

Cochlea conoidea, albida, colore luteo radiata, vel nebulata, & quaſi faſciata, punctata, obſcurè ſtriata; apice ſtriis bullatis exaſperato. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 20. *litt. F.*

Cochlea conoidea, mucronata, lævis, crocea, tribus faſciis candidis, notulis rubris nigricantibus undatim depictis elegantiſſimè circumdata. *Ejuſd. ibid. litt. G.*

Cochlea conoidea, mucronata, lævis, colore luteo, vel ex luteo rufeſcente depicta, duabus faſciis candidis cincta. *Ejuſd. ibid. litt. J.*

L'animal reſſemble à celui de la troiſiéme eſpece, à la couleur près, qui eſt très-blanche. Animal.

Sa coquille a une fois & un peu plus de longueur que de largeur : la plus grande que j'aie trouvé eſt d'un pouce & demi. Coquille.

(1) *Voyez* le Fauna Suecica de Linnæus. N°. 777.

Spires. On y compte onze ſpires légerement renflées, & entourées de ſillons aſſez profonds, qui ſont au nombre de vingt dans la premiere ſpire, & fort écartés les uns des autres. Cette ſpire eſt preſque plate, & forme un angle aſſez aigu en ſe
Sommet. repliant dans ſa partie inférieure. Elle a près de quatre fois plus de longueur que le ſommet: celui-ci a une fois plus de largeur que de longueur.

Ouverture. L'ouverture reſſemble à la précédente, mais elle n'a que quatre fois plus de longueur que de largeur.

Couleur. C'eſt cette eſpece qui fournit les Amiraux, les Vice-Amiraux, & les coquilles les plus eſtimées, tant pour la forme, que pour la richeſſe & la netteté des couleurs. Leur fond eſt toujours d'un très-beau blanc, coupé par des marbrures d'un beau jaune doré, diviſées en deux ou trois bandes. Lorſque ces bandes ſont ſimples, elles forment les Vice-Amiraux; lorſque les deux d'en-haut ſont partagées par une ligne ponctuée, elles donnent cette belle variété qu'on appelle Amiral ou Grand-Amiral, & leur réunion produit l'Extr'Amiral.

5. LE COUPET. *Pl. 6.*

Cylindrus Indicus, niveo candore tectus, & quadratis notulis piceis ità teſſellatus, ut ex ebeno, & ebore compoſitus videatur. *Bon. recr. pag.* 128. *claſſ.* 3. *n.* 122.

Cylindrus candidus faſciculis piceis ſegmentatus. *Ejuſd. ibid. pag.* 129. *n.* 138.

Rhombus albus cylindro pyramidalis, ex nigro rufeſcentibus maculis undatis circumſcriptus; ex inſulâ Mauritii. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 779. *fig.* 25.

Rhombus parvus cylindro pyramidalis, maculis ex rufo nigricantibus undatim depictus; ex inſulâ Mauritii. *Ejuſd. ibid. fig.* 26.

Muſica ruſticorum. *Rumph. Muſ. pag.* 106. *art.* 19. *tab.* 33. *litt. B. B.*

Cylindrus Indicus, niveo candore tectus, & quadratis notulis piceis ità teſſellatus, ut ex ebeno, & ebore compoſitus videatur. *Muſ. Kirk. pag.* 457. *n.* 128.

Cylindrus candidus faſciculis piceis ſegmentatus. *Ejuſd. ibid. n.* 138.

Rhombus Indicus albus minor, punctis nigris quadrangulis maculatus. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 257. *tab.* 99. *fig.* 12.

Cornet bariolé de petits filets bruns, ſur un fond blanc. *Hiſt. Conchyl. pag.* 280. *pl.* 15. *fig. B.*

Voluta Hebraica. *Ejuſd. pag.* 278. *fig. G.*

Volute appellée l'Hébraïque; elle doit ce nom aux taches noires répan-

dues sur sa robe blanche : ces taches imitent assez bien les caracteres hébraïques. *Ejusd. ibid. pag.* 281.

Cochlea longa pyriformis vulgaris, lævis, candida, maculis helvaceis undatim signata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 25. *litt.* Q.

Cochlea longa pyriformis vulgaris, lævis, candida, latis maculis irregularibus ex nigro rufescentibus seriatim dispositis circumdata. *Ejusd. ibid. litt. T.*

Conus musica rusticorum; tota rubra, maculis nigris quadratis; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 68. *spec.* 1. *n.* 12.

Ce qui éloigne le plus cette espece des deux précédentes, c'est la forme de sa coquille, qui sur un pouce & demi de longueur, n'a que moitié moins de largeur. Elle ne porte que huit spires assez applaties, dont la premiere est environnée de plusieurs filets peu apparens, & à peine trois fois plus longue que les autres qui forment le sommet. Celles-ci sont relevées de quelques bossettes assez sensibles. COQUILLE. Spires.

L'ouverture ressemble à la précédente ; mais la premiere spire qui la forme s'arrondit en se repliant sur le sommet à son extrêmité inférieure. Ouverture.

Le fond de cette coquille est quelquefois blanc, quelquefois couleur de chair, & presqu'entierement couvert de bandes brunes tirant sur le rouge ou sur le noir. Ces bandes sont ondées & s'étendent sur toute sa longueur ; mais elles se divisent pour l'ordinaire en plusieurs grandes taches quarrées, distribuées sur quatre ou cinq lignes qui tournent avec les spires. C'est de la disposition de ces taches que quelques-uns lui ont donné le nom de Musique, & c'est à cause de leur figure que d'autres l'ont changé en celui d'Hébraïque. Couleur.

Ce coquillage est rare au Sénégal : on le voit cependant quelquefois aux isles de la Magdelaine, & dans les brisans de Rufisk.

6. LE CHOTIN. *Pl. 6.*

Turbo levis quartus intrâ spongias vivens. *Aldr. exang. p.* 359. *fig.* 4.?

La coquille du Chotin est à peu près de même longueur que la précédente, mais beaucoup plus étroite. Elle représente un ovoïde pointu aux deux extrêmités, & dont la longueur surpasse une fois & demi la largeur. COQUILLE.

On y compte dix spires, dont la premiere est peu renflée, lisse, unie, & une fois & demie plus longue que les neuf au- Spires.

tres qui forment le ſommet. Celles-ci ſont applaties & légerement ſillonnées. Le ſommet a moitié moins de longueur que de largeur.

Couleur. Le fond de ſa couleur eſt quelquefois blanc, & recouvert d'un réſeau fin à fils jaunes; quelquefois il eſt fauve & traverſé par une ligne blanche qui tourne ſur le milieu de la premiere ſpire : mais il lui eſt plus ordinaire d'être verd ou de couleur olive, avec quelques marbrures blanches.

ANIMAL. Pied. Le pied de l'animal eſt ſemblable à celui de la premiere eſpece, mais une fois plus court que ſa coquille.

Opercule. Son opercule reſſemble à celui de la troiſiéme eſpece.

Couleur. Le deſſus de ſon pied & le tuyau du manteau ſont noirs. Sa tête, ſes cornes & le deſſous du pied ſont d'une couleur de chair pâle, pointillée de blanc.

Cette eſpece eſt fort commune ſur tous les rochers de la côte du Sénégal.

7. LE LOMAN. *Pl. 6.*

Cochlea cylindroides altera. *Aldrov. exang. pag.* 399.

Cylindrus Turcicam veſtem attalicâ manu pictam oſtentans, ſinuoſis picturis & mæandris, quos aureus color cùm albo, & ſanguineo confuſus efformat; interdùm quaſi ſquamis tectus. *Bonan. recr. pag.* 129. *claſſ.* 3. *n.* 135.

Rhombus major cylindro pyramidalis ex rufo vermiculatus; ex inſulâ Mauritii. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 788. *fig.* 40.

Voluta pennata, attagenata. *Rumph. muſ. p.* 105. *art.* 10. *tab.* 32. *fig. P.*

Cylindrus Turcicam veſtem attalicâ manu pictam oſtentans, ſinuoſis picturis & mæandris, quos aureus color cùm albo, & ſanguineo confuſus efformat; interdùm quaſi ſquamis tectus. *Muſ. Kirk. p.* 457, *num.* 135.

Rhombus Tulipa. *Hiſt. Conchyl. pag.* 283. *pl.* 16. *fig. B.*

Rouleau très-rare, marqué de pluſieurs taches bleues & brunes, traverſées par des lignes & des points ſur un fond blanc; on l'appelle la Tulipe, *Ejuſd. ibid. pag.* 285.

Rhombus pannus aureus. *Ejuſd. pag.* 283. *fig. F.*

Rouleau qui par ſon beau compartiment doré, a mérité le nom de Drap-d'or. *Ejuſd. ibid. pag.* 285.

Rhombus pannus aureus faſciatus. *Ejuſd. pag.* 283. *fig. J.*

Rouleau le plus beau, c'eſt le Drap-d'or, non-ſeulement comparti dans toute ſon étendue de grandes taches & de lignes aurores ſur un fond blanc, comme les draps d'or ordinaires, mais faſcié en deux endroits par des marbrures plus ſerrées, dans leſquelles on apperçoit un peu de bleu. *Ejuſd. ibid. pag.* 285.

Cochlea

Cochlea longa pyriformis vulgaris, umbonata, lævis, ex albo, fulvo candido, aureo, & fubrubro colore variegata, lineata & maculata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 25. *litt. J.*

Cochlea longa pyriformis vulgaris, lævis, candidiſſima, maculis croceis latis depicta, ex rubro fuſco colore reticulata, lineata, & ſplendidiſſime vermiculata. *Ejuſd. ibid. litt. A. A.*

L'animal du Loman reſſemble en tout au précédent, excepté par ſa couleur qui eſt jaune, auſſi pointillée de blanc. ANIMAL.

La coquille eſt auſſi de même forme, mais ſeulement une fois plus longue que large. Les plus grandes que j'ai vû ont à peine deux pouces de longueur. Elles ſont liſſes, unies & d'un très-beau poli. COQUILLE.

Le ſommet eſt deux fois plus court que la premiere ſpire, & une fois plus large que long. Sommet.

Le fond de ſa couleur eſt un beau blanc, ſur lequel s'étend un réſeau brun, à mailles anguleuſes de différentes grandeurs. Ce tiſſu eſt interrompu par quelques marbrures qui font donner à cette coquille le nom de *Brunette* lorſqu'elles ſont brunes, & celui de *Tulipe* quand elles ſont pointillées & mêlées de bleu. Quand le réſeau & les marbrures ſont orangés, on l'appelle *Drap-orangé*, & c'eſt le *Drap-d'or* lorſqu'ils ſont d'un beau jaune d'or. Couleur.

On la trouve, aſſez rarement, aux iſles de la Magdelaine.

8. LE SALAR. *Pl. 6.*

Cette derniere eſpece que j'appelle Salar, eſt auſſi rare que la précédente, & ſe rencontre avec elle aux iſles de la Magdelaine.

Cochlea Geographicam Tabulam repræſentans: in ejus enim teſtâ albâ, ità diſponuntur maculæ, & lineolæ furvæ, ut Provinciæ, & Regiones in Tabulâ Geographicâ indicantur. *Bonan. recr. pag.* 157. *claſſ.* 3. *num.* 319.

Rhombus maximus, ex rufo vermiculatus, claviculâ muricatâ; ex inſulâ Mauritii. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 747. *fig.* 41.

Voluta Nubeculæ. *Rumph. muſ. pag.* 103. *art.* 6. *tab.* 31. *fig. G.*

Cochlea Geographicam Tabulam repræſentans: in ejus enim teſtâ albâ, ità diſponuntur maculæ, & lineolæ furvæ, ut Provinciæ, & Regiones in Tabulâ Geographicâ indicantur. *Muſ. Kirk. pag.* 470. *n.* 319.

Cylindrus Moluccenſis, lævis, ex rufo alboque marmoratus. *Petiv. Gaz. vol.* 2. *cat.* 244. *tab.* 98. *fig.* 8.

Cochlea cylindroidea umbonata lævis nitens, ore elongato anguſtiore. *Lang. meth. pag.* 16.

Rhombus, textile ſericum. *Hiſt. Conchyl. pag.* 283. *pl.* 16. *fig. A.*

Rouleau appellé le Brocart de ſoye, qu'il imite par ſa bigarure brune ſur un fond blanc. *Ejuſd. ibid. pag.* 285.

Cochlea longa pyriformis intorta, integra, mucronata, baſi muricata, ex fuſco maculata & vermiculata. *Gualt. Ind. p. & tab.* 26. *litt. E.*

Nubecula; Tabula Geographica; ſuper teſtâ albâ, maculas & lineolas furvas, velut Regiones in Tabulis Geographicis habet diſpoſitas; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 76. *ſpec.* 3.

Nubecula quæ Rhombus maximus ex rufo vermiculatus; claviculâ muricatâ; Liſteri. *Ejuſd. ibid. ſpec.* 4.

ANIMAL. Pied. Le pied de l'animal eſt auſſi long & preſqu'auſſi large que ſa coquille.

Opercule. Son opercule eſt beaucoup plus petit que dans toutes les autres eſpeces. Il n'a que la huitiéme partie de la longueur de l'ouverture de la coquille. Du reſte il reſſemble aſſez à la ſixiéme eſpece.

COQUILLE. Sa coquille a un peu plus de deux pouces de longueur, & une fois moins de largeur. Elle eſt aſſez mince, à peu près cylindrique, obtuſe à ſon extrêmité ſupérieure, & pointue par le bas.

Spires. On n'y compte que huit ſpires, dont celles qui forment le ſommet ſont un peu renflées ou relevées d'une petite côte au-deſſus de leur milieu.

Sommet. Le ſommet reſſemble à celui de la premiere eſpece; mais la partie inférieure de la premiere ſpire, l'endroit où elle ſe replie en deſſous, eſt relevé de ſept à huit tubercules qui deviennent inſenſibles dans les autres ſpires.

Ouverture. L'ouverture eſt plus évaſée que dans les autres eſpeces: ſa longueur ſurpaſſe à peine trois fois ſa plus grande largeur.

Couleur. La ſurface extérieure de cette coquille eſt liſſe & polie. Le fond de ſa couleur eſt blanc, ou blanc ſale, ou agathe, marbré de brun, & taché de petits points bruns plus foncés, rangés ſur pluſieurs lignes qui en font le tour. La diſpoſition de ces marbrures lui a fait donner par quelques-uns le nom de *Géographie*, que d'autres ont changé en celui de *Brocard de ſoye.*

GENRE II.

LA POURPRE. *Purpura.*

DE tous les genres de Limaçons que j'ai obſervés au Sénégal, la Pourpre eſt celui qui préſente le plus grand nombre d'eſpeces. La forme de leur coquille eſt auſſi extrêmement variée. On en voit de rondes ou preſque rondes, d'ovales & de longues. Les premieres ou les rondes, ont rarement des pointes ſur leur ſurface: on leur a donné le nom de *Tonnes*. Les ſecondes ou les ovales, ſont ou ſans pointes ou hériſſées de pointes; dans le premier cas on les appelle *Buccins*; & *Rochers* ou *Murex* dans le ſecond: les troiſiémes ou les longues, ſont auſſi garnies de pointes ou ſans pointes; on les connoît ſous le nom de *Pourpres*. Cette diviſion qui eſt celle qu'ont ſuivi les Auteurs qui ont rapproché avec plus de ſuccès les eſpeces nombreuſes de ce genre, eſt encore ſujette à des défauts eſſentiels; parce que n'ayant égard qu'à la forme de ces coquilles, du ſeul genre des Pourpres ils en ont fait quatre, auxquels ils ont rapporté beaucoup d'eſpeces de coquillages fort différens, & même pluſieurs de ceux qui n'ont point d'opercule.

Connoiſſant les coquilles de ce genre par les animaux qui les habitent, il ne nous ſera pas difficile de les ranger; & pour en rendre les rapports plus facile à ſaiſir, je le diviſerai en ſept ſections tirées de la forme du canal ſupérieur de leur ouverture. C'eſt preſque la ſeule partie de la coquille qui ſoit conſtante, quoique ſujette elle-même à quelques légeres variétés dans ſes différens âges. Ces ſections renfermeront:

1°. Les Pourpres à canal court, échancré & ſimple: telles ſont les eſpeces 1, 2, 3, 4, 5 & 6.

2°. Les Pourpres à canal court, échancré & replié en dehors: comme dans les eſpeces 7, 8, 9, 10 & 11.

3°. Les Pourpres à canal médiocre, non échancré: telles ſont les eſpeces 12, 13, 14, 15, 16, 17 & 18.

4°. Les Pourpres à canal très-long: telles ſont les eſpeces 19 & 20.

5°. Les Pourpres à canal long, & fermé comme un tuyau: telle eſt l'eſpece 21.

6°. Les Pourpres à canal médiocre, fort reſſerré, & preſque fermé : telles ſont les eſpeces 22, 23 & 24.

7°. Enfin les Pourpres à canal évaſé : telles ſont les eſpeces qui ſuivent depuis le n°. 25 juſqu'au n°. 35.

Cette diviſion n'eſt, pour ainſi dire, qu'acceſſoire à celle que j'ai faite des eſpeces de ce genre, conſidérées & rapprochées par la figure de leurs animaux; & ſi je lui ai donné la préférence, c'eſt parce qu'elle ſera d'un uſage plus fréquent & plus utile à ceux qui veulent connoître les coquilles dont ils n'ont pas encore vû les animaux. Elles ſont d'ailleurs toutes deux parfaitement ſemblables en ce qu'elles réuniſſent les mêmes eſpeces. L'une fait voir d'abord les animaux dont les yeux ſont placés au milieu de la longueur des cornes; elle préſente enſuite ceux qui les ont placés un peu au-deſſous, & enfin ceux qui les portent au-deſſus du milieu des mêmes cornes. L'autre diviſion qui regarde les coquilles, commence par celles dont l'ouverture eſt ovale ou demi-ronde, les rondes viennent enſuite, & elle finit par celles qui ſont fort allongées.

1°. *POURPRES A CANAL COURT, ÉCHANCRÉ ET SIMPLE.*

1. LE SAKEM. *Pl. 7.*

Turbo mucronibus aſper, qui binos circulos in maximo orbe effingunt; carneo colore in facie internâ, helvaceo in externâ pictus. *Bonan. recr. pag. 163. claſſ. 3. n. 346.*

Turbo mucronibus aſper, qui binos circulos in maximo orbe effingunt; carneo colore in facie internâ, helvaceo in externâ pictus. *Muſ. Kirk. pag. 472. n. 345.*

Cochlea canaliculata recta craſſior vulgaris, mucronata, ſtriata ac fimbriata, canaliculo rugoſo & quaſi in ſe contorto, mucrone tuberoſo. *Lang. meth. pag. 24.*

Coquille. La coquille de cette premiere eſpece eſt ovoïde, obtuſe & arrondie par le haut, & pointue par en bas. Sa plus grande longueur eſt de trois pouces & quelques lignes, & ſurpaſſe de moitié ſa largeur.

Spires. Elle eſt médiocrement épaiſſe, & compoſée de dix ſpires un peu renflées dans leur milieu, & bien diſtinguées par un

ſillon profond qui les ſépare les unes des autres. La premiere eſt preſqu'une fois plus longue que les neuf autres qui forment le ſommet. A l'extérieur elles ſont toutes coupées par un grand nombre de ſillons qui tournent avec elles : on en compte vingt-ſix ou vingt-ſept dans la premiere ſpire, douze dans la ſeconde, & beaucoup moins dans les autres. Chaque ſpire eſt encore élevée vers ſon milieu, d'un rang de boſſettes qui en font le tour : il s'en trouve quelquefois deux rangs dans la premiere ſpire, mais elles ſont placées vers ſa partie inférieure, & ce qui paroît en relief au dehors, eſt en creux au dedans.

L'ouverture eſt grande, ovale ou elliptique, arrondie par le haut & aiguë vers le bas. Sa longueur eſt double de ſa largeur. Elle eſt un peu oblique à l'axe de la coquille, & échancrée à ſon extrêmité ſupérieure en un canal fort court, & qui a un peu plus de profondeur que de largeur. Son extrêmité inférieure eſt auſſi échancrée, mais d'une maniere peu ſenſible. Ouverture.

La lèvre droite eſt mince & tranchante : on remarque au-dedans vingt-ſix ou vingt-ſept petites canelures peu élevées, & qui viennent ſe terminer en autant de petites dents rangées ſur ſes bords. Ces canelures répondent aux vingt-ſept ſillons que j'ai dit qu'on appercevoit en creux au dehors de la premiere ſpire.

La lèvre gauche eſt renflée, arrondie, liſſe, unie, creuſée en arc vers ſon milieu, & comme recouverte d'une lame rougeâtre, extrêmement mince, & d'un poli parfait. Un peu au-deſſus du milieu de ſa longueur, on voit un renflement ou bourrelet conſidérable & ridé, qui va en ſerpentant ſe terminer à l'échancrure. Ce bourrelet ne ſe voit point dans les jeunes, mais ſeulement dans les vieilles, & il laiſſe un léger enfoncement entre lui & la lame polie de la lèvre gauche.

Le ſommet eſt conique, fort élevé, terminé par une pointe très-fine, & une fois plus court que l'ouverture : il a un peu plus de largeur que de longueur. Sommet.

Le périoſte qui recouvre l'extérieur de cette coquille eſt fort mince & peu ſenſible. Il ſemble même qu'il ait été altéré par la frange & la croute verdâtre dont elle eſt ordinairement enveloppée. Périoſte.

Couleur. La couleur n'eſt pas la même dans les jeunes & dans les vieilles. Celles-ci ſont cendrées au dehors, blanches en dedans, & fauves tout autour de l'ouverture. Les jeunes ont le bord interne de la lèvre gauche & leur ſurface extérieure d'un brun cendré, & les boſſettes blanchâtres.

Variétés. On obſerve encore quelques variétés dans les unes & les autres. Les jeunes ſont plus courtes proportionnellement à leur largeur, & elles ont deux rangs de boſſettes à la premiere ſpire, au lieu que les vieilles n'en ont qu'un rang, du moins auprès de la lèvre gauche.

ANIMAL. Tête. La tête de l'animal qui remplit cette coquille, eſt petite eu égard au reſte du corps : elle eſt cylindrique T. de longueur & de largeur preſqu'égales.

Cornes. De ſon extrêmité qui paroît comme échancrée & creuſée en arc, ſortent deux C. C. épaiſſes, de figure conique, & près de deux fois plus longues qu'elle. Ces cornes ſont renflées conſidérablement depuis leur racine juſqu'au milieu, & coupées en deſſous par un ſillon qui en parcourt la longueur.

Yeux. C'eſt ſur ce renflement que les yeux Y. Y. ſont placés au milieu de la longueur des cornes & à leur côté extérieur. Ils ſont noirs, fort petits & ſemblables à deux points qui ne ſaillent point au dehors.

Bouche. La bouche ſe fait reconnoître par un petit trou oval B. ouvert tranſverſalement au deſſous de la tête vers le milieu de ſa longueur.

Il y a apparence qu'elle renferme une trompe ou une langue en forme de tuyau, comme il eſt ordinaire à la plûpart des eſpeces de ce genre : mais je ne dois point en parler, n'ayant pas été aſſez heureux pour la voir ſortir.

Manteau. Une membrane peu épaiſſe tapiſſe les parois intérieures de la coquille, ſans s'étendre au dehors, & ſert de manteau à l'animal. Ce manteau eſt ondé & comme légerement friſé ſur ſes bords : à ſa partie ſupérieure il ſe replie en un tuyau K. qui ſort d'une longueur égale à la ſixiéme partie de la coquille par ſon échancrure ſupérieure, & qui ſe rejette ſur la gauche.

Pied. Le pied P. eſt un gros muſcle elliptique, obtus à ſes extrêmités, une fois plus long que large, & près de moitié plus

court que la coquille. On remarque en deſſous deux ſillons, dont l'un S. le traverſe à ſon extrêmité antérieure, pendant que l'autre G. parcourt ſa longueur, en croiſant le premier à angles droits. Le reſte de ſa ſurface eſt encore coupé d'un nombre infini de petits ſillons longitudinaux. Lorſque l'animal marche, ce pied cache la tête en deſſous & une partie des cornes, comme on le voit dans la premiere figure de la planche.

Un opercule mince & cartilagineux O. eſt attaché entre le manteau & le pied de l'animal, un peu au-deſſous du milieu de ſa longueur. Il a la forme d'une demi-lune. Sa longueur eſt double de ſa largeur, & une fois moindre que celle de l'ouverture de la coquille. Il la bouche cependant très-exactement, en rentrant avec l'animal, juſqu'au milieu de la premiere ſpire qui ſe trouve beaucoup retrécie dans cet endroit. Sa ſurface eſt liſſe, d'un brun noir, & marquée de cinq ſillons légerement creuſés en arc, dont les cornes ſont tournées en haut. Opercule.

Les deux ſexes ſont fort bien diſtingués dans ces animaux. Il y a des mâles & des femelles. Les premiers ſe peuvent reconnoître à la forme de leur coquille, qui eſt moins renflée & qui porte un plus petit nombre de boſſettes : au reſte, ils laiſſent ſortir de tems en tems, vers la droite, une verge ſemblable à une languette triangulaire & applatie, qui ſeule ſuffit pour les caractériſer. Sexe.

Tout le corps de l'animal eſt cendré-noir en deſſus, & blanc-pâle en deſſous. Couleur.

Ce coquillage eſt fort commun ſur les rochers de l'iſle de Gorée. Les nègres des environs l'appellent *Sakem*, en appuyant un peu ſur la derniere ſyllabe, comme s'ils diſoient *Sakeum*. Ils le mangent cuit ſur les charbons. Sa chair eſt blanche & aſſez tendre.

2. LE LABARIN. *Pl. 7.*

Buccinum breviroſtrum muricatum, labro dentato, ore ex purpurâ leviter tincto, claviculâ brevi. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab. 955. fig. 6.*

Buccinum breviroſtrum muricatum, ore ex purpurâ nigricante, dentato. *Ejuſd. tab. 956. fig. 7.*

Buccinum breviroſtrum aculeatum, ore ſubluteo, claviculâ ſubitâ & acutâ. *Ejuſd. tab. 957. fig. 9.*

Buccinum breviroſtrum labroſum, craſſum ore ſubcroceo, muricatum, roſtro umbilicato. *Ejuſd. tab.* 990. *fig.* 51.

Buccinum breviroſtrum labroſum, craſſum, variegatum, unico ordine clavatum. *Ejuſd. tab.* 991. *fig.* 52.

Buccinum Madraſpatanum nodoſum ſtriis faſciatis. *Petiv. Gazoph. vol.* 1. *cat.* 293. *tab.* 19. *fig.* 10.

Galea muricata, quæ Buccinum breviroſtrum muricatum, labro dentato: ore ex purpurâ leviter tincto; claviculâ brevi; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 58. *ſpec.* 3. *n.* 3.

Galea muricata, ore ſubcroceo, roſtro umbilicato. *Ejuſd. ibid. n.* 8.

COQUILLE. L'animal du Labarin eſt ſemblable au précédent; mais ſa coquille eſt infiniment plus épaiſſe que la ſienne, & que celle de toutes les Pourpres que j'ai obſervées au Sénégal. Elle eſt preſque ronde, longue de deux pouces au plus, & un quart moins large.

Spires. Elle n'a que cinq à ſix tours de ſpirale. La premiere ſpire porte vingt à vingt-cinq ſillons; mais elle eſt ornée du haut en bas de quatre rangs de boſſettes qui ſont enfermées entre deux bourrelets fort gros. Le bourrelet d'en haut prend ſon origine un peu au-deſſus du milieu de la lèvre gauche de l'ouverture, & faiſant un demi-cercle va ſe terminer à ſon échancrure ſupérieure. Le milieu de ce bourrelet laiſſe entre lui & la lèvre gauche un trou ou foſſette aſſez grande, qu'on peut appeller l'ombilic. Le bourrelet inférieur reſſemble à une fraiſe fort irréguliere, qui ceint la baſe de la premiere ſpire.

Sommet. Le ſommet a une fois plus de largeur que de longueur.

Ouverture. L'ouverture n'a que vingt à vingt-cinq dents à ſa lèvre droite, & ſon canal ſupérieur a une fois plus de profondeur que de largeur.

Couleur. Cette coquille eſt ordinairement couverte d'un limon verdâtre. Lorſqu'on l'en a dépouillée, on voit que ſa couleur naturelle eſt blanc-de-lait. Dans les jeunes il n'y a que la premiere ſpire qui ait cette couleur; les autres ſont brunes ou fauves.

Variétés. Les variétés auxquelles ces coquilles ſont ſujettes, conſiſtent en ce que les quatre rangs de boſſettes ſe réduiſent à deux ou trois dans les unes, & à un ſeul dans les autres. Dans les jeunes le bourrelet inférieur eſt moins apparent: le bourrelet ſupérieur eſt auſſi bien moindre; il prend ſon origine

un

un peu au-deſſus du milieu de la lèvre gauche de l'ouverture.

Ce coquillage ſe trouve abondamment dans la riviere de Gambie, autour de l'iſle James & aux environs d'Albreda, dans les lieux remplis de rocailles, & toujours baignés par les eaux ſalées de la mer.

3. LE PAKEL. *Pl.* 7.

Cochlea cinerea, in dorſo tonſillas nigricantes geſtiens; ore valdè expanſo, & aperto, labris carneis, parte intimâ cinerea, faſciis violaceis ſignata. *Bonan. recr. pag.* 165. *claſſ.* 3. *n.* 368.

Buccinum breviroſtrum, labroſum craſſum, nodoſum, columellâ latâ planâ; Barbadenſe. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 989. *fig.* 49.

Buccinum majus, canaliculatum, & ſulcatum, ſtriatum, papilloſum, labio externo ſatis patulo, & minutiſſimè dentato, interno verò repando, & in ſummitate quoque dentato, faſciis albidis, & piceis lucidè depictum. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 51. *litt. E.*

Mamma verrucoſa, papillâ prominente, labio oris ad columellam repando, extùs denſis variolis aſpera, nigricans, intùs cornea; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 22. *ſpec.* 9.

La coquille de cette eſpece eſt obtuſe à ſes extrêmités, & extrêmement applatie de devant en arriere. Sa longueur eſt d'environ deux pouces, ſur une largeur moindre de moitié. Elle eſt peu épaiſſe, mais d'une grande dureté, & formée de cinq ſpires fort renflées. La premiere ſurpaſſe trois ou quatre fois toutes les autres en longueur. Sa ſurface extérieure eſt environnée de vingt-cinq petits ſillons, & de ſix à ſept rangs de boſſettes pointues. Les autres ſpires ſont nues, & ſi peu détachées qu'on peut à peine les diſtinguer. Le ſommet qu'elles forment eſt fort court, obtus à ſon extrêmité, près de deux fois plus large que long, & trois fois plus court que l'ouverture. COQUILLE. Spires. Sommet.

L'ouverture eſt beaucoup plus grande que dans les précédentes, eu égard au volume de la coquille; mais elle conſerve les mêmes proportions. Le canal ſupérieur eſt un peu moins profond que large. Ouverture.

La lèvre droite reſſemble à celle de la premiere eſpece, & elle eſt de plus ondée à ſix endroits différens, au-deſſous de chaque rang de boſſettes.

La lèvre gauche préſente au dehors une ſurface très-large

& applatie, dont l'extrêmité ſupérieure, au lieu d'être arrondie en bourrelet, forme une petite côte aiguë & tranchante, dont les bords ſont garnis d'une douzaine de petites dents.

Couleur. Une croute tartareuſe, tantôt verdâtre, tantôt couleur de chair, couvre ces coquilles. Quand on l'a enlevée, on voit que les jeunes ſont d'un brun violet, & que les vieilles ſont marbrées de brun & de verd Au dedans elles ſont de couleur d'azur rembruni. La lèvre gauche de l'ouverture eſt fauve, & la droite eſt violette.

Animal. L'animal differe des précédens en ce que ſa couleur eſt plus foncée & tire ſur le violet. Son opercule eſt auſſi près de deux fois plus court que l'ouverture de la coquille.

Remarque. Ce coquillage eſt aſſez rare : on le voit ſur les rochers du cap Manuel. A la forme applatie de ſa coquille, & à la croute qui la recouvre, on la prendroit au premier abord pour la coquille d'un Ormier. Lorſqu'on preſſe un peu l'opercule de cet animal après qu'il eſt rentré dans ſa coquille, il rend une aſſez grande quantité de liqueur, qui eſt d'abord verdâtre, & qui devient pourpre foncé en ſe deſſéchant. On ſçait que cette propriété eſt commune à la plûpart des eſpeces de ce genre.

4. LE SADOT. *Pl. 7.*

Buccinum breviroſtrum album, denticulo unico ad imam columellam; Anglicum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab. 956. fig. 19.*

Buccinum breviroſtrum, ſuprà modum craſſum, ventricoſius, labro denticulato; Anglicum. *Ejuſd. ibid. fig. 18.*

Animal. L'animal du Sadot reſſemble à celui de la premiere eſpece; mais ſa couleur eſt d'un très-beau blanc ſans aucune tache.

Opercule. Son opercule eſt oval ou elliptique, arrondi aux extrêmités.

Coquille. Sa coquille eſt fort épaiſſe, de figure ovoïde, pointue aux deux extrêmités, longue d'un pouce un quart, & preſqu'une fois moins large. Elle porte ſept ſpires peu renflées & peu diſtinguées. La premiere eſt environnée de quinze canelures fort peu élevées qui en font le tour. Ces canelures ſont en petit nombre & encore moins apparentes ſur les autres ſpires.

Spires.

Sommet. Le ſommet eſt fort pointu, plus court d'un tiers ou d'un quart que l'ouverture, & un peu plus large que long.

L'ouverture eſt aſſez grande au dehors, & fort retrécie en dedans par l'épaiſſeur conſidérable de la lèvre droite. Elle n'a aucune ſorte d'échancrure à ſon extrêmité inférieure, & celle de ſon canal ſupérieur eſt ſi peu ſenſible que l'on pourroit rapporter cette coquille aux eſpeces 12, 13, &c. de la troiſiéme ſection, deſquelles elle ſe rapproche beaucoup. Ouverture.

Sa lèvre droite eſt extrêmement épaiſſe, tranchante ſur les bords, & armée intérieurement de quatre à ſept petites dents qui y ſont diſtribuées du haut en bas.

La lèvre gauche a un bourrelet médiocre, comme dans la premiere eſpece; elle eſt arrondie de même.

La couleur de ces coquilles lorſqu'on leur a enlevé la craſſe verdâtre qui les enveloppe, eſt blanche, ou griſe, ou cendrée, ou jaunâtre. Dans quelques-unes les ſpires du ſommet ſont environnées d'une bande fauve: dans d'autres cette bande eſt brune, & fait deux tours ſur la premiere ſpire. Couleur.

Pluſieurs de ces coquilles ont les canelures écailleuſes ou tuilées; je veux dire, recouvertes de petites lames arrondies & relevées en onglets diſpoſés de la même maniere que les tuiles creuſes dont on couvre certaines maiſons. Ces mêmes coquilles tuilées n'ont point de dents à la lèvre droite, mais ſes bords ſont ondés & marqués de quinze à dix-huit crénelures peu profondes. D'autres n'ont ni les dents ni les crénelures; & il s'en trouve parmi les unes & les autres qui ont un petit ombilic creuſé au milieu du bourrelet de la lèvre gauche. J'ai une autre variété qui a la coquille beaucoup moins épaiſſe, & même fort mince relativement aux autres de la même eſpece. Variétés.

J'ai obſervé ce coquillage dans le port de l'Orient, à l'iſle de Ténérif des Canaries, à celle de Fayal l'une des Aſores; & je ſçai qu'elle ſe trouve fréquemment ſur toutes les côtes de la Bretagne.

5. LE TESAN. *Pl.* 7.

Cochlea quaſi funiculis ſpiſſis cincta, & in ſpirarum ductibus diminutis, colore terreo, & violaceo diluto bicolor. *Bonan. recr. pag.* 116. *claſſ.* 3. *n.* 26.

Buccina quatuor ſpirarum ductibus mirâ naturæ arte eleganter circumvoluta, intùs livido colore ſubalbida, foris reticulatis faſciolis ſuperinducta, inter quas roſeus color rubeſcit. *Ejuſd. ib. p.* 137. *n.* 191.

Buccinum breviroſtrum ſtriatum fuſcum, undatis lineis albis depictum; Jamaicenſe. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 984. *fig.* 43.

Cochlea pennata. *Rumph. muſ. pag.* 90. *art.* 3. *tab.* 27. *fig. C.*

Bia Culit bawang, Malabarorum. *Ejuſd. ibid.*

Cochlea quaſi funiculis ſpiſſis cincta, & in ſpirarum ductibus diminutis, colore terreo, & violaceo diluto bicolor. *Muſ. Kirk. p.* 451. *n.* 25.

Cochlea canaliculata introrsùm incurvata umbonata, ſtriata fimbriata globoſa & in ſummitate ſuâ ſulcata canaliculo rugoſo & quaſi in ſe contorto. *Lang. meth. pag.* 26.

Dolium ſtriatum, tegulariter maculoſum, *Perdix* appellatum. *Hiſt. Conch. pag.* 300. *pl.* 20. *fig. A.*

Conque Sphérique ou Tonne, appellée la Perdrix, parce qu'elle en imite le plumage. *Ejuſd. ibid. pag.* 304.

Buccinum majus, canaliculatum, & ſulcatum, ſtriatum ſtriis latis complanatis inſigniter umbilicatum, maculis fulvidis, & albidis interruptis in unaquaque ſpirâ per ſeriem ſignatum, intùs candidum. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 51. *litt. F.*

Urceus ore ad canaliculum ſinuosè reflexo; clathratus, quatuor ſpirarum, intùs lividus, foris reticulatus, floſculis ſuper inductus, inter quos roſeus color rubeſcit; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 49. *ſpec.* 4. *n.* 1.

Galea ſtriata mucrone trochiformi, ſpiris toroidibus; Bonanni. *Ejuſd. pag.* 57. *ſpec.* 1. *n.* 5.

Semicaſſis ſtriata, coſtoſa, mucronata; Liſteri. *Ejuſd. pag.* 96. *ſpec.* 2. *num.* 2. *d.*

Le nom de Perdrix que quelques modernes ont donné à cette eſpece de Pourpre à cauſe de ſa couleur, appartient, comme l'on ſçait, depuis long-tems à un oiſeau connu de tout le monde; c'eſt pourquoi je lui ai donné le nom de Téſan.

COQUILLE. Sa coquille eſt ſi mince & ſi fragile qu'il eſt rare de la trouver entiere, même ſur le rivage ſabloneux de *Mbao* & de *Rufisk*, où elle eſt rejettée en abondance pendant les grandes marées du mois d'avril. Sa figure repréſente un ovoïde, obtus à l'extrêmité ſupérieure, terminé en pointe au ſommet, & dont la largeur eſt de moitié moindre que ſa longueur, qui excéde quelquefois ſix pouces.

Spires. Elle a ſept à huit ſpires renflées, arrondies, & très-bien diſtinguées.

Périoſte. Tout ſon extérieur eſt liſſe, ſans périoſte, relevé d'un grand nombre de canelures applaties & fort larges, qui tournent avec les ſpires, & qui ſe touchent les unes & les autres à fort peu de choſe près. On en compte depuis vingt juſqu'à vingt-

cinq dans la premiere ſpire, huit ou dix dans la ſeconde, ſept dans la troiſiéme, & les autres en ont d'autant moins qu'elles ſont plus proches de la pointe du ſommet. Ces canelures paroiſſent en creux au dedans de la coquille, où elles ſont ſéparées par un pareil nombre de petites côtes qui ſont quatre à cinq fois plus étroites qu'elles.

Le ſommet eſt conique, fort pointu, de moitié plus large que long, & une fois & demie plus court que l'ouverture. Sommet.

Celle-ci a deux échancrures comme dans la premiere eſpece, mais celle d'en haut eſt fort évaſée & une fois plus large que profonde; celle d'en bas eſt peu ſenſible. Ouverture.

La lèvre droite eſt mince, tranchante, & marquée de pluſieurs ondes, dont le nombre égale celui des canelures de la premiere ſpire: ſon bord eſt un peu renflé au dedans.

La lèvre gauche eſt fort renflée, arrondie, & recouverte d'une grande lame luiſante & très-mince. Le bourrelet qui s'éleve beaucoup au-deſſus de ſon milieu, eſt creuſé d'un profond ombilic, qui eſt fermé en partie par cette lame.

Quelquefois cette coquille eſt entierement fauve, quelquefois elle n'a de fauve que la premiere ſpire, pendant que les autres ſont couleur de chair; mais ordinairement elle eſt blanche, & marquée au dehors d'un ſi grand nombre de taches fauves, qu'elles couvrent la moitié de ſa blancheur. Ces taches ſont quarrées & diſpoſées aſſez régulierement ſur toutes les canelures, dont elles égalent la largeur. Couleur.

6. LE MINJAÇ. *Pl. 7.*

Tertia Nautili ſpecies ab Ariſtotele prodita. *Belon. aquat. pag. 383.*
Cochlea rugoſa & umbilicata. *Rondel. piſc. lib. 1. edit. lat. pag. 106.*
Limaçon ridé ayant un trou comme un nombril. *Ejuſd. poiſſ. édit. franç. pag. 72.*
Cochlea rugoſa & umbilicata; Rondeletii. *Boſſuet. aquat. pars alt. p. 55.*
—— *Geſn. aquat. pag. 287.*
—— *Aldrov. exang. pag. 396.*
Cochlea rugoſa. *Jonſt. exang. tab. 10. fig. 9.*
Cochlea nivea, è papyracea ſubſtantia veluti compacta, at non plicatili, ſemicircularibus canaliculis diſtincta, inter quos ſtriæ ferè planæ maculis flavis teſſellatæ. *Bonan. recr. pag. 115. claſſ. 3. n. 16.*
Cochlea ſuperiori craſſior, eodem modo canaliculata, ſimilibuſque notis diſtincta, ore valdè labroſo, & valvulis coronato, in cujus extremitate foramen profundum; è Siculo mari. *Ejuſd. ibid. n. 17.*

Cochlea cùm præcedente conveniens in ſtrigis & maculis, at baſi planiore ; Indiæ orientalis. *Ejuſd. ibid. pag.* 116. *n.* 25.

Buccinum Ampullaceum, tenue, roſtro leviter ſinuoſo, ſtriis raris, toroſis, valdè extantibus maculatis circumdatum ; ex freto Malava. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 899. *fig.* 19.

Cochlea ſtriata ſivè olearia. *Rumph. muſ. pag.* 90. *art.* 1. *tab.* 27. *fig. A.*

Bia Minjac Malabarorûm. *Ejuſd. ibid.*

Cochlea nivea, è papyraceâ ſubſtantiâ veluti compacta, at non plicatili, ſemicircularibus canaliculis diſtincta, inter quos ſtriæ ferè planæ maculis flavis teſſellatæ. *Muſ. Kirk. pag.* 450. *n.* 16.

Cochlea ſuperiori craſſior, eodem modo canaliculata, ſimilibuſque notis diſtincta, ore valdè labroſo, & valvulis coronato, in cujus extremitate foramen profundum ; è Siculo mari. *Ejuſd. ibid. n.* 17.

Cochlea cùm præcedente conveniens in ſtrigis & maculis, at baſi planiore, Indiæ orientalis. *Ejuſd. ibid. n.* 25.

Perdicea Luzonis, globoſa, coſtis elatis maculatis. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 255. *tab.* 99. *fig.* 11.

Cochlea canaliculata recta craſſior vulgaris umbonata ſtriata ſtriis canaliculatis, & in ſummitate ſuâ ſulcata canaliculo rugoſo & quaſi in ſe contorto. *Lang. meth. pag.* 24.

Cochlea canaliculata, extrorſum incurvata vulgaris umbonata ſtriata, ſtriis canaliculatis, & umbilicata. *Ejuſd. pag.* 26.

Tonne chargée de cordelettes, tachetées de jaune ſur un fond blanc. *Hiſt. Conchyl. pag.* 304. *pl.* 20. *fig. C.*

Cochlea caſſidiformis, umbilicata, ventricoſa, ſtriata, ſtriis raris elatis canaliculatis, & in ſummitate colore fulvido leviter teſſellatis, ſubalbida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 39. *litt. E.*

COQUILLE. Cette eſpece que j'appelle Minjac, du nom malabare que le célèbre Rumphe nous a laiſſé dans ſes écrits, a beaucoup de reſſemblance avec la précédente, tant par les couleurs de ſa coquille que par ſa légereté & ſon peu d'épaiſſeur ; mais ſa forme eſt preſque ronde. Sa longueur qui eſt de deux pouces environ, excéde à peine ſa largeur d'une quatriéme partie. Elle eſt de plus tranſparente.

Spires. Elle n'a que ſix ſpires, qui différent de celles de la précédente en ce qu'elles ſont diſtinguées par un large & profond canal. Leurs canelures ſont plus étroites, plus relevées, arrondies & ſéparées les unes des autres par un eſpace plus grand que leur largeur. La premiere ſpire en a quatorze, la ſeconde en a trois, & les autres beaucoup moins. Ces canelures ſont en creux dans l'intérieur de la coquille, & ſéparées par autant de paires de filets ou de petites côtes qui égalent leur largeur.

Le ſommet eſt conique, pointu, mais fort applati, deux fois plus large que long, & trois fois plus court que l'ouverture. Sommet.

La lèvre droite de l'ouverture eſt un peu plus évaſée que la précédente; elle n'a que quatorze ondes ſur ſes bords. Ouverture.

La lèvre gauche a auſſi un ombilic; mais il manque dans le plus grand nombre.

Cette coquille eſt enveloppée d'un périoſte aſſez épais, qui lui communique ſa couleur rouſsâtre. Périoſte.

Lorſque ce périoſte eſt enlevé, elle paroît d'un fort beau blanc, taché de quelques points fauves & quarrés, diſtribués ſur les canelures à une grande diſtance les uns des autres. Couleur.

Cette eſpece ſe trouve avec la précédente.

2°. *POURPRES A CANAL COURT, ÉCHANCRÉ ET REPLIÉ EN DEHORS.*

7. LE FASIN. *Pl. 7.*

Liſt. hiſt. Conchyl. tab. 997. fig. 62. & tab. 1005. fig. 72.

Cette eſpece ſe rencontre quelquefois dans les rochers de la pointe ſeptentrionale de l'iſle de Gorée.

Sa coquille eſt encore plus mince & plus fragile que les deux précédentes, quoique ſans tranſparence. Elle n'a pas deux pouces de longueur: ſa largeur eſt moindre de moitié. Coquille.

Elle eſt compoſée de ſept ſpires applaties ou fort peu renflées, & diſtinguées par un léger ſillon. Leur ſurface extérieure paroît comme ridée par un grand nombre de petits filets irréguliers, qui s'étendent ſur la longueur de la coquille. On voit auſſi quelquefois un petit bourrelet ou cordon qui traverſe la ſeconde ſpire. Spires.

Le ſommet reſſemble au précédent pour les proportions, mais il eſt ſeulement une fois plus long que large. Sommet.

L'ouverture différe de toutes celles qui précèdent, en ce qu'elle eſt moins évaſée, & qu'elle a deux fois plus de longueur que de largeur. L'échancrure de ſon canal ſupérieur eſt une fois plus profonde que large, repliée ſur le dos de la coquille, & recourbée légerement ſur ſa gauche. On n'ap- Ouverture.

perçoit pas la moindre apparence d'échancrure dans ſon extrêmité inférieure.

La lèvre droite eſt bordée au dehors d'un bourrelet arrondi & aſſez épais : on voit quelquefois au dedans une vingtaine de petites dents.

La lèvre gauche eſt relevée vers ſon extrêmité ſupérieure, d'un & quelquefois de deux bourrelets aſſez gros & ſans ombilic.

Périoſte. Le périoſte qui recouvre cette coquille eſt fort mince & peu ſenſible.

Couleur. Le fond de ſa couleur eſt fauve : elle eſt entourée de quatre à cinq petites bandes blanchâtres, marquées de pluſieurs taches quarrées brunes ou violettes, qui par leur arrangement reſſemblent parfaitement à des notes de muſique.

Variétés. On remarque que le bourrelet de la lèvre droite manque totalement dans les jeunes coquilles : elles ont cette lèvre tranchante ſur les bords, & garnie au dedans de dix à douze dents rangées avec peu de régularité.

8. LE SABURON. *Pl.* 7.

Buccinum parvum. *Rondel. piſc. edit. lat. pag.* 83.
Le Cornet de mer. *Ejuſd. poiſſ. édit. franç. pag.* 53.
Buccinum parvum ; Rondeletii. *Boſſuet. aquat. pars. alt. pag.* 41.
—— *Geſn. aquat. pag.* 153.
—— *Aldrov. exang. pag.* 330.
Cochlea in parte concavâ candido colore, carneolo in gibbosâ, inſuper tranſverſis lineis tanquam ſcalpro inciſis rugata, punctiſque fulvis aſperſa ; Ulyſſiponenſis. *Bonan. recr. pag.* 115. *claſſ.* 3. *n.* 20.
Caſſis fimbriata ſtriata. *Rumph. muſ. pag.* 84. *tab.* 25. *fig.* 9.
Cochlea in parte concava colore candido, carneolo in gibbosâ, inſuper tranſverſis lineis tanquam ſcalpro inciſis rugata, punctiſque fulvis aſperſa ; Ulyſſiponenſis. *Muſ. Kirk. pag.* 451. *n.* 20.
Cochlea caſſidiformis umbilicata, umbonata, ſtriata. *Lang. meth. p.* 30.
Rocher couleur d'agathe, dont les lèvres forment un bourrelet avec une bande ou côte de relief qui traverſe la coquille dans ſon milieu, depuis la tête juſqu'à la baſe, choſe très-ſinguliere & unique. *Hiſt. Conchyl. pag.* 292. *pl.* 17. *fig. H.*
Caſſis ſtriata, coſtoſa & ſulcata ; fimbriâ maculoſa ; turbine obtuſo ; maculis puniceis ſuper coſtis ; Rumphii. *Klein. tent. p.* 92. *ſpec.* 3. *n.* 3.

Animal. L'animal de cette eſpece & de celle qui précéde, ne différent des autres dont j'ai parlé juſqu'ici, qu'en ce que leur manteau

manteau ſort un peu ſur la lèvre droite de l'ouverture de la coquille. Manteau.

Sa coquille reſſemble à celle de la cinquiéme eſpece, par ſa forme & par ſon peu d'épaiſſeur; mais elle eſt beaucoup moins fragile. Elle n'a qu'un pouce & demi de longueur, & un tiers moins de largeur. Coquille.

Elle eſt compoſée de ſept ſpires bien renflées & arrondies, mais peu diſtinguées les unes des autres. La ſurface extérieure de ces ſpires eſt relevée d'un grand nombre de petites canelures fort ſerrées, qui tournent avec elles. On en compte trente-cinq ſur la premiere, douze ſur la ſeconde, huit ſur la troiſiéme, & beaucoup moins ſur les autres. La premiere ſpire a encore ſur ſa gauche un bourrelet aſſez élevé, qui la traverſe du haut en bas. Spires.

Le ſommet eſt conique, pointu, fort convexe, une fois plus large que long, & une fois & demi plus court que l'ouverture. Sommet.

Celle-ci reſſemble à la précédente, mais elle n'a qu'une fois & demi plus de longueur que de largeur. Ouverture.

Le bourrelet de la lèvre droite eſt applati au dehors, & arrondi ſur ſa ſurface intérieure, qui eſt ridée de vingt-cinq à trente petites côtes fort courtes & irrégulieres.

La lèvre gauche eſt extrêmement ridée dans ſa partie ſupérieure qui forme un bourrelet conſidérable. L'ombilic ſe trouve caché derriere ce bourrelet, qui ſe replie par-deſſus lui avec le canal de l'ouverture.

Cette coquille eſt fort belle & bien luſtrée. Cinq rangs de taches fauves, quarrées, tournent ſur la premiere ſpire, dont le fond eſt agathe ou couleur de chair. L'endroit où ces taches rencontrent les deux bourrelets eſt brun très-foncé. Les autres ſpires n'ont qu'un pareil rang de taches. Le contour de l'ouverture eſt blanc de lait, & ſon intérieur paroît fauve, à cauſe de ſa tranſparence qui laiſſe voir les taches du dehors. Couleur.

Il eſt bon de remarquer ici que le bourrelet qui ſe trouve ſur la gauche de la premiere ſpire de cette coquille & preſque à l'oppoſé du bourrelet de la lèvre droite de ſon ouverture, a été autrefois le bourrelet de cette même lèvre, pendant que la coquille avoit une demie ſpire de moins. C'eſt pour cela qu'il n'eſt pas toujours placé au même endroit dans toutes Remarque.

les coquilles, mais tantôt plus loin, tantôt plus proche du bourrelet de la lèvre droite, ſelon que l'accroiſſement de la coquille eſt plus ou moins avancé.

J'ai trouvé quelquefois cette eſpece dans les ſables de l'iſle de Gorée.

9. LE COVET. *Pl.* 8.

Turbo undoſis anfractibus productus, crenuliſque tranſverſis aſper, hinc à linteo leviter criſpato veluti compoſitus, multicolor plerumquè, interdùm albus, vel eburneus, vel nigricans, vel ſubviridis. *Bonan. recr. pag.* 120. *claſſ.* 3. *n.* 62.

Buccinum breviroſtrum cancellatum, densè ſinuoſum, labro dentato; Anglicum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 966. *fig.* 21.

Turbo undoſis anfractibus productus, crenuliſque tranſverſis aſper, hinc è linteo leviter criſpato veluti compoſitus, multicolor plerumquè, interdùm albus, vel eburneus, vel nigricans, vel ſubviridis. *Muſ. Kirk. pag.* 453. *n.* 62.

Buccinum Condor oblongum coſtatum. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 237. *tab.* 64. *fig.* 8.

Buccinum Anglicum marinum cancellatum. *Ejuſd. ibid. cat.* 86. *tab.* 75. *fig.* 4.

Coquillages compris en latin ſous les noms de Turbo, Trochus, Buccinum. *Reaumur, Mém. Acad.* 1710. *p.* 463. (Figuré avec l'animal.)

Buccinum parvum pruniforme canaliculatum ſtriatum & fimbriatum. *Lang. meth. pag.* 33.

Buccinum parvum, ſulcatum & canaliculatum, ſtriatum, rugoſum, rugis eminentibus, lineis circularibus albidis, & fuſcis obſcurè notatum. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 44. *litt. C.*

Buccinum parvum, ſulcatum, & canaliculatum, ſtriatum, rugoſum, rugis granulatis, labro externo dentato ſubalbidum. *Ejuſd. ibid. litt. D.*

Buccinum parvum, ſulcatum, & canaliculatum, coſtulatum, obſcurè ſtriatum, ex albido & rufo veluti faſciatum. *Ejuſd. ibid. litt. E.*

Coquille. La coquille du Covet repréſente un ovoïde allongé, arrondi & obtus à ſon extrêmité ſupérieure, & pointu à l'extrêmité oppoſée. Sa plus grande longueur eſt d'un pouce environ, & double de ſa largeur.

Spires. Elle eſt médiocrement épaiſſe, & compoſée de huit à neuf ſpires preſque plates ou peu renflées, mais bien diſtinguées les unes des autres. La ſurface de ces ſpires eſt chagrinée par les petits boutons applatis, que forment un grand nombre de canelures longitudinales & tranſverſales, fort ſerrées, & qui ſe croiſent à angles droits. Les canelures longitudinales ou pa-

rallèles à la longueur de la coquille, ſont un peu plus conſidérables que les autres qui la traverſent. Celles-ci ſont au nombre de quatorze ſur la premiere ſpire, de ſix à ſept dans la ſeconde, & beaucoup moins dans les autres.

Le ſommet eſt conique, un peu plus long que large, & égal à la longueur de l'ouverture. Sommet.

Celle-ci a une fois plus de longueur que de largeur. L'échancrure de ſon canal ſupérieur eſt légerement repliée, & de moitié plus profonde que large. Ouverture.

La lèvre droite eſt épaiſſe, & garnie au dedans d'un rang de ſept à neuf dents, dont celle du milieu eſt ordinairement un peu plus groſſe que les autres : c'eſt le petit bourrelet qui la borde au dehors, qui forme les canelures longitudinales dont les ſpires ſont couvertes.

Quelques rides & même trois ou quatre petites dents ſe font voir dans la partie ſupérieure de la lèvre gauche. Elle eſt recouverte par une grande lame mince & luiſante qui s'étend ſur une petite partie de la ſeconde ſpire. Le bourrelet eſt gros & court, placé vers ſon extrêmité ſupérieure, & relevé de quatre ou cinq petites canelures égales.

La couleur de cette coquille eſt bleuâtre, blanche, brune ou fauve, quelquefois ſans taches, & quelquefois avec une bande bleue ou brune qui tourne avec les ſpires. Couleur.

Les dents & la plaque de l'ouverture manquent dans les jeunes coquilles. La lèvre droite eſt aiguë, tranchante, & extrêmement mince. Leur ſommet eſt auſſi proportionnellement plus court que l'ouverture. Variétés.

Les vieilles différent pareillement entr'elles : les unes ont les canelures égales, & pour lors leur ſurface eſt chagrinée par-tout également : dans les autres les canelures longitudinales ſont du double plus groſſes & plus écartées que les tranſverſales, ce qui les fait paroître comme autant de côtes, dont le nombre varie entre dix & quinze ſur chaque ſpire.

Ces petites différences ont fait diviſer mal-à-propos cette eſpece en trois ou quatre eſpeces diſtinguées.

L'animal du Covet a le tuyau du manteau auſſi long que ſes cornes, & dix fois plus épais. Son pied eſt égal à la longueur de ſa coquille, preſque quarré, & comme frangé ou friſé tout autour. Animal.

Couleur. La couleur de ſon corps eſt blanc-jaunâtre ; du reſte il reſſemble à la premiere eſpece.

J'ai obſervé ce coquillage en grande quantité à l'iſle Ténérif des Canaries, & à Fayal des Aſores. Il ne differe en rien de celui que l'on trouve ſur les côtes de la Méditerranée.

10. LE MIGA. *Pl. 8.*

Coquille. La coquille du Miga ne me paroît figurée dans aucun Auteur. Elle n'a que neuf lignes de longueur.

Spires. Ses neuf ſpires ſont arrondies, renflées, & relevées de dix à douze côtes preſque parallèles à ſa longueur, couchées cependant un peu ſur le côté & de gauche à droite. Elles ſont encore marquées d'un grand nombre de petits ſillons qui tournent avec elles, & qui coupent toutes les côtes à angles droits. Ces ſillons ſont au nombre de vingt dans la premiere ſpire, de dix dans la ſeconde, &c.

Sommet. Le ſommet eſt de moitié plus long que large, & de moitié plus long que l'ouverture.

Ouverture. Celle-ci eſt preſque ronde, à peine un quart plus longue que large. Elle a dans ſa partie inférieure un petit canal ſans échancrure, formé par une petite dent élevée ſur la racine de la lèvre gauche, qui elle-même n'eſt que légerement ridée vers ſa partie ſupérieure. La lame qui la recouvre ne s'étend aucunement ſur la ſeconde ſpire. Son bourrelet eſt aſſez liſſe & ſans canelures.

La lèvre droite eſt garnie de quinze dents ſemblables à quinze longs filets, & bordée d'un petit bourrelet, comme l'eſpece précédente.

Couleur. On remarque une grande variété de couleurs dans cette coquille. Il y en a de blanches, de griſes, de jaunes, de fauves, de brunes, de couleur de chair, de gris-de-lin & de violettes. J'en ai même une qui eſt d'une belle couleur de pourpre. Il n'y a que celles qui ſont blanches ou fauves qui admettent un mêlange des autres couleurs ; on voit ſur quelques-unes du brun ou du bleu, diſtribué par bandes ou par marbrures.

Rien de plus commun que cette eſpece dans les rochers du cap Bernard, près de l'iſle de Gorée.

11. LE TOTOMBO. *Pl.* 8.

Buccinum brevi roſtrum, columellâ callosâ, cancellatum. *Liſt. hiſt. Conch. tab.* 970. *fig.* 25.

Buccinum brevi roſtrum, columellâ callosâ, undatis ſtriis leviter diſtinctum, è rufo faſciatum. *Ejuſd. tab.* 971. *fig.* 26.

Arcularia minor; teſtâ exiguâ; mucrone elongato; coloris cinerei nitentis; Malaicenſibus *Bia Totombo* dicta; nobis *Arcularia* quia ſtramineis ciſtulis intexitur. *Rumph. Muſ. pag.* 92. *art.* 12. *tab.* 27. *fig. N.*

Buccinum parvum, ſulcatum, & canaliculatum, ſubrotundum, craſſum, gibboſum, utroque labio repando, fimbriato & croceo, ex fuſco ſubalbidum, intùs candidum. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 44. *litt. L.*

Buccinum parvum, ſulcatum & canaliculatum, labro interno inſigniter repando, externo fimbriato, rugoſum, aliquando ſtriatum, mucrone coſtis, ſeu rugis perpendicularibus eleganter diviſo; aliquando papillis coronato, ſubalbidum. *Ejuſd. ibid. litt. M. N.*

Caſſis lævis; Arcularia minor; teſtâ exiguâ; mucrone elongato; coloris cinerei nitentis. Bia totombo; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 91. *ſpec.* 1. *num.* 5.

Caſſis ſtriata, columellâ callosâ; Buccinum cancellatum minus, Liſteri. *Ejuſd. pag.* 93. *ſpec.* 3. *n.* 10.

Cette eſpece ſe trouve avec la précédente, mais moins fréquemment.

Coquille. Sa coquille n'a que ſix lignes de longueur, & moitié moins de largeur.

Spires. Elle eſt compoſée de ſept ſpires applaties, mais diſtinguées comme par étages, & renflées dans leur partie inférieure. Leur ſurface eſt chagrinée par des canelures qui ne différent de celles du Covet que par le nombre. Il y en a quinze tranſverſales ſur la premiere ſpire, & quatre ſeulement ſur la ſeconde.

Sommet. Le ſommet eſt auſſi large que long, & de moitié plus long que l'ouverture.

Ouverture. Celle-ci reſſemble parfaitement à la précédente.

Sa lèvre droite n'a que neuf dents intérieurement, & elle eſt bordée au dehors d'un bourrelet aſſez épais.

Sa lèvre gauche eſt recouverte d'une lame arrondie, très-grande, & extrêmement épaiſſe, qui enveloppe preſque toute la ſurface antérieure de la premiere ſpire.

Couleur. La couleur de cette coquille eſt blanche, ou fauve, ou bleuâtre, quelquefois ſans taches, & quelquefois avec deux

ou trois bandes brunes qui font le tour des ſpires.

Variétés. Lorſqu'elle eſt jeune elle éprouve les même variétés que les deux précédentes.

3°. *POURPRES A CANAL MÉDIOCRE, NON ÉCHANCRÉ.*

12. LE VOJET. *Pl.* 8.

Buccinum. *Rondel. Piſc. pars ſecunda, pag.* 81.
Operculum Buccini. *Ejuſd. ibid. pag.* 86.
Le Cor de mer. *Ejuſd. Poiſſ. part.* 2. *édit. franç. pag.* 52.
Couvercle du Cor de mer. *Ejuſd. ibid. pag.* 55.
Buccinum Rondeletii. *Boſſuet. aquat. pars alt. pag.* 39.
—— *Geſn. aquat. pag.* 152.
Buccinum villoſum Neapolitanum. *Colum. aquat. pag.* 12 & 14. (cùm animali.)
Buccinum Alabaſtrite hirſutum λεπτόρυγχος. *Ejuſd. ibid. pag.* 53 & 57.
Buccina Rondeletii. *Aldrov. exang. pag.* 325.
Operculum Purpuræ, (id eſt, Buccini) Rondeletii. *Ejuſd. ibid. pag.* 346.
Buccinum. *Jonſt. exang. pag.* 33. *tab.* 10. *fig.* 8.
Murex Indiæ orientalis faſciatus faſciis in æqualia ſpatia diſtributis, quinque orbium ſpiris comprehenſus, labro oris altero leviter criſpato, altero valvulis & ſtrigis in adversâ facie inſtar tuberculorum tumeſcentibus eleganter exornato. *Bonan. recr. pag.* 154. *claſſ.* 3. *n.* 289.
Turbo lapideis coſtis munitus, labro oris altero teſtæ incumbente, altero leviter criſpato; colore ut plurimum cinereo, terreo, conchyliato diluto, vel calteo. *Ejuſd. ibid. pag.* 126. *n.* 105.
Buccinum roſtratum, labro ſimplici, altè ſtriatum ad intervalla. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 932. *fig.* 27.
Buccinum roſtratum, ventricoſius magnis ſtriis intervallo donatum. *Ejuſd. tab.* 936. *fig.* 31.
Buccinum roſtratum, labro duplicato, ſuperiori ſimile, ore anguſtiore, ſtriis eminentibus & nodoſis. *Ejuſd. tab.* 937. *fig.* 32.
—— *Rumph. Muſ. pag.* 161. *tab.* 49. *fig. J.*
Murex Indiæ orientalis faſciatus faſciis in æqualia ſpatia diſtributis, quinque orbium ſpiris comprehenſus, labro oris altero leviter criſpato, altero valvulis & ſtrigis in adverſa facie inſtar tuberculorum tumeſcentibus eleganter exornato. *Muſ. Kirk. pag.* 468. *n.* 290.
Turbo lapideis coſtis munitus, labro oris altero teſtæ incumbente, altero leviter criſpato; colore ut plurimùm cinereo, terreo, conchyliato diluto, vel calteo. *Ejuſd. pag.* 455. *n.* 105.
Buccinum majus, canaliculatum, roſtratum, ore labioſo, fimbriatum, ſtriatum, ſtriis papilloſis cancellatis; coſtulâ in unâ quâque ſpirâ eminente colligatum, ex albido ſubcinereum. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 50. *litt. A.*

La coquille du Vojet eſt grande, épaiſſe, peſante, ovoïde, & pointue aux deux extrêmités. Elle a ſix à huit pouces de longueur, & une fois moins de largeur. Ce qui frappe le plus dans ſa ſurface extérieure, c'eſt le périoſte épais & membraneux qui la recouvre. Il laiſſe échapper par intervalles pluſieurs membranes ſemblables à autant de crêtes, qui s'étendent ſur toute ſa longueur. Ces membranes ont environ trois lignes de longueur : le frottement qu'elles éprouvent ſous les eaux, uſe leurs bords & les coupe en pluſieurs filets, qui rendent cette coquille velue. Coquille. Périoſte.

Ses ſpires ſont au nombre de dix, bien diſtinguées, arrondies & renflées conſidérablement dans leur milieu. Leur ſurface extérieure eſt relevée de pluſieurs groſſes canelures ridées en long & fort écartées, qui tournent avec elles, au nombre de ſept ſur la premiere ſpire, & de deux ſeulement ſur les autres. Ces canelures ſont croiſées à angles droits par d'autres canelures plus petites, & qui laiſſent un bouton ou tubercule aſſez gros dans l'endroit où elles viennent à ſe rencontrer. Il n'y a que deux rangs de ces tubercules dans chacune des ſpires du ſommet, & l'on en voit quelquefois trois dans la premiere. On remarque encore ſur la ſeconde ſpire un bourrelet conſidérable au-deſſous de la gauche de l'ouverture. Spires.

Le ſommet eſt pointu, auſſi long que large, & égal à la longueur de l'ouverture ſans ſon canal. Sommet.

L'ouverture eſt elliptique, une fois plus longue que large, & terminée en haut par un canal cylindrique, arrondi, non échancré à l'extrêmité, une fois plus long que large, une fois plus court qu'elle, & un peu recourbé en arriere. La fente de ce canal égale la quatriéme partie de ſon contour, & ſes deux bords ſont tranchans. L'extrêmité inférieure de l'ouverture a auſſi une eſpece de canal arrondi, fort évaſé, & ſans échancrure. Ouverture.

La lèvre droite eſt relevée au dehors d'un gros bourrelet arrondi, & qui eſt médiocrement creux en dedans, auſſi-bien que les ſept canelures du dehors de la coquille. Celles-ci forment ſur les bords intérieurs de la même lèvre ſept ondes ou crénelures conſidérables & arrondies, avec leſquelles ſept paires de rides ou de dents ſont l'alternative.

La lèvre gauche eſt ridée en travers du haut en bas, par vingt à trente plis qui ſemblent autant de canelures irrégulieres, dont les deux plus baſſes ſont un peu plus groſſes que les autres.

Couleur. La couleur du périoſte eſt rouſſe. Celle de la coquille qu'il recouvre eſt blanche dans quelques-unes, ſans mêlange ou avec des marbrures brunes : dans d'autres elle eſt fauve avec un bordé de brun autour de l'ouverture, & ſept grandes taches pourpres ou violettes ſur chacun des bourrelets.

Variétés. Il y a de ces coquilles qui, comme je l'ai dit, ont huit pouces de longueur quand elles ſont parvenues à leur juſte grandeur ; il y en a d'autres qui n'ont que trois à quatre pouces ; d'autres un pouce & demi ; d'autres enfin qui ne paſſent guères un pouce. Elles prennent toutes deux bourrelets, conſtamment éloignés l'un de l'autre d'un tour de ſpirale, & qui ſe forment dans deux tems différens. Dans les coquilles qui n'ont jamais plus d'un pouce de longueur, le premier bourrelet commence quand elles ont atteint neuf lignes : il paroît à un pouce dans celles d'un pouce & demi ; à deux ou deux pouces & demi dans celles de trois à quatre pouces ; & à quatre ou cinq pouces dans celles de ſix à huit. De-là les nombreuſes variétés que l'on obſerve dans cette coquille. Les petites ſont proportionnellement plus courtes que les grandes ; & moins renflées dans les mâles que dans les femelles.

Lorſque cette coquille eſt arrivée à ſon dernier période d'accroiſſement, elle perd entierement ſon périoſte, & par conſéquent ſon velouté ou ſes poils. Il ſemble qu'à cet âge la nature réſerve les ſucs nourriciers pour le ſoutien de l'animal, elle ne fournit plus à l'accroiſſement ni à l'entretien de la coquille. Pour lors elle s'uſe, dépérit peu à peu, & devient ſujette aux vers & aux ſcolopendres, qui la piquent ſur-tout vers la pointe du ſommet.

Animal. L'animal reſſemble à celui de la premiere eſpece. Son
Opercule. opercule eſt elliptique, aſſez épais.

Couleur. Sa couleur eſt un jaune-pâle, marqué d'un grand nombre de taches très-inégales & d'un noir tirant ſur le violet. Sa chair eſt tendre & blanche. Il rend beaucoup de cette couleur qu'on appelle *pourpre*

Cette

Cette eſpece ſe plaît entre les rochers où la mer briſe avec violence, & j'en ai trouvé beaucoup dans l'anſe de l'iſle de la Magdelaine.

13. LE JABIK. *Pl.* 8.

Buccinum roſtratum, labro duplicato compreſſum, cancellatum. *Liſter. hiſt. Conchyl. tab.* 939. *fig.* 34.

Buccinum roſtratum, labro duplicato dentato, duplici ſerie ſinuum cavato. *Ejuſd. tab.* 943. *fig.* 39.

Murex Luzon, alata, circulis pulchrè aſperis. *Pet. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 249. *tab.* 100. *fig.* 12.

Buccinum majus, canaliculatum, roſtratum, ore labioſo, fimbriatum, læve, labio externo duplicato, & papillis rotundis tubulo quodam ſibi invicem conjunctis diſtincto, in dorſo ligulis quibuſdam bullatis cùm ſpiris continuatum, labio interno rugoſo, ex albido, & fuſco diverſimodè coloratum. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 49. *litt. B.*

Urceus ore integro, ſubrotundo, ad dextram labiato, ſeu ore plicato integro duplici ſinuum ſerie muricatus; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 48. *ſpec.* 1. *n.* 16.

L'animal du Jabik ne differe point du précédent, & on le voit auſſi fréquemment dans les mêmes endroits. ANIMAL.

Sa coquille eſt obtuſe & arrondie à l'extrêmité ſupérieure. Elle n'a que deux pouces & demi de longueur, & ſept ou huit ſpires, dont la premiere eſt quelquefois liſſe & quelquefois environnée de trois rangs de petites boſſettes aſſez égales: les autres n'en ont qu'un rang. Chaque ſpire eſt encore traverſée, parallélement à la longueur de la coquille, par deux bourrelets qui n'ont pas de place fixe: quelquefois ils ſont rangés bout à bout les uns des autres ſur les deux côtés de la coquille, & quelquefois ils ſont diſperſés ſans ordre, mais toujours diſtans d'un tour de ſpirale les uns des autres. Ces bourrelets ſont arrondis & comme ridés ſur les côtés dans la plûpart; mais il y en a quelques-unes qui y portent des tubercules aſſez gros. COQUILLE. SPIRES.

Le canal ſupérieur de l'ouverture eſt beaucoup moins long que dans la précédente eſpece, & il domine à peine la lèvre droite. Le canal inférieur eſt moins évaſé, cylindrique, à demi fermé, médiocrement échancré & recourbé en bas. OUVERTURE.

La lèvre droite eſt creuſée très-profondément au dedans de ſon bourrelet, & ſes bords ſont irrégulierement ondés, ſans crénelures, & marqués de dix ou douze rides inégales.

Périoſte. Le périoſte qui recouvre cette coquille n'eſt point velu.

Couleur. Sa couleur eſt fauve, quelquefois entourée de deux bandes brunes ou violettes.

14. LE SAMIER. *Pl.* 8.

Buccin ſingulier par ſes ſtries aurores, interrompues par de groſſes tubercules blanches; ſa bouche eſt garnie de dents, dont la lèvre forme un repli. *Hiſt. Conchyl. pag.* 269. *pl.* 12. *fig. K.*

Cette eſpece ſe trouve ſur la pointe ſeptentrionale de l'iſle de Gorée, mais aſſez rarement.

Coquille. Sa coquille eſt beaucoup plus épaiſſe & plus dure que les deux précédentes, de figure à peu près triangulaire, mais allongée, & pointue aux deux extrêmités. Sa longueur eſt double de ſa largeur qui n'a qu'un pouce ou peu davantage.

Spires. Les ſept ſpires qui la compoſent ſont peu renflées & peu diſtinguées. Sa ſurface extérieure eſt toute raboteuſe par vingt groſſes canelures longitudinales, & par un grand nombre d'autres qui les traverſent en angles droits, & laiſſent un petit bouton au point de leur réunion. La premiere ſpire a de plus un gros bourrelet élevé à côté de la lèvre gauche de l'ouverture, & qui s'étend juſques ſur la ſeconde ſpire.

Ouverture. L'ouverture differe des deux précédentes en ce qu'elle eſt beaucoup plus étroite, & qu'elle a deux fois plus de longueur que de largeur. Son canal inférieur eſt court, fort étroit & ſans échancrure.

La lèvre droite eſt applatie en devant ſur le bourrelet, qui n'eſt point creux: elle eſt bordée intérieurement de cinq à ſix dents extrêmement groſſes.

La lèvre gauche n'a que douze ou quinze rides. A ſon extrêmité ſupérieure on apperçoit un petit ombilic ſemblable à un long ſillon, formé par le bourrelet qui y eſt appliqué.

Couleur. Le contour de l'ouverture eſt couleur de chair; le reſte de la coquille eſt blanc, & quelquefois auſſi couleur de chair.

15. LE SOLAT. *Pl.* 8.

Coquille. La coquille de cette eſpece que j'appelle du nom de Solat, reſſemble à celle de la premiere eſpece, tant par ſa figure que par ſon épaiſſeur. Elle eſt longue d'un pouce, & moins large des deux tiers.

Ses ſept ſpires ſont applaties, bien diſtinguées, & étagées, parce qu'elles ſe replient preſqu'en angle droit un peu au-deſſous de leur milieu. Leur ſurface eſt relevée de pluſieurs côtes longitudinales, aſſez écartées, & traverſées par pluſieurs filets preſqu'inſenſibles, qui laiſſent un petit tubercule conique à l'endroit où elles les touchent. Ces tubercules ſont diſpoſés ſur ſix à ſept rangs tranſverſaux dans la premiere ſpire, ſur deux ou trois dans la ſeconde, & ſur un ſeul dans les autres, de maniere que ceux du rang inférieur, qui ſe trouve ſur l'angle ſaillant formé par le pli des ſpires, ſont beaucoup plus grands que les autres, & paroiſſent autant de petites épines. Spires.

Son ouverture repréſente une demi-lune, mais elle eſt tronquée par le bas & ſans canal. Ouverture.

La lèvre droite eſt aiguë, tranchante, ſans bourrelet, liſſe au dedans, & marquée ſur ſes bords d'un nombre de petites crénelures pareil à celui des rangs de pointes qui ſont ſur la premiere ſpire. Elle s'évaſe de maniere qu'elle ſemble ſortir un peu en dehors.

La lèvre gauche eſt liſſe, arrondie, recouverte d'une lame mince & luiſante, & relevée d'un bourrelet ridé, qui, prenant origine au milieu de ſa longueur, va tournant en demi-cercle ſe terminer au canal ſupérieur de l'ouverture, & forme à moitié chemin un ombilic oval & peu profond.

Le fond de ſa couleur eſt gris, ou blanc, ou agathe, coupé par une bande fauve, & marqué de quelques taches brunes, jettées çà & là ſur l'angle ſaillant des ſpires. Elle eſt brune au dedans. Couleur.

Elle eſt extrêmement commune autour des rochers du cap Bernard.

16. LE BIVET. *Pl.* 8.

Buccinum majus canaliculatum, roſtratum, ore labioſo, craſſum ſtriis, & plicaturis, ſeu coſtulis eminentibus rugoſum, elegantiſſimè cancellatum, & exaſperatum, candidum aliquando ex fuſco lineatum. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 48. *fig. B. & C.*

La coquille du Bivet reſſemble beaucoup à la précédente, mais elle a un pouce un quart de longueur, & moitié moins de largeur. Coquille.

Spires. Ses ſpires ne ſont point étagées, mais renflées & arrondies. Leurs côtes ſont plus relevées, rarement armées de pointes, & coupées par des filets plus ſenſibles. Ces filets ſont au nombre de douze à vingt-quatre dans la premiere ſpire, & de quatre à huit ſeulement dans les autres.

Ouverture. L'ouverture eſt pointue en bas comme en haut, & un tiers plus longue que le ſommet.

La lèvre droite eſt creuſée ſur les bords de douze petits ſillons, après leſquels s'étendent juſqu'au dedans de la coquille un pareil nombre de dents ou de filets qui ſont l'alternative avec eux.

La lèvre gauche n'a point de lame ſur ſa ſurface, & elle porte, depuis ſon milieu juſqu'à ſon extrêmité ſupérieure, trois groſſes dents qui tournent en dedans: l'autre moitié eſt occupée par les rides ou filets de la premiere ſpire. Le bourrelet commence à paroître un peu au-deſſus de ſon milieu.

Couleur. Cette coquille eſt blanche ou griſe, environnée de deux ou trois bandes brunes qui tournent avec les ſpires.

Elle ſe voit en grande quantité avec la précédente.

17. LE GITON. *Pl.* 8.

Celle-ci ſe trouve auſſi fréquemment autour de l'iſle de Gorée & du cap Bernard.

Coquille. Sa coquille n'a que dix lignes de longueur. Elle eſt fort pointue aux extrêmités, & preſqu'une fois plus longue que large.

Spires. Ses huit ſpires ſont relevées de côtes applaties, qui forment une eſpece de treillis avec les petits filets qui les coupent à angles droits. On compte douze ou quinze de ces filets dans la premiere ſpire, ſix dans la ſeconde, & beaucoup moins dans les autres.

Sommet. Son ſommet eſt un quart plus long que large, & un quart plus long que l'ouverture.

Ouverture. Le canal ſupérieur de l'ouverture eſt deux ou trois fois plus court qu'elle.

La lèvre gauche eſt liſſe, ſans dents, recouverte d'une petite lame luiſante, peu élevée. Son bourrelet ſe trouve placé avec l'ombilic, fort proche de l'extrêmité ſupérieure.

Couleur. Cette coquille eſt blanche ou fauve, ſans aucun mêlange.

18. LE LIPIN. *Pl.* 8.

La figure de la coquille du Lipin s'éloigne un peu des trois précédentes, en ce que ſon extrêmité ſupérieure s'amincit davantage que le ſommet, & la fait paroître plus allongée. Les plus grandes que j'ai obſervées ont preſque un pouce & demi de longueur, & une fois moins de largeur. Coquille.

Elles portent neuf ſpires preſque applaties, mais bien diſtinguées & relevées par un rang de boutons arrondis & aſſez gros, qui fait le tour des ſpires. Dans la premiere ce rang de boutons eſt placé vers ſa partie inférieure, au lieu que dans les autres il ſemble couronner leur extrêmité ſupérieure. Leur ſurface eſt encore relevée d'un grand nombre de petits filets fort ſerrés, qui ſuivent auſſi le contour des ſpires. On en compte trente dans la premiere, douze dans la ſeconde, & beaucoup moins dans les autres. Spires.

Le ſommet eſt un peu plus long que large, & un quart plus court que l'ouverture. Sommet.

Celle-ci eſt elliptique, pointue aux deux extrêmités, de moitié plus longue que large, & terminée en haut par un canal preſqu'égal à ſa longueur, & légerement courbé vers le dos de la coquille. Ce canal eſt conique, preſqu'une fois plus long que large à ſon origine, & ouvert d'une fente aſſez étroite, & qui égale la cinquiéme partie de ſon contour. Son bord droit eſt tranchant, l'autre eſt arrondi. A l'extrêmité inférieure de l'ouverture on apperçoit un petit canal fort aigu, ſans échancrure, & accompagné d'une petite dent en filet à l'origine de la lèvre gauche. Ouverture.

Elle eſt arrondie, ſans bourrelet & ſans ombilic.

La couleur de cette coquille eſt fauve, & quelquefois blanche avec des marbrures brunes. Couleur.

Elle n'eſt pas rare dans les rochers du cap de Dakar.

4°. *POURPRES A CANAL TRÉS-LONG.*

---

19. LE SIRAT. *Pl.* 8.

Murex Luzonis, plicis elatis nigris rugoſis. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 248. *tab.* 99. *fig.* 13.

La coquille du Sirat differe de toutes les eſpeces de Pour- Coquille.

pres décrites juſqu'ici, par la longueur du canal qui termine ſon extrêmité ſupérieure. Elle a environ deux pouces & demi de longueur.

Spires. Elle eſt compoſée de huit ſpires renflées, arrondies, & relevées de neuf groſſes côtes rondes & preſque paralleles à ſa longueur, cependant un peu inclinées de droite à gauche. Trois de ces côtes ſont un peu plus groſſes que les autres qu'elles ſéparent en trois paires. Elles ſont comme formées par un repli, & armées chacune d'un nombre d'épines égal à celui des ſpires, de ſorte qu'il ne s'en trouve qu'un rang ſur chaque ſpire. Les épines de la premiere ſont beaucoup plus grandes que les autres, longues d'environ cinq lignes, & placées vers ſa partie inférieure; dans les autres ſpires elles ſe trouvent à peu près vers le milieu de leur longueur. Elles ſont toutes un peu courbées en bas, & coupées d'un profond ſillon dans toute leur longueur ſur le côté convexe. Outre ces côtes longitudinales, la ſurface de la coquille eſt encore ornée d'un grand nombre de petits filets qui tournent avec les ſpires.

Sommet. Le ſommet eſt auſſi long que large, & preſqu'une fois plus court que l'ouverture avec ſon canal.

Ouverture. Celle-ci reſſemble à la précédente, à cela près qu'elle eſt moins aiguë dans le bas; mais ſon canal ſupérieur la ſurpaſſe d'une quatriéme partie en longueur. Ce canal eſt conique, applati de devant en arriere, où il ſe recourbe légerement, & une fois plus long qu'il n'eſt large à ſon origine. Il porte quelquefois trois ou quatre épines ſemblables à celles des ſpires, mais plus petites. Sa fente eſt fort étroite : elle égale à peine la ſixiéme partie de ſon contour; & ſes bords ſont tranchans.

La lèvre droite eſt tranchante & légerement ondée ſur les bords, relevée en dedans d'environ quinze filets fort courts, & bordée au dehors d'une des neuf côtes longitudinales, qui, outre la groſſe épine que j'ai dit qu'elle porte en bas, a encore une petite crête dans ſa partie ſupérieure.

La lèvre gauche eſt arrondie, recouverte en bas d'une petite lame mince, luiſante, & accompagnée ſur les côtés du canal, d'un bourrelet droit, demi-cylindrique & aſſez conſidérable.

Cette coquille eſt blanche ou fauve, avec quelques bandes brunes. Couleur.

Elle eſt ſujette à quelques variétés par rapport au nombre & à la forme des piquans. Le bourrelet même de la lèvre droite, dont l'intérieur eſt plein dans les vieilles, ſe trouve vuide & creux dans les jeunes. Celles-ci ont ordinairement moins de piquans, parce qu'elles ont moins de ſpires; & le canal de l'ouverture eſt un peu moins long, par comparaiſon avec le ſommet. Variétés.

L'animal differe peu des précédens. Son manteau eſt ſeulement orné d'un petit filet ſur la droite, & ſon tuyau plus allongé; il égale la moitié de la longueur de la coquille, & ſort peu hors de ſon canal. Son opercule eſt preſque rond. Animal. Opercule.

J'ai rencontré rarement cette eſpece aux iſles de la Magdelaine, mais abondamment à l'iſle Ténérif des Canaries.

20. LE BOLIN. *Pl. 8.*

Purpura major pelagia exotica corniculata. *Colum. aquat. pag. 60 & 62.*

Purpura Africana cæteris ventricoſior & mucronibus aduncis munita, parte internâ roſeo fulgens colore, externâ verò, vel albo unicolor, vel flavo, tyrio, ac luteo multicolor. *Bonan. recr. pag. 153. claſſ. 3. num. 283.*

Buccinum ampullaceum roſtratum, majus, muricibus longiſſimis inſtructum ad ſenos pares in infimo orbe primo. *Liſter. hiſt. Conchyl. tab. 901. fig. 21.*

Hauſtellum longiroſtrum ſpinoſum; ventre & roſtro rugoſis; ſpinis raris aduncis & magnis; trocho obtuſo. *Rumph. Muſ. pag. 86. tab. 26. fig. 5.*

Purpura Africana cæteris ventricoſior & mucronibus aduncis munita, parte internâ roſeo fulgens colore, externâ verò, vel albo unicolor, vel flavo, tyrio, ac luteo multicolor. *Adanſ. Kirk. pag. 468. n. 284.*

Purpura rectiroſtra, umbonata & muricata, acumine canaliculi tantillùm extrorſum inclinata. *Lang. meth. pag. 25.*

Purpura rectiroſtra, major, aculeis longis, validis & incurvis armata, albida, aliquando rufeſcens. *Gualt. Ind. pag. & tab. 30. fig. D.*

Hauſtellum muricatum ſeu dentatum; longiroſtrum ſpinoſum; ventre & roſtro rugoſis; ſpinis raris aduncis & magnis, trocho obtuſo; Rumphii. *Klein. tent. pag. 63. ſpec. 2. n. 3.*

L'animal du Bolin reſſemble parfaitement à celui du Sirat, à cela près que ſon manteau eſt bordé de deux longs filets ſur la droite, & fort étendu ſur la gauche. Animal.

Coquille. Sa coquille approche auſſi beaucoup de la ſienne. Elle eſt un peu plus épaiſſe, & repréſente aſſez bien une maſſue ou un fuſeau à tête courte & ronde. Sa longueur eſt de quatre à huit pouces, & double de ſa largeur.

Spires. Elle eſt compoſée de huit à neuf ſpires renflées, arrondies, bien diſtinguées, & relevées de ſix à ſept groſſes côtes à peu près égales, comme repliées de droite à gauche, & obliquement couchées ſur ſa longueur. Ces côtes ſont traverſées, comme toute la coquille, par un grand nombre de filets, & armées ſeulement ſur la premiere ſpire, de quatorze dents diſpoſées ſur deux rangs qui tournent vers ſon milieu. Ces dents ont depuis un demi-pouce juſqu'à un pouce de longueur dans les coquilles de quatre pouces, & dans celles de huit elles ont un à deux pouces. Elles ſont courbées ſur le côté, de maniere qu'elles remontent un peu en haut en divergeant, & toutes creuſées d'un profond ſillon ſur leur convexité.

Sommet. Le ſommet eſt une fois plus large que long, & preſqu'une fois plus court que l'ouverture ſans ſon canal.

Ouverture. L'ouverture eſt un tiers plus courte que ſon canal, qui eſt à peu près cylindrique, & trois fois plus long que large à ſa naiſſance. Il porte communément quinze à dix-huit épines horizontales, aſſez droites, & une ou deux fois plus petites que celles des ſpires.

La lèvre droite reſſemble à celle du Sirat, mais elle n'a point de crête dans ſa partie ſupérieure.

La lèvre gauche ſe fait remarquer par la figure & la grandeur de la plaque luiſante qui la recouvre. Cette plaque ſe releve & ſe préſente vis-à-vis l'ouverture comme une lame aſſez mince, ondée dans ſon milieu, & une fois plus longue que large.

Couleur. Cette coquille eſt blanche, ou jaune, ou fauve au dehors, & couleur de roſe au dedans.

Elle eſt aſſez commune aux iſles de la Magdelaine.

Remarque. Il ne faut pas confondre cette coquille avec celle de la Méditerranée que Rondelet a décrite (1), & que les Vénitiens appellent *Ognella*, & les Génois *Roncera*. Elle en approche beaucoup, à la vérité, & même aſſez pour qu'on ne puiſſe la

(1) Hiſtoire des Poiſſons, ſeconde partie, édition françoiſe, page 45.

diſtinguer

distinguer au premier abord, comme il est arrivé à la plûpart des Auteurs qui n'en ont fait qu'une espece. Cependant lorsqu'on l'examine de près, on voit qu'elle en differe à plusieurs égards. 1°. Ses côtes sont peu élevées & presqu'insensibles. 2°. Outre les deux rangs d'épines de la premiere spire, elle a encore un rang qui tourne sur les autres. 3°. Ces épines sont plus courtes & moins courbes. 4°. Le sommet est moins renflé, de moitié seulement plus large que long, & de moitié plus court que l'ouverture. 5°. Celle-ci est aussi longue que son canal. 6°. La lèvre droite n'a point de bourrelet, & elle porte trente petits filets sur son bord interne. 7°. Enfin, la lèvre gauche a huit ou dix petites dents sur sa partie supérieure, & sa plaque est moins large & presque droite.

5°. *POURPRES A CANAL LONG, ET FERMÉ COMME UN TUYAU.*

21. LE JATOU. *Pl. 9.*

Voici une espece des plus communes autour de l'isle de Gorée, & des plus rares dans les cabinets. Je ne l'ai vû figurée nulle part.

Sa coquille est très-épaisse, de figure triangulaire, & pointue aux deux extrêmités. Elle a un pouce & demi de longueur, & une fois moins de largeur. COQUILLE.

Elle est composée de huit spires convexes, comme étagées & relevées de trois grosses côtes longitudinales, dont l'une est placée sur le milieu de son dos, & les deux autres sur les côtés de l'ouverture. Ces côtes sont aîlées & tranchantes sur la premiere spire, arrondies sur les autres, & séparées par un gros bouton qui s'éleve dans l'espace qu'elles laissent entr'elles sur chaque spire. Spires.

Le sommet est aussi long que large, & de moitié plus court que l'ouverture, y compris son canal. Sommet.

L'ouverture est fort petite eu égard au volume de la coquille. Elle représente une ellipse très-réguliere, dont le grand diametre est de moitié moindre que le petit, & un tiers plus court que son canal. Celui-ci a la figure d'un tuyau applati de devant en arriere, fermé exactement dans toute sa longueur, aussi long que large à son origine, qui est aîlée. Ouverture.

Il ſe termine par une petite pointe recourbée légerement ſur le dos de la coquille. Il n'y a pas la moindre apparence de canal inférieur.

La lèvre droite eſt bordée au dehors d'un gros bourrelet: elle préſente en devant ſon bord qui eſt aigu, tranchant, & découpé en ſix à huit petites dents plates, arrondies à leur extrêmité, & d'autant plus grandes qu'elles approchent davantage du canal.

La lèvre gauche eſt ronde ou convexe, liſſe, unie, & recouverte d'une lame très-courte. Le bourrelet qui accompagne le tuyau du canal, imite parfaitement le tuyau, étant cylindrique, creux intérieurement, & percé à ſon extrêmité. Il eſt formé par la réunion des deux aîles, celle du dos & celle de la gauche de l'ouverture.

Couleur. Il eſt rare que cette coquille ſorte de la mer avec une certaine propreté. Elle eſt toujours couverte d'une mucoſité verte, ou d'un tartre gris, & ſouvent de petits coquillages qu'il eſt difficile d'en détacher. Nettoyée de ces corps étrangers, elle montre un fond blanc quelquefois ſans mêlange, quelquefois marbré de brun, & le plus ſouvent d'un brun-brûlé, qui remplit l'eſpace abandonné par les trois côtes aîlées.

Remarque. Lorſque cette coquille eſt fort jeune, qu'elle ne paſſe pas trois lignes, elle a une figure toute différente de celle que je viens de décrire. Elle n'eſt ni triangulaire ni aîlée; ſa forme eſt à peu près conique; & elle n'a guères plus de longueur que de largeur. Ses ſpires ſont au nombre de cinq ſeulement, relevées au milieu par une vive-arrête qui tourne avec elles, & marquées de ſix petits filets qui y laiſſent une petite pointe. La lèvre droite de ſon ouverture n'eſt point dentée, & ſon canal qui eſt une fois plus court qu'elle, n'eſt pas encore entierement fermé. Sa couleur eſt griſe ou blanc-ſale. Telle eſt celle que j'ai fait figurer à la lettre A. dans la planche 9.

Animal. L'animal du Jatou eſt parfaitement blanc; il n'a que les yeux de noirs.

Pied. Son pied n'a en deſſous que quelques petits ſillons paralleles à ſa longueur.

Opercule. Son opercule eſt elliptique, auſſi grand que l'ouverture de la coquille, de moitié plus long que large, & relevé au dehors de neuf petites nervures courbées en arc.

Son manteau & ſes autres parties reſſemblent entierement à celles de la premiere eſpece.

6°. POURPRES A CANAL MÉDIOCRE, FORT RESSERRÉ, ET PRESQUE FERMÉ.

---

22. LE COFAR. *Pl. 9.*

Buccinum roſtratum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 944.
Murex coſtoſus, quinquangularis; Rumphii. *Klein. tent. p.* 102. *ſpec.* 2.

Cette eſpece de Pourpre eſt une des plus grandes que j'aie obſervées au Sénégal. Elle ſe trouve communément aux iſles de la Magdelaine.

Sa coquille eſt extrêmement épaiſſe; de figure ovoïde, terminée en pointe aux deux extrêmités, longue d'environ huit pouces, & moins large d'un tiers. COQUILLE.

Elle eſt compoſée de neuf à dix ſpires convexes, arrondies, bien diſtinguées, & relevées de ſept à neuf groſſes côtes qui s'étendent ſur toute ſa longueur. Dans les deux premieres ſpires ces côtes ſont garnies de pointes médiocres, à peu près égales, & qui paroiſſent formées par un repli. On compte ſix ou huit de ces pointes dans la premiere ſpire, & deux ſeulement dans la ſeconde: dans les autres elles ſe métamorphoſent en un bouton aſſez gros. Les côtes ſont encore toutes traverſées par un grand nombre de petits filets délicatement chagrinés, qui couvrent auſſi toute la ſurface de la coquille en tournant avec les ſpires. Spires.

Le ſommet eſt un peu plus long que l'ouverture, ſans ſon canal. Sommet.

Celle-ci eſt médiocrement grande, & preſque ronde, un peu aiguë & reſſerrée aux extrêmités. A celle d'en haut elle forme un canal preſque droit ou peu recourbé en arriere, une fois plus court qu'elle, & dont les bords minces & tranchans, ſont ſi rapprochés qu'ils ne laiſſent qu'une fente fort étroite. Son extrêmité inférieure a auſſi un petit canal ſans échancrure, & formé en partie par une petite côte qui s'éleve ſur l'origine de la lèvre gauche. Ouverture.

Cette lèvre porte à ſon extrêmité ſupérieure un bourrelet

plein, qui laiſſe à ſon origine un grand ombilic rond & très-profond.

La lèvre droite eſt épaiſſe, ſans bourrelet, tranchante, & légerement ondée ſur les bords, & marquée au dedans d'un nombre de ſillons égal à celui des pointes que portent les côtes de la premiere ſpire.

Couleur. Sa couleur eſt fauve, ou d'un brun très-foncé & tirant ſur le noir.

23. LE LOSET. *Pl. 9.*

Coquille. La coquille du Loſet n'a que ſix lignes de longueur ſur une largeur une fois & demie moindre.

Spires. Ses ſpires ſont au nombre de huit, peu renflées, & chagrinées de tubercules médiocres, applatis, fort ſerrés, ſe touchans les uns les autres, & diſtribués ſur douze à quinze rangs dans la premiere ſpire, ſur cinq dans la ſeconde, & en moindre quantité dans les autres.

Sommet. Son ſommet eſt un tiers plus long que large, & auſſi long que l'ouverture avec ſon canal.

Ouverture. Celle-ci reſſemble à la précédente, à cela près qu'elle eſt de moitié plus longue que large, & qu'elle n'a point de canal ni de côte à ſon extrêmité inférieure ſur la lèvre gauche.

Cette lèvre eſt recouverte d'une lame courte & mince, qui ſe redreſſe & préſente en devant ſes bords qui ſont tranchans.

La lèvre droite eſt découpée de dix ou douze dents ſur ſes bords, & relevée de quatre ou cinq intérieurement.

Couleur. Le brun foncé fait toute ſa couleur.

On la trouve communément ſur les rochers de l'iſle de Gorée.

24. LE SUGA. *Pl. 9.*

Cette eſpece ſe voit fréquemment avec la précédente, à laquelle elle reſſemble infiniment.

Coquille. Sa coquille eſt plus petite, n'ayant que cinq lignes de longueur.

Spires. Elle n'a que huit ou douze rangs de tubercules dans ſa premiere ſpire, & trois ou quatre ſeulement dans la ſeconde. Ils ſont plus petits, plus renflés, arrondis, & fort écartés les uns des autres.

Le ſommet eſt de moitié plus long que large, & un peu plus long que l'ouverture. Sommet.

La lèvre droite de l'ouverture n'eſt bordée que de ſix à huit dents, & la lame de la lèvre gauche ne ſe releve pas ſenſiblement. Ouverture.

Le fond de ſa couleur eſt blanc, & les tubercules ſont bruns. Couleur.

7°. POURPRES A CANAL ÉVASÉ.

25. LE TAFON. *Pl. 9.*

Buccinum dentatum, admodum craſſum, fuſcum, leviter & densè ſtriatum, ventricoſum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 831. *fig.* 55.

Buccinum breviroſtrum, admodum craſſum, fuſcum, tenuiter ſtriatum; è ſinu Mexicano juxtà Campêche. *Ejuſd. tab.* 963. *fig.* 16.

Lagena ore ſemilunato, craſſa, fuſca, tenuiter ſtriata; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 50. *ſpec.* 1. *n.* 4.

La coquille du Tafon eſt obtuſe & arrondie à ſon extrêmité ſupérieure, longue d'environ un pouce & demi, & une fois moins large. Coquille.

On y compte neuf ſpires qui ſont quelquefois légerement renflées, & quelquefois applaties, (excepté la premiere qui eſt toujours fort renflée) & peu diſtinguées les unes des autres. Leur ſurface extérieure eſt coupée par un nombre prodigieux de ſillons creuſés légerement & qui tournent avec elles. Spires.

Le ſommet eſt un peu plus long que large, & fort peu plus court que l'ouverture. Sommet.

Celle-ci eſt elliptique, obtuſe à ſon extrêmité ſupérieure, aiguë à l'inférieure, & une fois plus longue que large. Son canal ſupérieur eſt fort court, très-évaſé, & coupé en haut d'une échancrure qui a autant de largeur que de profondeur. Elle a encore dans ſon angle inférieur un canal non échancré, & formé par la rencontre de quelques filets élevés ſur les deux lèvres. Ouverture.

La lèvre droite eſt découpée ſur ſes bords de vingt à vingt-deux petites dents rapprochées deux à deux, & ornée au dedans d'un pareil nombre de filets, dont les inférieurs ſont un peu plus gros que les autres.

La lèvre gauche a quelquefois une petite plaque relevée de quinze à vingt rides, dont les deux d'en bas ſont un peu plus groſſes que les autres : quelquefois elle eſt liſſe, unie, ſans plaque, mais toujours avec un filet dans ſon extrêmité inférieure. Elle a un bourrelet qui n'eſt guères ſenſible que lorſqu'elle porte la petite lame ridée.

Périoſte. Elle eſt couverte d'un périoſte mince & verdâtre, qui lui Couleur. laiſſe toujours un peu de ſa couleur. Son fond eſt cendré tirant ſur le noir, quelquefois traverſé par un grand nombre de petits ſillons blancs.

Remarque. La différence qu'on remarque dans la figure des ſpires & de la lèvre gauche de l'ouverture de cette coquille, caractériſe le ſexe de l'animal qu'elle renferme. Le mâle a ſa coquille plus étroite, plus allongée, à ſpires applaties, & la lèvre gauche de l'ouverture ſans lame & ſans rides.

Animal. L'animal ne differe de celui de la premiere eſpece que par Opercule. ſon opercule qui eſt parfaitement elliptique, liſſe & uni au dehors, ſans rides & ſans ſillons, une fois plus long que large, & de moitié ſeulement plus court que l'ouverture de la coquille.

J'ai obſervé cette eſpece non-ſeulement à l'iſle de Gorée, mais même à celle de Ténérif des Canaries, où elle eſt également commune dans les rochers les plus battus par les vagues.

26. LE GOUSOL. *Pl.* 9.

L'animal du Gouſol reſſemble parfaitement au précédent.

Coquille. Sa coquille eſt médiocrement épaiſſe, longue d'environ neuf lignes : elle ſurpaſſe une fois & un peu davantage ſa largeur.

Spires. Ses huit ſpires ſont toutes applaties, peu diſtinguées, liſſes & unies, ſans canelures.

Ouverture. Son ouverture eſt deux fois plus longue que large, & ſans canal ſenſible à l'extrêmité inférieure. Le canal ſupérieur eſt plus court & plus évaſé que le précédent, & échancré de même.

La lèvre droite eſt mince, tranchante, ſans dents. La gauche porte dans ſa moitié ſupérieure une petite plaque luiſante, garnie de cinq groſſes dents qui tournent dans l'intérieur de la coquille.

Elle eſt de couleur agathe-clair, & recouverte d'un périoſte mince & fauve. Couleur. Périoſte.

On ne la trouve que rarement autour de l'iſle de Gorée.

27. LE BIGNI. *Pl.* 9.

Buccinum Barbadenſe. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 827. *fig.* 49. *b. & tab.* 964. *fig.* 49. *f.*

Buccinum parvum, pruniforme, acuminatum, læve, ex carneo & albido obſcurè punctatum. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 43. *fig. B.*

Lagena ore longo anguſto, Phrygiè picta & dentata; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 50. *ſpec.* 2. *n.* 4.

La coquille du Bigni n'a que ſix lignes de longueur, ſur une largeur une fois moindre. Ses ſpires ſont un peu renflées. Coquille. Spires.

Son ouverture eſt fort évaſée, une fois ſeulement plus longue que large. Ouverture.

La lèvre droite eſt médiocrement épaiſſe, garnie au dedans de douze ou quinze dents fort petites. La lèvre gauche eſt ſimple, arrondie, ſans plaque, ſans dents & ſans bourrelet.

Sa couleur varie à l'infini. Son fond eſt ordinairement blanc, & tout couvert de petites lignes longitudinales, ondées, qui ſont brunes dans quelques-unes & fauves dans d'autres : quelquefois il eſt marbré de rouge-brun & de jaune, ou coupé par une petite bande blanche, ponctuée de brun ou de rouge-brun, qui tourne ſur les ſpires. Au dedans elle eſt parfaitement blanche. Couleur.

Elle ſe trouve en grande quantité dans les rochers de l'iſle de Gorée.

28. LE SIGER. *Pl.* 9.

Buccinum dentatum, parvum, rictu anguſto, læve, exiguis puncturis faſciatim depictum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 825. *fig.* 45.

Buccinum dentatum, parvum, roſtratum, ampullaceum, læve, ſubcroceum, puncturis albis densè depictum. *Ejuſd. ibid. fig.* 46.

Buccinum dentatum rufum, exiguis maculis albis depictum, rictu ſubpurpureo. *Ejuſd. tab.* 826. *fig.* 48 & 49. *& tab.* 827. *fig.* 49. *c.*

Buccinum parvum, pruniforme, acuminatum, læve, ex albo & nigro variegatum. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 43. *fig. C.*

Buccinum parvum, pruniforme, acuminatum, læve, album, dentatum, puncturis rubris depictum. *Ejuſd. ibid. fig. E.*

Buccinum parvum, pruniforme, canaliculatum, læve, colore muſtelino, carneo & albido variegatum. *Ejuſd. ibid. fig. G.*

Buccinum parvum, pruniforme, canaliculatum, læve, ex rubro, & albido depictum, & punctatum. *Ejusd. ibid. fig. H.*

Lagena ore longo, angusto, rufa, exiguis maculis albis, rictu subpurpureo; Listeri. *Klein. tent. pag.* 50. *spec.* 2. *n.* 2.

Coquille. Ce coquillage se voit très-fréquemment avec le précédent, dont il ne differe que parce que sa coquille est plus épaisse, moins arrondie à l'extrêmité supérieure, & que sa longueur n'est pas tout-à-fait double de sa largeur.

Spires. Ses spires sont (excepté la premiere) applaties, peu distinguées les unes des autres, & coupées par un grand nombre de sillons presqu'imperceptibles qui tournent avec elles.

Sommet. Le sommet forme un cône raccourci, dont la longueur est égale à sa largeur, & de moitié plus courte que l'ouverture.

Ouverture. Celle-ci est fort étroite, un peu courbée en arc dans son milieu, & quatre fois plus longue que large.

La lèvre droite est très-épaisse & arrondie sur les bords. Elle est renflée considérablement vers son milieu, & ornée en dedans de quinze dents à peu près égales & assez grandes.

La lèvre droite porte dans sa moitié supérieure sept à huit dents semblables, mais plus petites.

Couleur. Le périoste qui la recouvre est fort mince & cendré. Au-dessous elle est quelquefois blanche, marbrée de jaune ou de brun: quelquefois elle est entierement brune.

Remarque. Cette coquille ne prend de l'épaisseur & des dents aux deux lèvres de l'ouverture, que lorsqu'elle est parvenue à son dernier période d'accroissement; de sorte qu'avant ce tems elle ressemble beaucoup à l'espece qui précéde: on la distingue cependant par son ouverture, qui a encore alors deux fois plus de longueur que de largeur, & par ses spires qui sont toujours applaties & sillonnées.

Animal. L'animal différe de tous ceux décrits jusqu'ici, par la position de ses yeux, qui se trouvent placés beaucoup au-dessous du milieu de la longueur des cornes.

Yeux.

Opercule. Son opercule est infiniment petit: il n'a pas plus d'une ligne de longueur: il est extrêmement mince, transparent, fauve, elliptique, obtus à ses extrêmités, de moitié plus long que large, & trois fois plus court que l'ouverture de la coquille.

29. LE STA-RON. *Pl.* 9.

Buccinum dentatum parvum rictu compreſſo ſive anguſto variegatum, ſtriis valdè exaſperatum; Jamaicenſe. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 824. *fig.* 43.
Buccinulum dentatum Jamaicenſe, ſtriis faſciatis maculatum. *Petiv. Gazoph. vol.* 1. *cat.* 578. *tab.* 9. *fig.* 4.
Buccinum parvum, pruniforme, canaliculatum, rictu compreſſo, ſtriis exaſperatum, candidum, ex fuſco maculatum, labio externo dentato. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 43. *fig. L.*
Oliva variegata; rictu compreſſo; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 83. *ſpec.* 4.

Toute la différence qu'on remarque entre cette eſpece & la précédente, conſiſte en ce que ſa coquille eſt plus épaiſſe, qu'elle a huit lignes de longueur, que ſon ſommet eſt un peu plus large que long, & qu'enfin elle eſt quelquefois entierement blanche, & marbrée de taches d'un bleu d'ardoiſe. COQUILLE.

Elle multiplie beaucoup moins dans les mêmes endroits.

30. LE KALAN. *Pl.* 9.

πορφύρα Græcis, *Purpura* Latinis, *Roncera* Genuenſibus, *Ogniella* Romanis. *Belon. aquat. pag.* 420.
Murex Marmoreus. *Rondel. piſc. pars ſecunda, edit. lat. pag.* 76.
Conchylium. *Ejuſd. ibid. pag.* 83.
Operculum Conchylii. *Ejuſd. ibid. pag.* 86.
Murex Marbrin. *Ejuſd. édit. franç. part.* 2. *pag.* 48.
Conchylium. *Ejuſd. ibid. pag.* 54.
Couvercle du Conchylium. *Ejuſd. ibid. pag.* 55.
Murex marmoreus, Rondeletii. *Boſſuet. aquat. pars alt. pag.* 35.
Conchylium Rondeletii. *Ejuſd. pag.* 42.
Operculum Conchylii, Rondeletii. *Ejuſd. pag.* 43.
Conchylium Rondeletii. *Geſn. aquat. pag.* 340.
Operculum Conchylii, Rondeletii. *Ejuſd. pag.* 341.
Murex marmoreus, Rondeletii. *Ejuſd. pag.* 690.
Murex Stromboides, ſive Rhomboides bilinguis. *Colum. aquat. p.* 60 & 61.
Murex marmoreus, Rondeletii. *Aldrov. exang. pag.* 334.
Conchylium Rondeletii, cum ſuis Operculis. *Ejuſd. ibid. pag.* 346.
Murex marmoreus, Rondeletii. *Jonſt. exang. pag.* 34. *tab.* 11.
Conchylium Rondeletii. *Ejuſd. ibid. pag.* 35.
Murex intùs rubeſcens, extùs marmoreus, ſanguineis & rubiginoſis maculis contectus, cortice tuberoſo & aſpero; oris labro admodum tumeſcente, undoſis ſinubus arcuato, & mucronis circumvolutiones ferè totaliter obtegente. *Bonan. recr. pag.* 155. *claſſ.* 3. *n.* 300.

Buccinum bilingue majus tenue, ex rufo nebulatum muricatum; Jamaicenſe. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 860. *fig.* 17.

Buccinum bilingue grave, labro craſſo ſivè pulvinato, maculatum & ſtriis & muricibus exaſperatum. *Ejuſd. tab.* 861. *fig.* 18.

Buccinum ampullaceum; grande variegatum, claviculâ extremo planâ, leviterque muricatâ. *Ejuſd. tab.* 882. *fig.* 4.

Alata lentiginoſa, malaicenſibus *Bia Taijlala* dicta. *Rumph. muſ. pag.* 111. *art.* 10. *tab.* 37. *fig.* Q.

Murex intùs rubeſcens, extùs marmoreus, ſanguineis & rubiginoſis maculis contectus; cortice tuberoſo & aſpero; oris labro admodùm tumeſcente, undoſis ſinubus arcuato, & mucronis circumvolutiones ferè totaliter obtegente. *Muſ. Kirk. pag.* 469. *n.* 300.

Murex dorſo rugoſo & tribus verrucarum ordinibus exaſperato. *Barrel. Ic. pag.* 132. *tab.* 1323. *fig.* 6.

Murex ſtriatus rugoſus & fimbriatus, aure ad tertiam ſpiram uſquè elongatâ, & cùm appendice (ſicuti ſæpius auricula cuti) ità ſpiris adhærente munitâ muricatus. *Lang. meth. pag.* 27.

Rocher garni de rides & de tubercules par étages. Sa lèvre ſort en forme d'aîle; ſa couleur à fond blanc eſt mêlée de quelques taches brunes. *Hiſt. Conchyl. pag.* 294. *pl.* 18. *fig. C.*

Murex ſtriatus, rugoſus, papilloſus, & tuberoſus, ex albido & terreo colore depictus. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 32. *fig. A.*

Lentigo multicolor; ſuper albo colore flavo, cinereo, diſtinctus; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 100. *ſpec.* 1.

Lentigo tenuis; ex rufo nebulata; Liſteri. *Ejuſd. ib. ſpec.* 2. *tab.* 6. *fig.* 107.

Lentigo gravis, labro craſſo, ſeu pulvinato; Liſteri. *Ejuſd. ibid. ſpec.* 3.

Belon a appellé ce coquillage des noms de *Purpura*, *Roncera*, *Ogniella*, &c. Rondelet lui a donné celui de *Conchylium*, prétendant que c'étoit le *Conchylium* de Dioſcoride & des Anciens, & il a tranſporté les noms de *Roncera* & d'*Ogniella* à une autre eſpece de Pourpre à long canal, qui approche beaucoup de celle que j'ai décrite ſous le nom de Bolin (1). La difficulté que les Modernes ont trouvé à concilier ces deux Auteurs, & à certifier la connoiſſance du vrai *Conchylium* des Anciens, leur a fait ſans doute abandonner ce nom, que nous ne voyons nulle part depuis Rondelet. Ce ſont les mêmes raiſons qui m'ont déterminé à donner à ce coquillage le nom de Kalan.

COQUILLE. Sa coquille eſt des plus épaiſſes & des plus peſantes. Elle a environ huit à neuf pouces de longueur, & moitié moins de largeur.

(1) Voyez la page 118.

Les onze ſpires qui la compoſent ſont applaties & même un peu creuſées dans leur milieu, & forment une eſpece de pli en débordant les unes ſur les autres. Elles ſont marquées en bas de quatre ou cinq ſillons peu apparens, & d'un rang de boutons ou de gros tubercules obtus & arrondis. Ces tubercules ſont placés dans la partie inférieure de la premiere ſpire, au lieu que dans les dix autres ils couronnent leur partie ſupérieure; ils paroiſſent en creux dans l'intérieur de la coquille. La premiere ſpire eſt encore ondée ou marquée de pluſieurs plis fort inégaux, & quelquefois de deux à quatre rangs de pareils tubercules. Spires.

Le ſommet eſt de moitié plus large que long, & une fois & un quart plus court que la premiere ſpire. Sommet.

L'ouverture forme une eſpece de parallélogramme fort retréci en dedans, dont la longueur eſt quadruple de ſa largeur, & triple de la longueur du ſommet. Elle ſe termine en haut par un canal cylindrique médiocrement long, ſans échancrure, aigu à droite, arrondi à gauche, & recourbé tantôt ſur la droite en dedans, tantôt ſur la gauche en dehors. Ouverture.

Cette ouverture paroît fort évaſée au dehors, parce que la lèvre droite s'étend conſidérablement. Celle-ci eſt très-épaiſſe, obtuſe ſur ſes bords, quoique ſans bourrelet, & pliée vers le haut pour former un ſecond canal ou une goutiere F. fort courte & demi-cylindrique. Elle deſcend en bas ſur la ſeconde ſpire, & quelquefois juſques ſur la troiſiéme qu'elle ſemble couper en deux parties.

La lèvre gauche eſt droite, c'eſt-à-dire qu'elle n'eſt nullement creuſée en arc vers ſon milieu, particularité que je n'ai remarquée dans aucune des Pourpres décrites juſqu'ici. Elle eſt obtuſe, arrondie, & recouverte d'une grande lame du poli le plus parfait.

Lorſqu'on tire fraîchement cette coquille de la mer, elle eſt enveloppée d'un périoſte roux & aſſez mince, qui étant enlevé, laiſſe voir ſon fond fauve, ſur lequel ſont répandues quelques marbrures blanches ondées. On découvre encore dans quelques-unes une bande d'une très-belle carnation, qui s'étend ſur les tubercules. Intérieurement elle eſt blanche, mais les bords des deux lèvres ſe teignent d'une couleur Périoſte. Couleur.

cuivrée dès qu'elle a reſté quelque-tems expoſée ſur le rivage après la mort de l'animal.

Variétés. Cette coquille ne prend de l'épaiſſeur & de l'étendue à la lèvre droite, que lorſqu'elle a atteint une longueur d'environ trois pouces; mais toutes celles qui ſont parvenues à cette grandeur n'ont pas pour cela cette lèvre épaiſſe. Il y en a qui, comme les jeunes, l'ont extrêmement mince, tranchante, fort reſſerrée, ſans évaſement & ſans canal, ce qui leur donne un air tout différent & capable d'en impoſer aux obſervateurs qui n'ont point vû les animaux des unes & des autres. C'eſt ainſi que le Docteur Rondelet a regardé ſon *Conchylium* comme une eſpece différente de ſon *Murex marmoreus* : telle eſt encore l'erreur du ſçavant Liſter, qui n'a pas même ſoupçonné que le Buccin de la planche 882 de ſa Conchyliologie, pût ſe rapprocher de ceux qu'il a figurés aux planches 860 & 861 du même ouvrage.

Il y a auſſi de ces coquilles qui, comme je l'ai dit, n'ont qu'un rang de tubercules ſur la premiere ſpire, & d'autres qui en ont deux, trois & même quatre. Ces tubercules ſont ordinairement arrondis; on en voit cependant quelques-unes qui les ont pointus, mais toujours aſſez courts. Ces petites différences qui ne ſont dûes qu'à l'âge ou à des accidens, ne doivent point nous faire multiplier cette eſpece mal-à-propos.

Animal. L'animal reſſemble beaucoup à celui de la premiere eſpece;

Yeux. mais ſes yeux paroiſſent placés un peu au-deſſus du milieu de la longueur des cornes.

Opercule. L'opercule eſt fixé ſur l'extrêmité poſtérieure de ſon pied, & il n'y tient que par la quatriéme partie de ſa longueur, & par un de ſes bords, celui qui eſt convexe. Il eſt elliptique, arrondi à l'extrêmité ſupérieure qui eſt plus épaiſſe, pointu à l'extrêmité oppoſée, trois à quatre fois plus long que large, brun-noirâtre, poli ſur ſa ſurface extérieure, & un peu courbé de gauche à droite en deſcendant. Lorſque le pied de l'animal ſort de la coquille, il ſe retourne de maniere que la pointe de l'opercule qui ſe trouvoit en bas pendant qu'il y étoit renfermé, regarde en haut, & qu'au contraire ſa rondeur qui étoit en haut deſcend en bas.

J'ai trouvé cette eſpece communément dans les rochers de la pointe ſeptentrionale de l'iſle de Gorée & de Rufisk. Elle

rend une liqueur qui pourroit ſervir à teindre, comme celle de la plûpart des Pourpres.

Suivant le témoignage de Rondelet (1) « c'eſt de ce co- Remarque.
» quillage que les Anciens tiroient ce couvercle (opercule)
» appellé ὄνυξ par Dioſcoride, en latin *Unguis*, par Serapion
» *Athſar-atheb* ou *Athſar-athaib*, c'eſt-à-dire, *Ongle aro-*
» *matique*, à cauſe de ſa figure: car il reſſemble à l'ongle d'un
» oiſeau de proie, & tient contre la chair par le bout qui eſt
» le plus épais.... Dioſcoride en reconnoît deux eſpeces:
» l'une que l'on tire de la Mer-rouge, & qui eſt blanche &
» & graſſe; c'eſt la plus eſtimée: l'autre eſt noirâtre & plus
» petite; elle vient de Babylone..... Les couvercles ronds
» des Pourpres, s'appellent du nom de *Blatta Byzantia* ou
» *Blattion Byzantium*; mais les Apothicaires appellent au-
» jourd'hui indifféremment *Blattas Byzantias* les couvercles
» du *Conchylium* & ceux des Pourpres (2).... Ils ont tous
» à peu près les mêmes vertus, quoique de forme différente.
» Lorſqu'on les brûle ils répandent une odeur ſemblable à
» celle du *Caſtoreum*, & leur fumée eſt d'un grand ſecours
» pour les vapeurs & contre l'épilepſie. Pris en décoction ils
» ſont laxatifs. »

Voilà ce que dit Rondelet de l'opercule de coquillage. Aujourd'hui on en fait peu d'uſage; il eſt ſeulement recherché, comme les coquilles, pour l'ornement des cabinets.

31. LE NIVAR. *Pl.* 9.

Cochlea furvam Æthiopis pellem colore ſimulans, binis faſciis cincta inæqualibus, ore valdè anguſto, quamvis in longum producto. *Bon. recr. pag.* 165. *claſſ.* 3. *n.* 357.

—— *Muſ. Kirk. pag.* 472. *n.* 350.

Buccin de couleur fauve, rayé ſur toute ſa ſuperficie; les ſept étages de ſa clavicule qui ſont applatis, le rendent extrêmement rare. *Hiſt. Conchyl. pag.* 268. *planc.* 12. *fig. A.*

Fuſus brevis Æthiops à colore; binis faſciis inæqualibus cinctus; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 61. *ſpec.* 2. *n.* 2. *g.*

L'animal du Nivar reſſemble parfaitement à celui de la douziéme eſpece. Animal.

(1) Seconde partie de l'Hiſtoire entiere des Poiſſons, *liv.* 2. *chap.* 10. *pag.* 55.

(2) Pourpre appellée à Gênes *Roncera*, à Veniſe *Ognella*, en Languedoc *Burez*. *Ejuſd. ibid. chap.* 1. *pag.* 44.

Coquille. Sa coquille eſt médiocrement épaiſſe, fort allongée, & pointue aux deux extrêmités. Elle a cinq à ſix pouces de longueur, & une fois & un tiers moins de largeur.

Spires. Ses onze ſpires ſont renflées conſidérablement, & repliées en angle droit vers le milieu, excepté la premiere, dans laquelle ce repli ne ſe voit que vers ſon extrêmité inférieure: il les fait paroître comme étagées, & il forme tantôt un angle aigu, tantôt un angle obtus, ſouvent garni d'un rang de tubercules arrondis. Leur ſurface eſt encore ornée d'un grand nombre de petits ſillons qui tournent avec elles.

Sommet. Le ſommet eſt un peu plus long que large, & de moitié plus court que la premiere ſpire.

Ouverture. L'ouverture eſt elliptique, aiguë aux deux extrêmités, & deux fois plus longue que large. Elle ſe confond avec ſon canal ſupérieur, qui eſt ouvert en demi-cylindre, & à bords tranchans.

La lèvre droite eſt aiguë, tranchante, mince & relevée en dedans de quinze à vingt filets qui tournent avec la premiere ſpire.

La lèvre gauche eſt creuſée en arc vers ſon milieu, recouverte d'une plaque luiſante, polie, fort petite, & preſque ſans bourrelet.

Périoſte. Le périoſte qui la recouvre reſſemble à un drap brun, tenace, très-épais & velouté.

Couleur. Le fond de ſa couleur eſt brun, quelquefois violet, tanné ou couleur de ſuie, coupé par une bandelette blanche, diviſée inégalement en deux par un filet brun. Cette bandelette commence un peu au-deſſous du milieu de la premiere ſpire, & tourne ſur la partie ſupérieure des autres.

Ce coquillage ſe trouve aſſez fréquemment dans les rochers des iſles de Gorée & de la Magdelaine.

32. LE BLATIN. *Pl.* 9.

Cette eſpece ſe voit abondamment avec la précédente, à laquelle elle reſſemble aſſez, à la petiteſſe près.

Coquille. Sa coquille a rarement plus de ſept lignes de longueur. Sa largeur eſt une fois moindre.

Spires. Elle n'a que huit ſpires qui ſont peu renflées, fort ſerrées, & chagrinées par un grand nombre de tubercules aſſez gros,

écartés & disposés sur plusieurs rangs qui tournent avec elles. On en compte cinq à six sur la premiere spire, deux sur la seconde, & un seul sur les autres.

Le sommet égale en longueur la premiere spire. Sommet.

La longueur de l'ouverture n'est pas tout-à-fait triple de sa largeur. Ouverture.

La lèvre droite est mince & sans dents dans quelques-unes, dans d'autres elle est fort épaisse, ornée au dedans de cinq dents assez grosses, & arrondies.

Le fond de sa couleur est un pourpre foncé, tirant sur le violet ou sur le noir. Dans quelques-unes la premiere spire est entourée de deux petites lignes blanchâtres peu sensibles. Elle n'a point de périoste apparent, non plus que les especes qui la suivent. Couleur. Périoste.

33. LE SILUS. *Pl.* 9.

Buccinum. *List. hist. Conchyl. tab.* 925. *fig.* 18. *& tab.* 958. *fig. inferior.* ?

La coquille du Silus differe de la précédente en ce que sa longueur est de neuf lignes, qu'elle passe une fois & un quart sa largeur, & que ses spires sont couvertes de tubercules applatis, très-serrés, & divisés en treillis par des sillons qui sont au nombre de dix à quinze dans la premiere spire, de huit à dix dans la seconde, & de cinq dans la troisiéme. Coquille.

Son sommet est un peu plus long que la premiere spire. Sommet.

La lèvre droite de l'ouverture est médiocrement épaisse dans la plûpart, tranchante sur les bords, & garnie au dedans de dix à douze petites dents en filets. Ouverture.

Elle est d'un brun-sale, coupé par une petite bande blanc-sale qui tourne sur le milieu des spires. Couleur.

On la trouve abondamment dans les rochers de l'isle de Gorée.

34. LE FAROIS. *Pl.* 9.

Turbo tuberosus quasi subtili, & candidâ telâ Ollandicâ inductus, in multiplices plicaturas, & pulvillos corrugatâ. *Bonan. recr. pag.* 122. *class.* 3. *n.* 79.

Buccinum rostratum parvum, aliquibus binis tenuiter, valdè acutis striis circumdatum. *List. hist. Conchyl. tab.* 924. *fig.* 16.

Turbo tuberosus quasi subtili, & candidâ telâ Ollandicâ inductus, in multiplices plicaturas, & pulvillos corrugatâ. *Mus. Kirk. pag.* 454. *num.* 79.

Oxyrynchus Indicus, orbibus nodoſis & catenatis. *Petiv. Gazoph. vol. 2. cat. 250. tab. 56. fig. 6.*

Fuſus brevis, lævis faſciatus, binis tenuiter & valdè acutis ſtriis circumdatus; Liſteri. *Klein. tent. pag. 60. ſpec. 2. n. 1. f.*

Fuſus brevis ſtriatus, acutus, inter ſpiras plicatas granulato filo conſtrictus; Bonanni. *Ejuſd. pag. 61. ſpec. 2. n. 2. e.*

COQUILLE. La forme allongée de la coquille du Farois l'a fait mettre au rang de celles qu'on appelle Fuſeau. Elle a deux pouces de longueur ſur une largeur près de deux fois moindre.

Spires. Les onze ſpires dont elle eſt compoſée ſont fort ſerrées, peu diſtinguées, & creuſées ou comme enfoncées dans leur milieu, au contraire de la plûpart des coquillages qui les ont ordinairement renflées. Elles ſont légérement ſillonnées dans leur contour, & bordées à chaque extrêmité d'un rang de petits boutons fort ſerrés: ceux du rang ſupérieur ſont communément pointus, & beaucoup plus gros que ceux du rang inférieur. La premiere ſpire n'eſt creuſée que beaucoup au-deſſous de ſon milieu; & au dedans elle eſt environnée de huit à quinze canelures médiocres & ridées.

Sommet. Le ſommet eſt preſqu'une fois plus long que large, & fort peu plus long que la premiere ſpire.

Ouverture. La lèvre droite de l'ouverture eſt toujours mince, ſans dents, & échancrée en angle aigu dans l'endroit où la premiere ſpire eſt enfoncée.

La lèvre gauche a vers ſon extrêmité ſupérieure un petit bourrelet, accompagné d'un ombilic ſemblable à un petit ſillon.

Couleur. Sa couleur eſt griſe ou brune, & quelquefois fauve. Le périoſte qui reſte communément attaché dans la partie concave des ſpires, la rend brune ou noirâtre dans ces endroits.

Variétés. Le nombre & la forme des boutons ou tubercules des ſpires cauſent quelques légeres variétés dans cette coquille. Il y en a, & ce ſont ordinairement les plus petites & les moins allongées, qui ont le rang inférieur des boutons des ſpires plus applati & moins relevé que le rang de la ſpire ſuivante. On voit le contraire dans les autres.

ANIMAL. L'animal reſſemble à celui de la trentiéme eſpece, par la ſituation de ſes yeux, & par la longueur de ſon opercule, qui

qui cependant n'eſt ni auſſi grand ni courbé en portion de cercle.

Ce coquillage ſe plaît dans les rochers de l'iſle de Gorée.

35. LE GENOT. *Pl. 9.*

Cette derniere eſpece de Pourpre ſe rapproche beaucoup du genre des Rouleaux par la figure de l'animal, de ſon opercule, & de ſa coquille.

Celle-ci repréſente un ovoïde preſqu'également pointu à ſes extrêmités, long d'un pouce & demi & deux fois moins large. COQUILLE.

Elle n'a que dix ſpires qui ſont creuſées, & entourées de deux rangs de boutons, comme l'eſpece précédente; mais la premiere ſpire eſt chagrinée ou couverte de petits boutons égaux, diſpoſés en treillis, & qui paroiſſent formés par une vingtaine de canelures tranſverſales, coupées à angles droits par d'autres canelures paralleles à la longueur de la coquille. Spires.

Le ſommet eſt de moitié plus long que large, & un tiers plus court que la premiere ſpire. Sommet.

L'ouverture reſſemble parfaitement à celle des Rouleaux. Elle repréſente une longue fente, de largeur à peu près égale par-tout, aiguë dans ſon extrêmité inférieure, & cinq fois plus longue qu'elle n'eſt large. Ouverture.

La lèvre droite ne differe point de la précédente.

La lèvre gauche eſt droite comme dans la trentiéme eſpece. Elle eſt recouverte d'une petite lame luiſante, & n'a pas de bourrelet ſenſible, mais ſeulement un léger ſillon qui tient lieu d'ombilic à ſon extrêmité ſupérieure.

Elle eſt couleur de chair dans la premiere ſpire, & griſe dans les autres. Couleur.

Je n'ai vû cette coquille figurée nulle part. Elle eſt fort rare dans les rochers des iſles de la Magdelaine, & encore plus dans les cabinets.

GENRE III.

LE BUCCIN. *Buccinum.*

POur ne point m'écarter de l'application que les Anciens ont faite du nom générique de Buccin (1) à pluſieurs eſpeces de coquillages Operculés, qui ont une grande affinité avec les Pourpres; j'ai crû devoir tranſporter ce nom à ceux dont je vais parler, comme ayant avec le Buccin beaucoup plus de rapport que tous les autres coquillages qui ſont parvenus à ma connoiſſance.

1. LE BARNET. *Pl.* 10.

Buccinum Barbadenſe. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 929. *fig.* 24.
—— *Ejuſd. tab.* 585. *fig. inferior.*
Epidromus oculatus. *Klein. tent. pag.* 53. *ſpec.* 7.

COQUILLE. La coquille du Barnet eſt petite, épaiſſe, & figurée comme un ovoïde obtus à ſon extrêmité ſupérieure, & fort pointu au ſommet. Elle ne paſſe guères ſix lignes en longueur: ſa largeur eſt une fois & un tiers moindre. On la voit dans ſa grandeur naturelle à la lettre E, & elle eſt groſſie de beaucoup dans les trois figures voiſines.

Spires. Les onze ſpires qui la compoſent ſont liſſes, polies, applaties, (excepté la premiere) fort ſerrées, & peu diſtinguées les unes d'avec les autres.

Sommet. Le ſommet a moitié plus de longueur que de largeur, & moitié plus de longueur que la premiere ſpire.

Ouverture. L'ouverture eſt elliptique, aiguë par le bas, où elle forme un canal étroit avec une légere échancrure, arrondie par le

(1) Buccinis (κήρυξ) & Purpuris (πορφύροις) favificare in more eſt. *Ariſt. hiſt. Anim. lib.* 5. *cap.* 15. *pag.* 843. *D.*

Buccinis modus idem gignendi, qui Purpuris, tempuſque idem eſt: operculum item oris idem tàm huic utrique generi adhæret nativum, quàm cæteris turbinatis omnibus. Paſcuntur quoque exertâ linguâ quæ ſub operculo latet. *Ibid. pag.* 844. *D.*

Promuſcidas item gerunt (turbinata) modo muſcarum: quod quidem membrum linguæ effigiem præ ſe fert. Habent hoc idem & Purpuræ & Buccina firmum & toroſum. *Ejuſd. ibid. lib.* 4. *cap.* 4. *pag.* 880. *A.*

Concharum ad purpuras & conchylia, eadem quidem eſt materia, ſed diſtat temperamento. Duo ſunt genera, buccinum, minore conchâ, ad ſimilitudinem ejus buccini quo ſonus editur, undè & cauſa nomini, rotunditate oris in margine inciſâ: alterum purpura vocatur, cuniculatim procurrente roſtro, & cuniculi latere introrsùs tubulato, quà proferatur lingua, &c. *Plin. hiſt. lib.* 9. *cap.* 36. *pag.* 166.

haut, & une fois & demie plus longue que large. Son extrêmité ſupérieure forme un canal court, évaſé & coupé ſur le dos de la coquille par une échancrure qui a un peu plus de profondeur que de largeur.

La lèvre droite eſt obtuſe, & fort épaiſſe, quoique ſans bordure, peu évaſée, preſque droite, & garnie intérieurement de huit petites dents arrondies.

La lèvre gauche eſt arrondie, courbée au milieu en portion de cercle, couverte d'une petite plaque luiſante, unie, ſans bourrelet, & comme légerement ridée au dehors vers ſon extrêmité ſupérieure.

Toute ſa ſurface extérieure eſt recouverte d'un périoſte membraneux, rouſsâtre, ſi mince & ſi tranſparent qu'on voit parfaitement ſes couleurs au travers. Périoſte.

Son fond eſt blanc, fauve, ou brun, ſans aucun mêlange dans quelques-unes; mais il eſt ordinaire à la plûpart d'être brunes, tachetées de petits points ronds & blancs, diſpoſés régulierement en quinconge; ou bien d'être blanches, veinées ou couvertes d'un réſeau brun-rougeâtre. Couleur.

L'âge & le ſexe du Barnet cauſent quelques variétés dans la forme de ſa coquille. J'ai remarqué que les plus jeunes ont proportionnellement moins de longueur, moins dépaiſſeur, & moins de ſpires; que l'extrêmité ſupérieure eſt moins obtuſe, le canal de l'ouverture plus allongé, preſque ſans échancrure; enfin qu'elles ont la lèvre droite fort mince, tranchante & ſans dents. Quelques-unes des vieilles ont auſſi la plûpart de ces caracteres, ce ſont les femelles. Mais il y a une autre particularité qui eſt commune à preſque toutes les vieilles coquilles, ſoit mâles, ſoit femelles : c'eſt que lorſqu'elles ont atteint le nombre d'onze ſpires, elles ſe caſſent par l'extrêmité du ſommet, de maniere qu'il ne reſte que les quatre à cinq ſpires d'en haut ou de ſa baſe. J'en ai fait repréſenter une dans cet état, (*figure* B. L. K. S. G. P. O.) Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner par quels moyens l'animal exécute cette ſéparation dans une coquille auſſi dure & auſſi épaiſſe que l'eſt celle-ci dans ſa vieilleſſe : il ſuffit de ſçavoir que les ſix ſpires du ſommet ſe détachent, dans la plus grande partie, auſſi-tôt après qu'elles ſont parvenues à leur dernier période de grandeur, & qu'il y en a fort peu dans leſquelles la ſéparation prévienne ce terme. Variétés.

Cette propriété de caſſer ſa coquille à un certain âge & dans certaines circonſtances, n'eſt pas bornée à ce ſeul coquillage : on l'a obſervée dans une eſpece de Limaçon terreſtre du Languedoc, dont Liſter a donné la figure (1) dans ſa Conchyliologie ; & l'on verra qu'elle leur eſt commune avec un autre coquillage marin que je décrirai ci-après (2).

Remarque. C'eſt autour de cette coquille, ſur-tout de la variété dont la couleur eſt blanche veinée de brun, que ſe forme une petite eſpece de millepore à mammelons, dont je parlerai dans l'hiſtoire des Vers & autres corps marins obſervés au Sénégal. Cette millepore la défigure tellement qu'on ne peut en reconnoître la forme & les contours qu'en la dépouillant entierement. Comme elle eſt ordinairement habitée par un petit crabe de l'eſpece de ceux que l'on appelle *Soldat* ou *Bernard l'Hermite*, cet animal en prolonge l'ouverture en ſpirale, à peu près comme auroit fait le Limaçon vivant, dans toute l'épaiſſeur de la millepore, qui eſt de près d'une ligne. Cette coquille ainſi incruſtée & recouverte de la millepore, emprunte la figure d'un ovoïde obtus à ſes extrêmités, long de quatre à ſix lignes, ſur trois à quatre lignes de largeur. Sa couleur eſt noirâtre au dehors ; mais lorſqu'elle a roulé quelquetems ſur le rivage, ſes mammelons en s'uſant, prennent une couleur blanche ſemblable à celle qui regne dans ſon intérieur. Liſter a figuré une de ces coquilles dans ce dernier état au bas de la planche 585 de ſa Conchyliologie.

Animal. L'animal du Barnet a la tête petite, cylindrique, de longueur & de largeur à peu près égales, & légerement échancrée à ſon extrêmité T.

Tête.

Cornes. Les cornes C. C. ſont preſque cylindriques, obtuſes au ſommet, & de moitié plus longues que la tête, ſur les côtés de laquelle elles ſont placées vers ſon extrêmité antérieure. Elles ont quatre à cinq fois plus de longueur que de largeur, & ſont renflées médiocrement à leur origine.

Yeux. Les yeux ſont deux petits points noirs peu ſaillans, placés à la racine même des cornes, ſur le renflement qui eſt à leur côté extérieur Y. Y.

(1) Buccinum album, claviculâ productiore, ferè abruptâ ; Galliæ Narbonenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 17. *fig.* 12.

(2) Coquillages Operculés, *Genre* 4. Le Popel, *pag.* 153. *pl.* 10. *fig.* 1.

La bouche paroît comme un petit trou rond B, percé au-deſſous de la tête vers le milieu de ſa longueur, d'où ſort continuellement une trompe cylindrique L, de longueur preſqu'égale à celle des cornes, & qui paroît diviſée à ſon extrêmité en deux petites lèvres, au milieu deſquelles on apperçoit une petite ouverture ronde. Bouche.

Le manteau eſt une membrane fort mince, qui s'étend ſur la ſurface intérieure de la coquille, & ſe replie en un tuyau cylindrique K, qui ſort d'une longueur égale à la cinquiéme partie de la coquille par ſon échancrure, en ſe couchant un peu ſur la gauche. Manteau.

Le pied P. eſt petit, de figure elliptique, arrondi à ſon extrêmité antérieure, qui eſt traverſée par un ſillon profond S, accompagné d'un autre ſillon fort court & longitudinal G. L'autre extrêmité eſt pointue. Sa longueur eſt quadruple de ſa largeur, & une fois moindre que celle de la coquille. Pied.

A la racine du pied, vers le milieu de ſa longueur, eſt attaché un opercule cartilagineux O, de figure elliptique, près de deux fois plus long que large, & environ quatre fois plus court que la coquille. Opercule.

Tout le corps de l'animal, vû en deſſus, eſt d'un blanc-pâle, tacheté de petits points elliptiques & rougeâtres : regardé en deſſous, il paroît d'un blanc-ſale ſans aucune tache. Ses cornes ſont rougeâtres au milieu, & cendrées ou blanc-ſale aux extrêmités. Couleur.

Je n'ai pas obſervé de coquillage auſſi abondant que l'eſt celui-ci dans la pointe méridionale de l'iſle de Gorée.

On voit par cette deſcription que le genre du Buccin ne differe de la Pourpre que par la figure des cornes, par la ſituation des yeux qui ſont à leur baſe, & par la langue ou trompe qui ſort continuellement de ſa bouche. Remarque.

2. LE JOL. *Pl.* 10.

Je ne trouve preſque d'autre différence entre cette eſpece & la précédente que dans la grandeur de ſa coquille : elle n'excéde jamais la longueur de trois lignes; elle n'a que ſept ſpires qui ne ſe caſſent jamais, & dont la pointe eſt plus mouſſe. Son ſommet n'a guères plus de longueur que de largeur. Elle eſt blanche, gris-de-lin, couleur de chair, fauve ou brune; Coquille. Spires. Sommet. Couleur.

d'ailleurs elle lui reſſemble parfaitement, & ſe trouve dans les mêmes endroits.

On ne peut cependant pas dire que ce ſoit la même eſpece que la précédente dans un âge moins avancé; car, comme l'on a vû, les jeunes & les femelles ont la lèvre droite de l'ouverture fort mince, au lieu que les individus de celles-ci l'ont également épaiſſe.

3. LE NISOT. *Pl.* 10.

ANIMAL. Pied. L'animal du Niſot ne differe de celui de la premiere eſpece qu'en ce que ſon pied a quatre fois plus de longueur que de largeur.

COQUILLE. Spires. Sa coquille reſſemble auſſi à la ſienne quant à la figure; mais elle n'a que quatre lignes de longueur, & huit ſpires chagrinées, ou couvertes de petits tubercules fort ſerrés & ſéparés par des ſillons qui forment une eſpece de treillis.

Ouverture. L'ouverture a deux fois plus de longueur que de largeur.

Couleur. Elle n'a d'autre couleur que le gris-de-lin, ou une belle

Périoſte. carnation, ſans être recouverte d'un périoſte.

Variétés. La lèvre droite de l'ouverture éprouve les mêmes variétés de ſexe & d'âge que la premiere eſpece.

On la trouve avec elle, mais moins fréquemment.

4. LE RAC. *Pl.* 10.

COQUILLE. Spires. Celle-ci eſt encore plus rare que la précédente, dont elle ne paroît qu'une variété, qui a les ſpires un peu renflées, avec quelques canelures paralleles à la longueur de ſa coquille, & ſans tubercules.

Couleur. Sa couleur eſt brune.

5. LE FUNON. *Pl.* 10.

COQUILLE. La coquille du Funon a cinq lignes de longueur & près de deux fois moins de largeur.

Spires. Ses dix ſpires ſont un peu renflées & canelées en longueur.

Ouverture. La lèvre droite de l'ouverture eſt marquée au fond de dix longs filets.

La lèvre gauche montre, vers ſon milieu, trois groſſes dents qui la caractériſent & la diſtinguent des quatre premieres eſpeces.

Sa couleur eſt fauve ou brune. Couleur.
Elle eſt peu commune dans les rochers de Rufisk.

6. LE SONI. *Pl.* 10.

La coquille du Soni ne paſſe guères deux lignes en longueur. Coquille.
Elle eſt formée de huit ſpires, ſur le milieu deſquelles tournent deux petits filets chagrinés ou couverts de tubercules. Spires.
Le ſommet eſt une fois plus long que large, & une fois plus long que la premiere ſpire. Sommet.
L'ouverture repréſente une demi-lune, arrondie aux extrêmités, à peine de moitié plus longue que large, & ſans canal à l'extrêmité inférieure. Ouverture.
La lèvre droite porte deux groſſes dents au milieu de ſa longueur.
La lèvre gauche eſt liſſe, ſans plaque & ſans dents.
Le fond de ſa couleur eſt blanc, preſque toujours coupé par la couleur brune ou rouge des deux filets chagrinés qui tournent ſur les ſpires, & la rendent fort agréable. Couleur.
Elle ſe voit aſſez fréquemment dans les rochers de l'iſle de Gorée.

7. LE DIP. *Pl.* 10.

J'ai obſervé cette derniere eſpece de Buccin dans les rochers de l'iſle de Gorée & du cap Manuel, où elle eſt fort commune.
Sa coquille a juſqu'à cinq lignes de longueur, & deux fois moins de largeur. Coquille.
Ses dix ſpires ſont bien renflées, arrondies, & chagrinées de petits tubercules, comme dans la troiſiéme eſpece, mais mieux diſtingués. La premiere ſpire a dix à quinze rangs de ces tubercules, la ſeconde en a cinq, la troiſiéme quatre, & les autres beaucoup moins. Spires.
L'ouverture reſſemble à la précédente. Ses deux lèvres ſont ſans dents, & la gauche eſt recouverte d'une petite plaque mince & luiſante. Ouverture.
Elle eſt ordinairement d'un blanc-de-neige ſans mêlange; elle porte cependant quelquefois du rouge ſur ſes tubercules. Couleur.

ANIMAL. L'animal ne differe des précédens que par ſon pied, dont
Pied. la longueur ſurpaſſe à peine du double ſa largeur; & par ſon
Opercule. opercule qui eſt taillé en demi-lune, & de moitié ſeulement plus long que large.

GENRE IV.

LE CERITE. *Cerithium.*

FAbius Columna s'eſt ſervi (1) du mot grec latiniſé *Cerithium*, pour déſigner une eſpece du genre des coquillages que je vais décrire ſous le nom commun de Cérite.

1. LE POPEL. *Pl.* 10.

Buccinum fuſcum, ſtriatum, & muricatum; Africanum. *Liſt. hiſt. Conch. tab.* 121. *fig.* 17.?
Buccinum fuſcum, nodoſis ſtriis diſtinctum. *Ejuſd. tab.* 122. *fig.* 18 & 19.
Buccinum fuſcum, primis orbibus muricatum, cæterum ſtriis nodoſis exaſperatum. *Ejuſd. ibid. fig.* 20.
Vrai Clocher Chinois formant pluſieurs étages, ſa couleur d'un brun-ſali regne par-tout; ſa bouche recourbée eſt à remarquer. *Hiſt. Conchyl. pag.* 276. *planc.* 14. *fig. F.*
Turbo apertus, canaliculatus, obliquè incurvatus, ſtriatus, minutiſſimis papillis undequaque exaſperatus, albidus. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 57. *fig. C.*
Tympanotonos fluviatilis nodosè ſtriatus, oris labio effuſo; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 30. *ſpec.* 1. *n.* 4. *tab.* 2. *fig.* 40.
Tympanotonos fluviatilis ſimilis minor; Liſteri. *Ejuſd. ibid. n.* 5.
Tympanotonos fluviatilis, in primis orbibus muricatus; cæterum nodoſus in ſtriis; Liſteri. *Ejuſd. ibid. n.* 6.

COQUILLE. La coquille du Popel a la forme d'une pyramide, ou d'un cône renverſé & fort allongé, dont la partie ſupérieure eſt obtuſe, arrondie, & va toujours en diminuant juſqu'à ſa partie inférieure qui ſe termine en une pointe très-fine. Sa longueur eſt d'environ trois pouces, & preſque triple de ſa largeur.

Spires. Elle eſt fort épaiſſe, & compoſée de ſeize ſpires applaties & ſi ſerrées qu'on a beaucoup de peine à les diſtinguer les unes des autres. Chacune d'elles eſt entourée d'environ cinq cordons inégaux: celui du milieu eſt garni de boſſettes coni-

(1) Aquatil. & terreſtr. obſerv. *pag.* 57.

ques

ques & pointues; les autres ſont formés de petits tubercules arrondis, qui les font paroître comme chagrinés, ou même comme des tourillons de cordes bien torſes.

Le ſommet eſt une fois & demi plus long que large, & près de trois fois plus long que la premiere ſpire. Sommet.

L'ouverture eſt petite eu égard au volume de la coquille, une fois plus étroite qu'elle, & preſque quarrée ou irréguliérement arrondie. Elle a deux canaux, dont un en bas très-petit, étroit, & formé par un enfoncement de la lèvre droite; l'autre eſt en haut ſur la gauche, fort court, évaſé, & légérement recourbé en dehors, ſans échancrure. Ouverture.

La lèvre droite eſt aiguë, tranchante, épaiſſe, & irréguliérement ondée & crénelée ſur ſes bords. Dans ſa partie ſupérieure elle forme une eſpece d'auvent qui s'avance conſidérablement ſur l'ouverture.

La lèvre gauche eſt arrondie, luiſante, unie, creuſée en arc, & comme repliée au dehors.

Le périoſte eſt d'un brun-ſali dans les jeunes, noirâtre dans les vieilles, médiocrement épais, & ſi adhérent à la coquille, qu'on ne voit guères d'autre couleur ſur ſa ſurface extérieure. Au dedans elle eſt blanc-ſale dans les jeunes, & d'un brun de caffé-clair dans les vieilles. Lorſqu'on veut la dépouiller entierement de ſon périoſte, opération qui ne réuſſit que très-difficilement, on ne trouve au-deſſous qu'un blanc fade & peu agréable. Périoſte. Couleur.

On remarque que les petites coquilles ſont à proportion moins longues que les grandes, qu'elles ont moins de ſpires, & les épines moins apparentes ou même inſenſibles dans la plûpart: la lèvre droite de l'ouverture eſt auſſi moins ondée & plus mince. Variétés.

Il eſt ordinaire aux vieilles de caſſer les neuf ſpires du ſommet, comme je l'ai fait obſerver dans le Buccin Barnet (1), de maniere qu'il n'en reſte que les ſept premieres, telles qu'on les voit à la figure B. K. S. P. O. Les dernieres ſpires blanchiſſent avant que de ſe caſſer, parce qu'elles ſe dépouillent d'abord du périoſte brun, & des canelures ou cordons qui les recouvroient. Quelquefois ces mêmes coquilles ſont relevées d'une, de deux, & même de trois bourrelets lon- Remarque.

(1) *Voyez* la page 147, & la fig. 1. de la planc. 10.

gitudinaux distribués sans ordre sur chacune des trois premieres spires.

ANIMAL. La tête de l'animal est cylindrique T, allongée, tronquée en dessous à son extrêmité, & ornée sur les côtés d'un bourrelet qui porte une petite frange semblable à une crête.

Tête.

Cornes. De son origine partent deux longues cornes C. C. terminées en pointe, & renflées considérablement un peu au-dessous de leur milieu, jusqu'à leur racine.

Yeux. Au sommet du renflement des cornes, & sur leur côté extérieur, sont placés les yeux Y Y, semblables à deux petits points noirs qui ne saillent point au dehors.

Bouche. La bouche forme un petit sillon placé de longueur au-dessous de la tête à son extrêmité B.

Manteau. La membrane du manteau est épaisse, & tapisse les parois intérieures de la coquille. Son extrêmité supérieure se replie en un tuyau K, cylindrique, assez court, & couronné de dix petites languettes triangulaires. Ce tuyau sort rarement de la coquille.

Pied. Le pied est petit, presque rond ou de figure orbiculaire P, de moitié plus étroit que la coquille, bordé à son extrêmité antérieure ou du côté de la tête, par un sillon transversal S, & marqué en dessous de plusieurs petits sillons paralleles à sa longueur.

Opercule. Il se prolonge par-dessus en un muscle cylindrique, qui porte à son extrêmité un opercule exactement orbiculaire, cartilagineux, fort mince, brun transparent, & marqué de cinq sillons circulaires concentriques. Comme cet opercule est beaucoup plus petit que l'ouverture de la coquille, il rentre considérablement en dedans lorsque l'animal s'y renferme.

Couleur. La tête, les cornes & le dessus du pied de cet animal sont d'un cendré-noirâtre, mêlé d'un peu de blanc. Le dessous de son pied est blanc; & son manteau est blanchâtre, tacheté de plusieurs petits points noirâtres.

Ce coquillage est des plus communs dans toutes les rivieres bourbeuses, où l'eau salée de la mer remonte, & surtout à l'extrêmité septentrionale de l'isle du Sénégal. Il se traîne dans la vase entre les gramen & les mangliers, où il se nourrit de scolopendres & d'autres vermisseaux marins.

*

2. LE CERITE. *Pl.* 10.

Buccinum tuberoſum Cerithium parvum. *Colum. aquat. pag.* 53 & 57.
Turbo tuberoſus & aſper, in quo naſcitur cancellus. *Aldrov. exang. pag.* 353 & 354.
Turbo marmoreus, miris circumvolutionum anfractibus cochleatus, in mari rubro vivens, & in monte Etruſco, quem dicunt Peglia, ſub glebis inventus. *Bonan. recr. pag.* 121. *claſſ.* 3. *n.* 67.
—— *Muſ. Kirk. pag.* 463. *n.* 67.
Liſt. hiſt. Conchyl. tab. 1025. *fig.* 87. ?
Strombus anguloſus. *Rumph. muſ. pag.* 101. *art.* 15. *tab.* 30. *fig. O.*
Turbo apertus canaliculatus, obliquè incurvatus ſtriatus, ore fimbriato & criſpato. *Lang. meth. pag.* 46.
Turbo apertus canaliculatus, obliquè incurvatus, ſtriis craſſis, & papillis acutis ſignatus, & validè muricatus, ſubalbidus, maculis, & punctis piceis aliquando aſperſus. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 57. *fig. B.*
Turbo apertus, canaliculatus, obliquè incurvatus, ſtriis circumdatus, & papillis eminentibus, raris in unaquaque ſpirâ diſpoſitis diſtinctus, albidus. *Ejuſd. ibid. fig. G.*
Turbo apertus, acuminatus, mucrone gradatim producto, & acutiſſimè muricato, in ſpirarum commiſſuris papillis minoribus circumdato, candidus. *Ejuſd. pag. & tab.* 56. *fig. E.* (Idem minor.)
Vertagus labio plicatus: major; ſpiris anguloſis & muricatis; cretatus; labio oris obliquo, & quaſi incurvè plicato; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 31. *ſpec.* 5. *a.*

La coquille de cette eſpèce n'a guères que deux pouces de longueur, & une fois moins de largeur. COQUILLE.

On n'y compte que douze ſpires, renflées dans leur milieu, qui eſt garni d'un rang de boſſettes aſſez groſſes, élevées ſur une côte parallele à ſa longueur. Le reſte de leur ſurface eſt entouré de dix à douze petits filets peu élevés. La ſeconde ſpire porte quelquefois un gros bourrelet ſur la gauche. Spires.

La longueur du ſommet ſurpaſſe preſqu'une fois ſa largeur, & la premiere ſpire. Sommet.

L'ouverture eſt exactement ronde, & paroît beaucoup plus évaſée que la précédente, parce qu'elle ſe porte preſqu'entierement hors de la coquille, ſur ſa droite. Son canal inférieur eſt creuſé en demi-cylindre, recouvert en partie par une côte aſſez groſſe, élevée ſur la baſe de la lèvre gauche. Le canal ſupérieur eſt reſſerré, & de moitié plus profond que large. Ouverture.

La lèvre droite n'eſt pas ſenſiblement prolongée dans ſa

partie ſupérieure, & elle ne forme pas l'auvent comme dans la premiere eſpece.

La lèvre gauche n'eſt pas non plus repliée comme la ſienne; elle eſt recouverte ſeulement par une lame courte, mais épaiſſe, & relevée en bas d'un filet aſſez gros qui tourne en dedans de la coquille.

Couleur. Sa couleur eſt blanche, ſans mêlange dans les jeunes, & légerement tachée de brun dans les vieilles.

Variétés. Je n'ai remarqué dans cette coquille qu'une légere variété, qui conſiſte en ce que les boſſettes des ſpires ſont quelquefois aſſez longues & pointues : cela ſe rencontre ordinairement dans les jeunes; & c'eſt vraiſemblablement le frottement qui les uſe & les arrondit dans les vieilles.

Cette eſpece vit auſſi dans la vaſe; mais on ne la voit qu'en petite quantité dans le fleuve Gambie, vis-à-vis le comptoir d'Albreda.

3. LE GOUMIER. *Pl.* 10.

Turbo tuberoſus & oblongus. *Aldrov. exang. pag.* 353 & 354. *fig.* 3.

Turbo innumeris penè coloribus ſimul miſtis in cute externâ pictus, aſper, & luto ſub quo ſtabulatur deformis : in parte internâ ut plurimum albus, circà oris aperturam violaceus & nitidus. *Bonan. recr. pag.* 123. *claſſ.* 3. *n.* 82.

Buccinum recurviroſtrum, claviculatum, ſtriis muricatis circumdatum; è mari Mediterraneo. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 1019. *fig.* 82.

Buccinum recurviroſtrum. *Ejuſd. tab.* 1021. *fig.* 85.

Turbo innumeris pene coloribus ſimul miſtis in cute externâ pictus, aſper, & luto ſub quo ſtabulatur deformis : in parte internâ ut plurimùm albus, circà oris aperturam violaceus, & nitidus. *Muſ. Kirk. pag.* 454. *n.* 82.

Turbo apertus canaliculatus, obliquè incurvatus, ſtriatus & papilloſus. *Lang. meth. pag.* 46.

Turbo apertus, canaliculatus, rectiroſtrus, muricatus, papilloſus, ex albido fuſcus, & maculis nigricantibus aſperſus. *Gualt. Ind. p. & t.* 56. *fig. L.*

Tympanotonos pelagius; loricatus, recurviroſter, turgidulus; labio oris ſemilunato criſpo; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 30, *ſpec.* 2. *n.* 3.

Tympanotonos pelagius; undatus, rugosè; labio rotundo, effuſo; ore longo anguſto; Liſteri. *Ejuſd. ibid. n.* 4.

Oxyſtrombus lævis; multicolor, exactè conicus, ore patulo canaliculato; labio plicato; foris aſper; in maximis ſpiris denticulatus, & luto, ſub quo ſtabulatur, deformis; intùs albus, circà oris aperturam violaceus & nitidus; Bonanni. *Ejuſd. pag.* 33. *ſpec.* 1. *n.* 6.

Coquille. La coquille de cette eſpece differe de la précédente, en

ce qu'elle eſt un peu moins épaiſſe, longue d'environ deux pouces & demi, & une fois & demie moins large.

Ses ſpires ſont au nombre de quatorze, moins renflées, avec des boſſettes plus petites. Le bourrelet de la ſeconde ſpire eſt peu ſenſible. Spires.

L'ouverture ne s'étend preſque pas ſur le côté de la coquille : elle eſt un peu plus longue que large. Ouverture.

Sa lèvre droite eſt peu épaiſſe, & la plaque de la gauche eſt plus étendue & moins épaiſſe.

Lorſqu'on a dépouillé cette coquille d'une légère croute verte qui l'enveloppe pendant qu'elle eſt dans la mer, elle paroît brune au dehors ou cendrée, marbrée de blanc. Au dedans elle eſt blanchâtre, tachée d'un violet obſcur ſur la lèvre droite. Couleur.

J'ai trouvé cette eſpece dans les endroits vaſeux de l'iſle Ténérif & de celle de Fayal.

4. LE CHADET. *Pl.* 10.

Buccinum recurviroſtrum, claviculatum ſtriatum & aſperum; Jamaicenſe & Barbadenſe. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 1018. *fig.* 80 & 81.

Buccinulum recurviroſtrum, nigrum, ſtriatum & aſperum minimum. *Sloan. Jam. vol.* 2. *pag.* 231.

Turbo apertus, canaliculatus, obliquè incurvatus, ſtriatus, papillis majoribus, & minoribus exaſperatus, ſubalbidus, punctis fulvis aliquando notatus. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 56. *fig. N.*

Tympanotonos pelagius; minor, ore contracto; Liſteri. *Klein. tent. p.* 30. *ſpec.* 2. *n.* 2.

Vertagus bifalcatus, faſciatus & aſper; Liſteri. *Ejuſd. pag.* 31. *ſpec.* 4. *b.*

Le Chadet ſe rencontre quelquefois dans le fleuve Gambie.

Sa coquille ne differe de la précédente qu'en ce qu'elle a rarement un pouce de longueur, que ſes douze ſpires ſont fort plates, & entourées d'environ douze filets finement chagrinés, dont trois ſont un peu plus apparens que les autres. Coquille. Spires.

Le canal ſupérieur de ſon ouverture paroît un peu courbé ſur le côté gauche. Ouverture.

Sa couleur eſt brune, ou noirâtre tirant ſur le violet, ou blanche entourée de pluſieurs lignes de points bruns fort ſerrés. Couleur.

Les jeunes coquilles n'ont que trois rangs de filets ſur Variétés.

chaque ſpire; & j'en ai une autre variété ſur laquelle tous les filets paroiſſent comme effacés ſans le ſecours d'aucun frottement.

5. LE DÉGON. *Pl.* 10.

Turbo apertus, acuminatus ſtriatus, rugoſus, papilloſus, aſper, ex livido-albicans. *Gualt. Ind. pag. & tab. 56. fig. F.*

Coquille. La coquille du Dégon reſſemble aſſez à la précédente; mais elle n'a guères que ſept lignes de longueur; ſa largeur eſt une fois moindre.

Spires. Elle porte dix ſpires entourées de trois rangs de petits tubercules inégaux & peu ſerrés.

Sommet. La longueur de ſon ſommet ſurpaſſe une fois celle de la premiere ſpire, & de moitié ſeulement ſa largeur.

Ouverture. Le canal ſupérieur de ſon ouverture eſt fort court & ſans courbure.

Couleur. Le fond de ſa couleur eſt quelquefois brun, mais ordinairement blanc. Les tubercules ſont toujours bruns.

On la trouve fréquemment aux environs du cap Verd.

6. LE LIGAR. *Pl.* 10.

Je dois avertir que les deux eſpeces de coquillages qui ſuivent ne ſont pas de même genre que les cinq qui les précédent. Ce qui m'a déterminé à les rapporter ici, c'eſt la forme allongée de leur coquille, & non celle de l'animal, que j'ai vû à la vérité, mais ſans avoir le tems de l'examiner. Toutes deux vivent enfoncées dans les ſables de l'anſe de Ben, à une lieue dans le nord de l'iſle de Gorée.

Σάλπιγξ ſive Buccinum μακρόλεπτον parvum. *Colum. aquat. pag.* 53 & 55.
Turbo tuba dictus elegans, 16 & aliquando 20 ſpiris finitus, mucrone mirâ proportione valde acuminato, eburnei coloris, & cochleatis criſpis corrugatus; Perſici maris. *Bonan. recr. p.* 127. *claſſ.* 3. *n.* 115.
—— *Muſ. Kirk. pag.* 456. *n.* 115.
Turbo integer, vulgaris ſtriatus. *Lang. meth. pag.* 47.
Turbo integer, vulgaris, maximus, denſiſſimè ſtriatus, 30 circiter ſpiris elongatus, fuſcus. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 58. *fig. A.*
Strombus cochloides, ſpiris toroſis, ſtriatis, σαλπιγξ; Fabii Columnæ. *Klein. tent. pag.* 29. *ſpec.* 2. *B.* 2. *f.*

Coquille. La coquille du Ligar a quatre pouces de longueur & trois fois moins de largeur.

Elle eſt formée de vingt ſpires renflées, arrondies, bien diſtinguées, & environnées de ſept ou huit canelures médiocres & égales. Spires.

Le ſommet eſt deux fois & demi plus long que large, & quatre à cinq fois plus long que la premiere ſpire. Sommet.

L'ouverture eſt exactement ronde ou orbiculaire, & entourée aux deux tiers ſeulement par une lèvre circulaire aſſez mince, aiguë & tranchante ſur les bords. L'autre tiers eſt fermé par la convexité de la ſeconde ſpire qui ſe trouve ſur ſa gauche. Ouverture.

Le fond de ſa couleur eſt blanc, agréablement marbré de grandes taches brunes. Elle n'a point de périoſte ſenſible, non plus que la ſuivante. Couleur. Périoſte.

7. LE MESAL. *Pl.* 10.

Turbo lævis teſtæ, in mari Adriatico frequens, ſubtiliſſimis crenis criſpatus, colore lapidis Tiburtini, tribus ſuprà decem orbibus, licet mole parvus, extenſus. *Bonan. recr. pag.* 116. *claſſ.* 3. *n.* 23.

Turbo alter mole major decem tantùm orbibus finitus, valdè tumeſcentibus, omninò lævigatis, colore marmoreo ſubalbido, & aliquantulum vetuſtate flaveſcente. *Ejuſd. ibid. n.* 24.

—— *Muſ. Kirk. pag.* 451. *n.* 23 *&* 24.

Cochlea albida, ad imum quemque orbem unâ vel alterâ ſtriâ majuſculâ. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 591. *fig.* 56.

Turbo integer vulgaris lævis. *Lang. meth. pag.* 47.

Strombus cochloides, ſpiris toroſis ſtriatis; Tiburtinus, ſubtiliſſimis crenis criſpatus, colore lapidis Tiburtini, ex mari Adriatico; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 29. *ſpec.* 2. *B. n.* 2. *a.*

Strombus cochloides, ſpiris toroſis ſtriatis; carminatus, albidus, ad imum quemque orbem unâ vel alterâ ſtriâ majuſculâ; ore rotundo, parum ad ſiniſtram labiato; Liſteri. *Ejuſd. ibid. b.*

La coquille du Meſal reſſemble infiniment à la précédente; mais elle n'a guères plus de deux pouces & demi de longueur. Coquille.

Ses dix-ſept à dix-huit ſpires ſont auſſi entourées de cinq à ſix canelures, mais ſi fines qu'elles ſemblent autant de filets fort écartés les uns des autres. Le dernier ou les deux d'en bas ſont ſouvent un peu plus gros que les autres. Spires.

Le ſommet ne ſurpaſſe que trois fois la longueur de la premiere ſpire. Sommet.

L'ouverture n'eſt pas tout-à-fait ronde, mais un peu allon- Ouverture.

gée. Sa lèvre gauche paroît repliée comme une petite plaque ſur la ſeconde ſpire.

Couleur. Le fond de ſa couleur eſt quelquefois blanc, mais ordinairement d'un agathe fort clair.

GENRE V.

LE VERMET. *Vermetus.*

A Ne conſidérer que la forme de la coquille du Vermet, on la prendroit moins pour la loge d'un Limaçon, que pour celle d'un Pinceau de mer. On ſeroit encore moins porté à croire qu'elle eſt pourvue d'un opercule: c'eſt cependant ce que nous apprend l'inſpection de l'animal qui l'habite. Car quoiqu'elle ſoit courbée ou tortillée à la maniere des Pinceaux de mer, ou même entrelacée & attachée, comme eux, à différens corps qui lui ſervent de point d'appui; quoiqu'elle ait la forme cylindrique des tuyaux de Scolopendres, l'animal qu'elle renferme eſt fort différent des leurs. Il ſeroit donc auſſi injuſte que peu conforme à la connoiſſance que nous avons aujourd'hui de ce coquillage, de le regarder comme un Pinceau de mer (1), ou de le ranger dans la famille des Polypes à tuyaux (2), ou dans celle des Coquillages Multivalves (3), comme ont fait pluſieurs Auteurs. On en jugera facilement par les deſcriptions ſuivantes.

1. LE VERMET. *Pl.* 11.

Tubuli alii in quibus vermes deliteſcunt. *Aldrov. exang. pag.* 561.
Penicillus alius. *Jonſt. exang. tab.* 17.
Tubuli vermiculares, ſaxis adhærentes, cæterorumque oſtreorum teſtis adnati, ut ſerpentes ſine regulâ, & innumeris penè modis circumflexi, ut plurimum ſoli, figurâ rotundâ & levigatâ. *Bonan. recr. pag.* 92, *claſſ.* 1. *n.* 20. *A. D.*
—— *Muſ. Kirk. pag.* 437. *n.* 20. *A. E.*
Phallus teſtaceus marinus è vermium genere. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 548, *fig.* 3.
Rumph. Muſ. pag. 126. *tab.* 41. *fig.* 1. 2. 4.

(1) Caroli Langii Methodus Teſtaceorum. *Claſſ.* 1. *ſect.* 2. *Penicilla.*
(2) Jacobi Theodori Klein Deſcriptiones Tubulorum marinorum, &c. *Gedani.* 1731. 4°. *fig. Tubuli marini.*
(3) Hiſtoire naturelle éclaircie dans la Conchyliologie, &c. *Troiſiéme claſſe des Coquilles Multivalves, ſeconde Famille, Vermiſſeaux de mer.*

Monceau

Monceau de Vermiſſeaux gris-blanc, tortillés & enlacés de différentes manieres *Hiſt. Conchyl. pag.* 352. *pl.* 29. *fig. B.*

Vermiſſeau ſolitaire de couleur fauve, dont les replis ſinguliers vont ſe terminer à une pointe blanche fort aiguë. *Ejuſd. ibid. fig. J.*

Tubulus marinus irregulariter intortus, vermicularis, rufeſcens, ſtriatus, ſive cancellatus; os habet rotundum, & quo magis ab eo tubus recedit, anguſtior evadit, donec in turbinem acutiſſimum deſinat. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 10. *fig.* Q.

Tubulus marinus irregulariter intortus, vermicularis, leviter ſtriatus, & in turbinem obtuſionem deſinens, ſubalbidus. *Ejuſd. ibid. fig. V.*

Dentalium teſtâ cylindraceâ inæquali flexuoſâ contortâ. *Linn. Faun. Suec. pag.* 380. *n.* 1328.?

La coquille du Vermet ſe trouve rarement ſeule: elle ſe lie avec d'autres de la même eſpece, & s'enlace de maniere qu'elle forme des maſſes pierreuſes conſidérables. Ces maſſes n'ont communément qu'un à deux pouces d'épaiſſeur, mais leur largeur n'eſt point déterminée; elles s'étendent de pluſieurs toiſes ſur les rochers auxquels elles ſont attachées. J'en ai vû qui étoient couverts d'une croute ſemblable & continuë de plus de vingt pieds quarrés.

C'eſt particulierement dans les baſſins où l'eau de la mer eſt tranquille que l'on trouve cette eſpece, & ſur-tout dans ceux qui ſont creuſés naturellement dans le roc, comme on en voit aux iſles de Gorée & de la Magdelaine.

Chaque coquille conſidérée ſolitairement, repréſente une eſpece de cylindre de cinq à ſix pouces au plus de longueur, dont le diametre qui a une ligne & demie à deux lignes de largeur en haut, diminue inſenſiblement juſqu'au ſommet où elle ſe termine en une pointe très-fine. Coquille.

Elle n'eſt jamais droite, mais pliée & tournée inégalement en pluſieurs ſpires, dont le nombre varie depuis cinq juſqu'à douze & peut-être davantage. Les ſpires vont toujours de droite à gauche, & ſont ordinairement évuidées par-tout, (*fig. G. G.*) quelquefois elles ſont rapprochées & ſe touchent toutes, (*fig. H. H.*) comme dans les coquilles turbinées, en laiſſant au milieu un ombilic qui ſert d'axe ou de centre autour duquel elles font leurs révolutions pour former un cône renverſé. C'eſt par ces ſpires qu'elle adhere à différens corps; mais ſon extrêmité ſupérieure eſt dégagée & libre de tous côtés, de la longueur d'un pouce ou environ: elle s'éleve Spires.

verticalement à l'horizon, quoique quelquefois elle y ſoit un peu inclinée.

Son épaiſſeur n'eſt pas bien conſidérable, mais ſa dureté ſurpaſſe celle de la plûpart des coquilles. Elle eſt canelée dans toute ſa longueur, ou relevée de ſix à douze petits filets ridés pour l'ordinaire, ou chagrinés.

Périoſte. Le périoſte qui l'enveloppe, ne ſe voit qu'avec peine à cauſe de ſon extrême fineſſe.

Ouverture. L'ouverture eſt ronde ou orbiculaire, d'un diametre égal à celui de la coquille, fort mince & tranchante ſur ſes bords, & élevée d'un pouce au-deſſus des ſpires.

Couleur. La couleur de cette coquille pendant que l'animal vit, eſt au dehors d'un brun foncé, qui après ſa mort devient cendré. Au dedans elle eſt violette.

ANIMAL. La tête de l'animal regardée par le dos T, paroît avoir une Tête. fois plus de largeur que de longueur depuis les yeux: lorſqu'on la regarde par deſſous B, ſa longueur depuis le pied, paroît égaler ſa largeur. Elle eſt cylindrique, un peu applatie, & tronquée à ſon extrêmité.

Cornes. De ſes côtés partent deux petites cornes C. C. ſemblables à deux languettes triangulaires, applaties, dont la longueur ſurpaſſe à peine la largeur, & dont le mouvement eſt peu ſenſible.

Yeux. Les yeux Y. Y. ſont placés à leur racine & ſur leur côté extérieur. Ils reſſemblent à deux petits points noirs qui ne ſaillent point au dehors.

Bouche. L'ouverture de la bouche eſt un petit ſillon longitudinal B, par lequel on voit ſortir preſque continuellement une petite trompe de la longueur des cornes, cylindrique, un peu renflée à ſon extrêmité qui n'eſt point percée, mais garnie de pluſieurs rangs tranſverſaux de dents coniques & courbées en crochets.

Pied. Le pied eſt cylindrique, une fois plus long que la tête, & placé au-deſſous d'elle. Dans ſa ſituation naturelle il la paſſe & déborde beaucoup au-devant d'elle, comme on le voit en P: on l'a couché ſenſiblement ſur le côté en *p*, afin de le rendre plus apparent. Ce pied ne ſert point à l'animal pour marcher, comme on le voit dans les autres Limaçons, étant fixé continuellement dans le même lieu.

De ſon origine, de l'endroit où il ſe joint à la tête, on voit ſortir du même point deux filets cylindriques F. F. qui s'étendent d'une longueur égale à la ſienne. Ils ſont un peu plus minces & deux fois plus longs que les cornes, & n'ont guères plus de mouvement qu'elles.

Opercule. A ſon extrêmité eſt attaché un opercule O, de figure orbiculaire, cartilagineux, extrêmement mince, & marqué ſur ſa ſurface de deux petits ſillons circulaires concentriques. Il eſt une fois plus petit que le diametre de la coquille, & rentre de plus de deux pouces dans ſon intérieur, lorſqu'on inquiéte l'animal ou qu'on le touche.

Manteau. Le manteau eſt une membrane fort courte qui tapiſſe les parois intérieures de la coquille, en formant une eſpece de collier autour du corps de l'animal. Quoiqu'elle ne ſorte pas ordinairement au dehors, on l'a fait paroître en M, afin de mettre en vûe l'ouverture A. par laquelle l'animal inſpire l'air, & rend ſes excrémens, qui ſemblent des petits grains ovoïdes, fort allongés & grouppés enſemble par pluſieurs paquets. Cette ouverture qui eſt auſſi l'anus, ſe trouve toujours ſur la droite.

Anus.

Col. La diſtance qu'il y a du manteau à la tête, eſt de près d'un pouce, & double de la longueur du pied. Dans cet eſpace le corps de l'animal paroît comme un long col cylindrique, ſur le dos duquel s'éleve un bourrelet ſemblable à une plaque triangulaire, applatie, aſſez large ſur le devant, & fort pointue par derriere. Ce bourrelet, cette plaque s'étend ſur toute ſa longueur, auſſi-bien que deux petits cordons qu'on apperçoit ſur ſes côtés.

Sexe. Je n'ai jamais vû cet animal en accouplement, & probablement il en eſt diſpenſé, comme bien d'autres coquillages, ne pouvant tranſporter ſa coquille, ni en faire ſortir ſon corps de plus d'un pouce, pour communiquer avec ſes voiſins.

Couleur. Il eſt cendré tirant ſur le noir, depuis la tête, qui eſt mouchetée de petits points jaunes, juſqu'au manteau; depuis le manteau juſqu'au milieu du corps il eſt blanc-ſale, & noirâtre à l'extrêmité inférieure.

2. LE LISPE. *Pl.* 11.

Tubuli alii parvi in quibus vermes deliteſcunt. *Aldrov. exang. pag.* 562. *fig. ſuperior.*

Tubuli alii parvi. *Jonſt. exang. tab.* 17.

Tubuli vermiculares ſemper quaſi viſcerum maſſam conſtituentes, ut plurimum colore fuſco, terreo, & livido; ſub luto ſcopulis immobiliter adhæreſcentes, teſtâ minutiſſimis ſtriis aſperâ. *Bonan. recr. pag.* 93. *claſſ.* 1. *n.* 20. *G.*

—— *Muſ. Kirk. pag.* 437. *n.* 20. *G.*

Tubuli marini irregulariter intorti, vermiculares, ſimul uniti in congeriem tantæ molis, ut ſæpe tripalmarem diametrum habeat, & 23 libras pondere æquet. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 10. *fig. T.*

Coquille. La coquille du Liſpe, ſur une longueur égale à la précédente, a tout au plus une ligne de diametre, & ſouvent beaucoup moins. Elle n'eſt tournée en ſpirale que dans ſa partie inférieure qui fait deux ou trois tours au plus. Sa ſurface n'eſt point canelée, mais légerement ridée en travers, & ſon ouverture ne déborde que de quelques lignes au-deſſus des corps qui lui ſervent d'appui.

Spires.

Ouverture.

Couleur. Sa couleur eſt jaunâtre.

Elle eſt auſſi commune que la premiere autour de l'iſle de Gorée; mais on ne la trouve qu'entre les rochers ſur leſquels la mer bat avec violence. Les maſſes qu'elle forme ſont fort compactes, d'environ un à deux pieds de diametre, & de cinq à ſix pouces d'épaiſſeur.

3. LE DOFAN. *Pl.* 11.

Cette eſpece s'attache par monceaux ronds d'environ un pied de diametre, ſur les coquillages & ſur les morceaux de bois que le hazard a fixés au fond ſablonneux & coquillier de la rade de l'iſle de Gorée.

Coquille. La longueur de ſa coquille eſt de huit à neuf pouces, & ſa largeur de trois à quatre lignes. Elle eſt contournée plus irrégulierement que la premiere eſpece, & fait un peu moins de ſpires, qui vont auſſi de droite à gauche. Sa ſurface eſt relevée de cinquante petits filets longitudinaux, fort ſerrés, & traverſés par d'autres filets ſemblables, qui forment un treillis extrêmement fin.

Spires,

Ouverture. Son ouverture ne s'éleve pas d'un demi-pouce au-deſſus des ſpires. Elle s'incline toujours un peu ſur le côté.

Elle eſt jaune au dehors, & de couleur de corne au dedans. Couleur.

Les cornes de l'animal ont deux fois plus de longueur que de largeur. ANIMAL. Cornes.

Son pied paroît comme plié en deux à ſon extrêmité. C'eſt dans ce pli qu'eſt placé l'opercule, qui eſt ſi petit qu'on a de la peine à le diſtinguer ſans le ſecours du verre lenticulaire. Il n'a guères plus d'un huitiéme de ligne de diametre. Pied.

Le manteau eſt bordé tout autour de douze petits tubercules jaunes. Manteau.

La tête, les cornes, le pied & le manteau ſont bruns, pointillés de jaune & de rouge: le reſte du corps eſt blanc-de-corne dans ſa moitié ſupérieure, & blanc-de-lait taché de brun dans l'autre moitié. Couleur.

4. LE DATIN. *Pl.* 11.

La coquille de cette eſpece vit ſolitairement, & ſans ſe joindre à d'autres coquilles de même eſpece. On la trouve auſſi, mais plus rarement, ſur les rochers de l'iſle de Gorée, & quelquefois ſur les coquillages. COQUILLE.

Elle n'a que deux pouces de longueur, & deux lignes de diametre. Elle eſt tournée, comme les autres, de droite à gauche en trois ſpires beaucoup plus rapprochées (*fig. A.*), & ſouvent roulées ſur elles-mêmes de maniere qu'elles enferment le ſommet à leur centre, ce qui lui donne la forme d'un cor (*fig. B.*) dont le deſſus & le deſſous ſont applatis comme un diſque. Sa ſurface eſt ordinairement liſſe, quelquefois relevée de cinq à ſix filets qui parcourent ſa longueur. Spires.

Son ouverture déborde rarement les ſpires. Ouverture.

Elle eſt jaunâtre, cendrée, ou d'un brun obſcur. Couleur.

Le pied de l'animal eſt parſemé de quelques petits tubercules jaunes. ANIMAL. Pied.

Son opercule eſt placé ſur ſon extrêmité qui eſt plate: il n'a qu'un ſixiéme de ligne de diametre. Opercule.

Il reſſemble à la premiere eſpece quant à la couleur de ſon corps, à cela près que l'extrêmité inférieure eſt blanchâtre. Couleur.

5. LE MASIER. *Pl.* 11.

Tubuli alii in quibus vermes deliteſcunt. *Aldrov. exang. pag.* 561. *fig. inferior.*?

Rumph. muſ. pap. 126. tab. 41. litt. L.
Tubulus biſtortæ formis. *Lang. meth. pag. 5.*
Vermiſſeau des mieux contournés, de couleur de chair en quelques endroits, & blanc dans le reſte. *Hiſt. Conchyl. pag. 352. pl. 29. fig. H.*

Cette eſpece eſt la plus grande des Vermets que j'ai obſervés ſur la côte du Sénégal. Elle eſt auſſi extrêmement rare; je ne l'ai trouvée qu'aux environs du cap Verd, où elle vit ſolitairement.

Coquille. Sa coquille eſt fort épaiſſe, longue d'un pied, large de huit à neuf lignes, marquée de vingt canelures longitudinales extrêmement fines, & tournée ſur elle-même en trois ſpires aſſez irrégulieres, dont celles du ſommet ſe trouvent au-deſſous des autres.

Spires.

Ouverture. Son ouverture ne s'éleve pas au-deſſus des ſpires.

Couleur. Elle eſt griſe, fauve, ou couleur de chair au dehors, & couleur de corne au dedans.

6. LE JÉLIN. *Pl.* 11.

Le tems & l'occaſion ne m'ont pas permis d'obſerver ſcrupuleuſement l'animal du Jélin que je mets à la ſuite de ce genre; mais il m'a paru avoir beaucoup plus de rapport avec lui, qu'avec aucun autre coquillage.

Coquille. Sa coquille ne s'eſt préſentée à moi que deux fois, autour du cap Manuel, & elle ne ſe trouve dans aucun cabinet que je ſçache. C'eſt une des plus ſingulieres qu'on ait peut-être vû dans le genre du Vermet. Elle ne paroît d'abord que comme un boyau inégal, replié irrégulierement ſur lui-même, long de huit à neuf pouces, & large de ſix à neuf lignes: mais lorſqu'on l'examine attentivement, on voit qu'elle affecte de prendre une forme triangulaire, choſe qu'on obſerve dans les deux exemplaires que j'en ai, & qui ne différent qu'en ce que l'un préſente à droite ce que l'autre porte à gauche.

Spires. La face R, qu'on peut regarder comme la face antérieure, eſt verticale, formée de deux tours de ſpirales peu inégaux, à peu près triangulaires, & rapprochés côte à côte. Elle eſt renflée vers le milieu à l'endroit de leur réunion, & un peu plus avancée que ſur les côtés qui déclinent en s'approchant de la face poſtérieure. Celle-ci eſt en partie verticale, formée par le

dos des deux tours de ſpirale de la face antérieure; & en partie horizontale, formée par un troiſiéme tour de ſpirale qui fait un cercle horizontal en communiquant avec eux, & laiſſe un petit cul-de-ſac au milieu de ſon ombilic. La face inférieure eſt plate & horizontale, réglée par le deſſous de la troiſiéme ſpire.

Cette coquille eſt blanchâtre, peu épaiſſe, très-fragile, & d'une grande légereté, qui provient de ce que ſa ſurface extérieure eſt toute piquée de petits trous. Ces trous ne pénétrent pas tout-à-fait juſqu'à ſa ſurface intérieure, qui eſt liſſe & d'un beau poli: ils ſont entremêlés de petits tubercules, qui en certains endroits paroiſſent enfermés dans un réſeau extrêmement fin. Les mailles de ce réſeau ſont hexagones, fort régulieres, & coupées par trois filets, qui en ſe croiſant à leur milieu, vont ſe rendre à chacun de leurs angles. Le morceau détaché que l'on voit en Z, en montre le tiſſu tel qu'il paroît groſſi par le ſecours du verre lenticulaire. A la beauté & à la régularité du réſeau qui recouvre cette coquille, on la prendroit au premier coup d'œil pour un Madrépore des mieux ouvragés. Couleur.

Mais ce qui la rend encore plus ſinguliere, ce ſont deux ouvertures Q. O. en forme de tuyaux d'inégale grandeur, qui s'élevent parallélement l'un à l'autre. La groſſeur & la longueur de ces tuyaux varie depuis deux juſqu'à quatre lignes; de ſorte que lorſque le tuyau le plus grand a quatre lignes, l'autre n'en a que deux. Au-deſſous de ces deux ouvertures, à l'extrêmité oppoſée des ſpires, on voit encore en X. X. deux ouvertures à peu près ſemblables, par leſquelles la coquille étoit foiblement attachée aux rochers & dans les ſables. Ouvertures.

GENRE VI.

LA TOUPIE. *Trochus.*

LA figure qui eſt ordinaire à la coquille des eſpeces de ce genre, lui a mérité le nom de Toupie, que Rondelet (1) lui a donné le premier. La côte du Sénégal ne m'en a fourni que quatre eſpeces que je vais décrire.

(1) Hoc Turbinum genus à ſimilitudine inſtrumenti quo luſitant pueri, Trochos appellamus. *Teſtac. edit. lat. pag.* 92.

1. LE MARNAT. *Pl.* 12.

Cochlea ſublivida, nigris lineis undatis diſtincta, lineis interdum nigrioribus & multo pluribus; Barbadenſis & Jamaicenſis. *Liſt. hiſt. Conch. tab.* 583. *fig.* 38.

Cochlea Trochiformis, lævis, ex albido, rubro, & ſubviridi per ſeriem lineata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 63. *fig. N.*?

Saccus ore integro, ſublividus, lineis nigris, undatis, diſtinctus; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 43. *ſpec.* 2. *n.* 2.

Coquille. La coquille du Marnat a la forme d'un ovoïde obtus, & comme coupé obliquement à ſa partie ſupérieure, & terminé bruſquement en une pointe très-fine à l'extrêmité oppoſée. Sa longueur ne paſſe pas ſept à huit lignes, & ſa largeur eſt d'environ cinq lignes, c'eſt-à-dire, moindre de moitié.

Spires. Elle eſt très-épaiſſe, & formée de ſix ſpires applaties, peu renflées, peu diſtinguées, & dont la ſurface eſt bien luiſante & d'un beau poli. Les deux premieres ſont d'une grandeur démeſurée à l'égard des autres qu'elles effacent preſqu'entierement.

Sommet. Le ſommet eſt preſqu'auſſi long que large, & un peu plus court que la premiere ſpire.

Ouverture. L'ouverture eſt preſque ronde, & comme couchée ou inclinée ſur le dos de la coquille.

La lèvre droite entoure circulairement plus des deux tiers de ſa circonférence, qu'elle rend aiguë & d'un tranchant extrêmement fin.

La lèvre gauche préſente une ſurface plane, dont le bord eſt aſſez droit & un peu tranchant au dedans de la coquille.

Périoſte. Le périoſte qui l'enveloppe eſt membraneux, fort mince, & peu ſenſible.

Couleur. Le fond de ſa couleur au dedans eſt brun-caffé; au dehors c'eſt un gris-plombé, quelquefois rougeâtre, tout moucheté de petits points blancs diſpoſés ſur pluſieurs lignes, qui, au lieu de tourner avec les ſpires, les coupent obliquement.

Variétés. On n'obſerve d'autres variétés dans la forme & la couleur de cette coquille, que celles que l'âge y occaſionne. Les petites ſont plus courtes & plus larges à proportion que les grandes; elles ont auſſi moins de ſpires, & ſont preſqu'entierement cendrées.

Je

Je tiens de M. Bernard de Juſſieu une coquille qu'on ne peut nier être de la même eſpece. Ce célebre Académicien l'a reçue autrefois, & encore tout récemment, des côtes de la Chine & de Bengale. Elle ne differe de la nôtre, que parce que ſon fond plombé eſt coupé par huit ou dix bandes blanches, ſouvent ondées, qui tiennent lieu des lignes ponctuées qu'on obſerve dans celle du Sénégal. Voilà un exemple des variétés que deux climats fort éloignés, mais peu différens, peuvent cauſer dans la couleur d'une même eſpece de coquille.

ANIMAL. Quand l'animal ſort de ſa coquille, ſa tête paroît comme un petit cylindre tronqué à ſon extrêmité T, & renflé à ſa baſe par une eſpece d'anneau ou de bourrelet, dont la largeur égale ſa longueur. Tête.

Cornes. Des deux côtés de la tête & de ſon origine, partent deux cornes C. C. coniques, fort épaiſſes, doubles de ſa longueur, & qui paroiſſent diviſées en deſſus par un ſillon qui en parcourt la longueur.

Yeux. Les yeux ſont deux petits points noirs Y. Y. qui ne ſaillent point au-deſſus de la ſurface des cornes, à la racine deſquelles ils ſont enchaſſés ſur leur côté externe.

Bouche. Au-deſſous de l'extrêmité tronquée de la tête, on apperçoit deux lèvres ovales, pendantes & laterales, au milieu deſquelles on diſtingue un petit ſillon longitudinal B, traverſé par un autre ſillon placé un peu au-deſſus, & dont le concours lui donne la forme d'un T à tête courbe. C'eſt proprement l'ouverture de la bouche, au fond de laquelle ſe trouvent deux mâchoires, dont l'inférieure eſt garnie de vingt-quatre dents, qui, par le moyen du microſcope, paroiſſent diſpoſées en long ſur deux rangs fort ſerrés.

Pied. Le pied P de l'animal eſt petit, elliptique, obtus à ſes deux extrêmités, ou preſque rond, & preſqu'une fois plus court que la coquille. Sa ſurface inférieure eſt marquée de deux ſillons, dont le premier G plus léger, le coupe longitudinalement dans ſon milieu; l'autre plus profond, borde ſon extrêmité antérieure.

Opercule. En deſſus du pied, vers le milieu de ſa longueur, eſt attaché un opercule O cartilagineux, fort mince, taillé en demi-lune, poli & luiſant en deſſus, & marqué légerement de plu-

ſieurs lignes courbes qui ont pour centre commun un point placé vers ſon angle ſupérieur. On l'a figuré ſéparément en *o*.

Manteau. La membrane qui forme le manteau eſt fort mince, & tapiſſe les parois intérieures de la coquille. Elle laiſſe ſur le col de l'animal, & un peu vers le côté gauche, une ouverture par laquelle il jette ſes excrémens.

Sexe. Par cette même ouverture il fait ſortir une petite languette V charnue, triangulaire, applatie, trois fois plus longue que large, que quelques Auteurs ont priſe pour la partie affectée aux mâles. Pour moi, je n'ai point eu occaſion de vérifier ſi cet animal étoit hermaphrodite, c'eſt-à-dire, ſi chaque individu réuniſſoit les deux ſexes, ou s'ils étoient partagés entre différens individus, car il arrive rarement qu'on les trouve en copulation; mais je puis dire que j'ai obſervé cette partie dans tous ceux qui m'ont paſſé par les mains. Quoi qu'il en ſoit, cette languette porte ſur ſon côté extérieur un oſſelet pointu, fragile & blanchâtre, qui lui ſert comme de ſoutien dans toute ſa longueur.

M. B. de Juſſieu m'a fait voir, depuis mon retour en France, les deux ſexes bien diſtingués dans un coquillage de l'Océan, appellé Vignot ou Bigourneau (1), qui a un rapport très-prochain avec le Marnat du Sénégal, quoiqu'il n'ait pas comme lui de languette ſur le côté. Cela me fait ſoupçonner que l'oſſelet dont cette languette eſt armée, eſt une eſpece d'aiguillon dont les femelles ſeroient pourvues auſſi-bien que les mâles, pour ſe réveiller & s'exciter mutuellement dans le tems de la copulation, comme il arrive aux Limaçons de jardin.

Couleur. Le corps du Marnat eſt d'un blanc-ſale, traverſé en deſſus par un grand nombre de petites lignes noirâtres.

Ce coquillage eſt extrêmement commun à la pointe méridionale de l'iſle de Gorée. Il cherche les rochers découverts, & ſeulement ceux où la mer vient battre avec violence; car lorſqu'elle l'abandonne entierement & qu'il ſent un peu trop de ſéchereſſe, il pourvoit à ſa conſervation en quittant le rocher & ſe laiſſant tomber à la mer; puis il remonte de nouveau juſqu'à la hauteur où elle ceſſe de ſe déployer. Il

(1) Cochlea marina, quæ Batavis *Alie Kruyk* vocatur. *Swammerd. Bibl. nat. vol.* 1. *pag.* 180. *tab.* 9. *fig.* 14-20.

a recours au même artifice lorſqu'on le touche du bout du doigt, ou qu'on veut l'inquiéter.

2. LE BOSON. *Pl.* 12.

Buccinum ſublividum, ſtriis nodoſis & interdum muricatis exaſperatum. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 30. *fig.* 28.

Cochlea rufeſcens ſtriis nodoſis exaſperata; Jamaicenſis. *Ejuſd. tab.* 584. *fig.* 41.

Cochlea Jamaicenſis verruculata. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 564. *tab.* 70. *fig.* 11.

Buccinum parvum, integrum, ore obliquo, mucrone gradatim acuminato, umbilicatum, denſe granulatum, ex ſubalbido, & livido colore depictum. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 45. *fig. E.*

Cochlea marina terreſtriformis, ſtriis nodoſis elegantiſſime exaſperata, pallidè rufeſcens. *Ejuſd. pag. & tab.* 54. *fig. H.*

Saccus ore integro: rufeſcens, ſtriata, nodoſa, granulata; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 43. *ſpec.* 2. *n.* 4.

Saccus ore circum circa fimbriato, ſublivida, terreſtris, ſtriis nodoſis, & interdum muricatis; Liſteri. *Ejuſd. ibid. ſpec.* 3. *n.* 2.

Le Boſon ſe voit auſſi autour de l'iſle de Gorée, mais beaucoup plus rarement.

Coquille. Sa coquille a dix lignes de longueur, deux tiers moins de largeur, & huit ſpires aſſez renflées, arrondies, & dont la grandeur diminue proportionnellement. Elles ſont groſſierement chagrinées par des petits boutons égaux, & rangés ſur pluſieurs lignes qui tournent avec elles. On en compte dix rangs ſur la premiere ſpire, cinq ſur la ſeconde, quatre ſur la troiſieme, & beaucoup moins ſur les autres.

Spires.

Sommet. La longueur du ſommet ſurpaſſe un peu celle de la premiere ſpire.

Ouverture. La lèvre droite de l'ouverture eſt un peu ondée ſur les bords. La gauche eſt étroite, un peu arrondie, & laiſſe un petit ombilic à côté d'elle.

Couleur. Cette coquille eſt griſe ou plombée. Ses boutons ſont ordinairement blancs auſſi-bien que le contour de l'ouverture, dont le fond tire ſur le roux.

3. LE DAKI. *Pl.* 12.

Coquille. La coquille du Daki n'a guères plus de deux lignes de longueur, ſur une largeur preſqu'une fois moindre. Elle eſt

Spires. peu épaiſſe, compoſée de ſept ſpires applaties & liſſes, qui diminuent à peu près également.

Sommet. Son ſommet eſt de moitié plus long que large, & une fois plus long que la premiere ſpire.

Ouverture. La lèvre droite de l'ouverture eſt ſimple, unie & tranchante. La gauche s'arrondit un peu en ſe repliant ſur la ſeconde ſpire ; elle laiſſe à ſon extrêmité ſupérieure un petit ombilic ſemblable à un leger ſillon.

Couleur. Le fond de ſa couleur eſt brun, fauve, ou gris.

ANIMAL. Tête. La tête de l'animal ne porte point de bourrelet à ſon origine : elle eſt cylindrique, & ſi groſſe, qu'elle égale preſque la largeur du pied.

Cornes. Ses cornes ſont cylindriques, fort allongées, & très-déliées.

Pied. Son pied eſt une fois plus long que large, une fois plus étroit que la coquille, & pointu à ſon extrêmité poſtérieure. Le ſillon qui le coupe en-deſſous, ne s'étend que juſqu'à ſon milieu.

Couleur. Son corps eſt noirâtre en deſſus, & blanchâtre en-deſſous. Un petit filet jaune parcourt toute la longueur de ſes cornes, dont la couleur eſt blanchâtre.

J'ai trouvé communément ce coquillage attaché aux plantes marines qui croiſſent ſur les rochers de la pointe auſtrale de l'iſle de Gorée.

4. LE RIFET. *Pl.* 12.

COQUILLE. Cette eſpece ne differe de la précédente, qu'en ce qu'elle eſt plus rare, que ſa coquille eſt cendrée, tirant ſur le noir, infiniment plus mince, & toujours plus petite, n'ayant pas deux lignes de longueur, & que ſes ſpires ſont renflées & arrondies.

GENRE VII.

LA NATICE. *Natica.*

NAtice, en latin *Natica*, eſt un nom abandonné que les Anciens donnoient autrefois à un genre de coquillage aſſez ſemblable à la Nérite. Celui dont je vais parler, y a tant de rapport, qu'on ne peut lui refuſer ce nom.

1. LE FOSSAR. *Pl.* 13.

La coquille du Foſſar n'a guères plus de deux lignes, ou deux lignes & demie de diametre. On la voit dans ſa grandeur naturelle en A, & elle eſt groſſie conſidérablement dans les trois figures voiſines. Elle eſt preſque ronde, fort mince, ſans périoſte, tranſparente, & un peu plus large que longue. Coquille. Périoſte.

Ses ſpires ſont au nombre de cinq, arrondies, fort renflées, & bien détachées, mais ſi peu proportionnées, que la premiere efface par ſon volume, toutes les autres. Elles ſont toutes entourées d'un grand nombre de filets fort ſerrés, dont on compte une trentaine dans la premiere ſpire, & douze à quinze dans la ſeconde : la premiere a, outre ces filets, quatre à cinq groſſes côtes fort aigues & tranchantes, qui manquent dans quelques individus. Spires.

Le ſommet eſt pointu, fort petit, une à deux fois plus long que large, & une à deux fois plus court que la premiere ſpire. Sommet.

L'ouverture eſt grande, & taillée en demi-lune : elle s'étend & ſe porte preſqu'entierement hors de la coquille, ſur ſa droite. Ouverture.

Les bords de la lèvre droite ſont minces, tranchans, & marqués de quelques ondes, qui répondent aux cinq côtes élevées ſur la ſurface extérieure de la premiere ſpire.

La lèvre gauche eſt plate, unie, formée par une ligne droite, & comme repliée ſur la ſeconde ſpire, où elle laiſſe un peu au-deſſous du milieu de ſa longueur, un ombilic aſſez grand, & ſemblable à un trou rond, deux fois plus court qu'elle.

Je n'ai vû d'autre couleur que la blanche ſur cette coquille. Couleur.

La tête de l'animal eſt petite, cylindrique, de moitié plus longue que large, & légerement échancrée à ſon extrêmité T, d'où part un petit ſillon qui en parcourt la longueur en-deſſus. Animal. Tête.

A ſon origine & ſur ſes côtés, ſont placées deux cornes C. C. épaiſſes, deux fois plus longues qu'elle, & terminées en pointe. Elles portent chacune à leur racine, ſur leur côté interne, un lobe, ou appendice charnu & quarré L, auſſi Cornes.

long que la moitié de la tête, ſur laquelle il flotte librement. Elles ſont encore coupées vers le dos, & ſuivant leur longueur, par un ſillon que traverſent un nombre infini d'anneaux. Ceux-ci ſont ſans doute les muſcles annulaires attachés à la fibre longitudinale qui forme le ſillon.

Yeux. Les yeux ſont deux petits points noirs Y. Y. placés à l'origine des cornes, ſur leur côté extérieur, preſque derriere elles.

Bouche. A l'extrêmité de la tête en-deſſous, on voit un petit ſillon longitudinal B, qui eſt l'ouverture de la bouche.

Manteau. Le manteau conſiſte en une ſimple membrane, fort mince, qui tapiſſe les parois intérieurs de la coquille.

Pied. Le pied P eſt fort petit, preſque rond, applati en deſſous, convexe en deſſus, & une fois plus court que la coquille.

Opercule. L'opercule O a un peu moins de grandeur que l'ouverture : il a, comme elle, la figure d'une demi-lune. Il eſt fauve, cartilagineux, extrêmement mince, & marqué en deſſus de pluſieurs ſillons qui partent d'une centre commun placé vers ſon angle ſupérieur.

Couleur. Tout le corps de cet animal eſt blanc comme ſa coquille; il n'a de noir que les yeux.

2. LA NATICE. *Pl* 13.

Cochlea umbilicata, cùm operculo ſuo. *Rondel. Piſc. pars* 2. *edit. lat. pag.* 105.

Coquille ayant un trou comme un nombril, avec ſon couvercle. *Ejuſd. édit. franç. pag.* 70.

Cochlea umbilicata, cùm operculo ſuo. *Boſſuet. aquat. pars alt. p.* 53.

—— *Geſn. aquat. pag.* 286.

—— *Aldrov. exang. pag.* 397.

Cochlea maris Mediterranei non rara, perlata dicenda à colore unionis, ſub cortice veluti ovi ſtruthio-cameli cælato. *Bonan. recr. pag.* 133. *claſſ.* 3. *n.* 168.

Cochlea teſtâ craſsâ & ponderosâ, colore carneo maculis rufis, & caſtaneis invicem alternatis vittata. *Ejuſd. ibid. n.* 169.

Cochlea umbilicata, inſtar globi perfectè circinata & lævis, colore onychino. *Ejuſd. ibid. pag.* 141. *n.* 225.

Cochlea alia ſimilis figurâ, lævis & nitida; aſperſa coloribus ſubviridi, rufo & croceo veluti aquâ multâ dilutis; orbium commiſſuris à faſciolâ albâ claviculatim intortâ indicatis; baſi veluti ſcapi orbes fulcientis in centro conſpicuâ. *Ejuſd. ibid. n.* 226.

Cochlea ſublivida, ore fuſco ad baſim cujuſque orbis velut funiculo depicta, Anglica. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 568. *fig.* 19.

Cochlea maris Mediterranei non rara, perlata dicenda à colore unionis, ſub cortice veluti ovi ſtruthio-cameli cælato. *Muſ. Kirk. pag.* 459. *num.* 168.

Cochleâ teſtâ craſsâ & ponderosâ, colore carneo, maculis rufis, & caſtaneis invicem alternatis vittata. *Ejuſd. ibid. n.* 169.

Cochlea umbilicata, inſtar globi perfectè circinata, & lævis, colore onychino. *Ejuſd. ibid. pag.* 462. *n.* 225.

Cochlea alia ſimilis figurâ, lævis & nitida; aſperſa coloribus ſubviridi, rufo & croceo veluti aquâ multâ dilutis; orbium commiſſuris à faſciolâ albâ claviculatim intortâ indicatis; baſi veluti ſcapi orbes fulcientis in centro conſpicuâ. *Ejuſd. ibid. n.* 226.

Cochlea marina terreſtriformis lævis. *Lang. meth. pag.* 52.

Cochlea umbilicata foramine ſpirarum ſemicirculari, umbilicali verò ſimplici, lævis. *Ejuſd. pag.* 54.

Platyſtoma ore ſimplici: faſciatum, ponderoſum, carneum, rufis & caſtaneis maculis alternantibus faſciatum; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 13. *ſpec.* 1. *n.* 1. *g.*

Platyſtoma ore fimbriato: onychinum; Bonanni. *Ejuſd. ibid. pag.* 15. *ſpec.* 2. *n.* 4.

Platyſtoma ore fimbriato: variegatum; coloribus ſubviridi, rufo & croceo, dilutis, commiſſuris à faſciolâ albâ claviculatim intortâ, in umbilico fultis. *Ejuſd. ibid. n.* 5.

Platyſtoma ore fimbriato: ſublividum; ore fuſco; ad baſim cujuſque orbis velut funiculo conſtrictum; Liſteri. *Ejuſd. ibid. n.* 6.

La coquille de la Natice eſt arrondie, ſemblable à celle du Limaçon de nos jardins, appellé la *Vignerone;* mais elle eſt un peu plus épaiſſe, longue de ſeize lignes, & un ſixiéme moins large. On n'y compte que ſept ſpires renflées, arrondies, & d'un beau poli. COQUILLE. Spires.

Le ſommet forme un cône ſurbaiſſé, peu pointu à ſon extrêmité, une fois plus large que long, & preſqu'une fois plus court que l'ouverture. Sommet.

Celle-ci a la lèvre droite, ſimple & unie. Ouverture.

Sa lèvre gauche n'eſt repliée que dans le bas, en une lame peu épaiſſe, qui occupe à peu près le tiers de ſa longueur. L'ombilic ſe trouve exactement vers ſon milieu: il eſt deux fois plus court qu'elle, & porte vers le dos, un renflement demi-cylindrique, qui imite parfaitement un axe, autour duquel les ſpires feroient leurs circonvolutions. Cet axe n'occupe que la moitié de l'ombilic dans les jeunes coquilles,

au lieu qu'il le bouche preſqu'en entier dans les vieilles.

Périoſte. Le périoſte qui les enveloppe eſt fauve & très-mince.

Couleur. Le fond de leur couleur eſt blanc, rayé longitudinalement de lignes fauves qui recouvrent preſqu'entierement ſa ſurface. La premiere ſpire eſt encore entourée de quatre bandes, dont la premiere qui borde l'ombilic, eſt brune & fort large; les deux autres qui ſuivent ſont étroites & blanches; & la quatriéme qui eſt placée dans ſa partie inférieure, eſt blanche, marbrée de brun. Les autres ſpires, auſſi-bien que les jeunes coquilles, n'ont que cette derniere bande. La couleur du dedans eſt jaunâtre.

Cette eſpece vit parmi les Algues marines dans les ſables de l'anſe de Ben, où elle rampe à la profondeur de deux pouces ou environ. Elle ne differe peut-être que par l'éloignement du climat, de celle de nos côtes, qui m'a été communiquée par M. B. de Juſſieu, qui l'a obſervée dans les ſables des environs de Dieppe.

3. LE FANEL. *Pl.* 13.

Cochlea limacis nomine communiter appellata à formâ, quâ terreſtribus limacibus omnimodè aſſimilatur; colore tincta rufo, & nitido, cereis punctis aſperſa, & maculis notata, ex porraceo albeſcentibus. *Bonan. recr. pag.* 141. *claſſ.* 3. *n.* 224.

Cochlea Siracuſani littoris, aureâ cute tecta, quam color fulvus punctatim ſignat, & veluti velo glaſtino ſuper induta. *Ejuſd. ibid. n.* 228.

Cochlea claviculâ compreſsâ, punctis rufis densè depicta. *Liſt. hiſt. Conch. tab.* 564. *fig.* 11.

Cochlea limacis nomine communiter appellata à formâ, quâ terreſtribus limacibus omnimodè aſſimilatur; colore tincta rufo, & nitido, cereis punctis aſperſa, & maculis notata, ex porraceo albeſcentibus. *Muſ. Kirk. pag.* 462. *n.* 224.

Cochlea Siracuſani littoris, aureâ cute tecta, quam color fulvus punctatim ſignat, & veluti velo glaſtino ſuper induta. *Ejuſd. ibid. n.* 228.

Cochlea umbilicata foramine ſpirarum ſemicirculari, umbilicali verò in principio duplici lævis. *Lang. meth. pag.* 54.

Cochlea marina umbilicata, cinerea, punctis obſcurè rufis aſperſa, faſciis interruptis ejuſdem, ſed magis intenſi coloris circumdata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 67. *fig.* Q. R.

Cochlea marina umbilicata, lævis, punctis rufis denſiſſimè aſperſa, & circumſcripta. *Ejuſd. ibid. fig.* S.

Platyſtoma ore ſimplici, punctatum; colore fulvo ſuper cute aureâ; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 15. *ſpec.* 1. *n.* 11.

Platyſtoma

Platyſtoma ore fimbriato; punctatum; colore rufo ſuper albo; Liſteri. *Ejuſd. ibid. ſpec.* 2. *n.* 3.

Cette eſpece ſe trouve avec la précédente, dont elle diffère en ce que ſa coquille eſt un peu moins allongée, & que ſes ſpires ſont applaties en deſſous, & comme étagées. COQUILLE. Spires.

Le ſommet eſt auſſi plus applati, deux fois plus large que long, & deux fois plus court que l'ouverture. Sommet.

La lèvre droite de l'ouverture n'eſt repliée que dans la quatriéme partie de ſa longueur vers l'angle inférieur. L'ombilic eſt très-grand, ſeulement une fois plus court qu'elle, & marqué d'un axe peu conſidérable. Ouverture.

Le fond de ſa couleur eſt blanc, marqueté agréablement de petits points bruns aſſez ſerrés : la premiere ſpire eſt quelquefois entourée d'une ou deux, & même trois rangs de taches brunes aſſez grandes. L'intérieur eſt gris de lin, ou d'un beau violet. Couleur.

4. LE GOCHET. *Pl.* 13.

Cochlea marina, apice brevi umbilico ſimplici. *Liſter. hiſt. Conchyl. tab.* 567. *fig.* 17.

Cochlea marina umbilicata, lævis albida, lineis rufis angulos acutos efformantibus densè ſignata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 67. *fig. M.*

Platyſtoma ore ſimplici; undatum; lineis rufis; Liſteri. *Klein, tent. p.* 14. *ſpec.* 1. *n.* 5.

La coquille de cette eſpece eſt encore plus belle & plus épaiſſe que les deux précédentes, & auſſi commune qu'elles dans l'anſe de Ben. Elle n'a que ſix ſpires qui ſont un peu applaties ſur les côtés & en deſſous. COQUILLE. Spires.

La lèvre gauche de l'ouverture ſe replie dans ſa moitié inférieure, & forme un peu au deſſus du milieu de ſa longueur, un ombilic rond, ſans axe, & trois fois plus court qu'elle. Ouverture.

Elle eſt d'un beau blanc de lait au dedans, & ornée au dehors d'un grand nombre de lignes longitudinales brunes, tirant ſur le rouge, & ondées en zigzags, qui font un très-bel effet. On voit auſſi quelquefois des points de la même couleur ſur la partie inférieure des ſpires. Couleur.

L'animal que contient cette coquille eſt blanc, & m'a paru ſemblable à celui de la premiere eſpece. Cependant, comme ANIMAL.

les circonſtances peu favorables où j'obſervai ces trois dernieres eſpeces ne me permirent pas de décrire leurs différences ſpécifiques, je ne puis en dire davantage.

Opercule. Son opercule au lieu d'être cartilagineux, eſt pierreux, ou d'une matiere parfaitement ſemblable à celle de la coquille, d'un blanc auſſi beau, & marqué de pluſieurs ſillons concentriques à ſon angle ſupérieur.

GENRE VIII.

LE SABOT. *Turbo.*

J'Ai dit ci-devant que le nom de Toupie avoit été donné à un coquillage à cauſe de la figure de ſa coquille : c'eſt encore à la figure de la ſienne que celui-ci doit ſon nom de Sabot. En effet elle l'imite aſſez bien, étant faite en cône renverſé, avec cette différence que ſa baſe ou ſa partie ſupérieure n'eſt pas coupée ſur un plan horizontal, mais fort oblique.

1. L'OSILIN. *Pl.* 12.

Nerita frequens in Adriatico, extrinſecus alba, lineis & teſſellulis ſandice Indicâ formatis notata, intrinſecus colore margaritarum argentea. *Bonan. recr. pag.* 139. *claſſ.* 3. *n.* 201.

Trochus lævis, ex nigro ſeriatim densè maculatus; maris Mediterranei. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 642. *fig.* 33.

Trochus valdè ſimilis, præter quàm quod orbium pars inferior ſit paululùm ſinuoſa. *Ejuſd. ibid. fig.* 34.

Trochus lævis, faſciis catenatis ex nigro albidoque, ceu vermiculato quodam opere depictus. *Ejuſd. ibid. tab.* 643. *fig.* 35.

Nerita frequens in Adriatico, extrinſecus alba, lineis & teſſellulis ſandice Indicâ formatis notata, intrinſecus colore margaritarum argentea. *Muſ. Kirk. pag.* 462. *n.* 201.

Cochlea Trochiformis ſtriata. *Lang. meth. pag.* 50.

Cochlea Trochiformis, lævis, albida, maculis interruptis, per ſeriem diſpoſitis, pullis, aliquando rufis ſignata, & ceu vermiculato quodam opere depicta, intus argentea. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 63. *fig. D. E. G.*

Trocho-cochlea integra : lævis, maculis nigris per ſeries picta; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 42. *ſpec.* 1. *n.* 1. *tab.* 2. *fig.* 53 & 54.

Trocho-cochlea integra : faſciis catenatis, ex nigro albidoque, ſeu vermiculato opere picta; Liſteri. *Ejuſd. ibid. n.* 2.

Coquille. Cette premiere eſpece que j'ai obſervée fréquemment dans

les rochers de l'isle de Gorée, & dans ceux de l'isle Ténérif, l'une des Canaries, a une coquille fort épaisse, longue d'environ un pouce, & un sixiéme moins large. Elle est formée de sept spires, lisses, unies, peu renflées, mais assez bien distinguées les unes des autres. Spires.

Son sommet est conique, médiocrement pointu, aussi long que large, & de moitié plus court que l'ouverture. Sommet.

Celle-ci est exactement ronde, coupée obliquement sur un plan incliné de quarante-cinq degrés à l'axe de la coquille, & environnée à droite d'une lèvre lisse, aigue & tranchante, quoiqu'épaisse, & comme doublée intérieurement. Ouverture.

La lèvre gauche est presque verticale, & marquée en haut d'une petite éminence semblable à une dent fort mousse.

Le périoste est si peu sensible, qu'il semble ne pas exister. Périoste.

On observe peu de variétés dans la forme de cette coquille, mais beaucoup dans ses couleurs. Il y en a dont le fond est gris, ou noir, ou cendré; quelquefois sans mêlange, & souvent avec des petits points blancs, ou couleur de rose. On en voit d'autres dont le fond est verdâtre, ou d'un blanc de corne veiné de petites lignes brunes fort serrées, & coupé par trois ou quatre bandes blanches tachées de rouge. Couleur.

Il est rare qu'on les trouve entierement recouvertes de leur croûte extérieure: elle ne reste ordinairement que sur les deux premieres spires, & est enlevée dans les autres, soit par le frottement, soit par quelqu'autre cause, qui semble agir moins fréquemment sur celles qu'on trouve aux Canaries, que sur celles du Sénégal. Cette premiere croûte dont les dernieres spires se trouvent dépouillées, laisse voir la couleur orangée de la seconde croûte; & lorsque celle-ci est encore enlevée, on apperçoit la troisiéme & derniere couche, d'une nacre d'abord violette, ensuite gris de lin ou couleur de rose, & enfin argentée. Cette derniere couche est la plus épaisse; elle semble former la plus considérable partie de la coquille, du moins en tapisse-t'elle tout l'intérieur jusqu'aux bords de la lèvre droite, qui est entourée de la croûte noire qui enveloppe toute la surface extérieure de la coquille.

Un si beau logement ne pouvoit être rempli par un animal plus richement paré. Sa tête T est cylindrique, un tiers ANIMAL. Tête.

plus large que longue, tronquée obliquement en deſſous à ſon extrêmité, & bordée tout-autour d'environ deux cens petits filets cylindriques, peu ſuſceptibles de mouvement. Elle eſt encore ornée en deſſus d'une petite membrane aſſez mince qui en recouvre la moitié poſtérieure, en la traverſant, pour ſe joindre à la racine des cornes.

Cornes. Les cornes C. C. ſortent des deux côtés de la tête vers ſon origine. Elles ſont fort minces & ſi longues, qu'elles égalent la moitié de la longueur de la coquille. Les petits filets ſans nombre qui les couvrent d'un bout à l'autre, les font paroître comme velues. Il ſemble qu'elles aident l'animal à marcher, du moins il les poſe ſouvent à terre.

Yeux. Deux petites colomnes placées ſur le côté extérieur des cornes, mais bien diſtinguées d'elles, ſont ſurmontées par deux points noirs Y. Y. peu ſaillans, qui ſont les yeux.

Bouche. La bouche B ſe reconnoît à une petite fente percée de longueur, au deſſous de la tête, vers le milieu de ſon extrêmité tronquée, dont les bords paroiſſent légerement ondés, ou découpés de pluſieurs crênelures.

Manteau. La membrane du manteau eſt mince & crênelée inégalement dans ſon contour. Elle tapiſſe les parois intérieurs de la coquille, & laiſſe ſur la gauche de l'animal, une petite ouverture ſemblable à un canal par où les excrémens trouvent une iſſue.

C'eſt encore par cette ouverture du manteau que ſort ſur la gauche, une eſpece de languette V triangulaire, applatie, trois fois plus longue que large, & tout-à-fait ſemblable à celle que l'on voit dans le genre des Toupies (1). Elle eſt ſoutenue pareillement par un oſſelet qui regne le long de ſon côté extérieur.

Pied. Nous voici à la partie la plus remarquable de l'animal, à ſon pied. Il eſt petit P, de forme elliptique, obtus à ſes deux extrêmités, une fois plus long que large, & une fois plus court que la coquille. Tout ſon contour eſt bordé de plus de ſix cens filets, ſemblables à ceux de la tête & des cornes. En deſſous il eſt traverſé par un grand nombre de petits ſillons, dont la plus grande partie eſt coupée par un ſillon plus conſidérable G, qui s'étend de long depuis ſa

(1) Voyez la page 169.

partie antérieure jusqu'à son milieu. Sa surface supérieure est relevée d'un grand nombre de petits tubercules, & accompagnée des deux côtés de deux membranes, qui prennent chacune leur origine des colomnes qui portent les yeux.

La membrane qui est à la droite du Pied, va se terminer à l'opercule, auprès duquel elle est ornée de trois longues cornes F. F. de la longueur & figure des cornes de la tête, velues comme elles, & accompagnées chacune, à leur origine, de deux petits tubercules blanchâtres.

L'autre membrane, celle qui est sur la gauche, porte dans sa moitié postérieure, trois cornes semblables J; & dans sa moitié antérieure, elle est bordée de vingt-quatre filets disposés sur deux rangs.

L'opercule O est extrêmement mince, transparent, & d'une rondeur parfaite. On voit sur sa surface, douze petits sillons concentriques creusés fort légerement. Il est attaché au dessus du pied, vers son extrêmité postérieure. Opercule.

Tout le corps de cet animal est noirâtre, marqué en dessus d'un nombre infini de petits points blanchâtres. Couleur.

2. LE RÉTAN. *Pl.* 12.

Trochus variegatus ore dentato, fasciis nodosis circumdatus. *List. hist. Conchyl. tab.* 645. *fig.* 37.

Cochlea Trochiformis, basi umbilicata, & insigniter dentata, & rugosa, in dorso minutissimis globulis per seriem dispositis undequaque circumdata; quorum una linea purpureum colorem ostentat; in alterâ lineâ globulus unus est nigerrimus, alter candidissimus, & sic alternatim istæ lineæ ad apicem usque mucronis elegantissimè procedunt. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 63. *fig. B.*

Trocho-cochlea integra: variegata, ore dentato, fasciis granulatis; Listeri. *Klein. tent. pag.* 42. *spec.* 1. *n.* 3.

La coquille du Rétan a la même forme & la même grandeur que la précédente, mais elle est un peu plus épaisse. Coquille.

Ses spires sont moins renflées, peu distinguées, & chagrinées de boutons à peu près égaux, & rangés sur plusieurs lignes qui tournent avec elles. Il y a vingt de ces rangs dans la premiere spire, six dans la seconde, & cinq seulement dans la troisiéme. Spires.

Le sommet est un peu plus court que l'ouverture, & de moitié plus large que long. Sommet.

Ouverture. La lèvre gauche de l'ouverture a une groſſe & longue dent cylindrique, vers le haut; & la droite porte au dedans comme une ſeconde lame ſéparée de celle du dehors par un profond ſillon, & relevée de dix canelures qui tournent en rentrant au dedans.

Couleur. Elle eſt nacrée fort blanche au dedans, & couleur de chair au dehors. Ses turbercules ſont alternativement verdâtres & couleur de chair.

Je l'ai trouvée fort rarement aux environs du cap Manuel.

3. LE VASSET. *Pl.* 12.

Umbilicus varius. *Rondel. piſc. pars alt. edit. lat. pag.* 104.
Umbilic. *Rondel. poiſſ. part.* 2. *édit. franç. pag.* 70.
Umbilicus varius, Rondeletii. *Boſſuet. aquat. pars alt. pag.* 53.
—— *Geſn. aquat. pag.* 287.
—— *Aldrov. exang. pag.* 398.
Trochus dentatus, ruber, nigris puncturis ſeriatim diſtinctus. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 637. *fig.* 25.
Trochus primus ſive maculoſus. *Rumph. muſ. p.* 74. *art.* 1. *tab.* 21. *fig.* 1.
Trochus faſciis verrucoſis è rubro albo nigro, &c. *Petiv. Gazoph. vol.* 1. *cat.* 316. *tab.* 14. *fig.* 10.
Trochus ore anguſto & horizontaliter compreſſo ſtriatus rugoſus & umbilicatus. *Lang. meth. pag.* 49.
Sabot appellé le Bouton de camiſole à qui il reſſemble aſſez; ce ſont de petites cordelettes d'un beau rouge mêlé de points noirs; il a un ombilic, à côté duquel eſt une lèvre très-épaiſſe, & une bouche déchirée, avec des dents. *Hiſt. Conchyl. p.* 263. *pl.* 11. *fig. L. Q.*
Trochus globoſus thoracis interioris, pelle equina, ore dentato. *Ejuſd. ibid. pag.* 260.
Trochus ore ampliore, & ſubrotundo, umbilicatus, papillis nigris, albidis, & rubris per ſeriem diſpoſitis ſignatus. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 61. *fig. H.*
Trocho-cochlea integra : rubra dentata, nigris puncturis; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 42. *ſpec.* 1. *n.* 4.

Coquille. Cette eſpece, que l'on appelle communément le *Bouton de camiſole*, ſe trouve abondamment dans les rochers de la pointe méridionale de l'iſle de Gorée. Sa coquille eſt médiocrement épaiſſe, longue de ſept à huit lignes, un peu plus large, & applatie dans ſa partie ſupérieure.

Spires. Ses ſpires ſont tantôt renflées, tantôt applaties, mais toujours chagrinées de petits boutons ronds, égaux, & diſtri-

bués sur plusieurs rangs qui tournent avec elles. Ces rangs de boutons varient de douze à vingt-quatre dans la premiere spire; de six à huit dans la seconde, & diminuent par degrés dans les autres.

Le sommet est une fois plus large que long, & fort peu plus long que l'ouverture. Sommet.

Celle-ci est légerement ridée, ou marquée tout autour d'environ quinze petites canelures. On voit au centre des spires, un ombilic arrondi & très-profond. Ouverture.

Sa couleur est sujette à beaucoup de variétés. Quand elle sort de la mer, elle est ordinairement d'un cendré-noir, qui, avec le tems, passe au gris, & ensuite à une belle carnation: cette derniere couleur se fortifie & se change en une couleur de rose assez vive, sur-tout lorsque la coquille demeure long-tems sur le rivage. Dans ces différens états on remarque que les unes sont coupées longitudinalement par cinq ou six bandes blanchâtres: les autres sont marbrées également de rouge & de blanc, ou de blanc-verdâtre: d'autres enfin sur un fond couleur de rose, sont tachées de plusieurs points noirs, ou d'un brun-noir, rangés sur quatre ou cinq lignes qui tournent sur la premiere spire. Couleur.

L'animal differe de celui de la premiere espece, en ce que les deux membranes du dessus du pied sont bordées d'un seul rang de filets, d'autant plus longs, qu'ils sont plus proches de l'opercule. Les trois cornes latérales du pied sont ornées à leur origine, de trois filets inégaux terminés en massue, & blanchâtres. Animal. Pied.

4. LE FUJET. *Pl.* 12.

Umbilicus parvus. *Rondel. pisc. pars alt. edit. lat. pag.* 104.
Umbilic. *Rondel. poiss. part. 2. édit. franç. pag.* 70.
Umbilicus parvus, Rondeletii. *Bossuet. aquat. pars alt. pag.* 53.
—— *Gesn. aquat. pag.* 287.
—— *Aldrov. exang. pag.* 398.
Trochilus unidens striatus, claviculâ tenui acutâ. *Lister. hist. Conchyl. tab.* 654. *fig.* 54.
Trocho-cochlea integra: unidens; Trochilus striatus, claviculâ tenui, acutâ; Listeri. *Klein. tent. pag.* 42. *spec.* 1. *n.* 6.

La coquille du Fujet a beaucoup de rapport avec la précédente; mais elle n'a jamais que quatre lignes de longueur, Coquille.

Spires. & ſix ſpires bien renflées, arrondies, & comme étagées. Les rangs de tubercules dont elle eſt chagrinée, ſont au nombre de quinze dans la premiere ſpire, & de ſix dans la ſeconde.

Ouverture. La lèvre droite de l'ouverture eſt bordée de ſix petites dents. La lèvre gauche n'en a qu'une fort groſſe à ſon extrêmité ſupérieure : elle eſt échancrée à ſon extrêmité inférieure, de maniere que l'ombilic communique avec l'intérieur de la coquille.

Couleur. Sa couleur eſt d'un rouge de corail brut, marqué de pluſieurs points blancs, diſpoſés ſur une ligne qui environne la premiere ſpire.

Je l'ai trouvé en petite quantité aux iſles de la Magdelaine.

5. LE SARI. *Pl.* 12.

Coquille. La coquille du Sari n'a guère plus de deux lignes de
Spires. longueur. Ses ſix ſpires ſont peu renflées, & environnées de douze petits ſillons. On en compte douze dans la premiere, cinq à ſix dans la ſeconde, & quatre dans la troiſiéme.

Sommet. Son ſommet eſt auſſi long que large, & un peu plus long que l'ouverture.

Ouverture. Son ouverture & ſes lèvres ſont parfaitement ſemblables à celles de la premiere eſpece. Elle n'a pas non plus d'ombilic, du moins il n'y eſt pas marqué d'une maniere bien ſenſible.

Couleur. Le fond de ſa couleur eſt cendré-noir, ou gris, ou brun, ou verd, ou rouge, pointillé, ou marbré de blanc.

Animal. L'animal a les cornes auſſi longues que ſa coquille, auſſi-
Cornes. bien que ſon pied, qui a près de deux fois plus de longueur
Pied. que de largeur.

Ce coquillage eſt des plus communs ſur les rochers de la pointe auſtrale de l'iſle de Gorée.

6. LE LONIER. *Pl.* 12.

Coquille. L'animal de cette eſpece reſſemble tellement à celui qui précede, que je n'aurois fait aucune difficulté de confondre leurs coquilles & de les réunir enſemble, ſi celle-ci n'eut

Spires. été percée d'un ombilic aſſez profond, & ſi ſes ſpires n'euſ-

ſent

ſent été tantôt arrondies, & tantôt applaties; d'ailleurs elle a l'ouverture & les ſillons des ſpires parfaitement ſemblables. Sa longueur eſt d'environ ſix lignes, & preſqu'une fois moindre que ſa largeur lorſque ſes ſpires ſont applaties.

Sa couleur eſt griſe ou brune, marbrée de taches blanchâtres. Couleur.

Elle ſe trouve en grande quantité au cap de Dakar.

7. LE LIVON. *Pl.* 12.

Le Burgaus. *Du Tert. hiſt. des Antill. pag.* 239.

Cochlea umbilicata dicta, ab aliquibus verò Tigris nominata; in extimâ parte colore eburneo tecta, ſuprà quem atræ maculæ miro quodam ordine ſunt diſpoſitæ; lapideo verò cortice de nudata argenteum margaritarum candorem oſtentans. In Malabarico ſinu inventa. *Bonan. recr. pag.* 117. *claſſ.* 3. *n.* 29 & 30.

—— *Muſ. Kirk. pag.* 451.

Trochus maximus lævis, ex nigro maculatus; Barbadenſis. *Liſter. hiſt. Conchyl. tab.* 640. *fig.* 30.

Trochus Barbadenſis magnus, ex albo nigroque variegatus. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 584. *tab.* 70. *fig.* 9.

Cochlea umbilicata, foramine ſpirarum ſemi-circulari, umbilicali verò in principio duplici, lævis. *Lang. meth. pag.* 54.

Sabot ombiliqué; ſa robe eſt à fond blanc tacheté de noir, ce qui la fait nommer la Pie. *Hiſt. Conchyl. pag.* 263. *pl.* 11. *fig. G.*

Trochus Pica. *Ejuſd. ibid. pag.* 260.

Cochlea marina terreſtriformis, lævis candida, vel argentea, nigerrimis maculis, aut lineis intensè, & diverſimodè variegata, & ſignata. *Gualt. Ind. pag.* 64. *tab.* 68. *fig. B.*

Tigris Malabarica; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 41. *ſpec.* 1.

Tigris Barbadenſis, Trochoides; Liſteri. *Ejuſd. ibid. ſpec.* 2. *tab.* 2. *fig.* 52.

Le Livon eſt fort commun aux iſles de la Magdelaine. Sa coquille eſt des plus épaiſſes, longue d'environ quatre pouces, & un peu moins large. Elle n'a que ſix ſpires peu renflées, liſſes & ſans ſillons. Coquille. Spires.

Le ſommet eſt preſqu'une fois plus large que long, & auſſi long que l'ouverture. Sommet.

Celle-ci eſt ſemblable à celle de la premiere eſpece; mais ſa lèvre gauche eſt arrondie & creuſée en portion de cercle, comme la lèvre droite, qui eſt obtuſe & arrondie. Ouverture.

Son ombilic pénetre preſque juſqu'au fond du ſommet, & eſt orné dans ſa partie antérieure, d'une groſſe dent ſemblable à un tubercule arrondi.

Couleur. Le fond de ſa couleur eſt noir, marbré, & comme larmoyé d'un grand nombre de taches blanches obliques, qui lui font donner quelquefois le nom de *Veuve*, ou celui de *Pie*.

8. LE DALAT. *Pl.* 12.

Umbilicus. *Rondel. piſc. pars alt. edit. lat. pag.* 104.
Coquille de Limaçon nommée Umbilicus. *Rondel. poiſſ. part. 2. édit. franç. pag.* 69.
Umbilicus Rondeletii. *Boſſuet. aquat. pars alt. pag.* 53.
—— *Geſn. aquat. pag.* 287.
—— *Aldrov. exang. pag.* 398.
Cochlea umbilicata Perlata, quinque orbium anfractibus clauſa; ex mari Luzitanico. *Bonan. recr. pag.* 133. *claſſ.* 3. *n.* 170.
Trochus umbilicatus, edentulus, ſtriatus, undatim ex fuſco radiatus. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 640. *fig.* 29.
Trochus planior, undatim ex rubro latè radiatus; Anglicus. *Ejuſd. ibid. tab.* 641. *fig.* 32.
Cochlea umbilicata Perlata, quinque orbium anfractibus clauſa; ex mari Luzitanico. *Muſ. Kirk. pag.* 459. *n.* 170.
Cochlea Trochiformis ſtriata & umbilicata. *Lang. meth. pag.* 51.
Trocho-cochlea undata & umbilicata plana; ex rubro undatim latè radiata; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 42. *ſpec.* 2. *n.* 1.

Coquille. J'ai obſervé cette eſpece aux iſles Canaries & au cap de Dakar. Sa coquille eſt médiocrement épaiſſe, fort applatie, longue de ſept ou huit lignes, & plus large de moitié.

Spires. Ses ſept ſpires ſont renflées, arrondies, comme étagées, & relevées d'un rang de boſſettes qui borde leur partie inférieure. On voit encore dans quelques-unes, dans les jeunes ſur-tout, un grand nombre de petits filets qui les environnent.

Sommet. Le ſommet reſſemble au précédent dans les vieilles; mais dans les jeunes, il eſt plus court que l'ouverture, & près de deux fois plus large que long.

Ouverture. L'ouverture ne differe de la précédente, qu'en ce que ſon ombilic n'a point de dents, & que ſa lèvre droite eſt tranchante.

Couleur. Son fond eſt cendré ou couleur de chair, coupé longitudinalement par quelques marbrures brunes ou violettes.

9. LE KACHIN. *Pl.* 12.

Trochus. *Rumph. muſ. pag.* 74. *tab.* 21. *fig.* 6. 9. & 10.
Trochus ore anguſto, & horizontaliter compreſſo, ſtriatus, rugoſus, papilloſus vel tuberoſus. *Lang. meth. pag.* 48.
Trochus ore anguſto, & horizontaliter compreſſo, margine dentato, papillis inæqualibus refertus & circumdatus, aliquando ſtriatus, terreo colore obſcurus. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 60. *fig. A.*

La coquille du Kachin, a huit lignes de longueur & un peu plus de largeur : elle eſt coupée preſqu'horizontalement dans ſon extrêmité ſupérieure. Ses ſpires ſont peu renflées, & relevées de deux rangs de tubercules qui tournent avec elles : le rang d'en bas eſt du double plus gros que l'autre. La ſeconde ſpire eſt remarquable, en ce que à ſon origine, proche de l'ouverture, elle eſt repliée & tranchante en vive-arrête ſur laquelle tourne le premier rang de tubercules. COQUILLE. Spires.

Le ſommet eſt preſqu'une fois plus large que long, & égal à l'ouverture. Sommet.

L'ouverture n'a point d'ombilic. Ouverture.

Le fond de ſa couleur eſt blanc, marbré de taches vertes, brunes & fauves. Couleur.

Je n'ai trouvé cette eſpece qu'aux environs du cap Verd.

10. LE GOR. *Pl.* 12.

Trochus parvus, baſi nodosâ, reliquum muricatus; Barbadenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 646. *fig.* 39.
Trochus aſper : muricatus; nodoſus in baſi, cæterum muricatus; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 24. *ſpec.* 2. *n.* 1.

Cette eſpece ſe voit avec la précédente, à laquelle elle reſſemble aſſez, par la coupe preſqu'horizontale de la baſe de ſa coquille. Elle a près d'un pouce de longueur. COQUILLE.

Ses ſpires ſont exactement plates & couronnées dans leur partie ſupérieure, d'un rang de pointes aſſez fortes qui la rendent épineuſe comme la molette d'un éperon. Elles ſont encore entourées de trois ou quatre rangs de petits tubercules traverſés par des rides peu ſenſibles. Spires.

Le ſommet eſt preſque de moitié plus long que l'ouverture. Sommet.

Le fond de ſa couleur eſt cendré, ou blanc-ſale, avec une grande tache rougeâtre autour de la lèvre gauche, dans l'endroit où devroit ſe trouver l'ombilic. Couleur.

GENRE IX.

LA NÉRITE. *Nerita.*

JE range le genre de la Nérite à la fin des coquillages Operculés, & le rapproche plus que tout autre des Bivalves, parce que c'eſt celui qui a le plus de rapport avec eux. En effet, ſi l'on conſidere la forme applatie de ſa coquille, le raccourciſſement & la petiteſſe de ſon ſommet, l'évaſement de ſon ouverture, l'épaiſſeur & la nature pierreuſe de ſon opercule, ſes eſpeces de gonds, & les crênelures de la lèvre gauche de la coquille dans leſquelles il joue comme un battant dans ſon pivot, à la maniere des battans des coquilles Bivalves; on verra qu'elle leur reſſemble à bien des égards. Il eſt vrai que le battant ſupérieur dont l'opercule fait la fonction, n'eſt pas proportionné à la grandeur de la coquille qu'on pourroit comparer au battant inférieur des Bivalves, & que ſa forme n'eſt pas concave, mais ſeulement applatie. L'animal lui-même eſt fort différent de celui des Bivalves: & c'eſt par ces endroits que je me crois aſſez fondé à laiſſer ce coquillage parmi les Operculés, mais parmi les Operculés qui touchent, pour ainſi dire, aux Bivalves.

1. LE DUNAR. *Pl.* 13.

Nerita nigricans leviter ſulcatus, claviculâ parùm compreſsâ, multis & exiguis dentibus ad labrum, admodùm paucis brevibus & acutis ad columellam. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 596. *fig.* 6.

Nerita profundè ſtriis craſſis, & latis diſtincta, utrinquè inſigniter dentata, ex atro colore rufeſcens, intùs candida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 66. *fig. S.*

Nerita exiguus niger lævis, aut certè leviter admodum ſulcatus utrinquè dentatus; Africanus. *Ejuſd. ibid. tab.* 597. *fig.* 10.

Le Dunar ſe voit très-abondamment autour des rochers de l'iſle de Gorée.

COQUILLE. Sa coquille a un pouce environ de largeur, & moitié moins de longueur. Elle a beaucoup d'épaiſſeur, & la forme d'un ovoïde très-obtus aux deux extrêmités.

Spires. On y compte trois ſpires, dont la premiere eſt renflée & arrondie; les deux autres ſont très-petites, & forment un

ſommet rond fort obtus, deux fois plus large que long, & deux à trois fois plus court que l'ouverture. Sa ſurface extérieure eſt recouverte d'un périoſte médiocrement épais, au-deſſous duquel on apperçoit vingt-cinq à trente ſillons aſſez legers qui tournent ſur la premiere ſpire. Sommet. Périoſte.

L'ouverture repréſente une demi-lune qui s'étend hors de la coquille ſur ſa droite. Elle eſt environnée juſqu'aux deux tiers de ſa circonférence, par la lèvre droite qui eſt fort aiguë, tranchante, quoique très-épaiſſe, & garnie intérieurement un peu au deſſous du bord de quinze à ſeize dents longues & fort ſerrées, dont les deux plus baſſes ſont plus groſſes, arrondies comme deux boutons aſſez écartés. Ouverture.

La lèvre gauche eſt formée par l'applatiſſement de la ſeconde ſpire, qui eſt recouverte d'une large plaque luiſante & légerement chagrinée. Elle porte deux petites dents au milieu de ſa longueur.

Sa couleur eſt un noir très-fonçé au dehors, qui tire ſur la couleur de la poix, & un blanc aſſez clair au dedans. Couleur.

La tête de l'animal eſt fort applatie, faite en demi-lune, & un peu échancrée à ſon extrêmité T. ANIMAL. Tête.

Ses cornes C. C. ſont cylindriques, fort minces, pointues aux deux extrêmités, & une fois plus longue que la tête aux deux côtés de laquelle elles ſont placées ſur ſa baſe. Elles paroiſſent coupées dans toute leur longueur, de vingt-quatre ſillons peu ſenſibles. Cornes.

Les yeux ſont deux petits points noirs Y. Y. placés au ſommet d'une colomne pyramidale à trois angles, quatre fois plus courte que les cornes, & placée à leur côté extérieur. Yeux.

Au deſſous de la tête vers le milieu de ſa longueur, on voit l'ouverture de la bouche, qui eſt ronde B, & environnée d'une lèvre circulaire fort épaiſſe, pliſſée & comme ridée. Bouche.

La membrane qui forme le manteau de l'animal, couvre entierement l'intérieur de ſa coquille. Elle eſt fort mince, & légerement crênelée ſur ſes bords qui ſont tachés de vingt petits points blancs ſur un fond noir. Manteau.

Le pied P eſt preſque rond, applati en deſſous, convexe en deſſus, un tiers plus long que large, & de moitié plus court que la coquille. Il eſt coupé en deſſous de pluſieurs petits ſillons circulaires. Pied.

Opercule. L'opercule eſt un oſſelet pierreux, fait en demi-lune, d'une épaiſſeur & d'une dureté aſſez grandes. Sa ſurface extérieure O eſt toute chagrinée, & ſon bord inférieur eſt relevé de deux grandes dents *q. r.* vers le milieu de ſa longueur. Il eſt liſſe dans ſa ſurface interne J. C'eſt par le moyen de ces dents qu'il eſt attaché au deſſus du pied & même à la lèvre gauche de la coquille, dont il ne s'écarte jamais, mais ſur laquelle il ſe rabat en s'ouvrant à peu près comme le couvercle d'une tabatiere à charniere, ou, pour mieux dire, comme les battans des coquilles Bivalves auxquelles j'ai comparé cette coquille.

La maniere dont cet opercule eſt uni au pied, diffère de la plûpart des autres Operculés, en ce qu'au lieu d'être attaché à ſon extrêmité, comme dans le Rouleau (1), ou à ſon milieu comme dans la Toupie (2), il eſt fixé dans le ſinus que fait la racine du pied en ſe confondant avec le manteau. Il a à très-peu près la même ſituation dans le genre de la Natice.

Couleur. Tout le corps de cet animal eſt blanc-ſale en deſſous, & noirâtre en deſſus, à l'exception du manteau qui eſt moins foncé, & taché ſur les bords, comme je l'ai déja dit, d'une vingtaine de petits points blancs.

2. LE TADIN. *Pl.* 13.

Nerita magis aſpera, & lamellis ſemilunaribus albis, & nigris alternatim diſtributis teſſellata. *Bonan. recr. pag.* 141. *claſſ.* 3. *n.* 220.

Nerita profundis & latis ſulcis ſtriiſque adeò paucis, & altis diſtinctus, variegatus, utrinquè dentatus. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 599. *fig.* 15.

Nerita magis aſpera, & lamellis ſemilunaribus albis, & nigris alternatim diſtributis teſſellata. *Muſ. Kirk. pag.* 462. *n.* 220.

Nerita Jamaicenſis ex albo nigroque teſſulata. *Petiv. Gazoph. vol.* 1. *cat.* 581. *tab.* 13. *fig.* 12.

Nerita ſtriata. *Lang. meth. pag.* 53.

Nerita, ſtriata, candida, punctis vel lineis nigris imbricatim diſpoſitis variegata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 66. *litt. A. A.*

Platyſtoma, ore ſimplici; faſciatum; pennatum, aſperulum, pennulis albis ſuper nigro pluries faſciatum integrum; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 13. *ſpec.* 1. *n.* 1. *i.*

(1) Genre 1. *pag.* 90. *planc.* 6. *fig.* 1. O.
(2) Genre 6. *pag.* 169. *planc.* 12. *fig.* 1. O.

Dontoſtoma, dentibus utrinquè; ad columellam & ad labium, ſulcatum; inter latos ſulcos ſtriatum, & variegatum; Liſteri. *Ejuſd. ibid. p.* 17. *ſpec.* 2. *n.* 2. *a.*

La coquille du Tadin differe de celle de la précédente, en ce qu'elle eſt plus petite, n'ayant que neuf lignes au plus de longueur. Sa premiere ſpire eſt relevée de quinze canelures aſſez groſſes, à peu près égales, ordinairement liſſes, & quelquefois chagrinées. COQUILLE. Spires.

Sa ſurface extérieure eſt toute tachée de petits points blancs & quarrés, ſéparés par autant de points noirs de même figure & de même grandeur, répandus ſur les canelures. Lorſqu'elle a été roulée quelque tems ſur le rivage, elle perd entierement ſes couleurs avec ſes canelures, & devient entierement jaune. Couleur.

Elle eſt aſſez commune dans les iſles de la Magdelaine.

3. LE LAGAR. *Pl.* 13.

Nerita profundis, & latis ſtriis ſulcata, utrinque dentata, ex albido nigroque catenatim depicta. *Gualt. Ind. pag. & tab. 66. litt. P.*

La coquille de celle-ci eſt auſſi grande que celle de la premiere eſpece, & ſe trouve aſſez rarement entre le cap Manuel & le cap Verd. COQUILLE.

Son ſommet au lieu d'être applati, eſt pointu & formé de trois ſpires également renflées. Il n'a qu'une fois plus de largeur que de longueur. Les trente ſillons de la premiere ſpire ſont plus profonds que ceux de la premiere eſpece; & ſa lèvre gauche eſt ridée de pluſieurs plis au lieu d'être chagrinée. Sommet. Spires.

Sa couleur eſt d'un brun-noir, quelquefois ſans taches, & quelquefois marbré d'un blanc-ſale. Couleur.

4. LE SELOT. *Pl.* 13.

Nerita cujus veſtem formant frequentes, & ſpiſſi funiculi flavidi ex colore purpureo adjecto magis viſibiles, & maculis atris notabiles. *Bonan. recr. pag.* 141. *claſſ.* 3. *n.* 217.

—— *Muſ. Kirk. pag.* 462. *n.* 217.

Nérite canelée, & jolie par ſa couleur mêlée de blanc, de couleur de roſe, & de noir. *Hiſt. Conchyl. pag.* 259. *pl.* 10. *fig. Q.*

Nerita ſtriata. *Lang. meth. pag.* 53. (Il confond cette eſpece avec la précédente.)

Platyſtoma ore ſimplici: ſulcatum; & punctatum; maculis atris, ſuper funiculis flavidis ex colore purpureo, Bonanni. *Klein. tent. pag.* 14. *ſpec.* 1. *n.* 3. *a.*

COQUILLE. La coquille du Selot a tout-à-fait la forme de la précédente; mais elle n'a que neuf lignes de longueur: elle eſt beaucoup moins épaiſſe, & relevée de quinze groſſes canelures qui tournent ſur la premiere ſpire.

Spires.

Ouverture. La lèvre droite de l'ouverture n'a que dix dents; & la lèvre gauche eſt liſſe ſur ſa ſurface, & bordée de trois groſſes dents échancrées & comme partagées en deux à leur extrêmité.

Couleur. Trois couleurs différentes, le rouge, le noir & le blanchâtre, ſont également répandues ſur toute ſa ſurface extérieure, où elles s'étendent par marbrures ondées.

5. LE KISET. *Pl.* 13.

Cette derniere eſpece de Nérite ſe trouve, avec la précédente, autour des iſles de la Magdelaine, mais en petite quantité.

COQUILLE. Sa coquille n'a que ſix lignes de longueur.

Spires. Ses ſpires ſont au nombre de trois, & ſi applaties que le ſommet qu'elles forment ne s'éleve pas au dehors. La premiere fait voir vingt canelures aſſez larges, mais fort applaties.

Ouverture. Les deux lèvres de l'ouverture ſont liſſes & dépourvues de dents.

Opercule. Son opercule eſt liſſe & uni par-deſſus: il porte à ſon extrêmité ſupérieure deux dents aſſez groſſes, mais courbées & beaucoup plus rapprochées que dans la premiere eſpece.

Couleur. Sa couleur eſt noire au dehors, blanche au dedans, & jaunâtre ou livide ſur la lèvre gauche.

REMARQUES

REMARQUES

Sur les Limaçons Operculés.

PAr la maniere dont j'ai rangé les Limaçons Operculés, on voit que j'ai d'abord commencé par ceux qui ont l'opercule le plus petit, c'eſt-à-dire, par ceux qui ſe rapprochent davantage des Univalves, & qu'au contraire j'ai fini par ceux dont l'opercule eſt le plus grand par rapport à la coquille, c'eſt-à-dire, par ceux qui ont le plus d'affinité avec les coquillages Bivalves.

Cette ſection pourroit être encore diviſée en deux familles, ſçavoir :

I. Premierement, celle dont les animaux ont la trachée faite en canal ou tuyau, tels que ſont le Rouleau, la Pourpre, le Buccin & le Cérite. On pourroit l'appeller la famille des Pourpres, à laquelle on voit que, ſans avoir égard à l'opercule, les cinq derniers genres des Univalves, l'Yet, la Vis, la Porcelaine, le Pucelage & le Mantelet, ſe joindroient naturellement. Tous les caracteres que j'ai dit être communs à ceux-ci, le ſont auſſi aux Operculés dont il eſt queſtion ; il n'y a que l'opercule qui les diſtingue.

Rouleau. Pourpre. Buccin. Cérite.

II. La ſeconde famille des Limaçons Operculés ſeroit compoſée des cinq genres reſtans, ſçavoir, le Vermet, la Toupie, le Sabot, la Natice & la Nérite, dont la trachée eſt fort courte, & ne forme point de tuyau ſenſible, ou du moins prolongé au dehors. Voici les caracteres qui leur ſont communs.

Vermet. Toupie. Sabot. Natice. Nérite.

1°. Leur coquille eſt toujours tournée en ſpirale, & ſans aucune apparence d'échancrure ou de canal à l'ouverture.

2°. L'animal a deux mâchoires à la bouche, ſans aucune apparence de trompe.

3°. La trachée & l'ouverture de l'anus ſe trouvent placées conſtamment ſur la droite de l'animal.

4°. Enfin ces animaux ſe nourriſſent communément de ſubſtances végétales.

Il ſuit de-là qu'il y a beaucoup de rapport entre ces animaux & les ſept premiers genres des Limaçons Univalves ; qu'ils n'en différent, pour ainſi dire, que par l'opercule de

la coquille; & qu'enfin il y a un peu plus de liaiſon entr'eux, quoiqu'il y en ait beaucoup moins qu'entre les genres de la famille que j'appelle des Pourpres, qui ſe ſuccédent les unes aux autres, preſque ſans interruption.

Quoiqu'en prenant ma diviſion de la poſition des yeux, j'aie été obligé dans cette ſection de ſéparer le genre du Sabot de celui de la Toupie, & celui de la Natice du genre de la Nérite, j'ai crû devoir les rapprocher dans les planches de mes deſſeins, à cauſe de la reſſemblance qui ſe trouve entre leurs coquilles.

FAMILLE SECONDE.

DES CONQUES.

CETTE famille raſſemble, comme je l'ai dit ailleurs (1), les Coquillages qui ont une coquille compoſée au moins de deux pieces, peu différentes l'une de l'autre. L'examen de leur animal eſt beaucoup plus difficile que celui des Limaçons, parce que les battans de leur coquille ne s'entr'ouvrent que légerement, & ne laiſſent voir qu'un petit nombre de parties, qui à la vérité ſortent aſſez au dehors dans quelques-uns, mais qui ne ſe montrent jamais dans d'autres. Ces animaux ont auſſi une ſtructure particuliere : on ne leur voit ni tête, ni cornes, ni mâchoires, ni dents; mais ſeulement un manteau, des trachées, des ouïes, une bouche, un anus & quelquefois un pied : on les a connu de tout tems ſous le nom de Conques (2).

En conſidérant les Conques par leur coquille, on pourra les diviſer en deux ſections, dont la premiere contiendra les Coquillages qui n'ont que deux pieces, & que l'on nomme Bivalves; l'autre renfermera ceux qui ont plus de deux pieces, & que l'on nomme Multivalves.

(1) *Voyez* les définitions des parties des Coquillages, &c. *pag.* 2 & 3.

(2) Nunc ſpeciatim de Conchis loquamur, quibus teſta durior eſt, quæque duabus teſtis conſtant, utriſque concavis. Hoc genus δίθυρον, vocat Ariſtoteles, τὸ δύσιν ὀστράκοις περιεχόμενον, quod geminâ teſtâ continetur, Bivalve convertit Gaza, ſicut μονοθύρον univalve : θύραι enim valvæ ſunt, eas Cicero Conchas latinè dixit. Pinna enim, (ſic græcè dicitur) duabus grandibus patula Conchis, cùm parvâ ſquillâ quaſi ſocietatem coit cibi comparandi. *Rondel. piſc. pars alt. edit. lat. lib.* 1. *cap.* 17. *p.* 19.

SECTION PREMIERE.

DES CONQUES BIVALVES.

LEs Coquillages Bivalves paroiſſent former trois familles diſtinguées par rapport à la figure de leur manteau.

Dans la premiere on voit ceux qui ont les deux lobes du manteau ſéparés dans tout leur contour : telle eſt — L'Huître. *Genre* 1.

La ſeconde réunit ceux dont les deux lobes du manteau forment trois ouvertures ſans aucun tuyau : tels ſont — Le Jataron. - 2. Le Jambonneau. 3.

Dans la troiſiéme ſe rangent ceux dont les deux lobes du manteau forment trois ouvertures, dont deux prennent la figure d'un tuyau aſſez long : tels ſont — La Came. - - 4. La Telline. - 5. Le Sourdon. - 6. Le Solen. - - 7.

GENRE I.

L'HUITRE. *Oſtreum.*

EN parlant de la Nérite j'ai dit que c'étoit le Coquillage qui approchoit davantage des Bivalves, & il me ſemble que l'Huître eſt celui des Bivalves qui s'éloigne le moins des Operculés.

1. LE GASAR. *Pl.* 14.

L'Huître d'arbre. *Du Tert. hiſt. nat. des Antill. vol.* 2. *pag.* 237.

Oſtreum radicum ſivè lignorum, Malaicenſibus *Tiram beſaar* vel *Tiram akkar* dicta. *Rumph. muſ. pag.* 154. *art.* 1. *tab.* 46. *fig.* 0.

Oſtreum roſtratum complanatum, lamellis diverſimodè ſinuoſis compactum, rugoſum, ex albido virideſcens. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 102. *litt. D.*

Oſtreum longum radicum ſeu lignorum : Tiram Beſoar, Tiram Accar, Rumphii. *Klein. tent. pag.* 122. *ſpec.* 1. *tab.* 8. *fig.* 17.

Il y a pluſieurs eſpeces d'Huîtres au Sénégal ; mais on n'en voit point de plus commune que celle que l'on ſert ſur les tables, & que je nomme Gaſar.

Sa coquille a ordinairement trois pouces de longueur ſur une largeur une fois moindre ; & il n'eſt pas rare d'en voir qui ont ſix pouces, ou même davantage. Elle eſt aſſez mince, & repréſente un quarré long, fort applati, obtus à ſon extrêmité ſupérieure, & qui diminue en une pointe arrondie vers la charniere. Sa forme eſt toujours extrêmement irréguliere par les plis & les contours qu'elle prend, de maniere qu'il eſt fort difficile, ou même preſqu'impoſſible, d'en trouver deux ſemblables. Sa ſurface extérieure eſt rude & comme raboteuſe par les lames dont elle eſt formée, & qui débordent ſenſiblement les unes au deſſus des autres ; l'intérieure au contraire eſt luiſante & d'un beau poli. On voit quelquefois ſur la premiere un périoſte livide & fort mince. Coquille. Périoſte.

Le battant ſupérieur G eſt mince, applati, & rarement creuſé, mais toujours inégal & ondé comme le battant inférieur auquel il ſe joint parfaitement. Battans.

Celui-ci D eſt toujours creux, mais peu profond, plus grand & plus épais que le premier. Il porte à ſon extrêmité poſtérieure, celle où eſt la charniere, une eſpece de talon ou de ſommet S formé par ſes bords qui ſe replient en dedans : ce repli fait un creux plus ou moins grand dans différentes coquilles. Sommet.

Sur la ſurface applatie de ce repli, on apperçoit un leger enfoncement dans lequel eſt logé le ligament à reſſort L, qui ſert à joindre fortement les deux coquilles & à les écarter l'une de l'autre. C'eſt une matiere coriace, verdâtre, tirant ſur le noir, fort applatie, ſpongieuſe vers le milieu, & capable de faire le reſſort pendant qu'elle eſt humectée dans l'eau, mais qui eſt d'une grande fragilité quand il vient à ſe deſſécher. Ce ligament n'entre point dans la cavité de la coquille ; il eſt renfermé dans le talon, ſans cependant s'étendre juſqu'à ſa pointe, où il laiſſe un petit vuide, afin que les battans puiſſent s'ouvrir librement : il ne paroît pas au dehors. Ligament.

On ne voit ni dans l'un ni dans l'autre battant, aucune dent qui puiſſe faire l'office de charniere, & ils n'ont aucune apparence d'être contournés en ſpirale. Charniere.

Muſcle. La marque qui déſigne l'endroit où le muſcle les attachoit au corps, eſt d'un violet foncé & rembruni E. Cette tache ſe trouve placée aſſez exactement au milieu de la longueur de chaque battant, & une fois plus proche du bord droit que du bord gauche du battant ſupérieur.

Couleur. L'extérieur de ces coquilles eſt quelquefois gris & quelquefois violet, ou verd bordé de blanc. Leur intérieur eſt violet bordé de blanc, ou d'un blanc nacré bordé de violet.

Variétés. J'ai dit ci-deſſus que cette coquille offroit tant de variétés dans ſa forme plus ou moins applatie, plus ou moins ondée, qu'il n'étoit pas poſſible d'en dire autre choſe que des généralités. Cependant elle eſt diſtinguée des quatre autres eſpeces qui ſe trouvent au Sénégal, 1°. par ſa forme oblongue, 2°. par ſon peu d'épaiſſeur ; 3°. enfin parce que, quoique ſes bords ſoient ondés, jamais ils ne le ſont en zigzags.

Animal. Lorſque la coquille de l'animal s'entr'ouve légerement pour humer l'eau de la mer, & pourvoir par ce moyen à

Manteau. ſa ſubſiſtance, on apperçoit le manteau qui s'étend ſur ſes bords ſans ſortir au dehors. Il paroît comme une membrane fort mince, diviſée en deux parties ou en deux lobes fort diſtingués, dont chacun tapiſſe les parois intérieures de chaque battant de la coquille. Chaque lobe conſidéré ſéparément, paroît orné d'un rang de filets ſimples aſſez longs & égaux F. M. A. diſtribués également autour de ſes bords au nombre de cent ou environ. Outre cette frange on apperçoit à une petite diſtance des bords du manteau, une eſpece de membrane ſemblable à un bourrelet ſillonné qui le ſuit dans ſon coutour, & qui eſt relevé de cent petits tubercules arrondis T.

Il ne faut pas s'attendre à voir d'autres parties dans l'Huître vivante, tant qu'on ne la regarde que dans la ſituation qui lui eſt naturelle. Mais ſi l'on vient à ſéparer les deux écailles

Muſcle. l'une de l'autre, on apperçoit d'abord le fort muſcle qui les attachoit au corps de l'animal : en relevant enſuite le lobe ſupérieur du manteau, on découvre quatre feuillets mem-

Ouïes. braneux qui ſont les ouïes : chacune de ces ouïes eſt traverſée par cinquante ſtries fort déliées, qui ſont autant de tuyaux capillaires ouverts dans leur extrêmité poſtérieure. Elles s'étendent ſur le devant du corps de l'animal, depuis la

partie M, où les deux lobes ſont réunis, juſqu'au point B où eſt le commencement de la bouche. Celle-ci forme une ouverture aſſez grande, bordée de quatre grandes lèvres aſſez ſemblables aux ouïes, mais ſix à huit fois plus courtes. Derriere les ouïes on trouve une groſſe partie charnue blanchâtre & cylindrique qui tourne ſur le muſcle : ce n'eſt autre choſe qu'un eſtomac ou ſac inteſtinal, ſemblable au pied, qui en fait la fonction dans les Conques & les Limaçons, mais qui, dans l'Huître, ne paroît pas ſuſceptible de contraction ni de dilatation. Ce ſac inteſtinal, ou ce pied, ne s'avance jamais ſur les bords de la coquille ; il reſte caché ſous les ouïes dans le fond de la cavité M. A. qu'elles ferment entierement ſur le devant de l'animal, en ſe joignant les unes aux autres par leur dos. Bouche. Pied.

Enfin ſur le dos du muſcle on voit encore le canal des inteſtins qui a une décharge en A. Anus.

La trachée ou l'ouverture M. A. par laquelle l'animal reçoit l'eau pour en tirer l'air qui lui eſt néceſſaire, communique avec l'anus, & nullement avec l'ouverture antérieure M. F. T. B. qui doit pourvoir à ſa ſubſiſtance. Trachée.

Quelques Auteurs modernes ont aſſuré que l'on avoit diſtingué les Huîtres mâles d'avec les femelles : cependant il eſt certain que la plûpart de ces animaux qui vivent éloignés les uns des autres, & dans l'impuiſſance de ſe joindre par la copulation, engendrent leurs ſemblables ; d'où l'on peut conclure qu'ils n'ont beſoin d'aucun ſexe pour ſe reproduire, ou que chaque individu les réunit tous deux. Sexe.

Tout le corps de l'animal eſt d'un blanc-ſale : les bords de ſon manteau ſont noirâtres. Couleur.

Il eſt particulier aux Huîtres du Sénégal de ne s'attacher qu'aux racines des arbres, & rarement à d'autres qu'à celles des mangliers. On les y trouve raſſemblées par paquets & ſans aucun ordre, ſouvent collées & appliquées les unes ſur les autres, mais ſeulement par l'écaille inférieure : car quoique ſouvent il croiſſe d'autres Huîtres ſur la piece ſupérieure, elle n'eſt jamais fixe comme l'autre ; elle conſerve toujours la facilité de s'ouvrir & de ſe fermer à la volonté de l'animal. Malgré le peu d'ordre qui régne dans leur poſition, on remarque cependant que le talon ou le côté de la Obſervation.

charniere eſt ordinairement tourné en bas, & que l'extrêmité oppoſée, ou la plus large, regarde en haut, à peu près comme je l'ai fait repréſenter à la fig. 1. c'eſt apparemment la ſituation la plus commode à l'animal pour ſe procurer la nourriture.

Cette Huître eſt graſſe, tendre, fort délicate, & on peut la comparer, pour le goût, aux meilleures Huîtres de l'Europe. On dit que l'on en trouvoit encore il n'y a pas dix ans ſur les mangliers du Niger, près de l'iſle du Sénégal; mais aujourd'hui l'on n'en voit plus que dans le fleuve de Gambie, & dans les rivieres du Biſſao, où rien au monde n'eſt plus commun.

2. LE GARIN. *Pl.* 14.

Oſtrea arborea dorſo uncato; Jamaicenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 197. *fig.* 32.

Spondylus variegatus, ſtriatus, margine digitato. *Ejuſd. ibid. tab.* 210. *fig.* 44.

Spondylus Barbadenſis parvus altè ſulcatus? *Petiv. Gazoph. vol.* 1. *cat.* 571. *tab.* 24. *fig.* 12.

Oſtrea minor ſulcata, oblonga, gibboſa, ambitu ſerrato? *Sloan. Jam. vol.* 2. *pag.* 262. *tab.* 241. *fig.* 20 & 21.

Oſtreum ſtructurâ peculiari depreſſum, incurvum, tuberculoſum, ſinuoſum, peripheriâ denticulatâ, ſeu plicaturis anguſtioribus circumdatâ, candidum. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 104. *litt. F.*

Chamætrachæa plicata, quæ ſpondylus variegatus, ſtriatus; margine digitato; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 150. *ſpec.* 1. *n.* 9.

Cette eſpece differe très-peu de la précédente. Je ne l'ai vû s'attacher qu'aux pierres & aux rochers fixes, ſur-tout dans les lieux expoſés aux courans de la mer, comme autour de l'iſle de Gorée & de celles de la Magdelaine.

Coquille. Sa coquille eſt preſque triangulaire, applatie, longue d'un pouce & demi, & un cinquiéme moins large, mais toujours Sommet. pointue vers le talon ou le ſommet. Elle eſt plus épaiſſe que celle de la premiere eſpece, & relevée vers ſon extrêmité, de cinq ou ſix canelures triangulaires qui font l'alternative avec autant de dents en zigzags dont elle eſt bordée.

Couleur. Sa couleur eſt d'un rouge fort rembruni au dehors, & d'un verd-ſale au dedans.

3. LE VÉTAN. *Pl.* 14.

La coquille du Vétan a la forme allongée comme la premiere eſpece; mais elle eſt beaucoup plus renflée ou moins applatie, d'une épaiſſeur & d'une dureté conſidérables. Elle a trois pouces & demi de longueur, & un tiers moins de largeur & de profondeur. Ses deux extrêmités qui ſont également larges, & ſes quatre côtés un peu applatis, lui donnent la forme d'un cube allongé, ou d'un parallelipipede irrégulier. Sa ſurface extérieure eſt fort inégale, & relevée en deſſus & en deſſous, vers l'extrêmité oppoſée à la charniere, d'une dixaine de groſſes canelures triangulaires, ondées & comme tuilées. Coquille. Sommet.

Le battant ſupérieur, au lieu d'être applati comme dans la premiere eſpece, eſt aſſez creux ſans cependant faire la poche auprès du talon. Quoique beaucoup moins épais que le battant inférieur, il n'eſt guères moins renflé que lui. Ses bords vers l'extrêmité ſupérieure, ſont marqués de dix groſſes dents triangulaires ou pliées en zigzags, qui s'emboëtent exactement dans un pareil nombre de crênelures creuſées dans les bords du battant inférieur. Ces dix dents ſont l'alternative avec les dix canelures dont j'ai parlé plus haut. Battans.

La couleur de cette coquille eſt incarnate au dehors, & d'un blanc-nacré au dedans, qui laiſſe voir une petite bande rouge vers les bords. L'endroit où étoient attachés les deux muſcles, montre une très-grande tache jaunâtre ou livide, qui occupe le milieu de la longueur & de la largeur de la coquille. Couleur.

On la trouve fixée par ſon battant inférieur, ſur les rochers des iſles de la Magdelaine, & ſur toutes ſortes de pierres immobiles.

4. LE BAJET. *Pl.* 14.

Oſtreum plicatum majus. *Rumph. muſ. pag.* 156. *art.* 5. *tab.* 47. *fig. C, & pag.* 157. *art.* 9. *fig. G.*

Oſtreum ſtriatum ſtriis peculiaribus. *Lang. meth. pag.* 82.

Oſtreum plicatum majus, teſtâ craſsâ, plicis laciniatis, ſeu clavatim muricatus; muſcoſa & ſalſilaginoſa, intùs alba, limbo nigro; Rumphii, *Klein. tent. pag.* 125. *ſpec.* 0. *n.* 3.

Oſtreum plicatum, quod mater perlarum ſpuria, coloris pulli; teſtâ tenui; circà limbum per plicas muricatâ; Rumphii. *Ejuſd. ibid. n.* 6.

J'ai encore obſervé cette quatriéme eſpece autour des iſles de la Magdelaine, où elle n'eſt pas fort commune : elle s'attache auſſi aux rochers par le battant inférieur.

Coquille. Sa coquille eſt preſqu'auſſi épaiſſe que celle qui précede, mais fort applatie, & preſque ronde : ſouvent même ſa largeur qui eſt de trois pouces, excéde d'une quatriéme partie ſa longueur priſe du ſommet à l'extrêmité oppoſée. Une quinzaine de groſſes canelures triangulaires, & garnies ordinairement de pointes applaties en forme de crête, ſouvent rameuſes, prennent naiſſance du ſommet qui eſt pointu, & vont ſe répandre, comme autant de rayons, ſur ſa circonférence.

Sommet.

Battans. Il n'y a de différence entre le battant ſupérieur & l'inférieur, qu'en ce que le premier ne fait point de creux intérieurement vers le ſommet : d'ailleurs ils ont la même épaiſſeur, & chacun quinze dents triangulaires en zigzags, qui font l'alternative avec les quinze canelures.

Couleur. Au dehors cette coquille eſt couleur de roſe ; elle eſt blanche au dedans, & bordée d'un pourpre très-foncé. La tache livide qui déſigne le lieu de l'attache du muſcle, eſt placée beaucoup au deſſus du milieu de la longueur des battans, & vers leur droite.

5. LE ROJEL. *Pl.* 14.

Animal. L'animal du Rojel a ſon manteau bordé de deux cens filets, dont cent ſont alternativement une fois plus courts.

Manteau.

Coquille. Sa coquille eſt ronde, de deux pouces de diametre, ſi mince & ſi applatie, qu'elle n'a pas trois lignes de profondeur. Sa ſurface eſt aſſez unie.

Sommet. Le ſommet ne s'avance point hors des bords de la coquille : il eſt auſſi obtus qui puiſſe l'être.

Battans. Le battant inférieur eſt preſqu'auſſi applati que le ſupérieur ; & il n'y a aucun enfoncement, ni dans l'un ni dans l'autre, vers le ſommet.

Couleur. La couleur de l'animal & celle de l'intérieur de ſa coquille, eſt d'un blanc-ſale : à l'extérieur elle eſt d'un rouge fort rembruni.

On a vû que la premiere eſpece d'Huître ne s'attache qu'aux bois & aux arbres. Toutes les autres préferent les

pierres pour s'y fixer, & il y a apparence que toutes ſortes de pierres leur conviennent également. Celle-ci a été trouvée ſur un teſſon de bouteille caſſée, qui fut pêchée à la ſonde à neuf braſſes de profondeur dans l'anſe de l'iſle de Gorée. Le battant inférieur de ſa coquille s'étoit entierement appliqué & étendu ſur la ſurface un peu concave du verre.

6. LE GURON. *Pl.* 14.

Je ne doute nullement que les deux eſpeces de coquilles dont je vais parler, ne ſoient fort différentes du genre des Huîtres. Ce ſont celles auxquelles les Anciens ont donné le nom de Spondyle, & que les Grecs de nos jours appellent *Gaiderope*, à cauſe de leur reſſemblance avec la corne du pied de l'âne qu'ils nomment *Gaideron*. Leur coquille imite ſi bien celle de quelques Huîtres, que pluſieurs des Auteurs modernes les ont rangés indifféremment parmi elles. C'eſt auſſi à cauſe de leur figure que je les rapporte ici, n'ayant point vû l'animal qui les habite.

Spondylus ferè ruber muricatus. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 206. *fig.* 40. *Rumph. muſ. pag.* 160. *art.* 16. *tab.* 48. *fig.* 1.

Coquille. La coquille du Guron a autant d'épaiſſeur que celle de la troiſiéme eſpece d'Huître. Elle eſt médiocrement applatie, longue de quatre pouces, & un quart moins large. Toute ſa ſurface extérieure eſt hériſſée de pointes applaties en forme de crêtes aſſez longues, plus larges à l'extrêmité qu'à leur origine, & un peu inclinées ſur le devant.

Sommet. Son ſommet eſt fort large & comme tronqué.

Battans. Le battant ſupérieur eſt un peu plus applati que l'inférieur. Tous deux ont une cavité médiocre dans leur talon au deſſous de la charniere, & leurs bords ſont relevés en dedans de cent à cent cinquante petits filets d'inégale grandeur.

Charniere. Ce qui diſtingue principalement la coquille du Spondyle de celle des Huîtres, c'eſt que celle-ci n'a point de charniere, comme je l'ai dit ci-deſſus, au lieu que le Spondyle en a une, & même beaucoup plus groſſe que dans aucun coquillage connu. Dans le battant inférieur elle conſiſte en deux gros boutons arrondis, entre leſquels eſt placé le ligament: à côté de chaque bouton on voit un trou de même grandeur.

Le battant ſupérieur a un pareil nombre de trous & de boutons, qui ſont diſpoſés de maniere que les deux trous voiſins de la charniere reçoivent les deux boutons correſpondans du battant inférieur, pendant que les deux trous de celui-ci emboëtent les boutons plus éloignés du premier.

Ligament. Le ligament eſt une piece coriace, noire, ronde, de la groſſeur des boutons de la charniere, & qui ſort d'un trou creuſé dans ſon milieu entre les deux boutons du battant inférieur, & entre les deux cavités du battant ſupérieur. Il ne paroît pas au dehors de la coquille lorſqu'elle eſt fermée.

Muſcle. Il n'y a dans le milieu de cette coquille, comme dans celle de l'Huître, qu'une grande tache ronde qui déſigne le lieu du muſcle; mais cette tache ſe trouve fort proche du bord gauche, c'eſt-à-dire, dans un ſens contraire à la place qu'il occupe dans le genre des Huîtres.

Couleur. Elle eſt de belle couleur de feu au dehors, & blanche au dedans, avec un bord auſſi couleur de feu.

Cette eſpece vit ſur les rochers qui bordent les iſles de la Magdelaine.

7. LE SATAL. *Pl.* 14.

Le Satal ſe voit auſſi, mais fort rarement, dans les rochers de l'iſle principale de la Magdelaine.

Coquille. Sa coquille eſt la plus épaiſſe & la plus peſante de toutes celles que j'ai obſervées à la côte du Sénégal. Elle eſt aſſez exactement ronde, & ſemblable à une boule de quatre pouces & demi de diametre. Sa ſurface eſt raboteuſe, mais ſans pointes, & toute piquée d'une infinité de petits trous qui ne pénetrent pas juſqu'à la ſurface interne qui eſt liſſe & polie.

Battans. Elle differe de la précédente en ce qu'elle a plus d'épaiſſeur, & que le battant ſupérieur eſt auſſi creux que l'inférieur.

Couleur. Le fond de ſa couleur au dehors eſt un rouge de ſang qui la pénetre à plus de deux lignes d'épaiſſeur; au dedans elle eſt blanche & bordée de la même couleur.

Remarque. De toutes les eſpeces d'Huîtres que j'ai décrites, il n'y a que la premiere qui ſoit mangeable, celle qui naît ſur les arbres. Il ſemble que les pierres ſur leſquelles croiſſent les autres, dans les courans ou dans les lieux de la mer éloi-

gnés du limon, leur ôtent la bonne qualité que les autres lui doivent : elles ſont dures, coriaces, & même déſagréables au goût, & l'on n'en fait pour cette raiſon aucun uſage.

GENRE II.

LE JATARON. *Jataronus.* Pl. 15.

J'Appelle du nom de Jataron le genre de coquille que Rondelet a appellé *Coquille ridée.* Celle du Sénégal s'attache, comme celle de la Méditerranée, aux rochers expoſés aux courans de la mer, ſur leſquels elle ſe groupe en aſſez grande quantité. Elle y tient avec une telle force, qu'on a bien de la peine à l'en détacher ſans la briſer en morceaux. On en voit beaucoup autour de l'iſle de Gorée, de celles de la Magdelaine & du cap Verd, ſur-tout en Avril, où la violence des marées les déracine du fond de la mer. Je n'en ai découvert qu'une ſeule eſpece.

Concha rugata. *Rondel. teſtac. edit. lat. lib.* 1. *cap.* 25.
La Coquille ridée. *Ejuſd. édit. franç. cap.* 21.
Concha rugata, Rondeletii. *Boſſuet. aquat. pars alt. pag.* 19.
—— *Geſn. aquat. pag.* 316.
—— *Aldrov. exang. pag.* 458.
Spondylus Barbadenſis & Jamaicenſis. *Liſt. hiſt. Conch. tab.* 212. *fig.* 47.
—— *Ejuſd. tab.* 213. *fig.* 48.
—— *Ejuſd. tab.* 215. *fig.* 50. *Barbadenſis & Jamaicenſis.* & fig. 51.
—— *Ejuſd. tab.* 216. & 217. *fig.* 52. & 53.
Spondylus minor, ſubruber, tenuis, imbricatus, apice diſtorto, cavitate interiore auriculam referens. *Sloan. Jam. vol.* 2. *tab.* 241. *fig.* 4. 5. 6. & 7.
Concha Gryphoides, globoſa, ſtriis ſquamoſis exaſperata, fuſca. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 101. *litt. C.*
Concha Gryphoides ſubrotunda, laminis, & tuberculis diverſimodè exaſperata, & ſtriata, terreo colore obſcura. *Ejuſd. ibid. litt. D.*
Concha Gryphoides, rugoſa ſinuoſa, aſpera, candida. *Ejuſd. ibid. litt. E.*
Globus circinatus; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 173. *ſpec.* 0. *n.* 2.
Globus undatus; Liſteri. *Ejuſd. ibid. n.* 3. *tab.* 12. *fig.* 81.
Globus ſerratus; Liſteri. *Ejuſd. ibid. n.* 4.
Globus circinatus & undatus; Liſteri. *Ejuſd. ibid. n.* 5.

COQUILLE.

La coquille du Jataron eſt preſque ronde, médiocrement applatie, du diametre de deux pouces au plus, & d'une

grande épaiſſeur. Sa ſurface extérieure eſt groſſierement ridée par des ſillons qui la coupent fort irrégulierement, tant en long qu'en travers, & quelquefois relevée comme par écailles. Intérieurement elle eſt liſſe, unie, luiſante, & bordée ſur chaque battant, de cent vingt petits filets fort ſerrés & d'inégale grandeur.

Sommet. Le ſommet S eſt aſſez éminent au dehors, & paroît former un tour de ſpirale beaucoup plus ſenſible dans le battant inférieur D qui eſt ordinairement plus épais, un peu plus grand & plus creux que le ſupérieur G.

Battans.

Charniere. La charniere du battant inférieur conſiſte en une groſſe dent C, arrondie & relevée verticalement, dont le dos eſt ſillonné de dix à douze canelures inégales.

Le battant ſupérieur eſt creuſé d'un trou canelé & ſillonné comme la dent du battant inférieur qui s'y engraine exactement.

Ligament. Entre la charniere & le talon du ſommet de chaque battant, s'étend un ligament rouſſâtre, aſſez court & étroit L. L. qui les lie enſemble, & paroît fort peu au dehors.

Muſcles. Les battans de cette coquille ſont liés enſemble par deux grands muſcles, dont on voit les impreſſions ſur leurs côtés, de maniere que celle de la droite ou de derriere *e. e.* eſt placée un peu au deſſous du milieu de leur longueur, & celle de la gauche, ou de devant E. E. un peu au deſſus.

Couleur. Au dehors cette coquille montre une belle couleur de roſe ou de chair : au dedans elle eſt quelquefois blanche, quelquefois purpurine ou violette.

Animal. La ſituation naturelle à cette coquille, eſt d'avoir le ſommet en bas, & l'extrêmité oppoſée relevée en haut. Dans cet état, & pendant que les battans viennent à s'écarter l'un

Manteau. de l'autre, on découvre le manteau de l'animal ſemblable aux côtés d'un ſac bien tendu, membraneux & fort épais, dont le contour eſt relevé d'un nombre infini de petits tubercules jaunes M. M. diſpoſés ſur cinq rangs fort ſerrés.

Ce ſac enveloppe tout le corps de l'animal, & ne s'étend pas juſqu'aux bords de la coquille : il eſt percé de trois ouvertures inégales, dont l'une B qui eſt ſur le devant de l'animal, laiſſe paſſer ſon pied, & les deux autres T. A. qui ſont les trachées, ſe trouvent ſur ſon dos.

La trachée inférieure A eſt elliptique, deux fois plus longue que large. Son uſage eſt de donner iſſue aux excrémens, & rejetter l'eau que l'autre trachée T a pompée. Celle-ci eſt ronde, & une fois plus petite que la premiere. Trachées.

La troiſiéme ouverture B eſt une fente fort étroite, qui s'étend depuis le ſommet de la coquille juſques vers le milieu de ſa longueur. Elle laiſſe ſortir aſſez rarement le pied P, qui paroît ordinairement ſous la forme d'une hache faite en demi-lune. Il a une fois moins de longueur que la coquille, & porte ſur le devant vers ſon milieu, un petit lobe charnu, à peu près quarré *p*. Pied.

Les parties intérieures renfermées dans le ſac que forme le manteau, ſont aſſez ſemblables à celles de l'Huître; mais au lieu d'un ſeul muſcle qui attache les coquilles, on en voit deux aſſez grands, dont j'ai parlé ci-deſſus. Parties internes.

Le corps de l'animal eſt blanc : il n'y a de jaune que les petits tubercules élevés ſur le contour du manteau. Couleur.

On ne fait aucun uſage de ſa chair.

GENRE III.

LE JAMBONNEAU. *Perna.*

ON a donné le nom de Jambonneau à ce genre de coquillage autant à cauſe de la forme de ſa coquille, qu'à cauſe de la grandeur qu'elle a dans certaines eſpeces. Elle eſt dans toutes fort mince, légere, allongée, & compoſée de deux battans parfaitement égaux.

1. LE LULAT. *Pl.* 15.

Muſculus tenuis, lævis ſubpurpureus. *Liſt. hiſt. Conch. tab.* 356. *fig.* 195.
Idem, Jamaicenſis. *Ejuſd. tab.* 359. *fig.* 198.
Muſculus vulgaris major; Malaicenſibus *Aſuſſeng. Rumph. muſ. pag.* 151. *art.* 1. *tab.* 46. *fig. B.*
Mytulus Anatarius; Malaicenſibus *Aſuſſeng Bebec*, Amboinenſibus *Thul*, Hitoenſibus *Lulat. Ejuſd. ibid. art.* 2. *fig. C.*
Muſculus Bahamenſis ferè radiatus. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 588. *tab.* 71. *fig.* 11.
Concha longa, lata, & quaſi gibboſa. *Lang. meth. pag.* 74. (Cet Auteur confond mal-à-propos les Arches-de-Noé 77 & 78 de Bonanni, avec la Moule B. de la planche 46 de Rumphe.)

Muſculus vulgaris major; Rumphii. *Sloan. Jam. pag.* 263.
Muſculus Papuanus cute luridâ. *Hiſt. Conchyl. pag.* 327. *pl.* 25. *fig. C.*
Moule de la terre des Papous, dont la couleur eſt fauve ordinairement; celle-ci qui eſt découverte, expoſe aux yeux les plus belles couleurs d'agathe, de violet & de couleur de roſe. Cette Moule eſt boſſue dans ſa ſuperficie, & cette boſſe occaſionne deux avances à l'endroit de la charniere. *Ejuſd. ibid. pag.* 330.
Muſculus acutus vulgaris, *Mal.* Aſuſſeng; circà cardines gibbus, tandem glottoides, major; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 127. *ſpec.* 1. *a.*
Muſculus acutus vulgaris, minor; Rumphii. *Ejuſd. ibid. b.*
Muſculus acutus tenuis, lævis ſubpurpureus; Liſteri. *Ejuſd. ibid. p.* 128, *ſpec.* 5. *tab.* 9. *fig.* 25.
Pholas Arenæ, quæ Mytulus Anatarius. Aſuſſeng Bebec; *Amboin.* Jhul, Lulat; articulum digiti longus, 1 ½ latus; effodiuntur, ut anatibus in eſcam cedant; Rumphii. *Ej. ibid. p.* 166. *ſpec.* 4. *n.* 2. *tab.* 11. *fig.* 67.

Coquille. La coquille du Lulat a près de trois pouces de longueur, & une fois un quart moins de largeur. Elle eſt ovoïde, extrêmement renflée & comme boſſue, de maniere que ſa profondeur ſurpaſſe un peu ſa largeur. Ses deux extrêmités ſont arrondies comme ſes côtés; mais ſon dos s'étend vers le milieu de ſa longueur, en une aîle aſſez grande L, qui s'arrondit en portion de cercle.

Périoſte. Extérieurement elle eſt recouverte d'un périoſte épais, légerement ridé, caſſant, & d'une matiere approchante de celle de la corne, qui ſe replie en dedans de la largeur d'une ligne R. *r.* tout autour de ſes bords, excepté dans la partie L. S, où ſe trouve le ligament.

Sommet. Le ſommet S eſt peu élevé; il paroît former un demi-tour
Battans. de ſpirale dans chacun des battans, proche de l'extrêmité duquel il eſt placé. Ceux-ci ſont parfaitement ſemblables.

Charniere. On n'y diſtingue point de charniere, mais ſeulement un ſillon léger & fort long, qui ſe termine dans chacun par une dent preſqu'inſenſible.

Ligament. Le ligament qui unit les deux battans, eſt preſqu'auſſi long que la demie de la coquille. Il s'étend ſur ſon dos en commençant au ſommet S, & va ſe terminer en L un peu au deſſous de ſon aîle. Il eſt noirâtre, applati, d'une épaiſſeur égale à celle de la coquille à laquelle il s'unit ſans ſortir au dehors, où il paroît peu, & ſans rentrer en dedans, quoiqu'il s'enchâſſe dans les deux ſillons de la charniere.

On

On voit dans chaque battant, quatre petites taches, qui font connoître qu'ils étoient attachés au corps de l'animal par quatre petits muſcles, dont les deux plus grands E. *e.* ſe trouvent vers leur extrêmité ſupérieure, & les deux plus petits J. *i.* ſont dans l'extrêmité oppoſée. Il régne encore tout autour des battans, une petite ligne R qui les ſuit exactement à une ligne de leurs bords : elle marque le lieu où les deux lobes du manteau leur étoient attachés. Muſcles.

Le périoſte qui enveloppe cette coquille, lui communique ſa couleur brune ; mais lorſqu'on l'a dépouillée, on y découvre quatre couleurs, le blanc, le violet, le roſé & le pourpre, qui tiennent chacun leur place ſans ſe mêlanger. Intérieurement elle préſente une nacre à fond blanc, mêlé de violet, qui prend, ſuivant les inclinaiſons qu'on lui donne, diverſes nuances de jaune & de verd. Couleur.

ANIMAL.

La coquille du Lulat eſt ordinairement fixée, le ſommet en bas & l'extrêmité oppoſée en haut. Ses deux battans ne s'entr'ouvrent que très-peu, mais cependant aſſez pour laiſſer voir ſon manteau. C'eſt une membrane fort mince, entiere & d'une ſeule piece le long du dos A. *a.* L. S. de l'animal, mais partagée ſur le devant T. *t.* F. P. dans toute ſa longueur en deux lobes, qui ſont diviſés chacun ſur leurs bords, en deux feuillets très-courts, dont l'extérieur eſt uni à la coquille, fort proche de ſes bords. Le feuillet intérieur porte depuis l'extrêmité ſupérieure de la coquille juſqu'à la quatriéme partie de ſa longueur, une frange T. *t.* compoſée de quinze filets cylindriques, fort courts, mobiles, & diſpoſés ſur un ſeul rang. Manteau.

Les trachées ſont au nombre de deux. La plus grande, ou l'antérieure T. *t.* eſt formée par l'éloignement des lobes du manteau dans ſa partie frangée. C'eſt par elle que l'eau entre dans le corps de l'animal pour fournir à ſa nourriture : elle eſt trois fois plus courte que la coquille. Trachées.

La trachée poſtérieure A. *a.* eſt percée ſur le dos de l'animal, dans l'endroit où le manteau eſt d'une ſeule piece. Elle repréſente une ellipſe deux fois plus longue que large, & quatre fois plus courte que la coquille. Cette ouverture reçoit l'eau qui doit paſſer par-derriere les ouïes, pour leur porter l'air néceſſaire à l'animal. Elle ne communique point

avec l'autre trachée, mais ſeulement avec l'anus que l'on apperçoit dans ſon angle inférieur *a*; & l'on voit vers ſon milieu, une partie du grand muſcle ſupérieur qui attache les deux battans.

Pied. Le pied du Lulat eſt petit & fait en demi-lune *p.* lorſqu'il ne s'en ſert point; mais lorſqu'il veut en faire uſage, ſoit pour ſonder le terrein, ſoit pour y fixer les fils qui doivent attacher ſa coquille, il l'étrécit en l'allongeant ſous la forme d'un poinçon un peu courbe P; alors ſa longueur eſt égale à celle de ſes fils, & ſurpaſſe trois ou quatre fois ſa plus grande largeur.

Fils. Cet animal reſte toujours en place & fixé aux rochers par une centaine de fils F qu'il y attache par le moyen de ſon pied. C'eſt au deſſous de ce pied & de ſon origine, que partent ces fils. Ils ſont d'abord réunis comme un nerf, puis ils s'écartent au dehors, comme autant de cheveux tendus avec des directions différentes, & dont la longueur égale la largeur de la coquille.

Il m'a paru que la Moule de mer des côtes de Normandie, au lieu d'avoir la filiere au deſſous du pied comme celle du Sénégal, l'avoit au contraire placée en deſſus.

Couleur. Le manteau du Lulat eſt brun-café ſur les bords; le reſte de ſon corps tire ſur le blanc-pâle.

Ce coquillage eſt aſſez commun dans les rochers des iſles de la Magdelaine & du cap Manuel, où il eſt expoſé à la fureur des flots qui viennent s'y briſer avec violence.

2. L'ABER. *Pl.* 15.

Muſculus purpureus craſsè ſtriatus. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 356 *n.* 193.
Muſculus parvus ſubfuſcus, capillaceis ſtriis donatus. *Ejuſd. ibid. n.* 194.
Muſculus cæruleus in infimâ parte ſtriatus, admodùm rarus. *Hiſt. Conch. pag.* 327. *pl.* 25. *fig. H.*
Petite Moule d'une rareté infinie, par rapport à ſa couleur parfaite de bleu-céleſte; on pourroit la dire unique: il paroît dans le bas quelques raies jaunes par étages. *Ejuſd. ibid.*
Muſculus acutus purpureus, craſsè ſtriatus, pinnæ ſimilis; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 128. *ſpec.* 4. *tab.* 9. *fig.* 24.

Cette ſeconde eſpece de Jambonneau ſe trouve fréquemment autour des rochers de l'iſle de Gorée.

Coquille. Sa coquille eſt fort petite, & n'a jamais plus de quatorze

lignes de longueur ſur une largeur une fois moindre. Elle eſt, comme celle qui précéde, extrêmement renflée, & ſouvent de maniere que ſa profondeur ſurpaſſe de beaucoup ſa largeur. Son ſommet eſt pointu : intérieurement il ſemble replié légerement auprès de la charniere, où il forme une petite poche. Sommet.

Chaque battant porte environ cinquante canelures marquées profondément non-ſeulement ſur la ſurface, mais encore ſur le périoſte. Elles s'étendent de longueur depuis le ſommet juſqu'à l'extrêmité oppoſée. Leurs bords ſont ornés tout autour d'un nombre de petites dents pareil à celui des canelures extérieures. Battans.

Au-deſſus du repli interne du ſommet dans chaque battant, la charniere paroît formée de quatre dents preſqu'imperceptibles. Charniere.

Lorſqu'on enleve l'épiderme fauve de la coquille, elle paroît au dehors d'un violet ou d'un ponçot éclatant : quelquefois ces deux couleurs ſont agréablement mêlangées de brun & de verd. Le blanc eſt ordinairement la couleur qui regne au dedans ; quelquefois il ſe confond avec un violet obſcur. Couleur.

3. LE DOTEL. *Pl.* 15.

Muſculus parvus, latus, tenuiter ſtriatus, ex fuſco purpuraſcens ; Jamaicenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 366. *fig.* 206.

Muſculus Gula ſoricis. *Hiſt. Conchyl. pag.* 226. *pl.* 25. *fig. K.*

Petite moule nommée la Gueule de ſouris, par rapport à ſa forme pointue & à ſa couleur griſe, tachetée de violet ; les bords de ſes deux pieces ſont de couleur de roſe. *Ejuſd. ibid.*

Muſculus polyleptoginglymus, qui muſculus parvus, latus, tenuiter ſtriatus, ex fuſco purpuraſcens ; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 168. *ſpec.* 5. (Erravit Autor quoad cardinem ; non enim polyleptoginglymus.)

La forme applatie de la coquille du Dotel, ſon peu d'épaiſſeur, ſa légereté, ſa fragilité, & ſes cent canelures preſqu'inſenſibles la diſtinguent aſſez de la précédente. Elle n'a guère qu'un pouce & demi de longueur. Coquille.

Intérieurement chaque battant eſt bordé de cent petites dents. Leur ſommet n'eſt pas replié au dedans, & ne forme par conſéquent aucune poche. On a bien de la peine à découvrir à la loupe une ou deux petites dents qui ſont à la charniere. Battans. Sommet. Charniere.

Périoſte. Le périoſte de cette coquille lui donne une couleur noire. Il eſt beaucoup plus fin, moins écailleux & plus ſouple que dans les deux eſpeces qui précèdent; & pour cette raiſon, plus
Couleur. difficile à détacher. Il couvre une nacre très-belle, & d'une blancheur qui ſurpaſſe infiniment celle de l'intérieur.

Il n'y a point de coquillage plus répandu ſur les rochers de toute la côte. On le trouve auſſi par paquets ſur les huîtres attachées aux mangliers du fleuve Gambie. Les matelots Européens lui donnent le nom de Moucle, & le mangent, à l'imitation des nègres, après l'avoir paſſé au feu.

4. LE FONET. *Pl.* 15.

Muſculus major latiſſimus, ex caſtaneo purpuraſcens. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 364. *fig.* 203.
Mytulus ſaxatilis. *Rumph. muſ. pag.* 151. *art.* 3. *tab.* 46. *fig. D.*
Mytulus anguſtus ſeu gibboſus. *Lang. meth. pag.* 74.
Muſculus variegata. *Hiſt. Conchyl. pag.* 326. *pl.* 25. *fig. Q.*
Moule magellanique, bariolée de brun ſur un fond agathe; la marbrure eſt fort différente des autres. *Ejuſd. ibid.*
Muſculus acutus, ſaxatilis, auriformis, parvus, extus granulatus, margine piloſo, ex virore ſplendens; ex ſaxis pendulus: anatibus expetitus; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 127. *ſpec.* 2.
Muſculus acutus, qui muſculus major, latiſſimus, ex caſtaneo purpuraſcens; Liſteri. *Ejuſd. ibid. pag.* 128. *ſpec.* 10.

J'ai obſervé aſſez rarement cette quatriéme eſpece vers le cap de Dakar.

Coquille. Sa coquille eſt encore plus applatie que la précédente, longue de deux pouces & demi, ſur une largeur une fois moindre & double de ſa profondeur. Elle eſt liſſe, unie, ſans aucunes dents ſur ſes bords, & ſans canelures ſur ſa ſurface,
Périoſte. qui eſt recouverte d'un périoſte très-épais & luſtré.
Charniere. Sa charniere eſt garnie de deux ou trois dents qu'on diſtingue facilement à la vûe.
Couleur. La couleur du périoſte eſt fauve, quelquefois mêlée de verd. Celle de la coquille eſt d'une belle couleur de roſe au dehors: la nacre regne dans ſon intérieur.

5. L'APAN. *Pl.* 15.

Cette eſpece de Jambonneau eſt la plus grande de celles que j'ai obſervées au Sénégal.

L'animal ne differe des précédens qu'en ce que ſon manteau a environ trente crénelures fort larges au lieu de filets. ANIMAL.

Sa coquille a ſept pouces de longueur, & deux tiers moins de largeur : elle eſt ſi applatie que ſa largeur ſurpaſſe plus d'une fois ſon épaiſſeur. Sa forme imite aſſez celle d'un jambon, ayant le dos preſque droit, l'extrêmité ſupérieure fort large & arrondie, & le ventre un peu concave vers le ſommet, qui diminue inſenſiblement en pointe pour former une eſpece de manche. Sa ſubſtance eſt fort mince, auſſi fragile que du verre, & aſſez ſemblable à celle de la corne, dont elle emprunte la couleur & la tranſparence. COQUILLE. Sommet.

Intérieurement elle eſt polie & luiſante, mais au dehors ſa ſurface eſt hériſſée vers l'extrêmité d'un grand nombre de pointes pliées en cornets ou en tuyaux cylindriques fort minces, de même nature que la coquille, longs de quatre à cinq lignes & relevés en angle de quarante-cinq degrés. Ces pointes en tuyaux doivent leur origine aux crénelures du manteau de l'animal ; & quoiqu'elles paroiſſent ſans ordre, on diſtingue cependant ſur le reſte de la coquille les veſtiges des premieres qui ont été uſées ou briſées ; on voit qu'elles étoient diſpoſées ſur quinze ou vingt rangs parallèles à la longueur de la coquille.

Le ligament qui attache les deux battans, s'étend depuis le ſommet juſqu'aux trois quarts de leur longueur vers l'extrêmité ſupérieure. On ne diſtingue aucune dent à la charniere. Ligament. Charniere.

Les nègres font la pêche de ce coquillage autour des caps Bernard & Dakar, où il ſe trouve en grande quantité à trois braſſes de profondeur. Sa chair eſt très-bonne, ſur-tout lorſqu'elle eſt cuite & apprêtée ; elle eſt fort goûtée des européens & des naturels du pays.

6. LE CHANON. *Pl.* 15.

Concha Aliformis, magis ventricoſa, propè cardinem pulvinata, ſubrufa, intùs tota argentea. *Gualt. Ind. pag. & tab. 94. litt. B.*

Je n'ai point vû l'animal du Chanon : il eſt fort commun autour du cap Manuel & du cap Verd ; & autant que je m'en ſouviens, il s'attache avec des fils aux plantes marines.

Sa coquille eſt longue d'environ trois pouces, & compo- COQUILLE.

ſée de deux battans très-inégaux, dont l'un eſt toujours plus petit que l'autre ; d'où je la juge appartenir à un genre de coquillage fort différent de celui du Jambonneau. Elle eſt peu épaiſſe, plate, arrondie, & porte à ſes côtés deux eſpeces d'aîles qui augmentent ſa largeur de maniere qu'elle ſurpaſſe une fois & davantage ſa longueur. Ce ſont ces aîles qui lui ont fait donner les noms d'*Aîlée*, d'*Oiſeau* ou d'*Hirondelle*. L'aîle gauche eſt toujours arrondie, & beaucoup plus courte que celle de la droite, qui ſe termine en pointe.

Battans. Le battant ſupérieur eſt moins concave, beaucoup plus étroit dans ſon milieu, & un peu plus large dans ſes aîles ou à ſes extrêmités que le battant inférieur.

Sommet. Son ſommet eſt renflé comme un léger bouton, & placé à la quatriéme partie de ſa largeur vers la gauche.

Ligament. Le ligament eſt noir & fort mince : il paroît un peu au dehors, & s'étend depuis la pointe gauche de la coquille, juſqu'au milieu de ſa longueur.

Charniere. Sa charniere montre dans le battant inférieur une petite dent longue, avec un long ſillon qui regne au-deſſous du ligament. Dans l'autre on voit une cavité qui reçoit la dent, & un petit filet qui engraîne dans la rainure du premier.

Muſcle. Il ne paroît qu'une attache de muſcle dans le milieu de chaque battant.

Couleur. La ſurface extérieure de cette coquille eſt liſſe, unie, quelquefois jaunâtre & quelquefois brune. Une nacre fort belle & luiſante recouvre ſa ſurface interne, qui eſt ſouvent remplie de ces yeux de perles que les Jouailliers appellent *loupes de perles*.

7. L'ESSAN. *Pl.* 15.

La ſeptiéme figure repréſente dans ſa grandeur naturelle une petite eſpece de Peigne, la ſeule que j'aie rencontré ſur la côte du Sénégal.

Coquille. La figure arrondie & applatie de ſa coquille, avec deux petites aîles ou oreilles à peu près égales, & l'inégalité de ſes deux battans, font voir qu'elle approche infiniment de l'eſpece qui la précéde. Elle a tout au plus deux lignes & demie de longueur & un peu moins de largeur. Elle eſt ſi mince qu'elle eſt tranſparente comme un talc. Sa ſurface eſt liſſe & polie, excepté dans les deux oreilles, qui ont quatre ou

cinq canelures relevées de quelques petits piquans, qu'on ne découvre que par le moyen du verre lenticulaire.

Ses deux battans ſont médiocrement convexes, mais l'inférieur beaucoup plus que le ſupérieur. Battans.

Sa charniere n'a qu'une cavité qui reçoit le ligament ſans le laiſſer paroître au dehors. Charniere. Ligament.

Le fond de ſa couleur eſt un blanc ſur lequel s'étend un réſeau jaunâtre ou rougeâtre, mais preſqu'inſenſible par ſa grande délicateſſe. Couleur.

8. LE JÉSON. *Pl.* 15.

Le coquillage que je joins ici, me paroît appartenir à un genre encore différent de celui du Jambonneau, & de celui des eſpeces 6. & 7. que je viens de décrire. On le trouve communément autour des rochers de l'iſle de Gorée, attaché par des ſoies fort courtes à la vérité, mais de la même maniere que les Jambonneaux, dont il ne s'éloigne pas beaucoup.

Pectunculus anguſtior maculatus. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 347. *fig.* 184.
Pectunculus ex latere productior ſubfuſcus. *Ejuſd. ibid. fig.* 185.
Concha longa incurvata, ſtriata, rugoſa rugis imbricatis, & undatim productis, profundè ſulcatis, albida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 90. *fig. F. ſecunda.*
Anomalo cardia effuſa, quæ Pectunculus obliquè in latum expanſus, anguſtior maculatus; Liſteri *Klein. tent. pag.* 144. *ſpec.* 1. *n.* 34.
Anomalo cardia effuſa, quæ Pectunculus ſubfuſcus ex latere productus & pedi humano inferiori ſimilis; Liſteri. *Ejuſd. ibid. n.* 35.

La coquille du Jéſon repréſente un ovoïde fort obtus aux extrêmités, dont l'inférieure eſt preſque droite & un peu moindre que la ſupérieure qui eſt arrondie. Elle a un pouce & demi de longueur, & une fois moins de largeur & de profondeur. Elle eſt aſſez épaiſſe, & relevée au dehors ſur chaque battant de quinze canelures longitudinales, fort groſſes, arrondies, & comme compoſées de pluſieurs petites lames ou écailles diſpoſées par ondes en recouvrement les unes ſur les autres. L'intérieur eſt liſſe & uni; mais les canelures qui au dehors ſont en relief, paroiſſent ici en creux. Coquille.

Les deux battans ſont parfaitement égaux, & portent vers l'angle poſtérieur de leur extrêmité inférieure, deux petits ſommets recourbés un peu en devant, & qui ſe touchent par Battans. Sommet.

les côtés. On voit un peu au-devant d'eux un petit enfoncement en forme de cœur.

Ligament. Le ligament paroît un peu au dehors, & prend ſon origine au ſommet, au-deſſus duquel il s'étend d'une longueur égale la quatriéme partie de la coquille.

Charniere. La charniere dans le battant droit conſiſte en deux dents, dont l'une, celle d'en haut, eſt longuette, & l'autre arrondie. Dans le battant gauche il n'y a qu'une longue dent, avec une cavité qui reçoit la petite dent de l'autre battant.

Muſcles. Deux taches qu'on voit dans chaque battant, marquent les lieux où étoient fixés deux muſcles de moyenne grandeur.

Couleur. Cette coquille recouverte de ſon périoſte paroît brune ou terreuſe; mais lorſqu'il eſt enlevé, on découvre ſur ſa ſurface externe une belle couleur de roſe ou de feu: intérieurement elle eſt fort blanche, avec une bande brune vers ſon extrêmité ſupérieure.

GENRE IV.

LA CAME. *Chama.*

LEs coquillages que les Anciens ont appellés du nom de Cames ſont aſſez faciles à reconnoître par leurs figures & leurs deſcriptions. Ils en ont fait pluſieurs genres à raiſon de la forme plus ou moins allongée de leur coquille, & de la rudeſſe ou du poli de leur ſurface. Mais je crois que ſans avoir égard à ce dernier point, on peut les diviſer en rondes, en ovales régulieres, & en ovales irrégulieres: j'entends par ces dernieres celles dont un des bords de la coquille eſt ondé ou comme replié. Les premieres ſont les vraies Cames; on appelle les ſecondes Palourdes, & Lavignons les troiſiémes. Toutes ont les deux pieces égales & parfaitement ſemblables: il y en a de minces & d'épaiſſes, de renflées & de plates, de rudes & de liſſes indiſtinctement dans chacune des trois formes ſous leſquelles je les conſidere. Il eſt commun à toutes de vivre enfoncées de quelques pouces dans les ſables, & elles s'y enfoncent d'autant plus que leurs trachées ont plus de longueur.

1. LA CLONISSE. *Pl.* 16.

Χαμὴ τραχεῖα Græcis, Chamis aſpera Latinis. *Belon. aquat. pag.* 406.

Πηλώεις

πηλώρις Græcis ac Latinis, *Cloniſſa* Maſſiliæ, Genuæ *Arſella*, Hiſpanis *Armilla*. *Ejuſd. ibid. pag.* 407.
Conchula rugata. *Rondel. teſtac. edit. lat. lib.* 1. *cap.* 26. *pag.* 26.
Petite coquille ridée. *Ejuſd. édit. franç. teſtac. liv.* 1. *ch.* 22. *pag.* 19.
Conchula rugata, Rondeletii. *Boſſuet. aquat. pars alt. pag.* 20.
—— *Geſn. aquat. pag.* 316.
—— *Aldrov. exang. pag.* 459.
Chama Peloris, Bellonii. *Ejuſd. pag.* 476.
Concha rugata, vulgi Pavatazzo. *Ejuſd. ibid.*
Chama aſpera, Bellonii. *Ejuſd. ibid.*
Concha rugata alia Bellonii. *Ejuſd. pag.* 477.
Chama aſpera, Bellonii. *Jonſt. exang. tab.* 14.
Concha rugata albo colore tecta, quam ſubminius, citreus, puniceus, & palearis color diſtinguunt: pulchriores deferuntur à Luzitanico mari. *Bonan. recr. p.* 108. *claſſ.* 2. *n.* 75.
Concha rugata alia, ſulcis magis profundè excavata, luteo colore, in mari Mediterraneo abundè generata. *Ejuſd. ibid. n.* 76.
Pectunculus maculatus, crebrioribus faſciis donatus; Jamaicenſis. *Liſter. hiſt. Conchyl. tab.* 278. *fig.* 115.
Pectunculus omnium craſſiſſimus, faſciis ex latere bullatis donatus; Anglicus & ex mari Mediterraneo. *Ejuſd. tab.* 284. *fig.* 122.
Pectunculus variegatus; Jamaicenſis. *Ejuſd. tab.* 285. *fig.* 123.
Chama Wyfs-ſchulp dicta. *Rumph. muſ. pag.* 160. *tab.* 48. *fig.* 5.
Concha rugata albo colore tecta, quam ſubminius, citreus, puniceus & palearis color diſtinguunt: pulchriores deferuntur à Luzitanico mari. *Muſ. Kirk. pag.* 445. *n.* 72.
Concha rugata alia, ſulcis magis profundè excavata, luteo colore; in mari Mediterraneo abundè generata. *Ejuſd. ibid. n.* 73.
Concha Tellina dicta. *Ejuſd. pag.* 447. *n.* 102.
Chama cornubienſis & maris Mediterranei. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 0. *tab.* 93. *fig.* 17.
Concha valvis æqualibus inæquilatera, mediocriter vel leviter umbonata, & rectà incurvata, ſubrotunda, faſtigiata, rugoſa. *Lang. meth. p.* 69.
Cochlea cordiformis æquilatera umbone cardinum unito, rugoſa. *Ej. ibid.*
Chama inæquilatera tranſverſim ſtriata. *Ejuſd. pag.* 70.
Tellina frequentiſſima, & gratiſſimi ſaporis, pulchrè variegata lineis jugiter in ſe reflexis, ſeu rugoſis, Ariminenſibus *Paveraccia* dicta. *Planc. Conch. pag.* 31.
Concha marina valvis æqualibus æquilatera, notabiliter umbonata, & obliquè incurvata, ſubrotunda vulgaris, ſtriis circularibus profundis, elatis, bullatis exaſperata, & circumdata, craſſa, ſubalbida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 75. *litt. H.*
Concha marina valvis æqualibus inæquilatera, notabiliter umbonata, & obliquè incurvata, ſubrotunda, vel triangularis vulgaris, ſtriata aut rugis latis craſſis, & in unâ extremitate rotundioribus, & craſſiori-

bus veluti filo ad alterum latus appenſis; ponderoſa, candida, nonnullis maculis plumbeis, & lineis rufis rarò nebulata, & ſignata. *Ejuſd. pag. & tab.* 85. *litt. A.*

Cricomphalos Luzitanica; albo cortice tecta; quam ſubminius, citreus, purpureus & palearis color diſtinguunt, Bonanni. *Klein. tent. p.* 146. *ſpec.* 2.

Cricomphalos qui Pectunculus craſſiſſimus, faſciis ex latere bullatis; Liſteri. *Ejuſd. pag.* 147. *ſpec.* 8.

Cricomphalos crebris faſciis, Jamaicenſis; Liſteri. *Ejuſd. ibid. ſpec.* 11.

Quadrans plicata. *Ejuſd. pag.* 155. *ſpec.* 5.

Les Marſeillois l'appellent Cloniſſe. *Belon. Rondel.*
Les Vénitiens, Biverone, Piverone, *ou* Piperone. *Iid.*
Les Génois, Arſelle. *Iid.*
Les Riminiens, les Ravenois & les Anconois, autrefois Poverazos. *Bel. aujourd'hui* Paveraccia. *Planc.*
Les Eſpagnols, Armilla. *Bel.*
Les Sénégalois, Boukch.

Coquille. La coquille de la Cloniſſe eſt épaiſſe, preſque ronde, large d'environ deux pouces, & un peu moins longue. Elle eſt convexe, fort renflée & d'une profondeur preſqu'une fois moindre que ſa longueur. Sa ſurface eſt relevée d'une quarantaine de canelures tranſverſales, demi-circulaires & ridées, qui s'effacent & diſparoiſſent à meſure qu'elles approchent du ſommet : là elles ſemblent quelquefois traverſées par d'autres canelures longitudinales preſqu'inſenſibles.

Battans. Les deux battans ſont exactement ſemblables, aſſez tranchans, mais épais ſur leurs bords, qui ſont marqués intérieurement d'une centaine de dents infiniment petites.

Sommet. Ils portent chacun, un peu au-deſſous du milieu de leur largeur, un ſommet S peu élevé, tourné en bas en volute, & qui touche preſque ſon voiſin par les côtés. Au-deſſous de ce ſommet on voit une petite cavité Q applatie, en forme de cœur, ronde dans les coquilles plus renflées, une fois plus longue que large dans celles qui ſont plus applaties, & toujours couverte de rides.

Ligament. Le ligament L qui joint les battans, ſort entierement au dehors, où il paroît convexe. Il eſt deux fois plus court que la largeur de la coquille, & placé au-deſſus du ſommet auquel il vient ſe terminer. Il ſemble qu'il quitte plus faci-

lement le battant droit que le gauche. Ces deux battans ſont applatis & comme creuſés obliquement autour de lui.

Deux groſſes dents C à peu près triangulaires, obtuſes & fort proches l'une de l'autre, forment la charniere du battant droit D. Elles ont deux cavités ſur leurs côtés & une troiſiéme entr'elles, qui reçoivent les trois dents *c*. du battant gauche G. Charniere.

Sur la ſurface interne de chaque battant, on voit vers ſes extrêmités les attaches de deux gros muſcles ronds, dont le ſupérieur E eſt fort peu plus grand que l'inférieur *e*. Le trait R marque le lieu où les lobes du manteau étoient attachés aux mêmes battans. Muſcles.

Le périoſte, s'il y en a un ſur la ſurface externe, n'eſt pas ſenſible. Périoſte.

Cette coquille eſt quelquefois blanche au dehors comme au dedans; mais pour l'ordinaire ſa ſurface extérieure eſt de couleur de chair ou jaunâtre, quelquefois coupée dans ſa longueur par trois bandes fauves, ou couverte de petites marbrures très-fines, en zigzags bruns ou fauves, ou gris-de-lin. Couleur.

Les variétés que l'on obſerve dans cette coquille ſont ſi conſidérables, que je n'aurois oſé entreprendre de les fixer, ſi je n'en euſſe obſervé pluſieurs fois les animaux qui ſe ſont trouvés parfaitement ſemblables dans toutes. Ces variétés conſiſtent non-ſeulement dans ſa forme, mais encore dans le nombre de ſes canelures. Les unes approchent de la figure ronde, & d'autres de la forme triangulaire: dans les premieres le ſommet s'applatit, & il devient pointu dans les dernieres. Il y en a de plus renflées & de moins renflées. Leur profondeur ſurpaſſe quelquefois, mais elle n'eſt jamais moindre que la moitié de leur longueur; leur ſommet eſt toujours placé au-deſſous du milieu de leur largeur. Variétés.

A l'égard des canelures les jeunes coquilles les ont ordinairement liſſes, & beaucoup moins nombreuſes que les vieilles: il s'en trouve même dans leſquelles on n'en compte que ſept ou huit au lieu de quarante. Dans quelques-unes ces canelures ſe terminent par une petite pointe autour de la cavité qui paroît auprès du ligament; comme dans la Came que l'Auteur françois de la Conchyliologie a figurée à la lettre B de la planche 24e, & que je n'ai pas citée à cauſe de l'étrange

courbure que prend cette coquille, qui d'ailleurs ne differe pas ſenſiblement de la nôtre.

Le célebre M. B. de Juſſieu, que j'ai cité tant de fois à l'occaſion des facilités qu'il m'a procuré de comparer les coquilles du Sénégal à celles qui ſont dans ſon riche cabinet avec les notes des différens pays d'où il les a reçu, a eu la complaiſance de me communiquer le *Paveraccia* de Rimini, que le ſçavant M. Janus Plancus lui avoit envoyé tout récemment. La comparaiſon que j'en ai faite m'a confirmé dans le ſoupçon où j'étois que la Cloniſſe de Belon & de Rondelet pourroit bien être la Came obſervée au Sénégal; & elle ne ne m'a pas permis de trouver aucune différence notable entre ces deux coquilles. La Cloniſſe de Rimini étoit de celles que j'ai dit approcher de la figure triangulaire, qui ſont moins renflées, dont les canelures ſont liſſes, au nombre de quarante ou environ, & à fond blanc, marbré de zigzags bruns ou gris-de-lin.

ANIMAL. Ce ſeroit une erreur que de croire avec les Anciens (1) & quelques Modernes, que la Came a toujours ſa coquille ouverte ou béante. L'animal qui l'habite l'ouvre & la ferme à ſon gré, comme font toutes les autres Bivalves dont les battans ferment exactement. Lorſqu'elle eſt entr'ouverte, on apperçoit ſon manteau comme une membrane fort mince, diviſée dans toute ſa longueur en deux lobes égaux, qui recouvrent chacun les parois intérieures de chaque battant. Leurs bords M ſont légerement ondés ou crénelés, & s'étendent ſur ceux de la coquille ſans ſortir au dehors.

Manteau.

Trachées. De l'extrêmité ſupérieure du manteau ſortent deux trachées T. A. en forme de tuyaux charnus & cylindriques, dont la longueur égale la ſixiéme partie de celle de la coquille. Ces tuyaux ſont auſſi éloignés du ſommet de la coquille que du milieu de ſa circonférence, & joints enſemble

(1) Nunc inquiramus quid ſit Chamis proprium, quo à Conchis, quibus in multis ſimiles ſunt, diſtinguantur. Athenæus, Ἀλλ' ὁ χημῶν μνημονέυει Ιων ὁ χίος ἐν ἐπιδημίαις, καὶ ἴσως οὕτως ὀνόμασται τα κονχύλια παρὰ το κεχηκέναι. Id eſt, Chamarum meminit Jon Chius in Epidemiis quæ fortaſſis χημαὶ à Græcis nominatæ ſunt, ἀπὸ τῦ κεχηκέναι, id eſt; ab Hiando. Id etymum ſecuti quidam Hiatulas Latinè appellant. Sed.... tutiùs eſſe puto Græcâ appellatione uti, Plinii exemplo, à quo Chamæ nominantur, & Chamæ-pelorides, & Chamæ-trachææ, atque aliæ ejuſdem generis. Chamæ igitur etſi concharum generi ſubſint, hoc tamen à cæteris conchis diſtabunt, quòd ſemper hiant, & teſtas apertas habent. *Rondel. teſt. lib.* 1. *cap.* 8. *pag.* 10.

preſque juſqu'au milieu de leur longueur, par une membrane friſée en forme de crête. Ils ſont quelquefois inégaux & quelquefois d'égale grandeur, ſelon qu'il plaît à l'animal d'allonger & de groſſir davantage l'un ou l'autre. Cependant j'ai remarqué que dans les adultes le tuyau poſtérieur A eſt le plus grand: ſa longueur ſurpaſſe de moitié ſa largeur, & d'un tiers l'autre tuyau T. Il eſt couronné à ſon extrêmité d'une membrane fort mince & tranſparente, de l'origine de laquelle ſortent environ quarante petits filets cylindriques, tronqués à leur extrêmité. Ces filets ſont une fois plus longs que la membrane, & diſpoſés ſur un ſeul rang qui regne tout autour d'elle en dehors.

Le tuyau antérieur T n'a pas plus de longueur que de largeur. Son extrêmité ne porte point de membrane: elle eſt ſeulement couronnée d'environ ſoixante filets ſemblables, dont trente ſont alternativement plus courts. Tous ces filets, tant dans l'un que dans l'autre tuyau, ſont mobiles, & jouent ſelon la volonté de l'animal, ſans doute pour déterminer certains corps à enfiler leur canal avec l'eau qu'ils y font entrer. Le tuyau poſtérieur A rend les excrémens avec l'eau que l'autre tuyau antérieur T a pompée.

Pied. Le pied prend autant de formes différentes qu'il plaît à l'animal; mais lorſqu'il ſe tient tranquille, il paroît ordinairement ſous la forme d'un croiſſant P, dont la largeur eſt preſque égale à celle de la coquille. L'animal s'en ſert non pour marcher en rampant, mais pour pouſſer en avant ſon corps avec ſa coquille.

Couleur. La couleur du corps de la Cloniſſe eſt blanchâtre: la frange de ſes tuyaux, & l'eſpece de crête qui les unit enſemble ſont rougeâtres.

Ce coquillage eſt fort commun ſur toute la côte du cap Verd. Il ſe tient enfoncé dans les ſables dans la ſituation où je l'ai fait repréſenter, ſes deux tuyaux reſtans toujours audeſſus pour communiquer avec l'eau. Les nègres lui donnent le nom de *Boukch*, & en mangent la chair cuite ſous les cendres: elle eſt fort bonne, ſaine & très-délicate.

2. L'AJAR. *Pl.* 16.

Concha Nux maris dicta, Tarentino in mari & alibi frequens, ſtriis valdè ſpiſſis & rotundatis, colore albo fulvis vel rufis maculis notato. *Bon. recr. pag.* 111. *claſſ.* 2. *n.* 98.

—— *Muſ. Kirk. pag.* 446. *n.* 96.

Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito ſtriata. *Lang. meth. pag.* 60.

Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito, parva, ſtriata, ſubalbida, fulvis lineis maculata, & circumdata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 71. *litt. J.*

Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito, ſtriata, ſtriis craſſioribus candida, maculis & lineis fulvis referta, & circumdata. *Ejuſd. ibid. litt. L.*

Concha cordiformis inæquilatera, ſtriis craſſis elatis, raris lineis tranſverſim ſignatis diſtincta, colore rubiginoſo depicta. *Ejuſd, pag. & tab.* 83. *litt. D.*

Coquille. A ne conſidérer que l'épaiſſeur, la forme renflée & les canelures longitudinales de la coquille de l'Ajar, on la prendroit moins pour une Came que pour un Petoncle : mais on eſt bientôt détrompé lorſqu'on a vû l'animal, qui ne differe point de celui de la premiere eſpece. Elle n'a qu'un pouce de largeur, ſur une longueur un peu moindre & qui ne ſurpaſſe guère ſa profondeur. Elle porte ſur chaque battant vingt-cinq à vingt-ſix groſſes canelures quarrées, quelquefois liſſes & quelquefois légerement ridées, qui au lieu de la traverſer s'étendent de longueur.

Sommets. Ligament. Le ligament & les ſommets ſont aſſez ſemblables à ceux de la Cloniſſe ; mais la petite cavité en forme de cœur n'eſt pas ſenſiblement creuſée.

Charniere. La charniere n'a qu'une dent dans le battant droit, & deux dans le gauche.

Battans. Chaque battant eſt creuſé intérieurement autour de ſes bords de vingt-cinq ou vingt-ſix canaux, terminés par autant de crénulures profondes qui répondent aux vingt-ſix canelures élevées ſur ſa ſurface extérieure. Ces petits canaux s'étendent juſqu'à deux lignes ou deux lignes & demie au dedans de la coquille.

Couleur. Intérieurement elle eſt blanche ſur les bords, & tire un peu ſur le rouge vers le milieu. Extérieurement ſon fond eſt

brun tirant ſur le rouge, & mêlé de quelques lignes blanches.

On la trouve communément dans les ſables de l'embouchure du Niger, pendant le mois de mai.

3. LE CODOK. *Pl.* 16.

Concha parum excavata, & quaſi perfectè circino rotundata; in utrâque parte albeſcens, in externâ minutiſſimis ſtrigibus à centro ad marginem productis, aliis lineolis in tranſverſum inciſis corrugata; ab Oceano occidentali in lucem edita, mirum naturæ artificium oſtendens. *Bonan. recr. pag.* 108. *claſſ.* 2. *n.* 69.

—— *Muſ. Kirk. pag.* 445. *n.* 70.

Pectunculus magnus, planus, orbicularis, ferè rubeſcens, capillaribus ſtriis quaſi cancellatis conſpicuus; Barbadenſis & Jamaicenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 337. *fig.* 174.

Chama lutaria, ſeu Coaxans, Malaicenſibus *Bia Codock. Rumph. muſ. pag.* 138. *art.* 2. *tab.* 42. *fig. H.* (fig. E. forte eadem?)

Chama reticulata. *Hiſt. Conchyl. pag.* 320. *pl.* 14. *fig. E.*

Came dont le ſommet eſt plus élevé que les autres, & les ſtries moins profondes; toute ſa robe forme un vrai réſeau blanc. *Ejuſd. ibid. pag.* 324.

Concha marina, valvis æqualibus æquilatera, mediocriter, vel leviter umbonata, & obliquè incurvata, ſubrotunda, complanata, ſtriis cancellaris elegantiſſimè ſignata, candida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 77. *fig. A.* (Les proportions que l'Auteur donne à cette coquille dans ſa 3e. figure, pêchent en ce qu'elle a beaucoup trop de profondeur.)

Chamelæa lævis, ſivè circinis umbratilibus, tactu læviſſimis: quæ Chama lutaria, ſivè Coaxans, Bia Cadock, à plauſu ſonoro ita dicta, ſubrotunda, palmaris, lævis, lutoſi coloris; in quâ latet nonnunquam lapillus rotundus, argenteus, aliquando tuberculoſus, Rumphii. *Klein. tent. pag.* 153. *ſpec.* 3. *n.* 2.

Tellina granulata, magna, plana, orbicularis, ferè rubeſcens, capillaribus ſtriis quaſi cancellata & aſpera, Jamaicenſis; Liſteri. *Ejuſdem, pag.* 160. *ſpec.* 4.

Le Codok ſe voit aſſez rarement entre le cap Manuel & le cap Verd.

Coquille. Sa coquille eſt plus mince & plus applatie que les précédentes, large de plus de deux pouces, un peu moins longue, & une fois & demie moins profonde. Un réſeau aſſez fin, formé par environ cent canelures longitudinales & autant de tranſverſales plus petites, qui les coupent à angles droits, couvre toute ſa ſurface extérieure. Les mailles de ce réſeau ſont d'autant plus grandes & mieux marquées, qu'elles ap-

prochent davantage des bords de la coquille, qui ſont unis, ſans dents, & ſans crénelures au dedans.

Sommets. Les ſommets qui ſe touchent à peu de choſe près comme les précédens, ſont placés preſqu'au milieu de la largeur de la coquille, & accompagnés au-deſſous d'une cavité en forme de cœur, très-profonde, mais fort petite.

Charniere. La charniere a trois dents dans le battant droit, & deux dans le gauche.

Couleur. Cette coquille eſt d'un beau blanc au dehors, jaune-ſouffrée au dedans, avec un bord couleur de chair auprès de la charniere.

4. LE COTAN. *Pl.* 16.

Pectunculus undatim depictus. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 262. *fig.* 98.

Pectunculus denſè faſciatus, ex rubro variegatus, & undatus; ex inſulâ Garnſey. *Ejuſd. tab.* 291. *fig.* 127.

Chama cornubienſis faſciata, undis rubris. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 65. *tab.* 93. *fig.* 15.

Concha marina valvis æqualibus, æquilatera, notabiliter umbonata, & obliquè incurvata, ſubrotunda, vulgaris, ſtriis denſiſſimis & profundis tranſverſim ſtriata, & exaſperata, candida, leviter ex fuſco variegata & radiata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 75. *litt. F.*

Concha marina valvis æqualibus, æquilatera, notabiliter umbonata, & obliquè incurvata, ſubrotunda, vulgaris tranſverſim ſtriata, ex albido & fuſco ſignata, & lineata. *Ejuſd. ibid. litt. G.*

Cricomphalos, ex rubro undata ſuper circulis denſis; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 147. *ſpec.* 13.

Animal. L'animal du Cotan a les deux trachées ou tuyaux du manteau joints enſemble dans toute leur longueur. Ils ſont parfaitement égaux, & deux fois plus longs que large. Du reſte l'animal ne differe point de celui de la premiere eſpece.

Trachées.

Coquille. Sa coquille a la forme de celle qui précède, mais elle a rarement deux pouces de largeur. Sa ſurface n'eſt pas non plus en réſeau; elle porte ſeulement quatre-vingt-dix à cent petites canelures tranſverſales & arrondies.

Sommets. Les ſommets ſont placés exactement au milieu de ſa largeur, & un peu écartés l'un de l'autre. La cavité en forme de cœur eſt auſſi très-profonde, aſſez grande & preſque ronde.

Couleur. Je ne connois guère d'eſpeces de coquillages dans leſquelles les mêmes couleurs prennent autant de formes & de nuances différentes. Leur fond eſt toujours blanc, mêlé de taches

taches fauves ou couleur de chair, qui s'étendent tantôt par marbrures, tantôt en zigzags, quelquefois par bandes longitudinales, quelquefois de ces deux manieres, & ſouvent de toutes les trois enſemble. On voit quelquefois un peu de violet ſur ſa ſurface interne.

On la trouve communément dans les ſables de l'iſle de Gorée.

5. LE DOSIN. *Pl. 16.*

Pectunculus ex inſulâ Mauritii. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 261. *fig* 97.
Pectunculus albidus, densè faſciatus, latiſſimus, admodùm planus; Jamaicenſis. *Ejuſd. tab.* 288. *fig.* 124.
Concha marina, valvis æqualibus, æquilatera, mediocriter vel leviter umbonata, & obliquè incurvata, ſubrotunda, ſtriis profundis tranſverſis, umbonem versùs decreſcentibus, elegantiſſimè undiquè cincta, albida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 76. *litt. F.*
Cricomphalos Mauritanica, rotunda, alba; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 146. *ſpec.* 5.
Cricomphalos latiſſima albida, densè circinata, admodùm plana; Liſteri. *Ejuſd. pag.* 147. *ſpec.* 14.

La coquille du Doſin ne differe de celle qui précède, que parce qu'elle eſt un peu moins épaiſſe, plus légere, que ſa ſurface eſt d'un poli luiſant & éclatant, relevée de ſoixante canelures un peu plus larges, applaties; & en ce que la foſſette en forme de cœur qui paroît au-deſſous des ſommets, eſt moins enfoncée, & polie ſans rides. COQUILLE.

Les battans ſont arrondis ſur leurs bords: ils portent chacun quatre dents à la charniere. Battans. Charniere.

Elle eſt d'une blancheur parfaite au dedans & au dehors. Couleur.

On la voit aſſez abondamment ſur la côte de Portudal.

6. LE GORDET. *Pl. 16.*

Pectunculus ex toto albidus, paulò planior; Jamaicenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 273. *fig.* 109.
Pectunculus profundior, ad alterum humerum ſinu longiuſculo; Jamaicenſis. *Ejuſd. tab.* 274. *fig.* 110.

J'ai trouvé cette eſpece autour de l'iſle de Gorée & du cap Manuel.

Sa coquille reſſemble aſſez à la précédente par ſa légereté, ſa blancheur & ſon beau poli: mais elle n'a guère plus d'un COQUILLE.

pouce de largeur. On compte ſur ſa ſurface plus de cent
Sommet. trente canelures extrêmement fines; & ſon ſommet qui eſt placé beaucoup au-deſſous de ſon milieu, s'avance obliquement en pointe, caractere que nous n'avons point obſervé dans toutes les eſpeces qui la précèdent: d'ailleurs la cavité en forme de cœur eſt plus profonde & ridée.

Charniere. Chaque battant porte trois dents à la charniere.

7. LE PITAR. *Pl.* 16.

Chama inæquilatera, lævis, craſſa ſubalbida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 85. *litt. B.*

Celle-ci eſt la plus commune & la plus recherchée par les gens du pays, qui en eſtiment beaucoup la chair. Elle eſt également répandue ſur toute la côte ſablonneuſe depuis le cap Verd juſqu'au fleuve Gambie.

Coquille. Sa coquille eſt fort épaiſſe & extrêmement renflée, ſurtout dans les vieilles, qui ne portent guères que deux pouces & quelques lignes de largeur, & un pouce trois quarts de longueur, ſur une profondeur un quart moindre: les jeunes au contraire ſont plus applaties & fort minces. Leur ſurface externe eſt aſſez liſſe & unie vers le ſommet, mais relevée de pluſieurs groſſes rides vers les bords qui ſont aigus. Elles ne portent, non plus que toutes les autres eſpeces qui ſuivent, aucune impreſſion en forme de cœur au-deſſous des ſommets.

Sommets. Ceux-ci ſont obtus, arrondis, contigus l'un à l'autre, & placés vers le bas de la coquille au tiers de ſa largeur.

Charniere. La charniere porte quatre dents à chaque battant.

Périoſte. Cette coquille eſt recouverte extérieurement d'un périoſte
Couleur. livide ou blanc-ſale & très-fin, qui s'enleve facilement, & laiſſe voir au-deſſous ſa couleur blanche.

Animal. L'animal differe un peu des précédens. Ses tuyaux reſſem-
Trachées. blent à ceux de la quatriéme eſpece; mais ſon manteau qui
Manteau. ſort un peu au dehors de la coquille, porte ſur les bords de chaque lobe une membrane circulaire fort courte, découpée de cinquante crénelures quarrées, terminées chacune par cinq petits filets charnus & mobiles.

Les nègres appellent ce coquillage du nom de *Boukch* ou *Bouikch*, comme la premiere eſpece.

8. LE FÉLAN. *Pl.* 16.

La coquille du Félan eſt extrêmement mince & tranſparente, d'une rondeur aſſez exacte, du diametre d'un pouce & demi, & une fois moins profonde. Sa ſurface extérieure ne porte aucunes canelures, mais ſeulement quelques rides très-fines & aſſez égales, par-deſſus leſquelles on voit par intervalles un périoſte fort mince. Coquille. Périoſte.

Son ſommet ſe trouve préciſément au milieu de ſa largeur. Il eſt aſſez pointu, mais peu éminent. Sommet.

Il n'y a que deux petites dents triangulaires à chaque battant pour former la charniere. Charniere.

Celles qui ſont recouvertes de leur périoſte paroiſſent fauves-clair; les autres ſont d'une grande blancheur. Couleur.

On les rencontre aſſez rarement autour du cap Manuel.

9. LE PORON. *Pl.* 17.

Je n'ai jamais trouvé cette eſpece plus grande qu'on la voit figurée à la planche 17; & elle ne differe de la précédente qu'en ce qu'elle n'a que deux lignes au plus de diametre. Coquille.

Elle eſt blanchâtre & quelquefois violette, au moins vers la charniere. Couleur.

On la voit abondamment dans les ſinuoſités des rochers remplies de ſable.

10. LE PIREL. *Pl.* 17.

Celle-ci eſt aſſez rare dans les ſables de l'iſle de Gorée.

Sa coquille eſt fort mince & fragile, mais ſans tranſparence, large d'un pouce au plus, ſur une longueur un peu moindre, & double de ſa profondeur. Elle eſt ornée extérieurement de près de cent canelures longitudinales extrêmement fines, qui ſont traverſées par quelques rides avec leſquelles elles ſemblent faire un réſeau très-délicat. Coquille.

Le ſommet eſt fort obtus, & placé beaucoup au-deſſous du milieu de ſa largeur. Sommet.

Sa couleur eſt blanc-ſale. Couleur.

11. LE LUNOT. *Pl.* 17

Muſculus ſtriatus, ſtriis tranſverſis, & longitudinalibus cancellatus, quænum nonnullæ latere elongato craſſiores ſunt, rufus. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 90. *litt. B.*

Coquille. La coquille du Lunot eſt fort mince, de figure ovoïde, obtuſe aux extrêmités, large d'un pouce & demi au plus, ſur une longueur moindre de moitié & preſque double de ſa profondeur. Sa ſurface extérieure eſt couverte d'un réſeau extrêmement fin, formé par cent canelures longitudinales & autant de tranſverſales d'une délicateſſe infinie.

Sommet. Le ſommet eſt fort petit, & placé vers ſon extrêmité inférieure à la quatriéme partie de ſa longueur.

Ligament. Le ligament eſt à peine une fois plus court que la largeur
Charniere. de la coquille; & la charniere conſiſte, dans chaque battant, en trois petites dents égales & fort rapprochées.

Couleur. Le fond de la couleur de cette coquille eſt blanc ou couleur de chair, agréablement marbré de brun, ſur-tout vers les extrêmités.

Animal. L'animal qu'elle renferme a les tuyaux des trachées auſſi
Trachées. longs que la moitié de la largeur de la coquille, écartés l'un de l'autre vers l'extrêmité, & couronnés chacun de vingt filets.

Manteau. Le manteau porte ſur chaque lobe une double membrane, comme la ſeptiéme eſpece; mais elle n'eſt ni crénelée ni bordée de filets.

Les nègres pêchent une grande quantité de ce petit coquillage dans les ſables de Ben: c'eſt le plus délicat de tous ceux qui ſe mangent ſur la côte; ils le paſſent légerement au feu ou ſur les cendres chaudes.

12. LE PÉGON. *Pl.* 17.

Animal. L'animal du Pégon reſſemble aſſez au précédent; mais ſes
Trachées. tuyaux ſont quatre ou cinq fois plus courts que la largeur de la coquille.

Coquille. Sa coquille eſt médiocrement épaiſſe, d'une grande dureté, un peu plus applatie que la précédente, longue de près de deux pouces, ſur une largeur de moitié moindre, & double de ſa profondeur. Elle eſt marquée ſur tout ſa ſurface extérieure de quarante à cinquante canelures tranſverſales, applaties, d'un beau poli & très-luiſantes. Les bords des battans ſont épais & arrondis.

Ligament. Le ligament eſt preſque trois fois plus court que ſa largeur,
Sommet. & le ſommet eſt placé un peu au-deſſous de ſon milieu.

Sa charniere conſiſte en trois petites dents fort rapprochées dans le battant droit, & en deux ſeulement dans le battant gauche. Charniere.

Sa couleur eſt violette en dedans, rougeâtre au dehors, & parſemée de quelques taches brunes, diſtribuées ſur quatre ou cinq lignes qui s'étendent comme autant de rayons du ſommet vers les bords. Couleur.

J'ai trouvé ce coquillage avec le précédent, mais beaucoup plus rarement.

13. LE SUNET. *Pl.* 17.

Tellina latior, faſciatâ & undatâ quâdam picturâ conſpicua; Indiæ orientalis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 378. *fig.* 221.

Tellina lata, lævis radiata, Indiæ orientalis. *Ejuſd. tab.* 379. *fig.* 222.

Tellina faſciata anguſtior, intùs luteſcens, extrà radiata. *Ejuſd. tab.* 404. *fig.* 248.

Cricomphalos litterata, quæ Tellina faſciata anguſtior, intùs luteſcens; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 147. *ſpec.* 23.

Tellina circinata ἔγγραφος ſive litterata, craſſa, oblonga undulis fuſcis; Liſteri. *Ejuſd. pag.* 157. *ſpec.* 2. *n.* 3.

Tellina circinata ἔγγραφος ſive litterata, Xulanenſis, plana; ſuper circulis acutè undoſa; Liſteri. *Ejuſd. ibid. n.* 4. *tab.* 11. *fig.* 59.

La coquille du Sunet eſt auſſi épaiſſe, mais plus petite, plus applatie, & moins allongée à proportion que celle qui précede. Elle n'a pas un pouce un quart de largeur. Sa longueur eſt moindre d'un tiers ſeulement. Sa ſurface, au lieu de canelures, eſt marquée de vingt-cinq à trente ſillons tranſverſaux & très-profonds. Coquille.

Les bords de chaque battant ſont marqués intérieurement de cent petites dents fort ſerrées. Les dents de la charniere ſont au nombre de trois, aſſez écartées. Battans. Charniere.

Sa couleur eſt violette au dedans, blanchâtre au dehors, & marbrée très-agréablement de bandelettes rougeâtres croiſées en zigzags. Couleur.

On la voit peu fréquemment dans les ſables du cap Bernard.

14. LE TOSAR. *Pl.* 17.

Tellina Latini littoris, & Luzitanici maris apud Maderam, in ambitu ſerrata, propter figuram à cæteris diverſa, minutiſſimis ſtrigis rugoſa, & lacteo colore. *Bonan. recr. pag.* 104. *claſſ.* 2. *n.* 45.

Tellina parva ex rufo maculata, paululum cava, ſtriis faſciatis valdè exaſperata. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 396. *fig.* 243.

Cricomphalos quæ Tellina parva, ex rufo maculata, paululum cava; ſtriis faſciatis valdè aſpera; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 147. *ſpec.* 9.

Chamelæa, circinata, ſivè concentricè ſulcata, Luzitanica, ferè rotunda, in ambitu ſerrata, coloris lactei; Bonanni. *Ejuſd. p.* 152. *ſpec.* 1. *n.* 9.?

COQUILLE. Le Toſar ſe trouve auſſi rarement aux iſles de la Magdelaine. Sa coquille reſſemble aux deux précédentes par ſa dureté, ſon poli & ſon épaiſſeur. Elle en differe, parce qu'elle eſt preſque ronde ou triangulaire, large d'un pouce, & fort peu moins longue. Sa ſurface extérieure eſt relevée de trente petites canelures tranſverſales. Ses bords ſont ronds, liſſes & ſans dents.

Sommet. Le ſommet eſt fort éminent, & placé en bas au tiers de ſa largeur.

Couleur. Elle eſt ordinairement blanche, & quelquefois couleur de chair, ou gris-de-lin ſans aucun mêlange : quelquefois elle eſt rougeâtre, avec quelques taches blanches, diſpoſées ſur dix ou douze rayons, qui partant du ſommet comme centre, vont ſe terminer à la circonférence.

15. LE JOURET. *Pl.* 17.

Pectunculus maculatus, Jamaicenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 270. *n.* 106.

Chama inæquilatera, lævis, albida, maculis quadratis obſcurè fulvidis teſſellatim ſignata, punctata, & radiata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 86. *litt. J.*

Chamelæa lævis, ſivè circinis umbratilibus, lactus lævisſimis, maculata; Jamaicenſis, maculis inſtar nubecularum diſperſis; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 155. *ſpec.* 3. *n.* 16.

COQUILLE. Cette eſpece ne differe des trois qui précèdent, que parce que ſa coquille eſt plus épaiſſe, ſans dents & ſans canelures, mais d'un beau poli. Elle a deux pouces & demi de largeur & un tiers moins de longueur.

Sommet. Son ſommet eſt fort applati, & placé en bas vers la quatriéme partie de ſa largeur. On apperçoit au-deſſous comme une légere impreſſion en forme de cœur, au milieu de laquelle les bords des battans ſont légerement ondés.

Couleur. Au dedans cette coquille eſt fort blanche, & fauve ou gris-de-lin au dehors, avec des marbrures ou des taches quar-

rées brunes, quelquefois diſpoſées en deux rayons qui partent du ſommet comme centre.

On la rencontre aſſez rarement dans les ſables du cap de Dakar & de Rufisk.

16. LE LISOR. *Pl.* 17.

Celle-ci ſe trouve encore dans les mêmes endroits, mais ſur-tout dans l'anſe de Ben. Elle eſt de celles qu'on appelle Lavignons, qui ſe diſtinguent des autres Cames, parce que les deux tuyaux du manteau ſont preſqu'auſſi longs que leur coquille, & que leurs battans ne ferment jamais exactement. ANIMAL. Trachées.

Sa coquille eſt ovoïde, obtuſe aux deux extrêmités, médiocrement renflée, large de deux pouces ſur une longueur de moitié moindre, qui ſurpaſſe de moitié ſa profondeur. Elle eſt extrêmement mince, très-fragile, luiſante & unie. COQUILLE.

Ses deux battans ſont égaux, mais ils ne s'appliquent jamais exactement par en haut, & laiſſent une ouverture par laquelle les trachées doivent paſſer : leurs bords ſont minces & tranchans au-delà de l'expreſſion. Battans.

Les ſommets ſont obtus, un peu écartés l'un de l'autre, & fort peu au-deſſous du milieu de la longueur de la coquille. Il n'y a point de cavité en forme de cœur. Sommets.

Les dents de la charniere ſont au nombre de trois dans chaque battant, toutes en lames fort minces, dont les deux laterales ſont fort éloignées, & laiſſent entr'elles une cavité remplie par le ligament, qui eſt preſque rond & ne paroît que fort peu au dehors entre les ſommets. Charniere.

La couleur de cette coquille eſt violette au dedans & griſe ou agathe au dehors, avec cinq ou dix raies tantôt blanches & tantôt fauves, qui comme autant de rayons, partent du ſommet pour ſe rendre à la circonférence. Couleur.

17. LE FATAN. *Pl.* 17.

Voici la plus grande de toutes les Cames que j'ai obſervées au Sénégal. Sa coquille ſe trouve abondamment dans les mois de mars, avril & mai, ſur le rivage ſabloneux qui s'étend depuis le village de Ben juſqu'à celui de Rufisk. Elle a près de ſix pouces de largeur ſur une longueur un quart moindre, & double de ſa profondeur. Elle eſt tranſparente, preſqu'auſſi COQUILLE.

mince que la précédente, & marquée vers le ſommet d'une vingtaine de canelures tranſverſales, rondes & fort écartées, qui dégénerent vers les bords en des rides fort irrégulieres.

Sommets. Les ſommets ſe touchent.

Charniere. Entre les dents de la charniere on voit une grande cavité, à peu près égale dans chacun des battans, qui ne ferment pas exactement. C'eſt dans cette cavité que ſe trouve logé le

Ligament. ligament, qui eſt preſque rond, comme dans l'eſpece précédente.

Couleur. Elle eſt d'un blanc-de-neige au dedans & au dehors.

18. LA CALCINELLE. *Pl.* 17.

Piperata Chama Latinis, Venetis *Beveraza*, vel *Biveronus*, vel *Peveraza*, Chalene vel Chalcene, Chalcinella vel Chalcera Anconitanis & Ravennatibus. *Belon. aquat. pag.* 404.

Piperata Chama, è genere lævium; Bellonii. *Geſn. aquat. pag.* 323.

Chama Piperata; Bellonii. *Aldrov. exang. pag.* 471.

Tellina vilior, complanata, ſubrotunda, teſtâ ex albo violaceâ, faſciatâ & fragili; ex Ceſenatico portu. *Planc. Conch. pag.* 32.

Coquille. La coquille de la Calcinelle a environ un pouce & demi de largeur, & moitié moins de longueur. Elle eſt fort mince & beaucoup plus applatie que toutes celles qui précèdent; car ſa longueur ſurpaſſe plus de deux fois ſa profondeur.

Sommet. Son ſommet eſt peu ſenſible.

Charniere. La charniere & le ligament reſſemblent à ceux des deux eſpeces qui précèdent.

Couleur. Pendant que l'animal eſt vivant, ſa coquille eſt bleuâtre ou d'un blanc-violet, qui devient blanc-de-neige lorſqu'elle a reſté, après ſa mort, ou dans le limon, ou expoſée ſur le rivage.

Ce coquillage ſe plaît dans les ſables vaſeux du Niger.

19. LE VAGAL. *Pl.* 17.

Tellina è Madagaſcar. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 386. *fig.* 233.

Tellina maxima latiſſima, ſubrubra radiata, ad alterum latus ſinuoſa. *Ejuſd. tab.* 387. *fig.* 234.

Tellina ſubalbida præcedenti perſimilis. *Ejuſd. tab.* 388. *fig.* 235.

Tellina lævis, albida, rotunda. *Sloan. Jam. vol.* 2. *pag.* 264.

Chama inæquilatera, tranſverſim ſtriata, ſeu lineata, altero latere ſinuoſo, ex candido & roſeo pallidè faſciata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 86. *litt. D.*

Tellina

Tellina circinata, ἄγραφος, rudis; ſine inſcriptione; quæ Tellina maxima, latiſſima, ſubrubra circinata (non radiata) ad alterum latus ſinuoſa; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 157. *ſpec.* 1. *n.* 12.

Tellina circinata, ἄγραφος, rudis; ſine inſcriptione, ſubalbida; Liſteri. *Ejuſd. ibid. n.* 13.

Tellina circinata ἄγραφος, rudis; ſine inſcriptione; quæ Tellina à Madagaſcar; Liſteri. *Ejuſd. ibid. n.* 14.

Le Vagal ſe trouve en grande quantité ſur le rivage ſabloneux de Mbao.

Coquille. Sa coquille, qui ne differe de la précédente que parce qu'elle eſt un peu plus épaiſſe, encore plus applatie & très-dure, a juſqu'à trois pouces de largeur. Sa longueur eſt moindre de moitié, & quelquefois de plus des deux tiers, ſur-tout dans les jeunes; de ſorte qu'elle a des proportions différentes dans les petites & dans les grandes: celles-ci paroiſſent arrondies. Sa ſurface extérieure eſt liſſe, mais marquée ſur les bords de quelques groſſes rides tranſverſales.

Battans. Les battans forment à l'extrêmité ſupérieure une eſpece de pli un peu courbé ſur le côté, & qui ne joint pas exactement.

Sommet. Le ſommet eſt petit & comme recourbé en haut du côté du ligament, au contraire des autres Cames qui l'ont tourné en bas. Dans les vieilles coquilles il occupe à peu près le milieu de leur largeur; dans les jeunes qui ſont plus allongées, il eſt un peu au-deſſus.

Charniere. La charniere a deux petites dents dans le battant droit, & trois dans le battant gauche.

Ligament. Le ligament eſt trois fois plus court que la largeur des battans. Il eſt convexe, placé au-deſſus du ſommet, & apparent autant au dehors qu'au dedans de la coquille.

Couleur. Sa couleur eſt un blanc qui tire ſur l'agathe, & traverſé de quelques bandes qui ſont jaunâtres dans les jeunes, & gris-violet dans les vieilles.

20. LE GATAN. *Pl.* 17.

Chama luteſcens, ex rubro radiata. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 417. *fig.* 261.?

Coquille. La coquille du Gatan a un pouce & demi de largeur & moitié moins de longueur. Elle eſt relevée extérieurement de vingt à vingt-cinq canelures tranſverſales, médiocres & arrondies.

Battans. Ses battans ne forment point de plis comme dans l'eſpece qui précède ; mais ſon ſommet, ſon ligament & ſa charniere n'en different aucunement.

Couleur. Elle eſt intérieurement & extérieurement d'une belle couleur de chair, qui ſe change en violet autour du ſommet.

Je ne l'ai trouvée qu'une fois autour de l'iſle du Sénégal.

21. LE MUTEL. *Pl.* 17.

Coquille. La coquille du Mutel appartient plutôt aux Moules d'étang qu'aux Cames. Elle m'a été appportée de l'intérieur des terres du Sénégal, où l'on m'a aſſuré qu'elle avoit été pêchée dans les lacs d'eau douce. Sa forme ne me laiſſe aucun lieu de douter que ce ne ſoit une eſpece de Moule analogue à celle de nos rivieres d'eau douce. Elle a près de cinq pouces de largeur ſur deux de longueur, & un de profondeur. Elle eſt liſſe, traverſée ſeulement par quelques rides, obtuſe aux deux extrêmités, mais plus large à celle d'en haut H qu'à celle d'en bas B, qui, comme l'on voit, a été figurée dans une ſituation renverſée.

Sommet. Son ſommet eſt peu apparent, & placé vers l'extrêmité inférieure à la quatriéme partie de ſa largeur.

Ligament. Le ligament eſt convexe, & s'étend depuis le ſommet juſqu'à la quatriéme partie de la largeur des battans, vers leur extrêmité ſupérieure.

Charniere. La charniere n'a aucunes dents, mais ſeulement quelques aſpérités peu ſenſibles.

Couleur. La couleur de cette coquille eſt fauve au dehors : au dedans elle montre une belle nacre, qui prend, ſuivant les diverſes inclinaiſons, différentes nuances de verd, de brun, de jaune & de violet.

GENRE V.

LA TELLINE. *Tellina.*

IL y a ſi peu de différence entre les Tellines & les Cames, que l'on ne s'écarteroit pas beaucoup de la vérité en réuniſſant les unes avec les autres ; mais ce ſeroit une erreur très-groſſiere que de les confondre avec les Moules, comme

ont fait quelques Auteurs anciens (1), & après eux plusieurs Modernes (2). On appelle les Tellines de ce nom, parce que, dit Ariſtote (3), elles parviennent en peu de tems au dernier période de leur grandeur. Les deux pieces de leur coquille ſont parfaitement égales.

1. LE PAMET. *Pl.* 18.

Tellina craſſa, admodum leviter ſtriata, intùs violacea; Africana. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 375. *fig.* 216.
Tellina ſtriata, cuneiformis, craſſa, densè ſtriata; ambitu ſerrato; intùs violacea; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 160. *ſpec.* 10. *tab.* 11. *fig.* 61.

La coquille du Pamet approche de la figure d'un triangle dont les côtés ſont fort inégaux. Elle eſt ſolide, épaiſſe, comme coupée obliquement, & comme applatie à ſon extrêmité inférieure, & arrondie à l'extrêmité oppoſée. Sa largeur eſt de quatorze lignes ſur une longueur moindre de moitié, & double de ſa profondeur. Sa ſurface extérieure eſt luiſante, d'un très-beau poli, & ornée ſur chaque battant de quatre-vingt ſillons longitudinaux & fort légers, qui, partant du ſommet, vont ſe rendre ſur tous les points de leur circonférence. Ces ſillons ſont d'autant plus ſenſibles qu'ils approchent de l'extrêmité inférieure de la coquille: là ils ſemblent coupés & traverſés par une vingtaine de canelures qui les font paroître chagrinés. Coquille.

Les battans ſont exactement égaux, obtus & arrondis ſur leurs bords, qui ſont finement découpés de quatre-vingt dents triangulaires, à peu près égales, & ſemblables à celles d'une Battans.

(1) De Tellinis diverſas invenio opiniones. Etenim Athenæus eamdem cùm Latinorum Mytulo (ſic enim pro μύτλον legit Hermolaus) eſſe opinatur, Mytulumque & Tellinam, de quibus nos capitibus ſeparatis loquimur, invicem confundit. *Aldrov. exang. pag.* 517.

(2) Les trois termes de *Muſculus* ſeu *Mutilus*, *Mytulus*, & *Tellina* ſe confondent aiſément & ſignifient tous trois le même genre de Coquillages qui eſt appellé Moules. On peut cependant dire que chacun de ces mots déſigne une eſpece très-diſtincte par ſa figure & par ſon caractere; mais c'eſt toujours la même famille, & c'eſt mal-à-propos que Liſter ſépare la Telline d'avec la Moule, c'eſt le même genre dont la Telline eſt une eſpece différente. *Hiſt. de la Conchyl. pag.* 328.

(3) Tellinæ à creſcendi celeritate nomen habere videntur ὅτι τάχιστα γίνονται τελεῖαι, quia ocyſſimè perficiuntur, quod Ariſtoteles (*lib.* 3. *hiſt. Anim.*) prætereà Pectunculis ac Purpuris etiam commune eſſe ait, anno enim magnitudinem totam implent. *Aldrov. exang. pag.* 517.

ſcie. Ces dents ſont plus marquées au dedans qu'au dehors, où elles diſparoiſſent quelquefois.

Sommets. Les ſommets S ſont fort petits, triangulaires, pointus, peu éminens, peu ſenſiblement tournés en ſpirale, fort proches l'un de l'autre, & placés à la troiſiéme partie de la largeur de la coquille vers ſon extrêmité inférieure.

Ligament. Le ligament que nous avons vû juſqu'ici placé au-deſſus du ſommet dans les coquilles à pieces égales, ſe trouve dans les Tellines inégalement diſtribué au-deſſus & au-deſſous de lui. Au-deſſus du ſommet il eſt extrêmement étroit & aſſez court *l*: au-deſſous il eſt épais, preſque rond, & remplit, ſans ſortir au dehors, une petite cavité L, formée par une échancrure faite dans chaque battant. Cette échancrure, ſi l'on veut ſe donner la peine de l'examiner, paroîtra répondre parfaitement à l'enfoncement en cœur que j'ai fait obſerver dans les premieres eſpeces de Cames.

Charniere. La charniere conſiſte, dans chaque battant, en trois petites dents triangulaires, fort rapprochées, & placées au dedans des ſommets.

Muſcles. Les attaches des muſcles ſont au nombre de deux dans chaque battant, aſſez petites, & placées vers leurs extrêmités. Celui d'en haut E eſt elliptique, & un peu plus grand que l'inférieur *e*, qui eſt preſque rond ou orbiculaire. La ligne R qui repréſente aſſez bien la lettre *h*, marque l'endroit où chaque lobe du manteau étoit attaché à la coquille.

Périoſte. On n'apperçoit aucune apparence de périoſte ſur la ſurface de cette coquille, qui eſt par-tout d'un poli très-beau &

Couleur. très-luiſant. Elle eſt blanche, ou jaunâtre, ou gris-de-lin, tachée quelquefois de violet ou de rouge au dedans, & marquée ordinairement au dehors de deux larges bandes triangulaires d'un brun violet, dont l'une couvre toute ſon extrêmité inférieure dans l'endroit qui eſt applati: l'autre bande qui eſt plus large, s'étend ſur l'extrêmité oppoſée.

Animal. L'animal que recouvre cette coquille ne l'ouvre que très-

Manteau. peu, comme les Cames. Son manteau eſt diviſé pareillement dans toute ſa longueur en deux lobes, dont chacun tapiſſe intérieurement chaque battant, & s'étend un peu au dehors ſous la forme d'une membrane ſimple & très-mince M.

Trachées. Les trachées ſortent de l'extrêmité ſupérieure du manteau

ſous la forme de deux tuyaux auſſi ſimples & fort courts, rapprochés l'un de l'autre vers leur origine. Celui qui eſt le plus proche de la charniere, ou le poſtérieur A, eſt pour l'ordinaire plus petit que l'antérieur T.

Le pied P eſt placé à peu près au milieu de la longueur de la coquille. Il a la forme d'un ſoc de charrue, ou d'une lame de couteau recourbée en haut à ſon extrêmité. Son uſage eſt le même que dans les Cames, à cela près que la Telline ſaute quelquefois par ſon moyen, c'eſt-à-dire, que le mouvement que le pied imprime à ſa coquille eſt fort prompt, & fait l'effet d'un reſſort qui ſe débande ſubitement, & la lance aſſez loin. Pied.

La couleur de ſa chair eſt blanche. Couleur.

Rien de plus commun que ce coquillage ſur la côte ſabloneuſe du Sénégal, ſur-tout vers l'embouchure du Niger, où les nègres vont le chercher ſur les bords du rivage après que la mer s'eſt retirée. Ils le trouvent facilement en levant une couche de ſable d'un pouce d'épaiſſeur. C'eſt alors qu'on voit les Tellines ſauter de tous côtés & faire des efforts pour regagner l'eau qui les a abandonné. On les fait cuire pour les manger. On croit qu'elles ont la propriété de rendre le ventre libre.

2. LE GAFET. *Pl.* 18.

Tellina frequentiſſima in littore Antii, flavo diluto tincta ſimul & furvo, vel cianeo, terreoque: nonnullæ melino, vel citreo colore circumtectæ, innumeræ nivis albedinem puriſſimum referunt; aliquæ ex Oceano occidentali delatæ valdè pellucidæ. *Bonan. recr. pag.* 104. *claſſ.* 2. *n.* 47.

—— *Muſ. Kirk. pag.* 443. *n.* 46.

Tellina inæquilatera, lævis, ex fuſco, & ſubalbido radiata, intùs purpuraſcens. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 88. *litt. O.*

Tellina inæquilatera, lævis margine interno minutiſſimè dentato, ex albido, & violaceo faſciata, & ex fulvido maculata, & radiata. *Ejuſd. ibid. litt. Q.*

Cette ſeconde eſpece de Telline n'eſt pas fort commune: elle ſe trouve auſſi vers l'embouchure du Niger. Sa coquille ne differe de celle qui précède qu'en ce qu'elle n'eſt point ſillonnée au dehors, qu'elle ne forme point une large ſurface à ſon extrêmité inférieure, & qu'elle eſt plus applatie, ayant Coquille.

près de deux fois plus de longueur que de profondeur : ſa longueur n'eſt que de ſix lignes & ſa largeur de dix ; du reſte elle lui reſſemble parfaitement.

3. LE NUSAR. *Pl.* 18.

Tellina maris Italici, intrinſecus colore fulvo cum terreo porraceoque mixto, intrinſecùs verò, ut plurimum cianeo, interdùm cùm lacteo confuſo. *Bonan. recr. pag.* 104. *claſſ.* 2. *n.* 37.

—— *Muſ. Kirk. pag.* 443. *n.* 36.

Tellina umbone omnium acutiſſima ; teſtâ coloribus diverſis quaſi teſſellato opere decoratâ, admodum tenui. *Bonan. recr. pag.* 104. *claſſ.* 2. *num.* 38.

—— *Muſ. Kirk. pag.* 443. *n.* 37.

Tellina purpuraſcens, margine ſinuoſa ; Jamaicenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 316. *fig.* 218 & 219.

Tellina inæquilatera ſtriata. *Lang. meth. pag.* 72.

Tellina inæquilatera, altero latere truncato, & ſtriato, margine interno dentato, candida intùs purpuraſcens. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 89. *litt. D.*

Tellinâ ſtriata, teſtâ pulchrâ, foris albâ, planâ, ſubtiliſſimâ, ſtriatâ ; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 150. *ſpec.* 3.

Tellina ſtriata, umbone omnium acutiſſimo, teſta, quæ coloribus diverſis, quaſi opere teſſellato decoratur, admodum tenui ; Bonanni. *Ejuſd. ibid. ſpec.* 5.

Tellina ſtriata, purpuraſcens, margine ſinuoſa, Jamaicenſis ; Liſteri. *Ejuſd. pag.* 160. *ſpec.* 11.

Coquille. La coquille du Nuſar eſt beaucoup moins longue que les deux précédentes, & par-là elle approche plus de la forme triangulaire. Elle n'a que neuf lignes de largeur & ſept de longueur, ſur une profondeur une fois moindre. Son extrêmité inférieure forme une ſurface très-large, & plus applatie que celle de la premiere eſpece. Extérieurement elle eſt marquée de ſoixante ſillons longitudinaux, qui different de ceux de la premiere eſpece en ce qu'ils ſont plus profonds, & piqués d'un nombre infini de petits points allongés & tranſverſaux. Ces points qui ſont preſqu'inſenſibles à la vûe, ſe découvrent facilement par le moyen du verre lenticulaire de trois à quatre lignes de foyer.

Battans. Le bord de chaque battant n'a que ſoixante petites dents.

Sommet. Le ſommet eſt placé fort peu au-deſſous du milieu de leur largeur.

On compte à la charniere de chaque battant cinq dents, dont trois plus petites ſont rapprochées vers le ſommet, les deux autres en ſont aſſez écartées. Charniere.

L'intérieur de cette coquille eſt d'un violet foncé approchant du noir. Dix à douze bandes violettes qui partent du ſommet, s'étendent au dehors comme autant de faiſceaux juſques à ſa circonférence. Couleur.

On la trouve en petite quantité dans les ſables du cap Manuel.

4. LE TIVEL. *Pl.* 18.

Pectunculus triquetrus, albus, intùs ex violâ purpuraſcens; Africanus. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 252. *fig.* 86.

Chamelæa lævis, ſivè circinis umbratilibus, tactu læviſſimis: Africana; triquetra; alba; intùs ex violâ purpuraſcens; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 154. *ſpec.* 3. *n.* 13.

Le Tivel ſe voit très-fréquemment vers l'embouchure du Niger.

Sa coquille repréſente un triangle à côtés preſqu'égaux: ceux qui regardent les ſommets ſont applatis, & non pas tranchans comme celui de devant. Elle a quatorze lignes de largeur, preſqu'autant de longueur & une fois moins de profondeur. Sa ſurface eſt liſſe & ſans ſillons. Coquille.

Les bords de ſes battans ſont aigus, minces & tranchans. Battans.

Les ſommets ſont aſſez éminens, un peu écartés l'un de l'autre, & placés exactement au milieu de la largeur de la coquille. Sommet.

La charniere reſſemble à celle de l'eſpece précédente. Charniere.

Intérieurement cette coquille eſt violette ou blanche: extérieurement elle eſt griſe, marquée pour l'ordinaire de trois taches violettes vers ſa partie inférieure. Couleur.

5. LE MATADOA. *Pl.* 18.

Chama circinata; Malaicenſibus *Bia matta doa. Rumph. muſ. pag.* 139. *art.* 5. *& pag.* 140. *art.* 13. *tab.* 43. *fig. A. & O.*

Chama inæquilatera, tranſverſim ſtriata. *Lang. meth. pag.* 70.

Chamelæa circinata, ſivè concentrice ſulcata Bia matta doa; ferè elliptica, plana, micis ſubviridibus, vel fuliginoſis, ſivè nigricantibus confuſis albo mixtis, circà cardines per duas aperturas, velut oculus: aquam projiciens in apprehenſuros; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 152. *ſpec.* 1. *num.* 6.

Coquille. Cette eſpece eſt fort rare : on l'obſerve encore vers l'embouchure du Niger. Sa coquille eſt triangulaire, ſemblable à la précédente, mais moins large & moins applatie ſur les côtés qui regardent le ſommet. Elle a un pouce & demi de longueur. Ce qui la diſtingue de toutes les autres Tellines, ce ſont quarante à quarante-cinq petites canelures tranſverſales qui ſont répandues ſur toute ſa ſurface parallèlement à ſa largeur.

Sommet. Son ſommet n'eſt pas placé exactement au milieu de ſa largeur, mais un peu au-deſſous.

Couleur. Sa couleur eſt blanche, & quelquefois jaune, tant au dedans qu'au dehors, ſur-tout vers le ſommet.

GENRE VI.

LE PÉTONCLE. *Pectunculus.*

CE qu'on appelle aujourd'hui Pétoncle ou Sourdon étoit connu par Rondelet ſous le nom de Coquille ſtriée ou épineuſe (1), & cet Auteur embarraſſé par les différens noms de Peigne & de Pétoncle (2) des Traducteurs d'Ariſtote, donnoit ce dernier à une petite eſpece de Peigne (3). Mais Liſter & les autres modernes, pour éviter la difficulté, ont ſuivis Belon contemporain de Rondelet, & ont donné le nom de Pétoncle

(1) Concha ſtriata quæ communi nomine à noſtris *Coquille* vocatur, ab Italis *Capa tonda*, à rotunditate, pectinum modo in ambitu ſerrata. *Rondel. teſtac. lib.* 1. *p.* 21. *cap.* 19.

Concha echinata ab aſperitate dicta, pectinis ſimilis, teſtis admodum concavis, ſtriatis, in ambitu inciſis. *Ejuſd. ibid. pag.* 22. *cap.* 20.

(2) Quod Græcis Κτείς vocatur, à Gaza modo Pecten, modo Pectunculus convertitur, ut ubi Ariſtoteles ait: τῶν δισθύρων τὰ μέν ἐστιν ἀνάπλυχα, οἷον οἱ κλενές. Gaza ſic, Bivalvis generis pars cluſilis eſt ut Pectunculi. Et paulò poſt: ἔτι τὰ μὲν κινητικὰ αὐτῶν ἐστιν οἷον ὁ κτείς. Item alia ſe movent ut Pectines. Sed hæc varietas ambiguitatem parit: ſunt enim Pectines & ab his diverſi Pectunculi à Latinis dicti. Plenius manifeſtè Pectunculos à Pectinibus disjungens videtur Pectunculos prò Tellinis uſurpaſſe, ut Hermolaus annotavit. De aliis Pectunculis infrà dicemus. *Ejuſd. ibid. pag.* 15. *cap.* 14.

(3) Carne & ſapore à Pectunculis non differunt (Pectines), ſed figurâ; Pectunculi enim rotundines ſunt, & alterâ tantùm parte auriti. *Ejuſd. ibid. pag.* 18. *cap.* 15.

In ſinu Aquitanico frequenter capiuntur exigui Pectines qui vulgò *Petoncles* vocantur. Capiuntur etiam in Normanniâ, vocanturque *Hannons*. Romæ *Gongole*, quaſi conchulæ; ſunt enim ſemper parvi præſertim in Mediterraneo mari, in Aquitanico littore majores. Alii *Coquilles de Saint Jacques* appellant, quemadmodum ſuperiores. Pectunculi rectè dici poſſe mihi videntur, Pectinibus enim figurâ ſimiles ſunt. *Ejuſd. ibid. pag.* 18. *cap.* 16.

à un coquillage fort différent du Peigne (4), tant par l'animal que par la charniere, & la forme renflée de ſa coquille.

1. LE MOFAT. *Pl.* 18.

Pectunculus orbicularis, ex altero latere prælongis, latiſque dentibus conſpicuus. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 330. *fig.* 167.

Pectunculus Borneocus, ſtriis altè inciſis. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 0. *tab.* 54. *fig.* 5?

Iſocardia ſtriata, quæ Pectunculus orbicularis, quaſi duplicatus, ex altero latere prælongis, latiſque dentibus conſpicuus; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 140. *ſpec.* 1. *n.* 4. *K.*

Quelque commun que ſoit le Mofat dans les ſables voiſins de l'embouchure du Niger, je n'ai pas connoiſſance qu'on en faſſe aucun uſage.

Sa coquille eſt aſſez exactement ronde, médiocrement épaiſſe, d'un pouce & demi de diametre, & de moitié moins profonde. Elle eſt relevée de vingt-ſix groſſes canelures liſſes & arrondies, qui s'étendent de longueur ſur toute ſa ſurface extérieure. COQUILLE.

Les bords des battans ſont marqués intérieurement d'un pareil nombre de groſſes dents, dont les ſept premieres *a*, *a*, *a*, *a*, *a*, *a*, *a*, de l'extrêmité ſupérieure, ſont diviſées comme les dents d'une ſcie par de profondes échancrures; elles ne joignent pas parfaitement enſemble lorſque la coquille eſt fermée: les autres ſont peu apparentes au dehors, fort écartées les unes des autres, & ſéparées au dedans par un petit canal qui va ſe perdre dans les ſommets. Battans.

Ceux-ci ſont ronds S, aſſez grands, tournés légerement & horizontalement en ſpirale, & placés au milieu de la largeur de chaque battant, fort proches l'un de l'autre. Sommets.

Le ligament eſt coriace, brun, étroit, aſſez court, convexe, Ligament.

(4) Κτὶς Græcis, Pectunculus Latinis, *Petoncles* Gallis quibuſdam, *Hannons* Rothomagenſibus & Pariſienſibus, aliis Sancti Jacobi Conchylia. Pectunculos Pariſienſes & Rothomagenſes *Petoncles* vel *Hannons* appellare conſueverunt. A Pectinibus hoc diſſident, quod parvi ſint, & utrinque Concham, Chamæ modo, tumidam ac concavam habeant, ſtriis rectis aſperam. Sed à Chamis tracheis hoc etiam diſcrepant, quod Chamæ tranſverſas lineas, Pectines autem labra in gyrum crenata oſtendant.... Cibis plurimum expetuntur. Quamobrem eos inter alimenta recenſuerunt Medici. Subalbida carne conſtant, guſtui pergratâ, quam Græcum vulgus crudam etiam edit. *Belon. aquat. pag.* 410 & 411.

luiſant, & ſort entierement hors de la coquille, au-deſſus du ſommet où il eſt placé en L.

Charniere. La charniere eſt très-longue, & forme une ligne droite qui ſurpaſſe un peu la largeur de la coquille. Elle eſt compoſée dans chaque battant de cinq dents, dont quatre ſont raſſemblées par paires & fort écartées les unes des autres. Il y en a une paire vers leur milieu C, ſous les ſommets S : elle eſt longue & pointue. L'autre paire eſt placée en haut *h*, dans le battant droit D, & en bas *b* dans le battant gauche G : elle eſt fort large & obtuſe, auſſi-bien que la cinquiéme dent qui ſe trouve au contraire en bas *i* dans le battant droit, & en haut *k* dans le battant gauche. Toutes s'engraînent parfaitement, & ſont un peu plus grandes dans le battant gauche que dans le battant droit.

Muſcles. Chaque battant porte intérieurement, près des extrêmités de la charniere, deux taches qui déſignent le lieu où étoient fixés les muſcles. Celle d'en haut *e* eſt elliptique & plus petite que celle d'en bas E qui eſt preſque ronde. La lettre R marque le lieu de l'attache du manteau.

Périoſte. Cette coquille ne paroît pas couverte d'un périoſte ſenſible.

Couleur. Le blanc eſt ſa couleur ordinaire ; on voit cependant quelquefois un peu de rouge à ſes ſommets & à ſon extrêmité ſupérieure.

Remarque. Le Pétoncle de la côte de Bretagne & de Normandie, dont a parlé Belon que j'ai cité ci-deſſus, ſous le nom de Pétoncle ou de Hannons, reſſemble beaucoup au Mofat du Sénégal ; mais il en differe en ce que ſa coquille eſt moins épaiſſe, que ſes canelures ſont traverſées par nombre de petits filets qui lui donnent beaucoup d'âpreté, & en ce que ſes bords ne ſont pas ſi ſenſiblement dentés à ſon extrêmité ſupérieure.

Animal. La ſituation naturelle à l'animal plongé dans les ſables, eſt à peu près celle qu'on lui voit dans la figure. Alors il écarte médiocrement les deux battans de ſa coquille, & montre les

Manteau. bords de ſon manteau, qui ſont ſimples M & légerement ondés. Ce manteau eſt ouvert dans l'eſpace compris entre les trachées & la partie poſtérieure du pied ; du reſte il eſt tout d'une piece aux extrêmités.

Trachées. Deux trachées en forme de tuyaux T. A. ſortent de l'extrêmité ſupérieure, à une diſtance à peu près égale du ſommet

& du point qui lui eſt oppoſé. Ils ſont fort courts, d'une ligne & demie au plus de longueur. Celui T qui eſt le plus éloigné du ſommet, eſt le plus grand, & accompagné ſur ſon côté antérieur d'une eſpece de frange F de dix à douze filets. Tous deux ſont couronnés de trente filets diſtribués ſur deux rangs. Les filets du rang extérieur ſont coniques & plus grands que les autres.

Le pied P eſt d'une grandeur médiocre. Il ſort du milieu de la coquille, dont il égale quelquefois la longueur, en prenant la forme d'une lame de couteau recourbée en deſſus. Pied.

Tout le corps de cet animal eſt blanchâtre, taché de quelques points jaunes ſur la couronne des trachées, & quelquefois ſur les filets mêmes. Couleur.

2. LE KAMAN. *Pl.* 18.

Concha exotica, margine in mucronem emiſſa quæ μαχαιροραβδάτη appellari poteſt. *Col. purp. pag.* 26 & 27.

—— *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 327. *fig.* 164.

Concha venerea duplex. *Rumph. muſ. pag.* 160. *art.* 16. *tab.* 48. *fig.* 6.

Concha Pectiniformis æquilatera, à cardine ad oram magis contracta, ſtriis ſtriatis & extimâ orâ laciniatâ. *Lang. meth. pag.* 63.

Concha exotica margine in mucronem emiſſo, intùs fiſtuloſa, tota candida & tenuis; F. Columnæ. *Hiſt. Conchyl. pag.* 333. *pl.* 26. *fig. A.*

Cœur-de-bœuf, appellé chez les Auteurs *Concha exotica;* il eſt tout blanc, avec dix canaux triangulaires creux & ſaillans ſur ſa robe, leſquels ne communiquent point en dedans. Cette coquille eſt extrêmement mince & tranſparente. *Ejuſd. ibid. pag.* 334 & 335.

Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 72. *litt. D.*

Iſocardia ſtriata: quæ Concha venerea duplex; rarò integra & utraque valva congruens. Teſta eburnea tranſparens ſuper ſuperficie rugoſa plicas concavo convexas in murices acutos protendit. Conjunctio fit per Ginglymum totius lateris; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 138. *ſpec.* 1. *n.* 2.

Il eſt auſſi rare de trouver cette ſeconde eſpece de Pétoncle avec l'animal vivant, qu'il eſt commun de voir ſa coquille ſemée çà & là ſur le rivage ſabloneux de la côte du Sénégal; parce que reſtant à une grande profondeur, les eaux de la mer ne peuvent entraîner dans leur plus grande agitation que les coquilles vuides & légeres, dont l'animal a péri, ſoit par vieilleſſe, ſoit parce que quelque poiſſon en a fait ſa pâture, ſoit

par quelqu'autre cauſe étrangere. Les deux battans de la coquille ſont par la même raiſon ordinairement dépareillés & difficiles à recouvrer : de-là vient que fort peu de cabinets poſſédent cette belle coquille en entier. Dans un nombre preſqu'infini que j'ai eſſayé moi-même ſur le rivage, ou que j'ai fait recueillir de celles que la mer avoit récemment rejettées, il m'a été preſqu'impoſſible d'aſſortir parfaitement les deux pieces qui appartenoient à la même coquille.

Coquille. Cette coquille eſt extrêmement mince, & par-là tranſparente & fragile, ſur-tout dans les jeunes ; mais elle s'épaiſſit dans les vieilles & acquiert de l'opacité & de la ſolidité. J'en ai une qui porte quatre pouces & demi de largeur, ſur près de quatre pouces de longueur & autant de profondeur. Elle ſeroit exactement ronde ou ſphérique, ſi ſa largeur ne ſurpaſſoit d'une cinquiéme partie ſes deux autres dimenſions qui ſont égales.

Battans. Chacun des battans a par conſéquent la forme d'une demi-ſphère creuſée au dedans. Ce qui fait leur beauté & leur ornement au dehors, ce ſont dix-huit canelures fort larges, arrondies, qui partant du ſommet, vont ſe rendre ſur tous les points de leur circonférence. Onze de ces canelures, celles qui ſont les plus baſſes, ſont relevées chacune d'une côte triangulaire, fort tranchante, de trois lignes de hauteur, & creuſée au dedans comme un canal. Les ſept autres de l'extrêmité ſupérieure, ſont relevées d'une petite crête, & ſe terminent ſur les bords en autant de petites dents qui laiſſent entr'elles un jour aſſez grand après que la coquille eſt fermée. Toutes ſont fort écartées & laiſſent entr'elles autant d'eſpaces en forme de ſillons applatis : mais ce qui ne ſçauroit trop ſe remarquer, c'eſt que les cinq premiers ſillons qui ſéparent ces canelures à côtes de l'extrêmité ſupérieure, ſont fauves au lieu d'être blancs comme les côtes & le reſte de la coquille. Dans le battant droit on obſerve un ſillon de plus, c'eſt-à-dire, ſix ſillons de cette même couleur.

On voit au dedans de chaque battant vingt-deux ſillons fort larges, qui s'étendent depuis leurs bords juſqu'au fond de leurs ſommets. Onze de ces ſillons ſont alternativement moins profonds que les autres, & répondent à ceux qui ſéparent au dehors les canelures : ils s'y rapportent même avec

une telle exactitude, que l'on remarque que les cinq ou ſix qui répondent aux cinq ou ſix ſillons fauves du dehors, ſont plus profonds & plus luiſans que les autres, & même coupés & terminés bruſquement à leur extrêmité avant que d'arriver au ſommet. Par la comparaiſon que j'ai faite des côtes des jeunes coquilles avec celles des vieilles, il m'a paru que la cavité des premieres étoit plus grande proportionnellement, & que celle des dernieres commençoit à ſe boucher à leur extrêmité vers les bords intérieurs de la coquille.

Les ſommets, le ligament & les taches des muſcles ſont aſſez ſemblables à ceux de la premiere eſpece. Sommets.

La charniere ſurpaſſe de beaucoup la largeur de la moitié de la coquille : une des dents de la paire du milieu eſt extrêmement longue & pointue dans le battant gauche. Charniere.

La couleur de cette coquille eſt d'un beau blanc au dedans & au dehors, excepté dans l'intervalle qui ſépare les cinq ou ſix premieres canelures à côtes placées vers l'extrêmité ſupérieure de chaque battant : dans ces endroits elle eſt fauve. Couleur.

3. LE JAGON. *Pl.* 18.

Pectunculus parvus albidus. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 311. *fig.* 147.
Actinobolus qui Pectunculus parvus, albidus ; Liſteri. *Klein. tent. p.* 148. *ſpec.* 5.

La coquille du Jagon reſſemble davantage à une Came qu'à un Pétoncle, par ſa forme exactement ronde & applatie. Elle eſt médiocrement épaiſſe, du diametre de neuf lignes, une fois moins profonde, & relevée extérieurement de vingt-ſix à trente petites canelures longitudinales, arrondies, ſouvent traverſées par un nombre de petits filets. Ses bords ſont liſſes au dedans, joignans aſſez exactement ; & ſa charniere ne differe de la précédente qu'en ce qu'elle eſt courbée en portion de cercle, & que ſes dents ſont fort courtes. Ses ſommets ſont renflés & pointus. Coquille. Charniere. Sommets.

Elle eſt par-tout d'un blanc parfait. Couleur.

On la trouve communément autour de l'iſle de Gorée & du cap Manuel.

4. LE MOVIN. *Pl.* 18.

Le Movin ſe voit auſſi dans les mêmes endroits.

Coquille. Sa coquille ſe diſtingue facilement des autres Pétoncles, parce que ſa longueur qui eſt de ſeize lignes ou environ, ſurpaſſe un peu ſa largeur. Sa profondeur eſt de moitié moindre que cette derniere dimenſion. Les quarante ſillons longitudinaux qui s'étendent ſur ſa ſurface extérieure, ſont ſi fins & ſi peu marqués qu'elle paroît liſſe & d'un beau poli.

Battans. Les battans ſont marqués intérieurement ſur leurs bords d'un pareil nombre de ſillons aſſez longs & profonds : ils ne joignent pas parfaitement vers l'extrêmité ſupérieure.

Sommet. Le ſommet eſt rond & peu renflé.

Charniere. La charniere eſt courbée comme la précédente, & au moins une fois plus courte que la largeur des battans.

Couleur. Sa couleur eſt au dehors d'un fauve-clair, qui au dedans tire un peu ſur la couleur de chair.

5. LE FAGAN. *Pl.* 18.

Pectunculus gravis, rarò & minùs profundè ſulcatus, ex fuſco virideſcens, articulationibus laminatis; Jamaicenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 238. *fig.* 72.

Bucardium albidum & canaliculatum. *Hiſt. Conchyl. pag.* 332. *pl.* 26. *fig. K.*

Petit Cœur-de-bœuf, dont les deux becs ſe contournent d'une façon ſinguliere, & ſont fort ſéparés l'un de l'autre, tout ſon corps eſt canelé & ſa couleur eſt d'un blanc-ſale. *Ibid. pag.* 335.

Concha Rhomboidalis, ſtriis latiſſimis complanatis & raris diviſa, craſſa, ponderoſa, candidiſſima. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 87. *litt. D.*

Anomalocardia effuſa, quæ Pectunculus gravis, rarò vel minùs profundè ſulcatus, ex fuſco virideſcens, articulationibus laminatis; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 143. *ſpec.* 1. *n.* 16.

Ce coquillage & ceux qui ſuivent appartiennent à un genre bien diſtingué du Pétoncle, mais dont il ne m'a pas été permis de décrire l'animal : tels ſont les Cœurs & les Arches-de-noé. Le caractere de leur coquille conſiſte à avoir les ſommets fort éminens, le ligament très-large, placé au dehors de la coquille, & enfin la charniere fort longue & compoſée d'un grand nombre de petites dents toutes à peu près égales.

Coquille. La coquille du Fagan a la forme d'un cœur, dont elle a

pris ſon nom : c'eſt une des plus épaiſſes que je connoiſſe. Elle a le poids, la dureté, & intérieurement la blancheur & le poli du marbre. Sa profondeur eſt d'un quart moindre que ſa longueur, qui dans les vieilles eſt égale à ſa largeur, & un peu plus petite dans les jeunes. La plus grande que j'aie obſervé porte trois pouces & demi de longueur & de largeur, un peu moins de profondeur & plus de ſix lignes d'épaiſſeur. Sa ſurface extérieure eſt relevée de douze canelures longitudinales, liſſes & arrondies, dont il y en a ſept fort groſſes & plus ſenſibles.

Battans. Chaque battant eſt marqué intérieurement d'onze canelures fort larges, qui regnent tout autour de ſes bords dans une bande d'environ huit lignes de largeur. Le bord qui forme la charniere s'avance conſidérablement au dedans de chaque battant, où il fait une eſpece de talon au-deſſous duquel reſte une grande cavité. Aux deux côtés paroiſſent les impreſſions des muſcles; elles ſont fort grandes & à peu près quarrées : celle d'en-haut ſurpaſſe un peu l'inférieure.

Muſcles.

Sommets. Les ſommets ſont à peu près coniques, très-allongés, & roulés en un ſeul tour de ſpirale qui incline un peu en bas. Ils ſont placés un peu au-deſſous du milieu de la largeur des battans, & ſéparés l'un de l'autre par un petit eſpace obliquement applati.

Charniere. La charniere eſt droite ou rectiligne, égale à la moitié de la largeur de la coquille. Elle conſiſte en une rangée de quarante dents ſemblables à autant de lames à peu près égales & poſées parallèlement ſur les bords de chaque battant. Ces dents s'engraînent fort exactement les unes dans les autres, & rendent la fermeture de cette coquille extrêmement ſûre & ſolide.

Ligament. Le ligament n'eſt pas proportionné à la force de la charniere. C'eſt une membrane noire, coriace, aſſez mince, qui s'étend ſur toute la portion de la coquille qui eſt applatie entre les deux ſommets. Elle y eſt fortement attachée par le moyen des ſillons qui y ſont profondément gravés, & qui par leurs contours repréſentent pluſieurs figures rhomboïdales. Il ne paroît pas qu'elle ſoit d'une grande force, car elle s'écaille auſſi-tôt que l'eau l'a abandonnée. Il ſemble que ſon principal uſage eſt de ſervir de couverture à la charniere

& de la garantir de l'approche des corps étrangers tels que les ſables & autres choſes ſemblables qui pourroient en embarraſſer le jeu.

Variétés. Je n'ai obſervé dans cette coquille d'autres variétés que dans ſa forme plus ou moins allongée.

Périoſte. Lorſqu'elle eſt couverte de ſon périoſte elle eſt brune &
Couleur. quelquefois mêlée de verd ; mais le périoſte enlevé, on voit que la blancheur de ſa ſurface extérieure imite, comme l'intérieure, celle du marbre blanc le mieux poli.

Les nègres qui aiment beaucoup ce coquillage, en pêchent une grande quantité dans les ſables vaſeux de l'embouchure du Niger, où il eſt fort abondant.

6. LE ROBET. *Pl.* 18.

On trouve dans le même endroit une autre eſpece de Cœur qui approche beaucoup de ceux qu'on appelle vulgairement Arche-de-noé, parce que la figure de chaque battant imite celle d'une nacelle.

Coquille. Sa coquille repréſente un ovoïde arrondi aux extrêmités, qui a dix lignes de largeur, huit de longueur, & preſqu'autant de profondeur : elle eſt peu épaiſſe, marquée au dehors de vingt-ſix petites canelures longitudinales, arrondies, ordinairement liſſes & unies, mais quelquefois ridées en travers.

Battans. Chaque battant eſt bordé au dedans d'un pareil nombre de canelures fort courtes, qui ne paſſent pas une bande d'une ligne de largeur, & marquée de cinquante-deux ſillons très-
Sommets. légers qui s'étendent des bords juſqu'aux ſommets. Ceux-ci ſont fort courts, & placés au tiers de leur largeur vers l'extrêmité inférieure.

Charniere. La charniere égale les deux tiers de la largeur de la coquille : on n'y compte que trente-cinq dents qui reſſemblent plutôt à des dents de ſcie qu'à de petites lames, parce qu'elles ſont fort étroites & pointues.

Couleur. Cette coquille eſt blanche & tire quelquefois ſur le rouge.

7. L'ANADARA. *Pl.* 18.

Concha πολυλεπιδογίγγλυμος. *Col. purp. pag.* 20 & 21. *cap.* 11.
Concha frequentiſſimè viſa in littore Centum cellarum, & aliis adjacentibus Etruriæ : parte convexâ ſtriis excavata ; ex albo ſulphurea in

uno

uno latere, & ex eodem aliquantulum nigricans; ubi teſtæ conjunguntur denticulis frequentibus in linea rectâ diſpoſitis ornata. *Bonan. recr. pag.* 108. *claſſ.* 2. *n.* 73.

—— *Muſ. Kirk. pag.* 445. *n.* 73.

Concha Indica non diſſimilis à ſuperiori, niſi ſolo labro in alterâ parte magis extenſo, ut plurimum alba, interdùm ex albo nigreſcens. *Bonan. recr. pag.* 108. *claſſ.* 2. *n.* 74.

—— *Muſ. Kirk. pag.* 445. *n.* 74.

Pectunculus albus, craſſus, profundè ſulcatus, edulis concha Jamaicenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 236. *fig.* 70.

Pecten Virgineus, Malaicenſibus *Bia Anadara. Rumph. muſ. pag.* 142. *art.* 8. *tab.* 44. *fig. J.*

Concha rhomboidalis ſtriata, parùm vel mediocriter tantùm elongata, inſigniter ventricoſa, in extimâ internâ ora notabiliter crenata, umbone cardinis tantillùm tantùm diducto. *Lang. meth. pag.* 71.

Pectunculus major, Polyginglymus hirſutus. *Sloan. Jam. vol.* 2. *tab.* 241. *fig.* 14. 15. & 16.

Concha rhomboidalis, ſtriata ſtriis craſſis rotundis, candida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 87. *litt. B.*

Concha rhomboidalis, ſtriis latis notata, candida, & veluti cuticulâ quâdam rufâ veſtita. *Ejuſd. ibid. litt. C.*

Anomalocardia effuſa, quæ Pecten virgineus, à menſtruo quod, virginum inſtar ſtillat; Bia Anadara; teſtâ craſſa, dentata, latere altero effuſo; ſine ginglymo; mediante membrana juncta; ſtriis planis & latis, ſulcis anguſtis, coloris pallidè albi; ſalſilagine obducta; Rumphii. *Klein. tent. pag.* 141. *ſpec.* 1.

Anomalocardia effuſa, quæ Concha πολυλεπιογίγγλυμος; Fabii Columnæ. *Ejuſd. pag.* 142. *n.* 5. *a.*

Anomalocardia effuſa, quæ Concha πολυλεπιογίγγλυμος alia ferè ſemicircularis, alba, craſſa, profundè ſulcata, edulis, margine irregulariter undoſo; Liſteri. *Ejuſd. ibid. n.* 5. *c.*

Mactra Bonanni, alba; interdùm nigreſcens. *Ejuſd. pag.* 171. *ſpec.* 2. *tab.* 11. *fig.* 73.

La coquille de l'Anadara differe de la précédente en ce qu'elle a près de deux pouces de largeur & moitié moins de longueur. Ses extrêmités ſont quelquefois arrondies, quelquefois coupées ou tronquées obliquement avec une petite crénelure. Elle a environ trente-cinq canelures longitudinales qui paroiſſent quelquefois diviſées en deux par la moitié, & traverſées par un grand nombre de petits filets extrêmement fins. Ces canelures ſont tantôt rondes, tantôt applaties. COQUILLE.

Les battans ſont ornés intérieurement ſur les bords d'un pareil nombre de ſillons & de canelures, au-delà deſquelles Battans.

on voit comme les veſtiges d'un grand nombre de ſillons très-fins qui s'étendent juſqu'au ſommet.

Charniere. La charniere eſt compoſée de cinquante-ſix à ſoixante dents dans chaque battant.

Périoſte. Le périoſte qui recouvre cette coquille eſt brun, aſſez épais, & très-velu.

Couleur. La blancheur eſt ſa couleur tant au dedans qu'au dehors.

Elle ſe voit aſſez rarement dans les ſables de l'embouchure du Niger.

8. LE JABET. *Pl.* 18.

Coquille. J'ai obſervé aſſez ſouvent la coquille du Jabet entre les rochers de l'iſle de Gorée. Elle eſt infiniment petite n'ayant jamais plus de quatre à cinq lignes de longueur, ſur trois de largeur & autant de profondeur. Ses extrêmités ſont tronquées obliquement. Sa ſurface extérieure eſt recouverte d'un périoſte très-fin & blanchâtre, qui ne devient ſenſible que ſur les bords de chaque battant par l'épaiſſeur & la noirceur qu'il y prend. Deſſous ce périoſte elle paroît ornée de quarante à cinquante canelures longitudinales très-fines, avec leſquelles vingt autres canelures tranſverſales également fines, forment un réſeau ou un treillis d'une grande délicateſſe.

Périoſte.

Battans. Les battans ne ſont ni canelés ſur leurs bords ni ſillonnés intérieurement, & ils joignent exactement par-tout.

Sommets. Les ſommets ſe touchent preſque, & ne laiſſent entr'eux qu'un fort petit eſpace applati.

Charniere. Sa charniere porte vingt à vingt-cinq dents dans chaque battant.

Couleur. Sa couleur eſt un blanc-ſale, accompagné quelquefois de roux vers les ſommets.

9. LA MUSSOLE. *Pl.* 18.

Βάλανος Græcis; Glans Latinis, *Calognone* vulgo Græco, *Mouſſolo* Venetis. *Belon. aquat. pag.* 396.

Concha rhomboides. *Rondel. teſtac. lib.* 1. *pag.* 27. *cap.* 28.

Coquille nommée Muſſole. *Ejuſd. édit. franç. pag.* 20. *ch.* 24.

Concha rhomboides, Rondeletii. *Boſſuet. aquat. pars alt. pag.* 20.

—— *Geſn. aquat. pag.* 317.

—— *Aldrov. exang. pag.* 459.

Balanus, Bellonii. *Ejuſd. pag.* 460.

Muſculi, Matthioli. *Ejuſd. pag.* 513.

Concha naviculam exprimens, Rhomboides à nonnullis dicta, Muſculus ſtriatus à Matthiolo, ab aliis Mitulus. *Bon. recr. pag.* 103. *claſſ.* 2. *num.* 32.

—— *Muſ. Kirk. pag.* 442. *n.* 31.

Balanus Bellonii tenuiter ſtriatus, Jamaicenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 367. *fig.* 207.

Muſculus Matthioli ſeu Muſculus ſtriatus faſciis undatis ſubfuſcis depictus, Barbadenſis. *Ejuſd. tab.* 368. *fig.* 208.

Pecten ſaxatilis, Malaicenſibus Bia batu. *Rumph. muſ. pag.* 143. *art.* 10. & 144. *tab.* 44. *fig. L. & P.*

Concha rhomboidalis ſtriata, parùm vel mediocriter tantùm elongata, inſigniter ventricoſa, rugoſa, umbone cardinis notabiliter diducto. *Lang. meth. pag.* 71.

Concha Pectiniformis inæquilatera, triangularis ex uno latere notabiliter elongata. *Ejuſd. pag.* 72. (Malè ſociata cùm figurâ 105. Muſæi Kirkeriani.)

Bucardium cordiforme, Arca Noëmi. *Hiſt. Conchyl. pag.* 333. *pl.* 26. *fig. G.*

Arche-de-Noé, qui préſente une eſpece de cœur oblong dans la partie de ſa carène; ſa charniere eſt à dents fines comme une lime, & les ſtries qu'on voit ſur ſa robe, forment un ouvrage chagriné de couleur brune ſur un fond blanc; plus elles s'approchent de ſa carène, plus elles ſont creuſes. *Ejuſd. pag.* 335.

Concha rhomboidalis ſubrotunda, dorſo ſatis lato, & expanſo, umbonis cardine depreſſo, & inſigniter diducto; oris rimâ notabiliter hiante, ſtriata ſtriis aliquando tranſverſis, aliquandò circularibus; vel undatis, ex atro-fuſco ſubalbida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 87. *litt. F.*

Concha rhomboidalis parva, ſtriata ſtriis granulatis, & in marginis extremitate aliquantulum emiſſis, & ſubtiliſſimo byſſo donatis, fuſca. *Ejuſd. ibid. litt. G.*

Concha rhomboidalis elongata, naviculam exprimens diverſimodè, denſiſſimè ſtriata, & cancellata, ex albido fulvida; maculis fuſcis circumdata, punctata & notata. *Ejuſd. ibid. litt. H.*

Concha rhomboidalis eadem cum ſuperiori, ſed ſtriata ſtriis inſigniter craſſis, raris, & ſubrotundis. *Ejuſd. ibid. litt. J.*

Muſculus Polyleptoginglymus, Arca Noæ, quæ Concha rhomboidalis, naviculam exprimens; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 167. *ſpec.* 1.

Muſculus Polyleptoginglymus, qui Balanus Bellonii tenuiter ſtriatus; Liſteri. *Ejuſd. pag.* 168. *ſpec.* 2. *tab.* 11. *fig.* 69 & 70.

Mactra Rumphiana; coloris obſcuri, longior. *Ejuſd. pag.* 171. *ſpec.* 1.

Les Vénitiens l'appellent Mouſſolo *ou* Muſſolo. *Belon. Rond.*
Les Grecs en langage vulgaire, Calognone *ou* Calagnone. *Belon. Rond.*

COQUILLE. Voici la coquille qu'on appelle communément l'*Arche-de-Noé* à cauſe de ſa figure. Elle a à peu près la forme de la précédente, près de quatre pouces de largeur, & une fois moins de longueur & de profondeur. Sa ſurface extérieure

Périoſte. eſt couverte d'un périoſte fort mince, qui en tombant laiſſe autour des bords de chaque battant un amas de poils très-épais & fort difficiles à arracher. Lorſque ce périoſte eſt enlevé, on la voit ornée de cinquante ou ſoixante petites canelures longitudinales, ſouvent diviſées en deux, & ridées tranſverſalement. Ces canelures deviennent inſenſibles en approchant du ſommet.

Battans. Les bords des battans ſont intérieurement unis & ſans canelures, comme dans l'eſpece qui précède; mais ils ne ferment jamais exactement, & laiſſent en devant, vers le milieu de leur longueur, une ouverture ſouvent très-grande, dont l'entrée eſt cachée par cet amas de poils du périoſte dont j'ai parlé.

Sommets. Les ſommets ſont pointus, aſſez grands, & fort écartés l'un de l'autre. L'eſpace qu'ils laiſſent entr'eux eſt auſſi fort large, & plat ſans inclinaiſon.

Charniere. La charniere eſt preſqu'égale à la largeur des battans, & compoſée de quatre-vingt à cent-dix dents infiniment petites.

Variétés. On obſerve pluſieurs variétés dans la forme de cette coquille. Il y en a qui n'ont qu'un pouce de largeur, ſur une longueur moindre de moitié, ſouvent égale à leur profondeur, & quelquefois un peu plus grande. D'autres ſont plus ou moins grandes, & une fois plus larges que longues; mais elles ont toutes au moins quatre-vingt dents à la charniere.

Couleur. Leur couleur eſt blanche au dehors, avec des bandes tranſverſales rougeâtres qui ſerpentent différemment en zigzags: intérieurement elles ſont blanches, quelquefois tachées de brun tirant ſur le rouge.

On les trouve en grande quantité entre les rochers de l'iſle de Gorée.

ANIMAL. En cueillant ce coquillage je me ſuis apperçu que l'animal tenoit aux rochers par une eſpece de nerf qui paſſoit au travers de l'ouverture que j'ai dit que les battans de la coquille

Nerf. laiſſoient entr'eux. Ce nerf paroiſſoit partir du pied de l'animal, comme celui des Jambonneaux; mais il ne s'épanouiſſoit

pas en un grand nombre de fils comme le leur. Il étoit fort applati, & d'une dureté ſemblable à celle de la corne, dans l'endroit où il étoit attaché aux rochers; il s'amolliſſoit enſuite peu à peu en approchant du corps. Bonanni a fait la même remarque (1) à l'égard de la Muſſole qu'il a obſervée dans la Méditerranée. Ce nerf ſort à peine de la longueur de deux lignes hors de la coquille.

10. LE VOVAN. *Pl.* 18.

Chama nigra quæ fortè antiquorum Glycimeris. *Belon. aquat. pag.* 408.
Concha nigra. *Rondel. teſtac. lib.* 1. *cap.* 32. *pag.* 31.
Coquille noire. *Ejuſd. édit. franç. ch.* 27. *pag.* 22 & 23.
Concha nigra, Rondeletii. *Boſſuet. aquat. pars alt. pag.* 24.
Chama (ſeu potius Concha, ut Rondeletio placet) nigra, Bellonii. *Geſn. aquat. pag.* 324.
Chama nigra, ſivè Glycimeris, Bellonii. *Aldrov. exang. pag.* 471.
Concha nigra, Rondeletii. *Ejuſd. pag.* 461.
Concha denticulata, marmoreâ ſubſtantiâ, intùs candida, foris maculis fulvis ſerpentibus mirificè exornata; Ulyſſiponenſis. *Bonan. recr. pag.* 107. *claſſ.* 2. *n.* 60. Ead. *Muſ. Kirk. pag.* 444. *n.* 59.
Concha pariter dentata, colore candido, quem lineæ ſubflavæ undas maris referentes bellè diſtinguunt; Ulyſſiponenſis. *Ejuſd. ibid. num.* 61. & *Muſ. Kirk. pag.* 445. *num.* 60.
Concha Ulyſſiponenſis littoris, nunquàm aliundè adme allata, aurei coloris præſtantiſſimi, circa cardinem candidis notis ità diſpoſitis ſignata, ut ſi binæ valvæ conjungantur, formetur quaſi ſtella ſex radios habens. *Ejuſd. ibid. n.* 62. & *Muſ. Kirk. n.* 61.
Pectunculus magnus veluti litterulis quibuſdam rufis eleganter exaratus. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 246. *fig.* 80.
Chama Glycimeris Bellonii, quæ Pectunculus ingens variegatus ex rufo; ex inſulâ Garnſey. *Ejuſd. tab.* 247. *fig.* 82.
Chama litterata rotunda. *Rumph. muſ. pag.* 139. *art.* 7. *tab.* 43. *fig. C.*?
Concha craſſa lævis. *Lang. meth. pag.* 61.
Concha craſſa, lævis, ſubalbida, luteis maculis radiata, ſignata, faſciata, & virgulata, intùs maculâ fuſcâ obſcurata. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 72. *litt. G.*

(1) In profundo mari ſub cœno ſtabulatur, in parte inferiori navis carinæ ſimili aditus patet, quo animal veluti planta ſaxis adhæret..... Caro enim in teſtâ incluſa paulatim in calloſam ſubſtantiam degenerat, eo duriorem, quò magis ſaxo propinquam. Lutò tartaroque circumtectus terreo eſt colore, aut ubi explicatur ſubalbus apparet, caſtaneis notis maculatus. Habet latera ſulcis ſtriata, & minùs profundis, quò magis ad punctum concurſûs ſive centrum accedunt. Plana eſt pars ſuperior, ubi binæ valvæ minutatim denticulatæ uniuntur, lineiſque ſignatur ità diſpoſitis, ut lancearum acuminata alterum alteri ſuper impoſitum effingant. *Bonan. recr. pag.* 103. *claſſ.* 2. *n.* 32.

Concha craſſa, ponderoſa, hirſuta, & ſerico villoſo indumento fuliginoſi coloris veſtita. *Ejuſd. pag. & tab.* 73. *litt. A.*

Concha valvis æqualibus inæquilatera, notabiliter umbonata, & rectà incurvata, ſubrotunda, vulgaris, gradatim ſtriata, & albido & fuſco faſciatim colorata. *Ejuſd. pag. & tab.* 82. *litt. C.*

Concha valvis æqualibus inæquilatera, notabiliter umbonata, & rectà incurvata, ſubrotunda, vulgaris, ſtriis minutiſſimis ſignata, ex albido, & cæruleo faſciata. *Ejuſd. ibid. litt. D.*

Concha valvis æqualibus inæquilatera, notabiliter umbonata, & rectà incurvata, ſubrotunda, vulgaris, craſſa, ſubalbida, ſtriis, & apice nigris notata. *Ejuſd. ibid. litt. E.*

Iſocardia ſtriata : quæ ſtella; intùs per limbum denticulata, foris circinata; in limbo ſtriata, circa cardinem conſerti vertices colore albo ſtellam magnam oſtendunt; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 139. *ſpec.* 1. *num.* 3. *l.*

Iſocardia lævis : Bucardia; quæ Concha marmorata, fulvis ſerpentibus, craſſa, candida, intùs denticulata; Bonanni. *Ejuſd. pag.* 140. *ſpec.* 2. *num.* 1. *f.*

Chamelæa circinata, ſivè concentricè ſulcata; quæ Chama litterata, rotunda umbone cardinum protenſo; æqualiter expanſa; plana; tenuis, ſuper circinis nigris undis inſcripta; Rumphii. *Ejuſd. p.* 151. *ſpec.* 1. *n.* 2.

Chamelæa circinata, ſivè concentricè ſulcata, quæ Chama Glycimeris Bellonii, ingens variegata ex rufo; Liſteri. *Ejuſd. pag.* 152. *ſpec.* 1. *num.* 13.

Chamelæa lævis, ſivè circinis umbratilibus, tactu læviſſimis : flammea; intùs dentata, candida, lineis undoſis, ſubflavis bellè inſcripta; Bonanni. *Ejuſd. pag.* 153. *ſpec.* 3. *n.* 9.

COQUILLE. Si cette eſpece ne ſe range pas naturellement avec les cinq qui la précèdent, du moins on ne peut nier qu'elle en approche beaucoup. Sa coquille eſt exactement ronde, très-épaiſſe, du diametre de deux à trois pouces, & une fois moins profonde. Extérieurement elle eſt luiſante & polie, quoique canelée longitudinalement & tranſverſalement en un treillis fort régulier, mais qui n'eſt ſenſible qu'en faiſant uſage de la loupe de trois lignes de foyer.

Battans. Intérieurement les bords de ſes battans ſont marqués chacun de quarante à quarante-cinq petites dents fort courtes & arrondies, qui ſe prolongent par derriere en deux petites canelures auſſi fort courtes. Ils joignent parfaitement par-tout.

Sommets. Les deux becs des ſommets ſe touchent l'un l'autre, & ſont placés au milieu de leur largeur. Ils ſont arrondis, peu

éminens, courbés légerement en bas, & ne laiſſent entr'eux qu'un petit eſpace applati & comme creuſé, ſur lequel eſt appliqué extérieurement un ligament arrondi, aſſez épais, & trois fois plus court que la coquille. Ligament.

Sa charniere n'eſt pas tout-à-fait rectiligne, comme dans les cinq eſpeces qui précèdent, mais courbée légerement en arc, & ornée dans chaque battant de dix-huit à vingt petites dents arrondies, un peu élevées, à peu près égales, & diſpoſées ſur une même ligne. Charniere.

Le fond de ſa couleur varie beaucoup extérieurement: tantôt il eſt blanc, tantôt couleur de chair ou fauve. J'en ai de celles-ci dont le ſommet eſt blanc en forme d'étoile, comme la variété dont parle Bonanni que j'ai cité, pendant que le reſte de leur ſurface eſt traverſé par trois ou quatre larges bandes circulaires d'un fauve très-foncé. Les fonds blancs ou incarnats ſont traverſés par un grand nombre de petites lignes rougeâtres, pliées en zigzags d'une maniere bizarre, mais fort agréable. Sa ſurface intérieure eſt blanche, quelquefois tachée de fauve vers le milieu, & autour des attaches des muſcles. Couleur.

J'ai trouvé fréquemment ce coquillage dans les ſables de l'iſle de Gorée & du cap Verd.

GENRE VII.

LE SOLEN. *Solen.*

SOlen eſt un mot grec qui exprime un canal, un tuyau. Ce nom & ceux de Donax, Aulos, Onyx, Dactylus qui ſignifient une canne de roſeau, une flûte, un ongle, un doigt, ont été donnés par les Anciens, comme celui de Coutelier par quelques François, au coquillage dont je parle, à cauſe de la figure de ſa coquille. Elle eſt fort allongée, toujours ouverte & arrondie aux deux extrêmités, & formée de deux pieces égales qui repréſentent aſſez bien un tuyau un peu applati.

1. LE TAGAL. *Pl. 19.*

Tellina alia in mari Braſilienſi frequens digitalem craſſitiem & longitudinem æquans ubique candida. *Bonan. recr. p. 163. claſſ. 3. n. 353.*

Chama anguſtior, ex alterâ parte ſinuoſa; Barbadenſis. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 421, *fig.* 265.

Concha longa uniforis, anguſtior, ex alterâ parte ſinuoſa; Liſteri. *Klein. tent. pag.* 167. *ſpec.* 9. *tab.* 11. *fig.* 68. *a. b.*

COQUILLE. La coquille du Tagal eſt médiocrement épaiſſe, large de près de trois pouces, ſur une longueur deux fois moindre & preſque double de ſa profondeur. Extérieurement elle eſt recouverte d'un périoſte groſſier de couleur cendrée, qui étant enlevé, laiſſe voir quelques rides tranſverſales. Intérieurement elle eſt liſſe & marquée dans chaque battant de deux taches, dont la ſupérieure *e* eſt preſque ronde, & plus petite que l'inférieure E qui eſt allongée & fort étroite: ces taches déſignent à l'ordinaire le lieu où étoient attachés les muſcles.

Périoſte.

Muſcles.

Battans. Les bords des battans ſont fort tranchans. Ils joignent parfaitement par-tout, excepté aux deux extrêmités de la coquille qui reſtent toujours ouvertes.

Sommets. Les ſommets ſont infiniment petits S, & placés un peu au-deſſus du milieu de la largeur des battans. Immédiatement au-deſſus des ſommets la coquille ſe replie légerement au dehors H. C'eſt ſur ce repli qu'eſt attaché le ligament. L. Il reſſemble à un cuir noirâtre, convexe, aſſez long, d'une grande dureté, & qui ſort entierement hors de la coquille.

Ligament.

Charniere. Au dedans du ſommet de chaque battant, on voit deux dents aſſez longues, étroites, fort rapprochées, & à peu près égales C. C. qui forment la charniere.

Couleur. La couleur de cette coquille eſt blanche au dedans & au dehors.

ANIMAL. Le manteau de l'animal au lieu d'être diviſé en deux lobes, comme dans les ſix genres qui précèdent, forme une eſpece de tuyau ou de ſac membraneux, fort mince & ouvert à ſes deux extrêmités. On le voit en M. M. lorſque les battans viennent à s'ouvrir. Il eſt preſque cylindrique, égal à la largeur de la coquille, & couvre totalement les autres parties de ſon corps.

Manteau.

Trachées. De l'extrêmité ſupérieure de ce manteau ſortent deux trachées T. A. ſous la forme de deux tuyaux aſſez longs, mais ſi bien adoſſés l'un à l'autre qu'ils ſemblent n'en faire qu'un. Ils ſont cylindriques, cependant un peu plus gros à leur origine qu'à leur extrêmité, dont le contour eſt crênelé de dix-

huit

huit à vingt dents. Le tuyau poſtérieur A eſt un peu plus petit que l'antérieur T.

L'extrêmité inférieure du manteau N s'étend un peu hors de la coquille. C'eſt par ce bout que ſort le pied P de l'animal. Il eſt cylindrique & ordinairement renflé vers ſon extrêmité : il facilite à l'animal le moyen de monter ou de deſcendre dans ſon trou. Pied.

La couleur de ſon corps eſt blanche. Couleur.

Ce coquillage eſt fort commun dans le limon noir & ſabloneux du Niger, ſur-tout auprès des mangliers de l'extrêmité ſeptentrionale de l'iſle du Sénégal. Il y eſt enfoncé à trois ou quatre pouces de profondeur, dans une ſituation verticale ſemblable à celle que je lui ai donnée dans la figure 1. & conſervant toujours une communication avec l'eau par un trou qui laiſſe paſſer continuellement ſes trachées. Quoiqu'il paroiſſe devoir ſe fixer pour toujours dans le lieu où il a une fois creuſé ſon trou, il arrive cependant qu'il change quelquefois de place, ſur-tout lorſqu'il eſt inquiété. On peut voir dans les Mémoires de l'Académie des Sciences (1) la deſcription que M. de Reaumur a donnée de celui des côtes du Poitou, & les remarques curieuſes qu'il a faites ſur le mouvement progreſſif de cet animal. Remarque.

Les nègres du Sénégal ne font aucun uſage de ce coquillage, parce qu'ils ne manquent pas d'autres poiſſons qui ſont infiniment meilleurs.

2. LE GOLAR. *Pl.* 19.

Chama nigra. *Rondel. teſtac. lib.* 1. *pag.* 14. *cap.* 13.
Coquille nommée Chama nigra. *Ejuſd. édit. franç. pag.* 8. *chap.* 10.
Chama nigra, Rondeletii. *Boſſuet. aquat. pars alt. pag.* 9.
—— *Geſn. aquat. pag.* 323.
—— *Aldrov. exang. pag.* 471.
—— *Jonſt. exang. tab.* 13. *pag.* 44.
Concha à Rondeletio longa dicta; valdè pulchra viſu, colore albo circà cardinem diſtincto faſciis roſeis, quibus binæ notæ candidæ radiorum inſtar ab eodem cardine extenſæ ſuperimponuntur; rugas, quibus in gyrum criſpatur, aliæ minutiores ità tranſversè diſcindunt, ut dupliciter corticoſa videatur. *Bonan. recr. pag.* 108 & 109. *claſſ.* 2. *n.* 77.

(1) *Année* 1712. *pag.* 116 & *ſuiv.*

Chama nigra Rondeletii, quæ Chama anguſta, ſubrubra, obliquè ſtriata, duobus radiis medio dorſo inſignita, è mari Mediterraneo. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 416. *fig.* 260.

Tellina violacea. *Rumph. muſ. pag.* 147. *art.* 4. *tab.* 45. *fig. E.* ?

Concha ſoleniformis, rugoſa, lineis hinc inde decuſſatis ſignata, ſubroſea, duobus candidis radiis in medio diſtincta. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 91. *litt. C.*

Concha longa biforis, quæ Tellina violacea Rumphii; teſta tenuiſſima, quinque pollices longa, unum lata, vaginæ inſtar; in utroque extremo patula, violacea virgis albis; in arenâ perpendiculariter hærens. *Klein. tent. pag.* 164. *ſpec.* 1.

Concha longa uniforis, quæ Chama nigra Rondeletii, ex mari Mediterraneo, ſeu Chama anguſta ſubrubra, obliquè ſtriata, duobus radiis medio dorſo inſignita; Liſteri. *Ejuſd. pag.* 167. *ſpec.* 7.

COQUILLE. J'ai obſervé cette eſpece dans les ſables de l'embouchure du Niger. Sa coquille n'a que deux pouces un quart de largeur, & une fois & demie moins de longueur. Elle eſt marquée intérieurement de quinze ſillons longitudinaux tirés obliquement.

Couleur. Sa couleur eſt par-tout d'un beau rouge, ſur lequel on voit quelquefois deux ou quatre petites bandes blanchâtres qui, partant du ſommet, en parcourent obliquement la longueur.

3. LE MOLAN. *Pl.* 19.

COQUILLE. La coquille du Molan ſe voit auſſi dans les ſables de l'embouchure du Niger. Elle eſt des plus minces & des plus fragiles, large d'un pouce & demi, deux fois moins longue, fort applatie, extrêmement luiſante & tranſparente.

Sommets. Ses ſommets ſont placés au tiers de la largeur de chaque battant, vers ſon extrêmité ſupérieure.

Couleur. Elle eſt d'un blanc qui tire ſur la couleur de la corne.

REMARQUES

SUR LES CONQUES BIVALVES.

PAr les deſcriptions que je viens de faire des Conques de cette premiere ſection, on voit 1°. que l'Huître s'éloigne un peu des autres Conques par ſes trachées qui ne paroiſſent

I. Huître,

pas au dehors & qui ne ſont pas faites en tuyau, & parce qu'elle n'a pas de pied, ou qu'il n'eſt pas viſible.

II. Jataron. Jambonneau.

2°. Le Jataron & le Jambonneau ſe rapprochent aſſez de l'Huître par la figure de leurs trachées; mais ils ont un pied apparent au dehors; & le dernier a de plus des fils pour s'attacher & ſe fixer aux corps étrangers.

III. Came. Telline. Pétoncle. Solen.

3°. Les autres Conques qui les ſuivent, telles que les Cames, les Tellines, les Pétoncles & les Solens, ſe reſſemblent en ce qu'elles ont toutes un pied apparent, avec des trachées en tuyaux; & il s'en trouve entr'elles qui ont une très-grande affinité: les Cames, par exemple, ſemblent ſe joindre aux Tellines par la *Calcinelle*, qui a le ligament de la coquille en dedans & un peu apparent au dehors par un trou ouvert entre les deux ſommets, & par la derniere Telline *Matadoa*, dont le ligament eſt placé de même, mais un peu au-deſſous des ſommets.

Il y a quelques-uns de ces coquillages qui vivent attachés aux rochers, aux plantes ou à d'autres corps ſolides du fond de la mer, tels que les Huîtres, le Jataron & le Jambonneau: d'autres vivent enfoncés dans le limon dont ils ne ſortent jamais d'eux-mêmes, comme le Solen: d'autres enfin vivent ſur les ſables ou enfoncés légerement dans les ſables, ſur leſquels & dans leſquels ils marchent, changeant continuellement de place; telles ſont les Cames, les Tellines & les Pétoncles.

SECTION II.

DES CONQUES MULTIVALVES.

LEs Coquillages Multivalves forment deux petites familles qui renferment :

La premiere, ceux dont aucune des pieces de la coquille ne prend la forme d'un tuyau : tels que } LA PHOLADE. *Genre* 1.

La seconde, ceux dont une des pieces de la coquille prend la forme d'un tuyau qui enveloppe entierement toutes les autres pieces : comme } LE TARET. - - 2.

GENRE I.

LA PHOLADE. *Pholas.*

JE n'ai obſervé que deux eſpeces de Pholades ſur la côte du Sénégal : toutes deux vivent dans le limon un peu durci de l'embouchure du Niger.

1. LE JULAN. *Pl.* 19.

Concha longa quarta. *Aldrov. exang. pag.* 451.
Balanus Pholas Græcis dictus ex littore Anconitano & Narbonenſi. *Bonan. recr. pars* 1. *pag.* 30.? *& Muſ. Kirk. pag.* 412. *fig. A.*
Pholas parvus aſper ; Anglicus. *Liſt. hiſt. Conchyl. tab.* 435. *fig.* 278.?
Pholas latus ; Anglicus. *Petiv. Gazoph. vol.* 2. *cat.* 75. *tab.* 79. *fig.* 11.
Pholas teſtâ tenuiſſimâ, ſtriis minoribus cancellatis ſignata, candida. *Gualt. Ind. pag. & tab.* 105. *litt. E.*
Pholas ſaxorum ; Narbonenſis, medium palmum longa, ſeſqui digitum lata ; vertice quaſi bifido ; intus alba, foris cinerea, reticulata, corrugata, eâ parte quâ ſaxum penetrat aſperior ; Bonanni. *Klein. tent. pag.* 165. *ſpec.* 1. *n.* 4.
Pholas ſaxorum : quæ Pholas parvus aſper ; Liſteri. *Ejuſd. ibid. n.* 10.

COQUILLE. La coquille du Julan eſt compoſée de cinq pieces fort iné-

gales & assez minces, dont les deux principales 1. 2. sont les battans, comme dans les Bivalves, & forment un corps de coquille à peu près cylindrique, dont la largeur qui est d'un pouce au plus, surpasse de moitié sa longueur & sa profondeur. Ses deux extrêmités ne ferment jamais exactement; la supérieure est arrondie, mais l'inférieure est échancrée sur le devant de maniere qu'elle paroît se terminer en pointe en dessous vers le dos.

Chaque battant & la coquille même vûe de côté, représente un rhombe ou un parallelogramme dont les quatre côtés J. M. R. N. sont inégaux. Leur surface extérieure paroît coupée par un profond sillon ou canal S. J. qui part du sommet & les partage en deux parties à peu près égales. De ces deux moitiés celle qui est en bas J.M. R. S. est relevée d'une vingtaine de petites canelures dentées, qui en se croisant, imitent fort les dents d'une lime : la moitié supérieure J. N. S. est marquée seulement de quelques canelures légeres & lisses, paralleles à sa largeur. Intérieurement chaque battant est lisse, on y voit en relief le canal qui est en creux au dehors. Battans.

Une légere éminence ronde S, placée au tiers de la largeur de chaque battant vers son extrêmité inférieure, tient lieu de sommet. Il se recourbe au dedans de la coquille, & est recouvert au dehors par un pli demi-orbiculaire R que fait chaque battant à cet endroit. Sommet.

Les deux autres pieces de la coquille désignées par les chiffres 3 & 4, & que j'appelle les palettes, sont à peu près égales, mais presque trois fois plus courtes que les battans, & infiniment plus minces & d'une grande fragilité. Elles sont presque triangulaires, faites à peu près comme les battans de certaines Cames, un peu concaves d'un côté & convexes de l'autre, & s'appliquent chacune sur le sommet & sur le repli extérieur R de chaque battant. Palettes.

La cinquiéme piece que je nomme la lame, que l'on voit au n°. 5. est presqu'une fois plus longue que les palettes, mais beaucoup plus étroite. Elle ressemble à une petite lame platte, extrêmement mince, arrondie à son extrêmité supérieure, & pointue par l'inférieure qui s'applique bout à bout des palettes le long du dos des deux battans, par le moyen d'une membrane très-fine. Lame.

Ligament. Le ligament eſt une matiere charnue à peine muſculeuſe, qui s'étend ſur le ſommet des deux battans au dehors & entre les palettes & la lame qui le recouvrent. Il lie ſi foiblement toutes les cinq pieces de cette coquille, qu'elles ſe ſéparent dès que l'animal vient à mourir.

Charniere. La charniere conſiſte en une longue dent un peu courbe C. C. qui part de la cavité que forme le ſommet au dedans de chaque battant.

Muſcles. Il n'y a dans l'intérieur de chaque battant qu'une ſeule tache E, qui déſigne le lieu où étoit attaché le muſcle. Cette tache eſt elliptique, de médiocre grandeur, & placée un peu au-deſſus du milieu de leur largeur.

Couleur. Le blanc eſt la ſeule couleur qu'on obſerve dans cette co-
Périoſte. quille, lorſqu'on l'a dépouillée d'un périoſte jaunâtre aſſez mince, qui ſemble l'envelopper entierement comme un ſac ouvert ſeulement à ſes extrêmités.

Animal. L'animal qui habite cette coquille a un manteau membra-
Manteau. neux aſſez épais M, ſemblable à un tuyau ouvert ſeulement aux deux extrêmités, comme celui du Solen.

Trachées. Il ſort de l'extrêmité ſupérieure de ce manteau, une trachée ſemblable à un tuyau cylindrique fort long, qui vû de côté paroît fort ſimple: mais lorſqu'on le regarde en deſſus, on voit qu'il eſt diviſé en deux tuyaux dont l'antérieur T eſt plus grand que celui qui eſt derriere A. Ils ſont légerement dentelés ſur leurs bords. Leur longueur n'eſt pas conſtante; quelquefois elle eſt plus grande, quelquefois elle eſt plus courte que la coquille, ſelon que l'animal eſt plus ou moins enfoncé dans ſon trou.

Pied. Le pied P ſort de l'ouverture inférieure M du manteau. Il eſt extrêmement court, long de trois lignes au plus, & paroît ſous la forme d'un cône renverſé, ſouvent un peu applati ou comprimé ſur les côtés. Son uſage n'eſt pas de donner à l'animal le moyen de ſortir de ſon trou; car dès qu'il a une fois creuſé ſa demeure, il y reſte, ſans avoir d'autre communication avec l'eau que par une petite ouverture qui laiſſe ſortir les trachées: il ne lui ſert pas non plus à creuſer le limon pour agrandir ſon logement à meſure que ſon corps prend de l'accroiſſement. Les deux battans font pour cet effet l'office d'une lime ou d'une rape qui le mine peu à peu par

ſon mouvement continuel, & en détache des parcelles extrêmement fines.

Ce coquillage ſe trouve enfoncé de deux à trois pouces dans le limon du marigot de la Chaux, à peu près comme celui des côtes de Poitou dont M. de Reaumur a donné l'hiſtoire. L'excellente diſſertation que cet illuſtre Académicien a inſérée dans les Mémoires de l'Académie (1), apprendra ce qui regarde la maniere de vivre de cet animal, qui ne differe pas eſſentiellement de celui que j'ai obſervé au Sénégal.

2. LE TUGON. *Pl.* 19.

Coquille. La coquille du Tugon eſt preſque ronde, obtuſe aux deux extrêmités, peu épaiſſe, mais d'une aſſez grande ſolidité. Sa largeur eſt d'un pouce un quart: elle ſurpaſſe à peine d'un tiers ſa longueur & ſa profondeur.

Battans. La ſurface extérieure de chaque battant eſt couverte de quarante canelures longitudinales, croiſées par autant de canelures ou de rides tranſverſales extrêmement fines, qui y forment un réſeau très-délicat.

Sommets. Les ſommets ſont peu ſenſiblement recourbés en dedans.

Charniere. La dent de la charniere eſt groſſe, ronde, aſſez courte, & creuſée en cuilleron.

Couleur. Sa couleur eſt blanche, comme dans la premiere eſpece.

On la trouve abondamment auprès de l'embouchure du Niger.

GENRE II.

LE TARET. *Teredo.*

SI nous ne conſidérions le Taret que par la figure trompeuſe de ſa coquille, ce ne ſeroit point ici ſa place, & il reſteroit encore dans la claſſe des coquillages que la plûpart des méthodes & des ſyſtêmes regardent comme douteux & impoſſibles à ranger; du moins ſeroit-il encore confondu avec tout ce qu'on appelle Vers à tuyaux (2). Mais comme nous nous ſommes fait une loi de regarder l'animal ou la partie

(1) *Année* 1712. *pag.* 126. *& ſuiv.*

(2) Maſſuet, Recherches intéreſſantes ſur la formation, &c. de diverſes eſpeces de Vers à tuyau.

Rouſſet, Obſervations ſur l'origine, &c. des Vers de mer.

Linnæi ſyſt. Nat. Dentalium; animal nereis.

vivante, comme la partie eſſentielle du coquillage, c'eſt par cet endroit que nous croyons devoir le ranger parmi les Conques. Ce ſera ſans doute la premiere fois qu'il ſe ſera trouvé ſi proche d'elles, même dans les arrangemens méthodiques.

1. LE TARET. *Pl.* 19.

Cette premiere eſpece eſt fort commune dans les racines des mangliers qui bordent le fleuve Niger & celui de Gambie. Elle les perce verticalement, quelquefois à deux ou trois pieds, mais pour l'ordinaire à ſix pouces au-deſſus de terre, rarement au-deſſous.

Coquille. Tuyau. Sa coquille eſt compoſée de cinq pieces fort inégales, dont la principale & la plus grande a un tuyau à peu près cylindrique V. F. 5. qui enveloppe & cache toutes les autres. Ce tuyau eſt percé aux deux extrêmités V & F, de maniere que l'ouverture inférieure F qui eſt ronde ou orbiculaire, a deux ou trois fois plus de grandeur que la ſupérieure V: celle-ci eſt elliptique & retrécie au milieu par deux côtes qui ſaillent au dedans. La largeur du tuyau varie depuis trois juſqu'à ſix lignes, & eſt ordinairement un peu moindre en haut qu'en bas: ſa longueur eſt environ vingt fois plus grande. Il a peu d'épaiſſeur, ſur-tout vers la partie d'en bas, mais il eſt d'une grande dureté. Sa ſurface extérieure eſt ordinairement liſſe, parce qu'elle eſt ſéparée du bois par une eſpece de tuyau ſemblable extrêmement mince & fort luiſant, que l'animal a d'abord collé contre le bois. Quelquefois ce premier tuyau n'eſt point détaché ni diſtingué de celui qui enveloppe immédiatement le corps de l'animal; alors ſa ſurface extérieure porte les impreſſions des fibres du bois ſur lequel il a été appliqué. La ſituation que j'ai obſervée à ce tuyau eſt verticale dans les pieces de bois qui ſont verticales, & preſque horizontale dans celles qui ſont couchées horizontalement: mais il y eſt inſéré de maniere que, quoique ſouvent un peu tortueux, ſon extrêmité ſupérieure V ſort toujours un peu au dehors & communique avec l'eau, pendant que l'extrêmité inférieure F reſte cachée dans le cœur du bois. Celle-ci ſe bouche entierement par une ſubſtance pierreuſe, & ſemblable à celle de la coquille, dans les Tarets qui ont acquis leur juſte grandeur.

Battans. Les quatre autres pieces de coquille ſont placées aux extrêmités

mités de ce tuyau. Lorſqu'on l'ouvre ou qu'on le caſſe avec précaution, on voit à ſon extrêmité inférieure deux petites pieces de coquille P. J. N. S. R. extrêmement minces, aſſez égales, & qui reſſemblent parfaitement aux deux battans de la Pholade & des Conques Bivalves. Ces battans ont chacun la forme d'une portion de ſphère creuſe au dedans & pointue vers l'extrêmité. Ils ne joignent jamais bien enſemble, & laiſſent une ouverture aſſez grande ſur chacun de leurs côtés. Leur ſurface extérieure eſt convexe, & hériſſée dans ſa longueur de vingt-cinq rangs de petites dents taillées en lozange ou aſſez ſemblables à celles d'une lime. C'eſt par leur moyen que l'animal doit percer, dans le bois, la cavité hémiſphérique Z. B. F.

Au dedans ils ſont liſſes & relevés ſeulement d'une apophyſe ſtyloïde 1. 2. aſſez mince, qui ſervoit à les attacher au corps de l'animal.

Vers l'extrêmité inférieure de chaque battant on remarque une légere éminence S qui tient lieu de ſommet. Elle eſt échancrée en deſſous, & porte au dedans deux petites dents D coniques, pointues, aſſez dures, qui ſe croiſent, la droite qui eſt la plus grande paſſant ſur la gauche. Ces deux dents pourroient être regardées comme la charniere des battans; mais on en découvre encore deux autres au deſſous, qui ſont aſſez longues C. C. recourbées en demi-cercle, & ſemblables à celles de la Pholade, dans laquelle elles font la fonction de charniere, quoiqu'elles ne ſe touchent jamais. Sommets. Charniere.

On trouve à l'extrêmité ſupérieure du tuyau les deux dernieres pieces de coquille 3. 4. qui reſſemblent à deux petites palettes aſſez épaiſſes, applaties, quelquefois un peu creuſes au dedans, légerement échancrées ou arrondies à leur extrêmité, & portées ſur un pédicule cylindrique égal à leur longueur. Ces palettes ſont attachées au muſcle ſupérieur du manteau, dont je parlerai ci-après. Elles s'écartent lorſque l'animal ſort ſes deux trachées, mais lorſqu'il les rentre dans ſa coquille, elles ſe rapprochent, & les couvrent en ſe joignant aſſez exactement pour leur ôter toute communication avec l'eau du dehors. Palettes.

La ſeule partie que l'animal fait ſortir de ſa coquille, ſont deux trachées en forme de tuyaux T. A. ſemblables à ceux ANIMAL. Trachées.

des Conques Bivalves. Ces tuyaux ſont cylindriques, fort courts, réunis l'un à l'autre à leur origine, & ſortent à peine d'une ligne, c'eſt-à-dire, de toute leur longueur, hors de la coquille. Celui qui eſt en bas ou ſur le devant T, eſt un peu plus grand que l'autre, & bordé de trois rangs de filets, qui tous ſont au nombre de quarante. Le premier rang, celui qui eſt placé en dedans, eſt compoſé de neuf filets une fois plus longs que les autres. Le tuyau ſupérieur A eſt ſimple & ſans bordure: il ſert à rendre les excrémens de l'animal, & l'eau que le tuyau frangé T reçoit à tems à peu près égaux.

Manteau. Lorſque l'on caſſe la coquille du Taret, on voit que les deux tuyaux T. A. viennent ſe rendre, à une diſtance deux ou trois fois auſſi grande que leur longueur, au manteau L. M. O. avec lequel ils font corps. Ce manteau eſt une eſpece de tuyau membraneux fort mince, qui enveloppe, comme l'on a vû dans le Solen, les parties extérieures du corps de l'animal. Il n'eſt attaché que vers les deux extrêmités de la coquille par

Muſcles. deux membranes muſculeuſes, dont la ſupérieure L. eſt circulaire, un peu plus épaiſſe & plus étroite que l'inférieure N, qui reſſemble à une petite plaque orbiculaire & qui tient lieu du ligament des Conques Bivalves. Ces muſcles empêchent qu'il ne puiſſe ſe mouvoir de haut en bas ou de bas en haut dans la coquille, où il eſt fixé à demeure.

Corps. Dans toute la longueur compriſe entre ces deux muſcles le manteau eſt détaché & comme flottant dans le tube de la coquille. Cette étendue peut être regardée comme le corps de l'animal, dont la moitié ſupérieure L. M. eſt plus mince, flaſque, griſâtre ou cendrée dans certains endroits : l'autre moitié M. O. eſt renflée, blanchâtre & arrondie.

Eſtomac. La tranſparence du manteau laiſſe diſtinguer quelques parties intérieures du corps, telles que l'eſtomac *o*. E. & le tube inteſtinal E. *a*. Celui-ci eſt ouvert en *a*, & ſe décharge dans la trachée poſtérieure A.

Pied. On voit encore ſortir par l'ouverture inférieure du manteau & des battans, une petite partie charnue, arrondie P, qui eſt analogue au pied de la Pholade & des autres Conques. Ce pied eſt viſqueux, fort mol, & de couleur cendrée.

Couleur. La couleur de la coquille & de l'animal eſt ordinairement blanche.

Le coquillage dont je viens de parler eſt une eſpece de ceux qui rongent les bois des vaiſſeaux, & qui font tant de ravages dans les ports de mer & dans les digues. Il ne perce point le bois pour ſe nourrir, comme l'ont prétendu tous les Auteurs qui en ont fait l'hiſtoire, mais ſeulement pour ſe loger, comme je l'ai prouvé dans une diſſertation lûe l'année derniere dans les Aſſemblées de l'Académie. La maniere même dont cet animal perce les bois paroît moins un effet de ſon entendement, que d'une méchanique dépendante d'un mouvement naturel occaſionné par l'entrée & la ſortie de l'eau qui doit fournir à ſa nourriture. On peut voir le Mémoire (1) où j'ai expliqué cette méchanique, & diſcuté les divers ſentimens des Auteurs ſur les mœurs, la génération, la maniere de vivre & de travailler du Taret de l'Europe, en le comparant à celui que j'ai obſervé au Sénégal. Remarque.

2. LE ROPAN. *Pl.* 19.

Pholas lignorum. *Rumph. muſ. pag.* 152. *art.* 7. *tab.* 46. *fig. H.*?
Pholas minor, atro rubens ſtriatus. *Sloan. Jam. vol.* 2. *tab.* 241. *fig.* 22 & 23.?
Pholas lignorum: Rumphiana; longa; acutè elliptica; fragilis; verticali foramine rotundo; coloris cinerei; in palis putridis vivens. *Klein. tent. pag.* 165. *ſpec.* 2. *n.* 1.

La coquille du Ropan que j'ai rapporté au Taret, appartient à un genre différent. Elle a beaucoup plus de rapport avec ce qu'on appelle Dail ou Datte. Elle eſt compoſée de trois pieces, dont l'une eſt un tuyau conique, fort mince, qui reſte attaché aux corps pierreux dans leſquels elle eſt enchaſſée. Ce tuyau eſt percé, comme celui du Taret, de deux trous, dont le ſupérieur eſt beaucoup plus petit que l'inférieur. Il enveloppe entierement les deux autres pieces de coquille qui ſont les battans. Coquille. Tuyau.

Ces battans repréſentent un ovoïde long d'un pouce ou environ, deux fois moins large, & beaucoup plus gros à ſon extrêmité inférieure qu'à la ſupérieure. Ils ſont égaux, fort minces, ſans charniere ni ſommets apparens, & terminés de Battans. Charniere. Sommets.

(1) Mémoires de Mathématique & de Phyſique, préſentés à l'Académie par divers Sçavans, tome troiſiéme.

maniere qu'étant fermés, ce qu'ils font très-exactement, les deux dents se croisent & s'embrassent.

Couleur. Leur surface est lisse, quelquefois fauve ou brune, mais ordinairement blanchâtre.

Remarque. Ce coquillage ne se trouve que dans les amas de Balanus, autrement appellés Glands-de-mer, dont il perce la coquille pour se loger. Il ne s'y enfonce jamais plus qu'il n'a de longueur, laissant toujours sortir les deux pointes de ses battans pour communiquer avec l'eau. Il enduit le trou qu'il a creusé, d'une coquille assez mince en forme de tuyau, semblable à celui du Taret, mais qui tient à ceux des Balanus de maniere qu'on ne peut l'en détacher. Il est fort commun autour de l'isle de Gorée & du cap Verd.

REMARQUES

Sur les Conques Multivalves.

LEs deux genres de cette section, la Pholade & le Taret, se rapprochent beaucoup l'un de l'autre par le nombre & l'usage des pieces de leur coquille, & quoique distingués par-là des Bivalves, ils tiennent cependant à eux, sur-tout au Solen, 1°. par la figure des battans de la coquille qui sont béans ou qui laissent une ouverture à leurs extrêmités; 2°. par le manteau de l'animal qui est tout d'une piece & semblable à un sac ouvert aux deux bouts; 3°. enfin parce qu'ils vivent toujours enfoncés dans quelques corps solides où ils passent ordinairement toute leur vie sans sortir.

REMARQUES

Sur les Coquillages en général.

APrès avoir indiqué les rapports de chaque genre de Coquillage dans chaque famille, je dois en finissant cette derniere partie, faire remarquer la liaison qui se trouve entre ces familles.

Voici quel est le point de vûe général sous lequel j'ai fait d'abord considérer les Coquillages. Quant à leur coquille:

elle les recouvre en tout ou en partie : elle eſt compoſée d'une ou de deux pieces qui ſont de nature & de forme très-différentes, ou à peu près ſemblables ; ou bien elle conſiſte en pluſieurs pieces.

Quant aux animaux renfermés dans ces coquilles, les uns ont une tête, une bouche, des mâchoires, des dents, des cornes, des yeux, un col, un manteau, un pied, des trachées, des ouïes, un anus, & un corps : d'autres ont toutes ces parties excepté les yeux, les cornes & le manteau : d'autres enfin n'ont que le manteau, les trachées, les ouïes, la bouche, l'anus & quelquefois le pied.

De là les deux diviſions générales des Coquillages en Limaçons & en Conques : de là la ſous-diviſion des Limaçons en Univalves & en Operculés ; & celle des Conques en Bivalves & en Multivalves.

J'ai fait voir dans les deux premieres de ces ſubdiviſions, que les Porcelaines & les Pucelages tenoient aux Pourpres & aux Rouleaux par la figure de l'animal, ce qui fait la réunion des Coquillages Univalves avec les Operculés. Dans la ſeconde & la troiſiéme on a vû que la Nérite tenoit aux Bivalves par la figure & la liaiſon des deux pieces de ſa coquille ; d'où il eſt évident que ces deux familles s'uniſſent naturellement, quoique moins intimement que les autres. Enfin, on a vû dans la troiſiéme & la quatriéme que la Pholade joignoit étroitement les Multivalves aux Bivalves, autant par la figure du manteau de l'animal, que par les deux ouvertures que ſa coquille laiſſe aux deux extrêmités.

Telle eſt la liaiſon que j'ai apperçue dans toutes les parties de cet ouvrage, liaiſon dont la réalité a été aſſez prouvée par les détails ; tel eſt auſſi l'ordre ſuivant lequel j'ai crû devoir traiter les Coquillages que j'ai obſervés au Sénégal, afin d'en rendre la connoiſſance d'autant plus facile que j'ai ſenti de difficultés en les comparant les uns aux autres, & en les préſentant ſous les différentes faces ſous leſquelles ils peuvent être conſidérés par les perſonnes qui cultivent cette partie de l'hiſtoire Naturelle.

FIN.

TABLE ALPHABETIQUE

Des Matieres contenues dans ce Volume.

Les premiers chiffres indiquent la page, & le dernier les planches.

A.

	Pl.
ABER, 210.	15.
Actinobolus, 245.	
Agaron, 64.	4.
Aîlée, 214.	
Ajar, 222.	16.
Alata, 138.	
Alie-Kruyk, 170.	
Anadara, 248.	18.
Anomalocardia, 215. 246. 249.	
Apan, 212.	15.
Arche-de-Noé, 251. 252.	
Arcularia, 117.	
Armilla, 217. 218.	
Arsella, 217.	
Arvan, 53.	4.
Astrolepas, 28.	
Atfar-Athaib, 141.	
Atfar-Atheb, 141.	
Auris Bahamica, 25.	
—— marina, 19. 25.	

B.

BAjet, 201.	14.
Βάλανος, 250.	
Balanus, 250. 251. 260.	
Barnet, 146.	10.
Bernard-l'Hermite, 148.	
Beveraza, 232.	
Bia Codock, 223.	
Bia culit Bawang, 108.	
Bia matta doa, 239.	
Bia minjac, 110.	
Bia sacatsjo, 29.	
Bigni, 135.	9.
Bigourneau, 170.	
Bitou, 73.	5.
Biverone, 218.	
Biveronus, 232.	
Bivet, 123.	8.
Blatin, 142.	9.
Blatta Bizantia, 141.	
Blattion Bizantium, 141.	
Bobi, 60.	4.
Bolin, 227.	8.
Boson, 171.	12.
Boukch, 218. 221.	
Brocard de soie, 98.	
Brunette, 97.	
Bucardium, 246.	
Buccin, 14. 82. 99. 122. 141. 146. 193.	10.
Buccina, 107. 118.	
Buccinulum, 157.	
Buccinum, 118. 143. 146.	10.
——— *Alabastrite*, 118.	
——— *ampullaceum*, 110. 127. 138.	
——— *Anglicum*, 114.	
——— *Barbadense*, 135. 146.	
——— *bilingue*, 138.	
——— *breviroſtrum*, 50. 54. 103. 104. 105. 106. 107. 114. 117. 133.	
——— *Condor*, 114.	
——— *dentatum*, 53. 54. 133. 135. 137.	
——— *exoticum*, 14.	
——— *fluviatile*, 7. 15.	
——— *fuscum*, 152.	
——— *Madraspatanum*, 104.	
——— *majus*, 14. 105. 108. 118. 121. 123.	
——— *minus*, 14.	
——— *musicum*, 56.	
——— *parvum*, 112. 114. 117. 135. 136. 137. 171.	
——— *Persicum*, 44. 48. 60.	
——— *radiatum*, 14.	
——— *recurviroſtrum*, 156. 157.	
——— *Rondeletii*, 118.	
——— *roſtratum*, 52. 118. 121. 131. 143.	
——— *ſublividum*, 171.	
——— *tuberoſum*, 155.	
——— *villoſum*, 118.	
Bulin, 2. 5. 80.	1.
Bulinus, 5.	1.

Bulla, 4. *Pl.*
Burez, 141.
Burgaus, 185.

C.

CAlagnone, 251.
Calcinelle, 232. 259. 17.
Calognone, 250.
Calyptra. 32.
Came, 196. 216. 223. 259. 16.
Caſſis, 112. 117.
Catinus, 25.
Cerite, 82. 152. 155. 10.
Cerithium, 152. 10.
Chadet, 157. 10.
Chama, 223. 226. 230. 232. 233. 239. 256. 16.
——— *aſpera*, 216. 217.
Chamætrachea, 200.
Chama Cornubienſis, 217. 224.
Chamelæa, 223. 230. 239. 254.
Chama glycimaris, 253.
——— *nigra*, 253. 257. 258.
——— *peloris*, 217.
——— *Wifs-ſchulp*, 217.
Chanon, 213. 15.
Chotin, 95. 6.
Cidaris, 25.
Clocher chinois, 152.
Cloniſſa, 217.
Cloniſſe, 216. 218. 16.
Cochlea, 14. 97. 107. 109. 110. 112. 141. 159. 174. 175. 176. 1.
——— *canaliculata*, 100. 108. 110.
——— *caſſidiformis*, 110. 112.
——— *cinerea*, 105.
——— *compreſſa*, 11.
——— *conoidea*, 83. 84. 85. 87. 93.
——— *cylindroidea*, 62. 64. 98.
——— *cylindroides*, 87. 96.
——— *depreſſa*, 25.
——— *Jamaicenſis*, 171.
——— *Indiæ*, 48.
——— *longa*, 44. 48. 49. 56. 59. 60. 91. 95. 97. 98.
——— *marina*, 87. 171. 175. 176. 177. 185. 217. 223. 224. 225.
——— *nivea*, 109. 110.
——— *oblonga*, 14.
——— *pennata*, 108.
Cochlearia, 39.
Cochlea rufeſcens, 171.
——— *rugoſa*, 109.
——— *Siracuſana*, 4.
Concha ſtriata, 110. *Pl.*
——— *ſtrictior*, 14.
——— *ſublivida*, 168. 175.
——— *trochiformis*, 168. 178. 181. 186.
——— *umbilicata*, 174. 175. 176. 185. 186.
Codok, 223. 16.
Cœur de bœuf, 246.
Cofar, 131. 9,
Concha, 4. 217. 222. 223. 243. 246. 248. 249. 251. 253. 254. 256. 257. 258.
——— *aliformis*, 213.
——— *gryphoides*, 205.
——— *lævigatoria*, 65.
——— *longa*, 207. 215. 260.
——— *maxima*, 44.
——— *natatilis*, 48.
——— *νηριτώδης*, 44.
——— *Perſica*, 44.
——— *rugata*, 205. 217.
——— *Venerea*, 65. 67. 68.
——— *Veneris*, 65. 68. 69. 70. 74. 79.
Conchula, 217.
Conchylium, 137. 138.
Conque ſphérique, 108.
Conus, 56. 86. 87. 88. 91. 92. 95.
Coquillages, 114.
Coquille, 174. 186. 257.
Coquille de Limaçon, 87.
——— ridée, 205. 217.
——— de ſaint Jacques, 240.
Cor de mer, 118.
Coret, 2. 7. 80. 1.
Coretus, 7. 1.
Cornet, 83. 85. 86. 87. 92. 94.
——— de mer, 112.
——— Grand-Amiral, 93.
——— Vice-Amiral, 93.
Cotan, 224. 16.
Coupet, 94. 6.
Couvercle du Conchylium, 137.
——— du Cor, 118.
Covet, 114. 8.
Cricomphalos, 218. 224. 225. 229. 230.
Cucumis, 56.
Cylinder, 62. 86.
Cylindroides, 85. 91.
Cylindrus, 83. 85. 86. 87. 88. 90. 91. 95. 96.
——— *Braſilienſis*, 64.
——— *Indicus*, 94.
——— *Madraſpatanus*, 64.
——— *Moluccenſis*, 97.

Cymbium, 2. *Pl.* 1.
——— *auritum*, 45.
——— *mamillare*, 45. 49.
——— *umbilicatum*, 49.

D.

Dactylus, 64.
Daki, 171. 12.
Dalat, 186. 12.
Dasan, 35. 2.
Datin, 165. 11.
Degon, 158. 10.
Dentalium, 161.
Dip, 151. 10.
Dofan, 164. 11.
Dolium, 108.
Dontostoma, 191.
Dosin, 225. 16.
Dotel, 211. 15.
Drap d'or, 97.
Drap orangé, 97.
Duchon, 61. 4.
Dunar, 188. 13.

E.

Egouen, 59. 4.
Epidromus, 146.
Erythræa, 65. 69. 74.
Essan, 214. 15.

F.

Fagan, 246. 18.
Falier, 78. 5.
Fanel, 176. 13.
Farois, 143. 9.
Fasin, 111. 7.
Fatan, 231. 17.
Faval, 54. 4.
Felan, 227. 16.
Fonet, 212. 15.
Fossar, 173. 13.
Fujet, 183. 12.
Funon, 150. 10.
Fusus, 141. 144.

G.

Gadin, 33. 2.
Gafet, 237. 18.
Galea, 104. 108.
Garin, 200. 14.
Garnot, 40. 2.
Gasar, 196. *Pl.* 14.
Gatan, 233. 17.
Genot, 145. 9.
Géographie, 98.
Girol, 61. 4.
Giton, 124. 8.
Gival, 37. 2.
Glans, 250.
Globus, 205.
Gochet, 177. 13.
Golar, 257. 19.
Gondole, 2. 80. 1.
Gongole, 240.
Gor, 187. 12.
Gordet, 225. 16.
Gosson, 4. 1.
Goumier, 156. 10.
Gousol, 134. 9.
Guron, 203. 14.

H.

Haliotis, 19. 20. 2.
Hannons, 240. 241.
Haustellum, 127.
Hirondelle, 214.
Hovileij, 20.
Huître, 196. 258.

I.

Jabet, 250. 18.
Jabik, 121. 8.
Jagon, 245. 18.
Jamar, 83. 6.
Jambonneau, 196. 207. 259. 15.
Jataron, 196. 205. 159. 15.
Jataronus, 205. 15.
Jatou, 129. 9.
Jelin, 166. 11.
Jenac, 41. 2.
Jeson, 215. 15.
Jol, 149. 10.
Jouret, 230. 17.
Isocardia, 241. 243. 254.
Julan, 260. 19.

K.

Kachin, 187. 12.
Kalan, 137. 9.
Kalison, 42. 2.
Kaman, 243. 18.
Kambeul, 14. 1.

Kiſet, 192. *Pl.* 13.
Κτὶς, 240.

L.

LAbarin, 103. 7.
Lagar, 191. 13.
Lagena, 133. 135. 136.
Lentigo, 138.
Lépas, 25. 27. 35. 37. 80. 2.
Lepas, 25. 2.
Lepas agria, 35.
Λεπὰς ἀγριὰ, 19.
Libot, 27. 2.
Ligar, 158. 10.
Limaçon, 2. 14. 80. 1.
——— ridé, 109.
Lipin, 125. 8.
Liri, 32. 2.
Liſor, 231. 17.
Liſpe, 164. 11.
Livon, 185. 12.
Loman, 96. 6.
Lonier, 184. 12.
Loſet, 132. 9.
Lulat, 207. 15.
Lunot. 227. 17.
Lupon, 73. 5.

M.

*M*Actra, 249. 251.
Maſan, 93. 6.
Majet, 65. 5.
Mamma, 105.
Mantelet, 2. 75. 81. 5.
Marnat, 168. 12.
Maſier, 165. 11.
Matadoa, 239. 259. 18.
Meer Chreen, 20.
Melar, 90. 6.
Meſal, 159. 10.
Miga, 116. 8.
Minjac, 109. 7.
Miran, 50. 4.
Mofat, 241. 18.
Molan, 258. 19.
Mother of Pearl, 20.
Moule, 208. 210. 211. 212.
Mouret, 34. 2.
Mouſſole, 250. 251.
Movin, 246. 18.
Murex, 99. 118. 137. 138.
——— *coſtoſus*, 131.
——— *luzonis*, 121. 125.
——— marbrin, 137.
Murex marmoreus, 137. *Pl.*
——— *ſtriatus*, 138.
——— *ſtromboides*, 137.
Muſculi, 251.
Muſculus, 207. 208. 210. 211. 212. 227. 235. 251.
Muſica, 94.
Muſſole, 250. 251. 18.
Muſſolo, 251.
Mutel, 234. 17.
Mutilus, 235.
Mytulus, 235.

N.

NAcelle, 40.
Narel, 59. 4.
Natica, 172. 13.
Natice, 82. 172. 174. 193. 13.
Nerita, 178. 188. 190. 191. 192. 13.
Nerite, 82. 188. 191. 193. 13.
Nifat, 52. 4.
Niſot, 150. 10.
Nivar, 141. 9.
Nubecula, 98.
Nuſar, 238. 18.
Nux marina, 4. 5.

O.

OGnella, 128.
Ogniella, 137. 138. 141.
Oiſeau, 214.
Oliva, 137.
Olive, 62.
Ongle aromatique, 141.
Ὄνυξ, 141.
Operculum Buccini, 118.
——— *Conchylii*, 137.
——— *Purpuræ*, 118.
Oreille de mer, 19. 20. 25.
——— marine, 19. 20.
Ormier, 2. 19. 20. 80. 2.
Oſcabrion, 43.
Oſilin, 178. 12.
Oſtrea, 200.
Oſtreum, 196. 200. 201. 14.
Otion ſivè Auricula, 19.
Oxyrinchus, 144.
Oxyſtrombus, 156.

P.

PAkel, 105. 7.
Pamet, 235. 18.

	Pl.
Patella, 25. 26. 27. 32. 33. 35. 36. 37. 38. 39.	
—— *altera*, 19.	
—— *Cypria*, 35.	
Patellæ feræ, 19.	
Paveraccia, 218. 220.	
Pecten, 240. 249. 251.	
Pectunculus, 215. 217. 224. 225. 230. 239. 240. 241. 245. 246. 249. 253.	
Pedipes, 11.	1.
Pegon, 228.	17.
Πηλάρις, 217.	
Penicillus, 160.	
Perdix, 108.	
Perdrix, 108.	
Peribolus, 75.	5.
Perna, 207.	15.
Perſica, 4.	
Perſicula, 60.	
Pétoncle, 196. 240. 259.	18.
Peveraza, 232.	
Phallus, 160.	
Philin, 48.	3.
Pholade, 260.	19.
Pholas, 208. 260. 267.	19.
Pie, 185. 186.	
Piétin, 2. 11. 80.	1.
Piperata, 232.	
Piperone, 218.	
Pirel, 227.	17.
Pitar, 226.	16.
Piverone, 218.	
Platyſtoma. 175. 176. 177. 190. 192.	
Pomatia, 14.	
Popel, 152.	10.
Porcelaine, 2. 55. 56. 67. 69. 74. 81.	4.
Porcellana, 55. 60. 65. 67. 68. 69. 70. 73. 74.	4.
Poron, 227.	17.
Πορφύρα, 137.	
Potan, 75.	5.
Pouchet, 18.	1.
Pourpre, 82. 99. 193.	7.
Poverazos, 218.	
Pſeudo-ſtrombus, 50. 52.	
Pucelage, 2. 65. 81.	5.
Purpura, 99. 137. 138.	7.
—— *Africana*, 127.	
—— *major*, 127.	
—— *rectiroſtra*, 127.	

Q.

Quadrans, 218.	

R.

	Pl.
Rac, 150.	10.
Rafel, 52.	4.
Retan, 181.	12.
Rhombus, 62. 64. 75. 83. 86. 88. 90. 91. 93. 94. 96. 97. 98.	
—— *Tulipa*, 96.	
Rifet, 172.	12.
Robet, 248.	18.
Rocher, 99. 112. 138.	
Rojel, 202.	14.
Roncera, 128. 137. 138. 141.	
Ropan, 267.	19.
Rouleau, 82. 96. 98. 193.	6.

S.

Sabot, 82. 178. 185. 193.	12.
Saburon, 112.	7.
Saccus, 168. 171.	
Sadot, 106.	7.
Sakem, 100.	7.
Sakeum, 103.	
Salar, 97.	6.
Σάλπιγξ, 158.	
Samier, 122.	8.
Sari, 184.	12.
Satal, 204.	14.
Selot, 191.	13.
Semicaſſis, 56. 108.	
Serpentulus, 18.	
Sigaret, 24.	2.
Siger, 135.	9.
Silus, 143.	9.
Simeri, 79.	5.
Sirat, 125.	8.
Solat, 122.	8.
Soldat, 148.	
Solen, 255.	19.
Solen, 255. 196. 259.	19.
Soni, 151.	10.
Sormet, 3.	1.
Soron, 32.	2.
Sourdon, 196.	
Spondylus, 200. 203. 205.	
Staron, 137.	9.
Stipon, 79.	5.
Strombus, 64. 82. 158.	6.
—— *acularis*, 53. 54. 55.	
—— *anguloſus*, 155.	
—— *cochloides*, 159.	
—— *decimus*, 53.	
—— *ſecundus*, 54.	

Suga, 132. Pl. 9.
Sulin, 38. 2.
Sunet, 229. 17.

T.

TAdin, 188. 13.
Tafon, 133. 9.
Tagal, 255. 19.
Taret, 260. 263. 264. 19.
Telinga maloli, 20.
Tellina, 223. 229. 230. 232. 233. 234. 235. 237. 238. 255. 258. 18.
Telline, 196. 234. 259. 18.
Terebellum, 64.
Tercbra, 49. 4.
Teredo, 263. 19.
Tertia Nautili ſpecies, 109.
Téſan, 107. 7.
Tigris, 185.
Tilin, 91. 6.
Tivel, 239. 18.
Tonne, 44. 99. 110.
Toſar, 229. 17.
Totombo, 117. 8.
Toupie, 82. 167. 193. 12.
Treillis, 37.
Trochilus, 183.
Trocho-cochlea, 178. 181. 182. 183. 186.
Trochus, 87. 88. 167. 178. 181. 182. 185. 187. 12.
Tuba phonurgica, 15.
Tubuli, 160. 164. 165.
——— *marini*, 164.
——— *vermiculares*, 164.
Tubulus, 161. 166.
Tugon, 263. 19.
Tulipe, 97.
Turbo, 100. 114. 118. 156. 158. 159. 178. 12.
——— *apertus*, 52. 53. 54. 152. 155. 156. 157. 158.
——— *Braſilienſis*, 56. 64.
——— *lævis*, 95.
——— *marmoreus*, 155.
Turbo nitidus, 54. Pl.
——— *tuberoſus*, 143. 155. 156.
——— *variegatus*, 18.
Tympanotonos, 152. 156. 157.

U.

UMbilic, 182. 183.
Umbilicus, 186.
——— *parvus*, 183.
——— *varius*, 182.
Unguis, 141.
Unicornu, 53.
Urceus, 108. 121.

V.

VAgal, 232. 17.
Vaſſet, 182. 12.
Venerea, 60. 67. 69. 70.
Veneris Concha, 65. 69. 70.
Veneroides, 4.
Vermet, 82. 160. 193. 11.
Vermetus, 160. 11.
Vermiſſeau, 161. 166.
Vertagus, 155. 157.
Vetan, 201. 14.
Veuve, 186.
Vignerone, 14. 175.
Vignot, 170.
Vis, 2. 49. 81. 4.
Vojet, 118. 8.
Voluta, 83. 85. 87. 88. 90. 92. 94. 96. 97.
——— *Archithalaſſus*, 93.
Vovan, 253. 18.

X.

XΑμὴ τραχεῖα, 216.

Y.

YEt, 2. 43. 44. 81. 3.
Yetus, 43. 3.

Fin de la Table des Matieres.

G I La Gondole Cymbium

1 Sormet

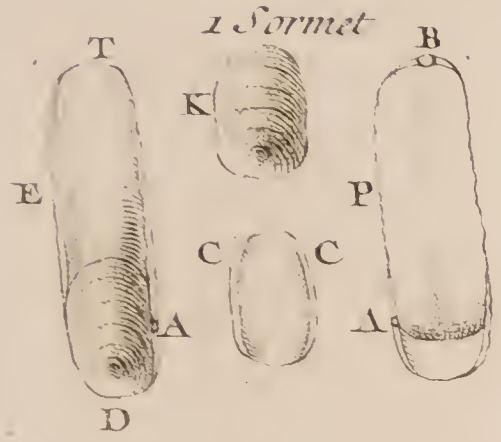

2. Gosson.

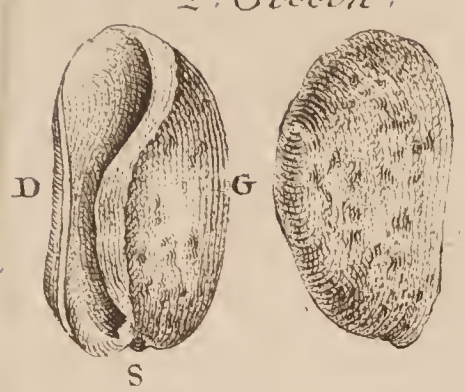

G II. Le Bulin Bulimus

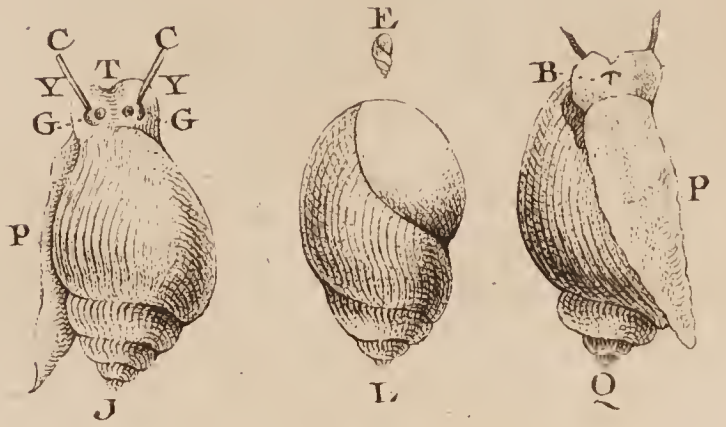

G III. Le Coret Coretus

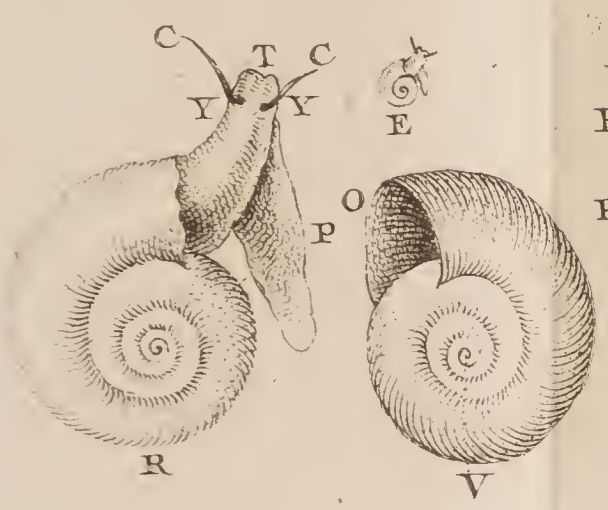

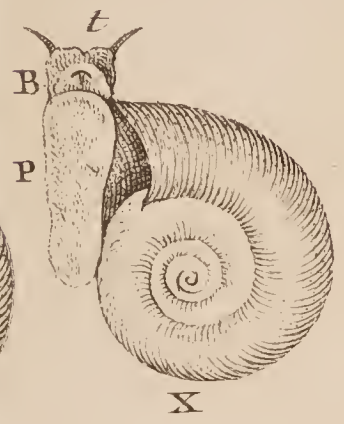

G IV. Le Pietin Pedipes

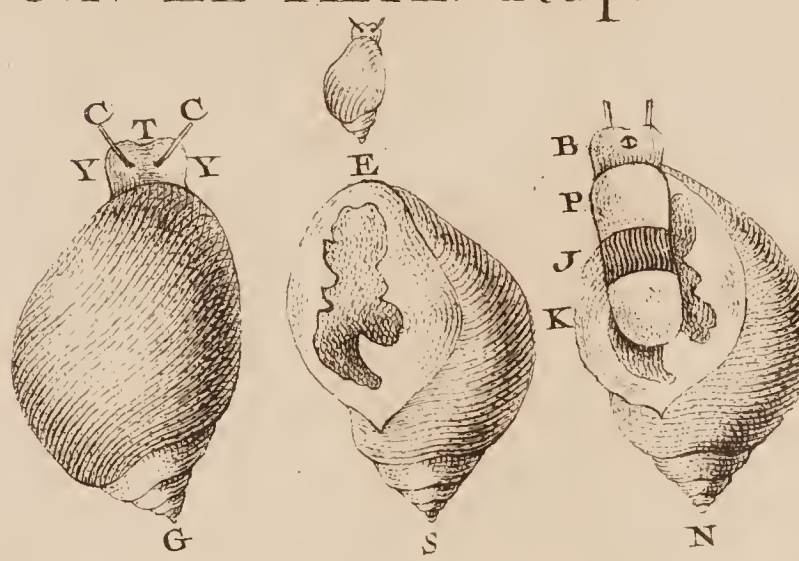

G V Le Limaçon Cochlea

1 Kambaul

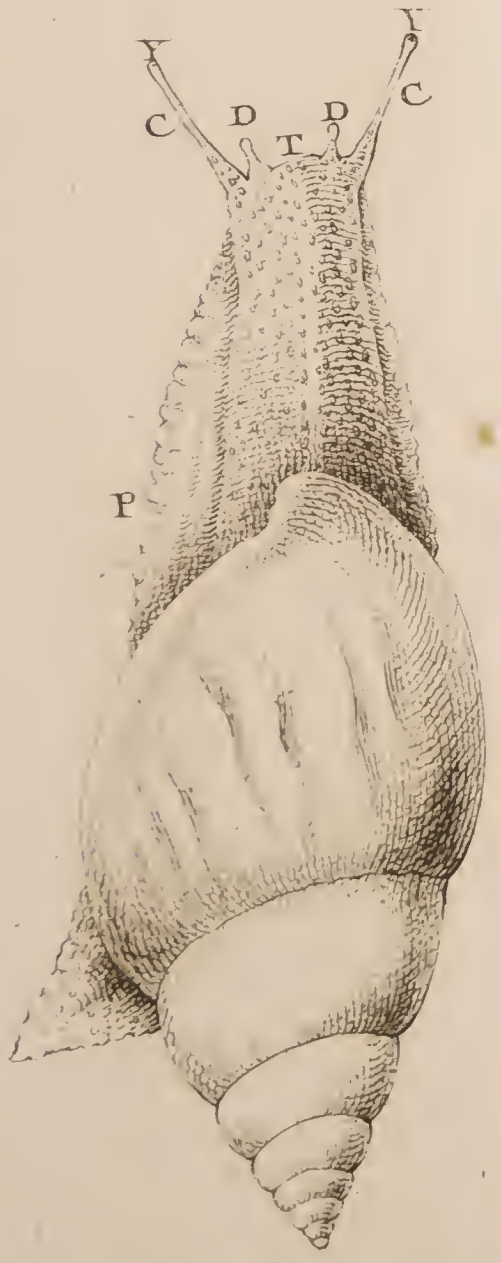

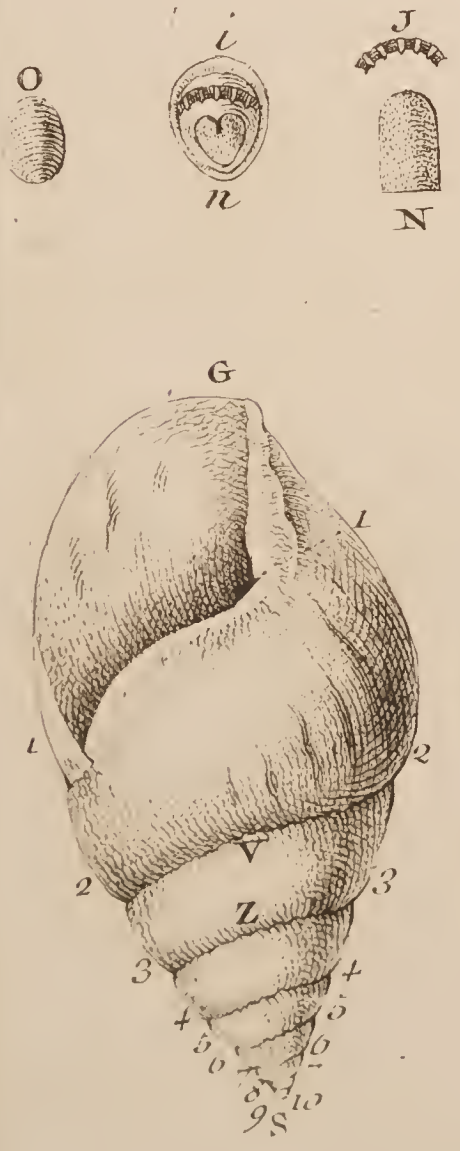

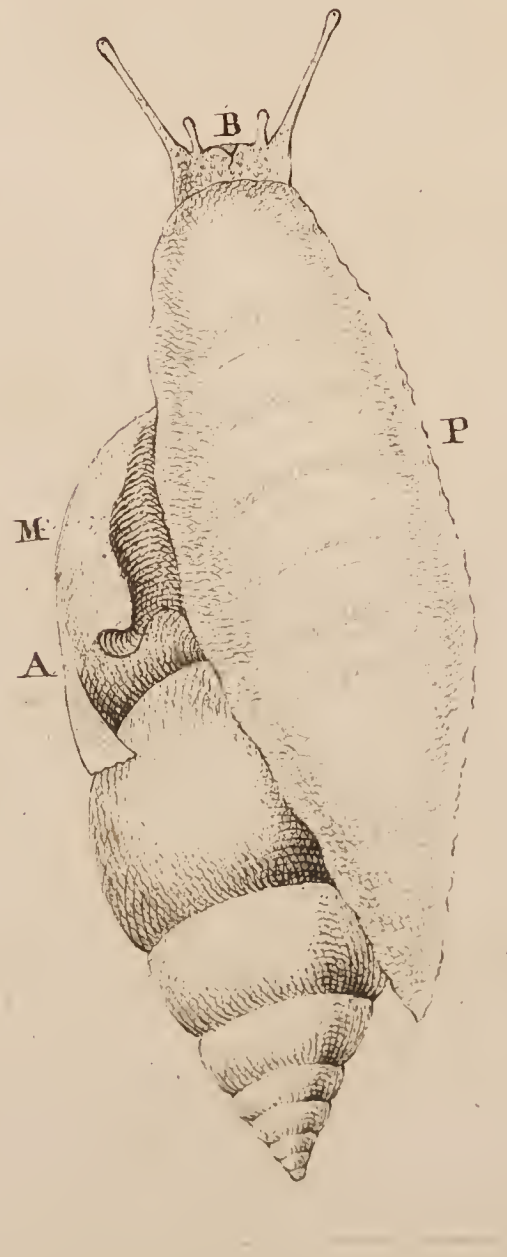

2. Pouchet.

M. Th. Reboul. del. et Sc.

G. VII. LE LEPAS. Lepas.

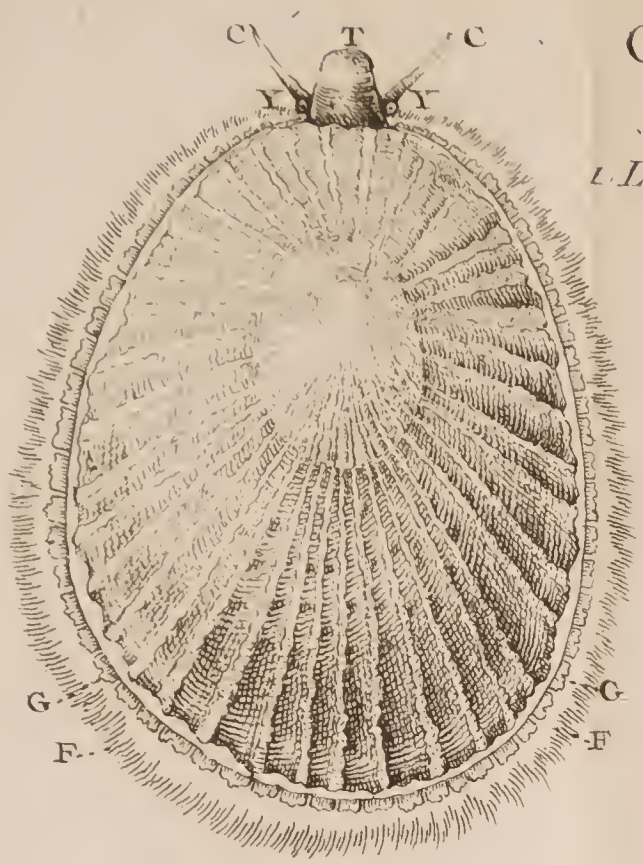

1. Libet.

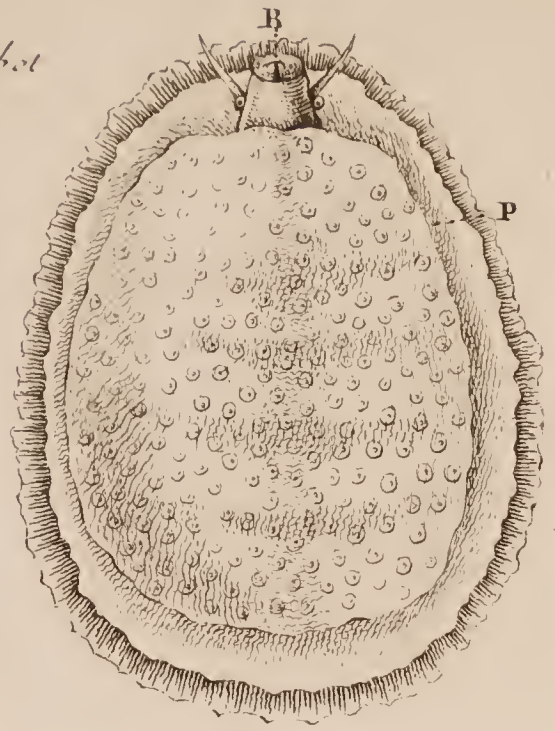

2. Liri.

3. Soron.

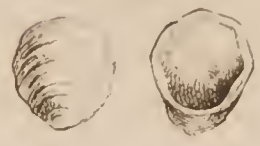

4. Gadin.

6. Dasan.

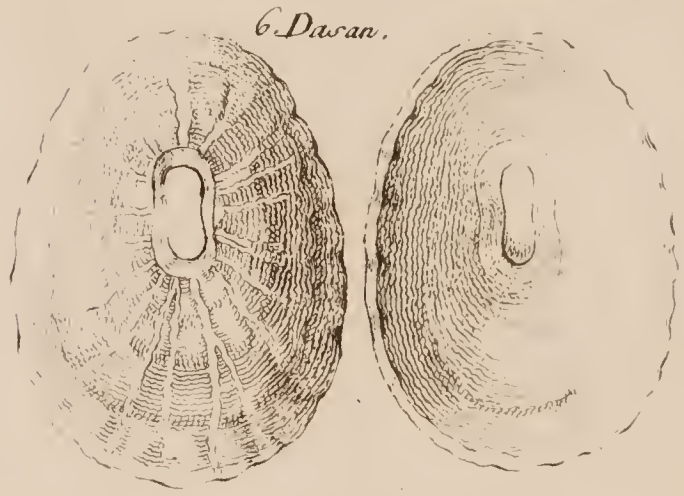

5. Mouret.

9. Garnot.

10. Jenac.

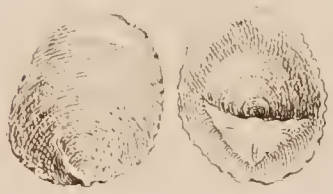

11. Kaluson.

7. Giral.

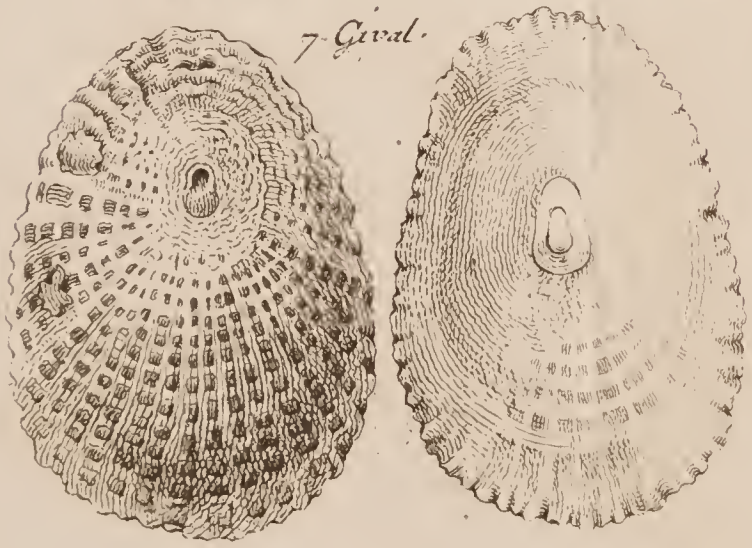

8. Sulin.

G. VI. L'ORMIER. Haliotis.

1. Ormier.

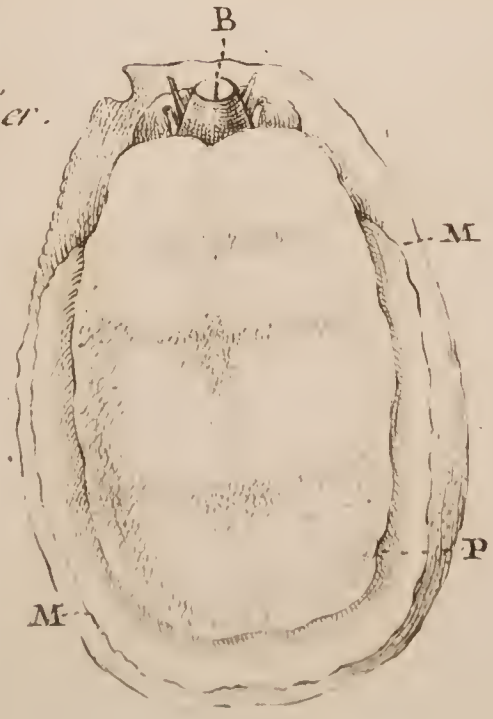

2. Sigaret.

Dessiné et gravé d'ap. nat. par M. Th. Reboul

G VIII. L'YET. Yetus.

1. *Yet.*

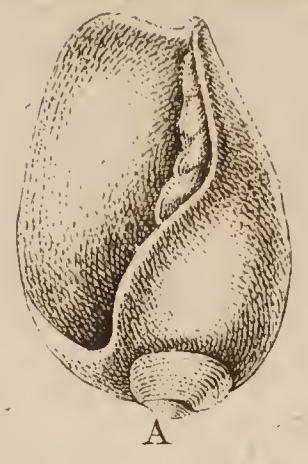

1. *Yet.*

2. *Philin.*

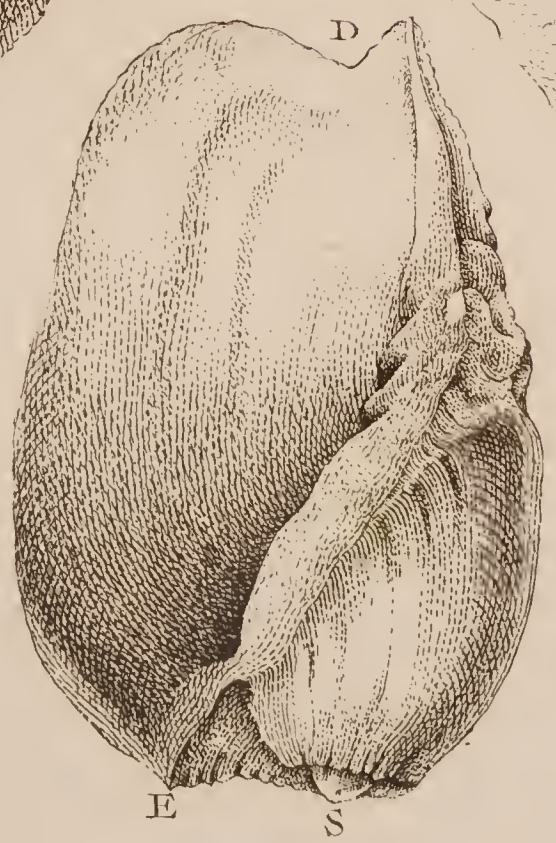

2. *Philin.*

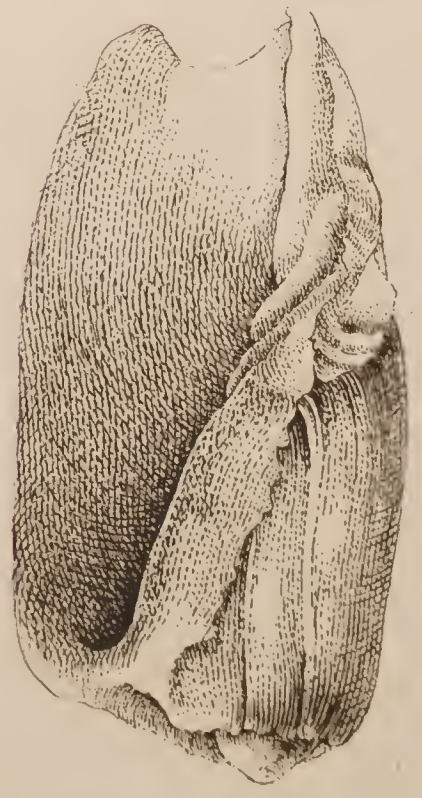

Dessiné d'après nat. par M. Th. Reboul.

G. IX. LA VIS. Terebra.

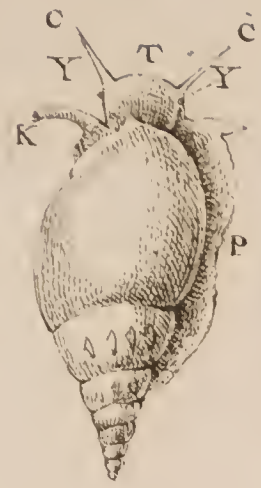

1. Miran.

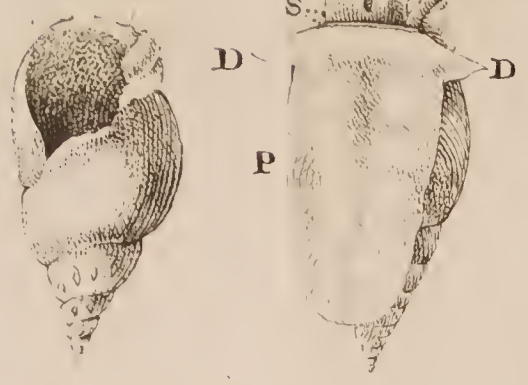

2. Rafel.

3. Niat.

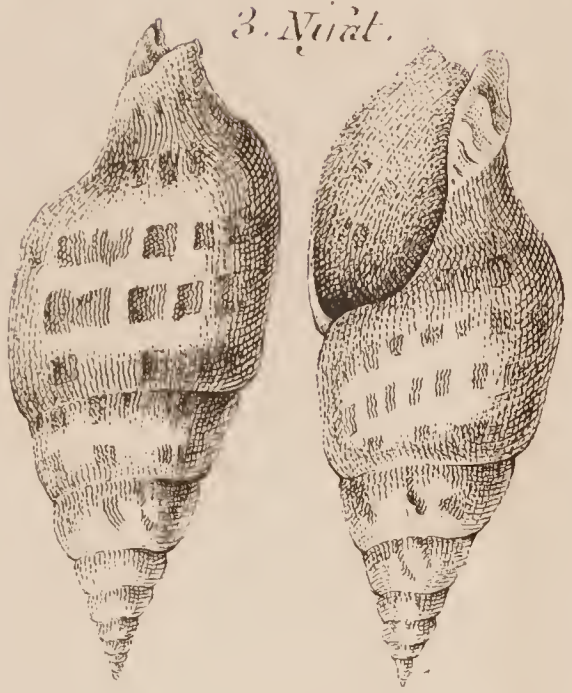

4. Arvan.

5. Tamat.

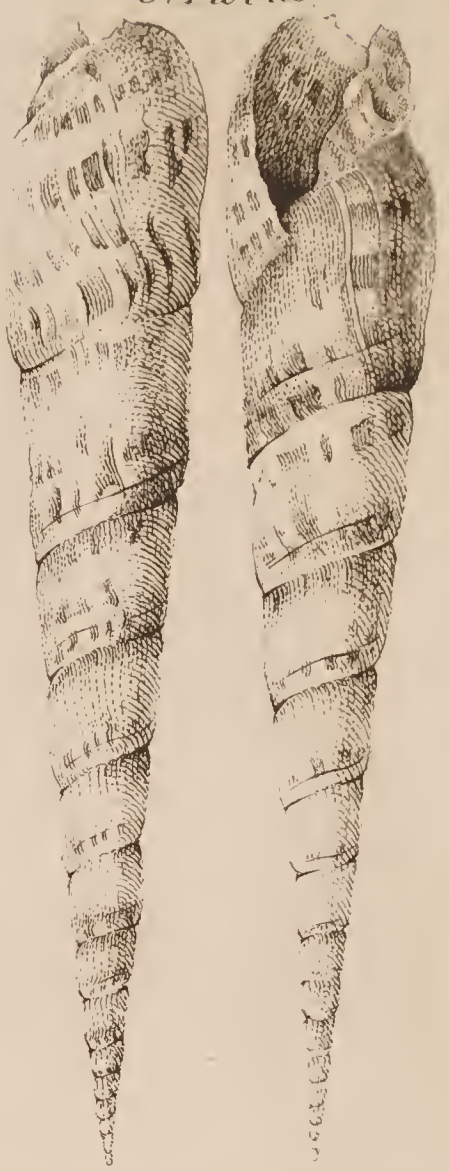

G. X. LA PORCELAINE. Porcellana.

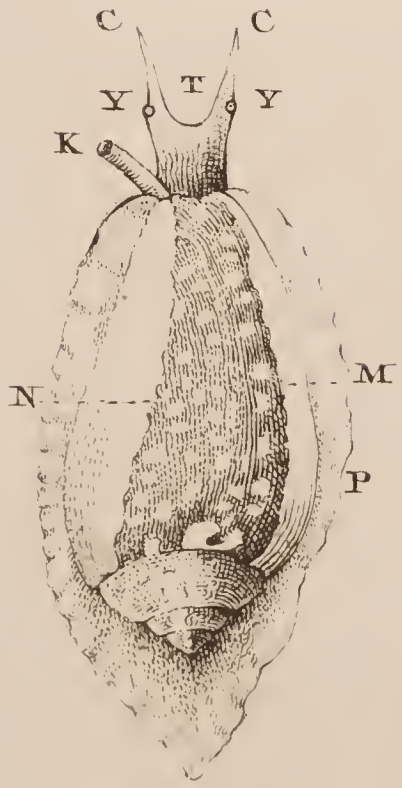

1. Porcelaine

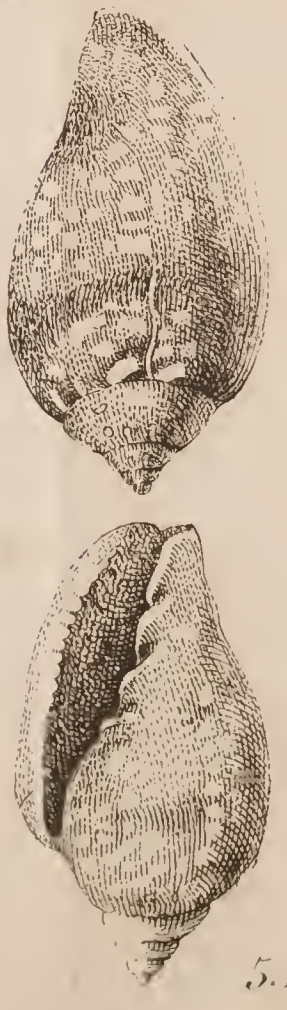

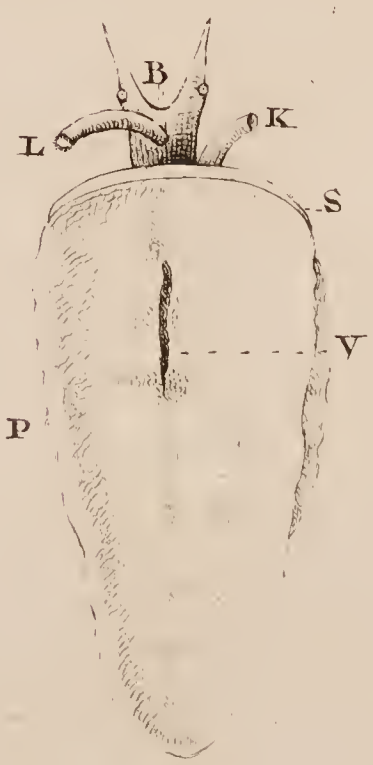

2. Narel.

3. Egouen.

4 Bobi.

5. Duchon.

6. Girol

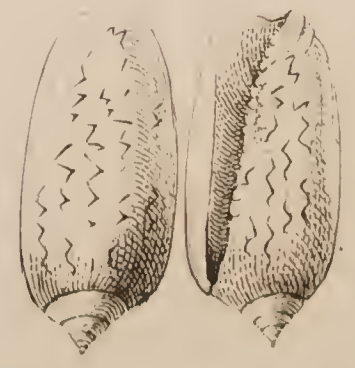

7. Agaron.

Dessiné et gravé d'ap. nat. par M. Th. Reboul.

G. XI. Le Pucelage. Cypræa.

1 *Maïet*

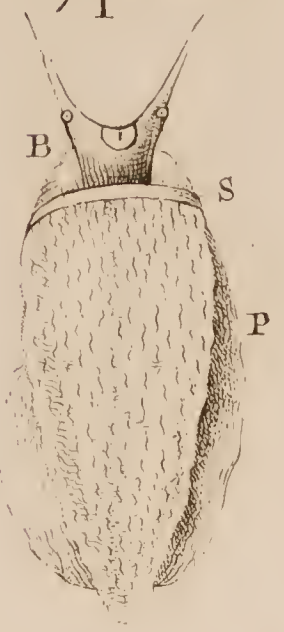

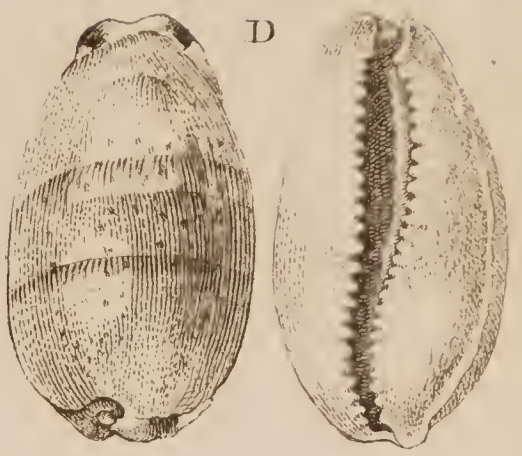

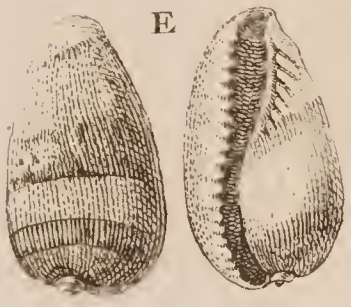

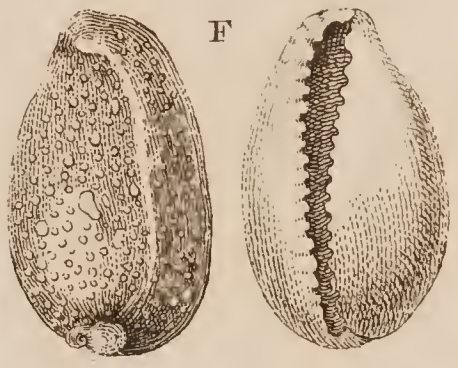

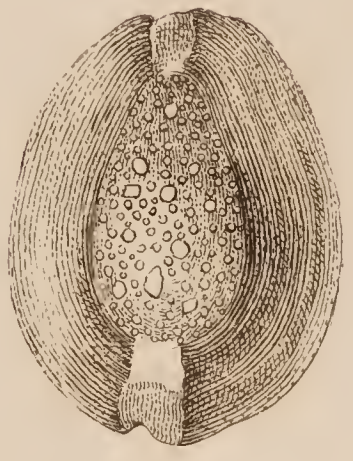

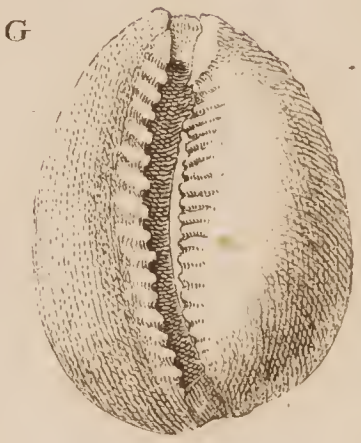

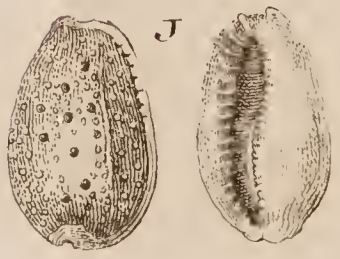

2 *Lupon*

3 *Biton*

G. XII. Le Mantelet. Peribolus.

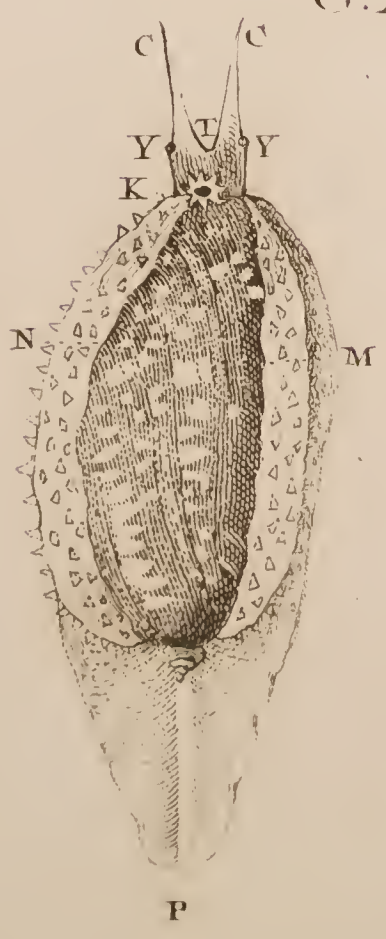

1 *Potan*

2 *Valet*

4 *Stipon*

3 *Simeri*

Dessiné et gravé d'ap. nat. par H. Th. Reboul

Gi Le Rouleau Strombus

C C
Y Y
T
K
P
O

1 Jamar

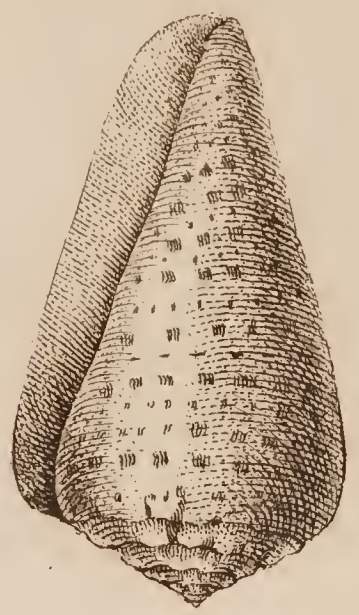

B
S
P
O

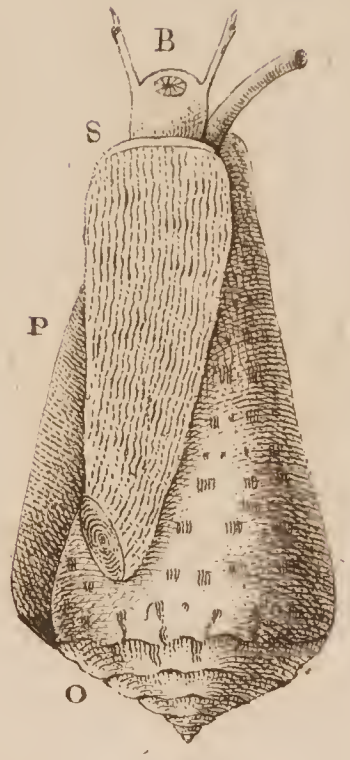

3 Tilin

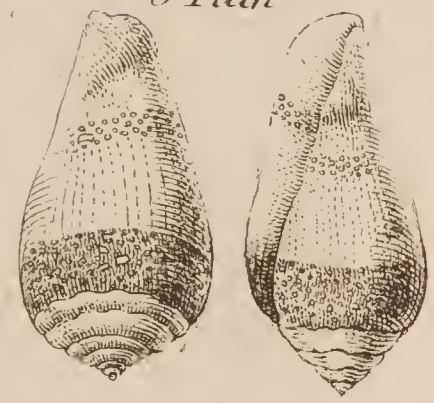

2. Helar

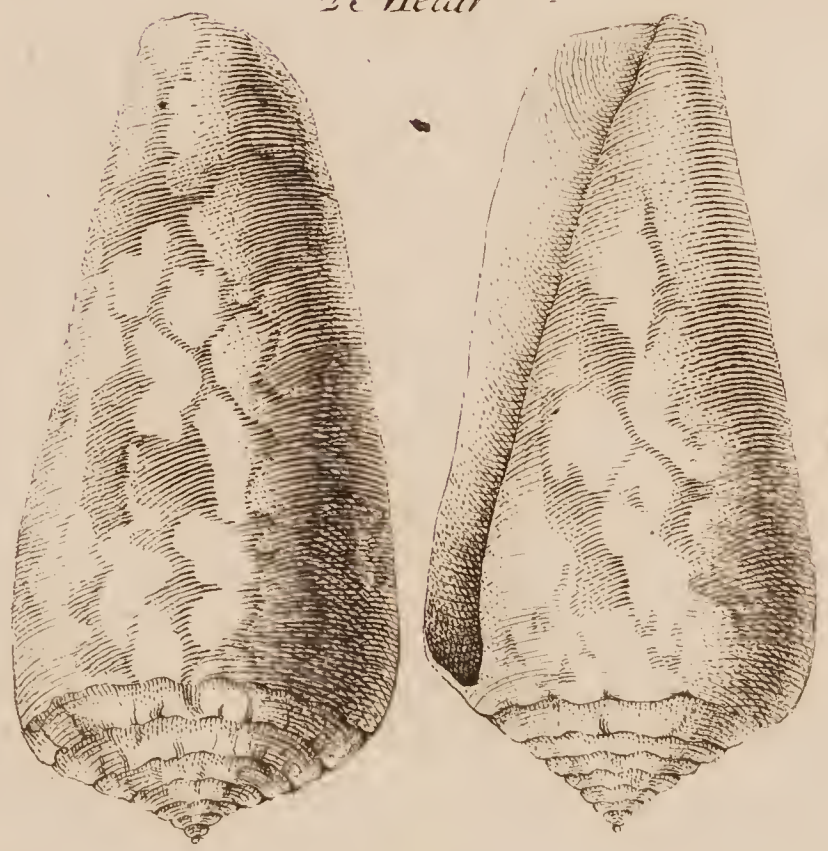

5 Coupet

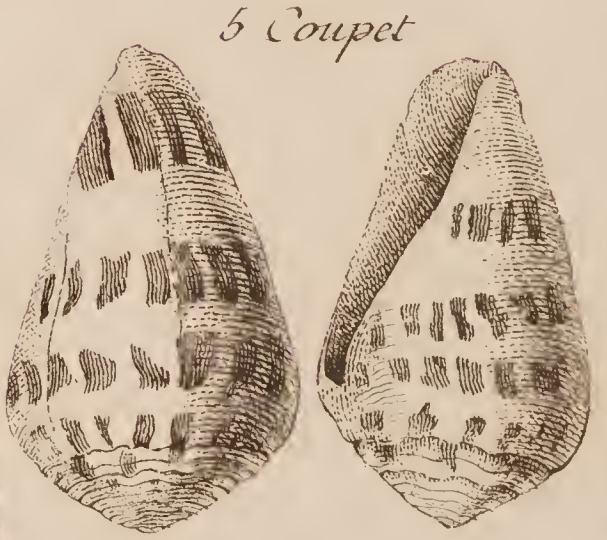

4 Mafan

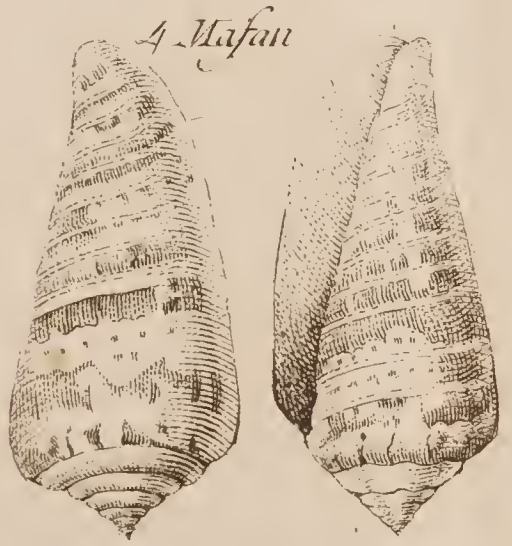

8 Salar

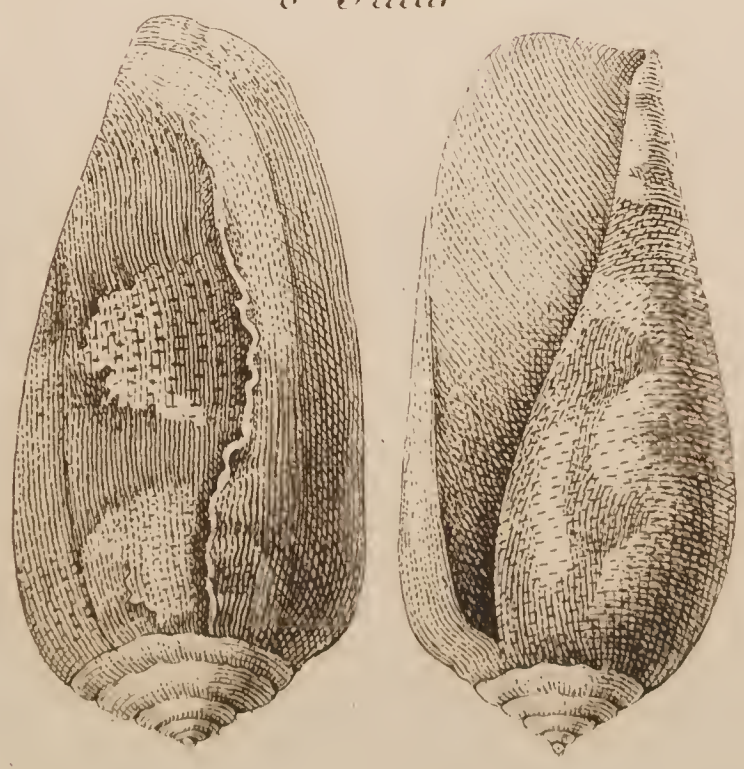

7 Loman

6 Chotin

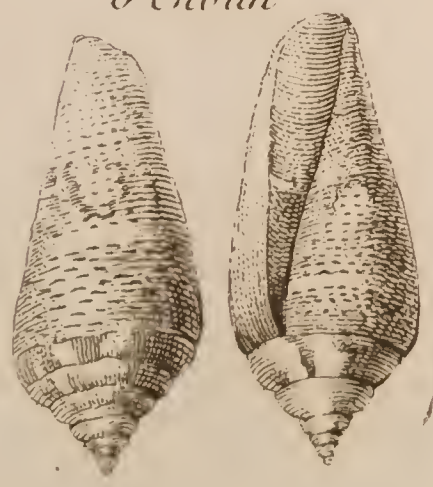

Dessiné et gravé d'ap. nat. par M. Th. Reboul

G II LA POURPRE Purpura

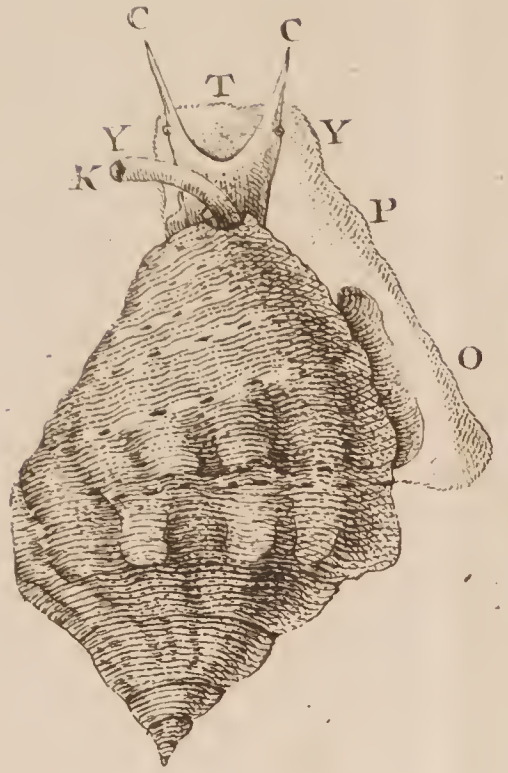

1. *Sakem*

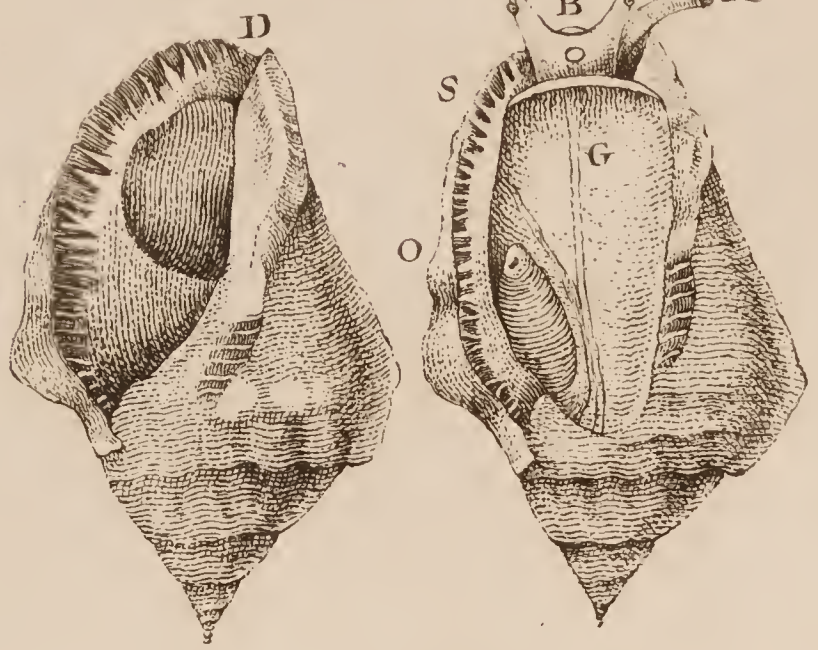

2. *Labarin*

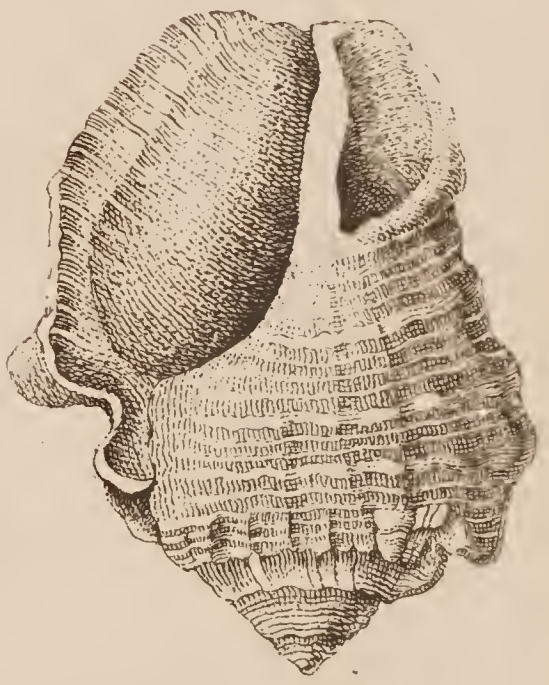

4. *Sadot*

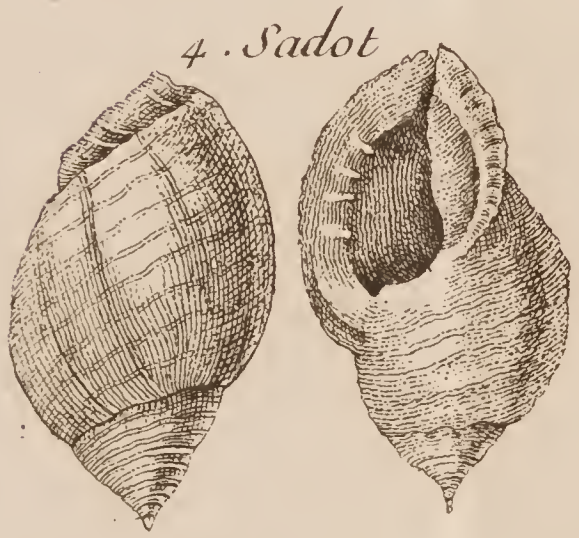

3. *Pakel*

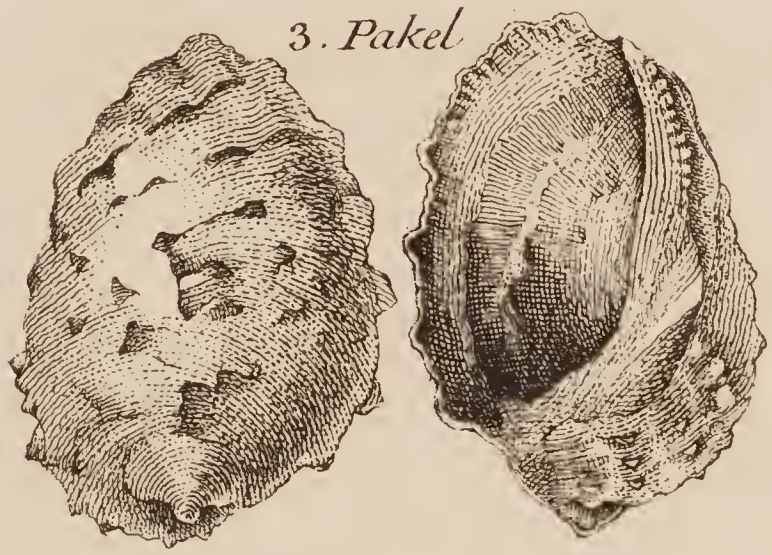

5. *Tesan*

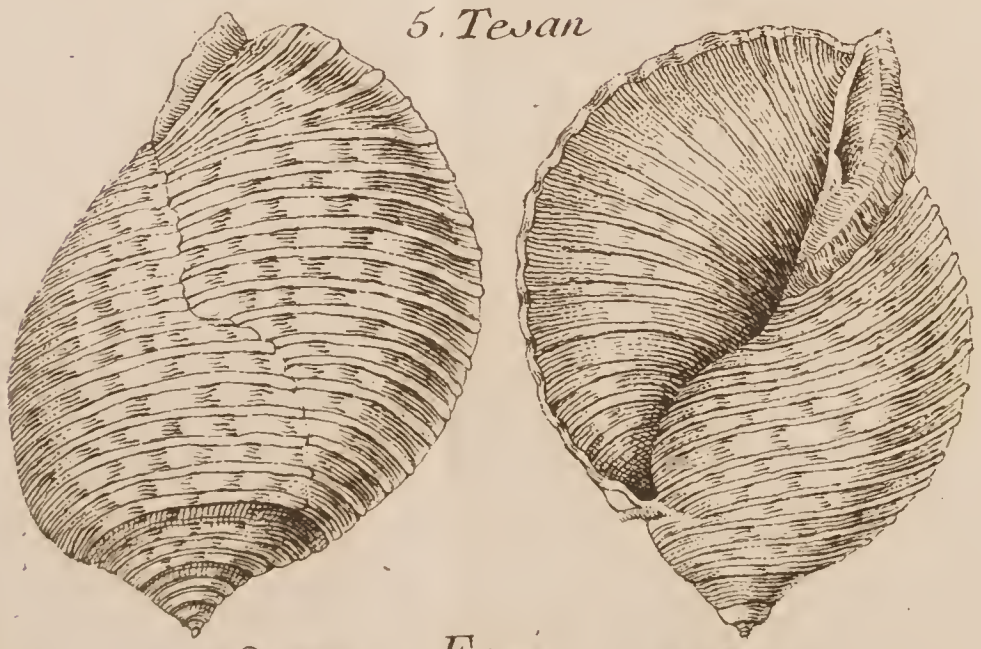

6. *Minjac*

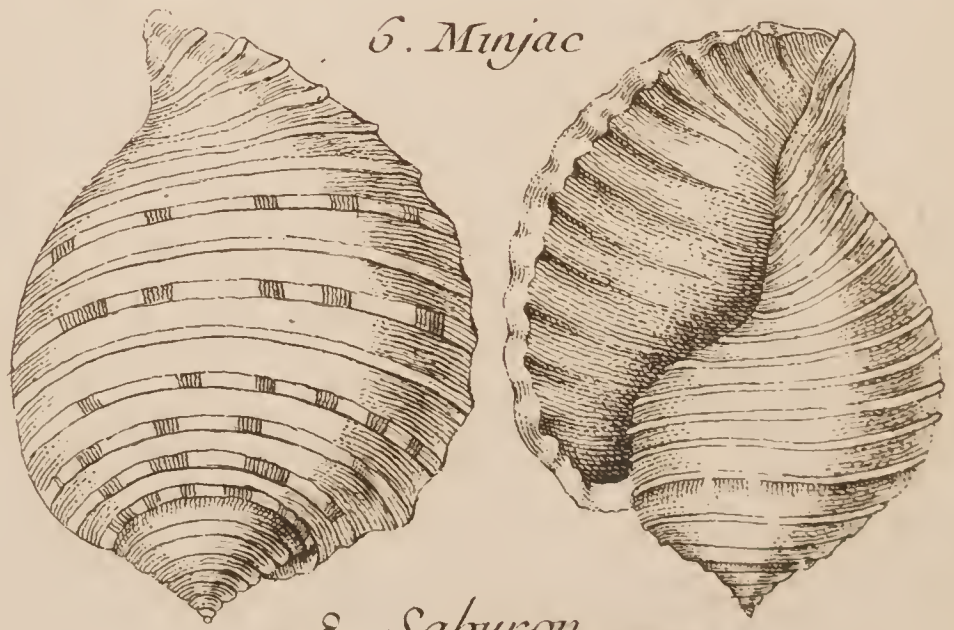

7. *Fasin*

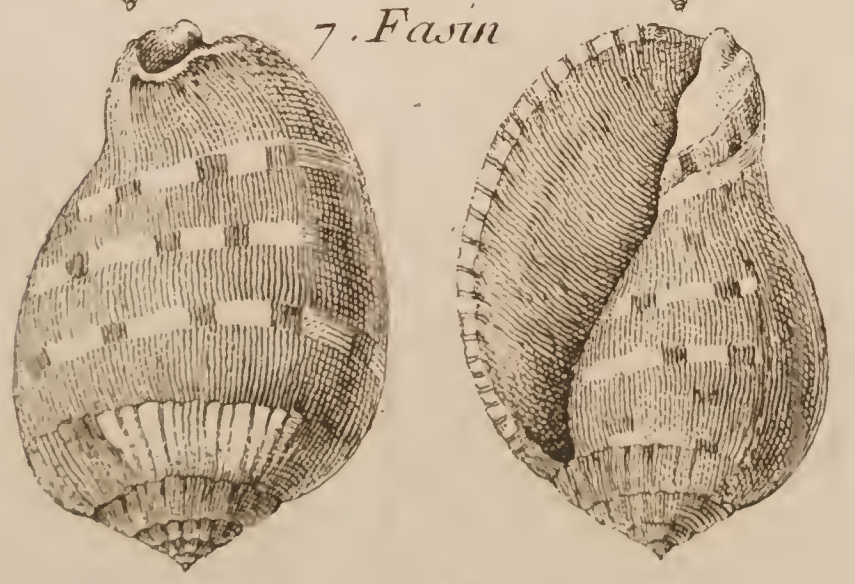

8. *Saburon*

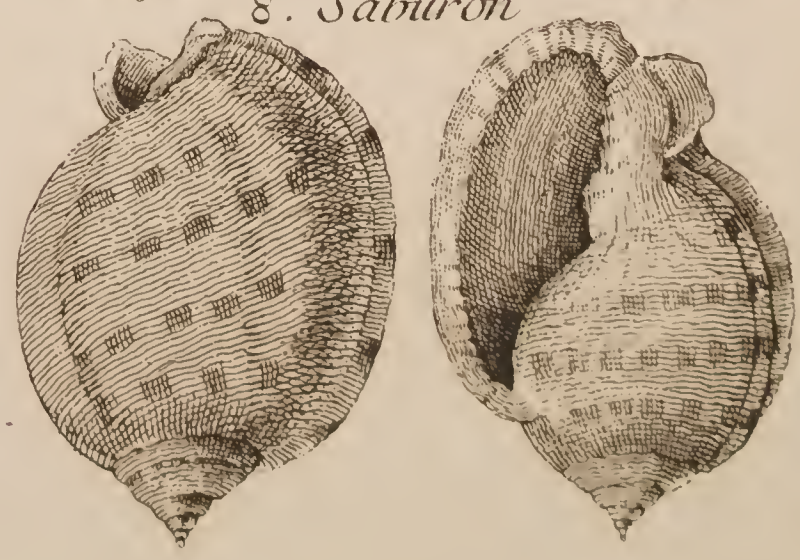

Dessiné et gravé d'ap. nat par M. Th. Reboul.

9. Covet

10. Miga

12 Vojet

15. Solat

16. Bivet

11. Totombo

13. Jabik

14. Samier

17. Giton

18 Lipin

19. Sirat

19. Sirat

20. Bolin

Dessiné et gravé d'ap. nat. par M. Th. Reboul.

21. Iaton

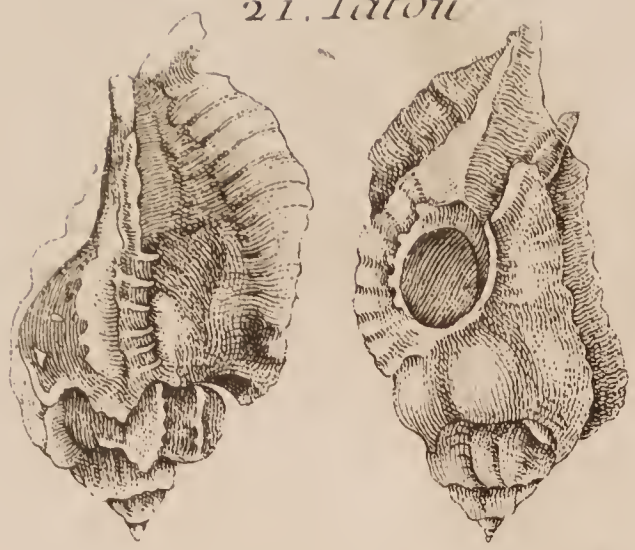

A

22. Cofar

29. Staron

28. Siger

30. Kalan

F

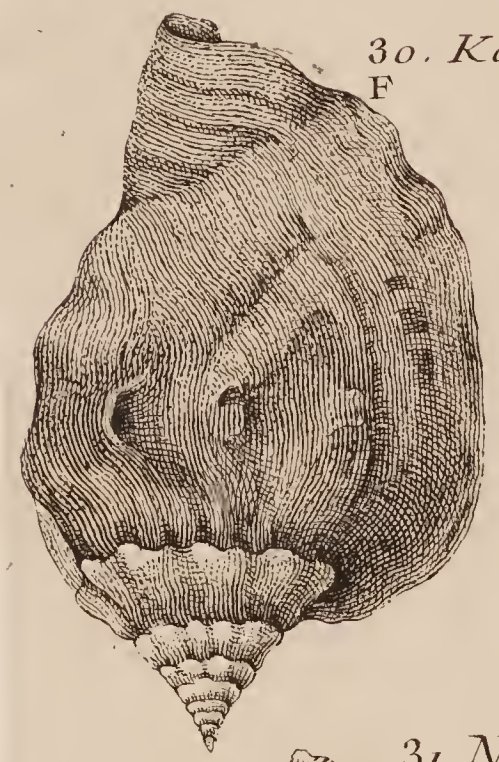

F

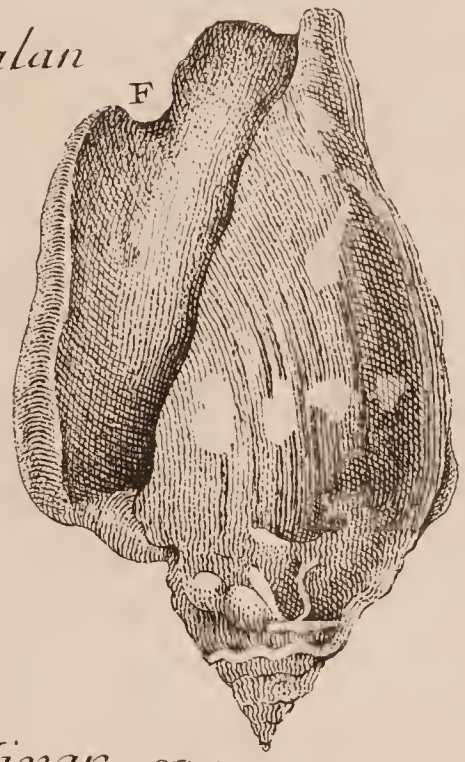

26. Gousol

27. Bigni

31 Nivar

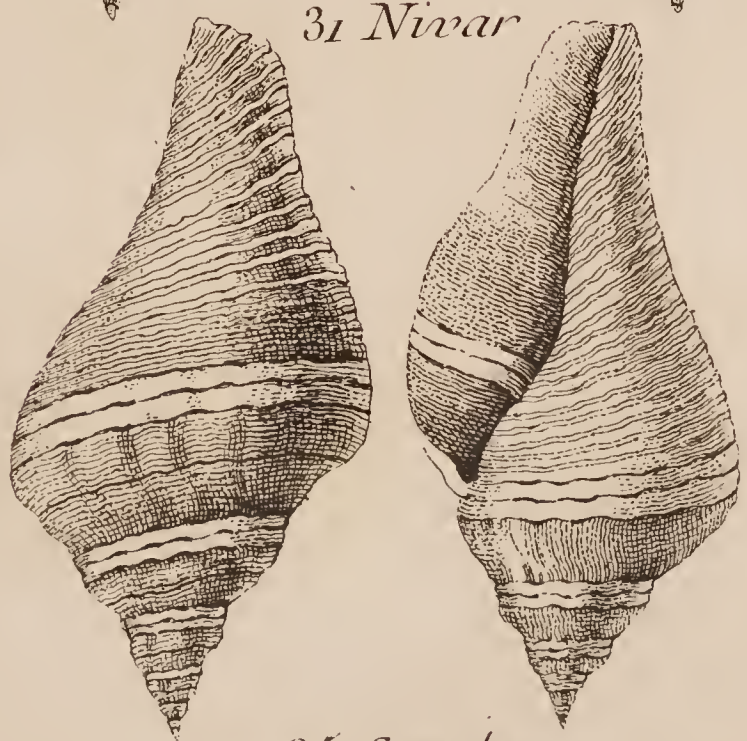

34. Farois

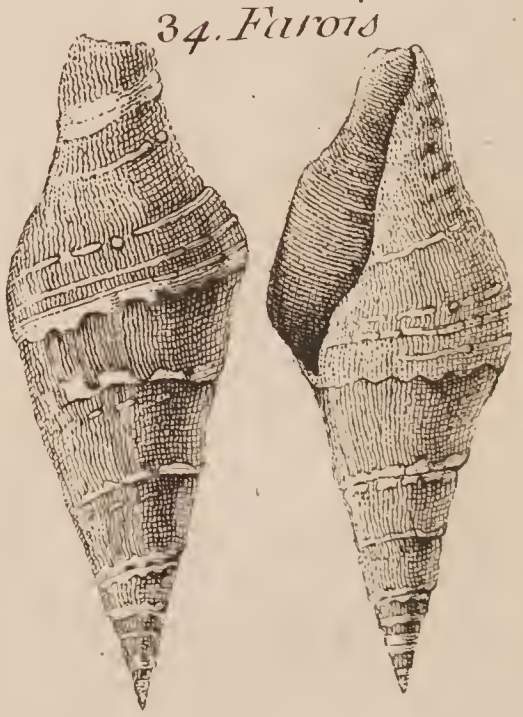

25. Tafon

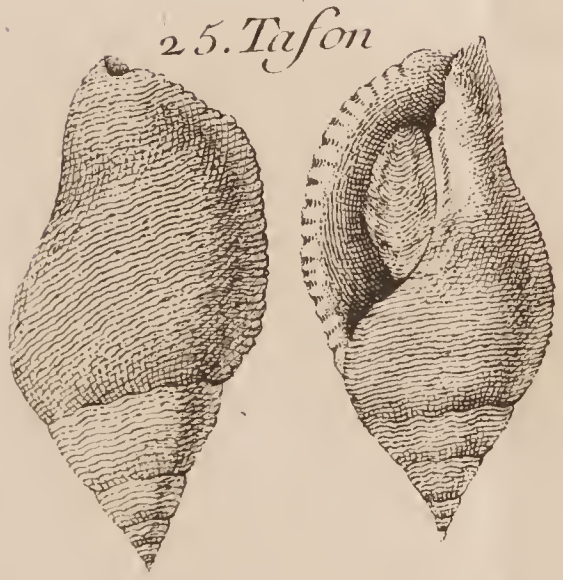

35. Genot

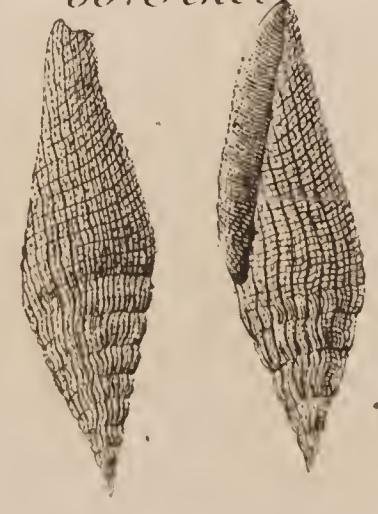

32. Blatin

24. Suga

23. Loset

33. Silus

Dessiné et gravé d'ap. nat. par M. Th. Reboul

G III Le Buccin Buccinum

2. Jol

3. Nisot

4. Rac

1. Barnet

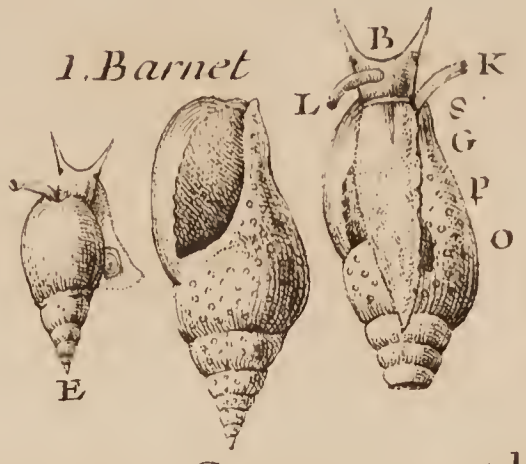

5. Funon

6. Soni

7. Dip

G.IV. Le Cerite Cerithium

2. Cerite

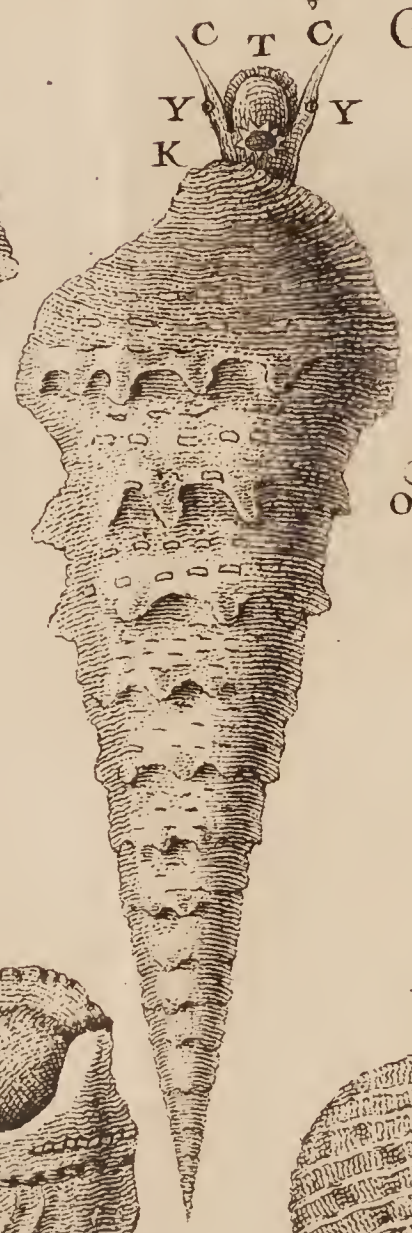

1. Popel

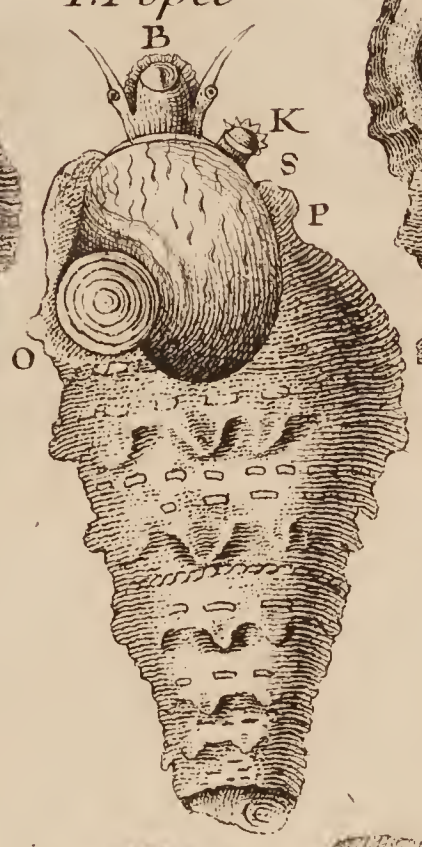

2. Cerite

3. Goumier

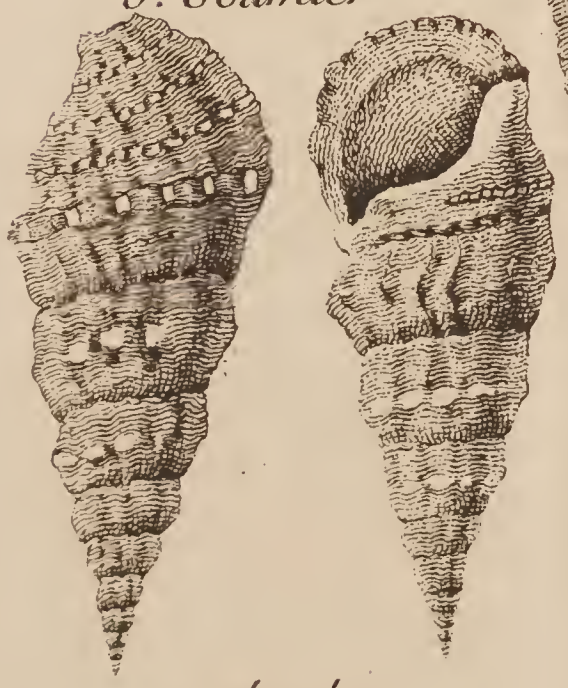

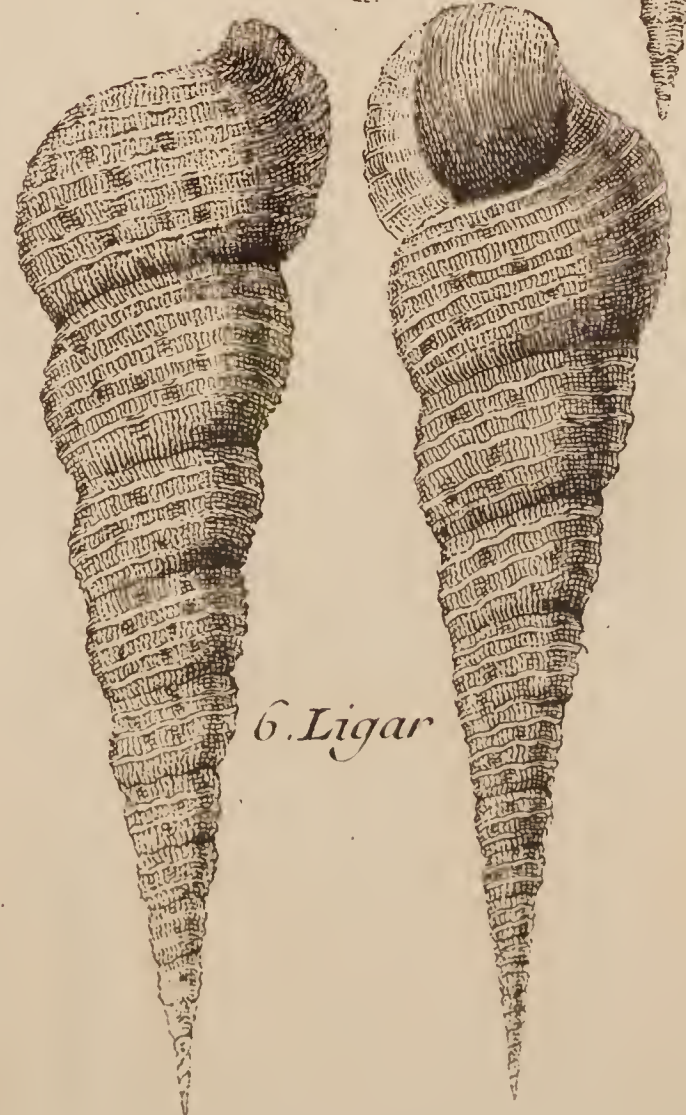

7. Mesal

4. Chadet

6. Ligar

5. Degon

Dessiné et gravé d'ap. nat. par M. Th. Reboul.

G.V. LE VERMET. Vermetus

1. *Vermet*

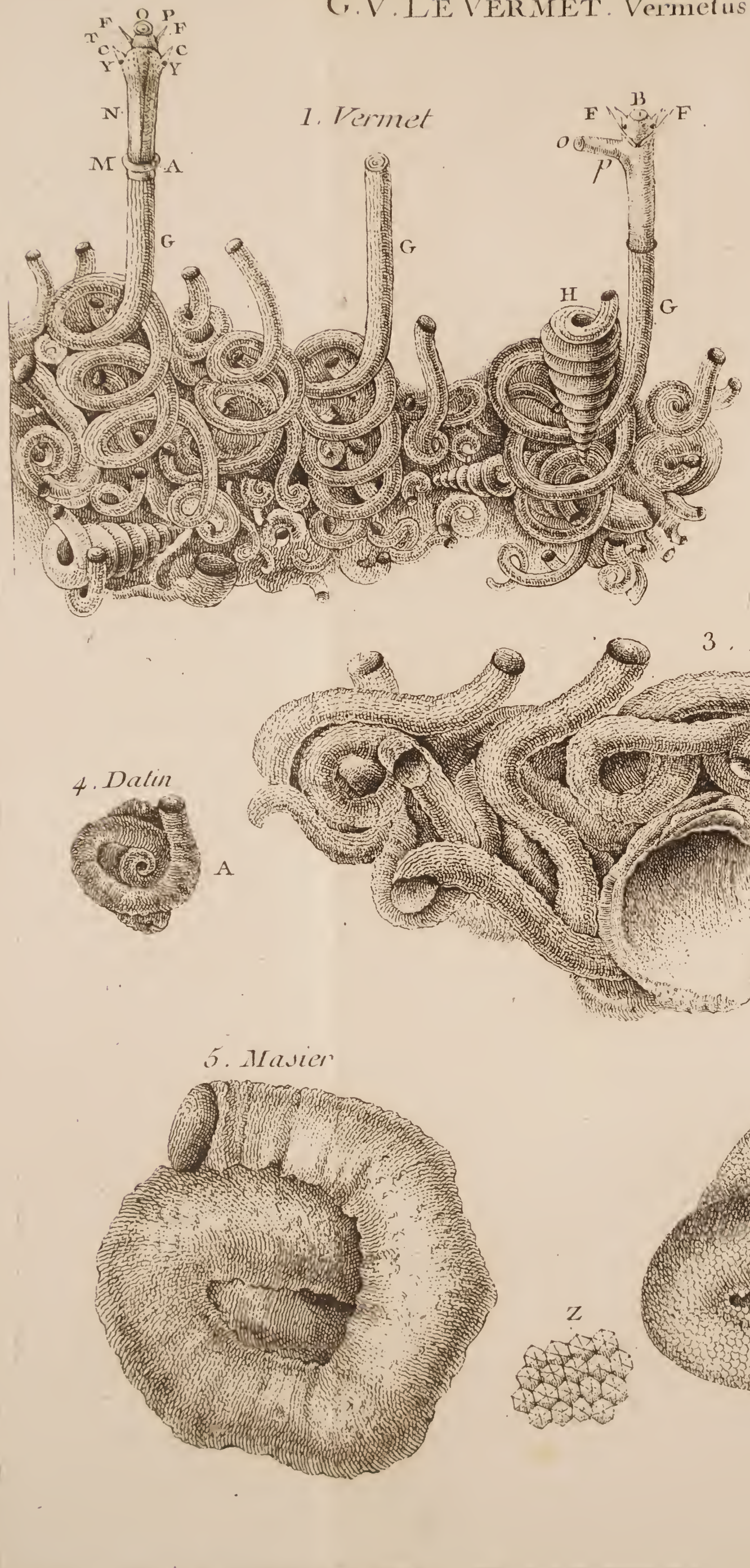

2. *Lispe*

3. *Dofan*

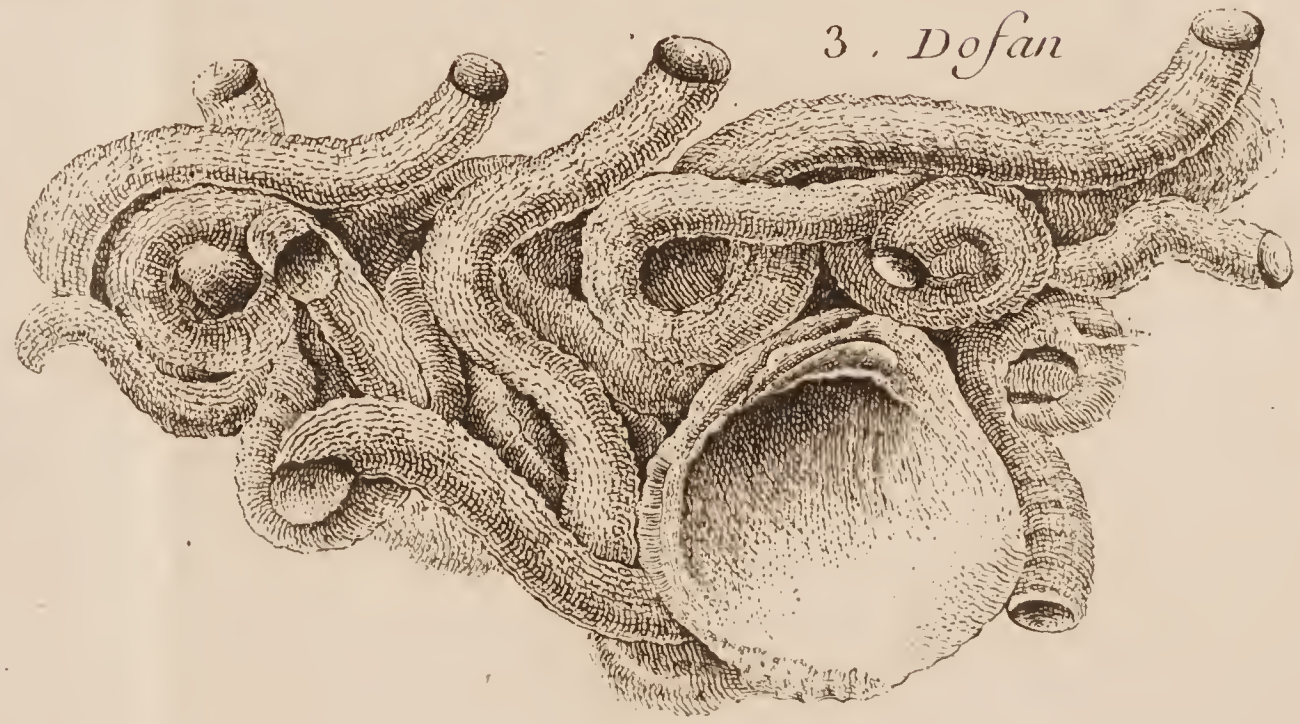

4. *Datin*

4. *Datin*

5. *Masier*

6. *Jelin*

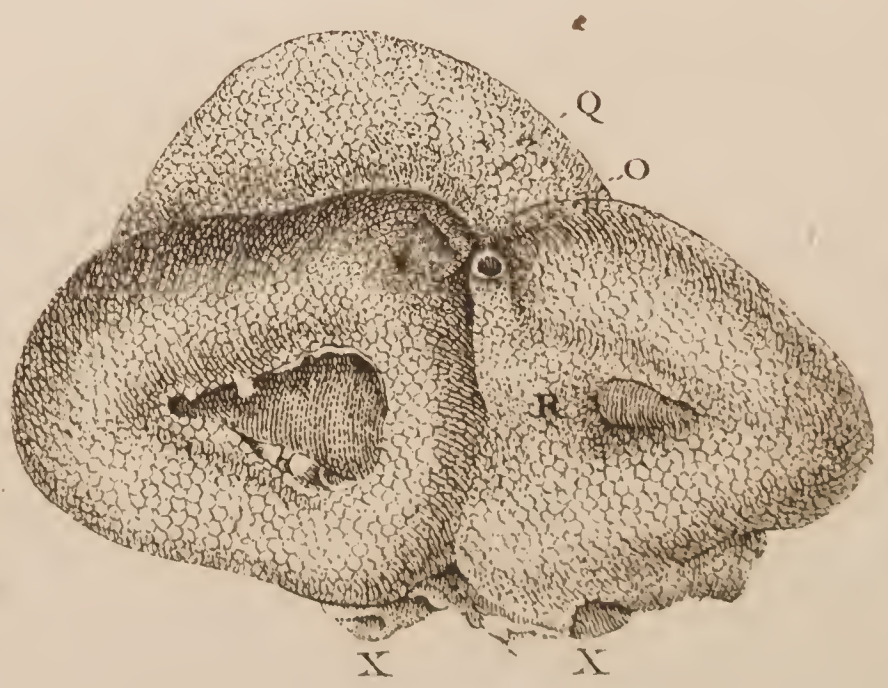

Dessiné et gravé d'ap. nat. par M. Th. Reboul.

G. VI. LA TOUPIE. Trochus.

2. Boson.

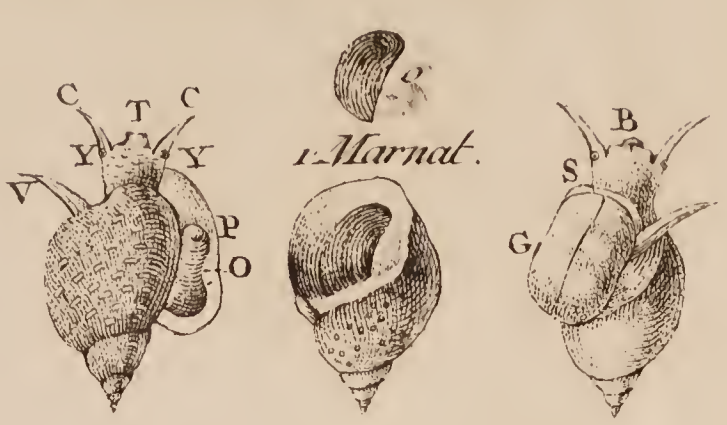

3. Daki.

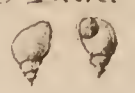

4. Rifel.

G. VIII. LE SABOT. Turbo.

2. Relan.

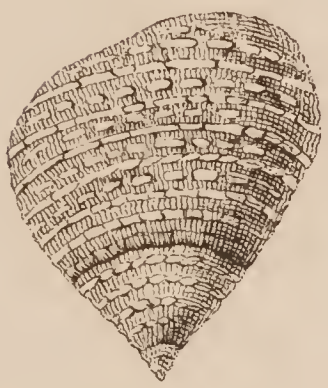

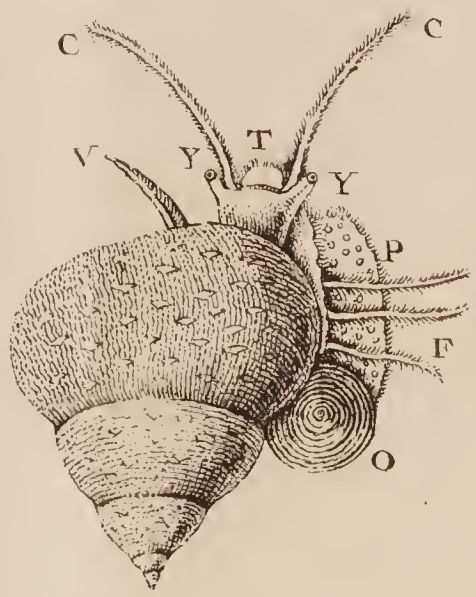

1. Osilin.

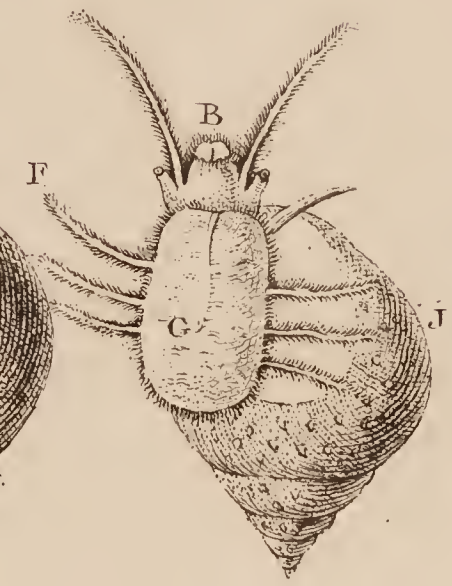

2. Relan

3. Vasset.

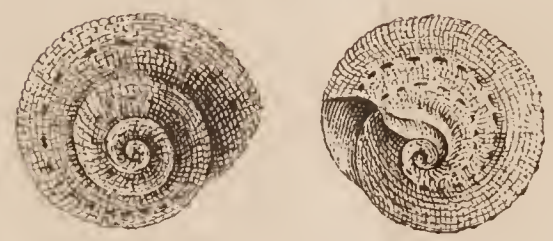

4. Fujet.

6. Lonier.

5. Sari.

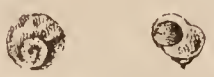

7. Livon.

8. Dalat.

9. Kadin.

10. Gor.

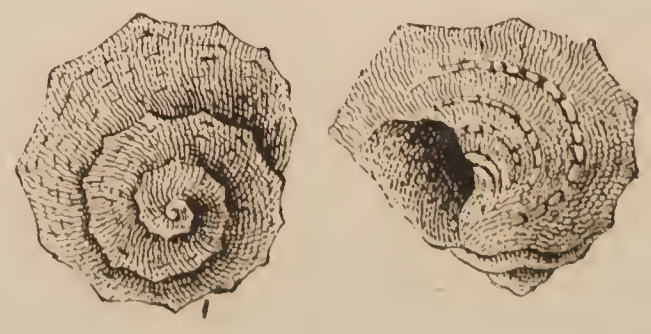

Dessiné et gravé d'ap nat. par M. Th. Reboul.

G VII La Natice Natica

1 Fossar

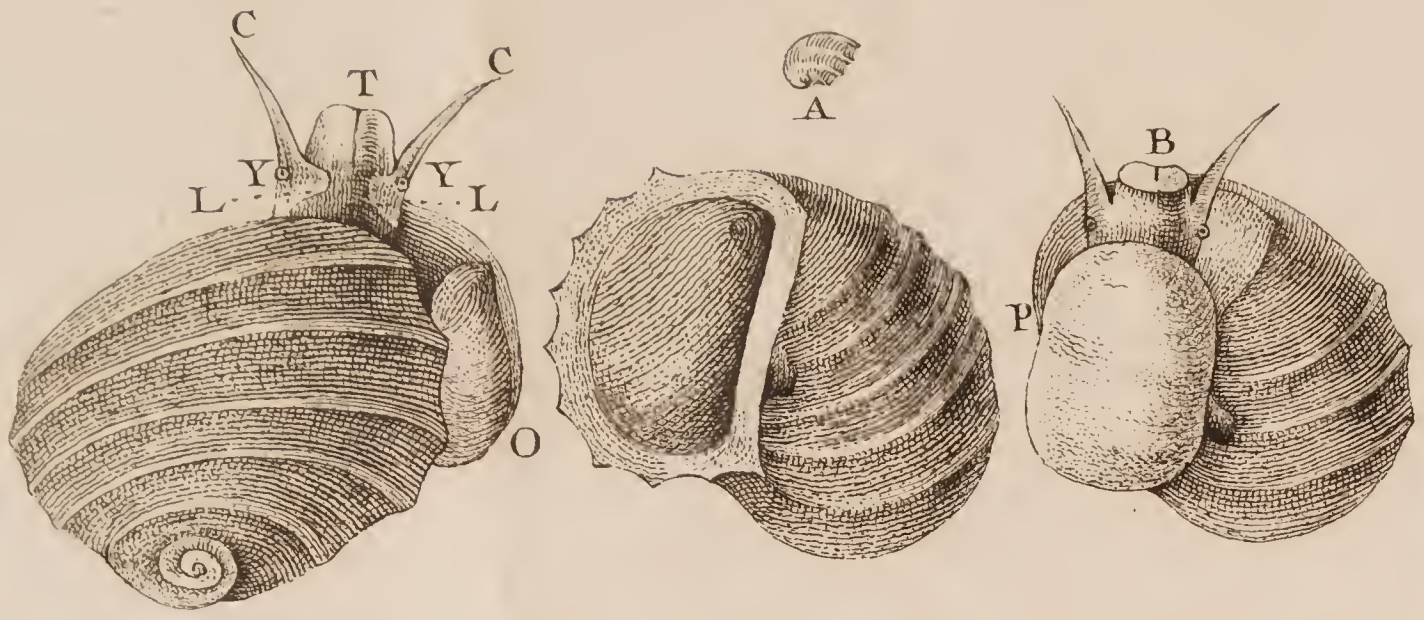

2 Natice

3 Funel

4 Gochet

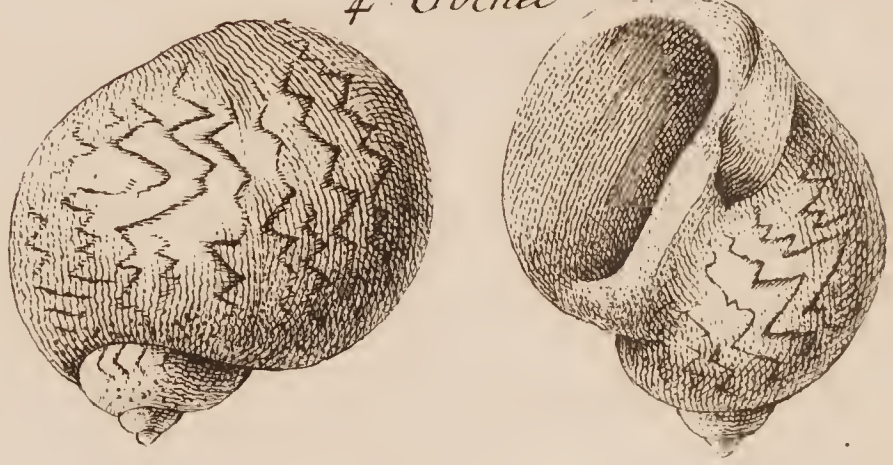

G IX La Nertie Nerita

1 Dunar

2 Tadin

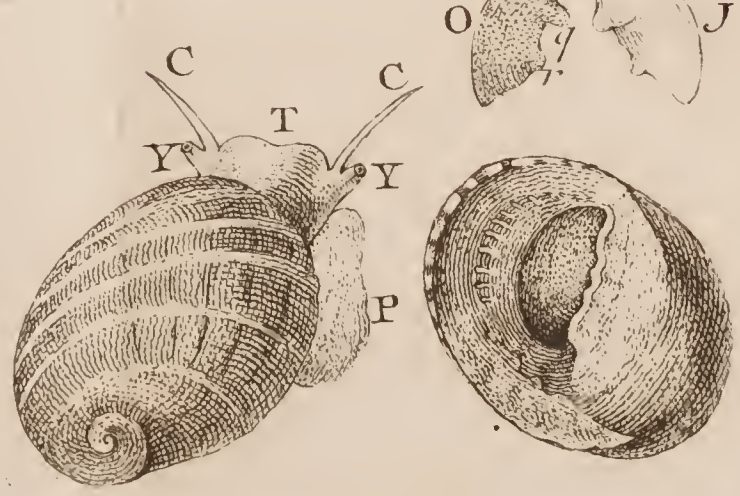

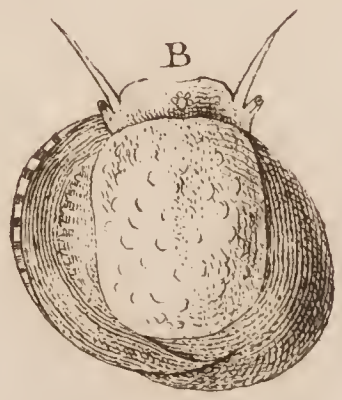

2. Tadin

4 Selot

3 Lagar

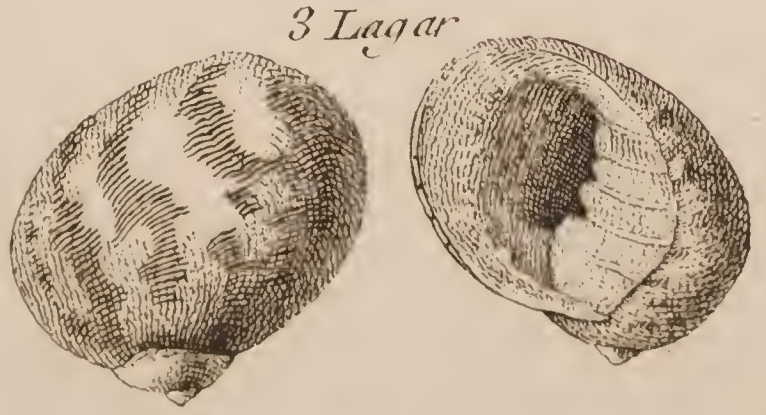

5 Kiset

Dessiné et gravé d'ap nat par M. Th. Reboul.

G. I. L'HUITRE Ostreum

1. Gasar

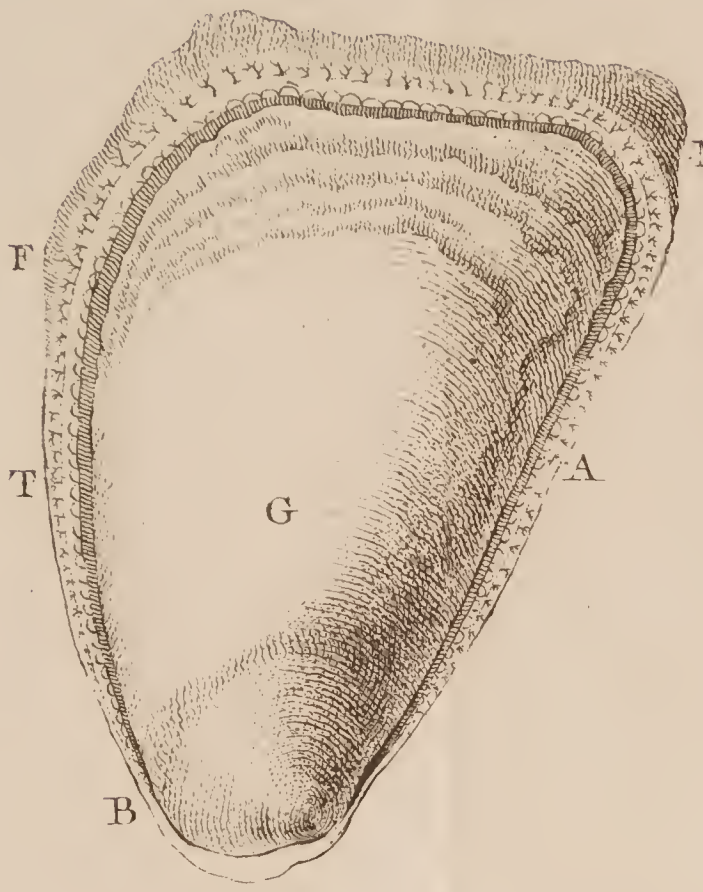

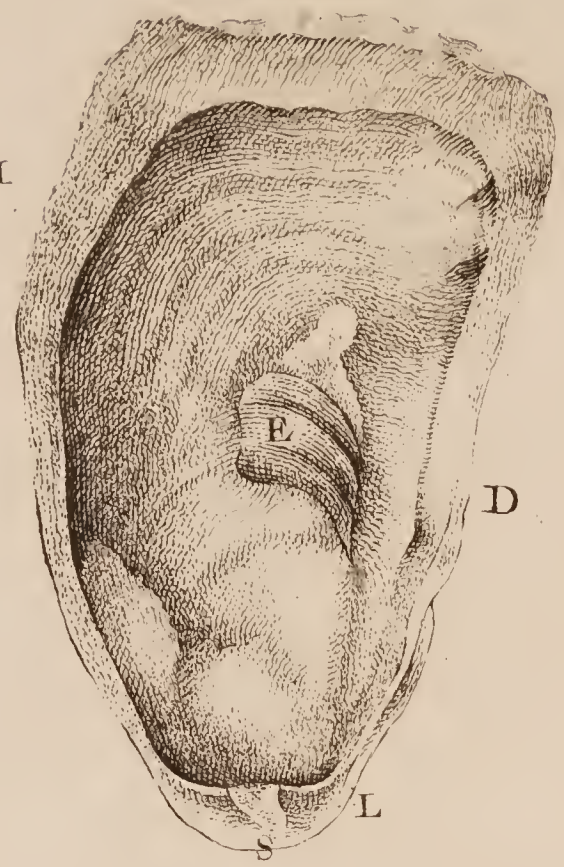

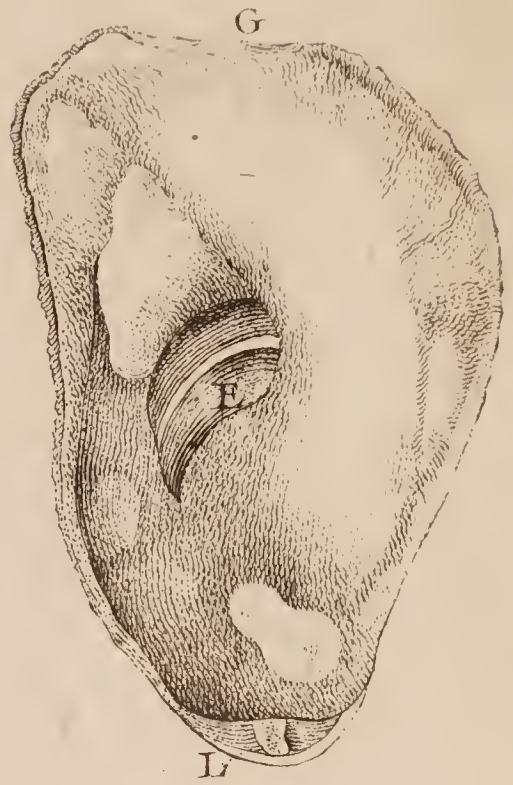

3 Velan

2 Garin

4. Bajet

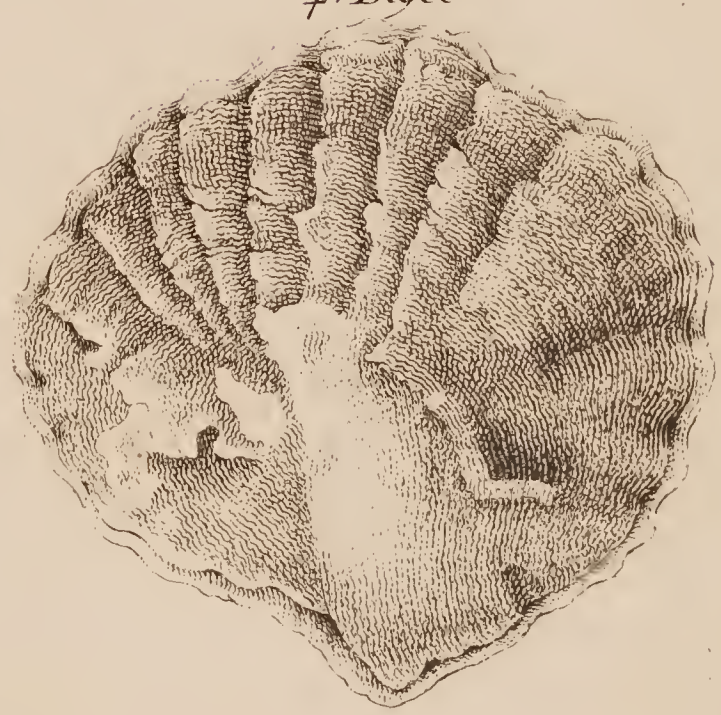

7 Salal

6 Guron

5. Rojel

Dessiné et gravé d'ap nat par M. Th. Reboul

G II Le Jataron Jataronus

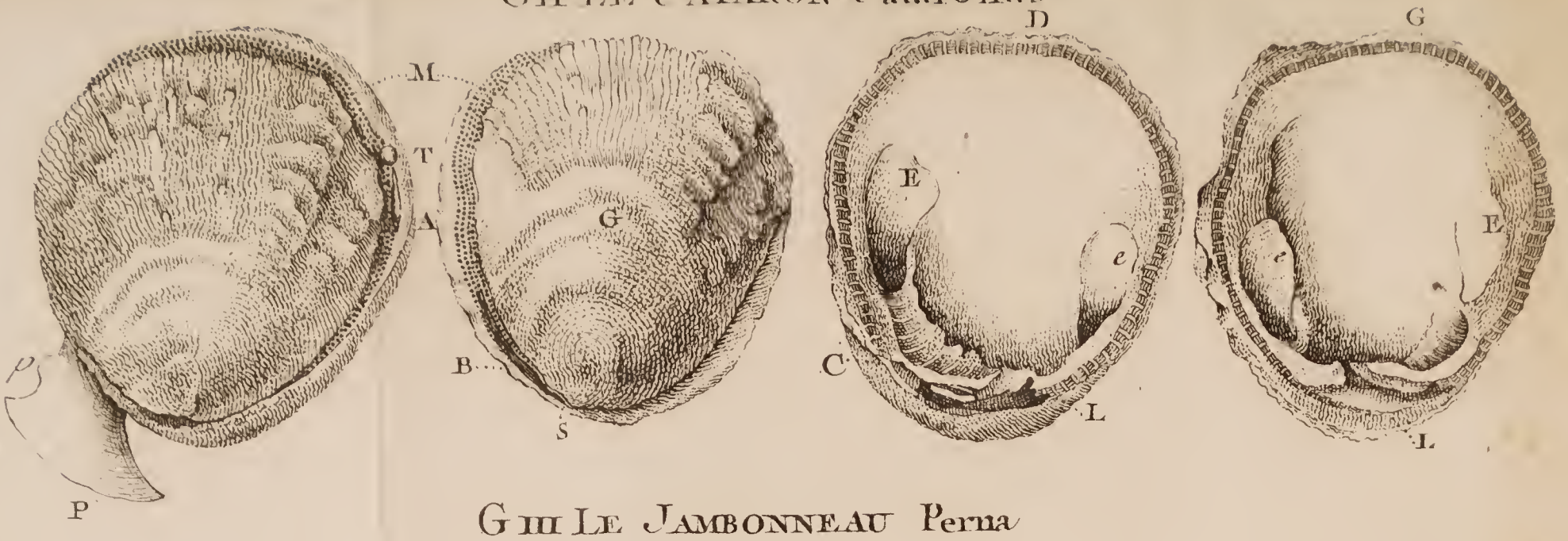

G III Le Jambonneau Perna

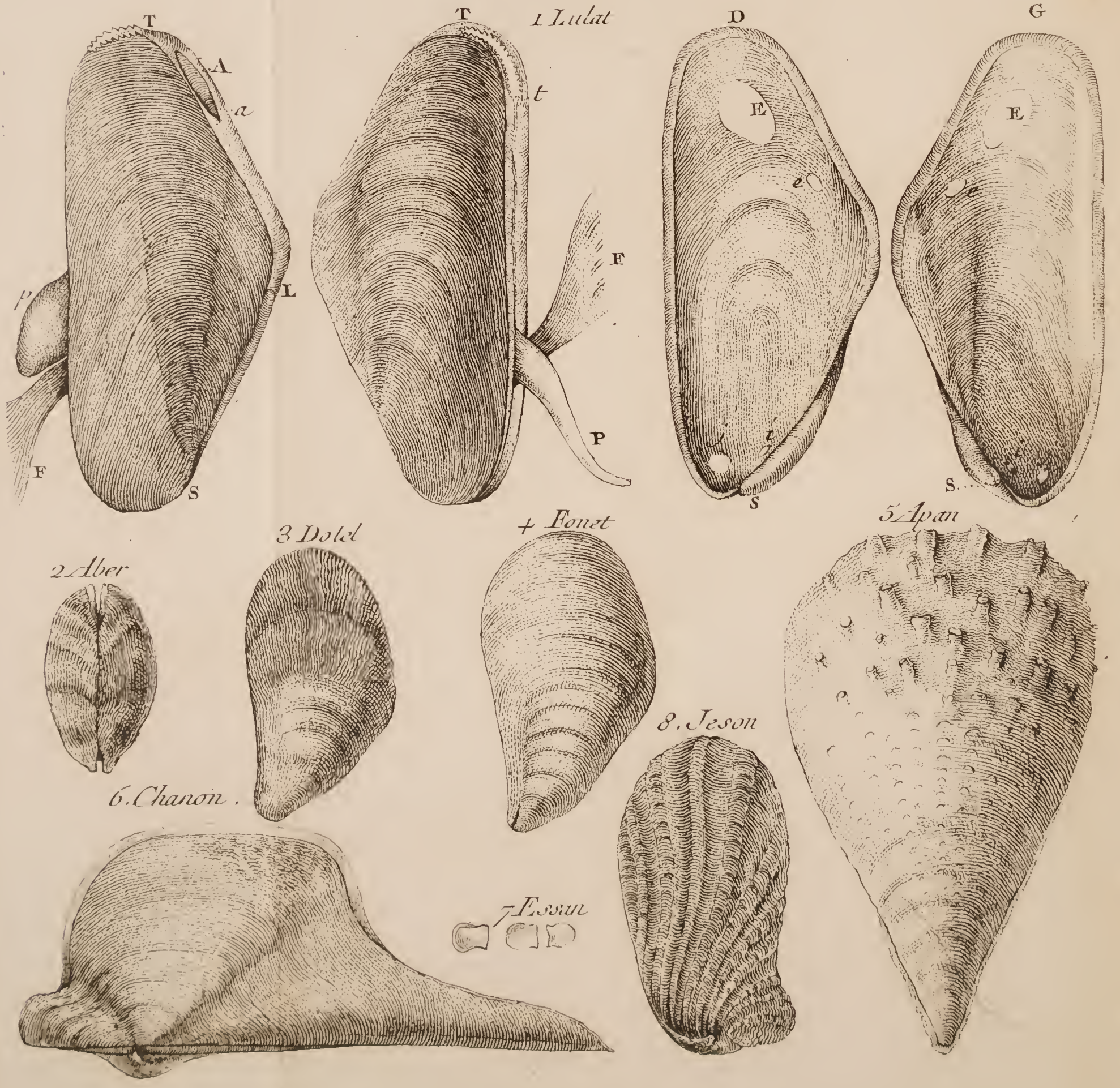

M. Th. Reboul, del. et sc.

G.IV. La Came Chama

1 Clamisse

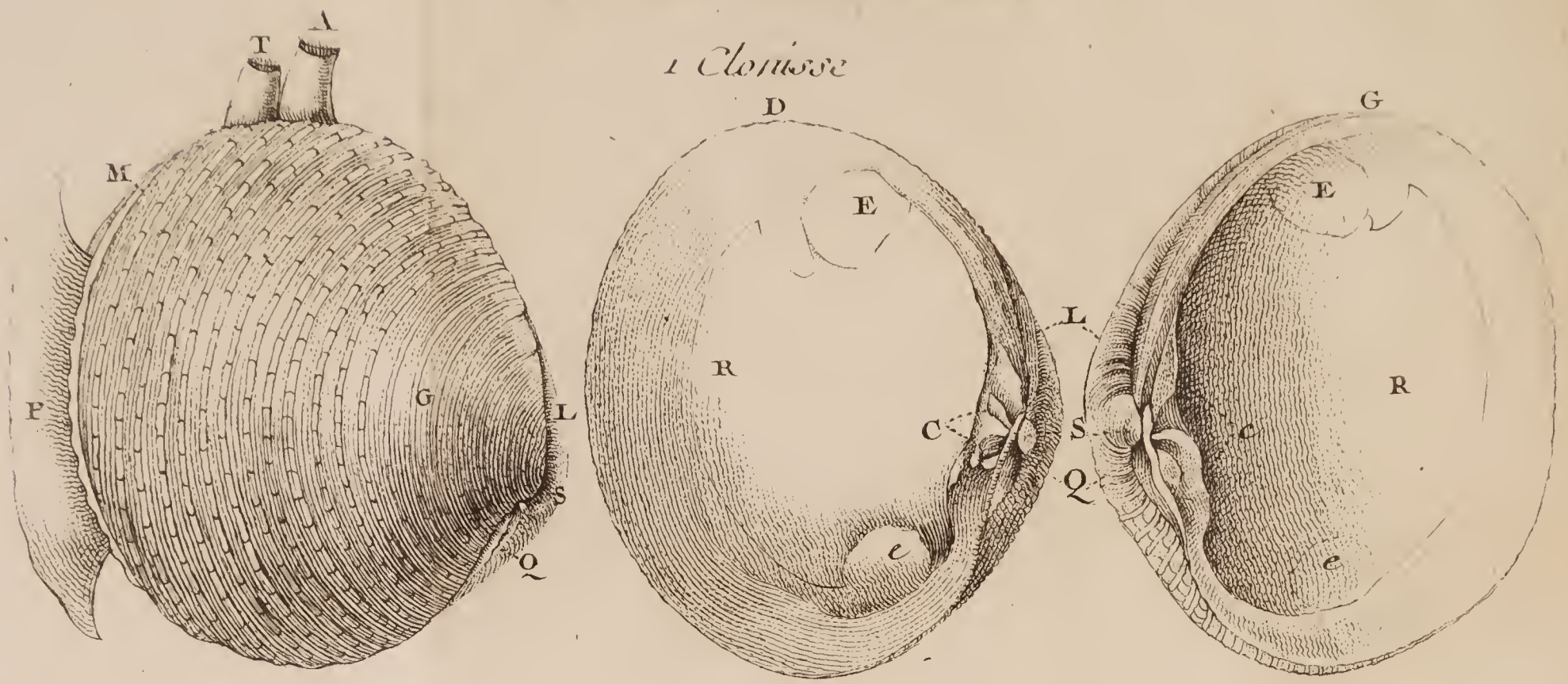

3. Codok.

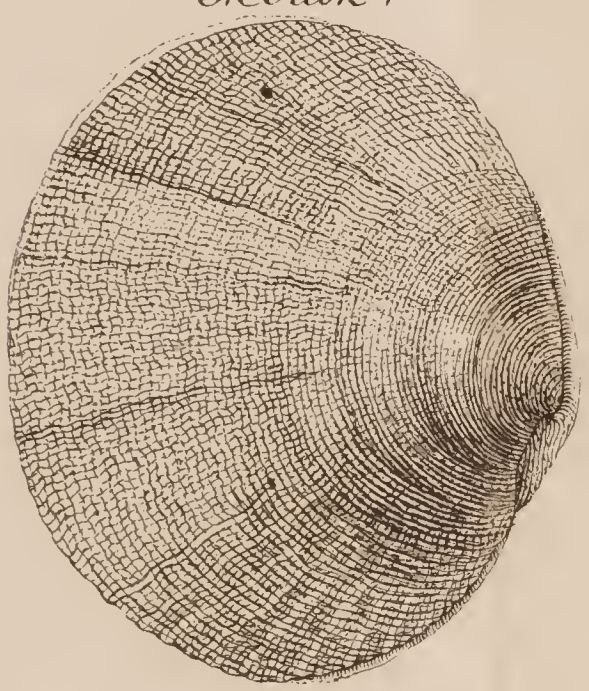

2. Ajar.

4. Otan.

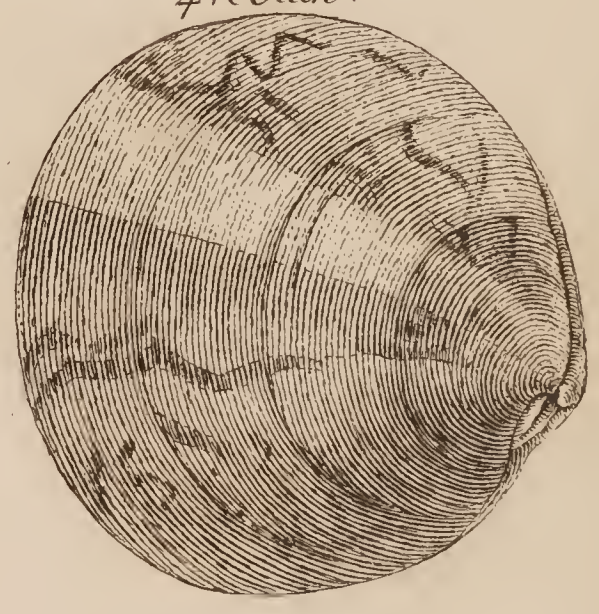

6 Gordet

5 Dosin.

8. Felan.

7. Pitar.

M.Th. Reboul del. et Sc.

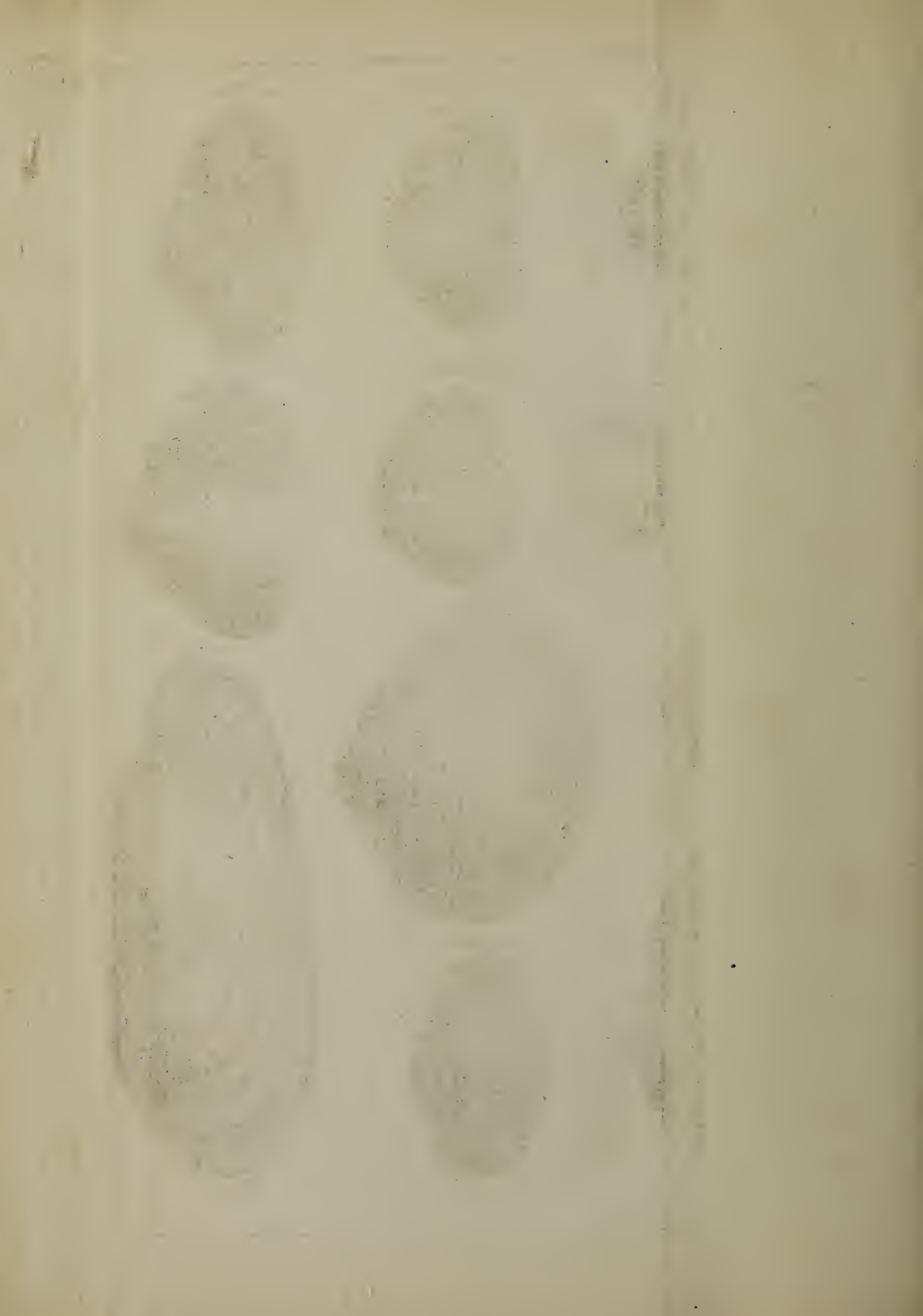

9 Peron

10. Pirel.

11 Lunot

12 Pegon

13 Sunet

14 Tosar

15 Jouret

16. Liser

17 Fatan

18 Calcanelle

19 Vagal

20 Gatan

21 Mulet

B

H

M. Th. Reboul del. et sc.

G.V. La Telline Tellina

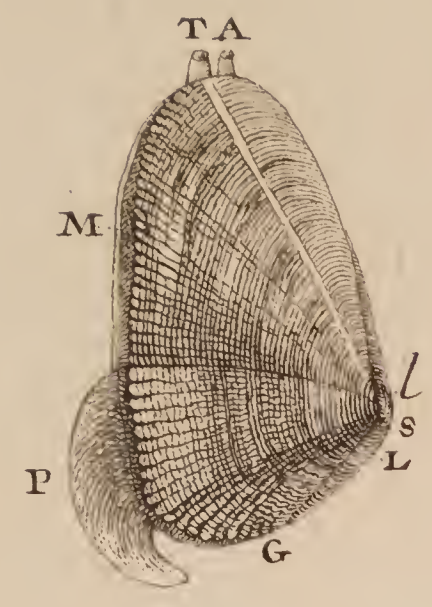

1. *Pamet*

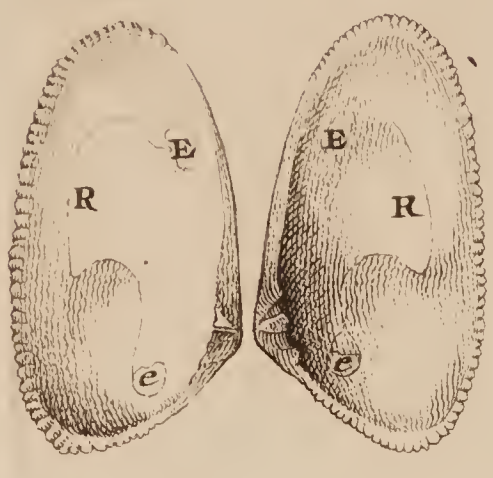

2. *Gaſet*

3. *Nusar*

4. *Tivel*

G.VI. Le Petoncle Pectunculus

5. *Matadoa*

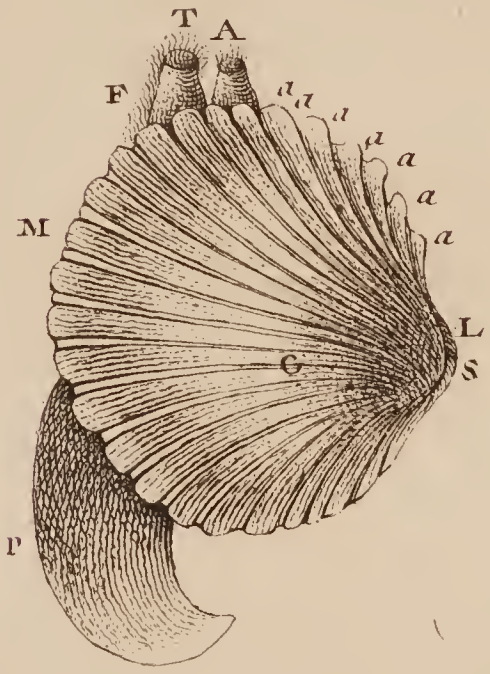

1. *Mofat*

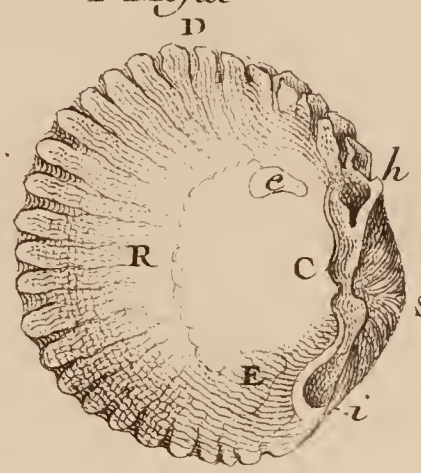

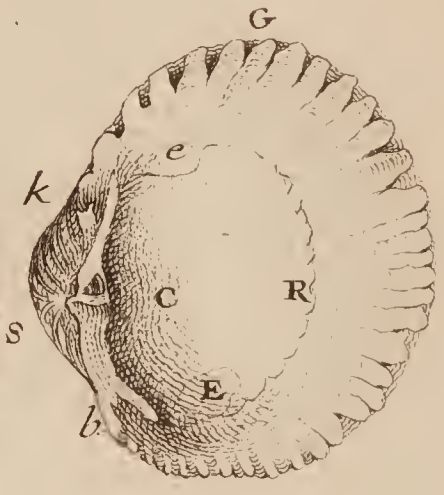

2. *Kuman*

3. *Jagon*

4. *Movin*

5. *Fagan*

7. *Anadara*

9. *Mussole*

10. *Vovan*

6. *Robet*

8. *Jabet*

M. Th. Reboul del et sc

G VII Le Solen Solen.

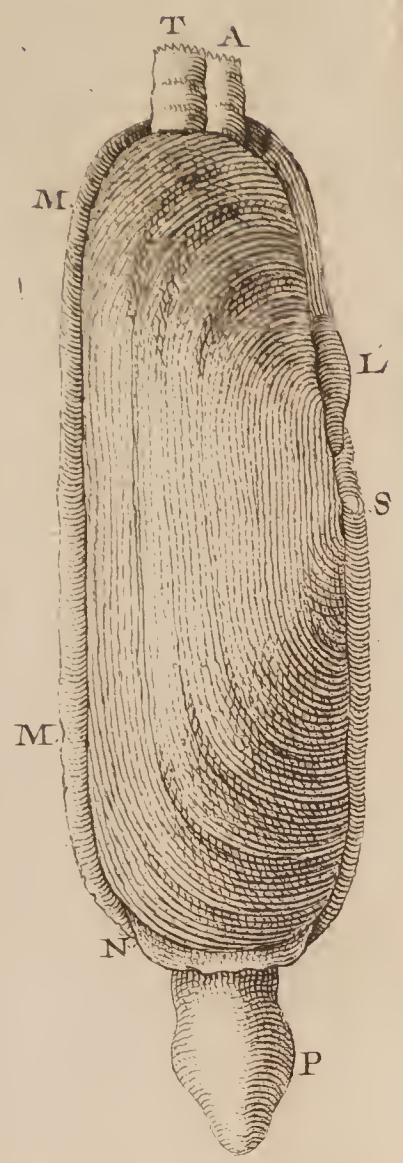

1 Tagal

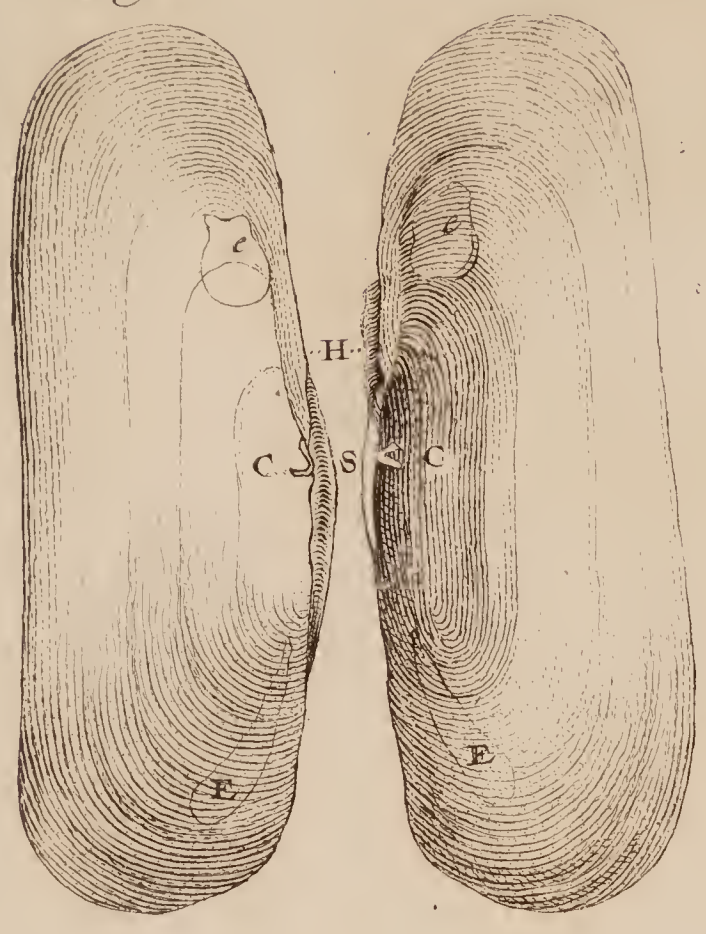

2 Golar

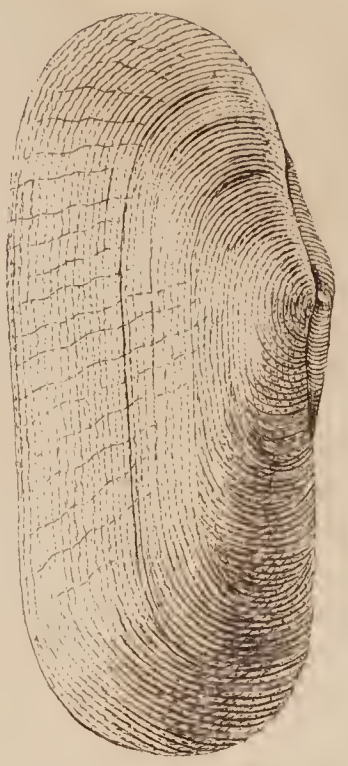

3 Molan

G II Le Taret Teredo.

1. Taret

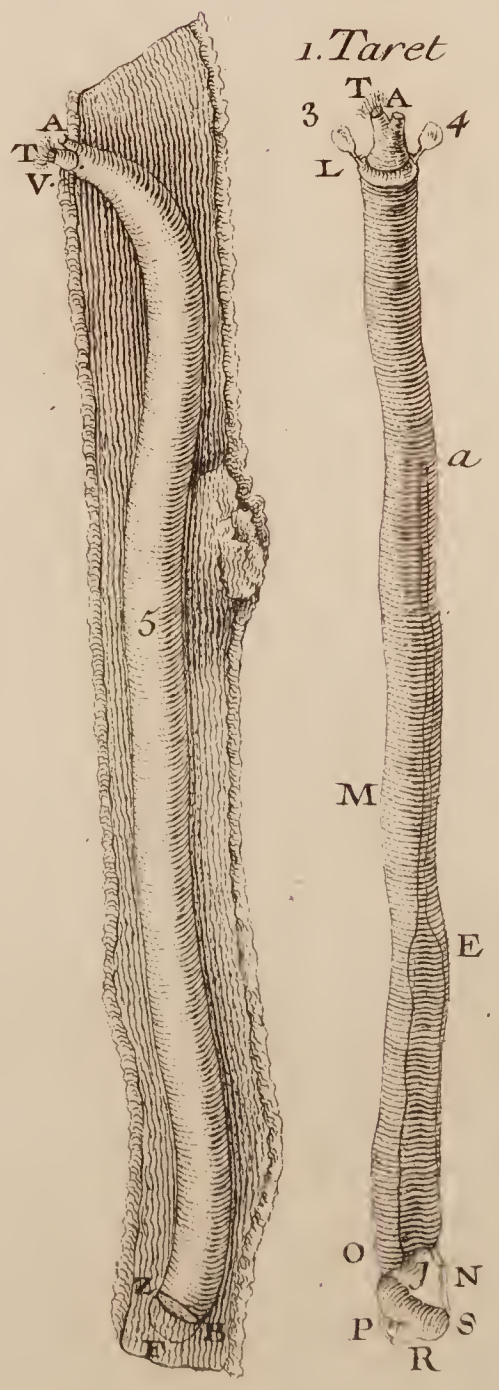

2. Ropan

G I La Pholade Pholas

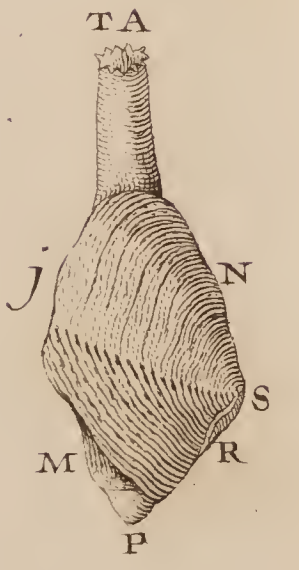

1 Julan

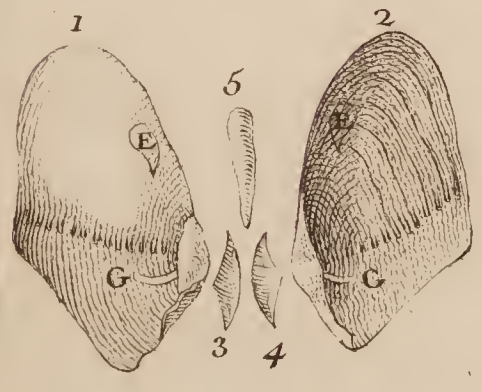

2 Tugon

M. Th. Reboul del et sc